Emilie BAJOLET

TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION, QUOTIDIEN ET MODES DE VIE (URBAINS) : CONTOURS ET RESULTATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE 1992-2002

RAPPORT DE RECHERCHE
ACI-VILLE – MINISTERE DE LA RECHERCHE
SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE SERGE THIBAULT (UNIVERSITE DE TOURS)

AVRIL 2005

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **P.12**

PREMIERE PARTIE

TIC, QUOTIDIEN ET MODES DE VIE (URBAINS) :
REGARDS SUR UN CORPUS

CHAPITRE I
SOCIOLOGIE DES USAGES :
UNE DOMINATION MULTIFORME
DANS LE CHAMP DE RECHERCHE SUR LES TIC **P.23**

A – GENESE ET DIVERSITE D'UNE APPROCHE PAR L'USAGE *P.25*
1 – EXEGESES D'UNE GENESE
2 – UN « COURANT » SCIENTIFIQUE PLURIDISCIPLINAIRE ET MULTIFORME
3 – UN CADRE THEORIQUE COMMUN

B – USAGE DES TIC : UNE DOUBLE MEDIATION
TECHNIQUE ET SOCIALE *P.30*
1 -THEORIES DE LA MEDIATION SOCIO-TECHNIQUE :
PENSER LES AJUSTEMENTS RECIPROQUES ENTRE TECHNIQUE ET SOCIAL
2 – L'EMPREINTE DE LA TECHNIQUE
3 – L'ACCULTURATION DE LA TECHNIQUE :
MEDIATIONS SYMBOLIQUES ET SOCIALES

C – PENSER AUTREMENT LES RELATIONS
ENTRE TIC ET CHANGEMENT SOCIAL *P.41*
1 – LA CRITIQUE FONDAMENTALE DES IDEOLOGIES TECHNICISTES
ET DES DISCOURS SUR LA « SOCIETE DE L'INFORMATION »
2 – CHANGEMENTS SOCIAUX ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES…
3 – ….TROIS MODES D'ARTICULATION PRIVILEGIES

CHAPITRE 2
EXPLORER LA CONSTRUCTION
SOCIO-TECHNIQUE DE L'USAGE **P.50**

A – USAGES PRESCRITS ET DETOURNEMENTS :
L'EPREUVE DE REALITE DE L'ADOPTION SOCIALE *P.52*
1 – UN CAS D'ECOLE : LE MINITEL
2 – RATIONALITE DES CONCEPTEURS *VERSUS* LOGIQUES D'USAGE

B – EVOLUTION ET STABILISATION
DES USAGES DANS LE TEMPS *P.55*
1 – GENEALOGIES D'USAGES
2 – FILIERES TECHNIQUES ET FILIERES D'USAGE

C – APPROPRIATION SOCIO-CULTURELLE DES TIC :
DIVERSITE DES PRATIQUES ET DU SENS
CONFERE AUX OUTILS DE COMMUNICATION *P.59*
1 – USAGES DES TIC ET IDENTITES SOCIO-CULTURELLES
2 – FIGURES D'USAGERS
Novices, amateurs et passionnés
Adolescents, personnes âgées et autres classes d'âges
Genre, couples et organisations familiales
Groupes identitaires et statuts professionnels

CONCLUSION :
SOCIOLOGISME D'UNE APPROCHE PAR L'USAGE *P.64*

CHAPITRE 3
USAGES DES TIC ET ETUDES URBAINES :
UNE CONVERGENCE RARE ET PROBLEMATIQUE **P.67**

INTRODUCTION : QUELQUES REMARQUES
METHODOLOGIQUES PREALABLES *P.69*
1 – MANIERE DE FAIRE
2 – EFFETS SELECTIFS

A – ABSENCE COMPLETE
DE REFERENCE A L'ESPACE URBAIN *P.72*
1 – D'AUTRES ENVIRONNEMENTS PRIS EN COMPTE
2 – DES PUBLICS PLUTOT QUE DES ENVIRONNEMENTS
3 – INTERFACES HOMME-MACHINE, MANIPULATIONS TECHNIQUES ET « ESPACE COMMUNICATIONNEL »
4 – ESPACE-TEMPS VIRTUEL ET DEREALISATION DES ESPACES REELS

B – LA VILLE : UNE PRESENCE PARADOXALE *P.78*
1 – LA VILLE COMME PRESUPPOSE
2 – LA VILLE « EN CREUX » OU EN MIROIR DES PRATIQUES MEDIATIQUES
3 – LA VILLE COMME METAPHORE

C – TIC ET MODES DE VIE URBAINS :
HISTOIRE D'UN RAPPROCHEMENT *P.83*
1 – LES PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES TRIBUTAIRES
DES EVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES
2 – TIC ET ESPACES URBAINS : LES TEMPS CONTRASTES D'UNE CONVERGENCE
3 – UN PARCOURS SIGNIFICATIF : LES NUMEROS THEMATIQUES
DE LA REVUE *RESEAUX* CONSACRES A LA TELEPHONIE MOBILE
1994 : des usages professionnels pionniers et non stabilisés
1998 : l' « intrusion » de la téléphonie mobile dans l'espace public urbain
2002 : la banalisation des usages du portable et l'adaptation des pratiques
CONCLUSION : USAGE DES TIC ET ETUDES URBAINES,
DES RAPPORTS COMPLEXES ET PASSIONNELS

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITEES *P.96*

SECONDE PARTIE

TIC, QUOTIDIEN ET MODES DE VIE (URBAINS) :
LES RESULTATS DE LA RECHERCHE FRANCOPHONE

CHAPITRE 1
LA FIN DES ANCRAGES
SPATIO-TEMPORELS TRADITIONNELS ? **P.110**

A – ESPACES PUBLICS, ESPACES PRIVES :
LE DECLOISONNEMENT DES FRONTIERES ? *P.112*
1 – « VILLE A DOMICILE » ET PUBLICISATION DE L'INTIME
2 – PUBLIC/PRIVE : BROUILLAGE, COLLUSIONS ET NIVELLEMENT STATUTAIRE
3 – PERMANENCE DES ANCRAGES SPATIAUX

B – EMPLOIS DU TEMPS *P.117*
1 – FLEXIBILISATION ET DESYNCHRONISATION DES RYTHMES SOCIAUX
2 – NOUVEAUX REGIMES TEMPORELS

3 – COMMUNICATIONS « ASYNCHRONES » ET DECOMMUNICATION : LES TIC EN DIFFERE
4 – RESYNCHRONISATIONS ET MAINTIEN DES CONVENTIONS TEMPORELLES

C – DISTANCE ET PROXIMITE *P.123*
1 – LA FIN DES RELATIONS DE PROXIMITE ?
2 – DISTANCE, PROXIMITE ET TELECOMMUNICATIONS : QUELLES ARTICULATIONS ?
3 – « TELE-COMMUNICATIONS » DE PROXIMITE
4 – « NOUVELLES PROXIMITES MEDIATIQUES » ?

CONCLUSION : RELATIVISATION DES CHANGEMENTS ET COMPLEXITE DES AJUSTEMENTS SOCIAUX *P.127*

CHAPITRE 2
L'EVOLUTION DES CADRES DE LA SOCIABILITE **P.128**

INTRODUCTION : REGENERATION DE LA SOCIABILITE OU ISOLEMENT ? *P.130*

A – RECOMPOSITION DES ESPACES RELATIONNELS ET DES RESEAUX SOCIAUX *P.133*
1 – ARTICULATIONS ENTRE LES RESEAUX DE SOCIABILITE TRADITIONNELS ET LES NOUVELLES SOCIABILITES MEDIATIQUES : LE POIDS DES DETERMINISMES SOCIAUX.
2 – USAGES MEDIATIQUES, REVELATEURS DES GEOGRAPHIES RELATIONNELLES EXISTANTES
3 – STRUCTURES RETICULAIRES : RECOMPOSITIONS MEDIATIQUES
Multiplication potentielle des contacts sociaux
Connexion distante et structuration affinitaire de la sociabilité
Mobilité des nœuds réticulaires de communication
Individualisation de la sociabilité

B – MEDIATISATION DES RELATIONS INTERPERSONNELLES *P.144*
1 – NOUVELLES INTERACTIONS MEDIATIQUES : HYPERFONCTIONNALITE TECHNIQUE ET ARCHAÏSME DES RAPPORTS SOCIAUX
2 – TECHNICISATION DES RELATIONS INTERPERSONNELLES ET RECONFIGURATION DES MODES DE PRESENCE
3 – MEDIATIONS TECHNIQUES ET NOUVELLES FORMES D'AUTONOMIE ET DE CONTROLE SOCIAL

4 – GENERALISATION DU REGISTRE DE L'INTIME
ET APPAUVRISSEMENT DE L'INTERACTION SOCIALE

C – LE SUJET COMMUNIQUANT,
FIGURE CENTRALE DE LA SOCIABILITE CONTEMPORAINE *P.153*
1 – L'APPAREILLAGE TECHNIQUE DU CORPS HUMAIN
2 – LE SUJET COMMUNICANT ET SES PROTHESES
3 – UNE NOUVELLE FORME D'ETRE AU MONDE

CHAPITRE 3
LIEUX URBAINS, ESPACES PUBLICS ET URBANITE :
LES TIC AU PERIL DE LA VILLE ? **P.158**

A – TIC, ATTRACTIVITE URBAINE ET DEPLACEMENTS *P.160*
1 – TERRITOIRE ET TELECOMMUNICATIONS :
HYPOTHESES ET POSTULATS HISTORIQUES
2 – ATTRACTIVITE URBAINE, POLARISATION
ET RENFORCEMENT DES INEGALITES TERRITORIALES
3 – NOUVEAUX MOTIFS ET NOUVELLE VALEUR DU DEPLACEMENT
4 – LES TIC AU SERVICE DE LA MOBILITE

B – AUTOMATISATION DES SERVICES URBAINS
ET DESHUMANISATION DE LA VILLE *P.167*
1 – DEREGULATIONS SYMBOLIQUES
2 – SEGREGATION NUMERIQUE DE L'ACCESSIBILITE
3 – SECURISATION, TRAÇABILITE : LA VILLE SOUS CONTROLE
4 – EMPRISE DE LA TECHNIQUE ET DERESPONSABILISATION SOCIALE
5 – UNE VILLE SANS PAROLES

C – TELECOMMUNICATIONS CITADINES :
UNE MENACE POUR L'URBANITE ? *P.174*
1 – L'UBIQUITE MEDIATIQUE A L'ASSAUT DE LA VILLE
2 – « L'URBANITE BLESSEE PAR LA BRUTALITE MEDIATIQUE »
3 – LA DIMENSION DISTINCTIVE DES TELECOMMUNICATIONS URBAINES
4 – « VILLE-MILIEU » VERSUS « VILLE-CONTEXTE »
5 – URBANITE MEDIATIQUE ET REFUS DE LA VILLE

D – UBIQUITE MEDIATIQUE
ET RENOUVEAU DE L'URBANITE *P.183*
1 – MAITRISE DE L'UBIQUITE ET AJUSTEMENT DES PRATIQUES

2 – LES MOBILES REVELATEURS D'URBANITE

3 – EFFETS COMPENSATOIRES DE L'UBIQUITE MEDIATIQUE

4 – MAINTIEN DES PULSIONS MONDAINES ET VALORISATION DES FONCTIONS URBAINES

5 – E-COMMERCE ET QUALITES SENSIBLES DES ESPACES URBAINS

CONCLUSION : UNE NOUVELLE DICHOTOMIE ENTRE « LIEUX ZAPPES » ET « LIEUX DEBRANCHES » ? *P.192*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITEES *P.194*

ANNEXES

FICHES DE LECTURE

- *Esprit* « La Télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », Paris, 1992, n°186, pp. 97-139. P.205

- CHAMBAT Pierre (Dir.), (1992), *Communication et lien social. Usages des machines à communiquer* [Actes de Colloque – Cité des Sciences et de l'Industrie – La Villette – Décembre 1991], Paris, Editions Descartes, 289 p. P.209

- GRAS Alain, JOERGES Bernward, SCARDIGLI Victor, (sous la responsabilité de), (1992), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, Collection « Logiques Sociales », 312 p. P.217

- AKRICH Madeleine, (1993), « Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action », dans CONEIN Bernard, DODIER Nicolas et THEVENOT Laurent (textes réunis par), *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, EHESS, Raisons Pratiques n°4, pp. 35-57. P.221

- JOUET Josiane, (1993), « Pratiques de communication : figures de la médiation », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, Issy-les-Moulineaux, Hermès Science, n°60 « Les médiations ». P.224

- *Réseaux. Communication, Technologie, Société* « La communication itinérante », dossier coordonné par Chantal DE GOURNAY, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, 1994, n°65. P.228

- CHAMBAT Pierre, (1994), « Usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : évolution des problématiques », *Technologies de l'Information et Société*, Québec, Vol.6, n°3 « Technologies et mode de vie », pp.249-270. P.233

- DE GOURNAY Chantal, (1994), « En attendant les nomades : téléphone mobile et changement social et modes de vie », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°65 « La Communication itinérante », pp.9-26. P.236

- GUILLAUME Marc, (1994), « Le téléphone mobile », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Sciences, n°65 « La Communication itinérante », pp.27-33. P.241

- JAUREGUIBERRY Francis, (1994), « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et Sociétés*, n°74-75 « Les nouveaux territoires de la prospective », pp.117-133. P.245

- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994), « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société*, Québec, Vol.6, n°4, pp.315-335. P.250

- SCARDIGLI Victor, (1994), « Déterminisme technique et appropriation culturelle : l'évolution du regard porté sur les technologies de l'information », *Technologies de l'Information et Société*, Québec, Vol.6, n°4, pp.299-314. P.254

- THIBAUD Jean-Paul, (1994), « Les mobilisations de l'auditeur-baladeur : une sociabilité publicative », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°65 « La communication itinérante », pp.71-83. P.257

- FLICHY Patrice, (1995), *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, Editions La Découverte, Collection « Sciences et Société », 255 p. P.261

- BOULLIER Dominique, (1996), « Les automates de Montparnasse. Les transactions, les agents ... et les usagers ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, Plan urbain / Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, n°71 « Gares en mouvement », pp.101-112. P.267

- JAUREGUIBERRY Francis, (1996), « De l'usage des téléphones portatifs comme expérience du dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'Information et Société*, Québec, Vol.8, n°2, pp.169-188. P.271

- Chapitre 2.2 « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1997, pp.229-267. P.275

- *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », dossier coordonné par Patrice FLICHY, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, 1998, n°90. P.284

- JAUREGUIBERRY Francis, (1998), « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.72-84. P.293

- LING Richard, (1998), « "On peut parler de mauvaises manières !". Le téléphone mobile au restaurant. », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.51-70. P.298

- PASTINELLI Madeleine, (1999), « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle : le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de chat », *Terminal*, n°79, pp.41-60. P.303

- JOUET Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n° 100 « Communiquer à l'ère des réseaux », pp. 487-521. P.307

- *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* « Mobiles », dossier coordonné par Christian LICOPPE et Marc RELIEU, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, 2002, n°112-113. P.310

- BARDIN Laurence, (2002), « Du téléphone fixe au portable. Un quart de siècle de relations interpersonnelles médiatisées en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp.97-122. P.323

- MOREL Julien, (2002), « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°112-113 « Mobiles », pp.49-77. P.328

- RAUX Elodie, (2002), « Le jeu du *chat* et de la souris dans un cybercafé parisien », *Socio-anthropologie*, Paris, n°11 « Attirances », pp.13-30. P.335

- RELIEU Marc, (2002), « Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°112-113 « Mobiles », pp.17-47. P.340

- RIVIERE Carole-Anne, (2002), « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.139-168. P.345

CORPUS BIBLIOGRAPHIQUE

GUIDE DE LECTURE
DES REFERENCES BILIOGRAPHIQUES ***P.351***

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DE PARUTION ***P.353***

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES AUTEURS ***P.376***

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
DES NUMEROS THEMATIQUES DE PERIODIQUES ***P.398***

INTRODUCTION

Ce rapport de recherche s'intègre dans une série d'inventaires et de bilans scientifiques, commandée par l'ACI Ville, sur le thème des relations entre sociétés urbaines et technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'ACI Ville a en effet chargé en 2002 trois jeunes chercheurs, moi-même (ethnologue), Boris Beaude (géographe) et Claire Brossaud (sociologue) d'établir un état des lieux des problématiques explorées, des méthodologies utilisées, et des connaissances acquises sur ces thématiques, à l'échelle francophone. Nous avons eu pour mission de mettre en lumière les champs d'investigation couverts par la recherche urbaine sur les TIC, à la fois en sociologie, ethnologie et géographie, et de façon moins systématique, dans d'autres disciplines scientifiques.

Au terme d'une collaboration de près de trois ans, nous avons, chacun de notre côté, mais selon des orientations décidées collectivement, dressé des bilans quasi-exhaustifs des productions scientifiques francophones dans nos domaines respectifs.

Le bilan dont j'ai été chargée, intitulé « TIC, quotidien et modes de vie (urbains) » se penche sur les productions scientifiques questionnant les relations entre l'usage des TIC et l'évolution des modes de vie, des modes de perception et d'interaction.

Celui-ci s'appuie sur un corpus de travaux scientifiques privilégiant une approche descriptive des pratiques ordinaires, quotidiennes – principalement hors travail – mobilisant des outils d'information et de communication. La perspective adoptée ici se situe donc autour d'une sélection thématique, paradigmatique et méthodologique plutôt que disciplinaire, le corpus de textes retenu couvrant à la fois une partie de la sociologie, l'ethnologie et l'anthropologie ainsi que, dans une moindre mesure, la sémiologie, la psychologie sociale et les sciences de l'information.

Avant de livrer au lecteur le fruit de mon travail, il m'a semblé utile de préciser les partis pris méthodologiques ayant structuré ma démarche, d'émettre quelques remarques sur les limites de mes investigations, et de mieux préciser les objectifs de ce présent rapport.

Avant tout, je tenais à remercier, pour leur appui et leur confiance, Jean-Marc Rennes et Serge Thibault ; ainsi que Boris Beaude et Claire Brossaud pour les échanges fructueux que nous avons entrepris pendant toute la durée de cette recherche.

Délimitations et sélectivité

Formée en ethnologie urbaine et en « anthropologie du familier »[1], c'est en novice que j'ai débuté ce travail sur les technologies d'information et de communication. Malgré cette méconnaissance initiale, que je pensais être un handicap, il s'est avéré en pratique que cette ignorance pouvait aussi être un atout. D'une part, car il m'a fallu redoubler de rigueur quant à la méthode et à l'organisation des lectures, et d'autre part, car cela m'a permis d'aborder le champ de recherche sur les TIC sans trop de parti pris *a priori*, d'appréhender ce domaine de façon dépassionnée et pour une grande part désintéressée. Même si cette position de départ a pu maintenir une certaine myopie vis-à-vis de la structuration symbolique informelle de ce champ de recherche, elle m'a finalement autorisé à donner une place équivalente à toutes les références bibliographiques recueillies, sans autre critère de sélection, au départ, que le contenu des travaux eux-mêmes.

Néanmoins, malgré cette volonté de ne pas écarter d'emblée certaines publications, la constitution de mon corpus a obéi à une série de critères qu'il me faut maintenant détailler et justifier.

Tout d'abord, nous avons, avec mes collègues, collectivement délimité le champ couvert par nos trois rapports et nous nous sommes efforcés de ne pas empiéter sur nos bilans respectifs. Pour ma part, ce travail s'est principalement articulé autour des travaux de recherche traitant de l'usage des TIC dans les pratiques quotidiennes, notamment dans le cadre de la famille, des groupes de pairs, des relations amoureuses ou des relations sociales hors travail, prenant principalement place au foyer, dans l'espace urbain ou plus généralement dans les environnements familiers, publics ou privés. J'ai donc laissé à Claire Brossaud le soin de traiter des pratiques médiatiques dans le cadre professionnel, associatif et politique ; et à Boris Beaude la charge de répertorier les travaux relatifs à l'évolution des territoires et aux problèmes d'aménagement liés à la diffusion des TIC. Si, de façon marginale, nos bilans peuvent parfois se recouper, et mon propos s'aventurer sur les thématiques de mes collègues, cette délimitation préalable a eu une influence notable sur le type de recherches retenu, sur les démarches scientifiques privilégiées, ainsi que, dans une moindre mesure, sur la nature des technologies d'information et de communication traitées.

Avant d'en dire quelques mots, il me faut tout de suite souligner que cette tripartition a eu pour effet de partager également le traitement des différentes dimensions urbaines. Alors que la perspective essentiellement géographique adoptée par Boris Beaude l'a conduit à traiter prioritairement la ville dans sa dimension territoriale et structurelle, que la perspective collective et politique choisie par Claire Brossaud l'a amenée à considérer essentiellement les dimensions administratives, institutionnelles et

[1] Titre de la chaire d'anthropologie détenue par ma directrice de recherche Michèle de La Pradelle à l'EHESS jusqu'à son décès en décembre 2004.

communautaires de la ville, la thématique choisie pour mon bilan m'a, pour ma part, orientée vers l'appréhension de la ville comme mode de vie, comme milieu de pratiques, et lieu de croisement et de rencontre entre citadins. Même si, comme on le verra, ces différentes dimensions urbaines sont indissociables et seront, à diverses occasions, mises en relation, je traiterai ici principalement des résultats scientifiques relatifs aux évolutions de l'urbanité, du rapport aux lieux et à l'altérité, alors que l'insertion des TIC dans les espaces publics urbains s'intensifie.

Si nous avons tous trois menés nos investigations à partir d'une définition commune des TIC, à savoir toute la gamme d'outils techniques se situant à la confluence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel, j'ai également pris en compte certaines publications traitant plus généralement de l'innovation technique ou des technologies de la vie quotidienne, ou encore certains outils de communication comme le téléphone fixe, qui n'appartiennent pas à proprement parler au champ des « nouvelles » technologies d'information et de communication, mais dont l'étude se situe souvent dans une généalogie problématique et méthodologique commune. Par ailleurs, la thématique choisie pour ce bilan a privilégié la sur-représentation de certains outils - le téléphone mobile notamment, et plus généralement les outils de communication interpersonnelle –, comme de certaines disciplines scientifiques ou échelles d'appréhension. Etant donné ce choix thématique, on comprendra, par exemple, que la science politique ou la géographie soient si peu représentées ici ; et que l'échelle microsociale tende à l'être mieux que les autres.

Par ailleurs, en sus du choix de faire un bilan de la littérature scientifique relative à l'usage des TIC dans le cadre domestique et/ou privé, la constitution de mon corpus a obéi à un certain nombre de principes qui ont aussi eu pour effet de privilégier certains approches et outils.

Tout d'abord, j'ai eu soin de ne retenir que les travaux de recherche développant une approche descriptive et empirique des pratiques médiatiques, à l'issu d'enquêtes de terrain, en éliminant – autant que faire se peut – les publications s'apparentant à des essais, ou une littérature appartenant plus au champ de la théorie critique qu'aux sciences sociales. Toutefois, j'ai pris connaissance de certaines de ces références, pour avoir une idée plus précise du décalage existant entre ces essais et les travaux de recherche, tant du point de vue des méthodes mobilisées que de leur contenu.

En outre, ne pouvant pas traiter l'ensemble de la littérature scientifique existante, j'ai fait le choix d'opérer une délimitation historique au sein des publications. Dans ce rapport sont principalement prises en compte les références bibliographiques publiées entre 1992 et 2002, même si, pour inscrire ces réflexions dans une temporalité plus importante, j'ai opéré quelques incursions en deçà et au-delà de ces deux dates référentes. Outre la demande de la part du Ministère d'obtenir un bilan critique des recherches les plus récentes au début de ce contrat, en 2002, ce découpage historique présente un intérêt du point de vue de la nature, du rythme et des modalités de

l'insertion sociale des innovations techniques traitées durant cette période. En effet, elle met au cœur de l'analyse, à la fois les recherches les plus tardives sur le minitel, les grandes enquêtes les plus récentes sur les pratiques téléphoniques, et l'essor des travaux sur la micro-informatique domiciliaire ; mais permet aussi de dater l'apparition des recherches sur les outils asynchrones de communication (répondeurs, messageries), les outils de communication itinérants (radiotéléphone puis téléphone mobile), l'Internet et les courriels, ainsi que, de façon plus marginale, les automates et systèmes d'information insérés dans l'espace urbain. En outre, l'appréhension d'une décennie de recherche scientifique m'a permis d'obtenir un aperçu non négligeable de l'évolution des traditions méthodologiques, et des filiations existantes entre les recherches prenant pour objet différents outils techniques, enfin, de suivre le parcours scientifique de certains chercheurs et leurs évolutions au fil des publications. Ainsi, même si cette dizaine d'années privilégiée s'est parfois avérée insuffisante pour mettre, à long terme, en perspective la production scientifique dans le domaine des usages quotidiens des TIC, elle m'a semblé néanmoins suffisamment conséquente pour ancrer ce bilan dans une perspective diachronique.

Enfin, j'ai opéré, tout comme mes deux collègues, une délimitation géographique dans la sélection des publications. Alors que nous avions, au départ, eu pour ambition de traiter la littérature scientifique internationale, l'ampleur de la tâche, la disponibilité aléatoire des sources et le temps qui nous était imparti, nous a rapidement conduit à renoncer à cette ambition internationale pour ne traiter que les productions francophones – et, en pratique, essentiellement françaises. Tout en ayant parfaitement conscience des limites inhérentes à cette sélection linguistique, dans un contexte de recherche internationalisé, nous avons pensé qu'il valait mieux traiter en profondeur ce corpus francophone dans des délais raisonnables, que de nous engager dans un bilan international dont nous n'étions pas sûrs de maîtriser les délais.

Objet et méthodologie du bilan

Maintenant émises ces quelques remarques préalables relatives aux sélections thématiques, méthodologiques et historiques, et à leurs limites, il me faut mieux préciser l'objet de ce bilan et la méthode utilisée pour sa réalisation.

Le travail effectué s'inscrit dans le double objectif de dresser, d'une part, un état des lieux des travaux scientifiques français sur le thème « TIC, quotidien et modes de vie », et de mettre, d'autre part, en perspective la place conférée au thème urbain au sein de ce corpus. Ainsi, il est à la fois l'occasion d'offrir un balayage quasi-exhaustif de la littérature grise francophone des dix dernières années dans ce champ de recherche, d'émettre des hypothèses pouvant expliquer la rareté de la convergence entre ces études et la thématique urbaine, et de présenter ensuite, en détail, les résultats des travaux de

recherche s'inscrivant dans cette double perspective, qui représentent quinze pour cent à peine de l'ensemble considéré.

Grâce à ce double questionnement tramant l'ensemble du rapport, j'ai pu à la fois construire un panorama général de la littérature francophone sur les usages « quotidiens », « ordinaires » des TIC, en précisant les principales tendances paradigmatiques, épistémologiques, méthodologiques et thématiques de la recherche, et tenter de comprendre les raisons ayant présidé à la faible représentativité des pratiques urbaines des TIC au sein de ce champ de recherche, ce que n'aurait pas permis le seul traitement des références ayant explicitement trait aux usages citadins des outils d'information et de communication.

Pour ce faire, j'ai essentiellement privilégié une approche bibliographique, et une étude du contenu des publications, en laissant largement de côté l'analyse des financements publics de la recherche, des structures scientifiques, de la géographie des centres de recherche et des positionnements institutionnels. Même si les productions écrites sont souvent de bons indicateurs des positionnements réciproques des chercheurs, il s'agira dans ce rapport de développer une approche principalement « internaliste » des productions scientifiques, avec toutes les limites que cela comporte. En revanche, ce parti pris a permis de favoriser la restitution du contenu des publications, ce que n'aurait pas fait un bilan « institutionnel ».

Ce rapport permet donc de rendre compte des grandes articulations de la recherche française à propos des usages quotidiens des technologies d'information et de communication, en offrant à la fois un balayage général puis plus ciblé sur l'ancrage urbain de ces pratiques ; mais aussi de rendre compte de façon détaillée des principales hypothèses et des grands résultats de la recherche francophone dans ce domaine. Enfin, il est à la fois l'occasion de présenter l'existant, mais aussi de pointer ce qui constitue les limites, les manques ou les grands absents de ce champ d'étude, du point de vue des méthodes comme des outils étudiés.

Pour parvenir à réaliser ces divers objectifs, j'ai mis en place une procédure méthodologique spécifique.

Je me suis avant tout donné pour tâche de constituer un corpus de références quasi-exhaustif sur la thématique « TIC et modes de vie » ou « TIC et vie quotidienne ». Cette première partie du travail s'est effectuée en plusieurs temps : tout d'abord, j'ai systématiquement consulté les moteurs de recherche bibliographique francophones en sciences sociales (FRANCIS, URBADISC, SUDOC - Catalogue Collectif de France) en collectant à la fois les références, mais aussi, autant que possible, les résumés de ces publications. Ensuite, à partir de ce premier corpus, j'ai consulté systématiquement les bibliographies des références récoltées, de façon à le compléter par un certain nombre de publications échappant aux bases de données officielles. Enfin, j'ai également cherché à compléter cette collection de références en consultant les bibliographies personnelles des chercheurs concernés. A l'issu de ces premiers mois de travail, puis

grâce à des compléments ajoutés au fur et à mesure, j'ai donc obtenu un corpus de plus de trois cent références, comprenant à la fois des communications, des articles, des ouvrages, des ouvrages collectifs, des actes de colloque, ainsi qu'un certain nombre de numéros spéciaux de périodiques.

Une fois ce premier volet du travail effectué, j'ai consacré plus de six mois à prendre connaissance des productions m'apparaissant comme centrales dans ce corpus, en respectant l'ordre chronologique des publications afin de reconstituer l'évolution historique des travaux de recherche. J'ai, dans un premier temps, essentiellement privilégié le traitement de trois types de références : d'une part, des bilans théoriques régulièrement effectués, faisant le point sur l'histoire d'un champ d'étude ou reconstituant l'historique des travaux sur une ou plusieurs TIC ; ensuite, des actes de colloques, ouvrages collectifs et numéros thématiques réunissant une part conséquente de la communauté scientifique à un moment donné ; enfin, une grande partie des travaux dédiés aux usages urbains des outils d'information et de communication. Ces lectures prioritaires ont donné lieu à la rédaction d'une trentaine de fiches de lecture critiques qui, ainsi, sont représentatives à la fois des travaux ayant fait date dans le champ d'étude sur les TIC, mais aussi et surtout, des principales recherches liant l'étude des TIC au contexte urbain. J'ai ensuite complété ces premières lectures par d'autres références, en ayant pour objectif de mieux prendre connaissance de l'œuvre d'un auteur particulier, ou de compléter mes sources sur certains outils techniques ou certaines thématiques. Enfin, pour les références restantes, je me suis efforcée de m'appuyer systématiquement sur les résumés ou comptes-rendus disponibles, afin d'avoir une idée, même partielle, du contenu des publications n'ayant pas fait l'objet d'une lecture aussi poussée que les autres. Ainsi, en définitive, j'aurai pris connaissance, de manière hiérarchisée, de plus de la moitié des références compilées.

En outre, au fil de mes lectures, j'ai crée un certain nombre de notices dans lesquelles j'ai centralisé l'ensemble des hypothèses et résultats produits à propos d'une thématique particulière, d'un courant de pensée ou d'une TIC spécifique, de façon à pouvoir évaluer l'état de la production scientifique dans chacun de ces domaines, et à faciliter le travail de synthèse final.

Enfin, à partir des fiches critiques, de mes notes de lecture, des notices thématiques et des résumés des références, j'ai entrepris de rédiger la présente synthèse.

Organisation du rapport

Ce rapport s'articule en trois parties distinctes, qui sont elles-mêmes découpées en plusieurs volets.

La première partie « regards sur un corpus », offre un panorama d'ensemble sur la production scientifique francophone. Elle insiste tout particulièrement sur la domination de certains courants de pensée, et s'efforce de détailler les principaux postulats théoriques et méthodologiques adoptés par les chercheurs spécialistes du champ d'étude

sur les usages ordinaires des TIC. Elle donne également l'occasion d'émettre quelques hypothèses permettant de comprendre pourquoi les recherches sur les pratiques urbaines des TIC sont si peu nombreuses au regard de la globalité du corpus rassemblé. Enfin, elle permet de tracer à gros traits les principales tendances de la recherche urbaine sur les TIC.

La seconde partie du rapport est exclusivement réservée à la présentation du contenu des travaux de recherche. J'insiste tout particulièrement sur les résultats des investigations prenant pour objet les usages urbains des TIC, mais j'y évoque également ceux liés aux évolutions plus générales des modes de vie et des cadres sociaux.

Enfin, le lecteur trouvera en annexe les vingt-huit fiches de lecture critique réalisées, ainsi que l'ensemble des références bibliographiques constituant notre corpus de référence.

Chacune des parties de ce bilan peut se lire de manière indépendante, même si les objectifs remplis par chacune d'elles sont complémentaires. Alors que la première et la seconde partie, qui composent le rapport de synthèse, permettent de prendre connaissance des articulations théoriques et des résultats scientifiques à partir d'un découpage thématique, ont pour défaut de morceler quelque peu le propos des auteurs, et de synthétiser au maximum leurs productions au profit d'analyses transversales ; les fiches de lecture permettent, quant à elles, d'avoir une connaissance beaucoup plus précise et unifiée du contenu de chaque publication.

Alors quel que soit le sens choisi pour parcourir ce rapport, bonne lecture.

PREMIERE PARTIE :

TIC, QUOTIDIEN

ET MODES DE VIE (URBAINS) :

REGARDS SUR UN CORPUS

Il ne va pas tout de suite être question des recherches sur l'insertion urbaine des TIC dans cette partie du rapport consacrée à l'analyse structurelle de notre corpus bibliographique. Comme nous le disions en introduction, nous avons fait le choix de compiler un ensemble élargi de références, pour pouvoir ensuite mieux situer la place et les spécificités de la recherche urbaine sur les TIC au sein de ce corpus. Nous allons donc, tout d'abord, tenter de livrer quelques-uns des traits nous paraissant les plus saillants dans le champ d'étude scientifique consacré à l'insertion des TIC dans les pratiques sociales les plus ordinaires : la vie privée, familiale et domestique, les interactions familières avec les proches, les pairs, les voisins, les parcours quotidiens et les activités sociales hors travail.

Dans les deux premiers chapitres de cette première partie, nous allons nous attacher à caractériser les principales orientations épistémologiques et problématiques qui, à nos yeux, structurent la production scientifique dans ce domaine, en considérant la globalité du corpus réuni. C'est seulement à l'occasion du troisième chapitre que nous confronterons cette bibliographie d'ensemble à la thématique urbaine. Nous nous efforcerons alors de mieux caractériser la place que tiennent les recherches prenant en compte, ou pour objet, le contexte urbain, en déclinant les raisons qui, selon nous, on concouru à limiter ce type d'approche. Nous en profiterons également pour donner quelques éléments relatifs aux grandes évolutions et aux principales caractéristiques de cette fraction de notre corpus.

Après deux chapitres mettant plutôt en exergue les principes devant idéalement être respecté par les scientifiques lorsqu'ils entreprennent d'étudier les usages sociaux des TIC, ce troisième chapitre sera aussi l'occasion de souligner les difficultés rencontrées par les chercheurs préoccupés par les questions urbaines pour mettre en application ces postulats épistémologiques.

Avant d'entrer véritablement dans cette première partie du rapport, il nous faut formuler une mise en garde, pour éviter toute confusion.

Dans les deux premiers chapitres, nous insistons beaucoup sur la domination quantitative et méthodologique d'une approche par l'usage dans l'ensemble de notre bibliographie. Comme nous allons tenter de le démontrer, cette façon spécifique d'aborder les pratiques sociales de l'innovation technique est loin de constituer une approche unifiée et homogène, mais semble plutôt cristalliser la convergence d'un ensemble de préceptes épistémologiques, méthodologiques et problématiques, qui trouvent leurs sources dans des disciplines et des courants scientifiques diversifiés. Si nous insistons tant sur la sociologie des usages, au risque parfois de forcer quelque peu l'unanimité des chercheurs autour de cette approche, c'est avant tout car celle-ci nous

est apparue comme une sorte d'idéal-type scientifique auxquels les chercheurs, tout au moins en théorie, s'identifient dans leur grande majorité. Décrire les principaux postulats de cette sociologie des usages était donc un bon moyen pour nous de présenter les normes paradigmatiques devant théoriquement être appliquées, de façon plus générale, à l'ensemble des travaux scientifiques sur les TIC et les pratiques sociales « ordinaires ». Présenter l'histoire de la constitution de la sociologie des usages, ses diverses origines et le foisonnement intellectuel la caractérisant était donc, à la fois une manière de réunir et de présenter, par delà leur diversité, un grand nombre de travaux, mais aussi de spécifier l'originalité du discours scientifique par rapport aux débats publics sur les TIC, puisque cette démarcation, cette prise de distance, sera l'un des objectifs explicitement revendiqué par les sociologues de l'usage tout au long des années quatre-vingt dix.

CHAPITRE 1

SOCIOLOGIE DES USAGES :

UNE DOMINATION MULTIFORME DANS

LE CHAMP DE RECHERCHE SUR LES TIC

Une des principales caractéristiques du corpus de références bibliographiques rassemblé est la forte domination d'une approche par l'usage et l'usager. Tant dans sa dimension proprement quantitative, que du point de vue de la suprématie théorique, ce mode d'approche semble s'être progressivement imposé dans le champ des études sur les TIC comme la manière la plus légitime et la plus féconde d'aborder le rapport entre les outils de communication et les pratiques sociales. Cette inflexion constitue, selon Josiane Jouët (Jouët 2000*)[2] une des principales spécificités de la recherche française sur les outils de communication.

La grande majorité des recherches étudiées dans le cadre de ce rapport, et notamment celles qui font l'objet d'une fiche de lecture critique, revendiquent en effet, de manière plus ou moins appuyée et détaillée, ce mode d'appréhension. Un rapide balayage des références bibliographiques répertoriées met en évidence la récurrence des termes « usage » et « usagers » au sein de leurs titres dès le début des années quatre-vingt, et plus encore tout au long des années quatre-vingt dix. Par ailleurs, un certain nombre d' « événements » scientifiques – articles de synthèse (Chambat, 1994b* ; Mallein, Toussaint, 1994a* ; Scardigli, 1994a* ; Toussaint, Mercier, 1994b ; Jouët, 2000*.), ouvrages collectifs conséquents et/ou colloques et séminaires (Marchand et Ancelin (Dir.), 1984 ; Chambat (Dir.), 1992* ; Collectif, 1997 ; Guichard (Ed.), 2001) marquant la réflexion sur les TIC – se positionnent autour de cette problématique, et confirment ainsi l'importance d'une approche par l'usage dans ce champ de recherche.

Cependant, ce que l'on peut désigner comme une « sociologie de l'usage » *a posteriori*, englobe en réalité une production scientifique multiforme et évolutive qu'il convient de mieux détailler. Pour ce faire, le premier volet de ce rapport va s'attacher à décliner les articulations de cette orientation scientifique, en distinguant les lignes de force et de partage, les postulats épistémologiques, les contours et les principaux apports de cette approche par l'usage.

[2] Toutes les références bibliographiques suivies d'une étoile (*) font l'objet d'une fiche de lecture critique en annexe. Cette fiche de lecture a pour objet soit un article, soit l'ensemble d'un volume, parfois les deux.
En outre, on trouvera de temps à autre des références bibliographiques entre crochets ([ ]) : il s'agit de publications mobilisées par les chercheurs que nous citons, mais qui n'appartiennent pas à notre corpus, les références complètes n'ont donc pas été reproduites ici.
Enfin, à l'exception de ces quelques publications, les références bibliographiques complètes de toutes des productions scientifiques citées dans le texte se trouvent à la fin de chacune des deux parties de ce rapport.

A – GENESE ET DIVERSITE D'UNE APPROCHE PAR L'USAGE

Les auteurs que nous percevons comme les principaux historiens et théoriciens de la sociologie des usages française, Josiane Jouët et Pierre Chambat, insistent tous deux sur le caractère multiforme, voire hétérogène et problématique de ce courant, sur sa très progressive reconnaissance institutionnelle, et sur la diversité des recherches qu'il englobe.

A l'appui de leurs textes de synthèse (Chambat, 1994b* ; Jouët, 2000*), et de quelques autres (Mallein,Toussaint, 1994a* ; Scardigli, 1994a*), il nous faut retracer en quelques lignes la genèse de cette approche, ainsi que les aspects pluriformes de son développement, avant de présenter plus en détails les postulats sur lesquels s'appuient les recherches relevant d'une sociologie de l'usage.

1 – EXEGESES D'UNE GENESE

Josiane Jouët souligne la coïncidence très grande en France entre les premières études sur les outils de communication et les premières études de sociologie des usages. Selon elle, les premières études sont menées au sein du Département de la Recherche Prospective de l'INA et la première publication qui « vulgarise » la notion d'usage est l'étude de Baboulin, Gaudin et Mallein intitulée *Le magnétoscope au quotidien : un demi-pouce de liberté* (1983). Elle souligne que, de manière assez étonnante et spécifique à la France, les premiers travaux sur les « nouveaux outils de communication » n'ont pas été conduits par des chercheurs spécialistes de la communication ou des médias de masse. Développée en marge des modèles classiques des sciences de l'information et de la communication (diffusion des médias de masse, sémiologie…) la sociologie des usages des TIC, s'est d'abord déployée de façon relativement confidentielle. C'est seulement sous l'impulsion des appels d'offre lancés par la Direction Générale des Communications (DGT), le Centre National d'Etudes des Télécommunications (CNET) et le Ministère de la Recherche que des travaux se développent dans cette perspective.

Plusieurs références bibliographiques attestent l'émergence de cette approche au cours des années quatre-vingt (Marchand et Ancelin (Dir.), 1984 ; Jauréguiberry, 1989 ; Perriault, 1989 ; Proulx et Tahon, 1989), mais c'est surtout à partir du début des années quatre-vingt dix que semble se développer et s'affirmer la sociologie des usages. Le nombre de plus en plus important de productions scientifiques revendiquant ce mode d'appréhension, ainsi que la publication de plusieurs bilans théoriques ou « constats d'étape » au milieu des années quatre-vingt dix, attestent une convergence importante

autour de la question des usages et des usagers des outils de communication durant cette période.

Concernant les sources, et la genèse théorique et disciplinaire de cette approche par l'usage, les interprétations divergent.

Josiane Jouët, de son côté, souligne la relative indépendance de la sociologie des usages vis-à-vis des problématiques de la réception développées au sein de la sociologie des médias de masse britannique. Elle insiste plutôt sur l'influence des réflexions développées dans le champ de la sociologie politique, de la sociologie du changement social, et de la sociologie des modes de vie. *« En fait, les problématiques qui ont joué, en France, le rôle de premier ferment dans le courant de la sociologie des usages ne viennent pas tant du champ de la communication, que de nouvelles approches sociologiques issues de l'après 1968, qui se sont penchées sur les transformations de la société. Les problématiques de la sociologie des modes de vie, de la famille et du travail, particulièrement fécondes à cette période, sont alors marquées par le courant de l'autonomie sociale. Une abondante littérature constate l'ébranlement des structures d'appartenance traditionnelle (la déconstruction des classes sociales, la désaffection de la religion, des syndicats…), la crise des institutions (l'éducation nationale, la santé, la famille), l'effritement des idéologies, autant de facteurs de changement qui s'accompagnent de pratiques sociales inédites.* » (Jouët, 2000*, p.494). Elle évoque également les emprunts conceptuels faits à l'éthnométhodologie, à la sociolinguistique et à la sociologie de l'innovation, pour l'étude du rapport social aux outils de communication.

D'autres auteurs décrivent un glissement plus général, au cours des années quatre-vingt, des problématiques appliquées aux innovations techniques, à la communication et aux médias, vers une perspective de l'usage (Breton et Proulx, 1989 ; Chambat, 1994b* ; Mallein, Toussaint, 1994a* ; Scardigli, 1994a*). Victor Scardigli, comme Philippe Mallein et Yves Toussaint, mettent en relief le passage, dans les travaux scientifiques, d'une approche « techno-logique » ou « techno-sociale », dominante dans les années soixante-dix et privilégiant une analyse centrée sur l'offre technique et sa performativité sociale, une mise en relation causale entre innovations technologiques et changement social, à une approche « socio-technique », au sein de laquelle l'usage des TIC est abordé comme une négociation entre l'offre technique et la demande sociale.

Enfin, il semblerait que les écrits de Michel de Certeau sur les arts de faire quotidiens (De Certeau, 1990) constituent l'une des sources d'inspiration unanimement revendiquées par les tenants de l'approche par l'usage, notamment pour ceux qui se penchent sur les modalités d'appropriation et les usages détournés des innovations techniques.

2 – UN « COURANT » SCIENTIFIQUE PLURIDISCIPLINAIRE ET MULTIFORME

Si les théoriciens de la sociologie des usages des TIC ne s'accordent pas sur les origines de cette approche, Pierre Chambat et Josiane Jouët insistent conjointement sur la diversité des sources théoriques, paradigmatiques et disciplinaires nourrissant ce champ, et plus encore, sur la pluridisciplinarité, voire sur l'hétérogénéité de ce « courant ».

Pierre Chambat souligne que la sociologie des usages n'apparaît pas à l'origine comme un courant homogène et constitué, et qu'elle ne forme pas une sous-discipline reconnue de la sociologie, « *disposant, telle la sociologie du travail, d'une légitimité repérable à des signes institutionnels* » (Chambat, 1994b*, p.254). Les études qui s'apparentent, de façon plus ou moins explicite, à ce courant, recouvrent en réalité une mosaïque de recherches, aux confins de la sociologie de la technique, de la communication et des modes de vie (Chambat, 1994b*). Six ans plus tard, Josiane Jouët prolonge ce constat : *« En l'absence de références théoriques constituées et de modèles à appliquer, la sociologie des usages s'est donc forgée dans une effervescence de bricolage intellectuel et d'artisanat conceptuel. »* (Jouët, 2000*, p.493). Elle remarque également la faiblesse numérique des chercheurs français qui revendiquent leur appartenance à ce champ à son origine.

Pierre Chambat s'attache à montrer que la notion même d'usage « *au-delà de son évidence pour le sens commun, (…), recouvre des acceptions multiples, qui diffèrent selon la relation établie entre la technique et le social* » (Chambat, 1994b*, p.249), et fait l'examen des approches diversifiées de l'usage qui se développent en sociologie de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation. Enfin, il souligne la nature plurielle de cette notion et sa capacité à cristalliser les oppositions plus qu'à faire émerger un courant sociologique propre : « *Alors que la question des usages occupe une place importante, voire croissante, dans la sociologie des TIC, le contenu et le statut théorique de la notion sont loin de faire consensus. Il serait vain de prétendre en apporter ici une définition, car sa signification résulte d'options théoriques qui la dépassent : elle participe en effet de débats qui opposent, en sociologie, l'agent et l'acteur, les niveaux micro et macro, la technique et le social, l'empirisme et la théorie critique. Elle constitue donc moins un point d'appui de l'analyse qu'un noeud de difficultés (…). Notion carrefour, l'usage peut cependant être l'occasion de confrontations entre les disciplines qui se partagent le champ de la communication. »* (Chambat, 1994b*, p.263).

Les actes de colloque parus en 1992 sous la direction de Pierre Chambat, et intitulés *Communication et lien social. Usages des machines à communiquer* (Chambat (Dir.), 1992*), témoignent bien de la diversité des chercheurs et des recherches francophones dans le champ de la sociologie des usages, au début des années quatre-vingt-dix. Cet

ouvrage, qui rassemble les principaux chercheurs français apparentés à cette approche, met bien en relief l'hétérogénéité de leurs travaux, tant du point de vue des outils de communication étudiés (Télévision haute définition, câble, télécopieur, minitel, systèmes de télésurveillance, cartes à mémoire, micro-informatique domiciliaire…), que des approches développées (des réflexions assez générales sur les « machines à communiquer » – Guillaume, Chambat ; des réflexions en amont, questionnant l'hybridation des outils techniques, et des valeurs culturelles et sociales – Quéré ; des réflexions s'apparentant à une sociologie politique – Sfez, Musso ; ou encore des ethnographies plus ciblées sur les usages de certains TIC – Toussaint, De Gournay). Cependant, malgré cette diversité, l'ensemble des contributeurs se rassemble autour d'un noyau commun de principes ; cet ouvrage marque le dynamisme de la réflexion en termes d'usages en France et consacre, comme le souligne Pierre Chambat, la naissance d'un véritable « collège invisible ».

Cette diversité, cet éclatement des interprétations relatives à la genèse de ce courant, et ce foisonnement conceptuel expliquent en grande partie la difficulté de tracer des délimitations nette au sein des travaux sur les TIC pour qualifier ceux qui relèvent de la sociologie des usages.

Cependant, cette pluridisciplinarité et cette hétérogénéité des recherches n'est pas nécessairement péjorative, même si, Pierre Chambat et Josiane Jouët reprochent à l'ensemble des travaux inclus dans la sociologie des usages de s'apparenter parfois plus à une somme de recherches hétéroclites, à un catalogue d'enquête ciblées et autonomes, qu'à un véritable courant de recherche.

3 – UN CADRE THEORIQUE COMMUN

En dépit de cette hétérogénéité, la sociologie des usages se déploie autour d'un noyau commun de postulats et de ruptures.

C'est en premier lieu par opposition aux partis pris déterministes que se sont développées les premières recherches privilégiant une approche par l'usage. L'un des premiers principes épistémologiques structurant ces travaux consiste, en effet, à renouveler le lien établi entre technique et société. Précédemment pensé isolément, puis en termes d'opposition, pour enfin faire l'objet d'une approche causale, le couple technique/société, est au cœur des réflexions de ces chercheurs en sciences sociales.

Malgré leurs points de vue nuancés sur la question, ils insistent unanimement sur les médiations qui s'opèrent entre ces deux entités, qu'elles soient temporelles, culturelles, sociales, ou symboliques. Selon eux, une innovation technique, quelle qu'elle soit, ne naît jamais et ne se diffuse jamais dans un vide social, comme semblent le penser les tenants déterministes de l'idéologie de la « société de l'information ». Bien au contraire,

les TIC sont avant tout le produit d'un processus de production puis d'insertion sociale, qui s'agrège à des formes d'organisation et à des régimes pratiques préexistants.

Fort de ce postulat, les chercheurs analysent ainsi la dynamique des innovations, depuis leur conception, jusqu'à leur appropriation par les différentes catégories d'usagers, en établissant des modèles de cycles temporels, des généalogies de sédimentation socio-technique, des types d'usages et d'usagers. Dans la perspective d'une réflexion sur le changement social, et à partir d'enquêtes empiriques ciblées, ils tendent à minimiser les bouleversements *induits* par les nouvelles offres techniques et mettent plutôt en relief les changements sociaux plus larges auxquels répondent – ou dans lesquels s'insèrent – ces innovations.

Car enfin, le principe méthodologique commun à tous les chercheurs revendiquant une approche par l'usage consiste à observer les pratiques réelles, de conception, de diffusion, d'usage, mais aussi de construction des représentations et du sens de la technique, au travers d'enquêtes de terrain sociologiques, microsociologiques ou ethnographiques.

Afin de ne pas se limiter à ce résumé succinct des quelques grands principes formant le socle épistémologique de la sociologie des usages, et de façon à présenter plus en détails les enquêtes menées dans ce cadre, la suite de cette partie va être consacrée à décliner ces différents points en multipliant les références précises.

Les prochains paragraphes de cette partie, seront divisés et déclinés à partir de ce que nous considérons comme les deux principaux postulats développés par les sociologues de l'usage. Tout d'abord, le paradigme théorique qui sert de soubassement épistémologique à tous leurs travaux, qui consiste aborder l'usage des TIC à partir de la double médiation sociale et technique qui s'opère entre les outils de communication et leurs utilisateurs. Ensuite, un des principes qui organise les multiples recherches menées à propos des usages des TIC : construire une pensée renouvelée des interrelations entre innovations techniques et changements sociaux.

B – USAGE DES TIC : UNE DOUBLE MEDIATION TECHNIQUE ET SOCIALE

Le principe premier sur lequel repose la sociologie des usages consiste à postuler que « *les pratiques de communication s'élaborent (…) autour d'une double médiation. Cette dernière est à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique, mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressourcent dans le corps social.* » (Jouët, 1993a*)

Héritière de plusieurs traditions de recherche ayant théorisé les interrelations entre technique et société, la sociologie des usages reprend à son compte le débat qui oppose, depuis la révolution industrielle, philosophes, historiens et sociologues, autour de la question des rapports – antagonisme, complémentarité, sujétion, métissage… ? – entre culture et techniques (Mercier, 1993, p.331). Forte de ses emprunts à l'anthropologie des sciences, et à l'histoire sociotechnique des innovations, elle reconnaît la double origine des pratiques médiatiques technicisées : la formation des usages des outils d'information et de communication relèverait d'un double mouvement de « technicisation de la culture et d'acculturation de la technique », selon la formule titre utilisée par Pierre-Alain Mercier (Mercier, 1993).

A l'appui de cette approche en termes d'ajustement réciproque entre technique et social, les sociologues de l'usage des TIC construisent des modèles d'analyse échappant aux visions déterministes, qu'elles soient technique ou culturelle : « *Le rappel de l'essence culturelle de la technique nous met en garde contre la tentation d'une démarche déterministe qui poserait le problème en termes d'impact mécanique de l'offre technique sur les formes culturelles. A l'opposé les approches étroitement « culturalistes » tendent à nier toute incidence de la technique, « produit culturel parmi d'autres », au profit d'une recherche de la « reproduction », ou de la révélation d'évolutions latentes dans l'utilisation d'une innovation technique. Entre ces deux extrêmes, le constat largement admis d'une évolution conjointe de l'environnement technique et des cultures quotidiennes milite en faveur d'analyses en termes d'interactions incessantes entre culture et technique.* » (Mercier, 1993, pp.331-332). Comme le souligne Pierre-Alain Mercier, l'étude de ces interactions se situe à trois niveaux distincts : au moment de la genèse de l'innovation technique, lors de son inscription dans des pratiques culturelles préexistantes, et surtout, au moment où se déploient les formes d'usages spécifiques aux différents utilisateurs des techniques.

Avant de revenir en détail sur ces diverses co-constructions dans un prochain chapitre, il nous faut mieux expliciter auparavant ce que sous-tend ce parti pris, ses origines théoriques et ses déploiements, et préciser de quelle manière les spécialistes

français des TIC articulent leur propos, tant du côté des « empreintes de la technique » que du côté des appropriations socioculturelles des « machines à communiquer ».

1 – THEORIES DE LA MEDIATION SOCIO-TECHNIQUE : PENSER LES AJUSTEMENTS RECIPROQUES ENTRE TECHNIQUE ET SOCIAL

La médiation réciproque entre technique et social est au cœur de la réflexion des sociologues de l'usage, et tout particulièrement de celle de Josiane Jouët. En 1993, dans un article théorique qui apparaît central à nos yeux (Jouët, 1993a*), elle pose les jalons de ce modèle de double médiation qui, par le biais de l'observation *in situ* de la mise en œuvre sociale des techniques de communication, reconnaît que « *l'irruption de l'ordre technique dans le procès de communication n'en exclut pas pour autant la part de social dans le contenu de l'action.* » (Jouët, 1993a*, p.17)

Elle précise dans ce texte les origines théoriques et disciplinaires de cette approche et récapitule les modèles qui ont, avant le sien, postulé l'interrelation entre dispositifs techniques et dispositions sociales. Elle insiste en particulier sur l'approche historique développée par Patrice Flichy, qui refuse toute séparation radicale entre la construction technique d'un objet et sa construction sociale. Puis elle rappelle l'apport fondamental de l'anthropologie des sciences, qui dissolve le grand partage entre découvertes scientifiques et processus sociaux, en insistant tout particulièrement sur le modèle de la traduction développé par Latour et Callon, et l'analyse des séries d'alliances formées entre acteurs humains et non humains qu'il autorise. Enfin, dans un autre article, publié la même année (Jouët 1993b), elle rend également hommage aux travaux des ethnométhodologues et des sociolinguistes qui rendent compte des interactions complexes entre les dispositifs techniques et leurs utilisateurs.

Reprenant les filiations théoriques dégagées par Josiane Jouët, précisons maintenant les postulats de ces trois sources de la théorie de la médiation.

Tout d'abord, pour mieux s'opposer aux discours postulant l'avènement de grands changements sociaux sous l'*impact* des nouveaux outils de communication, qui semblent avoir négligé la préexistence sociale de cadres et de pratiques et considéré l'innovation technique indépendamment des conditions de son adoption, les sociologues de l'usage des TIC s'approprient les travaux théoriques de la sociologie de l'innovation et de l'histoire sociotechnique, et tout particulièrement le modèle qui sera proposé par Patrice Flichy en 1995 dans son ouvrage *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation* (Flichy, 1995*).

Souhaitant organiser une articulation complexe et interactive, détachée de tout déterminisme, entre technique et société, et adopter une perspective processuelle et interactionniste, Patrice Flichy s'appuie sur le concept central de cadre de référence socio-technique. Il s'attache à décrire les trois temps structurant la genèse puis la

stabilisation de ces cadres : le premier correspond à la préhistoire de l'innovation durant laquelle diverses histoires parallèles non liées entre elles se déploient : celles liées aux communautés techniques (cadre de fonctionnement) et celles relatives à des ensembles sociaux beaucoup plus larges, correspondant à ce que l'on a appelé l'histoire des mentalités, des imaginaires sociaux, ou l'histoire de la longue durée (cadre d'usage). Le second temps, période particulièrement instable où se superposent des projets parfois contradictoires et où convergent des éléments utopiques et imaginaires, correspond à une phase d'indétermination dans les choix techniques (phase de l'objet-valise). Enfin, le troisième temps, la phase de l'objet-frontière, est une phase de levée des ambiguïtés, de passage de l'utopie à la réalité, de l'abstraction à la concrétisation, où s'affrontent et négocient différents acteurs pour trouver un accord et stabiliser le cadre sociotechnique. Alors que le second temps correspond à un temps d'incertitude et d'ouverture, le troisième aboutit généralement à un phénomène de verrouillage technologique.

Ce modèle de stabilisation progressive des cadres de références, invitant les chercheurs à prendre en compte les interactions constantes entre évolutions scientifiques, techniques et sociétales, met aussi en relief le rôle structurant des imaginaires quant à l'action des innovateurs et des utilisateurs. Il constitue une source théorique importante pour l'ensemble des sociologues de l'usage des TIC. A la suite de Patrice Flichy, les sociologues de l'usage s'attacheront à décrire les processus d'élaboration et de stabilisation des usages sociaux des outils de communication, à partir du principe selon lequel les dispositifs techniques et leurs usages ne se déploient jamais dans un vide social : « *Aucune innovation ne peut se développer sans se modifier pour trouver des utilisateurs et des propagandistes. Elle ne peut le faire qu'en rencontrant les manières de vivre et de travailler de son époque. A leur tour, les changements de ces modes d'organisation sociale rendent réalisables des services et produits nouveaux qui n'étaient pas apparus plus tôt, alors même qu'ils étaient possibles. Ni le transistor, ni la télévision de masse, ni Internet ne sont apparus dès le moment où le progrès technique les a autorisés : il a fallu toute une alchimie technique, économique et sociale pour qu'ils surgissent. Bref, si rapide et si intense que soit le progrès technique, il s'inscrit toujours dans un système socio-technique complexe.* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.14)

Parallèlement, comme le souligne Josiane Jouët, « *l'usage des nouvelles techniques est aussi analysé à partir du modèle de la traduction [Callon, 1989] qui s'opère entre l'individu et l'objet technique. Le mode d'emploi, comme support didactique, joue un rôle de « passeur » de la machine vers l'usager. L'usager ignore certains éléments de l'appareil, en réinterprète d'autres, ou se plie au style socio-technique de la machine. La traduction s'effectue au travers d'une négociation permanente entre l'outil et l'usager [Boullier, 1989]. »* (Jouët, 1993b, p.374-375).

Dans le champ de recherche sur les TIC, Madeleine Akrich et Dominique Boullier sont les deux principaux héritiers des théories de la sociologie de l'innovation.

Conjuguant les apports de ce courant de pensée – qui se penche essentiellement sur le processus de création technique et les controverses qui y sont associées – avec ceux de la sociologie de l'action (Akrich, 1993* ; Boullier, 1995), ces deux chercheurs dépassent la distinction fondamentale entre hommes et machines, pour développer une approche en termes d'ajustements réciproques. Très tôt, ils s'intéressent à l'intégration de l'usage par les concepteurs tout au long du processus innovatif, aux phénomènes de traduction opérés entre l'outil de communication, son mode d'emploi et les utilisateurs, ainsi qu'aux régimes d'ajustement – ou coordination – entre les dispositifs techniques et leurs usagers. Dans cette perspective, ils étudient ensemble l'élaboration des modes d'emploi, *« document dans lequel la mise en scène des utilisateurs est, sinon la plus aboutie, du moins tout à fait explicite*. » (Akrich, 1993*, p.39). Poursuivant ensuite leurs travaux de recherche séparément, ils développent ces modèles théoriques à propos de l'usage d'outils de communication aussi variés que les distributeurs automatiques de billets dans les gares, les systèmes de télésurveillance, ou le courrier électronique.

Au milieu des années quatre-vingt dix, Dominique Boullier réalise, par exemple, une étude pour le Plan Urbain, la SNCF et la RATP (Boullier, 1996a*, 1996b), dans laquelle il analyse l'usage des automates – distributeurs automatiques de titres de transport, de billets, et de nourriture – placés dans les gares. Dans cette étude, il s'attache à décrire la variété des régimes d'ajustement possibles entre ces machines et leurs usagers : « *Les acteurs continuent en effet de faire varier leur régime de prise sur le monde, leur mode d'ajustement, au coeur même des dispositifs techniques et spatiaux qui ne sont pas programmés "à sens unique". Cette capacité de réinvention qui est constitutive du processus d'usage a désormais suffisamment été montrée.* » (Boullier, 1996a*, p.110).

De son côté, Madeleine Akrich poursuit ses travaux sur l'intégration des représentations de l'usager (et du concepteur) dans l'objet technique lors de sa conception, et sur les phénomènes de médiation qui s'opèrent entre l'outil et son utilisateur. Après avoir mené une enquête, en collaboration avec Cécile Méadel, sur les dispositifs de télésurveillance et les critères présidant aux choix de leur fonctionnement technique (Akrich, Méadel, 1996), elle étudie les usages variés de la messagerie électronique chez les chercheurs (Akrich, Méadel, Paravel, 2000). Dans le compte-rendu de cette recherche, elle et ses collaboratrices s'attachent « *à mettre en évidence les relations qui existent entre certaines particularités techniques du dispositif que constitue le courrier électronique et les usages qui en sont faits par les personnes qui ont fait l'objet de l'enquête [Akrich 1992, Latour 1993] ; il ne s'agit ni de verser dans le prophétisme technologique qui a tendance à tenir pour acquise la transformation de certaines fonctionnalités en usages généralisés, ni de postuler que tous les usages constatés s'expliquent par l'existence préalable de besoins bien identifiés, miraculeusement remplis par le dispositif technique* », mais bien de considérer, à l'instar de Dominique Boullier ou Guillaume Latzko-Toth, les usagers comme véritables acteurs de la construction de l'usage et, partant, de l'outil de communication lui-même (Boullier, 1996a* ; Latzko-Toth, 2001).

Enfin, une troisième source théorique nourrit la réflexion des sociologues de l'usage des TIC à propos des médiations réciproques entre dispositifs de communication et usagers : « *L'approche socio-linguistique et conversationnelle montre, quant à elle, la complexité du statut de l'objet technique par rapport à l'activité communicationnelle. Loin d'être une « boîte noire », le médium en tant qu'objet technique incorpore plusieurs aspects de la relation interactionnelle, comme en témoigne l'analyse du visiophone [Fornel, 1988] et de la messagerie conviviale [Fornel, 1989].* » (Jouët, 1993b, p.374-375). Les ethnométhodologues et les sociolinguistes, outre leurs études sur les interactions pratiques entre les outils de communication et leurs utilisateurs, vont développer une analyse approfondie des constructions symboliques liées à ces outils, et tout particulièrement s'intéresser aux statuts – outil, arme, « artefact communicationnel », « objets communicants », « machines à communiquer » – qui leur sont attribués (Quéré, 1992* ; De Fornel, 1992*).

Louis Quéré s'intéresse au problème de la « *construction sociale de l'individualité et de la socialité des objets techniques* ». Dans ce cadre, il s'interroge sur notre capacité à créer des associations entre des objets techniques et des valeurs plus abstraites : « *celle, par exemple, qui lie le destin d'entités abstraites, issues de constructions purement théoriques, tels la « communication », le « développement de la communication » ou l' « espace public », à des boîtes noires bourrées d'électronique, définies par un fonctionnement opératoire. Ou encore, celle qui rend ces mêmes boîtes noires capables d'affecter nos pratiques, nos jeux de langage, nos idéaux, nos valeurs, nos cadres normatifs ou nos croyances, en tant qu'ils sont constitutifs d'une forme culturelle de vie. Ce qui devient ainsi étrange, c'est d'abord notre façon de doter les objets auxquels nous avons affaire, qu'ils soient naturels ou techniques, d'une capacité d'action, de réaction, de relation ou d'efficacité causales, en considérant que se sont là des propriétés intrinsèques dont ils disposent en tant qu'objets se tenant d'eux-mêmes. Ce qui devient étrange aussi c'est notre capacité de connecter et de croiser des choses d'espèces complètement différentes – par exemple des objets concrets, définis par leur fonctionnement opératoire, et des idéaux ou des « construits théoriques » – tout en assurant un sens à ces hybridations (…).* » (Quéré, 1992*, pp.30-31). Le principe qui préside à son analyse consiste à considérer « *qu'il n'y a pas de machine à communiquer en soi, qu'un objet ou qu'un dispositif devient une telle machine par une dotation, pratique et discursive, d' « intériorité », bref, que le fait que certains objets soient identifiables, observables, utilisables, analysables, descriptibles comme machines à communiquer, que ce soit pour l'usage ou pour le discours, est de part en part une construction sociale dont il faut rendre compte.* » (Quéré, 1992*, p.32). Pour ce faire, il rejette le postulat traditionnel d'une externalité entre les hommes et les objets, pour privilégier une analyse internaliste de la connectivité ou de l'hybridation de ces deux entités au sein des outils techniques. Il s'attache tout particulièrement à analyser le moment clé durant lequel ces objets sont pourvus d'une « intériorité » indépendante de

leur fonctionnement opératoire : celui de *« leur incorporation dans nos pratiques sociales et de l'implantation en eux de nos capacités, de nos usages et des systèmes symboliques qui médiatisent nos pratiques »*, de leur affiliation « *à un univers socioculturel de croyances, de normes, de valeurs, de concepts et de rituels* » (Quéré, 1992*, p.32).

De son côté, et selon une inflexion plus interactionniste et conversationnelle, Michel de Fornel analyse les usages expérimentaux du visiophone à Biarritz et questionne lui aussi le statut de « machine à communiquer » qui lui est conféré (De Fornel, 1992*). Après avoir détaillé les compétences et les ajustements interactionnels mis en œuvre par les utilisateurs du visiophone, en comparant notamment ce dispositif avec les caractéristiques d'une communication en face-à-face, Michel de Fornel conclut son article en soulignant que le visiophone n'est pas un simple outil mais un véritable « artefact interactionnel » : « *il n'acquiert ce statut que par l'émergence progressive de pratiques et de compétences. Pour que le visiophone puisse fonctionner comme "machine à communiquer", structure médiatisante, il faut développer un sens pratique et réaliser un travail interactionnel continu de mise en forme de l'interaction. L'activité pratique qui consiste à s'ajuster à l'objet technique pour réaliser une interaction focalisée opère une double transformation portant à la fois sur l'objet technique et sur l'interaction : elle transforme à la fois l'apparence de l'objet technique en faisant de celui-ci un artefact interactionnel et celle de l'interaction focalisée qui devient une interaction-médiatisée-par-un-objet-technique.* » (De Fornel, 1992*, p.235). Il renseigne ainsi, à partir d'un cas d'interaction précis, les modalités de construction réciproque, ou de co-ajustement, des objets techniques et des actions des usagers.

Ces trois courants de pensée et leurs dispositifs théoriques – l'histoire socio-technique, la sociologie des sciences et de l'innovation, et l'ethnométhodologie – ont largement nourri les travaux de recherche sur les usages des TIC, en démontrant la double incorporation de la technique dans le social et du social dans la technique. Cependant, le rôle respectif de l'une et l'autre de ces entités n'est pas abordé de façon homogène dans l'ensemble de ce champ d'étude : comme le souligne Josiane Jouët, « *l'analyse des pratiques sociales qui se tissent autour des nouveaux outils de communication a donné lieu à diverses approches théoriques et empiriques qui se distinguent selon la place qu'elles accordent respectivement au fait technique ou au fait social. Les premières études sociologiques ont surtout privilégié l'observation du social et développé des modèles d'analyse qui récusent le déterminisme technique. Ces travaux et d'autres analyses, se rattachant entre autres aux domaines de la cognition et de la sociolinguistique, ont néanmoins peu à peu réintroduit l'observation de l'objet technique comme élément constitutif du processus de communication.* » (Jouët, 1993b, p.373).

Nous ne pouvons que rejoindre le constat de Josiane Jouët concernant la domination, dans le champ d'étude sur les TIC, des approches privilégiant l'analyse de

l'acculturation de la technique sur celles détaillant les empreintes de la technique sur les utilisateurs, nous y reviendrons. Mais avant tout, déclinons à présent plus en détail ce que les sociologues de l'usage désignent lorsqu'ils évoquent, tour à tour, les effets produits par la médiation technique et la médiation sociale.

2 – L'EMPREINTE DE LA TECHNIQUE

En premier lieu, arrêtons-nous sur l'aspect le moins souvent traité par les sociologues de l'usage des TIC, celui qui consiste à étudier l'empreinte de la technique sur les pratiques communicationnelles, et plus largement, sur les pratiques cognitives des usagers.

D'après Josiane Jouët, « *plusieurs travaux soulignent que le contenu de la technique, sa logique, son mode d'emploi ne sont pas neutres dans la construction des usages. Ainsi, la qualité de l'architecture langagière des systèmes interactifs est fondamentale (…). Les techniques digitales paraissent, en effet, comme des opérateurs de l'action. Elles confrontent l'individu à la matérialité de la technique, aux valeurs de rationalité et de productivité que ces objets véhiculent. L'usager doit acquérir des savoir-faire opératoires, respecter des codes techniques et suivre la logique interne de l'objet. (…) La technicisation de la pratique s'observe dans l'accomplissement de toutes les activités ordinaires par le biais des techniques digitales [Jouët, 1990]. Les opérations d'information, de services mais aussi de jeux et de communication interpersonnelle, deviennent composées d'ordres, de sélection, de suivi séquentiel et de mise en mémoire qui assurent l'efficacité de l'action*. » (Jouët, 1993b, p.374-375).

Faisant sien ce postulat, Josiane Jouët est une des premières scientifiques françaises à étudier l'influence de la machine sur l'architecture mentale des individus. A l'appui d'une série d'articles (Jouët, 1992*, 1993a*, 1993b), elle montre comment les utilisateurs se plient aux procédures logiques incorporées dans les dispositifs techniques pour pouvoir les faire fonctionner correctement. D'une part, le respect de l'architecture de la technique (notamment de sa nature informatique, digitale ou interactive) conduit l'utilisateur à acquérir des savoir-faire spécifiques, à apprendre les procédures opérationnelles adéquates, à construire une connaissance minimale des fonctionnalités de l'outil, bref, à plier sa pratique aux impératifs techniques des outils : c'est ce qu'elle nomme la technicisation des procès de communication. D'autre part, les outils de communication informatisés sont porteurs de valeurs spécifiques, comme celles de rationalité, de performance, d'ordre et de cohérence, qui pénètrent les pratiques.

Dans une perspective assez proche de celle déployée par Josiane Jouët, Pierre Chambat, à l'occasion d'un article publié dans la revue *Esprit*, examine les problèmes posés par l'intégration de systèmes technologiques au domicile vis-à-vis des usages et des conceptions sociales antérieures de l'habitat (Chambat, 1992b*). Il montre en effet

que la domotique, en tant qu'elle fait pénétrer la technique au sein de l'espace privé, modifie le rapport de l'habitat à l'extérieur ; mais plus encore, il met en relief le caractère injonctif des régimes d'action incorporés dans les dispositifs techniques, et nous met en garde contre le risque d'autonormalisation que contient en germe l'incorporation de nos routines d'usage dans les programmes de ces dispositifs techniques : « *Apprendre l'homme à la machine, c'est rendre ses habitudes machinales et par là même visibles, extérieures et rigides. (...) Le risque est alors moins d'être bloqué par une panne ou agressé par un dérèglement (...) que d'être pris au piège de ses propres routines ou de ses choix programmées et érigés en normes. La machine sanctionne tout incartade ou écart, l'usage normal se retourne contre l'usager inconstant.* » (*Id*., p.112)

Peu nombreux seront les spécialistes des usages TIC qui, à la suite de ces deux chercheurs, et à partir de travaux empiriques, s'attacheront à analyser l'influence des dispositifs techniques sur les activités cognitives des individus (sur ce thème, voir Greenfield, 1994 et Lévy, 1992*). Néanmoins, parmi eux, certains chercheurs reconnaissent l'existence d'affinités entre les caractéristiques des objets techniques et certains modes de comportements, et admettent la capacité de l'objet technique à inscrire les comportements dans un cadre interactif spécifique. Dès 1994, Marc Guillaume, dans un numéro de la revue *Réseaux* consacré à « la communication itinérante », signale les changements sociaux qui pourraient être apportés par les caractéristiques inédites de portabilité et de mobilité des téléphones cellulaires (Guillaume, 1994*). Chantal de Gournay explore, très tôt, les évolutions sociales et organisationnelles que porte en germe la possibilité technique de joindre et d'être joint en tout lieu et à tout moment, et s'intéresse notamment aux modifications contemporaines des rapports à l'espace et au temps (De Gournay, 1989, 1992*, 1994*).

Mais ce sont surtout les empreintes techniques sur les formats de communication et les modes de relations sociales qui seront abordées par les sociologues des usages des TIC, mettant en lumière l'« *homologie structurelle entre dispositif technique opératoire et forme de l'échange interpersonnel* » (Jouët 1993a*)[3]. Par exemple, Christian Licoppe montre, à l'appui d'une triple enquête sur les usages du téléphone de maison, du téléphone mobile et des mini-messages sur mobiles, que la façon d'entretenir des liens avec ses proches est en partie modelée par l'outil de communication utilisé. Il met notamment en relation les particularités techniques du téléphone mobile et le développement d'un mode de relation dit « connecté » : la multiplication des petits gestes de communication, en tous lieux et à tous moments, semble facilité par l'accessibilité et la minimisation des efforts permis par cet outil (Licoppe, 2002*).

Enfin, on trouvera également, parmi les recherches des sociologues de l'usage, plusieurs travaux sur les nouveaux langages et modes d'expression crées par

[3] Sur ce thème, on consultera notamment les références suivantes : Toussaint, 1992b*; Jouët, 1993a* ; De Gournay, 1997b* ; Boullier, 1996a* ; Boullier 2000 ; Licoppe, 2002*.

l'utilisation de certains dispositifs techniques de communication, notamment écrite. On se reportera en particulier aux études suivantes : sur les messageries – minitel puis électroniques – (Toussaint, 1992b* ; Jouët,Toussaint, 1994 ; Céria, 1995 ; Hert, 1999 ; Akrich, Méadel, Paravel, 2000), les forums de discussion sur Internet (Beaudouin, Velkovska, 1999 ; Mondada, 1999 ; Verville, Lafrance, 1999), les échanges de SMS (Rivière, 2002*) ; ainsi qu'aux l'analyses transversales des nouvelles formes d'écriture développées avec l'usage des TIC, proposées par Pierre Lévy et Franck Ghitalla (Levy, 1992* ; Ghitalla, 1999).

Bien qu'ils reconnaissent que l'empreinte de la technique sur les pratiques puisse conduire à l'émergence de nouveaux modes de relation et de nouveaux modèles d'action, les sociologues de l'usage des TIC intègrent néanmoins la possibilité, pour les usagers, de dépasser ce déterministe technique : à l'instar de Josiane Jouët, ils montrent que la souplesse d'usage de ces outils permet, malgré le respect de la rationalité technique, l'élaboration de modes de faire personnalisés, la mise en place d'une relation spécifique et individualisée entre l'homme et la machine, l'adaptation des médias aux usages particuliers des individus (Jouët, 1993a*). Autrement dit, les sociologues de l'usage des TIC ne se contentent pas d'analyser l'empreinte de la technique, mais s'attachent également – surtout devrait-on dire –, à l'analyse de l'acculturation de la technique.

3 – L'ACCULTURATION DE LA TECHNIQUE : MEDIATIONS SYMBOLIQUES ET SOCIALES

En quoi consiste cette notion d' « acculturation de la technique » ? Selon Pierre-Alain Mercier, « *cette idée sous-tend les observations et les analyses qui sont faites de l'apparition et du développement d'usages « sociaux » autour – ou à côté – des nouveaux systèmes techniques. Il s'agit d'en montrer la diversité, à l'encontre des présupposés déterministes ; de repérer les logiques proprement culturelles à l'œuvre dans l'usage – voire dans le non-usage – d'innovations qui s'inscrivent dans un espace culturellement constitué, et dont le mode d'appropriation devrait refléter des formes de rationalité – ou d'irrationalité – extérieures aux normes du système technique. A cet égard, la diffusion de l'information domestique, celles de la télématique, de la péritéléphonie ou de la péritélévision (magnétoscopes, nouveaux réseaux, etc.) ont constitué des terrains d'observation privilégiés.*» (Mercier, 1993, p.333). Autrement dit, il ne s'agit plus d'étudier comment les dispositifs techniques marquent de leur empreinte les pratiques sociales, mais bien, à l'inverse, d'analyser la manière dont les divers groupes sociaux ou types d'usagers, tant par leurs opérations pratiques que par leurs constructions intellectuelles, donnent du sens aux objets techniques, en transforment l'usage et inscrivent leur utilisation dans un univers symbolique particulier.

Cette perspective, privilégiant l'analyse de l'insertion socioculturelle des innovations techniques, reste largement dominante dans le champ de la sociologie des usages des TIC (Scardigli, 1994a*), il en sera donc question tout au long de ce rapport. Cependant, il nous a paru utile d'en décliner ici succinctement les ressorts et les principales caractéristiques.

C'est, là encore, Josiane Jouët qui nous fournit un résumé des grandes domaines d'études et des problématiques développés à propos des usages sociaux des TIC[4]: « *L'observation de l'usage social des TIC a, en particulier, mis l'accent sur les formes d'appropriation des objets de communication. Les études démontrent que la technique ne génère pas des usages* sui generis *et que le social joue un rôle déterminant dans ses modalités d'adoption. L'acculturation des techniques repose sur la construction d'une logique de l'usage [Perriault, 1989]. L'usage se fonde sur une généalogie de techniques et de pratiques antérieures et une filiation s'effectue entre l'emploi des nouveaux et des anciens outils de communication (…). La socialisation des outils de communication passe par des modèles de conformité au projet technique, de détournement des applications prescrites voire même de rejet [Laulan, 1985]. (…) De fait, c'est à travers leur banalisation et l'élaboration de pratiques concrètes que les nouvelles techniques deviennent un facteur de transformation des modes de vie [Mercier, 1983]. La pénétration des nouveaux outils de communication dans les foyers est aussi l'occasion d'analyser leur impact sur la vie domestique (ces objets peuvent être, selon les configurations familiales, des facteurs de resserrement ou de distension du lien interpersonnel) et d'observer les effets de génération (Boullier, 1985) et de sexe.* » (Jouët, 1993b, p.373).

Les sociologues de l'usage des TIC s'attachent ainsi à décrire les diverses formes de subjectivités – individuelles et collectives – qui sont apposées par les usagers sur les outils de communication. Ils mettent en relief la multiplicité des pratiques et du sens donné à ces dispositifs techniques et soulignent le rôle central des usagers ordinaires, ou « petits acteurs » pour fixer la « logique de l'usage » (Perriault, 1989) ou construire le sens de chaque technique. Victor Scardigli est particulièrement attentif à l'importance de l'appropriation active de la technique par les acteurs et son intégration dans les modèles culturels, autrement dit, à la production du sens de la technique par ses usages sociaux, voire à la co-invention des TIC par leurs utilisateurs (Scardigli, 1992, 1995). Les sociologues de l'usage des TIC s'attachent donc à décrire les constructions symboliques contrastées des objets techniques, leurs significations d'usage. Ils montrent notamment qu'au gré des discours qui participent de la construction du sens des différents outils de communication, ceux-ci peuvent, par exemple, apparaître comme

[4] Thématiques sur lesquelles nous reviendrons en détail à l'appui de multiples exemples dans les pages consacrées à la construction sociale de l'usage, à la fin de cette première partie.

des instruments de libération et d'autonomie ou au contraire d'aliénation et de contrôle ; et refusent ainsi l'idée d'un déterminisme symbolique.

Dans cette perspective, le rôle des imaginaires est pris au sérieux par les chercheurs en raison de leur effet structurant sur les représentations et les pratiques instituées autour des outils de communication. Victor Scardigli, par exemple, montre dans quelle mesure l'imaginaire collectif du progrès est devenu un moteur puissant de l'action et de la définition des usages réels des technologies (Scardigli, 1992) ; de son côté, Patrice Flichy, qui entreprend une grande enquête sur « l'imaginaire d'Internet » souligne à quel point celui-ci à participé à définir un cadre de référence pour les pratiques (Flichy, 2000).

Dans la suite de cette première partie, nous aurons l'occasion de mieux détailler, à l'appui des exemples fournis par les études de cas des sociologues de l'usage des TIC, les modalités de cette double médiation technique et sociale, notamment celles concernant la formation et la stabilisation des usages des innovations techniques.

Notons pour conclure cette présentation succincte des ressorts théoriques présidant à la reconnaissance de cette double médiation, qu'elle s'est imposée comme préalable à toute étude relative à l'usage des TIC, et qu'elle a permis, tout particulièrement, de renouveler la pensée sur le changement social, et d'aborder l'usage comme une construction socio-technique sans cesse renégociée, permettant ainsi aux chercheurs de dépasser les visions dominantes de l'innovation technique, et notamment celles attachées aux discours sur l'avènement de la « société de l'information ». Ce sont maintenant ces deux domaines d'investigation qui vont successivement retenir notre attention.

C – PENSER AUTREMENT LES RELATIONS ENTRE TIC ET CHANGEMENT SOCIAL

Bien que critiques face aux généralisations hâtives souvent rencontrées concernant le rapport entre diffusion des nouveaux outils de communication et évolution des pratiques sociales, les sociologues de l'usage ne renoncent pas moins à penser cette relation.

C'est avant tout en se démarquant des discours prospectifs en pleine inflation, et en réintégrant l'étude des TIC dans une réflexion plus générale sur le changement social qu'ils parviennent à affirmer la spécificité de leur démarche.

1 – LA CRITIQUE FONDAMENTALE DES IDEOLOGIES TECHNICISTES ET DES DISCOURS SUR LA « SOCIETE DE L'INFORMATION »

Dans le champ de l'étude des médias de masse, et plus encore autour des technologies d'information et de communication, se sont développées tout au long des années soixante-dix, des approches insistant sur la *réception* ou l'*impact* des nouvelles offres techniques sur les individus et les collectivités. Ces travaux, donnant la part belle à l'introduction des innovations par les ingénieurs-concepteurs, les entreprises de télécommunication et les grands acteurs publics, mettaient en avant l'importance de l'offre et, à partir des caractéristiques techniques des objets de communication développés, imaginaient ces outils comme autant de facteurs de changement social. Parmi ces écrits, figurent en bonne place les discours des essayistes, légitimés par une pensée technocratique, qui annoncent l'avènement d'un nouvel ordre social remplaçant la précédente société de consommation de masse : la société de l'information. Ces idéologies technicistes, prises au piège d'un déterminisme selon lequel l'offre technique pourrait à elle seule modifier en profondeur les pratiques, le lien social, les modes d'organisation des collectivités et du territoire, annoncent, très souvent sans l'appui d'enquêtes empiriques, les grands changements sociétaux, voire anthropologiques, qui guettent les sociétés contemporaines.

Alors qu'il est en phase de constitution, l'un des traits communs des productions scientifiques propres au « collège invisible » de la sociologie des usages consiste à critiquer et rejeter avec force les discours postulant l'avènement de la « société de l'information », ou de la « société digitale ». Nombre d'auteurs s'attachent dès les années quatre-vingt, puis tout au long des années quatre-vingt dix, à décrire la genèse, les contours et les principaux postulats de ces discours prospectifs. Parmi ceux-ci, Victor Scardigli, Pierre Chambat et Marc Guillaume sont les trois auteurs qui, selon nous, proposent les analyses et les ruptures les plus explicites vis-à-vis de ces nouvelles prophéties (Chambat, 1992a*,1994a, 1994b*, 2000 ; Chambat (Dir.), 1992* ; Guillaume

(Dir.), 1997 ; Scardigli, 1992, 1994a*, 1994b, 1995).

Victor Scardigli dans un article intitulé « Sociologie de l'information et de la communication » (Scardigli, 1994b), tout comme Marc Guillaume dans la première partie de son ouvrage *Où vont les autoroutes de l'information* ? (Guillaume (Dir.), 1997, pp.21-28), fournissent les dates et les discours clés de cette idéologie de la « société de l'information ».

Marc Guillaume souhaite, pour mieux l'invalider, faire « *le point sur cette utopie informationnelle, sur ce nouveau grand récit sans contenu véritable* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.21). Il retrace l'émergence des discours postulant la communication comme valeur centrale de nos sociétés contemporaines [N. Wiener] et rendant populaire l'idée que les sociétés humaines sont façonnées par les grandes innovations dans les techniques et les régimes de communication [M. Mac Luhan]. Il décrit ensuite le contexte dans lequel s'est déployée cette idéologie de la communication : *« Ce n'est qu'à partir des années soixante-dix que la notion, déjà imprécise et contestable, de société de consommation laissera la place à celle encore plus critiquable de société de communication (ou d'information).On peut reconstituer comment la nouvelle notion s'est cristallisée, repérer l'amorçage d'un processus qui s'enracine à la fois dans un contexte technico-économique bien précis et dans un glissement idéologique. D'une part, une convergence s'esquisse déjà entre l'audiovisuel, la téléphonie et l'informatique répartie. Or, les médias de masse jouent un rôle majeur dans le champ idéologique et culturel, la téléphonie est un secteur économique en pleine expansion et déjà susceptible de multiples développements (télématique, télécopie, téléphone portable), l'informatique fait naître l'espoir de repousser par ses progrès techniques spectaculaires les limites de la croissance. Les trois piliers d'une société de l'immatériel supportent ainsi la promesse d'une nouvelle croissance fondée sur le savoir et la technologie*. » (Guillaume (Dir.), 1997, pp.23-24).

De son côté, Victor Scardigli attribue à Marc Uri Porat [1976], la paternité de l'hypothèse selon laquelle les Etats-Unis seraient devenues une « économie de l'information » : passant au stade post-industriel, l'économie américaine emploierait désormais un pourcentage grandissant de « travailleurs de l'information », les valeurs économiques ne résidant plus dans les matières premières ou le travail manuel mais dans les connaissances incorporées. Selon cette conception, l'information deviendrait la principale richesse et l'enjeu central de nos sociétés. Il décrit ensuite comment le développement de l'informatique et son incorporation au sein de multiples domaines – le développement de la bureautique, de la robotique, de l'éducatique, de la productique, ou encore de la monétique –, à fait croire à une informatisation généralisée de la société [Nora, Minc 1978] et provoqué une vague de discours annonçant une révolution technologique [Alvin Toffler 1980 ; Radovan Richta 1974] et sociale, voire une mutation anthropologique modifiant le rapport de l'homme au savoir et au monde [Breton 1987, Levy 1990].

Marc Guillaume critique la dénomination même de « société de l'information » : « *Sans doute notre société est-elle beaucoup plus riche en technologies de l'information que celle d'il y a trente ans, peut-être en est elle même saturée, au sens où le volontarisme technique et industriel tente de les lui faire absorber plus vite qu'elle ne saurait le faire. Mais parler de société de l'information, c'est ramener la complexité des processus de changement à une expression réductrice. Toutes les sociétés ont eu besoin d'information pour fonctionner. Peut-être la nôtre en manipule-t-elle beaucoup, mais de là à penser que cette manipulation intense est sa particularité dominante, il y a un pas qu'il est imprudent de franchir.* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.13) Il insiste sur les effets pervers pour les sciences sociales, du relais institué entre le développement de l'économie de l'information et de la communication, le discours des ingénieurs-concepteurs, les médias et le discours technocratique et politique, les dirigeants occidentaux reprenant à leur compte les expressions et les prophéties forgées dans le champ des sciences de la communication. Selon lui, « *l'amalgame des deux imaginaires, celui des politiciens qui jouent la croissance par les nouvelles techniques – et en même temps leur réélection – et celui des vendeurs de nouveaux services, dresse un écran opaque entre l'observateur et la réalité du monde des technologies de l'information.* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.28).

Tout comme Marc Guillaume cinq ans plus tard, Pierre Chambat et l'ensemble des contributeurs à l'ouvrage *Communication et lien social. Usage des machines à communiquer* (Chambat (Dir.), 1992*) soulignent la série de confusions et d'amalgames sur laquelle repose ces discours caractéristiques de l'idéologie techniciste : assimilation entre innovation technique et innovation sociale, entre applications et usages, entre techniques et contenu, entre communication fonctionnelle et communication sociale.

L'un des principaux objectifs affichés par ces actes de colloque consiste à décrypter ce que recouvre le cliché de la « société de l'information », ainsi qu'à décrire les mythes, utopies et inquiétudes que soulèvent ces nouvelles prophéties.

Selon Pierre Chambat, « *la diffusion des TIC est le vecteur d'un nouvel imaginaire : dans les années soixante, alors que se produit une première vague d'équipement des ménages, la représentation de la société comme "société de consommation", mettait en avant les valeurs du confort et de la possession. La télévision, réputée être un facteur d'aliénation et engendrer la passivité des masses, en était le symbole. Le thème de la "société de communication", lui, met en avant, depuis la fin des années soixante-dix, des valeurs individualistes d'activité, de choix et d'expression personnelle.* » (Chambat, 1992a*, p.13). Pour Pierre Musso, qui va plus loin encore, la « société de communication » mêle réalités techniques et économiques avec de multiples mythes (transparence, dématérialisation, déterritorialisation, prédation de toute conflictualité sociale), qui instituent la communication en religion des temps modernes (Musso, 1992*).

Comme le souligne Josiane Jouët, dans ce même volume et par ailleurs (Jouët, 1992*, 1993b), le développement des TIC suscite de grandes attentes : elles sont perçues comme le moyen de relancer l'activité économique, de régénérer le corps social et la démocratie, de renouveler le lien social autour de nouvelles activités ancrées dans l'individualisme, l'interactivité, la transparence et l'accessibilité égalitaire des informations. Mais, les discours sur la « société de l'information » charrient aussi de fortes inquiétudes, concernant la dégénérescence du lien social et la mutation des formes de contrôle social. Concernant la première, les essayistes craignent que le développement des TIC ne provoque l'isolement médiatique et l'abolition des anciennes solidarités de proximité, l'enfermement domiciliaire et la médiatisation généralisée des relations sociales, la déterritorialisation et le bouleversement plus général des catégories traditionnelles d'espace et de temps, la dérive individualiste et la fragmentation des publics. Du point de vue du contrôle social, les TIC favoriseraient le passage d'une société de surveillance à une société de contrôle dans laquelle la traçabilité généralisée des personnes, des actions et des informations instaurerait un régime quasi totalitaire.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détails sur ces discours tout au long de ce rapport, en insistant sur l'influence qu'ils ont eu et continuent d'avoir aujourd'hui encore sur les productions scientifiques. On verra, entre autres, à quel point le champ scientifique d'études sur les TIC est régulièrement traversé, au gré des innovations technologiques et de leur banalisation, par des mouvements contraires de remise en cause et de retour en force des récits prophétiques, chaque période de diffusion d'une nouvelle technique donnant lieu à une envolée de l'imaginaire collectif, dont les chercheurs peinent à se préserver. Pour Victor Scardigli, la répétition de ce mouvement de prophétisation à chaque nouvelle innovation constitue même une des pistes pour comprendre le sens de la technique (Scardigli, 1992, pp.14-17).

Notons pour clore momentanément cette énumération des nombreuses attentes et craintes suscitées par le développement des TIC, que d'autres auteurs s'attacheront tout au long des années quatre-vingt dix à déconstruire les mythes accompagnant la diffusion ces dispositifs. On consultera notamment l'ouvrage de Gérard Claisse, *L'Abbaye des télémythes* (Claisse, 1997) qui s'atèle à explorer les trois mythes fondateurs de la « société de communication » (ubiquité, convivialité et progrès), ainsi que le numéro spécial de la revue canadienne *Sociologie et Sociétés*, paru en 2000, consacré à l'analyse critique des « Promesses du cyberespace ».

2 – CHANGEMENTS SOCIAUX ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES…

Bien que la grande majorité des auteurs de notre corpus, et plus particulièrement l'ensemble des chercheurs rattachés à la sociologie des usages, rejètent les prophéties liées aux discours sur la « société d'information », ceux-ci n'en sont pas moins intéressés par la problématique du changement social.

Tout en remettant en cause l'influence directe des TIC sur les modes de vie, d'organisation et de pensée, et en s'efforçant de développer une approche complexifiée des médiations entre innovations technologiques et changements sociaux, les spécialistes des TIC produisent des réflexions qui s'inscrivent, de façon récurrente, dans le champ plus vaste des questionnements classiques sur les changements sociaux en cours. A tel point qu'Alain Gras, en introduction de l'ouvrage intitulé *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, débute son propos en soulignant que les réflexions sur les techniques de la vie quotidienne *doivent être* replacées dans le cadre plus général d'une interrogation sur le changement social (Gras, Joerges, Scardigli (Dir.), 1992*).

Les travaux sur les usages des TIC, dès les années quatre-vingt puis tout au long des années quatre-vingt dix, s'attachent, en effet, à insérer l'étude des pratiques de communication dans le cadre d'une réflexion plus globale sur l'évolution de la place de l'individu dans le social, sur l'évolution du lien social, sur les transformations des rôles sociaux et des organisations familiales, sur l'évolution des modes de vie, des repères spatio-temporels traditionnels et des pratiques citadines, voire sur les mutations anthropologiques contemporaines[5].

L'une des premières tâches de ces spécialistes des usages des TIC consiste à mettre en relief le fort contraste existant entre les imaginaires sociaux, gorgés d'exagérations concernant les changements sociaux à prévoir sous l'impact de la diffusion généralisée des machines à communiquer, et les changements effectivement constatés. On va ainsi trouver, au moment de la constitution d'une collectivité scientifique préoccupée par la question des usages, un nombre important de textes relativisant les évolutions sociétales imaginées (voir notamment, Chambat (Dir.), 1992* ; *Esprit*, n°186, 1992* ; Gras, Joerges,Scardigli (Dir.), 1992* ; Scardigli, 1992).

Alors que l'avènement de la « société de communication » est annoncé depuis plus de vingt ans, Pierre Chambat constate (Chambat, 1992a*, p.11) avec d'autres (Chambat (Dir.), 1992*), que les bouleversements profonds dans les modes de vie qui avaient été prédits ne sont pas advenus. Dominique Wolton, de son côté, souligne que d'un idéal normatif impliquant des changements sociaux importants, on est bien forcé de constater que seuls des changements minimes, fonctionnels et problématiques, sont finalement devenus réalité (Wolton, 1992*). Yves Toussaint, dans son article intitulé « La parole électronique. Du minitel aux nouvelles 'machines à communiquer' », paru la même année (Toussaint, 1992b*), relativise de la même façon, à propos du minitel, le changement social, en insistant sur les écarts existants entre les utopies techniciennes et la réalité de l'insertion sociale des TIC. Finalement, comme le souligne Josiane Jouët, les individus font la même chose, mais autrement. Les changements sociaux sont moins spectaculaires que ceux annoncés, et même si l'on peut observer une incidence effective

[5] L'importance numérique des travaux inscrivant leur réflexion dans le cadre d'une problématique du changement social nous empêche de les citer ici en référence. Nous y ferons allusion de manière plus détaillée tout au long de ce rapport.

des TIC, celle-ci est visible uniquement dans les interstices du social (Jouët, 1992*, p.189).

Plus encore, comme nous le verrons en détail dans la deuxième partie de ce rapport, il semblerait que, face aux changements permis ou facilités par l'usage des nouveaux outils de communication, – modification de l'accès aux informations, déréglementation des frontières traditionnelles cloisonnant la vie quotidienne, modification des modes de sociabilité, etc. – les individus recréent de l'ordre et tendent à développer des pratiques de compensation.

Victor Scardigli, qui dès l'introduction du *Sens de la technique*, fait état, lui aussi, de ce fort contraste entre les imaginaires du progrès et du changement social, et la faiblesse des changements sociaux constatés, insiste sur la stérilité d'une notion comme celle d'*impact*, pour décrire ce qui s'apparente à un va-et-vient entre innovations techniques et sociales (Scardigli, 1992). Pour lui, comme pour l'ensemble des partisans d'une approche par l'usage, les technologies ne doivent pas être considérées comme le facteur causal unique des évolutions dans les modes de vie. C'est au contraire les relations dialectiques entre innovations techniques et innovations sociales qui doivent faire l'objet de leurs attentions, les TIC offrant un terrain d'observation privilégié pour étudier leurs convergences (Jouët, 1993a*).

3 – …TROIS MODES D'ARTICULATION PRIVILEGIES

Pour synthétiser schématiquement les principales articulations développées par les sociologues de l'usage entre innovations technologiques et changement social, nous postulerons qu'elles sont au nombre de trois. Cette distinction ternaire, construite pour les besoins de la restitution, n'est jamais aussi clairement établie dans les travaux de recherche consultés, mais correspond plutôt à des inflexions dominantes. Laurence Bardin, par exemple, semble utiliser de manière relativement indifférente chacun de ces trois modèles (Bardin, 2002*).

Il semblerait tout d'abord que les sociologues de l'usage abordent cette question en soulignant la préexistence de changements sociaux plus larges ayant permis et accompagné le développement des différentes TIC.

Victor Scardigli montre, par exemple, que l'usage du téléphone a pu se généraliser seulement à l'appui d'un mouvement social plus général d'individualisation des modes de vie et de transformation du logement en lieu de vie total (Scardigli, 1995). Laurence Bardin de son côté, insiste sur les facteurs de changement social propices au développement des relations interpersonnelles médiatisées en France : l'évolution de la stratification économique, l'urbanisation, l'accroissement de la mobilité, les mouvements de délocalisation, l'évolution des réseaux de sociabilité, etc. (Bardin, 2002*).

Comme le souligne Jean-Pierre Heurtin, selon cette perspective qui renverse complètement l'approche en termes d'impact des technologies de communication sur la société, les changements sociaux seraient moins déterminés par les caractéristiques techniques des nouveaux outils, que par des changements plus généraux qui traversent les espaces sociaux (Heurtin, 1998*). Avant lui, Michel Bonetti et Jean-Paul Simon postulaient de la même façon que les TIC ne font qu'accompagner des changements plus globaux dans les modes de vie, et à ce titre peuvent être érigés en analyseur des évolutions étudiées (Bonetti, Simon, 1986).

Nombreux sont les chercheurs spécialistes des TIC qui, comme eux, aborderont les pratiques de communications en formation, comme un révélateur des tendances sociales à l'œuvre (Chambat, 1992b* ; Scardigli, 1992) : « *En somme, plutôt qu'un facteur de changement social, ou qu'un outil-prétexte utilisé par certains acteurs pour obtenir ce changement, à ce stade la technologie nouvelle apparaît plutôt comme un "analyseur social", révélateur des frustrations et des aspirations d'une famille, des rapports de force et des problèmes d'un lieu de travail ou d'un quartier.* » (Scardigli, 1992, p.17).

En second lieu, les chercheurs font parfois le constat d'une convergence, entre l'évolution des pratiques de sociabilité ou des modes d'organisation, et les caractéristiques techniques propres à certaines innovations technologiques. Dans ce cas, les usages observés d'un outil de communication correspondent et répondent à de nouveaux besoins sociaux, ou au contraire apportent une compensation vis-à-vis de nouvelles attentes sociales jugées négativement.

Philippe Mallein et Yves Toussaint soulignent, par exemple, que le succès de l'intégration sociale du magnétoscope et du minitel dans les familles s'explique par les évolutions plus globales des formes de sociabilité familiale, comme le passage d'un modèle hiérarchique-autoritaire à un modèle associatif-négocié, le développement d'un modèle de vivre-ensemble plus individualiste, ou les phénomènes d'éclatement du couple et de la vie maritale traditionnelle (Mallein, Toussaint, 1994a*). Jean-Pierre Heurtin, quelques années plus tard, prolonge ce constat : il insiste sur la réponse adéquate que fournit la communication mobile face aux nouveaux besoins d'autonomie et d'indépendance des différents membres de la famille, et face aux nouveaux besoins en matière de gestion de l'urgence dans le monde du travail (Heurtin, 1998*).

Cependant, les chercheurs ayant travaillé sur les appareils et services de péri-téléphonie comme le répondeur ou les messageries, Pierre-Alain Mercier tout particulièrement, soulignent bien le rôle compensatoire des outils de communication asynchrone, dits de « décommunication », qui permettent d'établir une coupure intentionnelle et toute une série de filtres face aux injonctions toujours plus pressantes d'accessibilité et de joignabilité (Mercier, 1997a, 1997b* ; De Gournay, 1997b* ; Bardin 2002*).

Enfin, en combinant les deux modèles articulatoires précédents, les sociologues de

l'usage montrent aussi de quelle manière les innovations technologiques et les changements sociaux antérieurs préparent l'adoption des nouveaux outils de communication, comment cette adoption produit elle-même, à son tour, des pratiques inédites qui participent aux évolutions en cours, et ce, selon un processus d'engendrement dialectique constamment renouvelé.

Laurence Bardin démontre à l'appui de la reconstitution de vingt-cinq années d'usage de la téléphonie et de ses adjuvants en France, que l'appropriation actuelle du téléphone portable a été préparée « *d'une part grâce aux paliers précédents de l'usage du téléphone fixe ou de ses adjuvants téléphoniques et, d'autre part, par certaines évolutions de la société allant dans le sens d'une préparation, voire d'une nécessité compensatoire, à faire usage du portable.*

Sous les habits neufs de la mise en scène du progrès s'expriment à nouveau (...) des motivations à l'usage du mobile déjà présentes lors de la démocratisation du téléphone fixe. Par exemple, la justification de réponse à l'urgence et la raison de sécurité étaient également un motif primaire d'accès au téléphone filaire. Par contre, le thème de la possibilité d'une prise de risque accrue semble propre au portable. Le désir de joignabilité permanente s'était déjà manifesté chez les usagers du répondeur téléphonique. Quant au levier du processus de consommation ostentatoire avec fonction de distinction sociale, il n'est pas spécifique à la communication interpersonnelle même si le recours à une médiation technique marchande l'amplifie. Le contrôle accru du temps et de l'espace par les individus ou les groupes sociaux dominants non plus. Néanmoins, le succès du téléphone portable, dans les usages réels ainsi que dans la symbolique mythique des discours ambiants, manifeste probablement – et les signes avant-coureurs de la gestion individuelle des coups de téléphone privés sur le lieu de travail étaient, parmi d'autres, des repères – une nécessité impérative de resynchronisation et de relocalisation, au moins virtuelle, d'une vie quotidienne où spatialité et temporalité sont de plus en plus éclatées. » (Bardin, 2002*, p.120-121).

Ainsi, c'est à la fois avec ferveur et méthode que les sociologues de l'usage des TIC scellent leur rupture vis-à-vis des discours apologétiques et proposent de penser de façon complexe les articulations entre innovations techniques et évolutions sociales.

Selon Pierre Chambat, les prophéties du culte de la technique auraient sous-estimé la pesanteur des routines sociales et la difficulté d'introduction des nouveaux usages. Les effets d'annonce chers aux tenants du discours sur la « société de l'information » font place dès la fin des années quatre-vingt à un désenchantement résultant d'un double décalage : temporel – la rapidité de l'innovation technique et de la mise en marché se heurtent à la lenteur de son assimilation dans le corps social, et substantiel – un grand contraste existe entre les usages imaginés par les concepteurs et les détournements, résistances et autres phénomènes d'appropriation de la part des usagers (Chambat,

1992a*, p.11). En somme, à l'inverse des discours sur la « société de l'information », c'est avec précaution que les spécialistes des TIC abordent la question du changement social. Ils insistent sur l'insertion socio-culturelle des machines à communiquer, en explorant tout particulièrement, comme nous allons le voir maintenant, la création de ce double décalage temporel et substantiel.

CHAPITRE 2

EXPLORER LA CONSTRUCTION SOCIO-TECHNIQUE DE L'USAGE

Comme le rappelle Josiane Jouët, qui effectue en 2000 un « retour critique sur la sociologie des usages » et s'efforce, malgré le foisonnement et la diversité des études d'usage, d'y trouver des apports et dénominateurs communs, le principe incontournable qui préside à toute approche par l'usage consiste à considérer celui-ci comme un construit social (Jouët, 2000*).

Qu'il soit le produit d'un cadre socio-technique stabilisé, le fruit de l'imagination des inventeurs, le résultat de l'inventivité pratique des usagers ou le reflet de leur condition socio-culturelle, l'usage n'existe jamais idéalement, mais bien comme l'aboutissement d'un processus de négociation et de convergence entre un dispositif technique, des réseaux et des groupes sociaux, des imaginaires et des formes spécifiques d'appropriation. Les sociologues des TIC, forts de ce précepte, déconstruisent et analysent leurs usages quel que soit leur stade d'élaboration ou de diffusion, leurs propriétés techniques, le type d'utilisateurs ou d'environnements qu'ils rencontrent, multipliant de ce fait les recherches ciblées.

Sans prétendre ici rendre compte de l'ensemble des travaux effectués entre 1992 et 2002, nous allons néanmoins tenter, dans les pages qui suivent, d'explorer les différentes facettes de l'usage ayant fait l'objet d'un intérêt renouvelé de la part des chercheurs francophones. Il sera principalement question de trois « moments » clé de la construction socio-technique des usages des TIC : d'abord le moment particulier qui correspond au passage entre l'usage idéal d'un outil technique, imaginé par ses concepteurs, et son usage effectif ; ensuite la période de diffusion d'un nouvel outil de communication, l'usage s'inscrivant alors dans une généalogie de pratiques préexistantes, ou filières socio-techniques ; enfin, le stade qui correspond à la rencontre entre la « machine à communiquer » et ses divers publics d'usagers, celle-ci faisant alors l'objet d'appropriations matérielles, pratiques et symboliques contrastées.

Nous avons déjà évoqué, à l'occasion de la présentation des sources théoriques ayant nourri les théories de la double médiation technique et sociale, l'importance des travaux de la nouvelle sociologie des sciences ou sociologie de l'innovation, pour penser, dès la phase de conception de l'objet technique, l'intégration, par les ingénieurs-concepteurs, des scénarios d'usage – ou « programmes d'action » – dans les dispositifs techniques, nous ne reviendrons donc ici que succinctement sur le moment qui correspond au stade de la genèse des innovations technologiques.

A – USAGES PRESCRITS ET DETOURNEMENTS : L'EPREUVE DE REALITE DE L'ADOPTION SOCIALE

L'une des manières d'éviter à la sociologie des TIC de sombrer dans le déterminisme technique consiste à décrire les écarts existants entre les usages idéaux imaginés par les ingénieurs-concepteurs lors de la phase de conception, et les usages réels une fois les outils de d'information et de communication diffusés et adoptés par les usagers.

Nombreux sont les chercheurs apparentés à la sociologie des usages qui soulignent l'écart substantiel existant entre l'imaginaire des concepteurs et les applications réelles des outils de communication, et qui situent l'échec de certaines innovations précisément dans cette incapacité des ingénieurs à penser les pratiques futures de leur produit (Voir, entre autres, Flichy, 1991 ; Chambat, 1992a* ; Charon, 1992* ; Toussaint, 1992a, 1992b*, 1992c* ; Scardigli, 1994a* ; Mallein, Toussaint, 1994a* ; Boullier, 1996a*).

Plusieurs exemples probants, développés par les chercheurs, illustrent la récurrence de ce décalage. Le téléphone, puis le minitel, le magnétoscope, la domotique et la TV interactive constituent au sein de la littérature sur les TIC, des cas d'école fréquemment cités.

1 – UN CAS D'ECOLE : LE MINITEL

Arrêtons-nous sur celui du minitel, développé à plusieurs reprises par Yves Toussaint (Toussaint, 1992a, 1992b*, 1992c*).

La diffusion rapide du vidéotex (minitel) dans les foyers français, résulte d'une politique volontariste de la part de l'Etat français qui distribua gratuitement les terminaux et mis en place un certain nombre d'expérimentations au cours des années quatre-vingt. Le minitel, selon les perspectives imaginées par ses concepteurs devait permettre d'obtenir, depuis l'intérieur du foyer, l'ensemble des informations nécessaires, habituellement disponibles à l'extérieur. En apportant la « ville à domicile » [Ducrocq], le minitel devait permettre au consommateur-citoyen rationnel désormais débarrassé des contraintes de déplacement, de s'informer, de communiquer, d'agir ou de participer, de chez lui, au débat public. Ces usages imaginés, devant théoriquement permettre de redynamiser la participation des citoyens à la vie politique, ont été accueilli avec enthousiasme par les collectivités locales, notamment les villes nouvelles, partenaires des expérimentations mises en place sous l'égide de la Direction Générale des Télécommunications.

Mais, alors que les expérimentations, qui s'apparentaient à des politiques de promotion, se multiplient à partir de 1980, elles révèlent que les fonctions imaginées

pour le minitel recueillent un succès contrasté : le service d'annuaire téléphonique connaît un rapide engouement, alors que les autres fonctions (portail d'informations, espace public de confrontation citoyenne….) rencontrent un échec généralisé. En revanche, un usage, loin d'avoir été imaginé par les concepteurs de cet outil, se met rapidement en place et rencontre un énorme succès populaire : les messageries conviviales. Ainsi, alors qu'il devait devenir l'outil du renouveau politique, le minitel a finalement été construit par ses utilisateurs comme un outil ludique de communication, d'échanges et de rencontres interpersonnelles. Son appropriation s'est faite sur un mode à la fois beaucoup plus restrictif que prévu – les usagers usant peu des services proposés –, et inédit.

Yves Toussaint – tout comme le fait Jean-Marie Charon au cours de la même période, à propos du plan câble en France (Charon, 1992*) – souligne dans ses écrits, le décalage important entre la vision messianique des concepteurs et des promoteurs de cet outil d'information et de communication, et les premiers usages réels qui en ont été faits. Alors que l'idéologie à l'origine de cette innovation valorisait le développement d'une communication entre l'homme et la machine, en mettant en avant une fonction tout autant informative que communicative, c'est finalement la communication entre hommes, par le biais des messageries conviviales, qui constituera l'usage le plus répandu du minitel.

2 – RATIONALITE DES CONCEPTEURS *VERSUS* LOGIQUES D'USAGE

Dans un article écrit avec Philippe Mallein quelques années plus tard (Mallein, Toussaint, 1994a*), dans lequel ils dressent un bilan théorique des différentes expérimentations auxquelles ils ont assisté, Yves Toussaint explique l'échec de ces expériences télématiques par l'inadaptation de la rationalité des concepteurs face aux pratiques réelles des habitants. On retrouvera chez Victor Scardigli le même type de réflexion relative aux différences de rationalité entre ingénieurs-concepteurs et utilisateurs (Scardigli, 1994a*).

Philippe Mallein et Yves Toussaint déplorent la logique de performance « techno-sociale » qui préside chez les concepteurs, en explorent les limites, et appellent ceux-ci à mieux prendre en compte, dès la phase de conception, les modalités d'insertion sociale des TIC. La rationalité techniciste des concepteurs tend, selon eux, à imposer l'outil technique à l'usager, conçu selon des normes d'usage idéal, car l'innovation technique n'est envisagée par ses concepteurs qu'en termes d'impact sur la société. Cette rationalité techniciste correspond à quatre concepts : celui d'idéalisation, la NTIC est conçue par ces concepteurs comme révolutionnaire et s'adresse à une figure d'usager idéal ; celui de substitution : plutôt que de se greffer à des pratiques préexistantes, la NTIC est conçue dans la perspective de l'éradication des pratiques anciennes au profit

d'usages radicalement nouveaux ; celui de révolution sociale : grâce à son impact révolutionnaire, la NTIC est conçue pour significativement transformer la société ; enfin le concept d'identité passive souligne que les concepteurs ont préconfiguré une figure d'usage idéal, contraignant ainsi l'usager réel à se conformer ou à rejeter l'innovation technique.

A l'encontre de ce modèle, ils incitent les concepteurs à entreprendre, avec l'aide des sociologues, une démarche de rétro-action entre le social et la technique : l'usage des TIC doit désormais être conçu comme une négociation entre offre technique et demande sociale. Les ingénieurs, pour assurer le succès de leur innovation, doivent prendre en compte dès la phase de conception, les pratiques sociales préexistantes, et concevoir des usages et des modalités d'adoption souples et diversifiés de l'outil. Cette rationalité nouvelle, qu'ils appellent de leurs vœux, repose elle aussi sur quatre concepts clés, à l'opposé des concepts liés à la rationalité « techno-sociale » : les concepteurs doivent désormais penser la banalisation sociale de l'outil de communication comme condition nécessaire de son succès, penser l'insertion des nouvelles technologiques en termes d'hybridation avec les anciennes pratiques médiatiques, et non plus en termes d'éradication ; renoncer à imaginer l'outil technique comme facteur de révolution sociale, en reconnaissant la correspondance entre l'usage qui en est fait et les évolutions plus globales des formes de sociabilité ; enfin, considérer la capacité d'action, et de création de l'usager en renonçant à faire de lui une figure passive à laquelle s'impose l'offre technique.

Ce modèle d'insertion de l'usage dès la phase de conception de l'outil de communication, sera l'un des « cheval de bataille » de Philippe Mallein tout au long des années quatre-vingt dix. Développant un protocole de « Conception Assistée par l'Usage (CAU) », il s'attachera à mettre au service des industries innovantes des grilles d'analyses sociologiques prenant mieux en compte l'insertion des TIC dans les pratiques existantes. Ce service de recherche appliquée semble être l'une des applications pratiques de la sociologie des usages (Mallein, Toussaint, 1992, 1994a*, 1994b ; Mallein, Arnal *et al*., 1995).

B – EVOLUTION ET STABILISATION DES USAGES DANS LE TEMPS

Le modèle de stabilisation des cadres socio-techniques développé par Patrice Flichy (*voir infra* – Flichy, 1995*) n'est pas sans rappeler les différentes phases d'insertion sociale des techniques décrites par les sociologues de l'usage des TIC, tels Victor Scardigli (Scardigli, 1992, pp.31-34) ou Jacques Perriault (Perriault, 1989, 1992*). Tous deux insistent sur l'importance fondamentale du rôle du temps dans l'évolution et la fixation des usages, ainsi que sur les phases successives d'invention, de négociation socio-technique, de diffusion et de stabilisation des pratiques.

1 – GENEALOGIES D'USAGES

Comme Josiane Jouët le souligne (Jouët, 2000*), l'une des entrées privilégiées par les sociologues des TIC voulant rompre avec tout déterminisme technique, consiste à retracer la généalogie des usages des outils de communication.

« *L'observation des usages sociaux des TIC montre en effet la façon dont ils s'insèrent dans des pratiques familiales ou professionnelles préexistantes ou en voie de constitution. Les recherches démontrent qu'il n'existe pas d'usage* sui generis *et que l'adoption des technologies de l'information et de la communication s'articule autour de techniques et de pratiques antérieures. « Faut-il rappeler que le développement de nouveaux usages n'émerge pas* ex nihilo, *que le bouleversement de l'espace professionnel ou domestique ne se produit pas brutalement ? L'apparition de nouvelles pratiques se greffe sur le passé, sur des routines, sur des survivances culturelles qui perdurent et continuent à se transmettre bien au delà de leur apparition ?» (Mallein, Toussaint, 1994). Les usages sont d'ailleurs souvent le prolongement de pratiques sociales déjà formées comme le bricolage domestique exercé par les premiers programmateurs amateurs. Autre caractéristique, l'usage social s'élabore dans le temps car il se heurte aux résistances du corps social, au poids des habitudes et de la tradition qui contrecarrent la diffusion rapide de l'innovation (Perriault, 1989).* » (Jouët, 2000*, pp.499-502).

Ainsi, ceux-ci vont-ils privilégier l'identification des phases d'adoption, de découverte, d'apprentissage et de banalisation qui concourent à l'inscription sociale des TIC, en soulignant le caractère évolutif des usages et des constructions symboliques propres à chaque TIC.

Yves Toussaint dégagera très tôt, par exemple, l'existence d'une succession de phases à propos de l'usage du minitel, allant de l'envolée fantasmatique à la rationalisation des pratiques, modèle qui sera par la suite appliqué à l'Internet : « *La*

communication interpersonnelle par vidéotex est entrée dans une nouvelle phase où la rationalisation de l'usage est première devant un usage reposant sur des fantasmes. Après une phase de connexion pulsionnelle et ludique sur des messageries conviviales, liées au plaisir et à la découverte de cette nouvelle forme d'échange, les usagers rationalisent désormais leurs pratiques et découvrent des potentialités utilitaires au courrier électronique. D'une phase de dépendance on passe à la maîtrise de la pratique avec une rationalisation de la relation électronique, et une rentabilisation de cette forme d'échange. » (Toussaint, 1992c*, p.138).

Ce type d'analyse pourrait également être conduite à propos du téléphone portable, dont la représentation sociale a fortement évolué depuis son usage pionnier par des groupes professionnels avant-gardistes, son assimilation à la vulgarité et à l'exhibitionnisme de ses premiers utilisateurs, son insertion problématique dans les espaces publics urbains, jusqu'à sa démocratisation et sa banalisation sociale plus récente. Cependant, les chercheurs ont, sur ce point précis, eu plutôt tendance à refléter l'état des représentations sociales concernant le téléphone mobile qu'à en analyser les ressorts. Pour se donner une idée de l'évolution des représentations collectives de cet outil, ont consultera chronologiquement les articles de Jean-Pierre Roos, Francis Jauréguiberry, Richard Ling et Julien Morel (Roos, 1994* ; Ling 1998* ; Jauréguiberry 1998* ; Morel 2002*).

2 – FILIERES TECHNIQUES ET FILIERES D'USAGE

Enfin, toujours dans le cadre de cette généalogie des usages, les spécialistes des TIC ont également analysé les filiations existantes entre l'emploi des anciens et des nouveaux outils de communication. Rejetant une interprétation en termes de remplacement, ils privilégieront l'analyse des phénomènes de « greffe », d'hybridation, et/ou de complémentarité entre les différentes TIC (Jouët, 2000*, pp.501).

Les sociologues de l'usage vont ainsi établir des liens entre différents outils de communication, et inscrire leurs usages réciproques dans des filières socio-techniques communes. C'est ainsi, par exemple, que Benoît Lelong et Franck Thomas, s'efforceront de rendre compte des liens élaborés par les chercheurs entre l'usage du minitel et la pratique du courrier électronique, et plus généralement d'évoquer l'inscription de la pratique d'Internet au répertoire d'usage des autres TIC installées au foyer (Lelong, Thomas, 2001) ; que Chantal de Gournay englobera sous le terme générique d' « objets nomades », toute une série d'outils d'information et/ou de communication transportable avec soi (du « ghetto-blaster » au téléphone mobile, en passant par le walkman et l'ordinateur portable) – (De Gournay, 1992*) ; que d'autres chercheurs réuniront sous l'intitulé « outils de communication interpersonnelle », à la fois le téléphone fixe, le téléphone portable, mais aussi les messageries Internet ; ou que

seront réunis dans l'analyse l'ensemble des outils se rapportant à la téléphonie (téléphone, fax, répondeur, messageries téléphoniques…).

On observe également des glissements assez fréquents des mêmes analyses, d'une TIC à l'autre. Nombreux sont les sociologues de l'usage qui rapprocheront, par exemple, les nouvelles pratiques d'échanges interpersonnels médiatisés (messageries minitel, courriel, SMS et texto) de formes plus anciennes de communication (échanges épistolaires, conversations téléphoniques et en face-à-face) – (Boullier, 1984a à propos de la CB ; Toussaint, 1992c* à propos des messageries minitel ; Akrich, Méadel et Paravel, 2000, pour les courriels). On retrouvera également très fréquemment une remobilisation des résultats obtenus à propos d'outils technologiques anciens pour l'analyse des nouvelles pratiques de communication. Par exemple, Sonia Livingstone (Livingstone, 1999) évoque « les leçons à tirer de la télévision pour le PC » ; Laurence Bardin inscrit, comme on l'a vu, ses analyses de l'usage des téléphones portables, dans le droit fil des interprétations formulées à propos de la téléphonie en général (Bardin, 2002*) ; enfin, nombreuses sont les études qui rapprochent certains usages de l'Internet – notamment les pratiques d'échanges ludiques, conviviaux et/ou érotiques des forums de discussion –, avec les usages développés quelques années auparavant à l'appui du minitel.

Ainsi, tout en insistant sur les spécificités propres aux usages de chaque outil de communication, les sociologues des TIC tentent très fréquemment à inscrire les pratiques observées dans des filières d'usage, ou des filières socio-techniques, autrement dit à analyser l'insertion socio-culturelle de chaque machine à communiquer en la rapportant à une ou plusieurs lignées de comportements sociaux déjà observés. Cette méthode, outre ces apports heuristiques évidents, permet, d'un point de vue épistémologique, d'éviter de considérer chaque innovation nouvelle comme une véritable révolution communicationnelle, de relativiser les changements qu'elle provoque, et d'inscrire l'analyse de chaque TIC dans une histoire sociale de la communication.

Enfin, dernière justification de cette démarche mettant en relief les filiations, mais non des moindres, les sociologues de l'usage observent très tôt que les usagers eux-mêmes ont tendance à réduire la nouveauté à ce qu'ils connaissent déjà, et à inscrire l'outil dans des filières d'usages déjà existantes. C'est ce qui ressort de l'enquête de Dominique Boullier sur l'usage public des terminaux vidéotex en phase d'expérimentation au milieu des années quatre-vingt, qui souligne bien à quel point la banalisation de l'usage d'un outil de communication passe par la négation de sa nouveauté de la part de ses utilisateurs : « (…) *l'opération spontanée la plus fréquente pour réduire l'étrangeté de la présence de cette machine, pour stabiliser un environnement ébranlé, pour résoudre cette dissonance, consiste à attribuer à l'objet inconnu les propriétés d'objets déjà connus. Cette réduction de l'inconnu au connu*

fonctionne à l'analogie et produit le paradoxe selon lequel toute innovation, pour être intégrée, doit être dans un premier temps, niée comme telle et insérée dans une chaîne de significations (ici de produits et d'usages) déjà identifiées. » (Boullier, 1984a, p.82).

C – FIGURES D'USAGERS ET APPROPRIATION SOCIO-CULTURELLE DES TIC : DIVERSITE DES PRATIQUES ET DU SENS CONFERE AUX OUTILS DE COMMUNICATION

Rejetant une approche globale de l'innovation technique pour privilégier des études empiriques ciblées sur certains outils, certains milieux et certains catégories d'usagers, les sociologues de l'usage mettent en relief la disparité des appropriations socio-culturelles dont ils font l'objet. En effet, tous les usagers ne construisent pas de la même façon le sens des innovations, et ne possèdent pas tous les mêmes outils cognitifs, culturels et sociaux pour user de leurs potentialités techniques. Une grande partie de la sociologie des usages va donc s'attacher à décrire le processus d'appropriation des TIC (Jouët, 1993a* ; Santerre, 1993, 1995 ; Mallein, Toussaint, 1994a* ; Pronovost, 1994 ; Scardigli, 1994a* ; Frenette, 1995 ; Bardin, 2002*), et développer de nombreuses études relatives aux différentes « figures d'usagers » et à la disparité des formes d'insertion socio-culturelle des outils de communication dans nos sociétés.

Cette sociologie de l'appropriation « *consiste moins (…) à constater puis à expliquer des distributions inégales d'équipement et de pratiques ou même à rendre compte de la dimension sociale de l'innovation technique qu'à analyser comment se constituent des usages différenciés selon les groupes sociaux et le sens qu'ils revêtent pour ceux-ci*. » (Chambat, 1994b*, p.258). Elle procède, d'après Pierre Chambat, de quatre accentuations. Nous avons déjà évoqué les trois premières : le rôle productif de l'usager, les écarts par rapport aux usages prescrits et l'importance de la durée dans la formation des usages. Il nous reste à détailler le quatrième domaine privilégié des chercheurs intéressés par l'analyse de la construction socio-technique des usages, à savoir : les significations d'usage, autrement dit les représentations et les valeurs qui s'investissent dans l'usage d'un objet technique.

Dans cette perspective, une grande attention est portée aux gestes, aux comportements routiniers, aux rituels les plus ordinaires et les plus infimes, le plus souvent inconscients des usagers (Mallein, Toussaint, 1994a*), mais aussi à leur vécu, à leur acculturation technique, à l'outillage mental qui les prédispose – ou non – à l'appropriation des objets techniques. Les sociologues de l'usage des TIC insistent sur la nécessité d'un apprentissage culturel pour utiliser correctement les outils de communication et démontrent l'incidence déterminante des facteurs socio-culturels pour la réussite ou l'échec de l'appropriation technique (Bardin, 2002*). Ils mettent également l'accent sur le rôle des imaginaires, des idéologies, autrement dit des médiations symboliques, dans la détermination de l'identité des objets techniques.

1 – USAGES DES TIC ET IDENTITES SOCIO-CULTURELLES

En premier lieu, les sociologues de l'usage des TIC montrent que la mobilisation des outils de communication par les groupes sociaux, est soumise aux impératifs socio-culturels et symboliques qui les traversent. Par exemple, Alain Tarrius et Lamia Missaoui se penchent en 1994, sur l'usage de la téléphonie chez trois catégories de professionnels migrants. Ils montrent de quelle façon ces professionnels soumettent l'utilisation du téléphone aux conventions et normes d'expression du lien social des réseaux particuliers dans lesquels ils prennent place (Tarrius, Missaoui, 1994*). Dominique Boullier, qui étudiait quelques années auparavant le comportement d'un groupe de cibistes, notait bien que l'expression des divisions sociales et des tensions relationnelles propres à cette catégorie d'utilisateurs, persistait dans les relations médiatisées, notamment la revendication de leur misogynie (Boullier, 1984a).

Même si le face-à-face entre la machine et son utilisateur peut induire en erreur, et faire passer celui-ci pour une relation essentiellement subjective et personnalisée, les sociologues de l'usage soulignent l'appartenance des individus à des univers symboliques qui influent sur leur manière d'envisager et d'utiliser les outils de communication (Jouët, 1993a*).

A l'inverse, les sociologues de l'usage des TIC montrent aussi que les outils de communication peuvent contribuer à la construction de l'identité sociale des individus. C'est Sherry Turkle qui, dans une étude pionnière sur *Les enfants et l'ordinateur* (Turkle, 1986), est l'une des premières à montrer le rôle joué par les interactions avec la machine dans la représentation de soi. Marie-France Kouloumdjian et Roland Raymond, selon une perspective approchante, analysent, en 1994, la manière dont le radio-téléphone participe à la (re)définition identitaire de certains professionnels « indépendants » du bâtiment (Kouloumdjian, Raymond, 1994*).

2 – FIGURES D'USAGERS

Ainsi, les sociologues de l'usage des TIC vont s'attacher à distinguer différentes catégories d'utilisateurs et à étudier les multiples « sens de la technique » qu'ils construisent, et ce, à propos d'une grande diversité d'outils de communication. Sans prétendre ici établir un catalogue exhaustif des études menées dans ce cadre, il nous a paru important de signaler un certain nombre de ces travaux, en organisant la présentation autour de quelques grandes figures d'usagers.

Novices, amateurs et passionnés

Tout d'abord, au sein du corpus de références bibliographiques que nous avons constitué, on peut trouver quelques études, peu nombreuses, distinguant parmi les usagers, ceux qui s'apparentent à des novices, de ceux qui apparaissent comme des amateurs, voire des passionnés (Breton, 1989 ; Brunet, 1993 ; Jouët, 1993a*).

Josiane Jouët montre bien que l'expression de la subjectivité et de la rationalité des trois catégories d'usagers de la micro-informatique qu'elle étudie – des professionnels utilisant des applications professionnelles sur leur ordinateur domiciliaire, des programmateurs amateurs, et des praticiens des messageries conviviales – diffèrent selon le type de relation entretenue avec l'objet technique : les premiers « *s'approprient les qualités de la machine pour accroître leur indépendance et l'efficacité de leur production individuelle* », et pour se libérer des contraintes institutionnelles liées à leur lieu de travail. Pour les seconds, la programmation est liée « *au désir de maîtrise de la technique et au plaisir d'une communication subjective avec la machine* », la rivalité entre la rationalité – ou l'intelligence – de la machine et celle de l'usager devient, dans ce cas, centrale : la valeur de la pratique de la micro-informatique devient ici essentiellement relationnelle. Enfin, pour le troisième type étudié, « *la finalité prescrite de la technique comme instrument pratique et fonctionnel est détournée au profit d'usages ludiques qui font une large part aux fantasmes* » : « *rien de rationnel* a priori *dans cette pratique si souvent décrite comme un « carnaval électronique » (…). Tout semble donc opposer la messagerie au modèle d'ordre et de rationalité de la technique qui la médiatise*. » (Jouët, 1993a*).

Adolescents, personnes âgées et autres classes d'âges

Par ailleurs, on peut également trouver dans notre corpus un nombre important de travaux mettant en relief les disparités pratiques et symboliques qui distinguent l'usage des TIC parmi différentes classes d'âges. Ce sont essentiellement les adolescents – catégorie régulièrement considérée à l'avant-garde de l'adoption des innovations techniques, et pionnière en ce qui concerne l'invention de nouveaux usages – et les personnes âgées – catégories présentant à l'inverse des difficultés d'adoption et une connaissance interne des dispositifs techniques limitée – qui font l'objet de travaux thématisés. Deux numéros spéciaux de la revue Réseaux sont, de façon significative, consacrés la même année à ces deux classes d'âges : « Les jeunes et l'écran » et « Communication et personnes âgées » (*Réseaux*, 1999, n°92-93 ; *Réseaux*, 1999, n°96) ; on peut également citer un poignée d'études supplémentaires (Adolescents : Gras, Joerges, Scardigli (Ed.), 1992* ; Breda, 2001 ; De Gournay, Smoreda, 2001 ; Ling, 2002* ; Rivière 2002* ; Personnes âgées : Le Goaziou, 1992* ; Eve, Smoreda, 2001). Dans une perspective quelque peu différente, on trouve également de rares travaux préoccupés par les rapports intergénérationnels et leurs liens avec les usages différenciés des outils de communication (Boullier, 1985 ; Pronovost, Cloutier, 1996), ou par l'évolution des pratiques de communication lors de ruptures biographiques – naissance du premier enfant, divorce, déménagement – (Smoreda, Licoppe, 1998)

Genre, couples et organisations familiales

C'est en revanche un florilège d'études qui prend pour objet l'usage des TIC dans le cadre familial et conjugal, et s'efforce de mettre en relief les manipulations techniques

différenciées de chacun de leurs membres, ainsi que l'évolution ou le redéploiement des rôles familiaux et conjugaux traditionnels avec l'introduction de nouveaux outils de communication (Boullier, 1985 ; Castelain-Meunier, 1997 ; Heurtin, 1998* ; Lelong et Thomas, 2001 ; Le Douarin, 2002). On y trouvera notamment de nombreuses analyses explorant spécifiquement les pratiques sexuées de communication et soulignant l'usage particulier que font les femmes, les épouses et les mères des « machines à communiquer » (Flichy, 1991 ; Livingstone, 1996 ; Monjaret, 1996 ; *Réseaux*, 2000, n°103 « Le sexe du telephone » (Claisse, Licoppe et Smoreda, Rivière, Smoreda et Licoppe) ; De Gournay, Smoreda, 2001 ; Bardin, 2002*).

Groupes identitaires et statuts professionnels

Enfin, comme les distinctions professionnelles, les différenciations ethniques dans l'appropriation des TIC apparaît quelque peu hors champ vis-à-vis de notre corpus, principalement constitué autour des pratiques privées et interpersonnelles des outils de communication. C'est la raison pour laquelle, nous ne pouvons citer ici que quelques recherches isolées concernant ces deux catégories types. On trouvera néanmoins dans ce corpus, quelques textes s'attachant à distinguer différentes catégories socio-professionnelles et/ou statuts hiérarchiques parmi les usagers des TIC, et à explorer les usages et les significations d'usages contrastés qui leur correspondent (Kouloumdjian et Raymond, 1994* ; Tarrius et Missaoui, 1994* ; Jauréguiberry, 1996* ; Heurtin, 1998*). Francis Jauréguiberry et Jean-Pierre Heurtin vont, en particulier, documenter l'existence de différences très fortes dans l'usage et le sens donné au téléphone portable entre les supérieurs hiérarchiques et leurs subalternes : alors que les premiers maîtrisent leur accessibilité grâce à la mise en place d'une série de filtres et utilisent leur téléphone comme une arme libératoire leur permettant de joindre leurs interlocuteurs à tout moment et en tout lieu ; les subalternes, eux, se voient enjoint de répondre, sans possibilité de se déconnecter, aux sollicitations professionnelles et considèrent ainsi que le mobile participent de leur aliénation. En ce qui concerne les différenciations ethniques et l'usage spécifique des TIC par les immigrés, on se référera aux travaux suivants : Hargreaves et Mahdjoub, 1997 ; Calogirou et André, 1997 ; Katz et Aspden, 1998*, Pasquier, 2001.

Ainsi, loin de se limiter à une analyse uniforme et théorique des pratiques de communication et d'information médiatisées, les sociologues de l'usage des TIC déclinent de nombreuses études de cas ciblées dans lesquelles ils s'attachent à mettre en relief les appartenances et les impératifs socio-culturels qui confèrent aux techniques des significations forts contrastées. Finalement, ils démontrent bien, à l'encontre des partis pris déterministes, que les objets techniques ne s'imposent pas d'eux-mêmes,

mais qu’appropriés, pensés et utilisés par les individus, ils sont construits à l’image de leurs utilisateurs.

CONCLUSION :

SOCIOLOGISME D'UNE APPROCHE

PAR L'USAGE

Pour conclure ces deux premiers chapitres consacrés à la sociologie des usages, à sa domination numérique et théorique dans le champ de recherche sur les TIC, à ses principaux postulats théoriques, ainsi qu'à quelques-unes de ses thématiques dominantes, formulons deux remarques concernant les limites de cette approche.

Tout d'abord, comme nous l'avons déjà signalé, et en dépit de son intérêt pour les interrelations entre technique et social, la sociologie des usages tend, de façon récurrente, à privilégier la rupture vis-à-vis des déterminismes techniques, plutôt qu'à l'encontre des déterminismes sociaux. Préoccupés par la remise en cause des discours annonçant la naissance d'une nouvelle ère sociétale sous l'*impact* des outils de communication et d'information, certains sociologues de l'usage semblent être tombés dans l'excès inverse, en rapportant essentiellement les *résistances* sociales que rencontre l'innovation technique. Marc Guillaume note bien les limites d'un tel déterminisme sociologique : « *Il ne faut pas cependant pas se tromper de vocabulaire et de concepts. Le refus, de la part de l'usager, d'adopter une innovation, sa relative lenteur à se l'approprier, tout cela n'est pas un symptôme de résistance. Cette notion est d'ailleurs peu consistante. Elle est, d'une certaine façon, le pendant de l'utopie de l'avenir radieux. Si l'on croit qu'une force de progrès permanente stimule les innovations, on est aussi enclin à penser que les utilisateurs se mettent en travers de cette force, qu'ils freinent un mouvement que l'on juge inéluctablement tracé.* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.41).

On trouvera dans un article de Francis Jauréguiberry, publié en 1994 dans la revue *Réseaux* (Jauréguiberry, 1994*), une critique fournie de cette dérive : il examine en effet les thèses sociologistes postulant l'incapacité des innovations technologiques à engendrer le changement social et soulignant la force absolue de la reproduction et du conditionnement social du développement des TIC. Des auteurs comme Jean-Pierre Garnier, Gérard Claisse ou Gabriel Dupuy, nous dit-il, soulignent dans leurs travaux l'effet de redoublement des hiérarchisations, ségrégations et centralisations spatiales opéré par les réseaux électroniques. Selon eux, les architectures médiatiques ne font que reproduire, voire consolider la structuration inégalitaire de l'espace social et renforcent de ce fait les disparités spatiales. Relevant, selon Francis Jauréguiberry, d'une sociologie critique, ces écrits insistent sur les effets aliénants des TIC, qui rendent plus supportables les phénomènes de ségrégations socio-spatiales et désamorcent de ce fait toute velléité d'action, toute mobilisation visant le changement. Reconnaissant l'intérêt de ces travaux, l'auteur critique toutefois leur trop grande soumission au déterminisme social. Il reproche à ces chercheurs de ne pas prendre en compte le rôle des innovations technologiques comme support possible de stimulation du changement social.

La seconde critique qui peut être formulée concerne le point de vue externaliste dont peine à se détacher l'approche par l'usage. En effet, comme le souligne Louis Quéré, qui en appelle à considérer la construction de l'intériorité des objets techniques en prenant en compte les médiations réciproques entre ceux-ci et leurs utilisateurs, « *parler en terme d'usages introduit d'emblée un schème externaliste : on suppose en effet que les machines sont des boîtes noires, qu'elles sont closes une fois pour toutes, et qu'elles sont affectées à des usages régis par une logique sociale et culturelle, qu'elles peuvent éventuellement modifier. Du coup, les pratiques humaines qui manipulent ces objets ne sont pas traitées comme des composantes, ou même des constituants, de leur individualité objective ; elles leur restent externes.* » (Quéré, 1992*, p.44-45). Sans partager complètement le point de vue de cet auteur, qui voit la sociologie des usages dans l'incapacité de penser de l'intérieur les outils de communication, notons à sa suite la difficulté souvent rencontrée chez les sociologues de l'usage pour appréhender l'architecture proprement technique des outils qu'ils étudient.

Ces deux principales critiques formulées par les spécialistes des TIC à l'encontre de la sociologie des usages se rejoignent autour de l'idée que les tenants de l'approche par l'usage, plus sociologues que techniciens, semblent avoir privilégié l'analyse des processus sociaux par rapport à celle des procédures techniques. Comme nous l'avons vu tout au long de ces deux chapitres, ces remarques ne peuvent pas être généralisées à l'ensemble des travaux produits dans cette perspective, mais elles constituent néanmoins le talon d'Achille de ce « courant ».

Avant d'explorer, dans un troisième chapitre, la place conférée aux thématiques urbaines au sein du champ d'étude sur les TIC, rappelons avec insistance que la sociologie des usages, bien qu'elle domine assez largement le corpus de références bibliographiques pris en compte dans ce bilan, ne se confond pas avec celui-ci. Les préceptes qui sont les siens sont aujourd'hui largement partagés par la communauté scientifique ; pour autant, l'approche par l'usage n'en reste pas moins une perspective parmi d'autres, il n'y a donc pas de correspondance absolue entre l'étude scientifique des outils de communication et la sociologie des usages des TIC.

CHAPITRE 3

USAGES DES TIC ET ETUDES URBAINES : UNE CONVERGENCE RARE ET PROBLEMATIQUE

Outre la domination pluriforme d'une approche par l'usage, l'une des grandes caractéristiques du corpus de productions scientifiques rassemblé est constituée par la relative rareté des travaux analysant l'implantation ou l'utilisation urbaine des outils d'information et de communication. En effet, d'après nos calculs approximatifs, les recherches intégrant une dimension urbaine dans l'analyse des usages des TIC ne représentent pas plus de quinze pour cent des trois cent références collectées.

Comment expliquer la rareté de cette convergence entre les études en sciences sociales sur les usages quotidiens des TIC et les études urbaines ? Cette question problématique va servir de fil conducteur à l'ensemble de ce troisième chapitre, dans lequel nous allons essayer de détailler les raisons pour lesquelles, selon nous, ces deux champs de recherche entretiennent des rapports contradictoires ou problématiques.

INTRODUCTION :
QUELQUES REMARQUES METHODOLOGIQUES PREALABLES

1 – MANIERE DE FAIRE

Pour répondre à la question qui nous occupe ici, il nous a semblé que l'un des aspects à étudier attentivement au sein de ce corpus était la façon dont y est traitée ou ignorée la question de l'espace en général et de l'espace urbain en particulier. A l'appui de ce questionnement transversal, nous avons découpé notre corpus bibliographique en trois grandes « familles », dont nous allons successivement faire l'examen critique tout au long de ce nouveau chapitre.

La première famille de recherches que nous avons isolée, numériquement dominante, se caractérise par l'absence totale de référence à l'espace urbain, voire à l'espace plus généralement ; nous essaierons de montrer quels sont les choix épistémologiques qui président à cette absence. La deuxième, plus mineure, mobilise la ville de façon « détournée » dirons-nous : nous ferons ainsi état des travaux qui abordent la question urbaine soit de façon implicite, soit « en creux », soit sous forme de métaphore. Ces deux ensembles, qui marquent l'absence ou le caractère paradoxal de la convergence entre études sur les TIC et études urbaines, feront l'objet des deux premiers volets de ce chapitre.

Le dernier ensemble que nous pouvons dégager au sein de notre corpus, à savoir la poignée de travaux inscrivant l'analyse des usages des TIC dans un contexte urbain ou une interrogation proprement liée à la ville, fera, lui, l'objet du troisième volet. Nous tenterons dans un premier temps de retracer l'historique de cette convergence, en montrant, d'une part, les corrélations existantes entre la diffusion de certaines innovations techniques et l'émergence d'interrogations spécifiquement urbaines, et d'autre part, l'évolution de la teneur idéologique des problématiques et des résultats obtenus par les chercheurs apparentés à ce troisième ensemble. Pour clore cet aperçu diachronique des productions scientifiques articulant ville et TIC, nous tenterons de retracer l'évolution de la pensée scientifique sur ce thème à partir du parcours significatif que constitue une série de dossiers consacrés à la téléphonie mobile, publiés dans la revue *Réseaux*.

Ainsi, il va essentiellement s'agir, dans ce troisième chapitre de la première partie du rapport, de dresser les contours de cette confluence problématique entre le champ de recherche sur les TIC et celui consacré la ville. La seconde partie du rapport sera, elle, entièrement réservée à la restitution du contenu et des résultats de ces travaux.

2 – EFFETS SELECTIFS

Avant toute chose, il nous faut signaler un certain nombre de biais induits *a priori* par la manière que nous avons eu de constituer notre corpus et d'articuler la problématique urbaine aux travaux sur les TIC. Comme nous l'avons déjà fait remarquer en introduction, ce bilan n'a pas pour ambition d'appréhender la globalité des études en sciences sociales sur les TIC, mais bien d'aborder ce champ à partir des travaux sur les pratiques techniques et médiatiques de la vie quotidienne hors travail. D'une part, notre corpus exclue donc d'emblée les travaux traitant des contextes professionnels, politiques et, dans une moindre mesure, communautaires, ou analysant les pratiques de communication proprement collectives ou institutionnelles – ces aspects étant traités dans un rapport élaboré par Claire Brossaud – ; d'autre part, il ne s'agit pas non plus ici d'appréhender les recherches relevant de problématiques exclusivement géographiques, qui sont, elles, étudiées par Boris Beaude.

En plus d'opérer une tripartition au sein des productions scientifiques sur les TIC, ce choix problématique préalable sélectionne les aspects urbains qui vont retenir notre attention. En effet, il ne s'agira pas ici de traiter de la ville comme territoire aménagé, comme structure matérielle ou comme cadre institutionnel, mais plutôt de la ville comme mode de vie, autrement dit de l'urbanité. Les travaux retenus à l'intérieur de notre corpus mettent ainsi essentiellement l'accent sur les expériences citadines, la fréquentation des lieux publics par les individus, l'inscription de leurs activités, de leurs modes de relation et de leurs réseaux sociaux dans la trame urbaine.

Etant donné ces restrictions préalables quant à la constitution de notre corpus, il serait donc erroné d'annoncer que nous traiterons, dans ce troisième chapitre, de la confluence globale entre recherches sur les TIC et recherches urbaines. Plus qu'une sélection, ce choix concerté de diviser en trois bilans distincts l'analyse des productions scientifiques reliant TIC et ville, induit des biais qu'il convient dès maintenant de préciser. En effet, si la convergence entre les productions scientifiques incluses dans notre corpus et les interrogations proprement urbaines sont si rares, c'est avant tout parce que la grande majorité de celles-ci sont déployées dans d'autres champs problématiques, par d'autres types d'approches que celles dont nous traitons ici.

D'après les rapides balayages effectués et les échanges répétés que nous avons pu avoir avec les deux personnes chargées des autres rapports, le traitement des articulations entre TIC et espaces urbains semble essentiellement réservé aux études de géographie et de sociologie politique : on trouve peu de travaux sur les transformations de l'espace urbain vécues par les individus et quotidiennement discernables dans l'organisation de leur vie ; en revanche, de nombreux textes sont centrés autour des questions d'organisation territoriale – infrastructurelle et politique – que pose le développement des dispositifs techniques d'information et de communication. De nombreuses recherches scientifiques s'attèlent, par exemple, au cours des années

quatre-vingt puis au début des années quatre-vingt dix, à analyser les enjeux démocratiques et participatifs qu'impliquent les expérimentations urbaines de la télématique (parmi celles-ci, certaines sont incluses dans notre bilan : Marchand et Ancelin (Dir.), 1984 ; Bonetti & Simon, 1986 ; Mercier *et al*., 1986 ; Scardigli, 1992). Les analyses fournies sur ce thème s'articulent surtout autour des problèmes de stratégies d'acteurs et de représentation politique, très peu autour des usages publics de ces innovations implantées dans l'espace urbain et/ou leurs conséquences sur les pratiques citadines, sauf toutefois une exception notable (Boullier, 1984a).

Par ailleurs, il existe également toute une littérature questionnant les relations entre TIC et territoires, mais qui s'intéresse principalement aux problèmes d'aménagement, ainsi qu'à l'implantation territoriale de réseaux économiques liés aux TIC. Bien que d'une façon marginale nous ayons pris connaissance de certains de ces travaux, situés à la confluence de notre bilan et de perspectives plus socio-politiques ou géographiques (nous pensons notamment aux références suivantes : Scardigli, 1992 ; Musso (Dir.), 1994 ; Pailliart, 1995), pour une analyse critique de ces approches politiques, infrastructurelles et organisationnelles de la ville élaborées dans le contexte du déploiement des outils d'information et de communication, on se reportera aux bilans de mes collègues.

Maintenant ces effets de sélection annoncés, nous pouvons reformuler l'objet de cette partie : il sera question, non pas de la rare convergence entre études urbaines et recherches sur les TIC en général, mais du caractère quasi exceptionnel que constitue la confluence entre l'analyse des usages des TIC par les individus et l'exploration de leurs conséquences sur les pratiques citadines ordinaires.

A – ABSENCE COMPLETE DE REFERENCE A L'ESPACE URBAIN

Nous avons pensé pouvoir identifier au sein de notre corpus, un certain nombre d'inflexions pouvant expliquer l'absence totale de référence à l'espace urbain dans la grande majorité de la bibliographie compilée. Celles-ci ont trait d'une part aux traditions scientifiques propres aux écoles de pensée auxquels appartiennent les chercheurs, d'autre part aux objets d'études ou thèmes qu'ils se sont donnés, mais aussi aux types d'outils de communication étudiés, et à l'imaginaire qui les accompagne.

1 – D'AUTRES ENVIRONNEMENTS PRIS EN COMPTE

Tout d'abord, l'absence de référence à la ville peut être expliquée par le fait que l'analyse d'autres environnements sociaux soit privilégiée par les chercheurs en sciences sociales, notamment au début de la période historique qui retient principalement notre attention.

En effet, si l'on balaie chronologiquement du regard l'ensemble des références bibliographiques, on prend la mesure de l'importance de la thématique « technologies et modes de vie » à la fin des années quatre-vingt et, dans des proportions moindres jusqu'au milieu des années quatre-vingt dix : on y trouve en effet un nombre important de comptes-rendus de séminaires, de cahiers thématiques ainsi qu'une revue portant cet intitulé (Mallein, Toussaint, 1986 ; Mercier (Ed.) *et al*., 1987 ; Revue *Technologie et modes de vie* ; *Technologie de l'information et société*, Vol.6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie »). On y trouve aussi des références récurrentes à la notion de « quotidien » ou d' « ordinaire » (Mercier, Plassard, Scardigli, 1984 ; Guillaume, 1986 ; Gras, Joerges, Scardigli (Dir.), 1992*).

Or, cette sociologie des modes de vie, qui inscrit l'étude des usages des TIC dans la vie quotidienne, ordinaire des individus, tend à considérer celui-ci soit comme un travailleur, soit comme un habitant, soit comme un consommateur, mais plus rarement comme un citadin : dans cet ensemble de travaux, la description des usages et des pratiques des TIC reste presque exclusivement domiciliaire, lorsqu'elle n'est pas professionnelle. Il s'agit essentiellement d'y documenter l'insertion des outils de communication et d'information, mais aussi d'autres objets techniques nouveaux, dans les foyers, et de détailler les évolutions qu'ils accompagnent dans la gestion et les représentations domestiques. L'ouvrage collectif *Sociologie des Techniques de la vie quotidienne* (Gras, Joerges, Scardigli (Dir.), 1992*), est, par exemple, essentiellement centré sur la technicisation de la sphère domestique : presque toutes les contributions qui y sont réunies situent leur propos au sein des maisons des usagers, certains articles

étant spécifiquement ancrés dans une réflexion sur les relations entre technique et habitat.

Les thématiques de l'habitat, du foyer, de la maisonnée sont ainsi largement dominantes dans cette sociologie des modes de vie. Pourtant, outre cette orientation de l'intérêt des chercheurs, il semblerait que la nature de l'offre technique ait largement contribué à privilégier l'étude de cet environnement d'usage qu'est le domicile : en effet, les outils de communication les plus répandus à cette époque – le minitel, le téléphone fixe avec ou sans fil, ou l'ordinateur – ont plutôt été implantés dans des lieux « couverts » : lieux de travail et domicile. Ainsi, les travaux scientifiques de cette époque ont eu tendance à prendre pour objet l'espace de la maison et, dans une moindre mesure, l'espace du bureau, plutôt que l'espace urbain. Durant cette période, seules quelques rares études ont entrepris de décrire l'implantation urbaine des outils de communication (Boullier, 1984a, 1984b ; Mercier, Scardigli, Tourreau, 1986 ; De Gournay, Mustar, Meadel, 1988 ; De Gournay, 1989). C'est avec l'apparition, d'abord marginale, mais très vite analysée, des outils de communication itinérants, au début des années quatre-vingt dix, que la thématique urbaine entrera véritablement en scène dans les études sur les usages des TIC (Voir *Réseaux*, 1994, n°65 « La communication itinérante », 1994), nous y reviendrons.

Notons pour le moment que, malgré l'évolution des usages et l'apparition de nouvelles TIC portables, aujourd'hui encore, les pratiques domestiques, familiales ou professionnelles conservent une place importante dans le corpus analysé. On note par exemple une domination quantitative importante des contextes domiciliaires ou professionnels dans les études sur les usages de la micro-informatique et d'Internet : pour s'en convaincre, on consultera l'article de Benoît Lelong et Franck Thomas qui propose une lecture critique de cette importante bibliographie (Lelong, Thomas, 2001).

2 – DES PUBLICS PLUTOT QUE DES ENVIRONNEMENTS

Au cours de la période suivant cette première phase caractérisée par la multiplication des études domiciliaires, c'est-à-dire approximativement entre 1994 et 2001, les études sur les usages des TIC, tout en conservant majoritairement ce contexte domestique comme arrière-fond, semblent s'être multipliées et affinées, pour privilégier désormais l'analyse des pratiques spécifiques aux différents publics d'utilisateurs.

En raison de la diffusion sociale grandissante des outils de communication dans nos sociétés, les chercheurs en sciences sociales tendent en effet à s'interroger sur les problèmes d'appropriation et d'usage spécifiques à certains publics, la famille, les personnes âgées et les jeunes notamment. Il semblerait donc que l'on soit passé, vers le milieu des années quatre-vingt dix, d'une étude contextualisée des usages des TIC à une étude centrée sur les « figures d'usagers » dans laquelle l'analyse de l'ancrage spatial

des usages tend à disparaître : on perçoit un net glissement dans les productions scientifiques de l'intérêt pour les environnements – domestiques, professionnels – à un intérêt pour les publics.

Ici encore, le travail de synthèse effectué par Benoît Lelong et Franck Thomas vient confirmer notre impression. Alors qu'ils font l'examen des études françaises sur la micro-informatique domestique, ils soulignent dès le début de leur article que celles-ci prennent en général peu en compte l'écologie des relations, que le foyer n'est pas pris comme unité d'analyse : ces recherches, nous disent-ils, étant plus centrées sur les pratiques des minorités actives (Lelong, Thomas, 2001).

Pour un aperçu de l'ampleur de cette inflexion en direction des publics d'utilisateurs dans notre corpus, on se reportera aux références bibliographiques citées dans le paragraphe intitulé « Figures d'usagers et appropriation socio-culturelle des TIC » dans le second chapitre de la première partie de ce rapport.

3 – INTERFACES HOMME-MACHINE, MANIPULATIONS TECHNIQUES ET « ESPACE COMMUNICATIONNEL »

Par ailleurs, une troisième inflexion, en partie liée à la précédente, nous semble pouvoir expliquer cette quasi disparition du contexte urbain d'usage dans les études françaises sur les TIC : une partie importante du corpus étudié, caractéristique d'une certaine sociologie des usages ou d'une sociologie de la communication micro-centrée sur la pratique des outils de communication, se consacre exclusivement à la description et à l'analyse des manipulations techniques, des interfaces hommes/machines, ou des contenus échangés. Dans ces travaux, où l'accent est mis sur les relations communicatives, peu d'intérêt est donné aux environnements d'usage en général, et on constate l'absence quasi-totale de prise en compte de l'ancrage spatial des pratiques de communication, qu'il soit professionnel, domiciliaire ou urbain.

Certains des articles faisant date au sein de l'histoire de la sociologie des usages des TIC, que nous avons beaucoup utilisé dans la partie précédente, témoignent de cet intérêt scientifique marqué pour les interactions entre l'usager et ses « machines à communiquer » et, réciproquement, de la faible place qui est conférée à l'analyse des relations avec l'environnement immédiat (Akrich, 1993* ; Chambat, 1994b* ; Mallein, Toussaint, 1994a*).

On trouve également au sein de notre corpus de nombreux travaux essentiellement occupés par la question du contenu des échanges, des nouvelles formes langagières misent en œuvre, ou par l'analyse des modalités interactionnelles des relations médiatisées (Mondada, 1999 ; Verville et Lafrance, 1999 ; Akrich, Méadel, Paravel, 2000).

En 1986, à l'occasion de la publication d'un dossier intitulé « Communication et dynamique urbaine » dans la revue *Réseaux*, Paul Beaud, dans son texte de présentation, s'étonne de la faible présence des catégories d'espace et de temps chez les sociologues de la communication : « *Les représentations de l'espace et du temps, anthropologues et historiens le savent bien, sont l'un des éléments fondamentaux des représentations collectives. Elles déterminent la nature des oppositions (dedans/dehors, passé/futur, centre/périphérie, etc.) qui structure la culture de chaque société. (...) Pourtant ces catégories n'apparaissent guère dans les travaux de ceux dont les représentations sociales sont ou plutôt devraient être l'objet de recherche essentiel : les sociologues de la communication. A part quelques banalités sur l'instantanéité et l'ubiquité, la littérature sociologique sur les médias est quasiment muette sur ces notions qui ordonnent pourtant, matériellement et symboliquement, nos systèmes de communication.* » (Beaud, 1986).

Dans ce même dossier, Chantal de Gournay évoque la conversion des sociologues spécialistes du champ urbain vers la problématique de la communication et notamment vers l'analyse des usages des TIC. Alors qu'ils pensaient opérer facilement un glissement de l'analyse des réseaux lourds (eaux, voies ferrées, routes, etc.) à celle des réseaux immatériels, elle souligne la rupture épistémologique qui a accompagné ce changement d'objet d'étude : « *Dans son effort transdisciplinaire, l'urbaniste reconverti à la communication perd son objet : l'espace. Il renonce à la spécificité de sa problématique pour des interrogations plus transversales, communes à toute la sociologie, voire la philosophie et les sciences politiques : la rationalité, le pouvoir, le rôle de l'Etat, le lien social, le discours, l'idéologie...* » (De Gournay, 1986, p.75).

Autrement dit, il semblerait que, pour un ensemble conséquent de chercheurs, notamment ceux marqués par l'héritage de la sociologie de la communication ou de la sociolinguistique, l'examen de l'espace en général et de l'espace urbain en particulier, soit secondaire au regard de l'intérêt porté à l' « espace communicationnel ».

4 – ESPACE-TEMPS VIRTUEL ET DEREALISATION DES ESPACES REELS

Enfin, selon une inflexion qui a à voir avec l'intérêt pour l'espace communicationnel décrit précédemment, l'absence de toute référence à l'espace urbain dans une partie importante des travaux sur les TIC peut aussi être comprise à la lumière de l'influence du mythe technicien postulant, d'une part l'abolition des contingences de l'espace et du temps grâce au développement des TIC et, d'autre part, la création d'un espace-temps virtuel.

Cette idéologie déterministe, appuyée sur des essais – en particulier ceux de Paul Virilio (Virilio, 1980, 1990) – plus que sur des recherches empiriques, a reçu un très fort écho dans les années quatre-vingt. Reposant sur l'idée dominante que la création

d'un espace virtuel – grâce au développement des dispositifs d'information et de communication -pourrait conduire, à terme, à l'abolition de l'espace réel, cette idéologie a contribué à instaurer durablement la disparition d'un intérêt pour les contingences spatiales dans le champ de recherche sur les TIC[6].

Bien qu'elle ait été par la suite très critiquée par la communauté scientifique, cette littérature a exercé et exerce aujourd'hui encore une influence notable sur les productions en sciences sociales. La thématique de la virtualisation du monde à l'appui du développement des « autoroutes de l'information » et de l'avènement du cyberespace – provoquant la modification des appartenances territoriales de l'homme – sera, par exemple, l'un des thèmes privilégiés de Pierre Lévy dans son « anthropologie du cyberespace » (Levy, 1995). Elle reste aussi très caractéristique des études sur l'Internet.

Il semble en effet que l'imaginaire d'Internet et de ses réseaux virtuels ait conduit les chercheurs en sciences sociales à postuler l'existence d'un véritable territoire abstrait : le cyberespace. On peut facilement repérer dans les recherches consacrées à l'Internet, la récurrence de métaphores spatiales (Kokoreff, 1987 ; Casalegno, 1996 ; Jauréguiberry, Proulx, 2001)[7]. Celles-ci semblent induire que le World Wide Web est, en lui-même, un espace à part entière, voire un territoire pour la possession duquel les internautes bataillent. On ne pourra manquer au plaisir de reproduire ici quelques lignes d'un article de Federico Casalegno intitulé « Cyberespace : un nouveau territoire pour interagir dans un temps magique », qui témoignent de cette confusion entretenue entre les catégories classiquement liées aux espaces réels et celles appliquées à l'espace abstrait ou « méta-territoire d'interaction » que constitue le cyberespace : « *Les vieux mécanismes d'intolérance et d'agression, de cohésion et d'exclusion, se manifestent dans le cyberespace, mais avec des formes diverses. Dans cette lutte entre tribus virtuelles nous retrouvons la même dynamique des combats entre bandes juvéniles pour la domination d'un territoire. Mais à la place des couteaux, les nouvelles tribus utilisent les armes télématiques.* » (Casalegno, 1996, p.2).

Ainsi, nombreux sont les chercheurs qui, à l'instar de Federico Casalegno, se consacrent à l'étude de cet espace virtuel qu'est à leurs yeux Internet, faisant disparaître de l'analyse, en contre-point, tous les ancrages spatiaux réels dans lesquels se déploient son usage. Nous avons repéré uniquement deux références qui prennent en compte la territorialisation et la localisation – notamment urbaine – des internautes, elles font figures d'exception dans notre corpus (Pastinelli, 1999* ; Raux, 2002*).

[6] NB : Nous reviendrons en détail par la suite, à plusieurs reprises, sur les différents mythes d'abolition du territoire ayant influé sur la recherche urbaine française sur les TIC.

[7] Marc Guillaume, dans un ouvrage intitulé *Où vont les autoroutes de l'information ?* s'attache à examiner le paradoxe, les ambiguïtés et les limites de la métaphore spatiale appliquée aux TIC, et tout particulièrement ce que cache l'expression « autoroutes de l'information ». (Guillaume (Dir.), 1997).

Ainsi, il semblerait que ce soit un enchevêtrement d'orientations thématiques, épistémologiques et idéologiques qui concourt à former ce premier ensemble de recherches faisant complètement fi de l'espace urbain, voire de tout ancrage territorialisé des pratiques des TIC. Que l'intérêt soit porté sur les pratiques domiciliaires, les publics d'usagers, les interactions entre l'homme et la machine, les contenus ou sur l' « espace » virtuel de communication que constitue le cyberespace, le contexte urbain est, pour différentes raisons, fréquemment éliminé de l'analyse.

B – LA VILLE : UNE PRESENCE PARADOXALE

Dans un second sous-ensemble dégagé au sein des productions scientifiques recensées, les chercheurs semblent, cette fois, faire un usage « paradoxal » ou tout au moins inattendu des références à la ville. Cet échantillon, beaucoup moins prolifique que le précédent, mais néanmoins significatif de la manière dont la thématique urbaine est mobilisée, s'articule selon nous en fonction de trois tendances : la ville y est présente mais, ou de façon implicite, ou de manière oppositionnelle, comme miroir des pratiques de communication médiatisées, ou comme métaphore.

1 – LA VILLE COMME PRESUPPOSE

En premier lieu, un certain nombre de remarques recueillies au fil de nos lectures nous amènent à nous interroger sur la teneur de la relation établie par les chercheurs entre villes et TIC : est-elle un impensé, comme tant à le faire croire la partie du corpus précédemment analysée, ou constitue-t-elle plutôt un présupposé implicite ?

En effet, en 1993, Pierre Chambat et Yves Toussaint, à la suite de travaux antérieurs, soulignent que l'un des principaux résultats des recherches sur les TIC est d'avoir mis en lumière l'ancrage fondamentalement urbain des pratiques de télécommunication : « *Si l'accord peut se faire sur le caractère essentiellement urbain des télécommunications [Sola Pool, 1977 ; Dupuy in Métropolis, 1982], les divergences apparaissent quant à l'évaluation de leur impact sur les modes de vie et les formes d'urbanisation.* » (Toussaint, Chambat, 1993, pp.348-349).

Josiane Jouët, dans le même *Dictionnaire critique de la communication,* insiste elle aussi sur la diffusion principalement urbaine des outils de communication à cette époque : « *Au début des années 90, le processus de diffusion des nouvelles techniques demeure limité et hétérogène. Les enquêtes montrent que ces outils ne touchent encore qu'une fraction de la population composée, en majorité, d'individus plutôt jeunes et urbains qui appartiennent aux catégories sociales supérieures, et, dans une moindre mesure, aux classes moyennes.* » (Jouët, 1993b, p.374).

Quelques années plus tard, Marc Guillaume prolongera ce constat : « *Ce que les technologies de l'information et de la communication rendent virtuellement possible ne peut se réaliser de façon commode et massive que dans les grandes agglomérations, les premières données statistiques montrent d'ailleurs une corrélation étroite entre l'importance des sites Internet (en nombre et en intensité de fréquentation) et la taille des villes qui les accueillent.* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.120)

A la lumière de ces quelques évocations révélatrices, on peut se demander finalement si l'absence de référence explicite à l'espace urbain dans la plupart des recherches analysées, ne peut pas s'expliquer par la présence d'un postulat, informel mais très puissant, associant d'emblée ville et télécommunications : cette relation, admise *a priori* comme une évidence ne serait donc plus à étayer. Ainsi, on peut faire l'hypothèse que la ville, plutôt qu'absente, est constamment présente dans les travaux de recherche, mais en arrière-plan, de façon implicite.

2 – LA VILLE « EN CREUX » OU EN MIROIR DES PRATIQUES MEDIATIQUES

On peut également isoler au sein de notre corpus, quelques travaux, principalement publiés à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt dix, abordant la question urbaine dans une perspective oppositionnelle, « en miroir », pourrait-on dire, des pratiques de télécommunication.

On ne saurait ignorer, dans ce cas précis, l'influence des idéologies « anti-urbaines » sur les travaux des spécialistes des TIC : en effet, à cette époque, alors que l'on assiste à l'apparition de l'offre de technologies numériques, la nouveauté de ces outils d'information et de communication génère des discours qui donnent un souffle nouveau à la littérature annonçant la « fin de la ville ». Il semblerait que les sociologues des TIC aient repris à leur compte ces mythes contemporains, selon nous à l'appui de deux tendances principales.

D'une part, on relève dans le champ de recherche sur les TIC, plusieurs travaux analysant leur développement comme un moyen de pallier aux problèmes urbains. C'est ce que constatent, dès 1986, Michel Bonetti et Jean-Paul Simon : « *Les NTC servent de support à une mise en scène de la vie sociale, fonction que l'urbain a pu remplir autrefois sous d'autres formes. Pour certains auteurs comme Chantal de Gournay (De Gournay, 1985), le développement des NTC intervient comme réponse à la crise de la symbolique urbaine* ». (Bonetti et Simon, 1986, p.16-17). On trouve en effet chez Chantal de Gournay une interrogation récurrente sur la substitution possible des relations urbaines par des relations de communication médiatisées, comme en témoigne cet extrait du résumé de l'une de ces recherches : « *L'urbanisme et les télécommunications cherchent à réaliser l'intégration sociale dans un milieu divisé par les antagonismes de classe et les différences culturelles. Le rapport pose le problème de savoir si les techniques de télécommunications ne tendent pas à se substituer à l'urbanisme dans les relations sociales des habitants des villes.* » (De Gournay, Mustar, Méadel, 1988).

D'autre part, quantité de discours sont portés par l'idée de « ville à domicile » (Ducrocq, 1985) : l'équipement des foyers en terminaux interactifs, permettant la transposition dans l'espace domiciliaire de pratiques traditionnellement effectuées à l'extérieur, est annoncé comme la possibilité de faire pénétrer l'espace public dans les

foyers, et de remplacer ainsi la fonction politique de la ville. Cette potentialité technique nouvelle est accueillie avec des sentiments contrastés : alors que pour certains chercheurs, mais aussi pour les collectivités territoriales, elle annonce un renouveau démocratique possible, l'opportunité de dynamiser l'espace public en suscitant l'activisme des individus à partir de leur domicile (Chambat (Dir.), 1992* ; Chambat, 1992b*) ; pour d'autres, ces nouvelles pratiques de communication font craindre un repli sur le domicile et une disparition des espaces publics urbains au profit d'un espace de communication virtuel.

Le dossier « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », publié en 1992 dans la revue *Esprit* (Chambat, 1992b* ; De Gournay, 1992* ; Toussaint, 1992*), est tout à fait représentatif de cette façon d'opposer la ville aux télécommunications : ce dossier fait le point sur les enjeux liés à la diffusion des TIC (minitel, domotique et communication mobile) au travers d'une triple réflexion sur les pratiques de communication domiciliaires, sur la disparition des espaces publics et de la matérialité des lieux, et sur les espaces urbains.

La façon dont la ville est convoquée dans cette publication montre à quel point les réflexions sur les TIC se sont développés en creux des réflexions sur la ville, répondant ou redoublant les discours sur la fin de la ville : les NTIC apparaissent à la fois comme solution ou comme problème surajouté aux problèmes proprement urbains, elles sont pensées comme pouvant à la fois pallier à la ville, car elles remplacent ses fonctions (grâce aux services, rencontres et relations anonymes désormais possibles à partir du domicile) et comme agent dévastateur de la matérialité des espaces (négation du déplacement et de l'errance, ubiquité…).

Michel Bonetti et Jean-Paul Simon, quelques années auparavant, mettent bien en relief la mobilisation fréquente de ce registre comparatif et substitutif, tant du côté scientifique que du côté des promoteurs : « *Certains promoteurs (…) considèrent que les NTC peuvent contribuer à une recomposition des relations sociales déstructurées par la croissance urbaine des trente dernières années. (...) leur développement intervient au moment où l'on constate précisément l'échec des équipements sociaux et culturels dans cette fonction de socialisation* » (Bonetti et Simon, 1986, p.14)

On constate donc que dans une partie de la littérature considérée, la diffusion des TIC est saisie par les chercheurs par opposition aux réalités urbaines : les nouveaux outils de communication sont vus comme pouvant se substituer à l'urbanisme, aux sociabilités citadines, aux problèmes urbains et aux supports d'identification collective que fournissent classiquement les villes. Dans ces textes, la ville n'intervient pas en tant que telle, mais plutôt comme horizon négatif, « en creux », des réflexions sur les nouvelles pratiques de communication.

3 – LA VILLE COMME METAPHORE

Enfin, dans cette même série de recherches convoquant la ville indirectement, il faut aussi citer les quelques travaux mobilisant la ville en tant que métaphore. La ville est utilisée ici comme grille de lecture servant de support à la comparaison, elle est mobilisée comme modèle théorique pour comprendre les réseaux et les sociabilités virtuelles. Point par point, le territoire de la ville, la structure urbaine, les spécificités de ses modes de sociabilité, sont utilisés comme bases comparatives pour décrire les caractéristiques des usages des TIC.

Nous avons vu précédemment que la métaphore spatiale était convoquée très fréquemment par les chercheurs et les « penseurs » pour qualifier les réseaux virtuels de télécommunication et tout particulièrement ceux d'Internet. Selon une approche similaire, des auteurs confrontent la structure des réseaux virtuels à celle des villes (Picon, 1997 ; Guillaume, 1997). Marc Guillaume, notamment, postule que toutes deux s'apparentent à un système complexe de commutation : « *La commutation n'est pas seulement présente dans les télécommunications et les dispositifs d'information. La ville est, par excellence, un ensemble complexe de commutateurs de transports, de télécommunications, de commerces, de rencontres et d'échanges de toutes sortes. C'est ce qui fait la puissance d'attraction – et bien sûr aussi les encombrements, les risques et les nuisances – des villes. C'est aussi ce qui leur confère leur socialité propre (...)* » (Guillaume, Réseaux, 1994*).

Dans cette perspective, les TIC sont analysées comme transposition dans un espace virtuel des caractéristiques classiquement attribuées à la ville, et la sociabilité des TIC appréhendée à l'aune des propriétés de la sociabilité urbaine : « *La sociabilité traditionnelle fondée sur la proximité cède la place à une sociabilité en réseau, commutative, à l'image de la civilisation urbaine. La ville est, en effet, par essence, un lieu de commutation : chacun y trouve une multiplicité de produits et de services, y noue des liens, souvent anonymes et éphémères, avec les autres. Le réseau du téléphone étend cette logique de communication-commutation urbaine à tous ceux qui sont branchés* » (Guillaume, Lesgards, 1992, p.7-8). Par exemple, Dominique Boullier, dans son étude sur les cibistes tente, tout au long de son article, de comparer la sociabilité de ce réseau médiatisé avec les caractéristiques de la sociabilité urbaine. Il tente aussi de montrer dans quelle mesure les deux pratiques s'entrelacent et comment ce réseau d'échanges peut contribuer à recomposer les relations sociales antérieures de ces membres (Boullier, 1986).

Ainsi, on trouvera chez de nombreux auteurs, tout au long des années quatre-vingt dix, des parallèles établis entre sociabilité médiatique et sociabilité urbaine. Néanmoins, leur mise en relation n'est pas toujours semblable : certains évoqueront la comparabilité de leur propriétés, d'autres la substitution probable d'un mode par l'autre, d'autres

encore la complémentarité entretenue entre les deux modes relationnels. Marc Guillaume ira même jusqu'à espérer/postuler que l'usage des télécommunications mobiles réalise l'idéal de la ville ou de l'urbanité : « *C'est donc une nouvelle ponctuation urbaine que les usages devront acclimater (...). Et lorsque les citadins seront ainsi équipés, ils deviendront alors des citadins absolus, réalisant complètement l"idéal de la ville. (...) [J]usqu'à maintenant, cette socialité spécifiquement urbaine était en panne dans les lieux publics, dans les transports en commun : la ville se réduisait à une foule en transit vers les espaces de commutation, bureaux, magasins, domiciles. Demain, les citadins branchés pourront vivre en public leur socialité privée, faire coexister la métrique géographique et celle de leurs proches. L'idéal de la ville pourra se réaliser au niveau du piéton, de la particule urbaine élémentaire.* » (Guillaume, 1994*, p.30).

Implicite, contre-modèle ou métaphore, c'est un usage bien particulier de la ville que font certains spécialistes des TIC. Bien que convoquée, ce n'est jamais elle qui fait l'objet du propos : elle sert ici de tiers symbolique exclu, celle qu'on réclame pour mieux définir les modalités d'usages des TIC, mais qui n'intervient jamais directement dans l'analyse.

En résumé, pour qualifier la teneur de la relation entretenue avec la ville dans ces deux premiers ensembles de productions scientifiques, nous serions tenter d'évoquer la force centrifuge qu'exercent l'un sur l'autre le champ d'étude sur les TIC et le champ d'étude sur la ville. Qu'ils soient construits en s'ignorant l'un l'autre, appréhendés comme champs contradictoires de pratiques ou comme deux réalités distinctes pouvant être comparées, ceux-ci semblent faire l'objet de thématiques parallèles, de regards croisés, mais difficilement d'une approche commune. L'analyse historique des conditions de rapprochement de ces deux champs de recherche va nous fournir maintenant quelques éléments supplémentaires pour mieux comprendre les relations complexes qu'ils entretiennent.

C – TIC ET MODES DE VIE URBAINS : HISTOIRE D'UN RAPPROCHEMENT

Maintenant les deux premières « familles » de travaux identifiées, il nous faut décrire le troisième ensemble de recherches composant notre corpus : les études doublement ancrées dans la recherche sur les usages des TIC et les études urbaines. Afin de mieux saisir les formes prises par ces recherches et les resituer dans le contexte de leur émergence, nous avons choisi de développer une analyse historique des conditions de rapprochement entre ces deux domaines d'étude.

Il faudrait remonter dans le temps bien au-delà du début des années quatre-vingt dix pour faire un véritable historique des liens entre les études sur les TIC et les problématiques urbaines : le choix d'étudier plus en profondeur le corpus publié entre 1992 et 2002 nous handicape pour explorer l'évolution conjointe de ces deux domaines de recherche. Néanmoins, malgré l'incomplétude relative de notre corpus en deçà de cette période, la consultation de quelques travaux abordant cette question nous permet toutefois de retracer à gros traits l'histoire tumultueuse de cette convergence dès avant 1992.

Il est nécessaire, avant tout, de souligner l'existence d'une réflexion sur les interrelations nouées entre ville et TIC dès le milieu des années soixante dix, même si celle-ci reste essentiellement étrangère à la problématique de ce bilan. Ces premiers travaux, semblent avoir nourris l'espoir qu'à l'avenir, l'étude conjointe de ces deux réalités se développe.

On trouve dans plusieurs productions scientifiques antérieures à 1992, et notamment dans le dossier « Communication et dynamique urbaine » de la revue *Réseaux*, publié en 1986, des remarques qui permettaient de présager le développement conséquent d'une convergence entre recherche sur les usages des TIC et recherche urbaine. Paul Beaud, dans son éditorial, nourrit des espoirs importants dans ce domaine : « *Le développement des nouvelles technologies de communication, dans le cadre de l'aménagement du territoire et des politiques urbaines – on ne compte plus les colloques sur "la ville et la vidéocommunication" – est l'occasion d'un rapprochement de la recherche sur les médias et de la recherche sur l'urbain, pour laquelle espace et temps sont des concepts centraux. Entreprise encore embryonnaire, comme le reconnaissent les animateurs d'un groupe de travail chargé d'une recherche exploratoire pour le plan urbain, dont sont extraits les articles réunis dans ce numéro 20 de Réseaux. Entreprise féconde, cependant puisqu'elle enrichit de perspectives et de questions nouvelles les paradigmes des sciences de la communication, toujours en danger d'auto-référence.* » (Beaud, 1986). Chantal De Gournay, dans sa contribution publiée dans le même numéro, évoque

elle aussi les relations prometteuses entre TIC et recherche urbaine : « *Depuis bientôt dix ans la recherche urbaine flirte avec les NTC. L'initiative avait émergé dans le camp des urbanistes, soucieux de donner un nouveau souffle à une discipline en perte de vitesse depuis la réalisation des villes nouvelles. (...) Démobilisés face au* statu quo *des modèles d'organisation de l'espace, les sociologues du champ urbain se tournent depuis lors vers la télécommunication, nouvelle prêtresse du changement social*. » (De Gournay, 1986, p.75).

Pourtant, vingt ans plus tard, force est de constater que, malgré les espoirs nourris, la convergence entre ville et TIC est restée rare : bien que la relation entre le développement technologique et le développement urbain soit établie, ce rapprochement était encore récemment qualifié d'original : « *Se placer à la convergence de la recherche sur la ville et de la recherche sur les TI constitue une approche originale.* » (Ascher, Godard, 2000, p.7).

Pourquoi, alors que les TIC sont décrits dès le milieu des années quatre-vingt comme entretenant des relations privilégiées avec les problématiques urbaines, ce type d'étude s'est-il si peu développé au cours des années quatre-vingt dix ? Outre les raisons thématiques, épistémologiques et idéologiques précédemment évoquées – qui ont visiblement limité les travaux de recherche sur ville et TIC –, il semblerait que la nature des innovations techniques nouvellement diffusées ait joué un rôle important sur le rythme de production de ces études.

1 – LES PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES TRIBUTAIRES DES EVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Au vu des travaux publiés au cours des vingt dernières années, il semblerait qu'existe un lien fort entre la nature de l'objet technique étudié et le type de recherche développé, et qu'existent plus précisément des affinités fortes entre certains outils de communication et l'ancrage urbain de l'analyse de leurs usages.

Au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, l'installation puis l'expérimentation de dispositifs techniques dans les complexes immobiliers ou les espaces publics de certaines villes (vidéo-communication (visiophone), réseaux locaux de télévision, et surtout réseaux télématiques) semble avoir suscité un nombre important de travaux mettant directement en rapport le déploiement de ces médiations techniques et l'évolution des pratiques urbaines (Boullier, 1984a, 1984b ; Marchand et Ancelin (Dir.), 1984 ; *Réseaux*, n°20 « Communication et dynamique urbaine », 1986 ; Mercier *et al.* (Eds), 1986 ; De Gournay, Mustar, Meadel, 1988 ; De Gournay, 1989 ; Jauréguiberry, 1989 ; *Quaderni* « Téléville », 1989).

Pour Isabelle Pailliart, l'apparition des études territoriales au sein de la Société Française de Sciences de l'Information et de la Communication, serait concomitante du

développement des TIC au niveau local, et tout particulièrement des expérimentations municipales de la télématique au début des années quatre-vingt. Selon elle, à cette époque, « *la recherche se territorialise en quelque sorte à cause de deux phénomènes : l'incitation de la recherche à l'observation des expérimentations et la "localisation" de ces nouvelles techniques* » (Pailliart, 1995, p.596). Victor Scardigli, qui dans un article intitulé « Sociologie de l'information et de la communication » fait le point sur le type d'expérimentations mises en place dans les années soixante-dix et quatre-vingt, souligne d'ailleurs le rôle ambigu des sociologues qui, par le biais de leurs recherches, participent autant à la médiation et à la promotion de ces innovations, qu'à leur analyse (Scardigli, 1994b).

Toutefois, comme nous le faisions remarquer dans l'introduction de cette partie, ces études sont restées largement confinées dans une perspective socio-politique qui ne couvre pas la problématique choisie pour ce bilan. Seule l'étude de Dominique Boullier, sur l'installation publique de la télématique, relie explicitement l'analyse de l'usage des terminaux vidéotex et celle des pratiques citadines ordinaires dans les espaces publics.

C'est surtout l'apparition et le développement des technologies de communication itinérantes qui vont s'accompagner d'une réflexion sur l'évolution des modes de vies urbains. L'étude de la radiotéléphonie, puis de la téléphonie mobile – nouvelle génération d' « objets nomades » d'ores et déjà étudiés dans une perspective urbaine – va sceller à nos yeux le rapprochement entre les études sur les usages des TIC et les travaux relevant de la sociologie ou de l'ethnologie urbaine.

Bien que cette littérature scientifique se déploie principalement à partir de 1994 – le numéro spécial de la revue *Réseaux* « La communication itinérante » marquant le début d'une période de publications sur ce thème – on peut trouver auparavant quelques analyses sur ce type d'outil et les évolutions que suggère son utilisation, notamment chez Chantal de Gournay (De Gournay, 1989, 1992*). Elle élabore dès cette époque précoce des hypothèses qui seront par la suite très régulièrement reprises, concernant la réaffirmation du rapport au lieu qu'instaurent les objets nomades (De Gournay, 1992*), mais aussi le développement de trois tendances : l'inscription de l'individu dans une « bulle communicationnelle », l'individualisation de la consommation des médias et l'atténuation des frontières entre espaces publics et espaces privés (De Gournay, 1989).

A partir de 1994, vont se multiplier les études sur les usages pionniers du radiotéléphone, et bien que ces analyses traitent essentiellement des usages professionnels de ces nouveaux outils, l'ancrage urbain de ces nouvelles pratiques fait l'objet de développement inédits. Mais c'est surtout à partir du milieu des années quatre-vingt dix que vont fleurir les études concernant les nouvelles caractéristiques de portabilité et de mobilité des outils de communication, désormais indissociables des pratiques de la ville qu'ils appareillent.

Si l'apparition des outils de communication nomades a constitué un facteur

déterminant dans le développement des études urbaines sur les TIC au milieu des années quatre-vingt dix, c'est le constat incontournable de la généralisation de l'utilisation du téléphone mobile dans l'espace urbain qui a favorisé le déploiement d'un nombre important de recherches. Il semblerait, en effet, que le téléphone mobile entretienne des relations affinitaires avec l'évolution des pratiques citadines, à tel point que cet outil semble avoir monopolisé l'intérêt des chercheurs développant des travaux sur la ville et les TIC : mises à part quelques rares exceptions (Chambat, 1994a ; Boullier, 1996a*, 1996b, 1999, 2000 ; Souchier et Jeanneret, 1999 ; *La Recherche* « Ville.com », 2000 ; Raux, 2002*) dont nous parlerons ensuite, l'essentiel des publications faisant le lien entre TIC et pratiques citadines à partir du milieu des années quatre-vingt dix, évoque uniquement les usages de cet outil, ou les pratiques de télécommunication qui lui sont attachées (messageries, SMS, texto…).

Cette inflation des travaux en direction de la téléphonie mobile, qui éclipse d'une certaine façon toutes les études qui auraient pu être conduites sur les autres TIC insérées dans l'espace urbain – automates et automatisation, systèmes de guidage, systèmes d'information, systèmes de surveillance, systèmes numérique d'accès… – peut s'expliquer par la visibilité extrême de ce moyen de communication et de ses utilisateurs, qui contraste avec la discrétion, voire l'invisibilité des autres terminaux de communication qui, comme le remarque, dès 1994, Pierre Chambat, ont su fluidifier et modifier l'espace urbain sans en changer la structure (Chambat, 1994a, p.20).

Non seulement rare et relativement marginale au sein de notre corpus, la recherche urbaine sur les TIC semble ainsi, à quelques exceptions près, s'être essentiellement déployée autour des pratiques de la télématique publique à la fin des années quatre-vingt, et des télécommunications mobiles tout au long des années quatre-vingt dix, suivant en cela le rythme des innovations techniques les plus visibles – ou rendues plus visibles par leurs promoteurs, les médias et/ou la classe politique.

2 – TIC ET ESPACES URBAINS : LES TEMPS CONTRASTES D'UNE CONVERGENCE

Si l'on balaie maintenant, chronologiquement, l'ensemble des productions scientifiques ayant trait aux usages urbains des TIC, il est possible d'y repérer des tendances dominantes, non plus seulement dans les outils privilégiés, mais aussi dans les problématiques adoptées, et surtout dans la teneur des résultats obtenus et du discours déployé. On peut ainsi, sans entrer pour le moment dans une description détaillée des contenus – qui fera l'objet de la seconde partie de ce rapport –, découper ce troisième ensemble de travaux comme une alternance de périodes discursives contrastées.

Certaines de ces périodes correspondent à ce que l'on pourrait appeler une « prospective inquiète ». Elles coïncident en général avec l'apparition ou la diffusion nouvelle d'une technologie d'information ou de communication, durant laquelle les

chercheurs annoncent de grands bouleversements à venir, dans les modes de vie et les modes de perception, prédisent la fin des anciens ancrages et l'avènement d'une nouvelle ère sociétale. D'autres phases historiques, que l'on pourrait dénommer « réalistes », leur succèdent : après plusieurs années d'observation des mécanismes d'insertion sociale des TIC, les hypothèses de la période précédente sont remises en cause. Durant ces périodes, les conclusions deviennent beaucoup plus réalistes, mitigées, modestes, quitte cette fois à minimiser les changements advenus, et à privilégier une analyse en terme de permanence.

Dans une perspective chronologique, on peut ainsi déceler, après analyse des travaux s'étalant de la fin des années quatre-vingt aux travaux les plus récents, deux grandes périodes d'envol théorique, contrebalancées par deux périodes d'analyse plus réalistes.

Au sein de la première séquence historique que l'on peut repérer, qui s'étend approximativement entre la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt dix, la majeure partie des recherches analysant les usages urbains des TIC nourrissent les discours sur la crise des espaces urbains, et nombreux sont les travaux annonçant la disparition prochaine des espaces réels au profit des espaces virtuels, des sociabilités urbaines au profit des sociabilités médiatisées.

On retrouve, au cours de cette période, une réappropriation par les chercheurs spécialistes des TIC, des mythes de la « ville à domicile », de l'enfermement domiciliaire et de la désertion des espaces collectifs, précédemment évoqués (De Gournay, 1992*). La diffusion généralisée des TIC est interprétée comme facteur d'abolition des contraintes spatiales, elle annonce la fin des déplacements, remplacés par les télé-déplacements[8].

Le paradigme de la « société de l'information », la thématique du nomadisme et de la post-modernité, ainsi que celle de la redéfinition en profondeur des frontières public/privé dominent les écrits scientifiques durant cette première période.

Bien que certains précurseurs aient, dès cette époque, remis en cause l'ampleur des changements induits par l'introduction des TIC dans l'espace public urbain (Scardigli, (1989), 1994b) et souligné la complexité des ajustements entre l'usage des TIC et la spatialisation des relations sociales (Marchand, Ancelin (Dir.), 1984 ; Bonetti, Simon, 1986 ; Boullier, 1986), ils font figure d'exception dans cette période fortement marquée par les discours utopiques (Chambat, Toussaint, 1993) et/ou les inquiétudes concernant l'avenir des villes.

[8] François Ascher propose d'ailleurs, en 1995, une analyse critique des thèses influencées part les écrits de M. MacLuhan, postulant la dissolution prochaine des villes sous l'impact des TIC : distinguant les raisonnements optimistes (Toffler, Macrae, Paillet) des pensées plus inquiètes (Virilio), il souligne que ces deux types de discours font, l'un comme l'autre, fi des relations entretenues depuis toujours entre l'urbanisation et les communications, et il montre qu'à l'inverse de ces interprétations, « *les télécommunications ne gomment pas l'espace ni ne mettent fin aux métropoles* » (Ascher, 1995, p.47-48). Nous y reviendrons à l'occasion de la seconde partie de ce rapport.

A partir de 1994-1995, on assiste à un infléchissement assez visible des discours scientifiques. A l'issue d'enquêtes empiriques, les chercheurs français relativisent désormais la portée déstructurante des TIC vis-à-vis des espaces urbains et mettent, à l'inverse, en exergue la permanence des pratiques urbaines traditionnelles (Chambat, 1994a ; Scardigli, 1994b, 1995 ; Ascher, 1995 ; Guillaume (Dir.), 1997). Comme le souligne, par exemple, Victor Scardigli (Scardigli, 1994b, 1995), les changements advenus sont beaucoup plus minimes et progressifs que n'avaient pu le faire penser les analyses de la période précédente : « *rien ne bouge dans la vie urbaine : les télécommunications n'ont pas suscité un retour massif à la campagne ; la convivialité de quartier n'est guère réapparue ; il se produit simplement une mise en place progressive de régulations de plus en plus complexes (trafic urbain, domotique, bientôt "immeubles intelligents").* » (Scardigli, 1994b, p.567). Comme ceux de Victor Scardigli, les constats de Pierre Chambat relatifs à l'insertion des TIC dans la ville vont dans le sens d'une relativisation globale des changements spécifiquement induits par ces technologies sur la physionomie de la ville, même s'il reconnaît qu'elles peuvent avoir une incidence sur leurs qualités et leurs usages (Chambat, 1994a).

Durant cette période, nombreux sont les chercheurs qui, après observation, soulignent – en sus de la permanence des cultures urbaines (Ascher, 1995 ; Guillaume, 1997*) – l'inertie plus général des pratiques sociales (De Gournay, 1997* ; Mercier 1997b*), voire un renouveau de l'urbanité, de la valeur de la coprésence et des pulsions mondaines (Jauréguiberry, 1994* ; De Gournay 1997*), comme nous le verrons en détail dans la partie consacrée aux résultats de la recherche francophone. Si l'on peut encore repérer, durant cette période, quelques rares textes postulant la fin des déplacements et la possibilité de tout faire et de tout programmer à partir du domicile (Wade, Falcand, 1998), ou l'avènement d'un espace virtuel allant à l'encontre des spatialisations traditionnelles (Casalegno, 1996), ces publications restent marginales, tant du point de vue de leur quantité que de leur légitimité scientifique.

On peut ensuite découper, entre 1996 et 1999, une nouvelle période de prospective inquiète dans la recherche en sciences sociales. On peut faire l'hypothèse que cette séquence discursive a été générée, d'une part, par la multiplication des automates urbains (entraînant un discours sur le thème de la ville déshumanisée) et, d'autre part, par la diffusion des téléphones portables (favorisant toute une littérature sur la mise en danger des règles implicites de respect mutuel dans les espaces publics).

Durant cette période, les chercheurs évoquent, de façon assez massive, l'« intrusion » des TIC dans les espaces publics de la ville, qu'ils analysent en terme de « confrontation » : leurs écrits développent une vision très négative des outils de communication, qui iraient à l'encontre de la bienséance publique et signeraient la mise en péril des sociabilités urbaines (Corbalan, 1997 ; Jauréguiberry, 1997, 1998* ; Fortunati, 1998* ; Heurtin, 1998* ; Ling, 1998*), et la fin des possibilités aléatoires et

furtives de rencontres avec l'altérité en ville (Boullier, 1996a*, 1996b ; De Gournay, 1997* ; Mercier, 1997b*).

La plupart des analyses de cette période se basent sur une relecture de la sociologie simmelienne, avec une tendance forte à l'idéalisation des espaces publics et de leur capacité à générer du lien, de la sociabilité. Dans cette partie du corpus, les TIC, et plus particulièrement le téléphone portable, sont analysées comme un danger : elles opéreraient une rupture dans les règles traditionnelles de civilité et d'urbanité, et génèreraient la fin de l'inattention civile, principe fondateur de l'urbanité occidentale [Voir en particulier *Réseaux*, 1998, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile »*, et notamment les articles de Heurtin, Ling, Jauréguiberry et Fortunati].

Enfin, dans la quatrième et dernière période, qui débute approximativement autour de l'année 2000, le thème de l'adaptation et de la banalisation des pratiques de télécommunication urbaines remplace celui de l'intrusion et du bouleversement.

On rencontre cette fois des travaux plus modérés (*La Recherche* « Ville.com », 2000 ; *Réseaux* « Mobiles », 2002*). Correspondant, en partie, à la généralisation de l'usage des téléphones portables, à leur acceptation collective, et à l'adaptation des pratiques aux règles implicites de bienséance. L'insistance se fait, non plus sur l' « intrusion », mais sur l' « adaptation » réciproque des pratiques et des milieux.

Cette période est aussi celle de la remise en cause des analyses en terme d'abolition des sociabilités urbaines : les TIC semblent au contraire rendre les temps de transport, les temps d'attente plus supportables (*La Recherche* « Ville.com », 2000), voire génèrent des interactions nouvelles entre inconnus (Morel, 2002*) ; celle, enfin, de la remise en cause des analyses postulant l'intrusion du privé dans le public (Bordreuil, 2005). A l'inverse des travaux caractérisant la période précédente, les recherches les plus récentes mettent en avant la capacité de la société urbaine à générer de nouvelles règles de savoir-vivre adaptées aux pratiques de télécommunication : les TIC semblent permettre un nouvel usage de la ville, plus improvisé, plus opportuniste ; et générer un nouveau souffle urbain (De Gournay, 1997*, 2002 ; De Gournay, Smoreda, 2001 ; *Réseaux* 2002, n°112-113 « Mobiles »*, et notamment les articles de J. Morel* et de C.A. Rivière*).

En définitive, il semblerait qu'un des principaux traits marquants des études relatives aux usages des TIC, et plus particulièrement celles s'attachant au contexte urbain d'usage, se situe autour d'un manque chronique de recul des chercheurs vis-à-vis des innovations technologiques et de leurs conséquences sur les usages sociaux. Etant donnée la fréquence de ces nouveautés techniques, et le décalage constant entre la vitesse rapide de ces innovations et la temporalité de la recherche en sciences sociales beaucoup plus distendue, les chercheurs, pour essayer de coller à l'actualité des pratiques, ont souvent été contraints d'orienter leurs travaux en direction de postulats ou scénarios prospectifs, comme en témoignent explicitement certaines publications (De

Gournay, 1992*, 1994* ; Guillaume, 1994* ; Jauréguiberry, 1994* ; Toussaint, Mercier, 1994a ; Boullier, 1999). Le double décalage entre, d'une part le temps de l'innovation, et d'autre part, la temporalité des appropriations sociales et des recherches scientifiques, a souvent rendu opaques les conséquences sociales de l'usage des TIC à moyen et long terme, et contraint les chercheurs à épouser les discours de sens commun propres à chaque nouveauté technologique et à chaque période historique (nous en donnerons un exemple précis dans la suite de cette partie).

Bien que les chercheurs déplorent aujourd'hui les effets néfastes de cette mise en concurrence des temporalités et soulignent bien les limites heuristiques des discours prospectifs (Mercier, 2003) ; certains scientifiques ont néanmoins tenté de légitimer, durant la dernière décennie cette nécessaire inclinaison. C'est, par exemple, ce que fait Marc Guillaume en conclusion d'un chapitre consacré à la critique des discours sur la « société de l'information » : « *Pour conclure, l'avenir n'est pas nécessairement radieux, et hélas il est pour une part imprévisible. Il n'y a rien là qui doive décourager la réflexion. (...) Certes une part de l'imprévisibilité est insurmontable : même pour un observateur averti, il serait surprenant qu'il n'y eut pas de surprises. Mais avec une bonne compréhension des vraies nouveautés techniques et une sorte de bon sens sociologique, qui donne sa juste place aux processus et aux tactiques d'appropriation des usagers, on peut anticiper des lenteurs et des impossibilités, pressentir des adaptations rapides : sinon prévoir l'avenir, du moins trier les plus plausibles parmi les futurs possibles.* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.47)

Ainsi, dans les productions scientifiques de notre corpus, on observe un mouvement de va et vient perpétuel entre le constat de bouleversements, et celui des permanences ; entre l'analyse des évolutions mais aussi celle des retours ou des stagnations sociales. Chaque hypothèse esquissée par un chercheur semble contrebalancée, remise en cause ou relativisée par d'autres analyses, très souvent postérieures. Le caractère très instable et incertain de la réalité sociale dans ce domaine est prépondérant et semble grandement affecter le contenu des publications scientifiques.

3 – UN PARCOURS SIGNIFICATIF : LES NUMEROS THEMATIQUES DE LA REVUE RESEAUX CONSACRES A LA TELEPHONIE MOBILE

Comme nous venons de le voir à l'appui des deux précédents paragraphes, la recherche consacrée aux usages urbains des TIC semble avoir été, d'une part, fortement contrainte par le rythme et la nature des innovations techniques, et, d'autre part, largement conditionnée par l'état du débat public au moment, historiquement daté, de l'apparition de chaque nouvel outil technique d'information ou de communication.

Il nous a semblé que la publication successive de trois numéros spéciaux de la revue *Réseaux* consacrés à la radiotéléphonie puis à la téléphonie mobile (*Réseaux*, n°65 « La Communication itinérante », 1994* ; *Réseaux*, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone

mobile », 1998* ; *Réseaux*, n°112-113 « Mobiles », 2002*) illustrait de manière exemplaire cette double contrainte. La teneur des propos et le caractère daté des analyses contenues dans chacune de ces trois livraisons mettent bien en relief la coïncidence récurrente entre l'état des savoirs scientifiques et l'état de la pensée collective sur les TIC.

1994 : des usages professionnels pionniers et non stabilisés

Le dossier « La communication itinérante » paru en 1994, témoigne des débuts balbutiants de la radiotéléphonie. Alors que cette innovation technique fait son apparition dans certains milieux professionnels avant-gardistes – diasporas commerçantes (Tarrius, Missaoui, 1994*), et professionnels indépendants (Kouloumdjian, Raymond, 1994*) –, et se généralise dans quelques pays précurseurs, notammant la Finlande (Roos, 1994*) ; les usages du téléphone portable sont encore très limités en France, tant du point de vue de sa diffusion que des performances techniques des réseaux et des terminaux. Les contributeurs de ce dossier s'attachent, dans ce contexte, essentiellement à décrire la nature des caractéristiques techniques inédites du téléphone, désormais *portable* et *mobile*, et à anticiper les usages, le sens donné et les conséquences pratiques de la diffusion de cette innovation, dans les milieux professionnels, les communautés, et plus généralement dans nos sociétés contemporaines.

Les articles de Marc Guillaume et Chantal de Gournay (Guillaume, 1994* ; De Gournay, 1994*), qui ouvrent cette série d'articles, nous ont paru particulièrement significatifs. Au fil d'un propos abordant la question des télécommunications itinérantes de façon assez générale, ils pointent tous deux les grandes évolutions sociales, voire anthropologiques, qu'elles pourraient mettre en place ou appuyer. Alors que Marc Guillaume se penche sur l'évolution des pratiques de sociabilité, des pratiques professionnelles et des usages de la ville, et s'interroge sur la constitution du nouveau statut de « sujet communiquant » ; Chantal de Gournay quant à elle, se demande, en miroir des débats publics et discours journalistiques de l'époque, si les télécommunications peuvent appareiller une évolution sociétale globale en direction du nomadisme.

L'inclination prospective, voire spéculative, de ces deux publications, est, à nos yeux, tout à fait représentative du type de discours que l'on retrouve au moment de l'apparition de chaque nouvelle TIC. Par ailleurs, la récurrence tout au long du dossier, de réflexions relatives à une poignée de problématiques – l'évolution du lien social et des formes de travail, l'avènement du nomadisme et de la post-modernité – met bien en relief la prégnance, historiquement datée, de certains paradigmes scientifiques, le poids de certains questionnements, et l'incidence des opinions publiques sur le discours des chercheurs.

1998 : l' « intrusion » de la téléphonie mobile dans l'espace public urbain

Le second dossier de *Réseaux* consacré au téléphone mobile (*Réseaux*, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », 1998*), témoigne de la généralisation de l'usage du téléphone mobile en France. Comme nous soulignons dans la fiche critique qui leur est consacrée, les cinq articles de ce dossier témoignent du chemin parcouru durant ces quatre années de diffusion progressive puis massive de cet outil de communication, mais aussi des résistances et inquiétudes qui persistent face à ce nouvel outil, dont l'usage, s'il s'est généralisé, ne s'est pas encore banalisé.

En premier lieu, les perspectives adoptées par les chercheurs invités dans ce numéro reflètent la confirmation du phénomène d'adoption de cet outil, sa stabilisation technique et son ancrage dans la vie quotidienne des individus. Comme le souligne Patrice Flichy dans sa présentation introductive (Flichy, 1998*), les recherches compilées dans ce numéro s'intéressent davantage à l'analyse des cadres d'usages que ne le faisait le dossier paru quatre auparavant, qui lui, s'attachait en grande partie à l'analyse du cadre de fonctionnement technique du radiotéléphone ou du téléphone cellulaire. Par ailleurs, le ton adopté se situe du côté du constat et de la description des usages plutôt que du côté de la prospective, voire de la spéculation politico-philosophique, qui caractérisait une bonne partie des textes du dossier de 1994 ; même si l'on trouve encore quelques remarques générales, sur les nouvelles formes de mobilité et de rapport à l'espace, et sur les effets sociaux de la personnalisation des outils de communication.

Ensuite, elles témoignent que les usages du mobile se sont greffés à des domaines de la vie sociale beaucoup plus diversifiés : le monde professionnel, la sphère domestique et le contexte urbain sont tour à tour analysés ici, alors que seul le monde professionnel faisait l'objet d'analyses approfondies auparavant ; le monde urbain apparaissant, en 1994, comme décor plutôt qu'en tant que véritable contexte d'usage des mobiles.

En troisième lieu, les réflexions des chercheurs nous ont paru tout à fait liées à la spécificité d'une période de mise en place des règles d'usage, de tâtonnement social vis à vis de cette pratique nouvelle, pas encore tout à fait banalisée. Une proportion importante des contributeurs de ce dossier mettent, en effet, au centre de leur analyse les perturbations causées par le nouvel appareillage communicationnel du sujet, notamment dans l'espace urbain, en insistant essentiellement sur le caractère intrusif et problématique du téléphone mobile, sur la « violence » ou l'impolitesse de ses utilisateurs, et sur l'inadéquation – qui s'avèrera provisoire – entre ces pratiques médiatiques et les règles traditionnelles de la sociabilité urbaine (Fortunati, 1998* ; Jauréguiberry, 1998* ; Ling, 1998*).

Enfin, le titre même de ce dossier, emprunt de modestie, témoigne à nos yeux de la jeunesse d'un champ d'étude encore peu exploré à l'époque, tant en France que dans le reste de l'Europe et aux Etats-Unis.

2002 : la banalisation des usages du portable et l'adaptation des pratiques

Le double dossier « Mobiles », paru en 2002 témoigne lui aussi, comme les deux numéros précédents, de l'état de la diffusion et de l'insertion sociale de la téléphonie mobile, ainsi que de l'historicité des questionnements sociologiques que soulèvent ses usages.

Si les auteurs de ce numéro insistent toujours sur les changements sociaux, advenus ou en cours, que l'usage du mobile génère ou favorise, et s'efforcent de comprendre le sens social conféré à cet objet, ils se gardent bien d'assigner à ce seul outil technique la capacité de produire du sens et du changement social, et rappellent de manière récurrente la nécessité de replacer ces constats dans le cadre d'une sociologie des usages dégagées de tout déterminisme technique (Licoppe, 2002* ; Martin, De Singly, 2002*, Ling, 2002*). Leurs réflexions semblent donc, face aux spéculations prospectives de 1994 et aux interprétations inquiètes de 1998, beaucoup plus prudentes et empiriquement ancrées qu'auparavant. Bien que l'on puisse repérer une certaine continuité méthodologique et problématique entre le précédent dossier et celui de 2002, les analyses proposées dans cette récente livraison sont complexifiées et inscrites dans des cadres d'usage mieux spécifiés.

Les contributions de ce numéro semblent ainsi s'inscrire tout à fait en miroir de la banalisation sociale de l'usage du téléphone mobile opérée en quatre ans. Plus nuancées, moins technophobes, décrivant de manière plus détachée les adaptations sociales à l'oeuvre, et non plus seulement les problèmes posés par « l'intrusion » du téléphone portable dans notre quotidien, les analyses présentées dans ce troisième numéro dédié font état de l'insertion culturelle et de l'adaptation des acteurs sociaux à la présence et à l'usage de cet outil de communication, qui n'est déjà plus nouveau.

CONCLUSION : USAGE DES TIC ET ETUDES URBAINES, DES RAPPORTS COMPLEXES ET PASSIONNELS

On perçoit, à la lumière des hypothèses émises tout au long de ce dernier volet de la première partie de notre rapport, la complexité des liens entretenus, dans les recherches en sciences sociales francophones, entre l'étude des usages TIC et celle de leur implantation dans les espaces urbains.

Le rapprochement de ces deux champs d'études, « traditionnellement » non convergents, semble en effet poser problème. Si comme on l'a vu, les recherches ancrées dans cette double problématique restent relativement confidentielles au regard de l'ampleur et de la diversité de l'insertion urbaine des systèmes et outils d'information et de communication, elles sont, par ailleurs, souvent prisonnières des représentations *a priori* que les scientifiques développent en direction, soit de la technologie, soit de la ville. Les ruptures et oppositions implicites entre les TIC et la ville, les clivages entre technophiles optimistes et technophobes amoureux de la ville – dont nous avons

schématiquement rendu compte ici, et dont nous parlerons à nouveau dans la prochaine partie –, semblent, en effet, avoir persisté avec une relative ténacité, malgré les mises en garde régulières de la communauté scientifique.

Marc Guillaume évoque d'ailleurs, dans cette perspective, la difficile neutralité des chercheurs travaillant, en général sur les TIC. Qu'ils aient une tendance technophile et s'efforcent de décrire les conséquences favorables de l'adoption des TIC (Guillaume (Dir.), 1997, p.30), ou au contraire une inclinaison plus technophobe et s'inquiètent des effets néfastes de la technicisation des pratiques sociales, les chercheurs francophones, jusqu'à récemment, sont difficilement parvenus à fournir des analyses dépassionnées, notamment lorsqu'il s'agissait de produire un discours sur la ville.

Comme nous avons tenté de le montrer, il semblerait que les particularités propres aux usages sociaux des innovations techniques contraignent les chercheurs à être constamment pris dans un mouvement dialectique les portant tour à tour à remettre en cause les idées de sens commun vis-à-vis de l'avenir de la ville et de la sociabilité urbaine, et tour à tour à créer eux-mêmes des fictions prospectives ou à formuler des hypothèses en miroir de ces préjugés. Ces tâtonnements sont liés, d'une part, comme on vient de le voir, aux rapides évolutions technologiques, et d'autre part, à la forte prégnance des imaginaires dans ce champ, notamment à l'influence très grande des romans d'anticipation et de science fiction, ainsi qu'aux parti pris personnels des chercheurs vis-à-vis de la technique et/ou de la ville.

Par ailleurs, soulignons une fois encore l'incomplétude et l'inégalité des travaux de recherche francophone au regard de la diversité des TIC insérés dans l'espace urbain.

Si, comme on l'a vu, les télécommunications mobiles semblent entretenir de fortes affinités avec les recherches urbaines, on peut faire état de nombreuses apories dans ce champ. Rares, par exemple, sont les études consacrées aux automates, à la billettique, aux serveurs publics numériques (nouveau rapport aux services urbains), au GPS (nouveau rapport aux espaces), et plus généralement à l'ensemble des outils et terminaux qui peuplent aujourd'hui le quotidien du citadin (systèmes de vidéo-surveillance, systèmes numériques d'accès, système de contrôle de la circulation et de régulation des flux, etc.), à l'exception notable de quelques travaux (Gueissaz, 1992* ; Akrich, Méadel, 1996 ; Chambat, 1994a ; Boullier, 1996a*, 1996b ; Souchier, Jeanneret, 1999). Plus rares encore sont les études consacrées à l'ancrage urbain de l'informatique et de l'Internet, alors même que des milliers de cybercafés sont apparus dans les grandes villes du monde.

Dans cette perspective, il convient de saluer les travaux incités à partir de 2002 par l'ACI Ville : la recherche de Christine Delpal sur l'implantation urbaine des cybercafés est restée inédite, avec celle d'Elodie Raux (Raux, 2002* ; Delpal, Mermier, 2005) ; les travaux anthropologiques de Samuel Bordreuil (Bordreuil, 2005) et Dominique Boullier (Boullier, 2005), relativisant les changements induits par les nouveaux outils de

communication, et réinscrivant avec beaucoup plus de finesse qu'auparavant, l'usage des TIC au sein des pratiques sociales et urbaines traditionnelles, s'avèrent salutaires. Par ailleurs, il semblerait que la recherche urbaine sur les TIC se soit précisée et affinée entre 2002 et 2005 – date à laquelle ce rapport est rédigé –, comme en témoignent, malgré leur manque d'exhaustivité, les références suivantes (Boase *et al.*, 2003 ; Bordreuil, 2005 ; Delpal, 2003 ; Jauréguiberry, 2003 ; Licoppe, 2003 ; Mancebo, Durand-Tornare, 2003 ; Rallet, 2003 ; Kaplan, Lafont (Dir.), 2004 ; Boullier, 2005).

Les analyses relatives à la structuration du champ de recherche sur les usages urbains des TIC sont donc valables pour la période comprise entre 1992 et 2002, mais demanderaient à être actualisées à la lumière des publications plus récentes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITEES

- AKRICH Madeleine, (1993), « Les objets techniques et leurs utilisateurs, de la conception à l'action », *Raisons pratiques*, n°4 « Les objets dans l'action », pp. 35-57.
- AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile, (1996), *Anthropologie de la télésurveillance en milieu privé*, Rapport, CSI / PIRVilles CNRS et IHESI (non publié), 97 p.
- AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile, PARAVEL Véréna, (2000), « Le temps du mail : écrit instantané ou oral immédiat », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.154-171.
- ASCHER François, (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 346 p.
- ASCHER François, GODARD Francis, (2000) « Demain une autre ville ? Les technologies de l'information ouvrent un débat de société », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 6-7.
- BABOULIN J.C., GAUDIN J.P., MALLEIN Ph., (1983), *Le magnétoscope au quotidien : un demi-pouce de liberté*, Paris, Aubier INA/Res Babel.
- BARDIN Laurence, (2002), « Du téléphone fixe au portable. Un quart de siècle de relations interpersonnelles médiatisées en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp. 97-122.
- BEAUD Paul, (1986), « Editorial », *Réseaux*, Issy-les-Moulineaux, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- BEAUDOUIN V., VELKOVSKA J., (1999), « Constitution d'un espace de communication sur Internet (Forums, pages perso, courrier électronique…) », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°97, pp.121-177.
- BOASE Jeffrey, CHEN Wenhong, WELLMAN Barry, PRIJATELJ Monica, (2003), « Y-a-t-il du territoire dans le cyberespace ? Usages et usagers des lieux d'accès publics à Internet », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités », pp.5-20.
- BONETTI Michel, SIMON Jean-Paul, (1986), « Les transformations urbaines », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- BORDREUIL Samuel, (2005), « NTIC : l'éclairage de la pragmatique de la communication », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).
- BOULLIER Dominique, (1984a), « Autres outils, autres communications. A propos de Télem Nantes. Les usagers parlent.... », dans MARCHAND Marie, ANCELIN Claire (Dir.), *Télématique : promenade dans les usages*, Paris, La Documentation Française, 207p.

- BOULLIER Dominique, (1984b), *Propositions de recherche autour de « sociabilité urbaine et nouvelles technologies de communication »*, Paris, Plan Urbain, Rapport, 37 p.
- BOULLIER Dominique, (1985), *«L'effet micro» ou la technique enchantée. Rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, Rennes, LARES, Rapport pour le CCETT.
- BOULLIER Dominique, (1986), « Vol au dessus d'une bande de citoyens », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- BOULLIER Dominique, (1995), *L'usager, l'utilisateur et le récepteur : douze ans d'exploration dans les machines à communiquer*, Habilitation à diriger des recherches.
- BOULLIER Dominique, (1996a), « Les automates de Montparnasse. Les transactions, les agents… et les usagers ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°71, pp.100-111.
- BOULLIER Dominique, (1996b), *L'être-automate. Espaces, machines et voyageurs à Montparnasse*, EURISTIC-MEDIA, CHANTEPIE, 209 p.
- BOULLIER Dominique, (1999), *L'urbanité numérique. La troisième ville en 2100*, Paris, L'Harmattan, 185 p.
- BOULLIER Dominique, (2000), « Processeur et réseau : les nouveaux formats de l'être-urbain », *Les Cahiers du Numérique*, n°1 « La ville numérique », Vol.1, pp.171-190.
- BOULLIER Dominique, (2005), « La portabilité des réseaux d'appartenance. Pour une théorie de l'habitèle », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).
- BREDA Isabelle, (2001), « Les jeunes et internet : quels usages ? », Agora Débats/Jeunesse, n°26 « Les jeunes dans la société de l'information ».
- BRETON Philippe, (1989), « Les amateurs sont-ils plus proches de l'informatique que ses professionnels eux-mêmes ? », *Cahiers d'Histoire et de Philosophie des Sciences*, n°27 « Les amateurs de sciences et de techniques », pp.139-142.
- BRETON Philippe, PROULX Serge, (1989), *L'explosion de la Communication*, La Découverte, Paris.
- BRUNET Jean, (1993), « Les représentations de l'informatique parmi les usagers de micro-ordinateurs », *Technologies de l'information et société*, Vol.5, n°3, pp.275-300.
- CALOGIROU Claire, ANDRE Nathalie, (1997), « Les usages du téléphone dans les familles d'origine immigrée », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.187-204.
- CASALEGNO Federico, (1996), « Cyberespace : un nouveau territoire pour interagir dans un temps magique », *Sociétés*, Vol. 1, n°51 « Technosocialités », 8 p.
- CASTELAIN-MEUNIER Christine, (1997), « Le cordon paternel : des liens téléphoniques entre des pères « non gardiens » et leurs enfants », *Réseaux*, Issy-Les-

Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.169-186.
- CERIA U., (1995), « Les messageries-Minitel : jeu, masque, fiction », *Sociétés*, n°47, pp.91-97.
- CHAMBAT Pierre (Dir.), (1992), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes, 289 p.
- CHAMBAT Pierre, (1992a), « Communiquer, relier », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- CHAMBAT Pierre, (1992b), « Technologies à domicile », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 99-112.
- CHAMBAT Pierre, (1994a), « Une nouvelle communication », *Informations sociales*, n°33 « Espaces publics », pp. 18-26.
- CHAMBAT Pierre, (1994b), « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, Vol.6, n°3, pp.249-270.
- CHAMBAT Pierre, (2000), « Vers une agora d'internautes ? Internet et le Web ne vont pas forcément bouleverser la vie de la cité », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.62-65.
- CHAMBAT Pierre, TOUSSAINT Yves, (1993), « Maisons, immeubles, villes 'intelligents' », dans SFEZ Lucien (Ed.), *Dictionnaire de la communication*, Paris, PUF, pp. 346-349.
- CHARON Jean-Marie, (1992), « Réseaux techniques, réseaux sociaux. A propos du plan câble en France », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- CLAISSE Gérard, (1997), *L'abbaye des télémythes*, Lyon, Editions Aléas, 358 p.
- CLAISSE Gérard, (2000), « Identités masculines et féminines au téléphone : des rôles, des pratiques, des perceptions contrastées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.51-90.
- COLLECTIF, (1997), *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, 512 p.
- CORBALAN J.A., (1997), « Le téléphone portable : usages et usagers », *Communication et langages*, n°113 « Multimédia : progrès ou régression », pp.90-103.
- DE CERTEAU Michel, (1990), *L'invention du quotidien*, tome I : Arts de faire, tome 2 : Habiter, cuisiner, Paris, Folio Essais, 350 p.

- DE FORNEL Michel, (1992), « Le visiophone, un artefact interactionnel », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- DE GOURNAY Chantal, (1986), « Le petit créateur infatigable », *Réseaux*, Issy-les-Moulineaux, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- DE GOURNAY Chantal, (1989), *L'errance communicationnelle. Ville, mobilité et communication*, Paris, Plan Urbain, 36 p.
- DE GOURNAY Chantal, (1992), « L'âge du citoyen nomade », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 113-126.
- DE GOURNAY Chantal, (1994), « En attendant les nomades. Téléphonie mobile et modes de vie », *Réseaux*, n°65 « La communication itinérante », pp. 9-26.
- DE GOURNAY Chantal, (1997), « Du téléphone et du congélateur : le communiquer frais », dans OBADIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Ed. de l'Aube, pp.234-244.
- DE GOURNAY Chantal, (2002), « Le Bunker communicationnel. Vers un apartheid des cercles de sociabilité ? », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.347-373.
- DE GOURNAY Chantal, MUSTAR Philippe, MEADEL Cécile, (1988), *Les télécommunications à la recherche de l'habitat. La maison et la ville au temps des médias*, Créteil, Institut d'Urbanisme et d'Architecture, 226 p.
- DE GOURNAY Chantal., SMOREDA Zbigniew, (2001), « Technologies de communication et relations de proximité », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n°90 « Seuils du proche », pp. 67-76.
- DELPAL Christine, (2003), « Tisser la toile à son image, les cybercafés de Beyrouth », dans MERMIER Franck (Dir.), *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Maisonneuve & Larose, Paris, pp.205-232.
- DELPAL Christine, MERMIER Franck, (2005), « NTIC et espaces urbains dans l'Orient arabe », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).
- DUCROQ Albert, (1985), *1985-2000, Le futur aujourd'hui : les quinze années qui vont changer votre vie quotidienne*, Paris, Marabout, 380 p.
- *Esprit*, Paris, 1992, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public ».
- EVE M., SMOREDA Z., (2001), « Jeunes retraités, réseaux sociaux et adoption des technologies de communication », *Retraite et Société*, n°33.
- FLICHY Patrice, (1991), *Une histoire de la communication moderne, espace public et vie privée*, Paris, La Découverte / Poche, 280 p.
- FLICHY Patrice, (1995), *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte, 255 p.

- FLICHY Patrice, (1998), « Présentation », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 5-10.
- FLICHY Patrice, (2000), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, Editions La Découverte, Collection « Sciences et Société », 276 p.
- FORTUNATI Leopoldina, (1998), « Revêtir des technologies », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1998, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile ».
- FRENETTE Micheline, (1995), « L'influence des préconceptions dans le processus d'appropriation des technologies », dans LACROIX J.G, TREMBLAY G., *Les autoroutes de l'information.Un portrait de la convergence*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp.435-465.
- GHITALLA Franck, (1999), « NTIC et nouvelles formes d'écritures », *Communication et langages*, n°119, pp.91-105.
- GRAS A, JOERGES B, SCARDIGLI Victor (Eds.), (1992), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 312 p.
- GREENFIELD Patricia M, (1994), « Les jeux vidéo comme instrument de socialisation cognitive », *Réseaux*, n°67.
- GUEISSAZ Albert, (1992), « La carte de paiement à mémoire », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- GUICHARD Eric (Ed.), (2001), *Comprendre les usages d'Internet*, Editions Rue d'Ulm, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 262 p.
- GUILLAUME Marc (Dir.), (1997), *Où vont les autoroutes de l'information ?*, Paris, Descartes & Cie.
- GUILLAUME Marc, (1986), *Les technologies de la communication ordinaire. Les services de communication du futur*, Montpellier, IDATE.
- GUILLAUME Marc, (1994), « Le téléphone mobile », *Réseaux*, n°65 « Communication itinérante », pp. 27-33.
- GUILLAUME Marc, (1997), « Articulation entre les échanges immatériels : présentation », dans OBABIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp. 229-233.
- GUILLAUME Marc, LESGARDS Roger, (1992), « Préface », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes, 289 p.
- HARGREAVES AG, MAHDJOUB D., (1997), « Antennes paraboliques et consommation télévisuelle des immigrés », *Hommes et migrations*, n°1210, pp.111-119.
- HERT P., (1999), « Quasi-oralité de l'écriture électronique et sentiment de communauté dans les débats scientifiques en ligne », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux,

n°97, pp.211-259.
- HEURTIN Jean-Pierre, (1998), « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 37-50
- JAUREGUIBERRY Francis, (1989), *Un goût d'ubiquité. Usages sociaux du visiophone*, IRSAM / CNRS.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1994), « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et Sociétés*, n° 74-75 « Les nouveaux territoires de la prospective », pp.117-133.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1996), « De l'expérience des téléphones portatifs comme expérience du dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'information en sociétés*, Paris, Dunod, Vol. 8, n°2, pp.169-188.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997), « L'urbanité blessée par la brutalité médiatique ? L'usage des téléphones portables dans les cafés », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 77 « Emplois du temps », pp. 59-62.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1998), « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.71-84.
- JAUREGUIBERRY Francis, (2003), « Hyper-mobilité et télécommunication », Communication au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- JAURÉGUIBERRY Francis, PROULX Serge, (Dir.), (2001), *Internet, nouvel espace citoyen ?*, Paris, L'Harmattan.
- JOUËT Josiane, (1992), « Relecture de la société de l'information », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- JOUËT Josiane, (1993a), « Pratiques de communication : figures de la médiation », *Réseaux*, n°60 « Les médiations ».
- JOUËT Josiane, (1993b), « Usages et pratiques des nouveaux outils », dans SFEZ Lucien (Ed.), (1993), *Dictionnaire critique de la Communication*, Tome 1 « Les données de base – Les théories opérationnelles », Paris, PUF, pp. 371-376.
- JOUËT Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°100 « Communiquer à l'ère des réseaux », pp. 487-521.
- JOUËT Josiane, TOUSSAINT Yves, (1994), « Le courrier électronique privé : une nouvelle forme de communication interpersonnelle », dans PELACHAUD Guy (Ed.), *Systèmes et réseaux d'informations, acteurs sociaux et collège invisible [Actes de la Conférence internationale, Dublin, juin 1993]*, AIERI, pp.125-129.
- KAPLAN Daniel, LAFONT Hubert (Dir.), (2004), *Mobilités.net. Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, LGDJ, Collection « Questions numériques », 380p.

- KATZ James, ASPDEN Philip, (1998), « Les communications mobiles : une analyse transversale des enquêtes menées aux Etats-Unis », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.11-35.
- KOKOREFF Michel, (1987), *Télétechnologies et pratiques sociales. Contribution à l'étude de l'espace temps télématique*, Thèse, Dir. P. ANSART, Paris VII.
- KOULOUMDJIAN Marie-France, RAYMOND Roland, (1994), « Les mobiles de l'indépendance », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».
- *La Recherche*, Paris, 2000, Suppl. au n° 337 « Ville.com »
- LATZKO-TOTH Guillaume, (2001), « Un dispositif construit par ses utilisateurs ? Le rôle structurant des pratiques de communication dans l'évolution technique de l'Internet Relay Chat », *Actes du Colloque International sur les Usages et les Services des Télécommunications, Paris, 12-14 juin*, p.556-564.
- LE DOUARIN Laurence, (2002), « Le micro-ordinateur dans l'espace conjugal », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp.169-202.
- LE GOAZIOU Véronique, (1992), « La machine et la peur », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- LELONG B., THOMAS F., (2001), « Usages domestiques de l'Internet, familles et sociabilités : une lecture de la bibliographie », dans GUICHARD Eric (Ed.), (2001), *Comprendre les usages d'Internet*, Editions Rue d'Ulm, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, pp. 196-206.
- LEVY Pierre, (1992), « Métamorphoses de l'écriture : systèmes à bases de connaissance, simulations graphiques, hypertextes », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- LEVY Pierre, (1995), *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du Cyberespace*, Paris, La Découverte.
- LICOPPE Christian, (2002), « Sociabilité et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », *Réseaux,* Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.171-210.
- LICOPPE Christian, (2003), « Formes de la présence et ingénieries de la rencontre. Le développement des usages des technologies de communication mobiles / Les mobilités urbaines à l'heure du portable », Communication(s) au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- LICOPPE Christian, SMOREDA Zbigniew, (2000), « Liens sociaux et régulations

domestiques dans l'usage du téléphone, de l'analyse quantitative de la durée des conversations à l'examen des interactions », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.253-276.
- LING Richard S, (1998), « "On peut parler de mauvaises manières !" Le téléphone mobile au restaurant », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.51-70 (Traduction Française).
- LING Richard S., (2002), « L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 275-311.
- LIVINGSTONE Sonia, (1996), « La signification des technologies domestiques. Une analyse des constructions mentales individuelles dans les relations familiales entre les sexes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°79 « Recherches anglaises », pp.39-56.
- LIVINGSTONE Sonia, (1999), « Les jeunes et les nouveaux médias : Sur les leçons à tirer de la télévision pour le PC », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.103-132.
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1986), *Technologie et modes de vie : Modes de vie, communication et développement*, Cahier n°3, Paris, MCD/CNRS.
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994a), « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société*, Vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie », pp. 315-335.
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994b), « Technologies de l'information et de la communication : une sociologie pour la conception assistée par l'usage », *Communications et Stratégies*, Vol.15, 3e trimestre, pp.77-99.
- MANCEBO François, DURAND-TORNARE Florence, (2003), « Entre espace tangible et espace virtuel : inscription territoriale des accès publics parisiens à Internet », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités ».
- MARCHAND Marie, ANCELIN Claire (Dir.), (1984), *Télématique : promenade dans les usages*, Paris, La Documentation Française, 207 p.
- MARTIN Olivier, DE SINGLY François, (2002), « Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », *Réseaux*, n°112-113 « Mobiles ».
- MERCIER Pierre-Alain (Ed.), SCARDIGLI Victor (Ed.), TOURREAU Roland (Ed.), MOUGIN Chantal (Coord.), (1987), *Technologie et mode de vie (Séminaire 1985/1986*), Paris, IRESCO-CNRS, 106 p.
- MERCIER Pierre-Alain, (1993), « Technicisation de la culture, acculturation de la technique », dans SFEZ Lucien (Ed.), *Dictionnaire critique de la communication*, Tome 1 « Les données de base – Les théories opérationnelles », Paris, PUF, pp.331-334.
- MERCIER Pierre-Alain, (1997a), « Dopo ze bip : quelques observations sur les

usages du répondeur téléphonique », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.41-69.
- MERCIER Pierre-Alain, (1997b), « Télécommunications citadines », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp. 245-256.
- MERCIER Pierre-Alain, PLASSARD François, SCARDIGLI Victor, (1984), *Société digitale : les nouvelles technologies au futur quotidien*, Paris, Seuil, Collection « Science ouverte », 218 p.
- MERCIER Pierre-Alain, SCARDIGLI Victor, TOURREAU Roland, (Eds.) ; MOUGIN Chantal & CHEVIGNON Marie-Odile (collab.), (1986), *Télématique et vie locale : l'expérience ASPADIE à Marne la Vallée*, Rapport CNRS-MCD, 382 p.
- MONDADA M., (1999), « Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion. Une approche conversationnelle de l'interaction sur Internet », *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication*, n°2, [revue en ligne : alsic.uni-fcomte.fr].
- MONJARET Anne, (1997), « Ethnographie des pratiques téléphoniques de cadres parisiens ou un univers de relations paradoxales », *Réseaux*, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.101-128.
- MOREL Julien, (2002), « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 49-77.
- MUSSO Pierre (Dir.) / DATAR, (1994), *Communiquer demain. Nouvelles technologies de l'information et de la communication*, Paris, DATAR, Editions de l'Aube.
- MUSSO Pierre, (1992), « Le temps des réseaux : plein technique, vide politique », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- PAILLIART Isabelle, (1995), « La question du territoire dans les travaux de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) », *Annales de Géographie*, Vol.104, n°585-586 « Réseaux de communication », pp. 595-598.
- PASQUIER Dominique, (2001), « 'La famille c'est un manque'. Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°107 « Médias et migrations », pp.181-208.
- PASTINELLI Madeleine, (1999), « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle : le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de chat », *Terminal*, n°79, pp.41-60.
- PERRIAULT Jacques, (1989), *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion.
- PERRIAULT Jacques, (1992), « Le cheminement de l'usage au cours du temps », dans GRAS A., JOERGES B., SCARDIGLI Victor (Eds.), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 312 p.

- PICON Antoine, (1997), « Le temps du cyborg dans la ville territoire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n° 77 « Emplois du temps », pp.72-77.
- PRONOVOST Gilles, (1994), « Médias : éléments pour l'étude de la formation des usages sociaux », *Technologies de l'information et société*, Vol.6, n°4 « Technologies d'information et modes de vie », pp.377-400.
- PRONOVOST Gilles, CLOUTIER Jacinthe, (1996), « Rapports intergénérationnels et dynamique familiale. L'exemple des nouvelles technologies de l'information et de la communication », ALARY Jacques, ETHIER Louise (Dirs.), *Comprendre la famille, [Actes du 3e symposium Québécois de recherche sur la Famille]*, Québec, Presses de l'Université de Québec, pp.333-350.
- PROULX S., TAHON M.B., (1989), « La machine infernale: l'expression des peurs chez des usagers de micro-informatique », *Technologies de l'information et société*, Montréal, pp. 71-92
- *Quaderni*, 1989, « Téléville ».
- QUERE Louis, (1992), « Espace public et communication : remarques sur l'hybridation des machines et des valeurs », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- RALLET Alain, (2003), « Commerce électronique et mobilité urbaine : diminution ou accroissement ? », Communication au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- RAUX Elodie, (2002), « Le jeu du chat et de la souris dans un cybercafé parisien », *Socio-anthropologie*, Paris, n°11 « Attirances », pp.13-30.
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1986, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1994, n°65 « La communication itinérante ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1998, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1999, n° 92-93 « Les jeunes et l'écran »
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1999, n°96 « Communication et personnes âgées ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 2000, n°103 « Le sexe du téléphone ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 2002, n°112-113 « Mobiles ».
- RIVIERE C.-A, (2000), « Hommes et femmes au téléphone : un chassé-croisé entre les sexes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol. 18, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.21-49.
- RIVIERE C.-A., (2002), « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.139-168.
- ROOS Jean-Pierre, (1994), « Sociologie du téléphone cellulaire : le modèle nordique finlandais », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante », pp. 35-44.

- SANTERRE L., (1993), « La formation des usages sociaux de la micro-informatique domestique », *Cahier de recherche sociologique*, n°21, pp.171-175.
- SANTERRE L., (1995), « L'appropriation de la culture informatique : entre plaisir et nécessité », *Communication* (Montréal), Vol.16, n°2, pp.177-188.
- SCARDIGLI Victor, (1992), *Le sens de la technique*, Paris, PUF.
- SCARDIGLI Victor, (1994a), « Déterminisme technique et appropriation : l'évolution du regard porté sur les technologies de l'information », *Technologie de l'information et société*, Vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie », pp.299-314.
- SCARDIGLI Victor, (1994b), « Sociologie de l'information et de la communication », dans DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, (1989), 1994, pp.553-570.
- SCARDIGLI Victor, (1995), « Les technologies de l'information changent-elles les structures de la vie en société ? », dans FREEMAN C., MENDRAS H., *Le paradigme informatique : Technologies et évolution sociale*, Paris, Ed. Descartes et Cie, pp.61-76
- SMOREDA Zbigniew, LICOPPE Christian, (2000), « Identités sexuées et statuts interactionnels : de la gestion de la durée des conversations téléphoniques », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.18, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.119-141.
- *Sociologie et sociétés*, Canada, 2000, Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace : médiations, pratiques et pouvoir à l'heure de la communication électronique ».
- SOUCHIER E, JEANNERET Y., (1999), « L'automate bancaire : un multimédia très ordinaire », *Communication et langages*, n°122, pp. 86-102.
- TARRIUS Alain, MISSAOUI Lamia, (1994), « Entre sédentarité et nomadisme : le savoir-communiquer des migrants », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».
- *Technologies de l'information et société*, Canada, 1994, vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie ».
- TOUSSAINT Yves, (1992a), « Communication : l'usage diffère de l'offre », *Avancées scientifiques et techniques*, n°6, pp.19-22.
- TOUSSAINT Yves, (1992b), « Historique des usages de la télématique », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- TOUSSAINT Yves, (1992c), « La parole électronique. Du minitel aux nouvelles 'machines à communiquer' », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 127-139.
- TOUSSAINT Yves, MERCIER Pierre Alain, (1994a), *Scénarios prospectifs d'usages d'objets et de réseaux de communication*, Rapport, IRIS, 49 p.
- TOUSSAINT Yves, MERCIER Pierre-Alain, (1994b), « Les usages », dans MUSSO Pierre (Dir.), *Communiquer demain. Nouvelles technologies de l'information et de la*

communication, Paris, DATAR, Editions de l'Aube, pp.83-92.
- TURKLE Sherry, (1984), *Les enfants de l'ordinateur : un nouveau miroir pour l'homme*, Paris, Denoël.
- VERVILLE D., LAFRANCE J.-P., (1999), « L'art de bavarder sur Internet », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°97, pp.179-209.
- VIRILIO Paul, (1980), *Esthétique de la disparition*, Paris, Balland, 137 p.
- VIRILIO Paul, (1990), *L'inertie polaire*, Paris, Christian Bourgois Editeur, 168 p.
- WADE Philippe, FALCAND Didier, (1998), « Consommer », *Autrement*, n°176 « Cyberplanète, notre vie en temps virtuel ».
- WOLTON Dominique, (1992), « Médias, nouvelles techniques de communication et l'éternelle idéologie techniciste », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.

SECONDE PARTIE :

TIC, QUOTIDIEN

ET MODES DE VIE (URBAINS) :

LES RESULTATS DE LA

RECHERCHE FRANCOPHONE

Après avoir, à l'occasion de la première partie de ce rapport, exploré les contours épistémologiques et les principales problématiques occupant les auteurs de notre corpus bibliographique, cette nouvelle partie va maintenant s'attacher à rendre compte avec beaucoup plus de précision des hypothèses émises et des constats obtenus par les chercheurs à l'issu de leurs enquêtes.

A l'appui d'un déroulement thématique, nous allons tenter de dresser un panorama des principaux aspects de la vie quotidienne traités durant les quinze dernières années, en insistant notamment sur le rôle accordé par les scientifiques français à l'usage des TIC dans un contexte d'évolution des modes de vie.

Tout en mettant au centre de notre propos les résultats relatifs aux modes de vie urbains, il nous faudra aussi aborder certains aspects plus généraux du quotidien de nos contemporains. Ainsi, les deux premiers chapitres de cette nouvelle partie s'attacheront à rendre compte des réflexions scientifiques relatives aux modifications des cadres spatio-temporels de l'action, puis des cadres de la sociabilité, alors que l'usage des TIC s'insère désormais dans les pratiques les plus ordinaires. Le troisième chapitre sera, quant à lui, pleinement ancré dans les parcours urbains, les espaces publics de nos villes et l'évolution des pratiques citadines.

Cette nouvelle partie nous donnera l'occasion de montrer que, suivant le domaine concerné, les modalités d'usage des outils d'information et de communication, et le type d'interprétation produit, ceux-ci peuvent, d'après les travaux de recherche francophones, à la fois accompagner et répondre à des tendances sociétales lourdes leur préexistant, influencer les pratiques et engendrer des équilibres nouveaux, bouleverser les anciens systèmes symboliques et sociaux propres à la ville et de ce fait menacer son existence et les modes de sociabilité qui lui sont propres, ou encore, faire redécouvrir aux citadins les qualités proprement urbaines de la vie sociale, et mettre en lumière les atouts de la ville qui semblaient être tombé dans l'oubli.

Nous insisterons donc sur la diversité des hypothèses et réflexions construites par les chercheurs francophones à propos de divers aspects de la vie quotidienne, en nous efforçant de confronter les différents points de vue.

CHAPITRE 1

LA FIN DES ANCRAGES SPATIO-TEMPORELS TRADITIONNELS ?

Le développement des TIC pose, non seulement aux chercheurs, mais aux penseurs et à l'opinion publique en général, des questions relatives aux bouleversements des espaces et des temps sociaux. Comme le signale Josiane Jouët : « *l'entrée des technologies informatisées dans les modes de vie se manifeste, entre autres, par la modification des rapports entre l'espace public et l'espace privé et par l'émergence d'une nouvelle temporalité et spatialisation de l'action* » (Jouët, 1993a*, p.12). La littérature sur les TIC est révélatrice de la forte prégnance de ce questionnement : nombreux sont les articles qui abordent principalement, ou en marge de problématique relatives au lien social et au contrôle social, l'effritement des frontières entre espaces publics et privés, la désynchronisation et resynchronisation des emplois du temps individuels et des temporalités sociales, ou encore les transformations des régimes de proximité et de gestion de la distance.

Face aux inquiétudes, au catastrophisme ambiant, ou au contraire aux utopies fleurissant face à ces nouvelles donnes sociales, les travaux empiriques des chercheurs relativisent la portée déstructurante des nouvelles technologies sur nos systèmes de repères. Cette partie a pour ambition de présenter à gros traits, à la fois les craintes relevées et analysées par les chercheurs, et les résultats de leurs enquêtes.

A – ESPACES PUBLICS, ESPACES PRIVES : LE DECLOISONNEMENT DES FRONTIERES ?

Dans le cadre de cette interrogation sur les modifications spatio-temporelles concomitantes du développement des TIC, la réflexion sur le brouillage et l'interpénétration inédite des espaces privés et publics, traditionnellement maintenus séparés, occupe une place importante et ce, quel que soit les outils de communication étudiés.

Dans ce domaine, la littérature scientifique sur les TIC reprend un débat ancien, déjà élaboré à propos de la photographie – notamment avec les réflexions de Roland Barthes dans *La chambre claire*, qui analyse l'âge de la photographie comme celui de l'irruption du privé dans le public (cité par Chambat, 1992b*) – de la télévision et du téléphone – par exemple, Patrice Flichy, en 1997 cite les travaux de Catherine Bertho [1981] sur les réticences de la bourgeoisie française à adopter le téléphone pour ces raisons (Flichy, 1997, p.13). A leur tour, les spécialistes des TIC vont développer au cours des années quatre-vingt dix le même type de réflexion, principalement à propos de la télématique, de la domotique, de la vidéosurveillance, de la téléphonie mobile, de l'Internet ou de l'ordinateur portable.

Il nous a semblé que les attentes, inquiétudes et constats rapportés par les spécialistes des TIC à propos du décloisonnement des frontières public/privé, s'articulaient autour de quatre aspects principaux, que nous allons maintenant successivement présenter.

1 – « VILLE A DOMICILE » ET PUBLICISATION DE L'INTIME

Tout d'abord, l'une des principales interrogations – polémique – relative à la diffusion des TIC concerne leur capacité à faire pénétrer au sein de la sphère privée, du domicile tout particulièrement, des informations, des procédures techniques, ou des mœurs appartenant antérieurement à la sphère publique – au sens abstrait et discursif du terme – ou aux espaces publics urbains. Cette première caractéristique des écrans, terminaux électroniques et numériques ou dispositifs de télécommunication domiciliaires a fait naître un nombre important de discours, oscillant entre utopie et catastrophisme, structurés autour du mythe de la « ville à domicile » (Ducrocq, 1985). D'une part, l'équipement technique des foyers est entendu, notamment par ses promoteurs et les grands acteurs étatiques, comme étant un moyen d'apporter l'espace public civique à domicile et de revivifier ainsi la participation politique des citoyens. Dans ce cadre, les TIC apparaissent comme le moyen de pallier à la crise des espaces urbains en inversant les rapports publics et privés (Chambat, 1992b*, p.108-109). A l'inverse, l'arrivée dans le domicile de terminaux d'information et de communication

fait aussi naître des fantasmes et des craintes, concernant à la fois la dangerosité de la pénétration dans l'espace clos et protégé du foyer de l'espace public et de pratiques moralement douteuses d'individus anonymes – les messageries conviviales sur Minitel ayant, par exemple, suscité une levée de bouclier des associations de familles au moment de leur essor (Toussaint, 1992b*) –, et à la fois la crainte d'un repli domiciliaire et d'une désertification des espaces urbains, d'une hypertrophie du privé menant à l'atonie civique, à la disparition de l'espace public (De Gournay, 1992*). Enfin, outre ces problèmes concernant le lien social, beaucoup d'inquiétudes naissent également autour des nouvelles formes de contrôle social permises par l'intégration domiciliaire des TIC, notamment la peur de la violation de l'intimité, et celle de la surveillance possible des individus depuis l'extérieur (Chambat, 1992b* ; Akrich, Méadel, 1996).

En second lieu, et à l'inverse des technologies domiciliaires, les outils d'information et de communication dotés d'une capacité de portabilité et/ou de mobilité[9], rendent possible la projection de liens, de contacts et de conversations privés dans l'espace public, et plus particulièrement dans les espaces publics urbains. Cette publicisation de l'intime (Chambat, 1995), traitée de manière abondante à propos du téléphone mobile, pose le problème de la cohabitation des cercles publics et privés (Guillaume, 1997*, Jauréguiberry, 1997a, 1998a*, Ling, 1998*), même si les travaux les plus récents remettent en cause la nouveauté de ce mouvement de publicisation, et le rôle exclusif des TIC dans ce domaine (Morel, 2002* ; Bordreuil, 2005). La question de la dérégulation des espaces sociaux et symboliques traditionnels et de l'affichage de l'intimité dans l'espace public est également posée à propos de l'insertion urbaine de terminaux vidéotex ou informatique (Boullier, 1984) ou d'automates. Emmanuel Souchier et Yves Jeanneret, notamment, étudient l'usage des distributeurs automatiques de billets installés dans la rue, qui suscite l'association paradoxale du secret et de la publicisation des rapports à l'argent dans les espaces publics des villes (Souchier, Jeanneret, 1999).

2 – PUBLIC/PRIVE : BROUILLAGE, COLLUSIONS ET NIVELLEMENT STATUTAIRE

Ainsi, et ceci constitue le troisième aspect des discours concernant le décloisonnement des espaces publics et privés, les chercheurs soulignent l'*interpénétration* de ces deux sphères permise par les TIC. D'après les études documentées, menées à propos du téléphone, de l'informatique, des messageries conviviales, des technologies portables, les TIC induiraient un brouillage des espaces sociaux traditionnellement maintenus séparés, une collusion nouvelle entre vie privée, vie publique, vie professionnelle et vie familiale. Josiane Jouët par exemple, évoque, à

[9] Nous reviendrons en détail sur les caractéristiques spécifiques de ces deux innovations techniques à l'occasion des paragraphes consacrés aux évolutions structurelles de la sociabilité.

propos de l'informatique et des messageries conviviales, la production de ce « *double mouvement spatial qui conduit à la fois à transporter son univers privé dans l'espace public et à accéder à l'espace public à partir de chez soi* » (Jouët, 1993a*, p.12). Les exemples développés par les spécialistes des TIC concernant l'érosion de ces frontières sont nombreux : l'usage d'applications bureautiques sur l'ordinateur à domicile brouille le partage entre vie professionnelle et vie privée (Jouët, 1993a*), le téléphone permet de mener des communications professionnelles au domicile, et inversement des conversations privées sur son lieu de travail (Flichy, 1997, De Gournay, 1997a), enfin, nous y reviendrons, l'usage des outils mobiles inscrit le sujet communiquant dans l'entre-deux de sa conversation privée et de son cheminement dans l'espace public (Guillaume, 1994* ; Morel, 2002*).

Par ailleurs, outre le décloisonnement et le brouillage des espaces, la possibilité nouvelle d'embarquer avec soi, quelque soit le lieu, ses outils d'information et de communication (téléphone et ordinateur portable) et de les utiliser indifféremment du statut – privé ou public, loisir ou travail – du lieu choisi, fait naître des craintes relatives à l'isomorphie – ou au nivellement statutaire – des lieux. En effet, les caractéristiques de mobilité et de portabilité des outils techniques impliquent une réduction des attaches spatiales, et, permettant d'inscrire un continuité communicationnelle, libèrent le mouvement (Mercier, 1997b*). Plus encore, si, comme le rappelle Patrice Flichy, le téléphone fixe permet l'évanouissement de la distance entre deux lieux, le téléphone mobile, lui, entraîne une *disparition* du lieu : à travers ce nouveau mode de communication, les individus ne sont plus définis par leur relation à l'espace, et s'émancipent des contraintes du domicile ou du bureau (Guillaume, 1994* ; Flichy, 1998*, p.1-2). Ainsi, en devenant un noeud mobile de communication, l'individu s'affranchirait des lieux dans lesquels il évolue et tendrait à leur conférer une valeur égale. On assisterait alors, d'une part, au recul du domicile comme terminal privilégié des communications (Jouët, 1993a*), et d'autre part, au nivellement global des lieux urbains : chaque lieu pouvant potentiellement être utilisé comme lieu de travail grâce à la généralisation rendue possible des formes ambulatoires de travail (Guillaume, 1994* ; Pillon, 1997*). La ville pourrait, selon ces hypothèses prospectives, devenir une juxtaposition d'espaces d'égale valeur, tous ayant une vocation multiple.

3 – PERMANENCE DES ANCRAGES SPATIAUX

Face à l'ensemble de ces craintes et constats nés au moment de la diffusion nouvelle de chacune des TIC successivement concernées, les spécialistes de l'usage ont, plus récemment, à l'appui d'enquêtes empiriques plus fines, grandement relativisé les postulats concernant le décloisonnement, la juxtaposition et le nivellement des espaces publics et privés, domestiques et professionnels.

En premier lieu, les études sur les usages du téléphone mobile révèlent que celui-ci – à l'encontre des hypothèses relatives à la disparition des lieux qu'il permettrait –, réinscrit au contraire de manière extrêmement tangible, non seulement l'ancrage spatial des locuteurs, mais aussi les contraintes génériques des lieux (rue, bureau, transports) sur les formes de communication. C'est Chantal De Gournay qui, de façon extrêmement précoce souligne la première, la réintroduction des contingences d'espace et de temps que supposent les objets nomades : un tunnel, le bruit environnant, les zones géographiques non couvertes par le réseau sont autant d'occasions pour l'espace de reprendre ses droits et d'imposer une discontinuité dans la communication (De Gournay, 1992*, p.119-120). Francis Jauréguiberry, de son côté, montre l'incidence des caractéristiques propres aux lieux urbains sur l'acceptabilité et donc la durée et la façon de mener la conversation téléphonique (Jauréguiberry, 1998a*). Jean-Pierre Heurtin et Marc Relieu analysent quant à eux, les pratiques extrêmement fréquentes de relocalisation dans les conversations sur mobiles (Heurtin, 1998* ; Relieu, 2002*). L'apparition de ces nouveaux tours conversationnels situant l'interlocuteur, très souvent dès l'ouverture de la communication, montre bien la nécessité d'ajustement, et l'existence de contraintes imposées par le lieu, sur la communication. Ainsi, loin de faire complètement fi des espaces dans lesquels la communication est déployée, et de leur donner à tous une valeur égale, l'usage du téléphone mobile semble au contraire extrêmement contingent des lieux.

Deuxièmement, cette fois à l'encontre des hypothèses concernant le brouillage des frontières entre espaces publics et espaces privés, certains auteurs montrent que l'usage de certains TIC peut parfois l'être l'occasion d'en rappeler les limites respectives. Par exemple, Madeleine Akrich et Cécile Méadel montrent que l'installation de systèmes de télésurveillance dans les lieux privés ouverts au public (hôpitaux, musées, centre commerciaux), a suscité de nombreux débats juridiques sur le statut de ces lieux et de leurs espaces publics et privés (Akrich, Méadel, 1996), qui ont permis, dans bien des cas, de mieux les départager. De son côté, et à propos d'un tout autre objet qu'est le walkman, Jean-Paul Thibaud met en relief la capacité de l' « auditeur-baladeur » à redoubler le marquage du franchissement des seuils privés et public en ajustant le volume sonore ou le fonctionnement de son baladeur (Thibaud, 1994*). Des analyses seront développées plus tard, dans une perspective similaire, à propos du téléphone mobile et de la conscience des seuils public/privé que son usage réactive (Morel, 2002*).

Enfin, nombreux sont les spécialistes des communications médiatisées – en particulier par le téléphone – qui remettent en cause l'homogénéité nouvelle des espaces et montrent à l'inverse que se maintient la fonction communicative différentielle des lieux : domicile, bureau et espaces urbains (De Gournay, Mercier, 1996, 1997a ; Monjaret, 1996, 1997 ; De Gournay, 1997a ; De Gournay, Smoreda, 2001). Anne

Monjaret, qui analyse en 1997 les pratiques téléphoniques de cadres parisiens dans divers univers, montre par exemple qu'il n'y a pas de décloisonnement total entre public et privé, et qu'inversement les locuteurs prennent en compte les normes sociales propres à chacun des lieux dans lesquels ils se trouvent (Monjaret, 1997). La même année, dans un article intitulé « C'est personnel…. La communication privée hors de ses murs », Chantal De Gournay, après avoir exploré « *l'hypothèse d'une abolition de la frontière entre sphère professionnelle et sphère privée, en arrive finalement à la conclusion que le clivage perdure au-delà des configurations spatiales traditionnellement fondées sur la séparation entre travail et logement. La notion du domaine personnel émerge davantage de pratiques individuelles qui redécoupent un espace intime de communication au sein du foyer et du bureau. L'identité de chaque sphère (privée et professionnelle) reste forte malgré leur transfert hors de leurs frontières 'naturelles'*. » (De Gournay, 1997a, extrait du résumé fournit par *Réseaux*). Par ailleurs, Chantal de Gournay et Zbigniew Smoreda (De Gournay, Smoreda, 2001) insistent quelques années plus tard, à l'issue de nombreuses études sur les pratiques téléphoniques, sur l'inertie des usages domiciliaires en matière de communication – le foyer conservant notamment son rôle de centre des communications le soir. Ils soulignent la distinction nette établie, en pratique, entre le foyer, « espace de communication communautaire », où les conversations sont adressées à la maisonnée, et le lieu de travail, où initier une communication téléphonique privée permet des conversations plus libres, plus intimes, moins contraintes et surtout moins conventionnelles qu'au domicile (*Id.*, p.76).

Ainsi, les chercheurs ont de façon assez récente quelque peu remis en cause les hypothèses postulant le complet bouleversement des cadres spatiaux traditionnels, même s'ils s'accordent à dire que la conjugaison du changement social plus général dans la gestion des espaces privés et publics et l'émergence des TIC déstabilise la stricte dichotomie anciennement établie et fait émerger de « nouveaux partages » (De Gournay, Mercier, 1997a). En revanche, dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution des cadres spatio-temporels, plusieurs spécialistes des TIC insistent sur l'impensé qu'à longtemps constitué la déstabilisation des conventions temporelles (De Gournay, 1997b* ; Godard, 2000), qui apparaît à leurs yeux beaucoup plus importante que les bouleversements spatiaux.

B – EMPLOIS DU TEMPS

Dans un contexte social et économique où la vitesse, la rentabilisation du temps et la flexibilisation des rythmes sociaux dominent, les TIC et la technique en général accompagnent, renforcent, voire rendent possible l'émergence de nouveaux régimes technico-temporels (Hörning, 1992* ; Godard, 2000). Dans ce cadre, les réflexions des spécialistes des TIC sur l'évolution des modes de gestion de la temporalité, longtemps mises de côté au profit d'analyses centrées sur l'espace (De Gournay, 1997b*), s'avèrent particulièrement fécondes. Elles abordent, toujours en rapprochant les caractéristiques techniques des nouveaux outils de communication des demandes sociales qui les configurent, les multiples facettes des transformations temporelles à l'œuvre dans nos sociétés, et documentent tout particulièrement leurs incidences sur les pratiques sociales et urbaines.

Comme le rappellent François Ascher et Francis Godard avec les exemples du congélateur, du magnétoscope et du micro-onde, les objets techniques, sont très souvent conçus dans la perspective de mieux gérer la temporalité (Ascher, 1995 ; Godard, 2000), même si les incidences urbaines de la diffusion de ces technologies ont été peu étudiées (Ascher, 1995 ; De Gournay, 1997b* ; Godard, 2000). L'utilisation de ces objets impose en effet le respect d'une temporalité technique qui parfois vient à l'encontre des conventions sociales du temps, mais qui, le plus souvent, incorpore les exigences temporelles de nos sociétés (Hörning, 1992*) : permettant d'économiser du temps, les technologies, et plus encore les nouveaux outils de télécommunication, répondent aux besoins sociaux et économiques de rentabilisation temporelle et participent du même coup à la production d'une nouvelle représentation de la temporalité (Bonneville, 2000), et à configurer de nouveaux modes d'action (Hörning, 1992* ; Jouët, 1993a* ; Jauréguiberry, 1996*). Par ailleurs, comme nous allons le voir, l'usage des TIC permet aussi de nouveaux ajustements temporels ou « resynchronisations » qui, entre accessibilité généralisée et « décommunication » (Mercier, Toussaint, 1994), reconfigurent les modes de disponibilité et les conventions temporelles.

Parmi les différents aspects du changement social relatif aux temporalités, les spécialistes de TIC insistent tout particulièrement sur les nouveaux rythmes temporels – sociaux, cognitifs, individuels et urbains – qui se mettent – ou non – en place. A l'appui de quelques textes abordant de manière centrale ce thème (Hörning, 1992* ; Jauréguiberry 1996* ; De Gournay, 1997b* ; Mercier 1997a, 1997b* ; Godard, 2000), nous allons à présent tenter de décliner les principales articulations de leurs réflexions, qui s'élaborent tout autant autour des nouveaux systèmes de gestion urbaine de l'information, des nouveaux outils de communication et de « décommunication », que

des technologies informatiques.

1 – FLEXIBILISATION ET DESYNCHRONISATION DES RYTHMES SOCIAUX

En premier lieu, les spécialistes des TIC évoquent la façon dont celles-ci répondent et/ou participent à la déréglementation des rythmes collectifs traditionnels, dans le contexte où la réduction des temps de travail et le développement du travail à temps partiel tendent à désynchroniser les horaires sociaux classiquement dédiés au travail et aux loisirs, et à individualiser les emplois du temps et les mobilités. Augmentant les plages de disponibilité et la diversification des besoins individuels, ces évolutions socio-économiques posent tant autant des problèmes sociaux (De Gournay, 1997b*) que des problèmes de gestion urbaine (Godard, 2000), que les nouvelles technologies d'information et de communication peuvent – parfois – aider à résoudre.

Chantal de Gournay montre la première, la capacité limitée des TIC, au regard de leurs usages sociaux, à contrecarrer ces effets de désynchronisation sociale. Pour elle, l'individualisation des temps sociaux tend à augmenter les incertitudes concernant le contexte, le lieu et l'activité dans lesquels se trouve l'individu, ce qui est un facteur puissant de désocialisation (De Gournay, 1997b*). Mais, alors que les technologies informatisées et de télécommunication – en permettant théoriquement un branchement permanent sur les réseaux et une accessibilité constante des interlocuteurs – étaient supposées réduire l'importance de la localisation des individus et permettre de dépasser les conventions temporelles antérieures (Jouët, 1993a*, p.12), Chantal de Gournay souligne la correction toute relative qu'apporte l'usage du téléphone mobile au regard de ce phénomène. D'une part, celui-ci entretient et renforce la possibilité d'individualiser les rythmes sociaux, et d'autre part, les pratiques de plus en plus subtiles de communication asynchrone ou différée qui lui sont attachées – nous y reviendrons –, tendent à conforter l'indisponibilité croissante des individus (De Gournay, 1997b*).

En revanche, les TIC incorporés dans les systèmes de transport et de gestion urbaine peuvent contribuer, à mieux répondre aux besoins, désormais individualisés et flexibilisés, de déplacement (systèmes de transport à la demande, systèmes de localisation satellitaire et de gestion informatique des flux de circulation) et permettre d'ajuster les réseaux urbains à ces nouveaux rythmes temporels (*La Recherche* « Ville.com », 2000 : Ascher, Godard, 2000 ; Godard, 2000 ; Lorrain, 2000 ; Le Breton, 2000 ; Orfeuil, 2000).

2 – NOUVEAUX REGIMES TEMPORELS

Le second thème ayant trait à la temporalité, dûment exploré par les spécialistes des

usages des TIC, concerne l'évolution des représentations et des modes de gestion du temps. En instaurant une continuité communicationnelle (Jouët, 1993a*), une « ubiquité médiatique » (Jauréguiberry, 1996*), les nouveaux outils de télécommunication et plus particulièrement les objets nomades de communication, tendent à inscrire les actions de l'individu dans un nouveau régime temporel. Outre l'idéal d'éternel présent qu'il présuppose, ce nouveau régime temporel repose sur plusieurs principes – l'accélération, la rationalisation et la rentabilisation du temps – analysés finement par les chercheurs de notre corpus. Bien que ces auteurs réfutent la responsabilité exclusive des outils de communication dans la création d'un régime d'urgence permanente (Jauréguiberry, 1998b ; Heurtin, 1998*), ils mettent néanmoins en relief la capacité des TIC à outiller cette injonction sociale toujours plus grande à la réactivité et à l'immédiateté (Jauréguiberry, 1998b).

A la suite de Marc Guillaume (Guillaume, 1994*), Marie-France Kouloumdjian et Roland Raymond (Kouloumdjian, Raymond, 1994*), qui évoquaient déjà, en 1994, la rentabilisation des temps de transport permis par le téléphone mobile, Francis Jauréguiberry analyse en détails la nature des changements dans l'appréhension du temps apportés par l'utilisation des télécommunications portables (Jauréguiberry, 1996*). Dans cet article fondateur, il montre que le téléphone portatif est avant tout un outil de réaménagement du temps : il permet non seulement de le rentabiliser en densifiant les activités, mais aussi de le dédoubler grâce à la superposition simultanée d'un temps physique et d'un temps médiatique. Par ailleurs, il permet aussi d'instaurer une gestion plus immédiate, plus ajustée de l'action, ce qui tend à faire émerger de nouveaux facteurs de stress. Francis Jauréguiberry montre que l'instauration de cette immédiateté dans la gestion du temps soumet le mode d'organisation des individus et des entreprises aux ordres de l'urgence. L'individu, confronté à une surabondance de sollicitations, et mû par le désir de répondre aux exigences de l'éternel présent, risque de se noyer dans cet état d'urgence permanent. En parant au plus pressé, il est amené à remplacer ses temps de réflexion par des impulsions réactives. En étant sans cesse soumise aux impératifs de l'urgence, l'action de l'individu tend ainsi à être de moins en moins stratégique et de plus en plus tactique, c'est à dire contrainte de s'adapter constamment à des situations changeantes et non contrôlées.

Pourtant, comme s'attache à le montrer Francis Jauréguiberry dans la suite de son article, l'individu recèle de stratégies pour échapper à cette série de symptômes. Il peut mettre en place un ensemble de dispositifs d'évitement et de filtrage des appels pour mieux maîtriser ce flux de communication et s'accorder des « respirations temporelles ». Seulement, tous ne possèdent pas les armes hiérarchiques, sociales et culturelles pour échapper aux injonctions de joignabilité. Francis Jauréguiberry touche là un nouveau domaine d'investigation : celui du nouvel enjeu social que constituent les pratiques de « décommunication ».

3 – COMMUNICATIONS « ASYNCHRONES » ET DECOMMUNICATION : LES TIC EN DIFFERE

Selon le néologisme crée par Pierre-Alain Mercier et Yves Toussaint (1994), les TIC seraient mis tout autant au service de la communication que de la « décommunication » (De Gournay, 1997b* ; Mercier, 1997a, 1997b*) : contrairement aux premières analyses déployées à l'encontre de la diffusion et de l'intégration généralisées des TIC, les spécialistes des usages montrent que la multiplication des moyens de communication ne noie pas nécessairement l'individu dans un tourbillon communicationnel et informationnel, mais qu'elle peut au contraire l'aider à mieux maîtriser celui-ci. Comme le magnétoscope, qui en son temps n'avait pas multiplié le temps d'audience, mais contribué à mieux sélectionner les programmes et maîtriser l'offre télévisuelle, les adjuvants téléphoniques – messageries, répondeurs – autoriseraient aujourd'hui, non pas une surconsommation de la communication, mais une meilleure communication (Mercier, 1997b*). Permettant de ne pas manquer d'appel, tout en étant indisponible, de recevoir un message en se réservant la possibilité d'y répondre plus tard, ces outils de communication « asynchrone » autorisent l'individu à s'abstraire du flux communicationnel – en programmant ses plages horaires de joignabilité et de déconnection –, tout en maintenant sa continuité (Mercier, 1997a).

Pour Chantal De Gournay « *le vaste domaine de la communication interpersonnelle différée est (…) resté l'impensé des sciences de la communication* », alors que la tendance au différé constitue, selon elle, un enjeu social d'importance majeure. Dans le cas du téléphone portable, les messageries offrent à ses yeux des perspectives réjouissantes puisqu'en permettant un synergie entre mobilité et désynchronisation, elles désinhibent théoriquement la faculté de bouger et de s'absenter (De Gournay, 1997b*).

Avant l'étude de Pierre-Alain Mercier consacré au répondeur téléphonique (Mercier, 1997a), les outils de communication asynchrones avaient peu fait l'objet d'études dédiées (Bardin (Dir.), Herpin, 1985), bien que les spécialistes de la téléphonie (mobile) aient déjà repéré les enjeux de cette décommunication et émis quelques remarques à ce propos (Mercier, Toussaint, 1994 ; Guillaume, 1994* ; Jauréguiberry, 1996*). Les chercheurs vont, surtout à partir de 1997, mieux décrire l'expérience complexe du téléphoniste et plus généralement des usagers des messageries. Francis Jauréguiberry, notamment, décrit finement l'arbitrage trouvé par chacun entre accessibilité, immédiateté et filtrage, évitement (Jauréguiberry, 1996*, 1997b). Quelques années plus tard, une étude relative aux usages des messageries électroniques au sein d'un échantillon de chercheurs (Akrich, Méadel, Paravel, 2000) met en relief les contraintes de coordination temporelle que génère l'immédiateté liée aux caractéristiques du dispositif, et la possibilité de retarder la réponse. Les auteurs de cet article, s'attachent

dans ce cadre à décrire les figures temporelles possibles de l'échange de mail (quasi-instantanéité, lecture instantanée et réponse différée, différé…), en soulignant la complexité des articulations possibles entre les possibilités techniques et la gestion pratique des temporalités par l'usager, la finesse des ajustements construits par l'utilisateur. (*Id.*, p.155). Pour Laurence Bardin qui, en 2002, fait le point sur « un quart de siècle de relations interpersonnelles médiatisées en France », le développement des outils asynchrones révèle l'émergence d'un nouveau type de structure relationnelle personnelle dans nos sociétés : une forte appétence relationnelle – associée au désir d'être joignable en permanence malgré une absence momentanée – s'alterne avec des besoins de retrait. La généralisation récente de l'usage des messageries (portable et courrier électronique) annonce, selon elle, l'essor de ce profil psychologique (Bardin, 2002*).

Ainsi, les chercheurs mettent bien en lumière ce nouvel enjeu organisationnel et social que constitue la possibilité de se déconnecter et de maîtriser les sollicitations (Jauréguiberry, 1996* ; Mercier, 1997a, 1997b*). Seulement, ils soulignent d'emblée les facteurs de domination hiérarchique et les inégalités sociales qui interfèrent sur cette capacité individuelle de déconnection (Mercier, 1997b* ; Heurtin, 1998*). Dans le cadre de l'usage professionnel des téléphones mobiles notamment, les spécialistes des TIC insistent sur l'accessibilité différentielle des individus en fonction de leur position hiérarchique, et sur l'importante asymétrie des pratiques de communication : alors que les dirigeants utilisent leur portable comme arme pour maintenir constamment un lien avec leurs collaborateurs et se garder la possibilité de les joindre à n'importe quel moment ; les employés subalternes sont, eux, beaucoup plus soumis aux impératifs de joignabilité, sans pouvoir maîtriser ces appels entrants (Tarrius, Missaoui, 1994* ; Jauréguiberry, 1996* ; Heurtin, 1998*).

4 – RESYNCHRONISATIONS ET MAINTIEN DES CONVENTIONS TEMPORELLES

Finalement, Chantal De Gournay se demande si les usages de plus en plus fréquents de l'asynchronie communicationnelle, à force de réduire la communication humaine à une communication « réfrigérée » ou à une juxtaposition de monologues enregistrés, ne risquent pas de réduire l'échange humain à une portion congrue, au regard des échanges avec les machines à communiquer. Mais dit-elle, ce phénomène pourrait aussi, par un effet de compensation, redonner le goût du face-à-face et renouveler la valeur de l'immédiateté dans nos sociétés (De Gournay, 1997b*). Elle souligne ainsi la finesse et la complexité des agencements individuels de la temporalité, qui s'apparentent à des stratégies personnalisées de resynchronisation.

Car, si notre société connaît de fortes tendances à la désynchronisation sociale des emplois du temps, les TIC, même s'ils y échouent parfois, peuvent aider les individus à resynchroniser leur mode de vie et leurs activités professionnelles, à réagencer leur

rapport à l'espace et au temps (Heurtin, 1998*). Laurence Bardin va même jusqu'à dire que le succès du mobile repose sur « *une nécessité impérative de resynchronisation et de relocalisation, au moins virtuelle, d'une vie quotidienne où spatialité et temporalité sont de plus en plus éclatées.* » (Bardin, 2002*, p.120-121).

Par ailleurs, Chantal De Gournay et Zbigniew Smoreda montrent dans une étude récente qu'en dépit des fortes craintes qu'ils avaient émises quelques années plus tôt face aux risques de désynchronisation sociale (De Gournay, 1997b*), les pratiques de communication, notamment familiales, restent fortement ancrées dans des conventions temporelles traditionnelles : selon eux, les rythmes imposés par la scolarisation des enfants et la vie familiale restent extrêmement prégnants, et confèrent aux pratiques de communication, même sur mobiles, un cadre temporel qui épouse le pic du soir, horaire caractéristique de la communication téléphonique des ménages (De Gournay et Smoreda, 2001).

C – DISTANCE ET PROXIMITE

Un troisième thème relatif au bouleversement des cadres spatio-temporels a beaucoup occupé les spécialistes des TIC, dès les années quatre-vingt puis tout au long des années quatre-vingt dix : il s'agit de la transformation des régimes de proximité et de gestion de la distance dans les relations interindividuelles. Sans aborder pour le moment les résultats relatifs à la mobilité urbaine et aux déplacements, qui seront détaillés un peu plus loin, il s'agit maintenant de présenter les hypothèses et les résultats des recherches concernant l'évolution des relations de proximité au regard du développement des outils de « télé-communication », littéralement de « communication au loin ».

1 – LA FIN DES RELATIONS DE PROXIMITE ?

En effet, l'essor des TIC et des réseaux numériques d'information et de communication a, très tôt, suscité chez les essayistes, une envolée de discours concernant les effets spatiaux des télécommunications : en introduisant la possibilité nouvelle de s'abstraire des contraintes de localisation et de distance, celles-ci devaient devenir le support d'un redéploiement des relations sociales. On annonçait alors la fin des relations de proximité et l'abolition des relations de voisinage au profit de relations reposant, non plus sur le principe de contiguïté, mais sur ceux de connexité et d'affinité.

Nombreux sont les chercheurs qui ont, *a posteriori*, analysé et remis en cause ces analyses initiales. Francis Jauréguiberry, en 1994, examine notamment l'ensemble des discours produits sur les « nouvelles proximités médiatiques », qu'ils soient positifs et porteurs d'espoir (Toffler, Servan-Schreiber, Virilio, De Rosnay, Breton….) ou inquiets (Baltz, Boullier, Bonetti, Simon, Sennett). Outre les questions d'aménagement du territoire, les auteurs qu'il évoque insistent sur le nouvel ancrage spatial des relations sociales à prévoir : « *(…) l'agilité des "nouvelles proximités médiatiques" chasserait la pesanteur des relations déterminées par la contiguïté physique et ferait vite oublier le temps perdu avec un voisinage inintéressant ou, selon, la solitude et l'anonymat des grands ensembles résidentiels.* » (Jauréguiberry, 1994*, p.119). Quelques années plus tard, Marc Guillaume fera, lui aussi, le point sur les mythes d'abolition de la distance et les discours sur la fin des relations de proximité (Guillaume (Dir.), 1997). Mais, malgré l'effort des chercheurs pour développer des analyses nuancées sur cette question, il faut noter la permanence de l'hypothèse d'abolition de la distance géographique dans certaines productions scientifiques au cours des années quatre-vingt dix, en particulier dans les travaux sur l'Internet (par ex. : Casalegno, 1996).

Dans ce domaine de questionnement, comme dans ceux précédemment évoqués, la réalité des pratiques s'est avérée beaucoup plus complexe que ce qu'avaient laissé présager les premières interprétations ; et les résultats des enquêtes empiriques reflètent bien le caractère ambigu des évolutions sociales.

2 – DISTANCE, PROXIMITE ET TELECOMMUNICATIONS : QUELLES ARTICULATIONS ?

Les premières études sur les pratiques téléphoniques dans les années soixante-dix avaient montré le rôle actif du téléphone dans le processus de virtualisation géographique et de délocalisation. Selon les enquêtes menées par Laurence Bardin (Bardin, 2002), le principal motif invoqué à l'époque par les abonnés pour justifier leur raccordement était relatif à la sécurité et à la possibilité d'avoir recours à une aide extérieure en cas d'urgence. Mais pour elle, qui revient en 2002 sur l'historique de ses recherches, ce recours à l'extérieur par le téléphone – venant court-circuiter les solidarités de proximité (de voisinage par exemple), au profit d'une assistance de plus en plus institutionnalisée –, n'était que le révélateur de mutations plus globales du tissu social (Bardin, 2002*).

Alors que les premiers travaux sur les expériences locales de la télématique, démontraient que les NTC ne transformaient pas radicalement les modes de spatialisation des relations sociales, mais que leur incidence était tributaire de la structuration antérieure de l'espace social des usagers et que les relations médiatisées étaient d'abord calquées sur les solidarités spatiales existantes (Bonetti, Simon, 1986) ; au début des années quatre-vingt dix, en particulier au moment de l'apparition de la téléphonie mobile, plusieurs études insistent sur l'effritement des contraintes de localité et de proximité désormais possible grâce à ce nouvel outil, et présagent le déploiement des relations sociales basées sur des principes affinitaires, plutôt que localisées (Guillaume, 1994*).

Dans les travaux les plus récents des spécialistes des TIC, ce sont des constats nuancés qui sont avancés concernant la gestion de la distance et de la proximité dans les pratiques de communication médiatisées. D'une part, les études montrent que les deux types de relations ne sont pas incompatibles, et qu'au contraire, ils tendent à s'additionner plutôt qu'à se substituer l'un à l'autre. En outre, nous allons y revenir en détail, un grand nombre de recherches remet en cause l'association établie entre communication à distance et télécommunication. Enfin, les travaux relatifs aux relations virtuelles mises en place sur Internet, ou plus anciennement sur les messageries minitel, soulignent le caractère paradoxal de la gestion de la proximité et de la distance sur ce type de médium.

3 – « TELE-COMMUNICATIONS » DE PROXIMITE

Bien que le terme « télécommunication » désigne littéralement une communication « au loin », les recherches sur les TIC sont unanimes : les communications médiatisées, et plus spécifiquement les communications mobiles, sont, dans leur grande majorité, des communications de proximité (Flichy, 1991, 1997 ; Rallet, 2000 ; De Gournay, Smoreda, 2001), et ce, tant tous les sens du terme : « *En définitive, "le téléphone, contrairement à l'idée couramment admise, n'opère aucun décloisonnement des structures de sociabilité. Bien au contraire, la communication à distance est fondamentalement une communication entre proches dans les acceptions affective, métrique, sociologique, démographique, économique de ce terme."* » (Flichy, 1997, p.11 citant la conclusion de l'étude de Claisse et Rowe, 1993).

Patrice Flichy avait déjà montré en 1991, à propos des débuts de la téléphonie aux Etats-Unis, que celle-ci était essentiellement locale : d'après les recensements effectués en 1907 et 1927, plus de 96 % des appels étaient des communications de voisinage. Il montre à l'appui de ces chiffres qu'il n'y avait donc pas, dès l'origine, de contradiction entre télécommunications et relations de proximité. Plus encore, en reprenant les résultats de travaux anciens [Donald Ball, 1960 ; Susanne Keller, 1977], il montre que face au processus d'extension géographique de la ville, le téléphone permet de maintenir d'anciennes relations de proximité, de réactiver une socialité qui n'est plus uniquement articulée aux relations de voisinage : « *Quand la famille et les amis se retrouvent dispersés géographiquement, l'accès immédiat par téléphone peut compenser la perte d'un environnement partagé, il peut faciliter la dispersion au sein d'une même agglomération. Ainsi, dans les villes comme dans les campagnes, le téléphone est un instrument d'une sociabilité communautaire* » ([Donald Ball, 1960] cité par Flichy, 1991, p.129). Plus récemment, Patrice Flichy prolonge ce constat. Selon lui, l'ensemble des études ont montré que le téléphone a pour rôle, non de nouer de nouveaux contacts, mais bien d'entretenir des liens familiaux et communautaires préexistants (Flichy, 1997, p.8-9), qu'ils soient ancrés dans une proximité locale ou dispersés géographiquement (*Réseaux*, n°82-83 « Sociologie du téléphone », 1997 : Akers-Porrini, 1997 ; Calogirou, André, 1997 ; Castelain-Meunier, 1997 ; et Le Bras, 2000 ; Pasquier, 2001).

Alain Rallet va encore plus loin dans un court article intitulé « Communication à distance : au-delà des mythes », en affirmant « *que l'essentiel (70 %) du trafic des télécommunications est constitué par les communications non seulement locales mais encore entre proches* » (Rallet, 2000, p.26). Pour lui, *« il faut donc cesser d'assimiler « télécommunication » et communication « au loin », ne pas oublier que les télécommunications peuvent servir à nouer des relations de proximité. Loin d'être l'instrument froid d'un espace sans frontières peuplé d'individus rivés à leurs claviers*

et à leurs webcams, Internet peut être le support de la reconquête d'une sociabilité de voisinage. » (*Id.*, p.26). L'année suivante, dans leur article « Technologies de communication et relations de proximité », Chantal de Gournay et Zbigniew Smoreda, affirment que « *le rôle de la télécommunication dans le maintien des liens à distance est accessoire au regard de la place fondamentale qu'elle occupe dans l'aménagement des relations de proximité*. » (De Gournay, Smoreda, 2001, p.67).

Pourtant, les chercheurs ne manquent pas de relever le changement de nature de la proximité (Jauréguiberry, 1994*) : il semblerait que l'usage des TIC favorise les proximités affectives et sociales plutôt que les proximités exclusivement géographiques. Comme l'explique Chantal De Gournay en 2002, les télécommunications, en court-circuitant la proximité locale, constituent un moyen d'organiser des rapprochements identitaires malgré la distance géographique. Elles participeraient ainsi à l'inversion de la dialectique proximité/distance et à l'émergence d'une nouvelle ségrégation communicationnelle s'ajoutant aux cloisonnements spatiaux anciens (De Gournay, 2002).

4 – « NOUVELLES PROXIMITES MEDIATIQUES » ?

Enfin, dans le champ d'étude sur les échanges interpersonnels sur minitel et Internet, les chercheurs s'intéressent aussi aux nouveaux ajustements entre distance et proximité, mis en place par les usagers. D'une part, au sens relationnel de la notion de proximité, les chercheurs on montré tout au long des vingt dernières années, que l'association entre anonymat et disparition du corps, en plus de favoriser un jeu sur les identités (Ceria, 1995 ; Fernandes Y Freitas, 1995 ; Casalegno, 1996 ; Hiernaux, Remy, 1998 ; Jauréguiberry, 2000a ; Schmoll, 2001 ; Raux, 2002*) permettait de libérer la parole et d'inscrire d'emblée les relations entre inconnus sur le mode de l'intimité (Toussaint, 1992b*). D'autre part, à l'encontre des nombreux discours postulant une disparition théorique de la distance et des relations localisées sur Internet, une étude menée par Madeleine Pastinelli sur « le rapport à l'espace des internautes sur les canaux de *chat* », met en relief la récurrence des pratiques de relocalisation et d'identification territoriale, et l'importance des proximités spatiales entre *chatters*. Elle montre en effet que le désir de concrétisation des relations nouées virtuellement sur le net présuppose une proximité spatiale qui passe par la réaffirmation fréquente des identités locales – linguistiques, culturelles – partagées (Pastinelli, 1999*).

Elodie Raux, qui insiste elle aussi sur le désir de concrétisation de la relation virtuelle qu'éprouvent les clients d'un cybercafé parisien, souligne finalement la double nature paradoxale du lien social, qui est toujours fait, à l'appui ou non des TIC, de proximité et de distance (Raux, 2002*).

CONCLUSION :
RELATIVISATION DES CHANGEMENTS
ET COMPLEXITE DES AJUSTEMENTS SOCIAUX

Globalement, les résultats de la recherche francophone sur les TIC tendent à remettre en cause les grands changements annoncés relatifs aux bouleversements spatio-temporels. Cependant, si les changements sont moins utopiques et spectaculaires que prévu (Toussaint, Mercier, 1994 ; Guillaume (Dir.), 1997 ; De Gournay, Smoreda, 2001) – le substrat spatial est loin d'avoir complètement disparu, les conventions temporelles restent globalement les mêmes –, la complexité du changement social et des ajustements opérés par les utilisateurs d'outils de communication au regard de la spatialisation et de la temporalisation de leurs activités antérieures est, elle, bien réelle (Guillaume (Dir., 1997), comme on a pu le voir tout au long de ce premier volet[10].

Qu'il s'agisse de l'espace ou de la temporalité, les chercheurs en sciences sociales mettent finalement en relief les tensions contradictoires et les effets de compensation que mettent en place les utilisateurs d'outils de communication et d'information pour recréer de l'ordre face à la déréglementation de leur vie quotidienne (Toussaint, 1992b* ; De Gournay, Smoreda, 2001). Yves Toussaint souligne d'ailleurs très bien le caractère contradictoire de l'insertion sociale des outils de communication de ce point de vue : « *Toute technologie qui rapprochera donnera naissance à des formes de mise à distance qui s'appuieront sur des pratiques traditionnelles. Toute technologie de l'immédiateté, de l'instantanéité donnera naissance à des formes de différé* » (Toussaint, 1997*).

[10] Pour une revue détaillée des principaux résultats de la recherche scientifique dans ce domaine, on se reportera à l'excellent article de C. De Gournay et Z. Smoreda, «Technologies de communication et relations de proximité » (De Gournay, Smoreda, 2001).

CHAPITRE 2

L’EVOLUTION DES CADRES DE LA SOCIABILITE

Bien qu'indirectement, il ait déjà été question du lien social tout au long de la partie précédente, nous souhaiterions aborder maintenant plus en détail les interrogations et résultats relatifs aux évolutions de la sociabilité, et à la recomposition des réseaux sociaux. Il sera question dans ce nouveau volet de la manière dont les individus, dans le contexte d'un usage généralisé des TIC, ordonnent leurs réseaux de relations et les convoquent, organisent et mobilisent leurs appartenances sociales, et entretiennent leurs rapports personnels avec leurs proches. Nous aurons ainsi l'occasion, tour à tour, d'aborder les évolutions constatées dans l'organisation structurelle des espaces relationnels ; de rapporter les principaux résultats de la recherche francophone concernant la modification des modes de présence et des formes de communication interpersonnelles et, enfin, de décrire les modifications du statut social de l'individu, alors qu'il est désormais appareillé de « prothèses communicantes » dans tous ses déplacements.

INTRODUCTION :
REGENERATION DE LA SOCIABILITE OU ISOLEMENT ?

Le questionnement relatif aux modifications des rapports sociaux, et plus généralement à l'évolution du lien social, est extrêmement prégnant dans les productions scientifiques sur les usages des TIC. Il est, par exemple, choisi comme angle d'attaque privilégié dans l'ouvrage dirigé par Pierre Chambat en 1992, puisque, comme le rappelle ce dernier, par la largeur du spectre de notions et de réalités qu'il recouvre, il constitue un terrain de rencontre des intérêts théoriques, méthodologiques et substantiels des chercheurs, et des interrogations civiles (Chambat, 1992a*).

Comme le souligne Dominique Wolton, dans la contribution qu'il apporte dans ce même volume, l'hypothèse sous-jacente aux études sur les usages des outils de communication consiste à établir un lien direct entre l'apparition des TIC et l'évolution des rapports sociaux (Wolton, 1992*). Pierre Chambat montre d'ailleurs que la notion de communication est régulièrement employée comme métaphore du lien social « *soit qu'on la tienne pour son soubassement (…), soit qu'on privilégie sa dimension symbolique et pragmatique dans la construction d'un monde commun* » (Chambat, 1992a*, pp.16-17). Pourtant, dans ce domaine de questionnement, les interprétations, une fois encore, divergent fortement. Selon lui, dans le contexte contemporain de crise économique, de déficit idéologique et de contestation de l'Etat providence, la technique est mise en avant comme facteur de sortie de crise, mais elle fait aussi écho aux thématiques du vide social, de la fin des grands récits, du nouvel individualisme et de la désertion vis-à-vis des actions collectives : les réflexions sur la technique se mêlent aux thématiques de la dissolution des repères traditionnels de la vie en société. En tous les cas, le recours obsessionnel au thème de la communication manifeste pour lui la présence d'une interrogation forte sur l'être même de notre société : qu'est-ce qui fait lien ? En quoi ce lien est-il affecté par la médiation technique ?

Au-delà des analyses proprement liées à la médiatisation des pratiques d'information et de communication, l'ensemble de la communauté scientifique s'accorde à dire que la tendance dominante de l'évolution du lien social dans les sociétés occidentales concerne l'autonomisation et l'indépendance croissante de l'individu. La littérature sur les TIC reprend ce débat en explorant cette transformation tendancielle des rapports sociaux à travers le prisme de la technique (*Esprit*, 1992*).

Les spécialistes des TIC montrent en effet que l'une des plus importantes caractéristiques des outils de communications, et l'un des facteurs majeurs de changement social qu'ils autorisent, concernent l'individualisation des pratiques d'information et de communication. Contrairement aux médias de masse qui

s'adressaient, comme leur nom l'indique, à une collectivité indifférenciée, les nouveaux outils d'information et de communication instaurent une relation plus personnalisée avec leurs utilisateurs (Musso, 1992). Qu'il s'agisse de la diversification de l'offre télévisuelle et de l'usage du magnétoscope (Baboulin, Gaudin, Mallein, 1983 ; Charon, 1992* ; Mallein, Toussaint, 1994*), de la pratique de l'informatique personnelle (Jouët, 1993a*), de l'utilisation des objets nomades de communication ou de la téléphonie mobile (De Gournay, 1992* ; Corbalan, 1997 ; *Réseaux* « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », 1998*), les chercheurs mettent en relief le mouvement d'individualisation des pratiques, de personnalisation des modes de faire (Jouët, 1993a*), et d' « *atomisation des univers personnels de communication* » (*Réseaux* « La communication itinérante », 1994*), qu'accompagne cette nouvelle offre technique.

Plus encore, les spécialistes des TIC insistent sur l'idéologie de l'individualisme qui accompagne le développement des nouveaux outils de communication. Pour Dominique Wolton, l'individualisation des pratiques de communication est fortement valorisée par opposition aux médias de masse unidirectionnels antérieurs : « *La modernité c'est l'individu avec son walkman, travaillant chez lui sur son ordinateur, choisissant ses programmes de TV, utilisant les différents médias interactifs pour nouer des relations authentiques. Le* small is beautiful *était identifié à l'individuel, constituait le progrès, la masse et la standardisation, le passé. L'individualisation des outils de communication venait renforcer un mouvement général en faveur de l'individu contre le groupe, le premier étant identifié à l'avenir, le deuxième au passé.* » (Wolton, 1992*, p.73). Pour Josiane Jouët, qui va dans le même sens, l'individu constitue le point nodal de l'idéologie de la nouvelle communication : « *L'idéologie de l'autonomie sociale et de la démocratisation des systèmes de communication figure bien parmi les valeurs initiales qui ont suscité l'engouement pour les nouvelles technologies.* » (Jouët, 1992*, p.179). Les NTIC sont, selon elle, perçues comme le moyen de relancer l'activité économique, de régénérer le corps social, grâce à l'offre d'un nouveau potentiel de communication s'adressant directement à l'individu « *qui, bardé de prothèses techniques, allait pouvoir connaître de nouvelles possibilités d'émancipation, d'échange social et d'expression personnelle.* » (*Id.*, p.178). Elle montre que *« les nouvelles techniques se présentent en effet comme des instruments favorisant l'initiative et la liberté individuelles et offrant les moyens d'échapper à l'emprise des grands systèmes.* » (*Id.*) : « *Les modes d'utilisation de ces outils témoignent en effet de l'émergence d'un usager libre et actif qui se démarque de l'image de masses passives qui a contribué à forger la représentation traditionnelle des systèmes de communication* ». (*Id.*, p.179).

Pour elle, l'emprunt de la médiation technique participe de la montée de l'individualisme et du privatisme, car il permet la concrétisation de projets d'autonomie personnelle : « *Le culte de la réalisation individuelle, voire l'émergence du narcissisme, constituent le ferment de ces pratiques sociales qui se forment dans une société post-industrielle de plus en plus atomisée (…). Les usagers s'approprient alors les attributs de la technique pour satisfaire l'expression de leur subjectivité et leurs attentes*

relationnelles. L'autonomie sociale qui se manifeste à travers les nouvelles technologies se joue donc à un double niveau : celui de la quête de soi qui se traduit par le déploiement de la subjectivité et celui de la quête de l'autre qui s'exprime par la recherche de nouvelles sociabilités. » (*Id.*, p.181)

Pourtant, cette individualisation des réseaux sociaux instrumentalisée par les outils de communication fait naître des interrogations sur l'interprétation qui doit en être faite : favorise-t-elle une restructuration du lien social ou au contraire sa dissolution ? Cette la question que se pose, par exemple, Jean-Antoine Corbalan à propos de la téléphonie mobile : « *Cette évolution, à laquelle participe le téléphone portable, peut être jugée comme étant soit une dégradation, voire une menace de dissolution du lien social, soit une restructuration en cours des liens sociaux, restructuration caractérisée par l'existence de lieux, de temps et de relations multiples, provisoires, aux contours incertains et relatifs, bref participant de la dynamique d'une société plus complexe.* » (Corbalan, 1997, p.103)

Même si, l'individualisation des pratiques de communication et des réseaux de relations ne génère pas nécessairement l'essor de l'individualisme et la fin du poids des modèles culturels (Wolton, 1992 ; Jouët, 1993a* ; De Gournay, 2002 ; Martin et De Singly, 2002*), comme ont pu le penser les partisans d'une approche déterministe (Wolton, 1992) ; elle pose néanmoins des questions relatives à l'isolement grandissant de l'individu et aux risques de dissolution du lien social ou familial (Roos, 1994* ; Jauréguiberry, 1997a, 1998a* ; De Gournay, 1997b*, 2002). L'individualisation des pratiques de communication accompagnerait en effet des tendances sociales déjà engagées – individualisation, éclatement spatial, transformation des modèles familiaux, etc. (Flichy, 1991 ; Scardigli, 1992, 1995 ; Bardin, 2002*) –, et rendrait plus complexe encore l'ajustement entre les comportements individuels et les codes sociaux (De Gournay, 1997b*, 2002 ; Jauréguiberry, 1998a* ; Ling, 1998* ; Morel, 2002*).

Ainsi, une des questions problématiques qui trame les réflexions des spécialistes des TIC, consiste à se demander si les télécommunications participent à une recomposition de la sociabilité ou au contraire à la dissolution déjà engagée du lien social. C'est ce à quoi nous allons tenter de répondre tout au long de ce nouveau volet, en explorant, entre autres, les résultats des travaux sur l'individualisation des pratiques de communication et leurs diverses conséquences.

A – RECOMPOSITION DES ESPACES RELATIONNELS ET DES RESEAUX SOCIAUX

Dans le cadre d'une interrogation sur les évolutions des rapports sociaux, la diffusion de nouvelles techniques d'information et de communication est, en partie, analysée à partir des recompositions structurelles – qu'elle accompagne ou suscite – dans l'organisation de la sociabilité des individus et le déploiement de leurs réseaux sociaux.

Concernant la structure des sociabilités, les chercheurs francophones ne cèdent pas au déterminisme technique en ne décrivant que les « effets » des TIC, mais dégagent plusieurs articulations possibles entre les réseaux relationnels existants et le double phénomène de technicisation des relations sociales et de création de nouvelles sociabilités médiatiques. Nous les avons ordonnés autour de trois tendances majeures : d'abord, le développement inédit de ces sociabilités médiatiques doit s'articuler avec les anciennes instances de socialisation, et nous verrons que de ce point de vue, les ressources culturelles, cognitives et sociales des individus joue un rôle prépondérant pour structurer et alimenter leurs pratiques médiatiques ; ensuite, nous verrons que dans certains cas l'appareillage technique peut servir de révélateur des géographies relationnelles préexistantes, qu'elles soient symboliques ou pratiques ; enfin, certains spécialistes montrent aussi de quelle manière ces nouvelles pratiques médiatiques participent à des recompositions dans l'organisation des structures de sociabilité : nous en déclinerons les principales tendances.

1 – ARTICULATIONS ENTRE LES RESEAUX DE SOCIABILITE TRADITIONNELS ET LES NOUVELLES SOCIABILITES MEDIATIQUES : LE POIDS DES DETERMINISMES SOCIAUX.

Le développement grand public de nouveaux moyens techniques de communication a suscité l'émergence de nouveaux réseaux de relations sociales, exclusivement médiés par la technique. Il ne s'agit pas ici des échanges téléphoniques et, dans un moindre mesure, des échanges de courriel, qui, comme on l'a vu, se déploient très majoritairement à partir de contacts sociaux préexistants, mais plutôt d'espaces inédits de sociabilité permettant de nouer des relations entre inconnus : les collectifs de cibistes (Boullier, 1986), les échanges conviviaux et/ou érotiques sur minitel (Jouët, 1987, 1991, 1993b ; Toussaint, 1992a*, 1992b* ; Ceria, 1995 ; Fernandes Y Freitas, 1995), ou encore les forums de discussion et de rencontre sur Internet (Casalegno, 1996 ; Hiernaux, Remy, 1998 ; Pastinelli, 1999* ; Jauréguiberry, 2000a ; Schmoll, 2001 ; Raux, 2002*).

Outre l'émergence de collectifs et de communautés virtuelles (dont nous parlerons peu ici, cette dimension des résultats scientifiques étant rapportée par Claire Brossaud dans un autre bilan), l'exploration des spécificités communicationnelles de ces nouvelles instances de sociabilité (dont nous rendrons compte à l'occasion d'un prochain paragraphe), les spécialistes des TIC ne manquent pas de rapprocher ces nouveaux réseaux médiatiques des espaces traditionnels de sociabilité.

En effet, l'immense majorité des chercheurs rejette une analyse en termes de substitution, pour privilégier l'étude des articulations possibles entre ces nouvelles sociabilités médiatisées par la technique et les réseaux de relations plus « traditionnels ». Ils mettent notamment en relief la complémentarité ou l'effet compensatoire de ces nouveaux espaces relationnels, mais aussi l'enchâssement de ceux-ci avec les anciennes sociabilités – urbaines ou de voisinage par exemple. En outre, ils s'attachent également à montrer de quelle manière ces nouvelles pratiques sociales se ressourcent grâce aux réseaux relationnels préexistants. En d'autres termes, les spécialistes des TIC visent « *à évaluer leur degré d'entrelacement avec les sociabilités ordinaires*. » (Lelong et Thomas, 2001, p.204).

N'ayant pas la place d'exposer ici l'ensemble des résultats produits dans ce domaine, nous avons fait le choix d'utiliser un exemple particulier de recherche pour illustrer chacune de ces pistes d'investigation.

Concernant la recherche d'une sociabilité palliant les carences relationnelles habituelles des individus, nous aurions pu évoquer l'une des nombreuses études dédiées aux communications télématiques et informatiques que nous avons précédemment signalé. Mais le cas des réseaux de cibistes étudié par Dominique Boullier nous a semblé pertinent pour montrer, d'une part, la longévité de ce type d'analyse – que l'on retrouve de la fin des années soixante-dix à aujourd'hui –, et, d'autre part, la transversalité de leur validité, quelle que soit la nature technique des réseaux médiatiques étudiés.

Dominique Boullier publie en 1986 une étude portant sur un réseau de cibistes et montre de quelle manière la médiation technique, *a contrario* de leur expérience de vie habituelle – dans laquelle leur situation de couple et leur situation professionnelle sont absentes, dévaluées ou accaparantes –, donne à ces personnes l'illusion d'une meilleure maîtrise de l'interaction. « *Les cibistes veulent rééquilibrer la dialectique de la communication grâce à cet appareillage, non pour "rencontrer", pour "avoir des contacts", pour "rompre un isolement", mais plutôt pour se définir pour eux-mêmes un nouveau statut (...). Les cibistes, bien loin de vouloir multiplier les rencontres pour elles-mêmes, y cherchent surtout la réhabilitation de leur capacité à s'autodéfinir, à s'approprier leur monde, à s'inventer un statut. Ils fuient en quelque sorte une situation sociale où ils se font posséder, où ils ne s'appartiennent plus.* » (Boullier, 1986, p.44). Il décrit ainsi avec précision ce qu'apporte ce nouveau mode de communication au regard des carences relationnelles que connaissent habituellement ses utilisateurs, mais aussi

les contraintes qu'il engendre et les nouvelles formes de compromis social qui se mettent en place. Car, à côté du constat de cette recherche palliative de relations médiatisées, il souligne aussi, à l'instar d'autres chercheurs, l'aspect illusoire de cette dimension curative de la technique vis-à-vis d'un lien social en déliquescence : d'une part, la sociabilité des cibistes reste instable et soumise aux compétences relationnelles diversement distribuées des individus, et d'autre part, ce réseau de communication radiophonique n'est pas exempt des divisions sociales qui ont cours d'ordinaire dans la sociabilité urbaine.

Ce sont encore les développements précurseurs de Dominique Boullier, ainsi que ceux de Michel Bonetti et Jean-Paul Simon, parus dans la même livraison de *Réseaux* (*Réseaux* « Communication et dynamique urbaine », 1986), qui illustrent le mieux, à nos yeux, les tentatives des chercheurs en sciences sociales pour questionner les liens complémentaires entre les réseaux de sociabilité antérieurs – les solidarités urbaines en particulier –, et les nouvelles sociabilités médiatisées (Boullier, 1986 ; Bonetti, Simon, 1986).

Dominique Boullier fournit une analyse plutôt optimiste des modalités d'insertion de la CB dans la sociabilité urbaine existante. Même si, de son point de vue, celle-ci permet aux usagers de multiplier leurs scènes d'apparition, de renforcer la segmentation de leurs rôles, de jouer sur un registre plus large d'engagements relationnels, en entérinant ainsi la perte de certaines traditions et cohérences identitaires ; la CB autorise, à la fois, une prise de distance vis-à-vis des proximités spatiales, une relativisation de l'importance des relations de voisinage – elle permet la création de nouvelles proximités et peut être le vecteur de nouvelles relations de face-à-face – ; mais elle est aussi une occasion de recomposer la sociabilité urbaine autour de nouveaux intermédiaires : la CB permet également d'entretenir des relations et d'accompagner l'échange de services préexistants. Pourtant, comme Michel Simon et Jean-Paul Bonetti, Dominique Boullier souligne les inégalités communicationnelles résultant des moyens culturels, sociaux et cognitifs inégalement possédés par les cibistes, en corrélation directe avec leur surface sociale dans les réseaux de sociabilité traditionnels : « *certains privilégiés de la connexion ont accès à de nouveaux savoirs et peuvent établir une position de traducteur pour tout un réseau de non-connectés. Ces différenciations dans le degré de connexion à des référents extérieurs aux réseaux de sociabilité locaux font émerger à la fois de nouveaux clivages et de nouvelles élites.* » (Boullier, 1986, p.48).

Michel Bonetti et Jean-Paul Simon, en effet, de leur côté, à l'inverse des promoteurs qui espéraient que les NTC pourraient contribuer à une recomposition des relations sociales déstructurées par la croissance urbaine des trente dernières années, montrent que celles-ci ne transforment pas radicalement les réseaux de sociabilité, car, à leurs yeux, « *cette incidence est d'abord tributaire de la structuration de l'espace social dans lequel les moyens de communication s'insèrent* » (Bonetti, Simon, 1986, p.12). D'après

leurs enquêtes sur des expérimentations municipales de la télématique, on retrouverait dans le cadre de ces nouveaux médias, les mêmes groupes et catégories sociales qui participent d'ordinaire activement à la vie sociale et locale. Ces deux auteurs incitent donc à relativiser les espoirs de démocratisation de la parole publique et à prendre en compte l'inertie des inégalités relatives aux compétences sociales des individus.

Par ailleurs, plus récemment, Benoît Lelong et Franck Thomas font état de résultats similaires concernant les relations entre les réseaux de sociabilité traditionnelle et électronique. Ils montrent en effet que les scientifiques ont fréquemment souligné que les usages de l'Internet dépendaient étroitement du degré de socialisation des individus : les liens et réseaux sociaux traditionnels – familles, voisins, collègues, groupes de pairs – jouent un rôle clé pour mettre en forme l'apprentissage et les comportements médiatiques (Lelong, Thomas, 2001).

Ces différentes analyses, valant à la fois pour les réseaux radiophoniques, télématiques et informatiques, soulignent toutes le poids des déterminismes sociaux et des compétences relationnelles détenues par les individus dans la réussite ou l'échec de leur sociabilité médiatique. Reprenant un thème cher à la sociologie des usages et aux théories de l'insertion socio-culturelle des outils de communication, les chercheurs de notre corpus sont nombreux à relativiser les espoirs portés par les promoteurs de ces nouvelles instances de sociabilité, en particulier ceux ayant trait à la démocratisation de l'accès aux réseaux sociaux de communication. Les quelques exemples d'analyses présentés ici auraient pu être multipliés – Laurence Bardin évoque les mêmes phénomènes à propos de la pratique téléphonique, Elodie Raux sur les forums de *chat* sur Internet (Bardin, 2002* ; Raux, 2002*) – : les scientifiques semblent unanimes pour reconnaître la force des phénomènes de reproduction sociale sur les pratiques de communication médiatisées, même quand celles-ci sont inédites.

2 – USAGES MEDIATIQUES, REVELATEURS DES GEOGRAPHIES RELATIONNELLES EXISTANTES

Certaines études, qui se penchent sur la diversité des recompositions possibles de l'espace relationnel des individus, avec le même appareillage technique (Jouët, 1993a* ; Akrich, Méadel, 1996 ; De Gournay, Smoreda, 2001 ; Bardin, 2002* ; De Gournay, 2002), insistent, non seulement sur les déterminismes sociaux qui président à l'appropriation des outils de communication, mais aussi sur la capacité de ces dispositifs techniques à *révéler* la structuration symbolique et relationnelle implicite des sociabilités préexistantes (Akrich, Méadel, 1996 ; De Gounay, Smoreda, 2001 ; Rivière, 2000 ; Bardin, 2002*).

Madeleine Akrich et Cécile Méadel montrent, par exemple, l'hétérogénéité du sens conféré à la télésurveillance du domicile, en fonction de la relation que les acteurs

entretiennent au préalable avec leur environnement spatial et social : « *les usagers semblent surtout sensibles au fait que la télésurveillance est censée les mettre en relation avec des personnes qui pourront se substituer à eux en cas d'absence et prendront la peine de se déranger si quelqu'un s'introduit dans leur habitation. (…) L'important c'est que la télésurveillance reconstruise un réseau de « solidarité » basé soit sur des relations sociales préexistantes, soit sur une relation de service, réseau qui redéfinit de nouvelles distances à l'environnement géographique et social.* (…) *[Or,] les différents usagers se distinguent précisément par la manière dont ils construisent ce nouvel espace de relations.* » (Akrich, Méadel, 1996, pp.72-73). Les auteures de ce rapport distinguent ainsi trois types d'usagers, qui dessinent trois modalités différentes des rapports à l'environnement. Dans le premier type, l'acteur se situe dans une position d'isolement. Pour lui, l'extérieur est vécu essentiellement comme menaçant, et la télésurveillance apparaît comme le moyen de privilégier le recours à des professionnels plutôt qu'au voisinage. Dans le second type, le dispositif de télésurveillance sollicite et renforce les réseaux de sociabilité locale déjà mis en place. Ainsi, « *dans le premier cas, [la télésurveillance] accentue la fermeture de l'espace et le protège contre le monde qui l'entoure ; dans le deuxième cas, elle renforce le réseau de sociabilité locale et les échanges du lien protégé avec l'espace dans lequel il est situé.* » (*Id.*, p.89). Ainsi, il leur « *apparaît en définitive que le choix d'un dispositif sociotechnique spécifique en matière de télésurveillance – avec une insistance particulière sur les modalités d'intervention privilégiées – correspond à des configurations spécifiques de l'espace.* » (*Id*., p. 94).

Et, bien qu'elles montrent que pour ces deux premiers types d'usagers, l'équipement technique opère une évolution notable du rapport à l'espace de ces personnes, elles montrent aussi que pour le troisième groupe, il n'en n'est rien. Le dispositif technique semble donc répondre à des besoins différenciés et donner lieu à des usages suffisamment diversifiés pour que son « impact » ne doive pas être considéré comme unilatéral, automatique et nécessaire, mais au contraire, soumis aux contraintes – et mobilisé à partir – des représentations de la sociabilité antérieure des utilisateurs.

D'autre part, certains chercheurs s'attachent également à montrer dans quelle mesure l'observation du trafic des télécommunications est révélatrice des partitions existantes entre les différentes sphères de sociabilité de l'individu.

Plusieurs spécialistes des pratiques téléphoniques (Rivière, 2000 ; De Gournay, Smoreda, 2001 ; Bardin 2002*), qui étudient la ventilation des divers interlocuteurs téléphoniques et de leurs caractéristiques sociales relèvent, en effet, l'existence parallèle de plusieurs espaces de sociabilité indépendants les uns des autres. Chantal De Gournay et Zbigniew Smoreda ont, notamment, « *repéré deux univers de sociabilité effective qui sont peu représentés dans le trafic téléphonique résidentiel, à savoirs les voisins et les collègues* » (De Gournay, Smoreda, 2001, p.72). Selon eux l'absence de ces deux catégories des pratiques téléphoniques révèle, d'une part, qu'il existe une partition

relativement étanche des lieux de socialisation : « *les ressources de sociabilité sont réparties dans des "gisements" plus ou moins localisés et cloisonnés (l'entreprise, le voisinage, l'école des enfants, les lieux associatifs, les équipements culturels...) et les passerelles permettant la circulation ou le transfert des ressources d'un espace à un autre sont extrêmement limitées, même lorsque la sociabilité transite par des systèmes de communication* » (*Id.*, p.71).

D'autre part, comme le remarque aussi Laurence Bardin, ces analyses confirment que la composition des réseaux téléphoniques est plus restreinte que les réseaux de face-à-face : « *Ce qui prouverait, à nos yeux, ce que chacun peut ressentir confusément : la médiation technique* via *téléphone, avec ses contraintes (relation duelle, volontairement initiée, canal audio-vocal...), son absence de spontanéité ou "naturalité" ainsi que de contexte communautaire, ne pourrait prendre en charge qu'une partie, sommet apparent de l'iceberg, de nos relations avec autrui.* (…) *Ces données, relativement récentes, confirment les usages du téléphone résidentiel, connus antérieurement : il y a toujours prédominance de la maintenance des liens de type familial et amical.* » (Bardin, 2002*, p.118-119).

Par conséquent, l'étude de la structure de la sociabilité téléphonique, comme des dispositifs de télésurveillance choisis par les particuliers – exemples choisis parmi d'autres pour illustrer le phénomène de médiatisation des relations sociales –, tendent à rendre explicite la géographie relationnelle des individus. Ainsi, l'appareillage médiatique des pratiques de communication et d'information permettrait, selon certaines analyses, de révéler les représentations du lien social déjà à l'œuvre, et de rendre visible les cloisonnements existants entre les divers cercles de sociabilité.

Pourtant, nous allons voir maintenant, qu'à côté de cet effet heuristique de la technicisation de la sociabilité, l'utilisation des TIC produit aussi des effets concrets sur la structuration des espaces relationnels.

3 – Structures reticulaires : Recompositions mediatiques

Bien que les spécialistes des TIC appuient régulièrement, comme on vient de le voir, le poids des déterminismes sociaux et l'inertie des pratiques sociales existantes face à l'appareillage technique de la communication, ils s'attachent aussi à montrer de quelle manière les TIC ont pu devenir l'instrument d'une recomposition structurelle de ces pratiques de sociabilité. Les spécialistes français ont en effet montré que, de part la spécificité de leur dispositif technique, les TIC – et plus encore les outils de télécommunication –, auraient répondu à un certain nombre de tendances sociales en cours dans ce domaine.

Au sein de notre corpus de publications, on peut distinguer quatre caractéristiques techniques des nouveaux outils de communication ayant tout particulièrement retenu l'attention des chercheurs pour leur rôle dans l'évolution structurelle des réseaux

sociaux. Il s'agit d'une part, de la fonction commutationnelle de ces outils, qui permet – théoriquement – la multiplication des mises en relation ; d'autre part, de la connexion distante qu'ils autorisent, qui tend à accentuer une structuration affinitaire de la socialité des individus ; ensuite, de leur mobilité et de leur portabilité, qui leur permet de s'attacher désormais au corps de l'individu en mouvement ; et enfin, de la tendance à l'individualisation de la sociabilité qu'ils appareillent en devenant des outils *personnels* de communication.

.

Multiplication potentielle des contacts sociaux

En premier lieu, l'équipement en TIC tendrait à densifier et à diversifier la structure réticulaire de la sociabilité des individus.

C'est Marc Guillaume qui, le premier, met en exergue la fonction de commutation inhérente aux outils techniques d'information et de communication, et plus particulièrement aux outils téléphoniques (Guillaume, 1994*). Il définit la commutation de la façon suivante : « *toute opération, le plus souvent programmée et automatisée car fondée sur une classification, un regroupement, une structuration hiérarchique préalables, de recherche et de mise en relation d'éléments d'un ensemble quelconque. Elle regroupe donc toutes les opérations qui précèdent ou accompagnent les processus médiatisés d'information, de communication, de transport ou d'échange*. » (Guillaume, 1997*). Comparant ainsi le fonctionnement du téléphone avec celui d'un annuaire, d'un index, d'un dictionnaire, d'une base de donnée ou d'un réseau de transport, il insiste sur le potentiel de mise en relation qu'il détient. Selon lui, en permettant d'accroître l'accessibilité des individus, les TIC participeraient activement à la multiplication des interlocuteurs - car *« plus les potentialités des réseaux s'accroissent, plus le nombre de partenaires s'élève* » (*Id.*) -, et à l'intensification de leurs mises en relation.

Même si nous avons vu que le déploiement des réseaux de sociabilité était largement tributaire des compétences sociales des individus, d'après Marc Guillaume, il semblerait que, mathématiquement, la possession de TIC permette l'accroissement des contacts sociaux potentiels, et contribue ainsi au développement de la surface sociale des individus (Guillaume, 1994*, 1997*).

Connexion distante et structuration affinitaire de la sociabilité

En deuxième lieu, il semblerait que l'utilisation des TIC contribue à changer la nature des réseaux relationnels, en leur permettant de se déployer à partir de proximités affectives et sociales plutôt que géographiques.

Nous en avons déjà parlé, les spécialistes français, ont montré que les TIC offraient la possibilité technique de déployer des pratiques de sociabilité à partir de connexions géographiques distantes. En instrumentalisant, d'une part, la coupure déjà amorcée avec les proximités et solidarités locales (De Gournay, 2002), et en permettant, d'autre part, aux individus de rester en contact avec leurs proches, même éloignés géographiquement (Akers-Porrini, 1997 ; Calogirou, André, 1997 ; Castelain-Meunier, 1997 ; Pasquier,

2001), les télécommunications auraient eu tendance à modifier les régimes de proximité et de distance, et à participer de cette façon aux mutations plus globales du lien social, de plus en plus orienté vers la recherche de liens affinitaires (Bardin, 2002*, De Gournay, 2002).

Mobilité des nœuds réticulaires de communication

En sus de leur capacité à établir un lien à distance et à favoriser les mises en relation, certains outils de communication et d'information, en cumulant deux spécificités supplémentaires – la mobilité et la portabilité de leurs terminaux –, tendent également à modifier la position des points nodaux d'interconnexion des cercles sociaux.

Si nous avons regroupé ici ces deux caractéristiques, les chercheurs quant à eux, distinguent bien leurs effets respectifs. A l'occasion du dossier spécial de la revue *Réseaux* consacré pour la première fois à « la communication itinérante », l'ensemble des contributeurs tentent de mettre en perspective les changements sociaux, en cours ou à venir, liés à la diffusion des objets nomades de communication dans les pratiques quotidiennes, urbaines en particulier (*Réseaux* « La communication itinérante », 1994*). Tout d'abord, la portabilité, liée à la miniaturisation des terminaux et à leur détachement par rapport à une source énergétique, tend, selon Marc Guillaume, à transformer le corps communicant, évoluant désormais dans deux espaces distincts, l'espace urbain et l'espace virtuel de la communication (Guillaume, 1994*). Elle contribue également, selon Jean-Pierre Roos, à renforcer l'individualisation de la communication (Roos, 1994*) déjà engagée. Pour Alain Tarrius et Lamia Missaoui, elle est susceptible de modifier le lien social (Tarrius, Missaoui, 1994*) et pour d'autres, les modalités du contrôle social (De Gournay, 1994* ; Guillaume, 1994*). De son côté, la notion de mobilité, est, pour Patrice Flichy et Chantal De Gournay, davantage liée à la performance du réseau, et à sa capacité de localiser et de joindre un abonné en n'importe quel point du territoire (Flichy, De Gournay, 1994*). Elle touche ainsi les modalités pratiques de l'évolution dans l'espace (De Gournay, 1994*, Guillaume, 1994*), notamment chez les professionnels circulants (Tarrius, Missaoui, 1994* ; Kouloumdjian, Raymond, 1994*).

Nous aurons plusieurs occasions d'évoquer à nouveau le rôle social de ces deux spécificités techniques. D'un point de vue essentiellement structurel, on peut retenir pour le moment que leur conjugaison modifie la nature des nœuds de communication. Antérieurement statiques et associés à des lieux, ils deviennent désormais mobiles, en s'associant au corps du sujet en déplacement (Guillaume, 1994). Appareillé, l'individu devient ainsi un « *terminal mobile de commutation* » qui « *devient lui-même, et à lui tout seul, un noeud de tous les réseaux* » (*Id*., p.32).

On pressent dès maintenant la quatrième tendance évolutive que cette centralité accrue du sujet communiquant provoque sur la structure des sociabilités.

Individualisation de la sociabilité

Car enfin, les scientifiques français évoquent aussi, à de multiples reprises, l'incidence de l'individualisation des terminaux de communication – liée, là encore, à leur double caractéristique de mobilité et de portabilité –, sur la composition des espaces relationnels.

Dans cette perspective aussi, le téléphone mobile est régulièrement convoqué dans les publications, car il incarne de façon exemplaire, aux yeux des chercheurs, le mouvement plus général d'individualisation des liens sociaux. Après avoir insisté, en premier lieu, sur ses caractéristiques de mobilité et de portabilité, rapidement, les spécialistes des TIC, mettent en relief la dimension personnelle de cet outil de communication (Corbalan, 1997 ; Heurtin, 1998* ; *Réseaux* « Mobiles », 2002*) : « *Les usages de la téléphonie mobile semblent en effet moins dépendre de la mobilité des personnes que de leur autonomie, tant dans le monde de l'entreprise, qu'au sein de la famille. De manière quelque peu décalée par rapport aux arguments marketing usuellement employés, la caractéristique principale du téléphone mobile n'est ainsi pas tant son caractère "portable", que la capacité qu'il introduit d'une communication plus personnelle. La téléphonie mobile est en effet d'abord une téléphonie individuelle qui la distingue de la téléphonie filaire, notamment dans le cadre familial ou celle-ci s'ouvre à des usages beaucoup plus collectifs.* » (Heurtin, 1998*, p.49) En effet, le téléphone mobile fait, le plus souvent, l'objet d'une appropriation individuelle et permet ainsi le déploiement des réseaux de sociabilité à partir d'un terminal transporté avec soi, évitant par là la médiation par un lieu ou par un tiers (*Réseaux* « Mobiles », 2002*). En ce sens, les téléphones portables seraient, selon Jean-Antoine Corbalan, un des vecteurs supplémentaires de l'individualisme contemporain : « *Ils contribuent à l'émergence d'une façon contemporaine d'être en société, celle où chaque individu voit son importance s'accroître, au détriment des injonctions des collectivités de toute nature, collectivités qui devraient passer au service de l'individu, sans que celui-ci ait de devoirs envers elle.* » (Corbalan, 1997, pp.93-94).

Les conséquences de cette individualisation des pratiques de communication sur la structuration des liens sociaux ont été abondamment déclinées par les scientifiques.

Au-delà de ses effets organisationnels et politiques (Ling, 2002*), cette capacité des outils de télécommunication à mettre les individus en relation directe, a suscité chez les spécialistes des TIC un certain nombre d'inquiétudes relatives à la pérennité du lien social, car elle tendrait à favoriser l'appropriation exclusive d'un capital social par les individus, et entraînerait par conséquent une modification des ressorts traditionnels de socialisation. Même si Marc Guillaume souligne les aspects positifs de cette possibilité nouvelle de faire coexister plusieurs identités sociales sans interférences tierces (Guillaume, 1994*), et si le cloisonnement relatif des espaces relationnels n'est pas nouveau, puisque les spécialistes des TIC ont montré depuis longtemps que la

sociabilité se déployait dans des « gisements » relationnels distincts (De Gournay, Smoreda, 2001) ; certains chercheurs français s'inquiètent des conséquences possibles d'un accroissement supplémentaire de l'étanchéité des réseaux relationnels.

C'est dans un article récent que Chantal De Gournay les décline avec le plus de détails (De Gournay, 2002). Le résumé de cette publication nous livre un bon aperçu des problèmes soulevés : « *L'individualisation des terminaux – pour la téléphonie mobile et, dans une moindre mesure, fixe – autorise une configuration exclusive et personnelle des liens avec la société environnante. Chacun peut entretenir un réseau de relations indépendant, qu'on ne partage plus avec sa famille ni avec le milieu qui fréquente le même espace que soi. L'article traite de la difficulté de nouer des contacts nouveaux, dans un contexte où la cohabitation, dans l'espace domestique comme dans les lieux publics ou professionnels, n'est plus capable de fédérer les personnes autour d'activité communes et de cercles de relations mixtes, en termes d'âge, de sexe ou d'appartenance culturelle.* ».

Elle insiste tout particulièrement, au fil de cet article intitulé « le bunker communicationnel », sur la tendance des outils personnels de communication à favoriser l'isolement et la ségrégation sociale. Même si, de son point de vue, l'individualisation des pratiques de communication doit être rapprochée du mouvement plus général de désynchronisation des emplois du temps et des activités, qui avait déjà amorcé l'autonomisation, la dispersion et la segmentation des modes de vie individuels ; elle montre que l'appareillage direct des individus, en limitant les interférences tierces et les cooptations transitives, antérieurement offertes par la médiation sociale ou spatiale, élimine de nombreuses occasions de nouer des « liens faibles », et limite ainsi le potentiel de renouvellement du capital relationnel de certains individus. « *L'accès téléphonique individualisé instaure* [de son point de vue], *dans un territoire déjà compartimenté, un autre niveau de démarcation qui entrave la circulation fortuite des ressources relationnelles* (De Gournay, 2002, p.354). Ainsi, alors que la tendance est déjà à l'homothétie des réseaux de relations, au « *confinement excessif des fréquentations sociables dans des entourages socialement homogènes en termes d'âge, de sexe et de statut* » (*Id*.), l'usage des TIC tend selon elle à renforcer les ségrégations communicationnelles, les aspirations sociales à l' « entre-soi », et l'exclusion sociale des « non branchés » (De Gournay, Smoreda, 2001 ; De Gournay, 2002). La télécommunication mobile, tout particulièrement, favorise à ses yeux une sociabilité en forme de bulles cloisonnées – dans lesquelles ne transitent que ceux qui y sont invités –, et l'insularité médiatique : l'évitement et le contournement de la proximité indésirable de l'entourage, dans l'espace privé comme dans l'espace public. « *On nous présente* [nous dit-elle] *le téléphone portable comme un outil de désenclavement et d'élargissement des contacts sociaux. Mais ce désenclavement ne bénéficie en réalité qu'à son utilisateur qui circule seul, tandis que le cercle de ses proches peut être relégué dans des situations d'isolement d'autant plus aiguës que l'organisation des contacts téléphoniques est exclusive grâce à la propriété individuelle des terminaux, et*

qu'elle n'est plus compensée par l'avènement fortuit des rencontres en coprésence qui se produisait occasionnellement dans le contexte des villes, des relations de proximité ou de la communication familiale élargie. » (De Gournay, 2002, pp.349-350).

Ainsi, si nous devions résumer l'apport des travaux francophones dans le domaine des interactions entre l'usage des TIC et la recomposition structurelle des réseaux de sociabilité, il nous faudrait distinguer deux tendances contradictoires, épousant la distribution inégale des compétences relationnelles.

Pour la partie la plus « branchée » des individus, la technicisation des relations sociales préexistantes et la possibilité de nouer de nouvelles relations « médiatiques » ou « virtuelles » permettrait d'accroître leur surface sociale et l'intensité des réseaux sociaux dans lesquels ils évoluent. L'individualisation et la portabilité des terminaux de communication leur permettrait d'autonomiser et d'opacifier un peu plus encore leurs sociabilités, et d'appareiller leur désir d'être en contact avec des relations choisies plutôt que contraintes (avec leur entourage familial et/ou spatial notamment). Mais pour les personnes moins dotées – économiquement, culturellement, socialement, psychologiquement –, qui possèdent un réseau de relations moins ample ou réduit, le constat des chercheurs est moins optimiste : en plus de reproduire les inégalités relationnelles, les outils de communication tendrait à appareiller les tendances à la ségrégation communicationnelle. Comme le montre Laurence Bardin, la disparité relationnelle entre ceux qui cumulent tous les types de liens (locaux, familiaux, amicaux, médiatiques, professionnels, etc.) et ceux qui n'en cumulent aucun, reste très forte (Bardin, 2002*). Ainsi, du point de vue de la structure des réseaux de sociabilité, les TIC plutôt que de favoriser un *bouleversement* des liens sociaux, tendraient, d'une part, à reproduire l'isolement social de certains individus, de l'autre, à renforcer la surface sociale des personnes d'ores et déjà bien intégrées dans la vie sociale.

Si nous avons parlé jusqu'ici de la structure des espaces relationnels, qu'en est-il de la relation entre l'usage des TIC et les modifications de la *nature* des liens sociaux ? Dans la prochaine partie il va s'agir, non plus, de rendre compte des constats scientifiques concernant l'armature des relations sociales, le squelette de la sociabilité, mais d'exposer cette fois les principaux résultats relatifs à l'évolution des modes de présence, des formes de communication, bref, de tout ce qui constitue la chair même des pratiques de sociabilité.

B – MEDIATISATION DES RELATIONS INTERPERSONNELLES

Si les spécialistes des TIC se sont intéressés à l'impact de ces nouveaux outils sur la composition et la distribution des structures de sociabilité, ils n'ont pas manqué non plus d'observer les évolutions relatives à leurs modes de gestion. Ils se demandent en effet, à l'instar de Laurence Bardin pour le téléphone, « *En quoi ce[s] outi[s]l technique[s] de médiation (...) [ont]-t-il[s] pu accompagner, ou modifier ou même franchement induire une évolution des relations entre membres d'une même société ?* » (Bardin, 2002*, p.98).

Pour autant, ils n'établissent pas de lien direct et nécessaire entre les *moyens* de communication utilisés et les *rapports* sociaux de communication (Guillaume (Dir), 1997), bien qu'ils reconnaissent parfois l'existence d'affinités entre les premiers et certains *modes* de communication (Licoppe, 2002*). Comme l'avaient très tôt reconnu Michel Bonetti et Jean-Paul Simon, « *Les techniques de communication ne modifient pas les relations sociales par le fait qu'elles introduisent une médiatisation de celles-ci, mais par les formes de médiation qu'elles empruntent.* » (Bonetti, Simon, 1986, p.12).

Il nous faut donc maintenant rendre compte des principales hypothèses formulées, dans les publications francophones, sur les nouvelles formes de médiation et de mise en contact induites par l'usage des télécommunications, et rapporter les interprétations formulées concernant leur rôle dans l'évolution des liens sociaux. Les formes de mise en relation imposées par les dispositifs techniques semblent en effet modifier les modalités de la mise en présence de l'autre, qu'il s'agisse d'inconnus ou au contraire d'individus entretenant de forts liens de proximité.

1 – NOUVELLES INTERACTIONS MEDIATIQUES : HYPERFONCTIONNALITE TECHNIQUE ET ARCHAÏSME DES RAPPORTS SOCIAUX

Une partie des publications de notre corpus s'attache à analyser l'incidence des dispositifs techniques de médiation sur la façon de nouer des contacts puis d'interagir entre inconnus. Le format de communication techniquement imposé médiatise en effet de façon particulière la rencontre de l'altérité. Les spécialistes des TIC, qui étudient tout particulièrement les messageries télématiques puis informatiques, mettent en relief un certain nombre de spécificités inhérentes à cette technicisation de la communication et de l'interaction.

Ils analysent en particulier, nous l'avons déjà signalé, la distance vis-à-vis des corps et des identités physiques que la médiation de l'écran permet de maintenir, et les conséquences de cette caractéristique technique sur l'interaction sociale. En plus de

favoriser les rencontres anonymes, aléatoires et furtives, la « myopie relationnelle » qu'instaure ces nouvelles instances techniques de sociabilité permet, d'une part, un jeu constant sur l'imaginaire de l'identité sociale et individuelle de l'usager (Ceria, 1995 ; Fernandes Y Freitas, 1995 ; Casalegno, 1996 ; Hiernaux, Remy, 1998 ; Jauréguiberry, 2000a ; Schmoll, 2001 ; Raux, 2002*), et créent, d'autre part, une nouvelle forme hybride d'échange interpersonnel libéré des contraintes traditionnelles et des blocages relationnels liés à la présence corporelle de l'autre (Toussaint, 1992b*).

Nombreux sont les chercheurs qui, dans ce contexte, mettent en relief l'association contradictoire et récurrente entre la rationalisation des procédures de mise en relation, l'hyperfonctionnalité de ces dispositifs de communication, et l'archaïsme de leurs usages sociaux (Jouët, 1987, 1991, 1993b ; Toussaint, 1992a*, 1992b* ; Raux, 2002*) : « *A partir d'une machine à informer et à communiquer construite sur l'hyper-modernité, sur la rationalisation des procédures d'information par l'encodage informatique et la transmission instantanée, sur le principe de la centralisation d'un espace public informationnel mis à la disposition du privé, on a vu se développer des figures sociales, anthropologiques et psychiques totalement archaïques et en complète rupture avec l'hyperfonctionnalité qui a présidé à la conception d'ensemble de ce nouveau système technique. Cette hyper-fonctionnalité venait sans doute rassurer et compenser la primitivité de l'objet. Et pourtant, ce sont ces figures et leur mise en jeu dans le système qui lui ont assuré sa pertinence sociale et son intégration à la vie quotidienne des usagers.* » (Toussaint, 1992a*, p.201)

Ainsi les scientifiques montrent qu'au moment de l'apparition de ces nouvelles instances de sociabilité, sur minitel puis sur Internet, cette technicisation spécifique de la relation interpersonnelle, plutôt que de rationaliser la rencontre, a favorisé à l'inverse une libération de la parole, des fantasmes et de l'imaginaire, à suscité l'envolée de pulsions irrationnelles, ainsi que la multiplication des échanges érotiques et/ou pornographiques. Même si certains ont très tôt envisagé une rationalisation progressive des échanges, une fois la nouveauté de ces dispositifs relativisée (Toussaint, 1992b*), les spécialistes des TIC mettent bien en relief la coïncidence toute relative existant entre la technicisation de la communication et la rationalisation du lien social. Dans le cas des messageries conviviales et des forums de discussion, pour le moins, le développement des TIC ne semble pas « refroidir » les échanges sociaux, ou les « déshumaniser » : il semblerait à l'inverse qu'il favorise la création de liens sociaux plus intenses, plus intimes, plus émotionnels (Casalegno, 1996). Néanmoins, les chercheurs français s'inquiètent quelque peu de la dimension essentiellement pulsionnelle de ces rencontres médiatiques, et s'interrogent sur le rôle social de ces nouveaux lieux virtuels de sociabilité, qui s'apparentent plus souvent à des « *espaces de transgression symbolique* » (Raux, 2002*) qu'à de véritables instances de rencontres durables.

Selon le point de vue de nombreux scientifiques, il semblerait que les mises en relations temporaires, « faibles », et extrêmement labiles, que l'usage des outils de

communication favorise, correspondent aux aspirations contemporaines des individus. Yves Toussaint montre par exemple, que la recherche de liens communicationnels intenses, éphémères et hasardeux, construits à partir de soi dans une recherche d'identité par approximation successive et jeux de masques et de rôles, répond à l'individualisation plus générale des échanges, au malaise des identités sociales trop bien définies, et au désir d'évoluer désormais dans des réseaux labiles d'individus non identifiés. Ainsi, de son point de vue, les services de messageries-dialogues sur minitel (l'on pourrait prolonger l'analyse aux services de rencontre et d'échange sur Internet), seraient en phase avec certaines formes familiales contemporaines (divorces, séparations, concubinages, familles monoparentales) et certaines évolutions de la sociabilité : la volonté de « vivre ensemble séparé », de développer des formes relationnelles hédonistes et superficielles, enfin, d'élargir, et de cloisonner les espaces relationnels (Toussaint, 1992a*).

2 – TECHNICISATION DES RELATIONS INTERPERSONNELLES ET RECONFIGURATION DES MODES DE PRESENCE

Outre les possibilités nouvelles de socialisation entre inconnus qu'offre la médiation technique, celle-ci tend aussi à appareiller les modes de présence et les formes de communication entre proches. Si la plupart des chercheurs s'accordent à montrer que l'utilisation des moyens de communication est soumise aux impératifs sociaux et culturels des groupes auxquels les communicants appartiennent (Tarrius, Missaoui, 1994*), et à la nature des liens interindividuels préalablement entretenus ; ils admettent également que la médiation technique peut interférer sur les formes de mise en présence et les relations sociales caractéristiques d'un groupe (Tarrius, Missaoui, 1994* ; Manceron, 1997 ; Green, 2002* ; Ling, 2002*). Dans le domaine des relations entre proches, comme pour d'autres pans de la vie sociale, les caractéristiques techniques des outils de communication et d'information tendraient, là encore, à la fois à mettre en forme, et à confirmer, des tendances sociales déjà à l'œuvre : de façon apparemment contradictoire, les pratiques sociales de communication semblent bien s'accommoder, d'une part, des mises en présence « à distance » qu'offre la médiatisation des relations sociales, et d'autre part, de l'accessibilité accrue des individus qu'elle permet.

Qu'il s'agisse d'une médiation par l'écrit comme pour les messageries télématiques, informatiques ou téléphoniques (SMS, texto), ou orale (téléphone et boîtes vocales), l'usage des outils de communication oblige très souvent à renoncer à une partie des attraits, mais aussi des contraintes, de l'échange en face-à-face. Pour certains spécialistes des TIC, le succès grandissant de ces outils tient précisément à cette possibilité donnée par les dispositifs techniques de maintenir une continuité communicationnelle tout en restant à distance. En effet, comme le souligne Jean-Pierre Roos, à propos du téléphone mobile, « *C'est peut-être justement à cause de notre*

inaptitude à établir des rapports sociaux et personnels étroits que nous préférons téléphoner, en raison d'une implication moindre, voire d'un évitement du contact visuel ou physique. » (Roos, 1994, pp.36-37).

Nombreux sont les travaux scientifiques qui évoquent comment l'appareillage technique permet de répondre à ce désir de « desserrer » les rapports sociaux. Les conclusions précédemment exposées, concernant la disparition des corps que permet la médiation de l'écran, s'inscrivent dans cette perspective. Par ailleurs, nous avons vu que, dans le contexte d'une dispersion géographique des proches, d'un éloignement parental provoqué par une séparation, ou dans le cas d'un manque de temps ou de désir pour une visite réelle, le téléphone pouvait offrir une mise en présence, si ce n'est suffisante, tout au moins satisfaisante. On se souvient également des analyses relatives à l'aptitude des outils de communication asynchrones à maintenir d'une triple distance communicationnelle –géographique, temporelle et interactive – dans les échanges sociaux. Enfin, il faut aussi évoquer un travail plus récent concernant l'usage des textos. Carole-Anne Rivière met – entre autres – en lumière, la mise à distance réflexive supplémentaire que permet l'échange de messages écrits vis-à-vis des échanges téléphoniques, et montre que l'usage de ce nouveau moyen de communication – essentiellement utilisé dans des cercles intimes –, est prioritairement utilisé pour éviter une forme plus directe de mise en relation : elle met au premier rang des motivations sociales à utiliser les textos, la volonté d'éviter une conversation téléphonique (Rivière, 2002*).

Ainsi, chaque dispositif technique particulier mobiliserait une ou plusieurs formes spécifiques de mise à distance. Les spécialistes des TIC montrent comment la généralisation de leur utilisation tend à additionner et à conjuguer constamment diverses formes d'entremises médiatiques à la présence physique.

Par ailleurs et dans une perspective qui pourrait, a priori, paraître contradictoire avec la précédente, l'utilisation des multiples dispositifs techniques, semble aussi répondre aux exigences sociales, de plus en plus prégnantes, de maintien en continu d'un lien communicationnel. Car si, comme on l'a vu, les outils de communication permettent d'instaurer une présence distanciée, ils autorisent aussi celle-ci à devenir permanente.

Alors que les premières recherches sur le téléphone mobile soulignaient déjà l'influence de ce « lien virtuel permanent » sur la structure des liens interindividuels et les modes de communication (Guillaume, 1994* ; Corbalan, 1997) ; plusieurs articles parus en 2002 dans *Réseaux* à l'occasion du numéro spécial « Mobiles », s'efforcent de réfléchir aux incidences de cette accessibilité sur la mise en forme des relations sociales entre proches (Rivière, 2002* ; Licoppe, 2002* ; Martin, De Singly, 2002*). Ils montrent notamment comment l'accessibilité et la facilité d'utilisation du téléphone mobile redistribue et minimise les investissements nécessaires à la mise en relation (Licoppe, 2002* ; Relieu, 2002* ; Rivière, 2002*) et favorisent, de ce fait, l'apparition

de nouveaux modes de gestion du lien interpersonnel, notamment dans le cadre d'une relation amoureuse.

Christian Licoppe, s'interroge sur la coïncidence existante entre l'utilisation du téléphone mobile et l'instauration d'un « mode connecté » de mise en relation, mode constitué d'appels ponctuels, ciblés et répétés dans lesquels le contenu joue un rôle secondaire par rapport au fait d'appeler. A ses yeux, cette succession constante de communications très courtes, donnerait aux interlocuteurs, souvent intimes, le sentiment d'une connexion permanente, l'illusion d'une conversation continue. Comme Carole-Anne Rivière à propos des *textos,* il met en lumière les affinités particulières qu'entretient le téléphone mobile avec un mode répété, continu, phatique et compulsif de mise en relation, qui redéfinit la gestion de la présence, des sentiments et du lien amoureux. Carole-Anne Rivière montre que le mini-message trouve sa logique d'usage dans toute situation où le besoin de communiquer ne peut être satisfait par une communication orale, téléphonique ou en face-à-face, et souligne à quel point ce nouveau mode de communication favorise l'extériorisation impulsive, mais peu ostentatoire, d'émotions et de sentiments, quel que soit le contexte extérieur et les situations sociales dans lesquelles se trouvent les interlocuteurs.

Mais si les chercheurs reconnaissent que la multiplication des échanges médiatiques entre intimes leur permet de réaffirmer constamment le lien qui les unit, ils se demandent aussi si cette nouvelle compulsivité communicationnelle ne peut pas être lue comme une mesure de compensation face à la faiblesse de leur temps de présence et la désynchronisation de leurs modes de vie – beaucoup plus individualisés et autonomes qu'auparavant – (Martin, De Singly, 2002* ; De Gournay, 2002).

Ainsi, il semblerait que l'usage des TIC, dans le cadre des relations entre proches, favorise la satisfaction d'un double désir contradictoire : celui qui consiste, d'une part, à se maintenir en retrait, à éviter les contacts en présence, ou à remplacer ceux-ci par des présences distanciées ; et celui qui, à l'inverse, pousse les personnes à maintenir en permanence un lien communicationnel, même si celui-ci doit devenir restrictif du point de vue de l'engagement des sens. L'usage des TIC, et plus particulièrement de la téléphonie mobile – qui conjugue de manière archétypale éloignement physique et présence continuelle –, tendrait donc à créer ce que Jean-Pierre Roos nomme une « situation paradoxale typiquement post-moderne » (Roos, 1994*).

Nous allons voir maintenant qu'en plus d'instaurer une gestion spécifique de la présence/absence, l'utilisation des outils de communication tend aussi à modifier les régimes d'autonomie et de contrôle entre proches.

3 – MEDIATIONS TECHNIQUES ET NOUVELLES FORMES D'AUTONOMIE ET DE CONTROLE SOCIAL

En sus des pistes d'investigation précédemment exposées, les scientifiques francophones, ou traduits en français, montrent en effet aussi que cet appareillage technique de la relation entre proches participe à la recomposition des formes d'autonomie et de contrôle social propres au couple, à la famille, aux groupes d'amis.

Jean-Pierre Heurtin, notamment, remarque que dans le contexte d'une complexification des organisations et des formes d'interaction familiales – avec, notamment, l'émergence de familles recomposées, l'évolution vers un mode d'association plus contractuel, l'individualisation des activités et l'allongement relatif de la durée de cohabitation des enfants sous le toit des parents – la communication mobile, semble parfaitement répondre aux nouveaux besoins d'autonomie et d'indépendance des différents membres de la famille, en particulier des enfants (Heurtin, 1998*). L'utilisation du téléphone mobile correspondrait ainsi, comme l'avait fait celles d'autres outils techniques, comme le magnétoscope ou le minitel (Mallein, Toussaint, 1994*), aux évolutions plus globales des modèles de sociabilité familiale, en participant tout particulièrement à la transition d'un modèle « hiérarchique-autoritaire » vers un modèle « associatif-négocié ».

Mais si les outils de communication – et plus spécifiquement le téléphone mobile qui individualise à l'extrême l'accès aux réseaux de sociabilité – peuvent favoriser la liberté de mouvement, l'autonomie relationnelle des individus, et le maintien de territoires personnels (Guillaume, 1994* ; Heurtin, 1998* ; Ling, 2002* ; Martin, De Singly, 2002*), et participer ainsi à l'émancipation de certaines catégories d'usagers, notamment des adolescents (Green, 2002* ; Ling, 2002*) et des couples (Martin, De Singly, 2002*) ; les chercheurs montrent aussi qu'ils peuvent être mis au service d'un accroissement de la surveillance interpersonnelle (Ling, 2002* ; Green, 2002* ; De Gournay, 2002).

Richard Ling et Nicola Green illustrent bien dans leurs articles respectifs, ce nouvel arbitrage entre autonomie et contrôle social que provoque l'usage du téléphone mobile chez les adolescents : alors qu'il permet l'inscription du jeune dans un réseau de relations et d'activités qui échappe au contrôle des parents, et lui confère une relative liberté de mouvement, il permet également d'étendre les relations de surveillance parentale au-delà de leur terrain de prédilection habituel (Ling, 2002* ; Green, 2002*).

Par ailleurs, au-delà de la surveillance exercée – à distance – par les parents, Nicola Green montre comment le téléphone mobile instrumente un nouveau type de contrôle entre pairs, dans lequel les adolescents sont à la fois objet et participant : ils utilisent les mobiles pour se solidariser et se différencier mutuellement par le biais de la valeur économique et culturelle qu'ils confèrent à cet objet, mais aussi par la valeur performative des fonctionnalités du portable, dont ils font un usage plus ou moins

intensif. Les adolescents font ainsi de leur mobile un lieu matériel et symbolique de construction des différences et des alliances, un instrument de contrôle des activités, mais aussi des capacités relationnelles et des compétences communicatives des membres de leur groupe de pairs.

Comme dans le couple et la relation parents-adolescents, le téléphone mobile semble ainsi permettre l'institution de nouvelles formes de contrôle mutuel, sur la nature desquelles plusieurs auteurs, comme Marc Guillaume, Nicola Green et Chantal De Gournay, s'interrogent.

Pour Chantal De Gournay, « *l'engagement individuel obtenu par un mode hyper personnalisé de la communication répond à une exigence de transparence qui sert autant les tendances possessives de chacun à l'égard d'un proche que les visées totalitaires, dont l'action consiste à reporter le contrôle ou la régulation des conflits exercés par une police extérieure sur une forme mutualisée du contrôle entre les individus, par mécanisme de vérification réciproque de la valeur de l'engagement comme signe d'allégeance.* » (De Gournay, 2002, pp.360-361).

Ses analyses, comme celles de Marc Guillaume ou de Nicola Green, convergent vers la formulation d'une hypothèse commune : d'un modèle de « surveillance », caractérisé par l'enfermement spatial et l'observation des faits et gestes de l'autre (Foucault), l'utilisation des moyens de communication comme le mobile aurait permis l'instauration d'un modèle de « contrôle » (Deleuze), dans lequel la traçabilité des mouvements et des actions, et l'anticipation des conduites, prédomineraient désormais vis-à-vis du cloisonnement spatial (De Gournay, 1992*, 1994*, 2002 ; Guillaume, 1994* ; Green, 2002*). Nous verrons dans une prochaine partie que ces hypothèses, ici mobilisées à propos de la sociabilité familiale, amoureuse ou amicale, seront aussi appliquées aux pratiques sociales en général, et urbaines en particulier.

4 – GENERALISATION DU REGISTRE DE L'INTIME ET APPAUVRISSEMENT DE L'INTERACTION SOCIALE

Enfin, un dernier trait caractérisant l'évolution des relations interpersonnelles a attiré l'attention des chercheurs français. Qu'il s'agisse des instances de sociabilité médiatiques entre inconnus, ou des échanges oraux et écrits initiés à partir du portable entre proches, les spécialistes des TIC questionnent l'incidence sur le lien social d'une généralisation du registre communicationnel de l'intimité dans les rapports sociaux.

D'une part, on l'a vu, l'opacité de l'écran, la recherche d'une relation intense, émotionnelle et éphémère, et l'instantanéité des échanges de messages, autorise les usagers des services de rencontres sur minitel et Internet à adopter un style rédactionnel à mi-chemin entre l'oral et l'écrit, à se libérer en partie des conventions épistolaires traditionnelles, et à inscrire ainsi d'emblée les échanges sur un registre familier et

intime, en faisant fi d'une partie des rituels de présentation habituellement de mise entre inconnus (Toussaint, 1992a*, 1992b* ; Jouët, 1993b).

D'autre part, Chantal De Gournay s'inquiète des conséquences interactionnelles d'un double mouvement social et technique : la conjugaison entre la tendance générale au cloisonnement et à la restriction échanges sociaux au sein de cercles affinitaires, et les nouveaux services permettant l'affichage de l'identité du correspondant (De Gournay, 2002).

En plus d'instaurer une transparence communicationnelle en rompant avec l'anonymat et en permettant une plus grande lisibilité identitaire, cette nouvelle injonction de transparence tend, selon elle, à appauvrir la complexité de l'échange social : alors que la mise en présence d'inconnus obligeait traditionnellement à mobiliser un certain nombre de codifications pour « huiler » l'interaction, l'identification préalable du correspondant (Relieu, 2002) permet la généralisation d'un registre intime, familier et personnalisé de communication, et autorise un laxisme quant à la forme et au contenu des conversations. Le confinement des interactions sociales entre intimes identifiés produirait, d'après Chantal De Gournay, un relâchement circonstanciel des contraintes formelles de l'échange social, et une décontraction du langage et de l'énonciation.

Cette dérogation au formalisme traditionnel de la conversation conduit selon elle à réduire la complexité, la créativité symbolique et esthétique de la communication, et à cantonner celle-ci dans la pure célébration phatique du lien : « *Autrement dit, plus les actes de communication s'établissent sur un mode familier, intime et égalitaire, plus ils produisent de la transparence puisqu'ils impliquent un engagement moral des individus crédités d'avance par la qualité d'un lien, par ailleurs validée à l'entrée de la connexion grâce au filtre instauré par l'affichage des numéros. Le rôle de la communication dans la construction du lien devient dans une telle optique secondaire : ce n'est plus qu'une sacralisation tautologique du lien, plutôt que l'enjeu de la construction d'un univers commun d'opinions, de valeurs, de goûts.* » (De Gournay, 2002, p.360).

Ainsi, qu'il s'agisse d'échanges entre inconnus ou entre proches, les spécialistes des TIC, et plus particulièrement Chantal De Gournay, s'interrogent sur l'appauvrissement potentiel de l'échange social, dans ce contexte de généralisation du registre intime et familier dans les communications médiatisées.

En définitive, outre son influence sur les modalités de rencontre et d'échange entre inconnus, la technicisation des relations sociales tendrait ainsi à triplement modifier les formes de communication entre proches. D'une part, l'entremise médiatique

participerait à la modification des régimes de gestion de la présence, et à la mise en forme d'un double désir de prise de distance et de maintien des liens médiatiques. D'autre part, elle participerait à l'évolution des modalités de contrôle mutuel entre proches. Enfin, elle tendrait à modifier la forme et le contenu des communications, et à réduire la complexité des interactions sociales en faisant l'économie d'une partie des formes conventionnelles de l'échange.

Dans les parties ultérieures de ce rapport nous aborderons d'autres facettes de cette technicisation généralisée de la communication : nous verrons notamment comment la multiplication des interactions homme/machine dans l'espace urbain tend, aux yeux de certains chercheurs, à appauvrir les formes interactives et à réduire les opportunités de communication humaine.

Mais pour le moment, achevons ce volet consacré aux évolutions des cadres de la sociabilité, en présentant ce qui semble être devenu la figure centrale de la sociabilité contemporaine : l'individu bardé de ses prothèses communicationnelles.

C – LE SUJET COMMUNIQUANT, FIGURE CENTRALE DE LA SOCIABILITE CONTEMPORAINE

Qu'il s'agisse des structures de sociabilité ou de l'organisation des modes de communication, l'utilisation des TIC semble inscrire un peu plus encore l'individu au centre de la sociabilité contemporaine, alors que les évolutions sociales plus globales tendent déjà vers une individualisation des rapports sociaux. A tel point que l'on trouve, ça et là au sein de notre corpus, des productions faisant référence à l'émergence d'un « nouveau sujet communicant » dans le contexte du déploiement généralisé des réseaux et outils d'information et de communication (Guillaume, 1994* ; Proulx, Bardini, 1998).

L'instrument privilégié de cette nouvelle figure centrale de la sociabilité semble être parfaitement incarné par le téléphone mobile. En effet, en conjuguant portabilité, mobilité et miniaturisation, le téléphone mobile devient l'appareillage technique privilégié de ce nouveau sujet communicant. Plus encore que la mobilité permise par la téléphonie cellulaire, c'est la portabilité de ce nouvel outil miniature de communication, et son association au corps humain, qui permet l'appareillage constant du sujet. Devenant l'instrument de l'autonomie et de l'indépendance des individus, le téléphone mobile marque aussi une nouvelle étape dans le couplage homme/machine : cette « prothèse communicante », qui se greffe désormais à la panoplie d'objets personnels dont s'entoure l'homme dans ses déplacements, devient un accessoire de mode, un signe ostensible et potentiellement violent de distinction sociale, un apparat vestimentaire « qui parle » et transforme le rapport à l'intimité et le rapport à l'autre (Fortunati, 1998*).

En ce sens, le téléphone portable participe d'un mouvement plus général de modification des rapports entre corps et machines, que nous nous devons de mieux éclairer pour comprendre ensuite le fonctionnement de cette nouvelle « prothèse de communication », puis la nouvelle façon d' « être au monde » qu'elle autorise.

1 – L'APPAREILLAGE TECHNIQUE DU CORPS HUMAIN

Les chercheurs s'étant penché sur les nouvelles relations symboliques au corps humain produites à l'occasion du développement des TIC, ont surtout insisté, comme nous l'avons vu, sur la mise à distance de la corporéité et la dématérialisation des corps dans le contexte de l'informatisation des rapports sociaux (Toussaint, 1992a*, 1992b* ; Le Breton, 1992, 2001; Casalegno, 1997, 2000). David Le Breton souligne d'ailleurs l'influence, dans les idéologies des NTIC, du mythe de disparition du corps et de sa

délivrance par l'ordinateur, qui a en partie été véhiculé par la science fiction (Le Breton, 1992, 2001). Comme le souligne Chantal De Gournay, le paradigme numérique signerait ainsi la perte de la valeur humaniste du corps (De Gournay, 1992*).

Pourtant, les TIC ne se limitant pas aux seuls terminaux informatiques, les spécialistes ont aussi montré de quelle façon l'essor des technologies allait dans le sens d'une association de plus en plus serrée entre la technique et le corps humain (De Gournay, 1992* ; Fortunati, 1998* ; Boullier, 1999, 2000). Non seulement les techniques semblent s'associer de plus en plus au corps, et de ce fait, à l'artificialiser de manière inédite (Fortunati, 1998*), mais, plus encore, la miniaturisation des technologies, et notamment des processeurs, tendrait à opérer un véritable couplage entre l'homme et la machine, provocant en cela une évolution anthropologique conséquente (Boullier, 1999, 2000).

Leopoldina Fortunati, dans un article consacré à l'apparat constitué par le téléphone mobile, revient sur l'histoire de l'artificialisation progressive du corps humain (Fortunati, 1998*). Elle montre que, même si le corps a longtemps été associé à divers artifices – comme le maquillage, les tatouages, les scarifications, les mutilations, les opérations esthétiques ou l'habillement –, pour dégager l'homme de sa naturalité ; la période récente est fortement marquée par une métamorphose de plus en plus évidente du corps humain en machine, notamment en raison de l'incorporation de prothèses, valves, simulateurs cardiaques et autres technologies médicales, mais aussi par le recours à une association de plus en plus fréquente entre habillement et technologie. Dans cette perspective, l'utilisation d'instruments comme le téléphone mobile marque pour elle une étape supplémentaire du passage à l'artificialité : « *L'aventure a d'abord commencé avec le walkman ou baladeur, qui permet aux gens d'écouter de la musique dans l'espace de communication public, en marchant, en conduisant ou en restant tranquillement assis, sans déranger personne ni imposer leur chanson ou leur morceau de musique*. » (Fortunati, 1998*, p.87).

Dominique Boullier va plus loin encore dans la formulation de cette hypothèse. Reprenant les développements précurseurs de Gilbert Simondon [1969] à propos de la dissolution progressive de l'ancienne distinction entre matériel et intellectuel, il postule qu'avec le développement des innovations techniques utilisant le silicium (puces, microprocesseurs), la technique va de plus en plus s'incorporer « *dans la matière elle-même d'une part et dans notre corps d'autre part* » (Boullier, 1999, pp.12-13). Dans ce contexte, les objets techniques risquent, à terme, de perdre leur statut classique d'artefact, reposant sur l'extériorité (Boullier, 2000, p.172) ; et, selon son point de vue, ce processus de couplage entre corps et technique, rendra définitivement incertaine la frontière traditionnellement entretenue entre la technique et l'humain, entre la nature et la culture.

Pour Dominique Boullier, le rapprochement entre la technique et le corps humain est une tendance déjà à l'œuvre : « *Les masques de réalité virtuelle, les tenues diverses*

pour des simulations complètes, existent déjà comme symptômes de l'incorporation progressive des techniques de traitement de la représentation. La généralisation des portables (ordinateurs et téléphones) indique clairement que la dissociation homme-machine en matière de traitement de l'information et de la communication ne sera plus désormais supportée longtemps. La seule frontière qui n'est pas encore franchie de façon nette est celle de l'intégration du dispositif de communication dans le corps lui-même. » (Boullier, 1999, p.113). Par conséquent, il souligne l'enjeu anthropologique que présuppose cette association nouvelle : « *nous nous orientons ainsi vers un "cerveau augmenté", c'est à dire vers un couplage du biologique et du numérique où l'un fonctionne là où il est le meilleur avec l'assistance de l'autre.* » (Boullier, 2000, p.174)

Avec l'apparition du téléphone mobile, la proximité des objets techniques avec le corps se confirme : désormais l'individu se déplace appareillé de ses « prothèses communicationnelles » (Guillaume, 1994*), et la technologie devient tout autant un apparat (comme le vêtement), un prolongement de l'individu (le mobile ne relie plus des lieux mais des personnes, il devient l'accès direct à la personne, son véritable numéro personnel), qu'un attribut indispensable et indissociable de son corps (lui donnant accès à la ville, lui permettant de transporter avec lui ses contacts, ses réseaux).

Comme le paragraphe suivant va s'efforcer d'en rendre compte, plusieurs spécialistes de la téléphonie mobile ont théorisé les ressorts de cet appareillage inédit de l'individu.

2 – LE SUJET COMMUNICANT ET SES PROTHESES

Pour Marc Guillaume, qui, le premier, montre qu'en devenant portable, le téléphone s'associe au corps comme une prothèse, celui-ci change non seulement le rapport à l'environnement, les modes de sociabilité, les pratiques professionnelles et les conditions de travail, mais aussi le statut du sujet communicant : « *Grâce au téléphone "cellulaire", chacun devient une cellule communicante, un être hybride qui appartient à deux espaces en même temps, celui de l'environnement immédiat et celui de l'espace virtuel de tous les réseaux potentiels. Le corps ainsi appareillé n'appartient plus seulement à son environnement naturel, il y a production d'une nouvelle entité sociale, définie par le réseau des processus et des flux interconnectés* » (Guillaume, 1994*, p.31).

A la suite de Marc Guillaume, qui remarquait dès 1994 que le téléphone rejoignait ainsi la « *la panoplie de l'homme moderne – montre, lunettes, walkman, cartes à puces...* », Dominique Boullier, montre que le téléphone mobile participe, comme la carte bancaire, les agendas électroniques et l'ordinateur portable, à un mouvement tendanciel allant dans le sens d'une « portabilité généralisée de nos réseaux d'appartenances » (Boullier, 1999, 2000).

Désormais, l'individu se déplace dans la ville en transportant avec lui l'ensemble des instruments d'accès aux divers réseaux dans lesquels il évolue : *« le statut urbain de notre être sociotechnique brouille les frontières acquises entre corps et technique, entre intérieur et extérieur, pour constituer ce que nous désignons comme notre "habitèle".* » (Boullier, 2000, pp.171-172). Le néologisme « habitèle » désigne en effet les nouvelles formes de mobilisation réticulaire permises par l'appareillage du sujet communicant : « *Nous proposons de prolonger la lignée terminologique construite sur* habere *pour désigner notre forme d'appropriation d'un espace en réseau en forgeant le néologisme "habitèle", composé avec* tèle *qui traduit le web en toile (latin :* tela*) et est proche d'étoile (latin :* stella*), forme classique de représentation des réseaux (…). [C]ela permet de prolonger une lignée de composition terminologique déjà crée par "parentèle" et "clientèle", qui ont exactement cette construction et renvoient à la même signification de réseau. Le principe décrit ici complète ce que Gagnepain appelle la "schématique" : notre façon d'appareiller le sujet que nous sommes, de nous constituer des peaux artificielles pour en faire de l'intérieur (l'habit, l'habitat, l'habitacle).* » (Boullier, 1999, p.44 ; 2000, p.179).

3 – UNE NOUVELLE FORME D'« ETRE AU MONDE »

Cette portabilité croissante des appartenances, constitue, pour Dominique Boullier, une nouvelle forme d'engagement de l'individu dans le monde (Boullier, 2000). Selon lui, cet appareillage technique du sujet participe à la création d'une nouvelle figure du citadin, qu'il nomme l'« être-urbain-en-réseau ». Selon lui, le mode d'existence de l'individu est désormais tributaire de son insertion réticulaire : « *Notre inscription dans le réseau, notre statut de consommateur de flux techniques, vaut preuve juridique de notre appartenance sociale. Nous sommes humainement définis comme membres de multiples réseaux. (…) Plus généralement, notre appartenance à des réseaux sociaux et/ou techniques, constitue une forme d'engagement dans le monde et même notre seule forme d'existence sociale.* » (*Id.*, pp.177-178). La capacité de l'individu de se tenir en permanence à l'intersection des « cercles sociaux » qui définissent son identité (Simmel) devient désormais un enjeu social considérable. D'une part, on l'a vu et nous en reparlerons, car tous ne possèdent pas les instruments nécessaires à cette mobilisation réticulaire, et se voient ainsi exclure à la fois des réseaux de sociabilité et de la ville, d'autre part, en raison de l'affichage public et répété de ces attaches dans l'espace public, et de l'injonction aujourd'hui très prégnante à faire valoir cette insertion auprès des autres citadins dans les pratiques quotidiennes de la ville.

Ainsi, *« Il nous apparaît à l'évidence que les caractéristiques d'usage des téléphone portable réinterrogent les relations que le téléphoneur entretient avec son entourage immédiat, à la manière d'un nouveau langage. Si le téléphone fixe privilégie le plus souvent des appels discrets, voire secrets, le téléphone portable, par contre, dans un premier temps tout au moins, favorise l'appel "d'exhibition", où l'entourage proche est*

directement sommé d'être témoin, le plus souvent passif ou captif. Ces jeux de positionnement ne sont pas nouveaux. Ils sont simplement réactualisés par l'apparition des téléphones portables. Et cette réapparition, dans son surgissement, rend mieux perceptibles ces rôles. » (Corbalan, 1997, p.99)

Cette possibilité nouvelle de convoquer, en situation de mobilité et quel que soit l'endroit, nos réseaux de sociabilité, comporte des conséquences importantes vis-à-vis des pratiques urbaines et du lien social. Si, pour Marc Guillaume, les TIC, en réduisant les contraintes géographiques de la sociabilité, en favorisant l'établissement et le maintien de relations affinitaires et en permettant, grâce à leur personnalisation, la coexistence, sans interférences, de plusieurs réseaux de sociabilité, contribuent à réaliser l'idéal de la sociabilité urbaine telle qu'elle a été classiquement définie, et à faire des « citadins équipés » des « citadins absolus » (Guillaume, 1994*) ; nous allons voir tout au long du prochain volet de ce rapport que l'équipement communicationnel des individus et l'insertion urbaine des TIC peut aussi poser un certain nombre de problèmes relatifs à la pérennité des espaces urbains et de la sociabilité propre à la ville.

CHAPITRE 3

LIEUX URBAINS, ESPACES PUBLICS

ET URBANITE :

LES TIC AU PERIL DE LA VILLE ?

Au fil de ce nouveau volet, nous allons maintenant nous attacher à rendre compte des résultats de la recherche francophone concernant spécifiquement les relations entretenues entre l'utilisation des TIC au quotidien et la transformation des pratiques urbaines. Nous nous efforcerons notamment d'exposer les travaux relatifs à l'évolution de la valeur des lieux urbains et/ou questionnant la pérennité de la civilité urbaine, en insistant tout particulièrement sur les recherches évoquant les usages urbains des systèmes d'information, des automates et des télécommunications mobiles.

Cette partie de notre rapport s'articulera autour de trois thèmes, qui nous permettront de changer progressivement d'échelle d'appréhension, de passer d'un point de vue global sur la ville à l'observation des pratiques citadines localisées. Nous rendrons compte, dans un premier temps, des hypothèses concernant les évolutions structurelles assez générales des territoires urbains, en s'attachant plus particulièrement aux interrogations relatives à l'attractivité urbaine et aux déplacements, directement en lien avec les mobilités quotidiennes des citadins. Dans un second temps, nous nous rapprocherons un peu plus des lieux urbains, puisqu'il sera question des travaux prenant pour objet l'insertion des systèmes d'informations et des automates dans les espaces publics de nos villes. Enfin, nous suivrons de près les pratiques urbaines du « nouveau sujet communicant », en tentant de rapporter les principaux arguments des chercheurs francophones concernant l'utilisation des outils de télécommunications mobiles dans les espaces publics.

Nous verrons, une fois encore, qu'inquiétudes et optimisme se côtoient continuellement dans les publications francophones. Nous tenterons ainsi, au fil des différentes parties composant ce nouveau volet, de mettre en balance les arguments relatifs à la fin de la ville et à la mise en péril de l'urbanité, avec les hypothèses postulant, à l'inverse, un renforcement des civilités urbaines et de l'attachement à la ville. Alors que les deux parties centrales insisteront plutôt sur les menaces pesant sur le lien social urbain, dont les chercheurs se sont fait l'écho ; la première et surtout la quatrième partie, exclusivement consacrée aux recompositions de l'urbanité, mettront, quant à elles, l'accent sur les résultats plutôt rassurants des scientifiques francophones dans ce domaine.

A – TIC, ATTRACTIVITE URBAINE ET DEPLACEMENTS

Au sein du vaste de domaine de questionnement concernant les relations entre ville et TIC, les interrogations relatives aux formes futures de développement urbain et aux nouvelles organisations spatiales occupent une place importante. Il s'agit, en grande majorité, de réflexions ayant trait aux problèmes d'aménagement du territoire, qui ne relèvent pas de notre bilan, cet aspect de la question étant traité par Boris Beaude dans le sien. Cependant, un certain nombre de remarques concernant l'évolution des motifs et des modes de déplacements, et plus généralement des modes de vie urbains qui y sont déployées, nous intéressent ici. Pour pouvoir aborder maintenant cette question, il nous faut donc, même à gros traits, faire état au préalable des résultats produits à propos des structures urbaines : nous nous appuierons principalement dans ce chapitre sur le travail précurseur de Francis Jauréguiberry (Jauréguiberry, 1994*), les développements de Francois Ascher (Ascher, 1995), les réflexions de Marc Guillaume (Guillaume, 1994*, 1997*, 2000 ; Guillaume (Dir.), 1997), ainsi que sur un certain nombre d'évocations éparses (Mercier, 1997b* ; *La Recherche* « Ville.com », 2000).

1 – TERRITOIRE ET TELECOMMUNICATIONS : HYPOTHESES ET POSTULATS HISTORIQUES

Les liens entre innovations technologiques et évolutions du territoire s'avèrent complexes, comme le rappelle François Ascher qui – tout en rejetant une analyse en termes d'impact –, souligne le rôle des TIC comme un des facteurs possibles d'évolution urbaine, et la relation très ténue qu'entretiennent réciproquement la ville et les télécommunications (Ascher, 1995). Les premières études dans ce domaine ont été élaborées très tôt, dès l'apparition des réseaux téléphoniques au début du XX^{ème} siècle. Plusieurs auteurs américains, dont les analyses ont été reprises ensuite en France [Dupuy, 1982], estimaient à l'époque que le téléphone – en permettant de conserver des liens sociaux avec la cité malgré l'éloignement géographique – était l'un des principaux facteurs de croissance des banlieues. Cependant, les spécialistes s'accordent aujourd'hui à reconnaître le rôle premier des réseaux de transport dans l'étalement urbain, et le mouvement concomitant d'urbanisation et de développement des réseaux téléphoniques, le téléphone intervenant comme réponse à ce nouvel éloignement géographique (Flichy, 1997).

Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, alors que fleurissent les discours sur la « société de l'information » dans le contexte du déploiement inédit des réseaux télématiques puis informatiques, et des réseaux de télécommunications, plusieurs

hypothèses prospectives émergent en France concernant l'avenir de nos villes et de notre territoire.

Le premier thème de réflexion, qui concerne les inégalités territoriales, fait l'objet d'analyses contradictoires (Chambat, Toussaint, 1993, p.348-349). Certains (Virilio, Voge, Paillet), espèrent que les télécommunications, en réduisant les contraintes de déplacement et en autorisant la délocalisation des activités – par le développement du télé-travail et du télé-enseignement notamment – permettront de mettre fin aux centralités spatiales antérieures, de revitaliser certaines régions, de rééquilibrer la structure socio-économique de la France et, enfin, de mettre fin aux problèmes classiques d'aménagement du territoire. Alors que d'autres voient d'emblée le développement des réseaux immatériels comme un facteur de renforcement des inégalités territoriales (Tatsuno, Bakis, Claisse) – (Toussaint, Chambat, 1993, pp.348-349 ; Jauréguiberry, 1994*, p.119-120 ; Ascher, 1995, pp.47-48).

Par ailleurs, les spécialistes se demandent si les TIC exercent une force de dispersion ou, au contraire, d'agglomération territoriale. Les premières analyses concluent hâtivement, selon Alain Rallet, à la possibilité nouvelle d'une délocalisation des activités dans des zones à l'écart et d'une lutte contre les tendances croissantes à la polarisation et à la métropolisation (Rallet, 2000), nous allons voir en détail par la suite que ces analyses ont depuis, été infirmées.

Enfin, alors que se déploie l'utilisation des TIC, nombreux sont les auteurs qui postulent la désertification des lieux urbains, la dissolution prochaine des villes et l'avènement d'une « télé-ville » (Toffler, Virilio). En raison de l'ubiquité médiatique désormais possible grâce aux télétechnologies, les déplacements précédemment motivés par l'échange d'information, deviendraient facultatifs et l'attractivité urbaine serait ainsi fortement réduite (De Gournay, 1992*). Ce postulat – l'ubiquité médiatique nie le déplacement, les télécommunications s'opposent à la mobilité – sera repris plus récemment à propos du téléphone mobile : « *Paradoxalement, l'aspect le plus important du téléphone mobile peut être la possibilité d'atteindre les autres et de pouvoir être joint n'importe où, ce qui implique à la fois une mobilité absolue et le contraire de la mobilité* » (Heurtin, 1998*, p.42).

Cette dernière hypothèse opposant télécommunication et déplacement – la première se substituant au second –, a rapidement fait l'objet d'un démenti[11], au profit d'analyses mettant en relief le lien dialectique existant entre télécommunications et mobilité. Pierre-Alain Mercier souligne dans ce cadre que mouvement et télécommunication entretiennent des liens qui relèvent du cumul, de l'articulation, de la complémentarité, de la réparation, ou encore du pilotage plutôt que de la substitution (Mercier, 1997b*). Plus encore, les chercheurs montrent que le développement considérable des

[11] Pour une analyse critique de ces interprétations, on se reportera aux textes suivants : Jauréguiberry, 1994*, p.120 ; Ascher, 1995, p.47-48 ; Guillaume (Dir.), 1997, p.112-113.

télécommunications ces dernières années ne s'est pas accompagné d'une diminution des déplacements, mais bien au contraire de leur accroissement (Guillaume, 1994*, 1997*, 2000 ; Guillaume (Dir.), 1997 ; Ascher, 1995 ; Rallet, 2000, 2003). Alain Rallet le rappelle dans un article récent : *« contrairement à une idée répandue, les télécommunications ne réduisent pas la mobilité des personnes mais l'accroissent »* (Rallet, 2000, p.30).

En effet, si, comme le téléphone en son temps, les télécommunications ont économisé certains déplacements, elles en ont permis, voire engendré d'autres, plus nombreux (Guillaume, 2000, p.9) : grâce aux nouvelles opportunités que la fonction de commutation autorise (Guillaume, 1994*), les télécommunications ont finalement permis un tel accroissement des interlocuteurs ayant des besoins de rencontre incompressibles (Guillaume, 1997 ; Rallet, 2000) que les effets de substitutions ont été largement surcompensés (Guillaume, 1997 ; Guillaume (Dir.), 1997, pp.115-118).

2 – ATTRACTIVITE URBAINE, POLARISATION ET RENFORCEMENT DES INEGALITES TERRITORIALES

Ainsi, la mobilité urbaine aurait, contrairement aux premières analyses produites, de beaux jours devant elle, puisque la commutativité virtuelle engendrerait un accroissement des besoins de commutation spatiale (Guillaume (Dir.), 1997*, Guillaume, 2000). Marc Guillaume, qui rapproche la fonction de commutation des réseaux de celle des villes (Guillaume, 1997*), montre bien la complémentarité exercée entre les deux : *« Les villes sont, par excellence, un ensemble complexe de commutateurs : de transport, de commerce, de rencontres et d'échanges de toutes sortes. C'est ce qui fait leur puissance d'attraction et fonde leur affinité avec les réseaux : elles apportent à la commutation virtuelle le complément indispensable de la commutation spatiale. Ce que les réseaux rendent virtuellement possible ne peut se réaliser de façon commode et massive que dans les grandes agglomérations (…).* » (Guillaume, 2000, p.10). Par conséquent, plus encore qu'une augmentation des déplacements, le développement des TIC susciterait un renforcement des besoins urbains (Ascher, 1995 ; Guillaume (Dir.), 1997, p.113 ; Guillaume, 2000). Autrement dit : « *Le développement des technologies d'information rend[rait] les villes plus attractives (…).* » (*Id.*)

Au renforcement de l'attractivité urbaine s'ajoute également le renforcement des phénomènes de concentration, de polarisation urbaine ou, pour le dire autrement de « métapolisation » du territoire (Ascher, 1995). Là encore, selon un effet paradoxal, les réseaux d'information et de communication, malgré la rupture qu'ils permettent théoriquement vis-à-vis des contraintes spatiales, tendent à décupler les phénomènes de polarisation économique du territoire et à contraindre plus fortement encore la localisation des activités (Rallet, 2000, p.27-30). D'après Marc Guillaume, l'impact le

plus décisif des réseaux sur la croissance et la transformation des villes, tiendrait dans leur capacité à renforcer la tendance à la concentration économique dans les grandes agglomérations, en participant aux « effets boule de neige » de la recherche d'externalité : « *car les potentialités des réseaux permettent aux entreprises et aux individus de trouver et de nouer de nouvelles relations, et donc d'élargir le cercle de leurs fournisseurs, sous-traitants, partenaires, amis, dont la proximité ou au moins l'accessibilité commode reste souvent nécessaire* » (Guillaume, 2000, p.9). Comme pour le téléphone, les sociologues soulignent le rôle conjugué des réseaux virtuels et matériels. Alors que la tendance socio-économique actuelle est à la concentration des activités dans les pôles urbains, au développement inéluctable de grandes métropoles et des réseaux quelles forment entre elles, et à une structuration urbaine en « grappes » (Ascher, 1995 ; Guillaume (Dir.), 1997 ; Leamer & Storper, 2000), *« le développement des transports rapides et des technologies nouvelles de communication participent à la métapolisation, favorisant non la dispersion des activités à fortes valeurs ajoutées mais le regroupement des fonctions économiques déterminantes à proximité des noeuds d'interconnexion des divers réseaux.* » (Ascher, 1995, p.266).

Ce qui amène Marc Guillaume à en conclure que si « *les télétechnologies peuvent favoriser dans certains cas des délocalisations qu'il importe d'ailleurs d'encourager pour éviter le dépérissement des zones intermédiaires, (…) dans l'ensemble elles renforcent la puissance d'attraction des métropoles. Celles-ci deviennent des "hyperdulies" denses et articulées entre elles, dans lesquelles se déploient les différentes fonctions de commutation, et non des "télévilles" en partie libérées de l'entassement et du transport.* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.121). Il va sans dire que ce renforcement du phénomène d'urbanisation polarisée va dans le sens d'une accentuation des déséquilibres territoriaux : « *Non seulement les télécommunications ne gomment pas l'espace ni ne mettent fin aux métropoles, mais selon toutes probabilités elles pénaliseront encore plus les régions périphériques et les petites villes.* » (Ascher, 1995, p.48).

Cette polarisation des activités urbaines et de l'implantation des réseaux de communication (Claisse, 1986 ; Ascher, 1995) rend l'enjeu de l'accessibilité et de l'interconnexion central. Le renforcement de la centralisation autour de nœuds d'interconnexion (convergence des transports et des structures informationnelles) est nécessaire pour rendre accessible les divers réseaux dans lesquels les activités se déploient (Ascher, 1995, p.74). Ces évolutions techniques, économiques et urbaines ne sont pas sans conséquences sur les mobilités quotidiennes et sur les attentes en matière d'infrastructures de transport, comme nous allons le voir.

3 – NOUVEAUX MOTIFS ET NOUVELLE VALEUR DU DEPLACEMENT

Si les télécommunications et les réseaux d'information n'ont pas réduit les

déplacements, il semblerait qu'ils en aient néanmoins modifié les modalités, les motifs et la valeur.

C'est Francis Jauréguiberry qui, le premier, à l'intuition de la survaleur qui peut désormais être attribuée au déplacement. Il montre, en effet, que dans un environnement d'ubiquité médiatique où l'on télécommunique beaucoup, le déplacement physique, l'effort fait par les individus pour aller à la rencontre de l'autre, acquièrent une importance toute particulière : l'échange en face-à-face est dorénavant investit d'une résonance nouvelle, il revient à signifier à son interlocuteur qu'on lui accorde une attention spécifique et privilégiée. A l'inverse, l'absence de déplacement, la seule communication médiatisée produit un déficit relationnel : on ne fait « que » téléphoner. Ainsi, selon lui, plus il y aura de télécommunications et plus les déplacements physiques visant à « concrétiser », « préciser », « vivre » ou réparer l'échange seront fréquents. Ainsi, pour Francis Jauréguiberry, les déplacements physiques, avec le développement des télécommunications, changent de nature : moins motivés par des nécessités d'ordre instrumental, ils répondront de plus en plus au désir de créer des relations d'intersubjectivité partagée. Il nomme cet effet « *survaleur de la présence physique dans un environnement d'ubiquité médiatique* » (Jauréguiberry, 1994*, p.125-127).

Car, comme le souligne François Ascher – en appelant ainsi l'un des paragraphes de son livre *Métapolis ou l'avenir des villes* –, le paradoxe des télécommunications c'est qu'elles valorisent tout ce qui n'est pas télécommunicable. Selon ses analyses, qui prolongent celles de Francis Jauréguiberry, plus les télécommunications se banalisent, plus c'est la maîtrise du contact direct, du face-à-face et du déplacement des biens qui devient véritablement importante dans les relations sociales, et la concurrence économique : « *Le paradoxe économique des télécommunications c'est qu'elles font de la possibilité de ne pas télécommuniquer l'expression et le moyen de la vraie puissance économique*. » (Ascher, 1995, p.76).

Ainsi, les chercheurs s'accordent à dire que le développement des télécommunications, par effet de compensation, confère une valeur nouvelle au présentiel (Guillaume, 1997* ; Leamer, Storper, 2000) : « *L'information en réseau, en se banalisant, rend plus précieux ce qui relève de l'implicite, des savoir-faire, des relations de confiance et de tout ce qui ne peut pas être pris en charge automatiquement ou à distance* » (Guillaume, 2000, pp.8-9).

4 – LES TIC AU SERVICE DE LA MOBILITE

Les déplacements étant toujours aussi nombreux, et les distances parcourues tendant, en raison des phénomènes de polarisation et d'étalement urbains, à être plus longues, les TIC ont un rôle important à jouer pour l'amélioration des conditions de déplacement et ce, à divers niveaux.

Dans une société où l'on cherche à rentabiliser le temps, les outils nomades d'information et de communication sont de plus en plus amenés à jouer un rôle central pour enrichir les temps de transport. Pour François Ascher le téléphone mobile devient, dans ce cadre, un outil de déplacement : « *c'est précisément la mobilité des personnes qui entraîne le développement de cette nouvelle téléphonie mobile : le temps passé dans les transports, et en particulier en voiture, en est la première motivation. De ce fait, on peut considérer que le développement du téléphone mobile favorise la mobilité physique et rend "tolérables" les temps de déplacements métropolitains en faisant du transport un "lieu" multifonctionnel.* » (Ascher, 1995, p.59).

De leur côté, les entreprises et services publics devront s'adapter pour répondre aux besoins accrus d'enrichissement des temps de transports, mais aussi aux attentes en matière d'accessibilité ou commutation spatiale, de mobilité et d'intermodalité des flux (Guillaume (Dir.), 1997, p.105 et pp.123-124, Guillaume, 2000, p.10). Dans ce domaine, les technologies d'information peuvent contribuer à des améliorations nombreuses (Ascher, 1995 ; Guillaume, 2000 ; Le Breton, 2000 ; Orfeuil, 2000) : « *elles sont (…) un des instruments majeurs des progrès des transports physiques et de la gestion des circulations, constituant le principal réservoir d'efficacité et de productivité pour les transports en zones denses. Grâce à l'usage des télécommunications et des services de guidage et d'assistance aux conducteurs, la circulation automobile comme les débits des transports collectifs peuvent encore augmenter, avec des infrastructures physiques constantes*. » (Ascher, 1995, p.60).

Ainsi, comme le souligne Marc Guillaume dans un ouvrage s'attachant à critiquer l'expression « autoroutes de l'information », « *la métaphore de l'autoroute pourrait connaître une sortie paradoxale : les grands défis du prochain siècle ne seront peut-être pas ceux des autoroutes de l'information – qui finalement ne posent pas de problèmes insurmontables – mais plutôt ceux des autoroutes d'asphalte, de la concentration urbaine, bref de toutes les infrastructures de l'habitat, des transports et de l'environnement.* » (Guillaume (Dir.), 1997, p.17).

Plus globalement, le défi du XXI^{ème} siècle induit par le développement des technologies d'information résiderait, selon lui, dans l'organisation de l'hyperurbain, c'est-à-dire « *un usage programmé et médié des tissus urbains imbriqués selon une multitude de réseaux* ». Pourtant, il souligne dans le même texte les difficultés que peut poser la cohabitation des sociabilités de l'hyperville avec les socialités traditionnelles, dans espaces publics urbains : « *Comment gérer ces usages différents et souvent contradictoires de l'espace et du temps, la lenteur du village et la vitesse de l'hyperurbain, toutes ces nouvelles irruptions de dyschromies?* (Guillaume, 1997*).

Car en effet, l'insertion dans l'espace urbain des outils de télécommunication, comme des automates, n'est pas sans poser problème. La production scientifique francophone a abondamment évoqué les risques de déshumanisation de la ville et de mise en péril de l'urbanité au cours des années quatre-vingt dix. Les deux prochains paragraphes (B et C) sont consacrés à la présentation de ces deux grandes inquiétudes, en partie véhiculées par les chercheurs.

B – AUTOMATISATION DES SERVICES URBAINS ET DESHUMANISATION DE LA VILLE

Les études consacrées aux automates et aux systèmes d'information insérés dans le tissu urbain sont rares au sein du corpus que nous avons constitué. Seule une poignée d'articles (Boullier, 1984, 1996a* ; Gueissaz, 1992* ; Chambat, 1994 ; Souchier et Jeanneret, 1999), deux rapports de recherche (Akrich, Méadel, 1996 ; Boullier, 1996b) et un ouvrage (Boullier, 1999) abordent cette question de front, en s'interrogeant sur la modification des pratiques de l'espace urbain que peut engendrer la multiplication des automates, des cartes à puce et autres systèmes automatisés d'accès et/ou de surveillance.

Pourtant, la ville est truffée de technologies d'information et de communication (billettique des gares, des parkings, des services et des commerces, téléphones publics, systèmes de vidéo-surveillance et de télé-surveillance, télémaintenance et télégestion des feux de signalisation et de l'éclairage, télépéage, télérelevé des consommations, signalétique adaptée en temps réel, etc.) qui tendent à automatiser et techniciser les pratiques citadines, et de ce fait, à modifier la qualité des espaces publics urbains. L'une des raisons pouvant expliquer ce manque d'intérêt des chercheurs pour cet aspect du rapport entre ville et TIC, évoquée à plusieurs reprises, aurait trait à l'invisibilité de ces dispositifs (Chambat, 1994 ; Akrich, Méadel, 1996 ; Boullier, 1999 ; Souchier, Jeanneret, 1999). Emmanuel Souchier et Yves Jeanneret, par exemple, justifient ainsi la rareté des études sur les distributeurs automatiques de billets, comme le montre cet extrait du résumé de leur texte : « *Lorsque l'on évoque un dispositif technique multimédia, la fascination des chercheurs, de la presse ou du grand public se porte d'ordinaire sur ces pièces maîtresses de la mythologie contemporaine que sont les cédéroms, Internet ou autres livres électroniques. Il existe cependant des dispositifs techniques multimédias plus discrets – les automates bancaires ou distributeurs automatiques de billets (DAB) – auxquels ni la presse ni les chercheurs ne semblent prêter attention. La raison de ce désintérêt ? La trivialité de l'objet, qui repose sur ce que Brecht appelait l'évidence, Perec L'infra-ordinaire ou Roland Barthes la naturalité des choses.* » (Souchier, Jeanneret, 1999)

Pourtant, les quelques chercheurs ayant travaillé sur la question mettent en exergue les problèmes que peut poser l'insertion de ces automates et autres systèmes d'information vis-à-vis des pratiques citadines antérieures et des usages sociaux des espaces publics urbains. Dès 1994, Pierre Chambat évoque la fragilisation possible des espaces publics par la présence généralisée de ces dispositifs : « *D'un côté les NTC peuvent être utilisées pour marquer l'identité des lieux ou des événements qui s'y*

déroulent, rendre compatibles des usages diversifiés : faire respecter l'interdiction à la circulation automobile, comme dans le quartier Montorgueuil à Paris (bornes rétractables commandées à distance ou par une carte magnétique, limitation du temps de parking), assurer la sécurité par la vidéo-surveillance dans les parkings, les abords des stades ou les transports, redoubler par des écrans la dimension spectaculaire d'une manifestation. Mais à l'inverse, le recours généralisé à la technique peut parvenir à dévitaliser l'espace public ou déboucher sur des ségrégations. Cela vise moins la déshumanisation des relations sociales par la multiplication des automates (le droit à l'évitement n'est-il pas une des qualités de l'espace public?) ou les risques d'exclusion larvée par la tarification ou le prépaiement (c'est affaire de volonté politique) que la dénaturation de l'espace public par excès ou par défaut de prise en charge publique. » (Chambat, 1994, p.21)

Dans ce court passage, Pierre Chambat résume la quasi-totalité des inquiétudes dont les chercheurs se sont fait l'écho au cours des années quatre-vingt dix. Pour des besoins de restitution synthétique, nous avons regroupé celles-ci autour de six thèmes : la dérégulation des anciennes pratiques et des espaces symboliques et sociaux ; le cloisonnement numérique de l'accessibilité et le renforcement des phénomènes d'exclusion sociale ; la participation des TIC à la sécurisation accrue de la ville et les problèmes relatifs à la liberté qu'elles posent ; la crainte d'une déresponsabilisation sociale ; et, enfin, le risque d'une recrudescence des interactions homme/machine, d'une perte du dialogue social dans les espaces publics.

1 – DEREGULATIONS SYMBOLIQUES

Tout d'abord, les chercheurs s'étant intéressés à l'ancrage urbain des automates et terminaux d'information et de communication soulignent de façon relativement précoce les dérégulations symboliques que celui-ci peut impliquer concernant les pratiques citadines. Nous avons déjà évoqué, à l'occasion du chapitre consacré au décloisonnement des frontières entre espaces publics et privés, les problèmes relatifs à l'exposition publique des centres d'intérêts et des affaires privées que peut provoquer la manipulation d'informations numériques dans les espaces urbains : on l'a vu, Dominique Boullier évoque les stratégies de recréation de zones d'intimité des usagers expérimentant la télématique publique (Boullier, 1984) ; Emmanuel Souchier et Yves Jeanneret insistent, quant à eux, sur la déstabilisation du secret lié à l'argent que crée le retrait automatique de billets dans la rue (Souchier, Jeanneret, 1999). Albert Gueissaz, à l'occasion d'un article consacré aux cartes de paiement à mémoire, évoque lui aussi ces problèmes de projection publique de l'identité : « *de façon indirecte et implicite, c'est toute la situation personnelle, professionnelle et familiale du porteur, son état de santé, sa trajectoire passée et future, qui est mise en jeu à chaque utilisation, et qui la cautionne.* » (Gueissaz, 1992*, p.263).

Concernant plus spécifiquement les nouvelles modalités de la transaction monétaire, ces auteurs insistent également sur les risques de déréalisation du rapport à l'argent qu'implique l'usage généralisé des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et de la carte bancaire (Gueissaz, 1992* ; Souchier, Jeanneret, 1999). Albert Gueissaz s'inquiète de voir que les nouvelles pratiques de paiement, en invisibilisant la transaction, en faisant disparaître l'aspect fiduciaire de l'argent et en minimisant les opérations pratiques à déployer, peuvent contribuer à renforcer le phénomène d'abstraction monétaire.

2 – SEGREGATION NUMERIQUE DE L'ACCESSIBILITE

Plus encore, ces mêmes auteurs soulignent le danger que présuppose le conditionnement numérique de l'accès aux espaces et services urbains vis-à-vis du « droit à la ville » (Chambat, 1994). Si la possession de cartes d'accès (à des parkings, à des immeubles, à certains types de voiries), de cartes d'abonnement et de cartes bancaires permet l'intégration du porteur aux divers réseaux urbains, sociaux et économiques, elle conditionne désormais son accès à la ville.

Ainsi, au-delà de leur simple fonctionnalité, les moyens numériques d'accès constituent de nouveaux marqueurs sociaux ou signes distinctifs, qui fonctionnent comme des objets d'intégration, mais aussi d'exclusion : « *Selon que l'on appartient ou non à la gent argentée, on peut – ou non – exhiber sa carte bancaire et jouer de la distinction permise par les gammes de cartes proposées. (...) Egalité devant l'automate, sitôt niée par les marques distinctives de la carte. Le jeu subtil des particularités réintroduit discrètement la hiérarchie dans l'échange social ; média de masse à l'instar du distributeur, la carte bancaire est aussi un marqueur sociologique relevant de la distinction – dans les deux sens du terme – et par là même de l'identité.* » (Souchier, Jeanneret, 1999, p.87). Albert Gueissaz évoque, lui aussi, le double langage des cartes à puces : « *côté pile, elles mémorisent et véhiculent dans leurs pistes et leurs puces des informations fonctionnelles et numérisées ; côté face, leur parure brillante et glacée réfracte quantité de messages relatifs au statut social de leur porteur, ou au prestige de l'institution émettrice. Les cartes ne circulent pas, elle se montrent, et se glissent dans les appareils ; et c'est ainsi qu'elles délivrent leur double message, celui, visible, que peuvent recevoir et interpréter les hommes, et celui, invisible, qui ne peut être lu que par les systèmes de machines.* » (Gueissaz, 1992*, p.257).

Il en conclu ainsi que *« les nouveaux modes de paiement et de crédit par carte sont bel et bien porteurs de nouvelles modalités de ségrégation sociale, d'exclusion de la "citoyenneté économique"*. » (*Id.*, p.264). De son côté, Dominique Boullier évoque, plus récemment, les problèmes causés par le « cloisonnement numérique de l'accessibilité » urbaine, que sous-tend désormais la contrainte de possession des cartes d'accès (Boullier, 1999, 2005)

3 – SECURISATION, TRAÇABILITE : LA VILLE SOUS CONTROLE

Par ailleurs, les technologies d'information et de communication participent activement au mouvement général de sécurisation des espaces urbains : en plus d'appareiller techniquement les cloisonnements territoriaux et la tendance actuelle à la privatisation des espaces collectifs (hall d'entrée, parkings), les TIC sont souvent mobilisées en tant que « techniques sécuritaires » (digicodes, portiers électroniques, télésurveillance) – (Chambat, 1994 ; Akrich, Méadel, 1996 ; Ocqueteau, 2000). Comme le montrent Madeleine Akrich et Cécile Méadel dès la première page de leur rapport sur la télésurveillance des lieux privés ouverts – ou non – au public, la fonction première des systèmes de vidéo-surveillance consiste moins à prévenir les pannes et les dysfonctionnements qu'à assurer une prévention de la délinquance et la sécurisation des usagers (Akrich, Méadel, 1996).

La sécurité est sensé garantir la liberté de circulation du citadin. Pourtant, « *si l'on n'y prend garde* », nous dit Pierre Chambat, « *la diffusion des NTC peut épouser une accentuation du mouvement de repli sur le privé (au sens de particulier et non pas domestique) et d'érosion du lien social (bâtiments "tournés vers l'intérieur", vidéosurveillance des galeries commerciales, cartes d'accès aux espaces résidentiels, de loisir ou de travail) ainsi qu'une privatisation et une marchandisation des fonctions collectives (stationnement réservé, prise en charge privée des questions de sécurité, développement des mécanismes d'assurance). La technique donnerait ici corps à des tendances émergentes à la segmentation des droits d'accès, à la discrimination des espaces fonctionnels et à la ségrégation des populations, afin d'éviter des promiscuités sociales indésirables.* » (Chambat, 1994, p.22).

Malgré l'importance potentielle des atteintes portées aux libertés individuelles, et à la tradition d'anonymat caractérisant la ville moderne, et en dépit des nombreux discours produits à propos de la sécurisation de l'espace public, tant dans le domaine de la recherche urbaine que dans les récits de fiction, il est étonnant que les spécialistes des TIC se soient si peu penché sur la question des formes de contrôle social nouvellement permises dans nos villes.

Si, comme on l'a vu, quelques chercheurs se sont intéressés aux évolutions des formes d'autonomie et de contrôle entre proches, peu ont développé une véritable réflexion sur la modification plus globale des systèmes collectifs de surveillance et/ou de contrôle. On trouvera, au sein de notre corpus, seulement quelques recherches abordant le problème de la traçabilité des déplacements et des actions, désormais possible grâce aux franchissements réguliers par le citadin de « portails d'accès » reliés aux réseaux numériques (péages, paiements par carte, utilisation du téléphone mobile, etc.) et à l'enregistrement vidéo de ses faits et gestes (surveillance de la circulation, vidéo-surveillance des espaces publics de certaines villes, des galeries commerciales, etc.). Si Albert Gueissaz, Pierre Chambat et Marc Guillaume émettent quelques

remarques à ce propos (Gueissaz, 1992* ; Chambat, 1994 ; Guillaume, 1994*), c'est Chantal De Gournay et Dominique Boullier, qui évoquent le plus en détail ces nouvelles possibilités de contrôle et les enjeux anthropologiques qu'ils portent (De Gournay, 1992*, 1994* ; Boullier, 1999). Dominique Boullier évoque, à l'occasion d'un ouvrage de prospective urbaine, la participation des TIC à « l'hypertrophie contemporaine de la mémoire » et au fantasme de contrôle total : « *La vidéosurveillance, généralisée dans les sites urbains ou industriels, relève de cette volonté de garder trace de tout ce qui se passe, "au cas où". (...) La possibilité de garder trace de tout prend des aspects de contrôle généralisé des comportements. Dans ce cas, la ville se dédouble sur des écrans (...), la ville établit le règne du visible en temps réel.* » (Boullier, 1999, p.95)

4 – EMPRISE DE LA TECHNIQUE ET DERESPONSABILISATION SOCIALE

On trouve également plusieurs réflexions évoquant la déresponsabilisation sociale auxquels peuvent contribuer les dispositifs techniques d'information et de communication intégrés aux systèmes de contrôle des villes (Gueissaz, 1992* ; Le Goaziou, 1992* ; Chambat, 1994 ; Souchier, Jeanneret, 1999 ; Boullier, 1999).

D'une part, les chercheurs évoquent les risques induits par l'emprise de la technique sur la gestion des interactions et des vies urbaines. Alors qu'en 1994, Pierre Chambat évoque le danger d'une « neutralisation par surcharge » des tentations autoritaires (Chambat, 1994, p.21-22), Dominique Boullier, quant à lui, pèse les risques d'un excès de confiance dans les systèmes de contrôle et les automatismes, et s'interroge sur la capacité future des villes à fonctionner sans ceux-ci : « *C'est le débrayage qui reste la question essentielle ! Peut-on débrayer de l'automatisme ? (...) Doit-on accepter de devenir captifs de ces automatismes lorsqu'ils ne nous servent plus comme nous le souhaitons ? Le pilotage de la ville devient un enjeu technico-politique et l'on aurait tort de croire qu'il s'agit d'une affaire d'ingénieurs. La tendance technique à l'automatisation de la ville et de fonctions que l'on ne soupçonne guère actuellement est irréversible : il vaut mieux la préparer politiquement pour éviter qu'elle ne se transforme en cauchemar.* » (Boullier, 1999, p.99)

D'autre part, les spécialistes des TIC s'interrogent sur les conséquences symboliques et sociales d'une délégation généralisée de l'action à la technique. Véronique Le Goaziou, à l'occasion d'une étude consacrée à une situation de dépannage d'un système de vidéo-surveillance, souligne à quel point le dispositif, qui prend en charge la peur et les problèmes de sécurité de l'utilisateur, voue celui-ci au silence : la panne devient alors l'occasion pour l'usager de reconquérir son droit à la parole auparavant confisqué par la machine (Le Goaziou, 1992*, p.250-252). Dans un article consacré aux relations entre espace public et TIC, Pierre Chambat souligne les effets de déresponsabilisation individuelle que peuvent avoir certains dispositifs – il donne l'exemple de la prévention routière et des systèmes de sécurité embarqués – (Chambat, 1995) : plutôt qu'une vision

civique mettant en avant l'obligation de se conformer aux normes, l'introduction de la technique s'accompagne d'une recherche de prévisibilité des comportements, d'une prévention des risques (télésurveillance, profils d'usagers…). L'anticipation des dangerosités potentielles se substituant à la répression des transgressions, les dispositifs techniques permettent, selon lui, d'invisibiliser la contrainte et la dépendance personnelle, tout en la rendant plus prégnante. Enfin, Madeleine Akrich et Cécile Méadel évoquent, quant à elles, la récurrence des controverses et conflits autour de la responsabilité du maintien de l'ordre en cas de non efficacité du système (Akrich, Méadel, 1996, p.36-39).

5 – Une ville sans paroles

Dernier registre de questionnement et d'inquiétude concernant l'insertion généralisée des automates dans la ville : les chercheurs s'interrogent sur les conséquences et les risques induits par la technicisation de l'interaction sociale, liée à la multiplication des distributeurs automatiques de billets, de titres de transport, de nourriture, etc. (Gueissaz, 1992* ; Souchier, Jeanneret, 1999 ; Boullier, 1996a*). Alors que les automates se substituent de plus en plus aux relations de service auprès d'agents ou de commerçants, les chercheurs explorent les aspects potentiellement problématiques d'un espace public urbain dans lequel les citadins n'auraient plus affaire qu'à des machines.

D'un côté, les chercheurs reconnaissent que, de façon plutôt positive, cette automatisation des services urbains autorise une plus grande autonomie individuelle (Boullier, 1996a*) – plutôt bien perçue par les usagers – (Gueissaz, 1992*) et permet de mieux gérer les flux (Chambat, 1994 ; Boullier, 1996a*). Mais cette disparition de l'interaction verbale avec l'agent, au profit d'une interaction directe avec la machine produit aussi selon eux, de manière plus inquiétante, l'intensification des « bavardages fonctionnels » entre l'usager et l'automate (Boullier, 1996a*), une dépersonnalisation de la relation (Souchier, Jeanneret, 1999 ; Gueissaz, 1992*, p.259), un déficit dans l'échange et une absorption des conflits – notamment ceux liés à l'argent – (Gueissaz, 1992*, p.260 ; Souchier, Jeanneret, 1999, p.99), ainsi qu'un accroissement du travail demandé à l'usager, puisque c'est lui qui désormais devient l'opérateur des transactions dans lesquelles il s'engage (Boullier, 1996a*).

En plus d'imposer leurs procédures techniques aux usagers – en les contraignant parfois à adopter un comportement plus automatique encore que les machines (Boullier, 1996a*, 1996b ; Souchier, Jeanneret, 1999) –, les automates permettraient aux usagers, en focalisant de plus en plus leur attention, de faire l'économie de l'intersubjectivité propre à l'interaction sociale. Ainsi, les automates participeraient à la perte de l'échange social : ils tendraient à faire des espaces publics urbains des lieux dépeuplés de leurs agents, favorisant la solitude et la disparition de la parole (Boullier, 1996a*). Dans ce contexte, Dominique Boullier s'interroge sur le devenir du statut public de l'espace des

gares et sur le risque d'effondrement du caractère urbain des « lieux-mouvements » : alors que les interactions verbales disparaissent au profit d'opérations sur des machines et d'ajustements silencieux entre voyageurs, la dimension publique de ces espaces se réduirait à sa dimension de foule (pour les lieux de séjour) et de flux (pour les parcours) (Boullier, 1996a*, p.109).

Ainsi l'hypertrophie fonctionnelle et l'objectif de bonne gestion des flux auxquelles participent les TIC, absorberaient les civilités ordinaires au nom de la fluidité, de la sécurité des circulations et de l'organisation rationnelle des activités urbaines, et risqueraient en conséquence de dissoudre le foisonnement et l'imprévu, autrement dit, de vider la ville de son urbanité.

C – TELECOMMUNICATIONS CITADINES : UNE MENACE POUR L'URBANITE ?

Outre les inquiétudes relatives à l'insertion urbaine des automates et des systèmes d'information, le développement des télécommunications mobiles a fait, lui aussi, craindre une mise en péril de l'urbanité. Contrairement aux systèmes d'information et de communication précédemment abordés, les télécommunications citadines – usage de l'ordinateur portable mais surtout du téléphone mobile – ont suscité un nombre conséquent de travaux, dont témoignent – entre autres – les dossiers spéciaux de la revue *Réseaux* leur étant régulièrement consacrés (*Réseaux* « La communication itinérante », 1994* ; *Réseaux* « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », 1998* ; *Réseaux* « Mobiles », 2002*).

L'essor des outils de communication nomades fait, en effet, naître de nombreuses réflexions sur les nouveaux rapports à l'espace urbain et l'évolution des pratiques citadines. Pierre-Alain Mercier, à l'occasion d'une communication intitulée « Télécommunications citadines » résume bien les interrogations qui occupent les chercheurs français : « *Comment ces machines s'installent-elles dans l'entre-deux urbain ? Quelle est leur incidence sur la liberté de mouvement, les relations aux autres, les potentialités de rencontre qui semblent attachées à l'idée même de vie urbaine ? En quoi – et à qui – ces nouvelles potentialités de télécommuniquer offrent-elles davantage de liberté ? En quoi – et qui – emprisonnent-elles (empoisonnent-elles) davantage ? (…) Comment sont concrètement perçus et utilisés les divers outils de télécommunication actuellement à la disposition des citadins "modernes" ? Enfin, quels peuvent être le rôle, la pertinence et l'influence des terminaux "mobiles" dans la ville ?* » (Mercier, 1997b*)

1 – L'UBIQUITE MEDIATIQUE A L'ASSAUT DE LA VILLE

Car en effet, les télécommunications mobiles instaurent une double capacité de présence qui troue (Guillaume, 1994*) ou double (Jauréguiberry, 1994*) de façon inédite l'expérience de la spatialité (Jauréguiberry, 1994*), et modifie le rapport à l'environnement sensible et les modes de sociabilité des utilisateurs (Guillaume, 1994*). En lui permettant d'être tout à la fois « ici », présent dans l'environnement urbain, et « ailleurs », dans l'espace abstrait de la communication, l'ubiquité médiatique impose à l'individu d'articuler la communication naturelle avec son environnement immédiat à une télécommunication avec un autre espace mental et physique. Dans ces conditions, l'individu doit désormais parvenir à cohabiter dans deux espaces simultanément, ce qui n'est pas sans difficulté (Guillaume, 1994*). Car si l'homme,

comme le rappelle Francis Jauréguiberry, a toujours été capable de s'abstraire des milieux physiques dans lesquels il évoluait, par l'intermédiaire de la pensée ou de la rêverie, le développement des TIC permet la création d'une double présence non plus seulement mentale et sensitive, mais aussi auditive et visuelle (radio, télévision), puis interactive (téléphone, visiophone). Désormais, « *de nécessairement successifs et spatialement exclusifs l'un de l'autre, l'ici et l'ailleurs se muent en "possibles" simultanés de réseaux qu'il s'agit d'activer et de gérer*. » (Jauréguiberry, 1994*, p.117).

Si, dans ces premières analyses de l'expérience d'ubiquité médiatique et des difficultés qu'elle comporte, Marc Guillaume et Francis Jauréguiberry, ne proposent pas d'interprétations inquiètes, la diffusion généralisée de l'usage du téléphone mobile dans les espaces publics urbains, qui va se déployer durant les années suivantes, va susciter chez les spécialistes des TIC, des interrogations récurrentes sur les contradictions potentielles entre télécommunication et sociabilité urbaine, comme en témoigne cet autre extrait de l'article de Pierre-Alain Mercier : « *Télecommuniquer dans un milieu – et au milieu de ce milieu en quelque sorte, dans l'entre-deux dédié au mélange, au mouvement, à la concentration et la proximité qui font la ville – plutôt que d'y communiquer sur un mode plus naturel* – de visu, de tactu, de parlu... – *cela semble contradictoire*. » (Mercier, 1997b*)

Comme nous allons le voir en détail tout au long de cette partie, les résultats de la recherche francophone dans ce domaine sont, une fois encore, assez contrastés.

D'une part, les chercheurs s'inquiètent des violations de l'urbanité classique que sont susceptibles de provoquer les utilisateurs de portables (Corbalan, 1997 ; Jauréguiberry, 1997a, 1998a* ; Fortunati, 1998* ; Heurtin, 1998* ; Ling, 1998*), et s'interrogent sur la capacité de la ville à rester, dans ces conditions, un milieu favorisant la rencontre et/ou la confrontation à l'altérité (Mercier, 1997b* ; De Gournay 1997b*). Mais il nous faut souligner dès maintenant le caractère quelque peu daté de ces premières analyses qui ont été développées durant la période correspondant à l'apparition des usages de la téléphonie mobile dans l'espace public de nos villes : non seulement, elles seront nuancées, mais elles seront aussi critiquées à l'occasion de recherches plus récentes, comme nous le verrons. Elles insistent essentiellement sur l'aspect intrusif de ces nouvelles pratiques et se font les témoins d'une période de construction des usages, durant laquelle le mobile, associé à certains catégories sociales – *yuppies*, hommes d'affaires, nouveaux riches – (Heurtin, 199* ; Ling, 1998*), reste encore un outil de distinction et d'apparat social (Katz, Apsden, 1998* ; Fortunati, 1998*) associé à des stéréotypes négatifs – vulgarité, impolitesse, recherche de visibilité, etc. (Ling, 1998*).

D'autre part – ce sera l'objet de la sous-partie intitulée « Ubiquité médiatique et renouveau de l'urbanité » –, les chercheurs mettent en relief, la capacité des utilisateurs à gérer cette pratique de l'entre-deux (Thibaud, 1994* ; Morel 2002*), et à ajuster leurs usages aux normes implicites de comportement qui régissent les lieux (Ling, 1998* ; Morel, 2002*) ; soulignent l'aptitude des outils d'information et de communication – et

tout particulièrement des téléphones mobiles – à fonctionner comme des « révélateurs d'urbanité » (Jauréguiberry, 1997a, 1998a*, 2000b) ; et – comme ils l'avaient fait à propos de l'injonction communicationnelle et de l'abolition théorique de l'ancrage spatial –, mettent en relief les effets de compensation concomitant au développement de l'ubiquité médiatique : l'essor des télécommunications en milieu urbain tendrait à donner plus de valeur encore aux moments et aux lieux de « respiration », à la socialité propre à certains lieux urbains, à la déambulation dans la ville, à l'attachement spatial, et aux pulsions mondaines (Ascher, 1995 ; Jauréguiberry, 1994*, 1997a, 1998a* ; De Gournay, 1997b* ; Boullier, 1999 ; Moati, 2000).

2 – « L'URBANITE BLESSEE PAR LA BRUTALITE MEDIATIQUE »

C'est Francis Jauréguiberry qui, le premier, parle de « l'urbanité blessée par la brutalité médiatique » (Jauréguiberry, 1997a). Donnant pour titre à son article cette expression qui deviendra célèbre, il est le premier à dénoncer la « violence du branché » qui contrevient aux règles habituellement observées dans les espaces publics urbains, et dans les haut-lieux d'urbanité que représentent les cafés : « *En correspondant avec un ailleurs médiatique, il s'extrait de l'espace partagé, tout en y restant. Il s'octroie le pouvoir, en quelque sorte, d'y être sans y être. Son ubiquité médiatique signifie aux yeux de tous : « J'existe sans vous et je vous le montre. » (…) Ce « décollement » du branché peut effectivement être interprété comme un acte d'impolitesse. Il y a rupture de la règle, non formalisée mais connue de tous, de l' « être là » et de l' « être-ensemble » du café. Il y a déchirement du fragile tissu de sociabilité qui unit les physiquement présents malgré leur silence et qui habille leur sentiment d'exister ensemble par-delà leurs différences. Et la rupture semble d'autant plus brutale que cette sociabilité est fragile. Le branché fait violence non pas en générant un nuisance sonore (sa voix ne porte pas plus que si son interlocuteur était en face de lui), ni même visuelle (bien que son attitude de retrait le fasse penser), mais en rompant l'illusion du café : celle qui porte à croire que « le monde est là », dans sa dimension anthropologique. Sa violence consiste à réintroduire l'immédiat là où l'arrêt s'était publiquement réfugié, à rappeler que la proximité a de moins en moins à voir avec la contiguïté, et à démontrer que la solidarité est désormais plus hertzienne que corporelle. Le branché fait aussi violence parce que son comportement signifie toujours que, pour lui, l'ailleurs médiatique avec lequel il correspond est plus rentable, plus utile ou plus agréable que l'ici du café. Cette attitude peut être vécue par les présents comme une forme de dévalorisation si ce n'est de dédain envers eux.* » (Jauréguiberry, 1997a, p.61-62). Francis Jauréguiberry résume dans ce passage l'ensemble des offenses – qui seront abondamment décortiquées par la suite (Heurtin, 1998* ; Jauréguiberry, 1998a*, 2000 ; Ling, 1998* ; Fortunati, 1998* ; Morel 2002*) – que l'usager du portable peut provoquer vis-à-vis des règles de bienséance propres à la civilité urbaine, qu'il résume par la formule simmelienne d'« étrangeté mutuelle

attentionnée » (Jauréguiberry, 1998a*), qui consiste à équilibrer subtilement le respect des co-présents et le maintien d'une « inattention polie » (Goffman) à leur encontre.

Jean-Antoine Corbalan, la même année, souligne, lui aussi, la double capacité du téléphone mobile à rassembler des personnes séparées et à séparer des personnes rassemblées : « *Le téléphone portable, en effet, rend possible en permanence un choix individuel entre des relations lointaines choisies, et des relations présentes, choisies ou subies. Il autorise à donner la même valeur au présent et à l'absent. En d'autres termes, le téléphone portable oblige son détenteur, et de façon permanente, à choisir entre "l'ailleurs", "le dehors", qui sont, soit privilégiés, soit considérés comme à l'égalité avec "l'ici présent"*. » (Corbalan, 1997, p.97-98). Jean-Pierre Heurtin souligne, quant à lui, la rupture que les utilisateurs de mobiles opèrent vis-à-vis de l' « inattention polie » propre aux espaces publics : « *téléphoner dans l'espace public ouvert à l'attention potentielle de passants met dangereusement à mal cette sorte de mise en veilleuse et d'éloignement, et diminue, en empêchant le caractère diffus des interactions, le taux de confiance* a priori *entre les "étrangers" lors de leur rencontre*. » (Heurtin, 1998*, p.41).

Mais c'est Richard Ling et Francis Jauréguiberry lui-même, qui vont prolonger ces premières analyses en étudiant finement les raisons pouvant expliquer la forte réactivité des individus face à l'intrusion des télécommunications mobiles dans les espaces publics urbains (Jauréguiberry, 1998a* ; Ling 1998*). S'appuyant respectivement sur une sociologie goffmanienne et simmelienne des interactions en public, ils vont tous deux décrire les caractéristiques – doublement déplacées – de l'envol du branché, le répertoire des réactions visant à dénoncer « *l'empiètement médiatique individuel sur l'espace physique public* » (Jauréguiberry, 1998a*, p.73), et l'ensemble des déstabilisations produites sur l'intersubjectivité et la réciprocité des perspectives (Schutz), par cette juxtaposition des scènes d'exposition.

3 – LA DIMENSION DISTINCTIVE DES TELECOMMUNICATIONS URBAINES

Par ailleurs, nous l'avons déjà partiellement évoqué, nombreux sont les chercheurs qui s'interrogent sur les conséquences de la réintroduction tangible des distinctions sociales que produit l'utilisation des cartes bancaires, des cartes d'accès et autres instruments de commutation réticulaires transportés avec soi dans l'espace public urbain (Gueissaz, 1992* ; Corbalan, 1997 ; Fortunati, 1998* ; Heurtin, 1998* ; Souchier, Jeanneret, 1999).

Certains, à propos du téléphone mobile, vont jusqu'à dire que ces nouvelles modalités d'exhibition du statut social du sujet communicant créent une violente rupture esthétique « *en ce qu'il a mis à mal le subtil équilibre en vigueur dans l'éternelle différence de styles communicationnels entre les classes.* » (Fortunati, 1998*, p.88). Leopoldina Fortunati montre en effet que, dans le contexte urbain italien, où les classes

aisées étaient socialement tenues à une sorte de mimétisme avec les classes moyennes, et dans lequel les distinctions socio-économiques et symboliques étaient très subtiles entre les classes sociales, le téléphone mobile « *a brisé cet équilibre non déclaré (…). En exhibant un téléphone mobile, elles se mettaient à afficher leur richesse de façon non plus soft, mais violente et intolérable, car seules très peu de personnes pouvaient au début s'offrir le luxe d'en acheter un.* » (*Id.*)

Mais au-delà de l'exhibition des richesses, qui pouvaient tout aussi bien trouver un support dans l'apparat vestimentaire, corporel ou automobile, c'est l'exhibition de l'insertion sociale de l'individu dans de multiples réseaux sociaux qui pose problème. Plusieurs chercheurs mettent, récemment, en avant la dimension distinctive de la communication de ce point de vue (Bardin, 2002), et le rôle tout particulier du téléphone mobile pour asseoir la réputation sociale de l'individu (Corbalan, 1997 ; Fortunati, 1998* ; *Réseaux* « Mobiles », 2002*), notamment s'il est adolescent (Green, 2002* ; Ling, 2002*). Comme le dit Dominique Boullier, l'existence sociale de l'individu se résumerait aujourd'hui à l'intensité et à la régularité avec laquelle il est capable de mobiliser ses relations sociales (Boullier, 2000).

En observant les pratiques de télécommunication quasi compulsives des individus dans les espaces publics urbains aujourd'hui, les chercheurs ne manquent pas de remarquer l'importance symbolique de cette mise en scène de soi comme sujet communicant, qui pourrait se résumer par la formule « quand être c'est communiquer ». Julien Morel, qui étudie le comportement des téléphonistes dans les lieux d'urbanité, se penche notamment sur l'utilisation du téléphone mobile lorsque son propriétaire n'est pas accompagné. Il souligne à cet égard, d'une part, le rapport quasi charnel qui est entretenu avec le mobile, qui fait constamment l'objet d'attentions particulières (regards, préhensions, « caresses », manipulations »), et d'autre part, la tendance de l'individu à multiplier les appels et les envois de SMS, le mobile devenant ainsi, selon lui, un véritable objet technique permettant d'occuper la solitude (Morel, 2002, p.67).

Si Julien Morel reconnaît que dans certaines situations, la multiplication des conversations téléphoniques dans l'espace public est susceptible de créer de nouvelles interactions entre les différentes personnes qui, malgré elles, profitent des échanges d'un tiers –, et d'introduire de ce fait un peu de sociabilité, souvent sur un mode ludique, dans des espaces ordinairement silencieux (Morel, 2002) – ; la plupart des chercheurs insistent plutôt sur les dangers qui pèsent, dans ce contexte, sur le lien social, et analysent dans cette perspective – comme nous allons le voir maintenant –, les nouvelles ségrégations communicationnelles qu'engendre cet appareillage constant du sujet dans ses parcours urbains.

4 – « VILLE-MILIEU » *VERSUS* « VILLE-CONTEXTE »

Un troisième thème d'inquiétude relatif aux télécommunications citadines est en effet repérable au sein de notre corpus. Il est principalement développé par Chantal De Gournay (De Gournay, 1992*, 1997b*, 2002) et Pierre-Alain Mercier (Mercier, Toussaint, 1994 ; Mercier, 1997b*), même si l'on trouve dans les écrits de Dominique Boullier (Boullier, 1996a*, 1999), Pierre Chambat (Chambat, 1994) et Francis Jauréguiberry (Jauréguiberry, 1997a) des remarques s'y rattachant. Les craintes ont, cette fois-ci, trait à la négation de la ville comme « milieu » (Mercier, 1997b*) – de vie, d'information, de rencontre, de côtoiement – qu'opère l'usager du mobile en transportant avec lui son réseau social.

Préférant s'abstraire du milieu dans lequel il évolue pour télécommuniquer, l'utilisateur se refuserait à la communication urbaine, à l'ensemble des informations qui seraient susceptibles de lui parvenir depuis les lieux qu'il traverse ; et plus encore, il n'éprouverait plus le besoin ou n'aurait plus l'occasion de rencontrer ceux qui l'entourent, participant de ce fait à l'essor de la ségrégation. Dans cette perspective, les télécommunications citadines sont assimilées tout autant refus plus général de la ville comme milieu de possible contamination, qu'accusées de contribuer à réduire celle-ci à un simple décor traversé.

Pierre-Alain Mercier s'attache tout particulièrement aux pratiques de télécommunication individuelles en situation de mobilité. Chargé d'une étude d'opinion auprès des usagers des transports en commun parisiens, concernant le projet de raccordement du réseau métropolitain aux réseaux de téléphonie cellulaire, il conclut que les usagers n'éprouvent pas un grand désir pour ce raccordement (Mercier, Toussaint, 1994 ; Mercier, 1997b*). Selon les discours recueillis en entretien, les temps de transport sont assimilés, par les personnes interrogées, à des moments durant lesquels elles ont la possibilité de se laisser aller, d'être seules et anonymes, un moment de la journée où elle peuvent échapper aux réseaux, à la pression, à la temporalité : *« Le mouvement même des pendulaires est un espace de liberté paradoxal (dans la mesure où justement, ils n'ont rien à décider et [n'ont qu'à] se laisser aller). De ce point de vue, l'intérêt du réseau de transport urbain tient précisément à sa déconnexion des réseaux de télécommunication, et même des réseaux médiatiques.* » (Mercier, 1997b*).

Pour lui, la volonté de rentabiliser les temps de transport par l'usage du mobile sacrifierait l'urbanité en faisant passer les lieux traversés pour « vides » : « *En d'autres termes, le choix de la (télé)communication et de l'information (média) semble jouer contre la communication et l'information offertes par le milieu aussi bien humain que physique de la ville. Ainsi, lorsqu'ils envisagent de l'équiper d'un réseau de télécommunication dédié, les promoteurs de la communication "mobile" paraissent se représenter le milieu du transport collectif – et, particulièrement, souterrain – comme un univers qui, parce que clos, serait dépourvu de toute information et de toute*

communication. Cette vision est contestable. ». (*Id*.) Car à l'inverse, selon lui, le métropolitain est une source d'information constante pour le voyageur, grâce aux gens, affiches, conversations qui sont autant de micro-symptômes de l'état du monde en surface. Et si « *beaucoup de voyageurs semblent transporter avec eux une "bulle" construite de leurs pensées, de leurs rêveries, de leurs projets, de leurs lectures, côtoyant plus que croisant les autres, (…) cette bulle n'est pas totalement imperméable ; les autres anonymes leur ressemblent, offrant une sorte de famille; le contact est toujours possible ; s'il est vecteur d'anonymat, l'effet bulle ne l'est pas pour autant d'anomie. A cet égard, le milieu du transport collectif peut être appréhendé non seulement comme contexte, mais aussi comme lieu et milieu de communication.* » (*Id*.) La télécommunication, au contraire, réduirait, selon les analyses faites à l'époque par Pierre-Alain Mercier, ce riche milieu de côtoiement de l'altérité en un simple décor ou contexte dans lequel on ne ferait plus que circuler.

Dans une perspective assez proche de celle de Pierre-Alain Mercier, Chantal De Gournay s'inquiète plus récemment du devenir de la fonction socialisante des espaces publics de la ville dans le contexte d'une généralisation des télécommunications individuelles. En effet, elle se demande si, les « cooptations transitives » traditionnellement permises par le côtoiement physique en ville, peuvent encore se produire si chacun s'enferme dans sa « bulle communicationnelle » (De Gournay, 2002).

Selon elle, le « *malaise constaté (…) tient surtout à la fausse mobilité développée dans nos sociétés* » (*Id*., p.369). Car si l'usage des TIC n'a jamais constitué une alternative aux déplacements et aux contacts en présence, « *la mobilité qui constituait un moyen d'accéder à la diversité peut au contraire devenir l'instrument du regroupement affinitaire, par-delà l'éloignement.* » (*Id.*, p.351). Pour Chantal De Gournay, les parcours urbains risquerait ainsi de se réduire à une mobilité de type fonctionnel, et « *le transit accru des personnes n'implique[rait plus] le transfert des ressources relationnelles d'un site à l'autre, malgré la fluidité communicationnelle.* » (*Id.*, p.369). Elle s'inquiète donc des effets ségrégatifs que la téléphonie mobile utilisée en milieu urbain peut provoquer : elle se demande si le nouveau cloisonnement que crée l'enfermement de l'individu dans son réseau médiatique n'accentue pas la perte de productivité de l'échange et les cloisonnements communicationnels.

Les télécommunications contribueraient ainsi, d'après certaines analyses de Pierre-Alain Mercier et Chantal De Gournay, à réduire les lieux urbains à leur pure fonctionnalité, le plus souvent circulation et consommation. Chantal De Gournay avait, dès 1992, évoqué cette hypothèse : les télécommunications mobiles, en participant au renforcement du despotisme de la circulation, génèreraient des déplacements sans que plus aucune attention ne soit donnée aux espaces traversés, à la localisation. Elles contribueraient à faire une ville du flux dans laquelle seuls le mouvement et la fluidité

des circulations importeraient (De Gournay, 1992*). Chantal De Gournay rejoint sur ce point certaines remarques de Dominique Boullier formulées, comme nous l'avons vu, à propos des automates installés dans les « lieux-mouvements » (Boullier, 1996a*). Elle se demande si, dans ce contexte, « *cette fréquentation continue de la ville, libérée du poids jusqu'ici excessif de la circulation pour motifs économiques ou professionnels, nourrit encore le théâtre des rencontres fugitives et des sensations éphémères qui composaient le butin du flâneur baudelairien ou du "passant considérable" selon l'expression d'Isaac Joseph. Cette sublimation de l'altérité que nous conte la légende urbaine est-elle encore au rendez-vous des flux et reflux de la circulation ?* » (De Gournay, 1997b*).

Francis Jauréguiberry, de son côté, approchant les remarques de Pierre-Alain Mercier sur les transports en commun, se demande s'il ne faut, désormais, voir « *dans le café qu'un « non-lieu », tel que Marc Augé [1992] définit ce terme, c'est-à-dire comme un espace n'irradiant en lui-même aucun sens pour ceux qui le fréquentent si ce n'est sa pure fonctionnalité ? La multiplication des appels téléphoniques dans les cafés conforte sans doute ce point de vue.* » (Jauréguiberry, 1997a, p.62).

5 – URBANITE MEDIATIQUE ET REFUS DE LA VILLE

A ce propos, il formule une hypothèse qu'il partage avec Pierre-Alain Mercier et Chantal De Gournay. Il poursuit : « *On peut même penser que ces appels constituent une sorte de palliatif à une anomie urbaine en voie de généralisation. Les lieux ne faisant plus lien, le lien médiatique fait figure de lieu. L'espace devient éclaté et le centre portable. Le résultat est une sorte de* cocooning *médiatique (la publicité « gardez le contact avec votre tribu » en est une illustration) d'individus nomades dans un monde fragmenté.* » (*Id.*, p.62). En effet, plusieurs chercheurs se demandent comme lui, si les télécommunications individuelles mobiles ne contribueraient pas à outiller un refus de la ville, de la solitude et du côtoiement urbain devenus insupportables, et, à l'inverse, participeraient d'une tentative de retrouver par l'ubiquité médiatique l'urbanité perdue de la ville : « *Ce refus du mélange imposé, cette réduction du milieu à un simple contexte – celui du terminal avec lequel on télécommunique – pourrait tout aussi bien être un refus de ce que devient la ville, évoluant vers des formes que l'on juge dégradées, donc une volonté de retrouver l'urbanité perdue de l'espace public.* » (Mercier, 1997b*).

Ainsi, le téléphone mobile serait, selon Pierre-Alain Mercier, une manière de ne pas voir l'agressivité et le manque d'urbanité des autres. Mais, il contribuerait aussi à renforcer les regroupements affinitaires médiatisés, à court-circuiter par le réseau immatériel le rôle de cooptation sensitive des lieux, à abolir le déplacement comme

moyen d'être confronté à l'altérité (De Gournay, 2002), autrement dit, à affermir un peu plus encore les processus ségrégatifs. Comme le souligne Pierre-Alain Mercier, « *la connexion par des réseaux techniques à des espaces de communication niant la proximité physique propre à la ville, en permettant, malgré leur dispersion géographique, le maintien de 'tribus' closes sur elles-mêmes, qui peuvent alors se côtoyer sans pour autant se rencontrer, semble, elle, relever d'une logique de ségrégation, de protection, de non-contamination.* » (Mercier 1997b*).

D – UBIQUITE MEDIATIQUE ET RENOUVEAU DE L'URBANITE

A l'inverse des analyses présentées à l'occasion du précédent paragraphe, les spécialistes des TIC – parfois les mêmes –, soulignent aussi la capacité des utilisateurs des TIC à réorganiser leurs pratiques citadines, à renouveler leurs attaches urbaines, et à donner un nouveau souffle à l'urbanité de nos villes contemporaines.

1 – MAITRISE DE L'UBIQUITE ET AJUSTEMENT DES PRATIQUES

Alors que l'apparition de la téléphonie mobile dans les espaces publics a, en partie, fait craindre une rupture de la socialité urbaine, les chercheurs ont aussi nuancé leurs analyses pour privilégier tout d'abord l'étude des ajustements et adaptations du comportement des usagers en fonction de la nature des lieux et de leur entourage immédiat. Si, dès les premières études sur les usages publics et urbains du téléphone mobile, les spécialistes des TIC ont mis en relief les pratiques adaptatives des usagers et de leurs commensaux (Corbalan, 1997 ; Jauréguiberry, 1998a* ; Heurtin, 1998* ; Ling, 1998*), la majeure partie des études plus récentes remettent littéralement en cause le caractère problématique de l'intrusion de cet outil et insistent plutôt sur la maîtrise complexe de ce nouveau mode d'être en ville (*Réseaux* « Mobiles », 2002* : Morel, 2002* ; Relieu, 2002* ; Rivière, 2002*).

Si l'on trouve des remarques de cette nature dans d'autres travaux, c'est, selon nous, Julien Morel qui apporte la rupture la plus radicale vis-à-vis des recherches antérieures sur l'ubiquité médiatique (Morel, 2002*). Voulant développer une analyse dépassionnée de la manière dont les individus procèdent pour intégrer les usages du mobile dans la pluralité de lieux, de moments, de situations dans lesquels ils évoluent, il critique les travaux se focalisant sur les points de tension et la série de situations déstabilisantes affectant « l'être-ensemble » et la texture des lieux – notamment ceux de Francis Jauréguiberry, Richard Ling et Jean Lohisse. Car, selon lui, ces approches favoriseraient une étude techno-centrée des conversations mobiles, en plus de développer une vision idyllique des interrelations en public.

Tout d'abord, Julien Morel réfute le postulat théorique selon lequel les utilisateurs de mobiles « s'évaderaient » de l'espace physique et social, et créeraient un « espace cellulaire » (Lohisse, 1999) relativement autonome, se substituant aux relations en co-présence. Il montre que les individus ne font pas fi des lieux qu'ils traversent, mais qu'à l'inverse ils opèrent des couplages complexes entre leur activité de communication et leur présence dans l'environnement social et urbain. D'après ses observations, les utilisateurs de mobiles adapteraient systématiquement leurs usages en fonction des

attentes normatives, de leurs activités en cours et du cadre public dans lequel ils évoluent (Morel, 2002*).

Julien Morel s'est fortement inspiré de la démarche proposée dans un article plus ancien de Jean-Paul Thibaud, qui avait pour objet les types de liaison et de couplage opéré par l'utilisateur du walkman en milieu urbain, entre ses conduites spatiales, perceptives et sociales (Thibaud, 1994*). Si, tout comme Julien Morel, Jean-Paul Thibaud mettait en relief les disjonctions produites sur la réciprocité des perspectives, et les aspects singuliers et ambigus de son comportement, il montrait déjà la capacité de l'utilisateur de walkman à articuler sa présence aux espaces traversés, à construire une nouvelle manière d'être et d'apparaître en public – la « sociabilité publicative » –, ainsi qu'une forme inédite de mobilité (Thibaud, 1994*).

Cette maîtrise par les usagers de leur double présence dans le réel et dans le virtuel, est valable non seulement pour l'usage du walkman et du téléphone mobile en milieu urbain, mais aussi pour la pratique d'Internet. Elodie Raux, qui étudie le comportement des clients d'un cybercafé parisien, met elle aussi en lumière la capacité des individus à inscrire doublement leurs pratiques dans l'espace virtuel et dans l'espace urbain réel. Comme le fait Julien Morel à propos du téléphone portable (Morel, 2002*) ou Carole-Anne Rivière pour l'échange de textos (Rivière, 2002*), elle détaille les stratégies que développent les individus pour parvenir à naviguer dans ces deux univers sans pour autant les opposer (Raux, 2002*).

Ainsi, si l'usager a pu, dans un premier temps, faire subir de manière inédite et maladroite son « envol médiatique » aux personnes l'entourant dans l'espace urbain, les chercheurs sont unanimes pour montrer l'ajustement progressif des pratiques au fil du temps (Jauréguiberry, 1998a* ; Ling, 1998* ; Morel, 2002* ; Rivière, 2002*), et la quasi disparition des « sanctions diffuses » [Ogien, 1990] alors que la diffusion du portable s'est spectaculairement généralisée et banalisée ces dernières années (Morel, 2002*).

Les chercheurs insistent tout particulièrement sur l'ajustement des usages du mobile à la bienséance publique. Ils mettent par exemple en relief la diversité des mesures de réparation que déploient les usagers lorsqu'ils s' « extraient » de leur environnement pour téléphoner (Ling, 1998* ; Morel, 2002*), et s'intéressent tout particulièrement à l'augmentation de la discrétion des communications (Ascher, Godard, 2000 ; Rivière, 2002*), permise à la fois par l'évolution des pratiques mais aussi par les innovations techniques (Rivière, 2002*). Carole-Anne Rivière explique en effet le succès récent des mini-messages mobiles par leur capacité à satisfaire au désir de maintenir une continuité de la relation interpersonnelle tout en contrôlant, mieux qu'avec le portable, les débordements émotionnels en public : *« Au terme d'une période où le téléphone portable aura entraîné une exhibition des émotions et de l'intimité allant à contre-courant de la civilisation des moeurs au sens où l'a décrite Norbert Elias, l'échange de mini-messages canalise l'émotion spectacle, tout en offrant la possibilité d'exprimer des*

émotions authentiques. » (Rivière, 2002, pp.163-164). Les SMS participeraient ainsi, selon elle, par les comportements qu'ils engendrent, à la création de nouvelles règles de savoir-vivre en public.

2 – LES MOBILES REVELATEURS D'URBANITE

Sur un autre registre, Francis Jauréguiberry a montré, à travers l'analyse des réactions négatives observées dans les lieux publics vis-à-vis des téléphonistes, comment, à cette occasion, pouvait se réaffirmer l'urbanité des lieux (Jauréguiberry, 1997a, 1998a*, 2000b) : « *Spontanément, chacun associe une "ambiance", une "atmosphère" particulière, aux lieux publics qu'il fréquente habituellement. Il s'attend à y rencontrer un mode de comportement "généralement admis" et donc a y faire l'expérience d'une plus ou moins grande urbanité. C'est parce que cette attente existe et qu'elle donne lieu à des comportements ajustés que les lieux publics, par sédimentation, en viennent à avoir une "réputation d'urbanité". (…) [E]n bousculant aussi soudainement et massivement les comportements "généralement admis" dans les lieux publics, les branchés interrogent de façon beaucoup plus ouverte ces "réputations". Celles-ci sont en quelque sorte misent en demeure de "s'expliquer" alors qu'elles étaient jusqu'alors "exprimées" comme allant de soi. C'est en ce sens que le téléphone mobile fonctionne comme un révélateur d'urbanité : son usage suscite des réactions qui font apparaître ce qui est déstabilisé. Ecouter ces réactions, c'est en grande partie écouter les lieux s'exprimer dans leur réputation d'urbanité.* » (Jauréguiberry, 1998a*, p.79).

Francis Jauréguiberry s'inscrit ici dans la lignée des écrits de Michel de Fornel et Jean-Paul Thibaud, qui, dans une perspective ethnométhodologique, avaient déjà fait des remarques relatives à la capacité des pratiques de télécommunication à révéler l'existence des règles habituelles de la socialité ou de l'interaction sociale, en les déstabilisant ou en les modifiant (De Fornel, 1992* ; Thibaud, 1994*). Jean-Paul Thibaud montre notamment comment, en transgressant les codes sociaux établis, en donnant matière à une série d' « expériences déstabilisantes » (Garfinkel), l'auditeur-baladeur rend visible ce qui habituellement passe inaperçu dans les rapports de trafic. De cette façon, le walkman sert pour Jean-Paul Thibaud, comme le visiophone pour Michel De Fornel et le téléphone mobile pour Francis Jauréguiberry, de révélateur des implicites sociaux.

A propos du téléphone mobile, Francis Jauréguiberry rapporte l'intensité des réactions négatives des personnes dérangées par l'utilisateur de mobile, au degré d'urbanité des lieux. Il voit dans leur disparité un révélateur des réputations d'urbanité plus ou moins grandes qui sont attachées aux espaces urbains : « *Mais ces réactions ne se donnent pas à voir de manière uniforme avec les mêmes densité et intensité quels que soient les lieux publics. Il est des lieux (par exemple certains cafés, les couloirs ou*

fumoirs des salles de spectacle, les galeries ou musées) où l'usage des téléphones mobiles, bien qu'officiellement toléré, est pratiquement désapprouvé, tandis que d'autres (par exemple les quais de gare, les salles d'embarquement, les rues passantes) où le même usage ne suscite aucune opposition. Des uns aux autres, un facteur discriminant semble présider le rapport entre réactions et lieux fréquentés. » (Jauréguiberry, 1998a*, p.80). Selon lui, les réactions d'agacement à l'encontre des utilisateurs de mobile seraient une façon de réaffirmer l'attachement des individus à la possibilité ponctuelle et anonyme d'une co-présence collective. Par conséquent, l'usage des mobile et les réactions qu'il suscite fonctionneraient comme un révélateur d'urbanité : « *Toutes choses égales par ailleurs (...), plus les réactions seront nombreuses et négatives, et plus la réputation du lieu renverra à une civilité sensible, à une attention partagée, à une atmosphère de sympathie sociale, à une ambiance positivement vécue, bref à un goût du lien social en public, autrement dit à un fort degré d'urbanité.* » (*Id*.)

3 – EFFETS COMPENSATOIRES DE L'UBIQUITE MEDIATIQUE

Plus encore que d'être analysée comme révélateur d'urbanité, l'ubiquité médiatique est aussi appréhendée comme source potentielle de renforcement de l'urbanité des villes contemporaines. Certains spécialistes montre en définitive que, par effet de compensation, plutôt que de mener aux horreurs sociologiques esquissées précédemment, l'insertion des télécommunications en ville aurait, au contraire, permis de faire ressortir ses atouts traditionnels et les qualités proprement urbaines de la sociabilité non-médiatisée.

Nous avons eu l'occasion de montrer à plusieurs reprises que les chercheurs ont été nombreux à décrire les dangers d'une technicisation grandissante des rapports sociaux. Ils se sont notamment attachés à étudier l'entremise de plus en plus complexe des instances techniques dans les relations entre proches et la modification des modes de présence que ces nouvelles distances médiatiques pouvaient impliquer. Ils ont également questionné les incidences possibles d'une augmentation de l'intensité des relations entre hommes et machines vis-à-vis de la communication humaine, en analysant notamment les effets sociaux du truchement de plus en plus fréquent des écrans, des automates et des messageries dans la communication interindividuelle, mais en interprétant aussi le sens des nouvelles proximités corporelles entre l'homme et la machine.

Mais, nous avons aussi montré que les scientifiques français avaient identifié plusieurs processus de compensation mis en œuvre par les usagers face à cette médiatisation du lien social. Nous avons notamment évoqué les hypothèses relatives, d'une part, à la valorisation inattendue de la décommunication et de la relation non médiatisée dans un environnement médiatique (De Gournay, 1997b* ; Mercier, 1997b*)

et, d'autre part, à l'effet paradoxal des télécommunications sur les déplacements et la valeur des rencontres en face-à-face, ce que Francis Jauréguiberry nommait, dès 1994, « *survaleur de la présence physique dans un environnement d'ubiquité médiatique* » (Jauréguiberry, 1994*).

C'est François Ascher qui, le premier, a l'intuition que l'excès de télécommunications dans les espaces publics urbains, fera resurgir l'importance de la relation non médiatisée, le goût du contact (Ascher, 1995). Ses hypothèses seront, ensuite, reprises et développées par les spécialistes des TIC, comme en témoigne cet extrait d'une communication donnée en 1997 par Chantal De Gournay : « *la télécommunication va-t-elle invalider le rôle moteur de la polis dans la construction indéfinie du lien social ? (…) A cet égard, François Ascher, parmi tant d'autres chercheurs, a apporté des éléments de réponse : non seulement la mobilité et la nécessité du déplacement n'ont pas décru ces dernières années, mais encore la culture de l'immédiateté faisant appel à l'expérience directe des sens non médiatisables gagne du terrain (…)* » (De Gournay, 1997b*).

Nous allons voir maintenant de quelle manière les spécialistes des TIC appréhendent les effets de cette persistance de la valeur de l'immédiateté, sur la ville et les cultures urbaines.

4 – MAINTIEN DES PULSIONS MONDAINES ET VALORISATION DES FONCTIONS URBAINES

Aux yeux de Chantal De Gournay, la polémique qui oppose culture médiatique et culture de l'immédiateté est un des poncifs du débat sur le changement social, qui réapparaît à chaque nouvelle invention technique médiatique (phonographe, radio, téléphone…) : « *La question qu'on se pose invariablement dès qu'il s'agit d'analyser les relations entre ville et nouvelles technologies renvoie presque toujours à la problématique chère à Paul Virilio : les télétechnologies, en encourageant la posture statique du confinement devant l'écran, vont-elles réduire la fréquentation de la ville (les prétextes aux déplacements non professionnels étant diminués), marginaliser la consommation de spectacles vivants et l'intérêt des événements en direct, dévaloriser enfin les circonstances de rassemblement humain qui constituaient la portée politique de la cité et des rituels communautaires ?* » (De Gournay, 1997b*).

Pour elle, en dépit de la multiplication des outils d'information et de communication, la valeur résiduelle de l'immédiateté et du spectacle vivant subsiste encore de manière considérable. Plus encore, l'essor des télécommunications mobiles, plutôt que de créer une désertion vis-à-vis des animations propres à la ville (cinéma, théâtre, musée, manifestations, etc.), renforcerait, selon elle, le plaisir à « être là », comme en témoigne le succès jamais démenti des spectacles vivants, du théâtre de rue ou des manifestations

festives urbaines. Elle montre qu'il continue d'exister des scènes d'apparitions (cocktails, avant-premières, vernissages) sur lesquelles il est très valorisé d'apparaître. Selon ses analyses, plus les TIC favoriseront la présence à distance, plus, en retour, les pulsions mondaines et l'enjeu d'être vu en ville deviendront importants (De Gournay, 1997b*).

Par ailleurs, elle montre que les TIC peuvent, doublement contribuer à requalifier les lieux urbains. D'une part, en permettant une organisation plus improvisée des rencontres entre pairs : « *un rendez-vous en ville pris à deux peut se convertir en cours de route en une rencontre de groupe parce qu'on aura contacté d'autres correspondants à partir du lieu public.* » (De Gournay, 2002, p.370). « *Dans cette optique, la télécommunication (…) n'est qu'un moyen pour assurer la convergence d'une géographie relationnelle élective sur certains points du territoire, malgré la dispersion des individus (…)* » (*Id*., p.352). D'autre part, en autorisant un meilleur ajustement au potentiel événementiel de la ville : « *Non seulement la mobilité accroît les opportunités de repérer les occasions de festivité ou de rassemblement non diffusées par les médias, et de les signaler à l'entourage en temps réel, mais elle permet aussi de rallier au dernier moment des personnes supplémentaires sans fixer au préalable un lieu de rendez-vous (Manceron, 1997).* » (De Gournay, Smoreda, 2001, p.67). « *Autrement dit, [la télécommunication] ne pallie pas la nécessité des déplacements, elle en est l'intelligence, assurant une mobilité flexible et opportuniste, par laquelle on peut tirer parti d'une trajectoire déterminée par un motif professionnel pour jouir en sus des opportunités de socialisation qu'offre un lieu donné, par exemple en ralliant un vernissage ou une réception dont ont a été averti à la dernière minute.* » (De Gournay, 2002, p.352).

Enfin, alors qu'elle s'inquiète, comme on l'a vu, du redoublement des ségrégations communicationnelles crée par l'individualisation des pratiques de communication et le cloisonnement des cercles sociaux, la seule issue à l'isolement domestique consiste selon elle à produire une culture de transit, à détourner la mobilité de ses objectifs strictement fonctionnels pour faire à nouveau de la ville un lieu d'échange (*Id*., p.369-370).

Chantal De Gournay n'est pas la seule à documenter les effets d'enracinement urbain et la valorisation compensatoire des fonctions urbaines qui se déploient dans le contexte du développement des objets nomades de télécommunication (Jauréguiberry, 1994* ; Chambat, 1995 ; Pillon, 1997* ; Boullier, 1999 ; Guillaume, 2000 ; Le Bras, 2000 ; Moati, 2000).

Francis Jauréguiberry, dès 1994, évoque en détail comment chez les personnes très engagées dans la modernité médiatique, la localité acquiert une nouvelle valeur : « *Chez l'hyper-branché, chez l'individu multidirectionnel, le local est souvent imaginé (toujours avec une charge émotive), comme lieu unique [...] censé incarner une forme de vérité, d'authenticité et de sensibilité. Le local est d'emblée présenté dans sa*

capacité de résister au "tout équivalent territorial" produit par le zapping. Pour l'individu multidirectionnel, vivant l'expérience d'ubiquité (…), l'appel au local est avant tout un désir de paix, de stabilité et de permanence. » (Jauréguiberry, 1994*, p.129). Selon lui, dans ces conditions, le local est pensé par ces individus comme un refuge, comme la métaphore spatiale de la stabilité, opposé au monde utilitariste et aux lieux interchangeables de la vie professionnelle : « *loin d'être évacué par l'ubiquité médiatique et le développement des transports physiques, [le local] se mue au contraire en un élément incontournable de la pratique et de l'analyse sociales*. » (*Id.*, p.132) Et parmi ces formes valorisées de localité, la ville et ses lieux d'urbanité occupent une place de choix, comme s'attachent à le montrer, de nombreux chercheurs (Pillon, 1997* ; Boullier, 1999 ; Guillaume, 2000 ; Le Bras, 2000 ; Moati, 2000).

Thierry Pillon, par exemple, alors qu'il évoque le nouveau rapport à l'espace des travailleurs mobiles – pour qui le lieu de travail peut s'improviser partout –, souligne l'attachement affectif de ces individus à certains lieux de sociabilité urbaine, malgré la possibilité qui leur est donnée de naviguer indifféremment dans l'ensemble des espaces urbains. Selon lui, la ville est utilisée par ces personnes, à la fois comme archive et comme ressource : « *Comme ressource quand elle permet de se retrouver dans des lieux éprouvés, comme les cafés, des lieux connus de longue date, souvent depuis les études (...), quand elle autorise toutes les formes d'appropriation et de requalification des lieux en lieux de travail (...). La ville est une ressource en raison même de cette possibilité toujours offerte de requalification des lieux prenant appui sur des espaces de rencontre et de sociabilité établies, ce que la stricte fonctionnalité de l'entreprise ne permet pas. (...) Mais pour les travailleurs mobiles, la ville est aussi une archive, une mémoire qu'il est toujours possible d'activer (...) La ville, lieu d'ancrage des sociabilités traditionnelles, est rassurante pour ceux dont l'espace de travail est éclaté et distendu. Dans l'espace lisse des télécommunications, où se trouvent trop souvent isolés ceux qui travaillent en permanence, la métropole offre des lieux qui sont autant de noeuds de communications, des pôles de compétence et de lien social.* » (Pillon, 1997*).

5 – E-COMMERCE ET QUALITES SENSIBLES DES ESPACES URBAINS

Par ailleurs, les spécialistes du développement du e-commerce (Moati, 2000 ; Rallet, 2000, 2001 ; Licoppe, 2001) relativisent, plus récemment, l'effet dévastateur des possibilités accrues d'achat en ligne sur les commerces urbains. Bien que cette nouvelle forme de commerce concurrence ceux-ci dans leur fonction d'approvisionnement, il semblerait qu'elle ne leur nuise pas à long terme. Ces chercheurs montrent, en effet, que le commerce en ligne tend, selon un processus compensatoire, à faire redécouvrir au consommateur le plaisir de la déambulation commerciale, et à mettre en valeur l'importance symbolique de l'immatérialité des commerces (de leur ambiance, de leur singularité) : « *L'un des principaux points forts du e-commerce est le gain et la maîtrise*

du temps de l'achat en ligne. Celui-ci peut se faire à n'importe quel moment et, depuis peu, de n'importe où grâce au téléphone mobile. A l'inverse, le plaisir de la sortie, le bénéfice du surcroît d'immatériel de consommation que produit l'aménagement du magasin, la possibilité de mobiliser chacun des sens dans l'exploration de l'offre resteront des points forts du commerce en magasin.» (Moati, 2000, p.37).

Selon Philippe Moati, cette tendance devra amener les commerçants à renforcer l'attention portée à la structure architecturale et au marketing de leur magasin : « *Le commerce en magasin endiguera d'autant mieux la menace qu'il aura su cultiver ses avantages comparatifs : convivialité, plaisir de l'achat, assistance dans l'évaluation des produits, contribution à la création de leur valeur immatérielle. La nécessité du déplacement doit être valorisée par un plaisir accru à séjourner dans le magasin : celui-ci doit se montrer plus séduisant afin de susciter des achats d'impulsion ; les vendeurs doivent apporter les services et les relations interpersonnelles qui font défaut sur Internet, etc. La menace du commerce électronique devrait ainsi provoquer l'accélération d'un mouvement amorcé il y a environ une dizaine d'années : la grande distribution s'écarte progressivement du seul souci des prix bas pour tenter de répondre aux attentes nouvelles des consommateurs. Dans ce contexte, l'architecture du point de vente et la nature de son environnement – commercial ou non – acquièrent une importance nouvelle. La qualité architecturale du bâtiment apparaît de plus en plus comme un élément de différenciation et d'affirmation de l'identité de l'enseigne. Les locaux commerciaux de centre ville qui bénéficient d'une architecture originale sont de plus en plus convoités.* » (Moati, 2000, p.37). Philippe Moati explique ainsi le succès actuel des « concepts store » et des galeries commerciales aux architectures soignées.

Plus largement, il pense que l'intérêt pour la qualité sensible des lieux va s'accroître, comme en avait eu l'intuition François Ascher, dès 1995 : « *L'immédiateté et l'éphémérité valorisant tout particulièrement les relations sociales directes comme les objets non reproductibles et non transportables, la richesse des espaces métapolitains dépendra dans une large mesure de leurs qualités sensitives, de leur capacité à produire des événements et de leur accessibilité physique. Les architectes et urbanistes, pour préparer ce futur hypersensible, devront tenir de plus en plus compte de l'ensemble des dimensions sensorielles et événementielles des espaces qu'ils concevront.* » (Ascher, 1995, p.79).

Ainsi, les chercheurs ont constaté que le développement des TIC n'avait pas seulement fait naître un détachement spatial, un repli des interactions humaines et une désertion des espaces urbains, mais avait aussi, inversement, renforcé la valeur symbolique de la co-présence, de l'immédiateté et des lieux de rassemblement humain (Jauréguiberry, 1994* ; Ascher, 1995), favorisé l'enracinement local (Jauréguiberry,

1994* ; Le Bras 2000), l'attachement aux lieux de vie (Boullier, 1999), et plus particulièrement l'attachement au milieu urbain, qui donne tous les moyens d'accès médiatiques et spatiaux aux hommes (Ascher, 1995 ; Guillaume (Dir.), 1997 ; *La Recherche* « Ville.com », 2000).

CONCLUSION :
UNE NOUVELLE DICHOTOMIE ENTRE « LIEUX ZAPPES » ET « LIEUX DEBRANCHES » ?

Ainsi, les chercheurs, malgré la récurrence d'un certain nombre d'inquiétudes, laissent finalement entrevoir des perspectives plutôt réjouissantes, en mettant en relief le renforcement de l'attachement aux lieux urbains dans le contexte du déploiement généralisé des TIC. Pour Marc Guillaume « *Les réseaux ont (...) mis progressivement à la disposition de la plupart des habitants les moyens de développer une culture spécifiquement urbaine. (…) De façon générale d'ailleurs, toutes les télétechnologies ont contribué à rendre la ville plus urbaine.* » (Guillaume, 2000, p.11).

Pourtant, malgré leurs conclusions majoritairement optimistes, les spécialistes des TIC sont plusieurs à évoquer un nouveau risque pouvant potentiellement peser sur les villes contemporaines (Jauréguiberry, 1994, 1998a* ; Boullier, 1996a*, 1999) et sur l'espace plus généralement (Ascher, 1995, Guillaume (Dir.), 1997). Ils s'interrogent en effet sur les conséquences néfastes des effets de polarisation territoriale et de valorisation différentielle des espaces de la ville. Comme nous l'avons vu, ils s'inquiètent, dans un premier temps, du redoublement des inégalités territoriales crée par les besoins accrus de commutation, notamment entre les grandes mégapoles et les campagnes. Dans un deuxième temps, ils se demandent si l'attachement aux hauts lieux de l'urbanité, et aux modes de convivialité non-médiatisés qui s'y déploient, ne va pas créer une dichotomie nouvelle dans nos villes.

Francis Jauréguiberry remarque que le développement généralisé des télécommunications incite de plus en plus à mettre en place des règlementations dans certains espaces de sociabilité publique, et note en particulier l'interdiction fréquente des portables dans les cinémas, les musées, les écoles, ou certains cafés (Jauréguiberry, 1998a*, 2000b). Dans le cadre de cette tendance à la déconnexion des lieux à forte valeur d'urbanité, lui et Dominique Boullier se demandent s'il ne se crée pas, au sein même des villes, un nouvelle dichotomie entre les lieux d'urbanité « débranchés », dans lesquels se concentreraient les pulsions mondaines et la civilité urbaine non-médiatisée, et les lieux hyperfonctionnels – les lieux-mouvements, les lieux de transit ou d'interconnexion – qui seraient, eux, « zappés », c'est-à-dire uniquement traversés et mis à distance par l'usage continu des outils d'information et de communication (Jauréguiberry, 1994, 1997a*, 1998a* ; Boullier, 1996a*, 1999). Francis Jauréguiberry, qui s'attache à proposer plusieurs scénarios prospectifs concernant les effets d'un renouvellement de l'enracinement local, craint que ne se concrétise « *un partage très marqué entre, d'un côté, des lieux publics, des "non-lieux", des "lieux zappés" où*

dominent l'objectif d'efficacité, la rationalité et les stratégies instrumentales, et de l'autre, des localités où se déploieraient la vie privée, l'authenticité et l'affectivité des individus, c'est à dire une situation dans laquelle cohabiteraient une utilisation rentabiliste de réseaux universels et un enfermement communautaire localisé. » (Jauréguiberry, 1994, p.131). Dominique Boullier, quelques années plus tard, ne dira pas autre chose, lorsqu'il évoquera les nouveaux enjeux d'une « ville débranchée ». Pour lui, la revalorisation paradoxale du non-connecté ou des activités en présence et en temps « naturel » dans une société qui fonctionne en permanence en réseau, est susceptible d'opérer un retournement symbolique des « branchés » en « débranchés » : ce seraient précisément les lieux échappant à l'appareillage technique, et refusant la connexion, qui deviendraient les nouveaux lieux « branchés » de nos villes (Boullier, 1999, p.137).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITEES

- AKERS-PORRINI Ruth, (1997), « La visite téléphonique », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.71-100.
- AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile, (1996), *Anthropologie de la télésurveillance en milieu privé*, Rapport, CSI / PIRVilles CNRS et IHESI (non publié), 97 p.
- AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile, PARAVEL Véréna, (2000), « Le temps du mail : écrit instantané ou oral immédiat », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.154-171.
- ASCHER François, (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 346 p.
- ASCHER François, GODARD Francis, (2000) « Demain une autre ville ? Les technologies de l'information ouvrent un débat de société », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 6-7.
- BABOULIN J.C., GAUDIN J.P., MALLEIN Ph., (1983), *Le magnétoscope au quotidien : un demi-pouce de liberté*, Paris, Aubier INA/Res Babel.
- BARDIN Laurence (Dir.), HERPIN N., (1985), *Les usages sociaux du répondeur téléphonique*, Contrat CNRS/CNET, ATP « Image et son », Rapport, 1985.
- BARDIN Laurence, (2002), « Du téléphone fixe au portable. Un quart de siècle de relations interpersonnelles médiatisées en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp. 97-122.
- BONETTI Michel, SIMON Jean-Paul, (1986), « Les transformations urbaines », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- BONNEVILLE Luc, (2000), « La représentation de la temporalité des utilisateurs du réseau Internet », *COMMposite*, Vol.1 (mai 2000).
- BORDREUIL Samuel, (2005), « NTIC : l'éclairage de la pragmatique de la communication », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).
- BOULLIER Dominique, (1984), « Autres outils, autres communications. A propos de Télem Nantes. Les usagers parlent.... », dans MARCHAND Marie, ANCELIN Claire (Dir.), *Télématique : promenade dans les usages*, Paris, La Documentation Française, 207 p.
- BOULLIER Dominique, (1986), « Vol au dessus d'une bande de citoyens », *Réseaux*, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- BOULLIER Dominique, (1996a), « Les automates de Montparnasse. Les transactions, les agents… et les usagers ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°71, pp.100-111.
- BOULLIER Dominique, (1996b), *L'être-automate. Espaces, machines et voyageurs à*

Montparnasse, EURISTIC-MEDIA, CHANTEPIE, 209 p.
- BOULLIER Dominique, (1999), *L'urbanité numérique. La troisième ville en 2100*, Paris, L'Harmattan, 185 p.
- BOULLIER Dominique, (2000), « Processeur et réseau : les nouveaux formats de l'être-urbain », *Les Cahiers du Numérique*, n°1 « La ville numérique », Vol.1, pp.171-190.
- BOULLIER Dominique, (2005), « La portabilité des réseaux d'appartenance. Pour une théorie de l'habitèle », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).
- CALOGIROU Claire, ANDRE Nathalie, (1997), « Les usages du téléphone dans les familles d'origine immigrée », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.187-204.
- CASALEGNO Federico, (1996), « Cyberespace : un nouveau territoire pour interagir dans un temps magique », *Sociétés*, Vol. 1, n°51 « Technosocialités », 8 p.
- CASALEGNO Federico, (1997), « Corps dématérialisé et cyber-corps : la technologie dans nos rapports et nos rapports avec la technologie », *Cultures en mouvement*, Paris, n°3 (mars).
- CASALEGNO Federico, (2000), « Imaginaires et réalités de nos rapports avec les technologies de communication : entre la dématérialisation du corps en réseau et la matérialisation des cybercorps », *Actes du Colloque de Caen*, Mai 2000.
- CASTELAIN-MEUNIER Christine, (1997), « Le cordon paternel : des liens téléphoniques entre des pères « non gardiens » et leurs enfants », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.169-186.
- CERIA U., (1995), « Les messageries-Minitel : jeu, masque, fiction », *Sociétés*, n°47, pp.91-97.
- CHAMBAT Pierre, (1992a), « Communiquer, relier », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- CHAMBAT Pierre, (1992b), « Technologies à domicile », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 99-112.
- CHAMBAT Pierre, (1994), « Une nouvelle communication », *Informations sociales*, n°33 « Espaces publics », pp. 18-26.
- CHAMBAT Pierre, (1995), « Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique », dans PAILLIART Isabelle, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, pp.65-98.
- CHAMBAT Pierre, TOUSSAINT Yves, (1993), « Maisons, immeubles, villes 'intelligents' », dans SFEZ Lucien (Ed.), *Dictionnaire de la communication*, Paris, PUF, pp. 346-349.
- CHARON Jean-Marie, (1992), « Réseaux techniques, réseaux sociaux. A propos du plan câble en France », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social*

: usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991], Paris, Editions Descartes.
- CLAISSE Gérard, (1986), « L'espace et son double », *Réseaux*, Issy-les-Moulineaux, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- CLAISSE Gérard, ROWE Frantz, (1993), « Téléphone, communication et sociabilité : des pratiques résidentielles différenciées », *Sociétés Contemporaines*, n°14-15, pp.165-189.
- CORBALAN J.A., (1997), « Le téléphone portable : usages et usagers », *Communication et langages*, n°113 « Multimédia : progrès ou régression », pp.90-103.
- DE FORNEL Michel, (1992), « Le visiophone, un artefact interactionnel », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- DE GOURNAY Chantal, (1992), « L'âge du citoyen nomade », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 113-126.
- DE GOURNAY Chantal, (1994), « En attendant les nomades. Téléphonie mobile et modes de vie », *Réseaux*, n°65 « La communication itinérante », pp. 9-26.
- DE GOURNAY Chantal, (1997a), « C'est personnel… la communication privée hors de ses murs », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, « Usages de la téléphonie », n°82-83, pp.21-40.
- DE GOURNAY Chantal, (1997b), « Du téléphone et du congélateur : le communiquer frais », dans OBADIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Ed. de l'Aube, pp.234-244.
- DE GOURNAY Chantal, (2002), « Le Bunker communicationnel. Vers un apartheid des cercles de sociabilité ? », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.347-373.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1996), *Téléphone, lieux et milieux. Usages privés / usages professionnels*, Rapport CNET / PAA / TSA / UST.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1997a), « Entre la vie privée et le travail : décloisonnement et nouveaux partages », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1997b), « La communication et son cadre spatio-temporel », *Flux*, Noisy le Grand, n°25, pp.5-14.
- DE GOURNAY Chantal., SMOREDA Zbigniew, (2001), « Technologies de communication et relations de proximité », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n°90 « Seuils du proche », pp. 67-76.

- DUCROQ Albert, (1985), *1985-2000, Le futur aujourd'hui : les quinze années qui vont changer votre vie quotidienne*, Paris, Marabout, 380 p.
- *Esprit*, Paris, 1992, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public ».
- FERNANDES Y FREITAS Rosa Lucila, (1995), « Les relations fictives au minitel », *Sociétés*, n°49, pp.313-322.
- FLICHY Patrice, (1991), *Une histoire de la communication moderne, espace public et vie privée*, Paris, La Découverte / Poche, 280 p.
- FLICHY Patrice, (1997), « Perspective pour une sociologie du téléphone », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.5-20.
- FLICHY Patrice, (1998), « Présentation », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 5-10.
- FLICHY Patrice, DE GOURNAY Chantal, (1994), « Présentation », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « La communication itinérante ».
- FORTUNATI Leopoldina, (1998), « Revêtir des technologies », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1998, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile ».
- GODARD Francis, (2000), « Les temps urbains réinventés. Une dynamique complexe de désynchronisation et de resynchronisation », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 26-29.
- GREEN Nicola, (2002), « Qui surveille qui ? Contrôle et de rendre des comptes dans les relations de téléphonie mobile », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.249-274.
- GUEISSAZ Albert, (1992), « La carte de paiement à mémoire », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- GUILLAUME Marc (Dir.), (1997), *Où vont les autoroutes de l'information ?*, Paris, Descartes & Cie.
- GUILLAUME Marc, (1994), « Le téléphone mobile », *Réseaux*, n°65 « Communication itinérante », pp. 27-33.
- GUILLAUME Marc, (1997), « Articulation entre les échanges immatériels : présentation », dans OBABIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp. 229-233.
- GUILLAUME Marc, (2000), « La nouvelle sociabilité des hypervilles. Les technologies rendent les mégalopoles plus urbaines ? », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 8-11.
- HEURTIN JP, (1998), « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 37-50.
- HIERNAUX JP, REMY J, (1998), « Entre écologie et Internet : le statut du corps dans

l'échange social », *Recherches Sociologiques*, Vol.29, n°1, pp.19-36.
- HORNING Karl, (1992), « Le temps de la technique et le quotidien du temps », dans GRAS A, JOERGES B, SCARDIGLI Victor (Eds.), (1992), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1994), « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et Sociétés*, n° 74-75 « Les nouveaux territoires de la prospective », pp.117-133.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1996), « De l'expérience des téléphones portatifs comme expérience du dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'information en sociétés*, Paris, Dunod, Vol. 8, n°2, pp.169-188.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997a), « L'urbanité blessée par la brutalité médiatique ? L'usage des téléphones portables dans les cafés », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 77 « Emplois du temps », pp. 59-62.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997b), « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.149-165.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1998a), « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.71-84.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1998b), « Télécommunication et généralisation de l'urgence », *Sciences de la société*, n°44 « Urgence et décision », pp.83-96.
- JAUREGUIBERRY Francis, (2000a), « Le moi, le soi et Internet », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.136-152.
- JAUREGUIBERRY Francis, (2000b), « Le portable : haine ou indifférence ? Les téléphones mobiles fonctionnent comme révélateur d'urbanité », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com ».
- JOUËT Josiane, (1987), *L'écran apprivoisé. Télématique et informatique à domicile*, Issy-Les-Moulineaux, CNET, Collection « Réseaux ».
- JOUËT Josiane, (1991), « L'amour sur minitel », Communication présentée au Colloque « Paroles d'Amour », Paris, Ed. Syros/Alternative.
- JOUËT Josiane, (1992), « Relecture de la société de l'information », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- JOUËT Josiane, (1993a), « Pratiques de communication : figures de la médiation », *Réseaux*, n°60 « Les médiations ».
- JOUËT Josiane, (1993b), « Usages et pratiques des nouveaux outils », dans SFEZ Lucien (Ed.), (1993), *Dictionnaire de la Communication*, Paris, PUF, Vol.1, pp. 371-376.
- KATZ James, ASPDEN Philip, (1998), « Les communications mobiles : Une analyse transversale des enquêtes menées aux Etats-Unis », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux,

n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile ».
- KOULOUMDJIAN Marie-France, RAYMOND Roland, (1994), « Les mobiles de l'indépendance », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».
- *La Recherche*, Paris, 2000, Suppl. n° 337 « Ville.com »
- LE BRAS Hervé, (2000), « Le paradoxe de l'enracinement local. La "renucléation" des villes anciennes se confirme. », *La Recherche*, Paris, Suppl. n° 337 « Ville.com ».
- LE BRETON David, (1992), « Technologie des sentiments : la vidéo érotique et autres écrans », dans GRAS A., JOERGES B., SCARDIGLI V. (Eds.), (1992), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 312 p.
- LE BRETON David, (2001), « La délivrance du corps, Internet ou le monde sans mal », *Revue des Sciences Sociales*, n°28 « Nouve@ux mondes », pp.20-26.
- LE BRETON Eric, (2000), « Vers une télématique des déplacements », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 44-45.
- LE GOAZIOU Véronique, (1992), « La machine et la peur », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- LEAMER Edward E., STORPER Michael (2000), « La poignée de main résistera à Internet. Le face-à-face modèlera encore les relations économiques », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com ».
- LELONG B., THOMAS F., (2001), « Usages domestiques de l'Internet, familles et sociabilités : une lecture de la bibliographie », dans GUICHARD Eric (Ed.), (2001), *Comprendre les usages d'Internet*, Editions Rue d'Ulm, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, pp. 196-206.
- LICOPPE Christian, (2001), « Faire ses courses par téléphone ou par internet. Médiations technologiques, formes des échanges, de la relation commerciale et de la consommation », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°106 « Internet et commerce électronique », pp.73-102.
- LICOPPE Christian, (2002), « Sociabilité et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.171-210.
- LING Richard S, (1998), « "On peut parler de mauvaises manières !" Le téléphone mobile au restaurant », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.51-70 (Traduction Française).
- LING Richard S., (2002), « L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 275-311.
- LOHISSE Jean (1999), « L'anthropologie, la communication et leurs lieux »,

Recherches en communication, Université Catholique de Louvain, 1999, n°12 « Anthropologie des lieux de communication », pp. 13-25.
- LORRAIN Dominique, (2000), « Après la mégapole, la gig@city. Les réseaux dessinent l'histoire des rapports entre ville et techniques », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 12-13.
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994), « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société*, Vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie », pp. 315-335.
- MANCERON Vanessa, (1997), « Tous en ligne ! Usages sociaux et modes d'interaction au sein d'un réseau de jeunes parisiens », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.205-218.
- MARTIN Olivier, DE SINGLY François, (2002), « Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », *Réseaux*, n°112-113 « Mobiles ».
- MERCIER Pierre-Alain, (1997a), « Dopo ze bip : quelques observations sur les usages du répondeur téléphonique », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.41-69.
- MERCIER Pierre-Alain, (1997b), « Télécommunications citadines », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp. 245-256.
- MERCIER Pierre-Alain, TOUSSAINT Yves, (1994), *Pratiques, représentations et attentes en matière de communication dans les situations de migrations quotidiennes alternées*, Paris, IRIS-Conseil, CNET-UST.
- MOATI Philippe, (2000), « Risques et promesses du e-commerce. Il réduira les déplacements et renouvellera le commerce de proximité », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com ».
- MONJARET Anne, (1996), « Les communications téléphoniques privées sur les lieux de travail, partage sexué des rôles dans la gestion des relations sociales et familiales », *Traverses, revue d'histoire* (Suisse), pp.53-63.
- MONJARET Anne, (1997), « Ethnographie des pratiques téléphoniques de cadres parisiens ou un univers de relations paradoxales », *Réseaux*, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.101-128.
- MOREL Julien, (2002), « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 49-77.
- MUSSO Pierre, (1992), « Le temps des réseaux : plein technique, vide politique », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- OCQUETEAU Frédéric, (2000), « Les caméras nous menacent-elles ? La surveillance à distance doit encore prouver son efficacité », *La Recherche*, Paris, Ministère de la

Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com ».
- ORFEUIL Jean-Pierre (entretien avec), (2000), « Conduire, demain », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.46-47.
- PASQUIER Dominique, (2001), « 'La famille c'est un manque'. Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°107 « Médias et migrations », pp.181-208.
- PASTINELLI Madeleine, (1999), « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle : le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de chat », *Terminal*, n°79, pp.41-60.
- PILLON Thierry, (1997), « Le travail, la ville et le virtuel », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp.257-263.
- PROULX Serge, BARDINI Thierry, (1998), « Entre publics et usagers : La construction sociale d'un nouveau sujet communicant », dans *Médiations sociales systèmes d'information et réseaux [Acte du Congrès de Metz]*, pp.267-274.
- RALLET Alain, (2000), « Communication à distance : au-delà des mythes », *Sciences Humaines*, n°104, pp.26-30.
- RALLET Alain, (2001), « Commerce électronique et localisation urbaine des activités commerciales », *Revue Economique*, n°52, pp.267-288.
- RALLET Alain, (2003), « Commerce électronique et mobilité urbaine : diminution ou accroissement ? », Communication au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- RAUX Elodie, (2002), « Le jeu du *chat* et de la souris dans un cybercafé parisien », *Socio-anthropologie*, Paris, n°11 « Attirances », pp.13-30.
- RELIEU Marc, (2002), « Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.17-47.
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1986, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1994, n°65 « La communication itinérante ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1997, n°82-83 « Usages de la téléphonie ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1998, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 2002, n°112-113 « Mobiles ».
- RIVIERE C.A., (2000), « Réseaux de sociabilité téléphonique », *Revue Francaise de Sociologie*, Vol.41, n°4, pp.685-718.
- RIVIERE C.A., (2002), « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.139-168.
- ROOS Jean-Pierre, (1994), « Sociologie du téléphone cellulaire : le modèle nordique », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».
- SCARDIGLI Victor, (1992), *Le sens de la technique*, Paris, PUF.

- SCARDIGLI Victor, (1994), « Sociologie de l'information et de la communication », dans DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, (1989), 1994, pp.553-570.
- SCHMOLL Patrick, (2001), « Les Je on-line, l'identité du sujet en question sur Internet », *Revue des Sciences Sociales*, n°28 « Nouve@ux mondes », pp.12-19.
- SOUCHIER E, JEANNERET Y., (1999), « L'automate bancaire : un multimédia très ordinaire », *Communication et langages*, n°122, pp. 86-102.
- TARRIUS Alain, MISSAOUI Lamia, (1994), « Entre sédentarité et nomadisme : le savoir-communiquer des migrants », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».
- THIBAUD Jean-Paul, (1994), « Les mobilisations de l'auditeur-baladeur », *Réseaux*, n°65 « Communication itinérante », pp.71-83.
- TOUSSAINT Yves, (1992a), « Historique des usages de la télématique », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.
- TOUSSAINT Yves, (1992b), « La parole électronique. Du minitel aux nouvelles 'machines à communiquer' », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 127-139.
- TOUSSAINT Yves, (1997), « Les temporalités de l'immobilité », dans OBADIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Ed. de l'Aube, pp.264-267.
- WOLTON Dominique, (1992), « Médias, nouvelles techniques de communication et l'éternelle idéologie techniciste », dans CHAMBAT Pierre (Dir.), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes.

ANNEXES

FICHES DE LECTURE

Esprit « La Télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », Paris, 1992, n°186, pp. 97-139.

DISCIPLINE : Sociologie des usages

RESUMES :

Dossier : « Série de trois articles sur le développement de cette nouvelle technologie de communication qui s'impose dans l'espace public. » (INIST)

« Technologies à domicile », Pierre Chambat : « En faisant pénétrer l'extérieur dans le domicile, la domotique – terme qui renvoie aux nouvelles technologies de l'habitat – réveille la peur du panoptique que la télévision avait déjà alimentée. Mais faut-il se contenter de dire que la domotique a repris à son compte les utopies communautaires portées par la télématique municipale et les télévisions locales ? » (*Esprit*)

« L'âge du citoyen nomade », Chantal de Gournay : « Que devient l'espace public quand les technologies de communication mobile y trouvent droit de cité ? Contre ceux qui y voient une confusion néfaste entre les sphères du privé et du public, l'auteur défend ici l'idée d'une autre relation à l'espace public qui renouvelle et déplace les problématiques de notre vie en société. » (*Esprit*)

« La parole électronique. Du minitel aux nouvelles "machines à communiquer" », Yves Toussaint : « Le courrier électronique – le minitel par exemple – rompt avec les règles habituelles de l'échange. Hybride du téléphone et de la poste – écriture qui arrive à domicile et s'affiche sur un écran – il favorise un mode de communication distinct de la conversation dans l'espace public. » (*Esprit*)

STRUCTURE :

La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public – Introduction, *Esprit*

« Technologies à domicile », Pierre Chambat
Brave New World
Les enjeux d'une utopie
L'espace public

« L'âge du citoyen nomade », Chantal de Gournay
Le nomadisme : une éthique du lieu
Identification d'un objet nomade
Au-delà des objets nomades
La fin de l'enfermement et la fluidité du chiffre

« La parole électronique. Du minitel aux nouvelles "machines à communiquer" », Yves Toussaint

Du citoyen informé au messageur ludique
La rue meurt-elle avec les messageries ?
Une écriture parlée
Une parole écrite

FICHE CRITIQUE :

Alors que la télématique fête ses dix ans, les trois articles que rassemble ce dossier tentent de faire le point sur les enjeux et les innovations sociales associées à l'usage des nouveaux outils d'information et de communication. S'appuyant sur des enquêtes de terrain, chacune des contributions aborde une technologie particulière (la domotique pour Pierre Chambat, la téléphonie mobile et les « objets nomades » pour Chantal de Gournay et le minitel pour Yves Toussaint), tente de dépasser et d'analyser les utopies et *a priori* ayant structuré les discours tout au long des années quatre-vingt et s'attache à décrire les pratiques réellement mises en place. Dans la perspective commune d'un examen des changements sociaux apparus sous l'influence conjuguée de la diffusion des TIC et des évolutions plus globales de nos sociétés, les trois auteurs examinent les recompositions des espaces publics et privés ainsi que la redéfinition des frontières séparant ces deux sphères à travers les problématiques du lien et du contrôle social.

Après avoir souligné la modestie des réalisations contrastant avec les fantasmes techniciens invoquant les capacités infinies de la technique, Pierre Chambat examine les problèmes posés par l'intégration de systèmes technologiques au domicile vis à vis des usages et des conceptions sociales antérieures de l'habitat. Il montre ensuite que la domotique, en tant qu'elle fait pénétrer la technique au sein de l'espace privé, modifie le rapport de l'habitat à l'extérieur et fait ainsi naître deux types d'inquiétudes. Le premier domaine de craintes se rapporte à la question du lien social : l'intégration de fonctions habituellement effectuées à l'extérieur renouvelle le succès de la littérature postulant le repli domestique, l'enfermement volontaire des individus, et plus généralement la déréalisation de l'environnement. La convocation du monde extérieur sur les terminaux domiciliaires fait en effet craindre l'avènement d'une prise en charge du social par la technique, un remplacement des liens sociaux par un surcroît de performances, une virtualisation et une dénégation des espaces-temps urbains et collectifs, une disparition plus globale de l'espace public. Le deuxième thème d'inquiétude, qui a trait à la question du contrôle social, illustre la crainte de la violation de l'intimité et la peur de l'emprise extérieure sur les pratiques domestiques. En effet, l'introduction des réseaux à domicile pourrait s'accompagner de l'émergence de nouvelles formes de contrôle social grâce aux données transmises à notre insu par ces nouvelles technologies (exploitation commerciale des connaissances de nos pratiques par exemple). De plus, l'incorporation, dans les programmes de ces dispositifs techniques, de nos routines d'usage risquerait de conduire à un phénomène d'autonormalisation, d'enfermement de l'individu dans ses propres usages érigés en norme et devenus par là même machinaux, visibles, extérieurs et rigides.

Dans son article consacré aux pratiques du minitel, Yves Toussaint suit une démarche en de nombreux points similaire à celle de Pierre Chambat. Tout d'abord il insiste lui aussi sur le fossé qui sépare les utopies techniciennes des usages effectifs de ce nouveau média : alors que les concepteurs inscrivaient le vidéotex dans l'utopie d'une ville à domicile et pensaient qu'il allait favoriser l'émergence d'une nouvelle

forme de participation à la vie publique, les pratiques développées ont conduit à l'échec relatif de cette première fonction et au développement inattendu des messageries interpersonnelles, conviviales ou érotiques. Ensuite, face aux nombreuses réactions épidermiques suscitées par ce nouveau mode d'échange, l'auteur examine en quoi elles sont révélatrices des inquiétudes liées à la recomposition des frontières entre espaces publics et privés : reposant sur une ambiguité fondamentale, à savoir que s'échangent sur un réseau public accessible à tous, à partir d'un lieu privé, des communications intimes, les messageries font craindre l'insertion dans l'espace clos et protégé du foyer la dangerosité de l'espace public et les pratiques moralement douteuses d'individus anonymes. Pour l'auteur, la messagerie minitel est une nouvelle forme hybride d'échange interpersonnel libérée des contraintes traditionnelles de l'échange épistolaire et des blocages relationnels liées à la présence corporelle de l'autre. Ce nouveau type de coprésence ubiquitaire et décorporéïsée suscite selon lui, dans un premier temps, une libération de la parole, des fantasmes et de l'imaginaire ; mais après cette première phase d'usage, il pressent l'entrée dans une nouvelle phase de rationalisation et de rentabilisation des échanges électroniques. Ainsi, se refusant à tout déterminisme technique, Yves Toussaint souligne l'évolution probable des pratiques et relativise la portée du changement social induit par le minitel, notamment en ce qui concerne le mouvement de généralisation de l'anonymat au domicile, déjà engagé par ailleurs.

Enfin, c'est selon une tournure beaucoup plus philosophique et anthropologique que Chantal de Gournay aborde la question de la modification de l'espace public, cette fois-ci entendu non plus dans son acception habermassienne abstraite mais au sens territorial. Selon elle et dans la lignée d'auteurs comme Paul Virilio, le développement de l'idéologie numérique et des pratiques informatisées conduit à l'abstraction de la pensée, à la dissolution des espaces et à l'effacement des formes sensibles au profit des formes virtuelles. Face à cette déréalisation généralisée qui nous prive progressivement de nos repères spatiaux et qui fragilise nos rapports aux objets, elle se demande ce qu'il va advenir de notions telles que celles de nomadisme, de sédentarité ou d'errance, toutes trois très liées aux pratiques des lieux et des territoires. L'auteure compare l'espace public au territoire du nomade, en tant qu'ils sont l'un et l'autre des territoires disponibles à tout le monde mais dont personne ne peut disposer à sa guise, des co-productions transmissibles et inaliénables. A l'inverse, les espaces virtuels, produits par des individus isolés, échappent, selon elle, à toute forme d'existence symbolique. Partant de ce postulat, elle montre que les différentes générations d'objets nomades (transistors, *ghetto blaster*, walkman puis téléphonie mobile) s'opposent au paradigme numérique, à l'informatique et à la logique de l'espace abstrait, puisqu'ils réaffirment un attachement aux lieux, au temps et au corps. Etablissant une rupture entre ces objets nomades (permettant éventuellement une communication mobile) et la dénomination en vogue de « communication nomade » (télécommunication possible de n'importe où, à partir de terminaux disséminés partout dans l'espace), elle montre que cette dernière ne peut être nomade puisqu'elle est ubiquitaire : établissant une disponibilité permanente elle nie le déplacement. Elle montre alors que le nomadisme des hommes, traduisant un attachement à l'espace-temps et un lien aux principes d'incertitude, d'aventure et d'errance dans des lieux communs, risque de se réduire au despotisme de la circulation, les hommes évoluant désormais entre les terminaux les empêchant de développer toute forme d'évasion. Ainsi, selon elle, irions-nous vers une société de contrôle « à flux continu » (Deleuze) où ce ne serait plus l'enfermement spatial des individus et la

gestion du désordre qui présideraient comme formes ultimes de contrôle social mais plutôt la prévisibilité des comportements et la surveillance des intentionnalités.

Paru à l'aube des années quatre-vingt dix, cet ensemble d'articles fait l'examen des imaginaires et des enjeux liés à la diffusion des TIC alors que leurs usages sont encore relativement peu stabilisés. Rejetant à la fois déterminisme technique et social, et prenant en compte les pratiques réelles des usagers, il offre un panel assez représentatif de la sociologie des usages alors émergente. Alors que les analyses présentées précèdent l'avènement de l'Internet et l'optimisation des pratiques de télécommunication itinérantes, elles présagent les études futures sur les relations médiatées, l'insertion de l'intimité dans les espaces publics et inversement l'introduction de la diversité et de l'anonymat au domicile. Posant en creux, à travers les thèmes des pratiques de communication domiciliaires, de la disparition des espaces publics et de la matérialité des lieux, la question des espaces urbains, ces trois articles offrent également une amorce de réflexion sur le devenir des villes à l'épreuve de la diffusion des TIC. Contenant en germe toutes les grandes thématiques de recherche qui, au cours des années quatre-vingt dix, retiendront les chercheurs français, ce dossier semble être devenu un incontournable dans le champ de l'étude des TIC en sciences sociales.

CITATIONS :

p. 98 « *S'appuyant sur des enquêtes de terrain, ces trois textes tranchent délibérément sur les utopies et les* a priori *idéologiques qui ont marqué les débats au début des années 1980 et continuent de régir certaines prises de position (...). Aller y voir de plus près permet de faire apparaître non pas les effets de la technique régie par une rationalité instrumentale, mais comment tel dispositif technique, fruit de négociations et de compromis successifs entre des acteurs multiples, inscrit dans sa matérialité, dans sa forme et dans ses applications, une représentation de ses usagers, une image de la vie "bonne". Par là, il s'agit bien de sortir d'une vision technicienne de la technique pour tenter de lire dans ces objets ordinaires qui prennent en charge nos routines quotidiennes la traduction de tendances ou de logiques sociales plus générales.* » (Présentation du dossier – *Esprit*)

p. 98 « *Le sens de la technique est une construction à laquelle le chercheur participe à travers les questions qu'il pose à son objet et les catégories qu'il lui applique. Ces problématiques signent leur époque. A cet égard, ces textes se situent au croisement de deux interrogations. La première, comme Roland Barthes le suggère, a trait à la redéfinition des frontières entre public et privé. La seconde, héritée de Michel Foucault et plus encore de Michel de Certeau, concerne l'opposition entre norme et autonomie. Traiter des machines à communiquer c'est d'une certaine manière, à travers le prisme de la technique, reprendre le débat sur les transformations de lien social conséquentes à l'autonomisation croissante des individus dans des démocraties.* » (Présentation du dossier – *Esprit*)

MOTS-CLES :

Télématique, Minitel, Communications mobiles, Domotique, Espace public, Espace privé, Usages, Discours, Habitat, Espaces urbains, Nomadisme, Relations médiatées.

CHAMBAT Pierre (Dir.), (1992), *Communication et lien social. Usages des machines à communiquer* [Actes de Colloque – Cité des Sciences et de l'Industrie – La Villette – Décembre 1991], Paris, Editions Descartes, 289 p.

DISCIPLINE : Sociologie (des usages).

RESUME :

« Après avoir nourri beaucoup d'espoirs et d'inquiétudes puis suscité quelque désenchantement, les nouvelles technologies de communication se diffusent dans la société en faisant converger l'informatique, les télécommunications et l'audiovisuel. Notre univers quotidien est peuplé de machines à communiquer qui s'interposent dans les moindres relations sociales.
La grande exposition sur la communication, organisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie, était l'occasion de faire le point des impacts de ces techniques sur le lien social. Issu du colloque qui s'est tenu à la Villette en décembre 1991, cet ouvrage réunit les contributions de plusieurs des meilleurs spécialistes français. A partir d'une analyse des usages sociaux de ces machines à communiquer ils explorent ce que recouvre concrètement le cliché de "société de communication". » (Quatrième de couverture)

STRUCTURE :

« Préface », Marc Guillaume et Roger Lesgards

« Communiquer, relier », Pierre Chambat

I – La « société de communication » entre sociabilité et espace public

« Espace public et communication : remarques sur l'hybridation des machines et des valeurs », Louis Quéré
Mixages insolites
L' « inside » des objets techniques
L'individuation par le discours
Pratiques et médias de communication : une médiation réciproque

« Réseaux techniques, réseaux sociaux. A propos du plan câble en France », Jean-Marie Charon
Flash-back sur une évidence : la puissance de l'image
Aux ingénieurs de dire l'avenir
Attention ! On expérimente
Le retour des acteurs
Un public postulé
Un câble méconnaissable
La fin des grands plans providentiels

« Médias, nouvelles techniques de communication et l'éternelle idéologie techniciste », Dominique Wolton
Les nouvelles techniques de communication ou l'éternelle idéologie techniciste
Que reste-t-il de cette révolution des nouveaux médias ?
Que reste-t-il de ce grand mouvement ?
Les enjeux

II – Les outils de la connaissance

« Métamorphoses de l'écriture : systèmes à bases de connaissance, simulations graphiques, hypertextes », Pierre Levy
LES SYSTEMES A BASES DE CONNAISSANCES
Les systèmes à base de connaissances relèvent-ils de l'intelligence artificielle ?
La transmission de l'expertise
Texte et hypertexte
Quelques hypothèses pour conclure
MODELISATION/SIMULATION
L'imagination assistée par ordinateur
L'idéographie dynamique
HYPERTEXTES
Le principe général de l'hypertexte
La grande encyclopédie

« Formation à distance, nouvelles technologies et lien social », Jacques Perriault
Une situation de transition
Identité et communication
Lien social et formation à distance

« Le temps des réseaux : plein technique, vide politique », Pierre Musso
L'ENCOMBREMENT TECHNIQUE
Un environnement d'objets techniques
Quelques aspects de l'utilisation de ces techniques
Spécificité du rapport aux « machines à communiquer »
Le processus créatif est lui-même affecté par l'hybridation technique
L'EVACUATION DU POLITIQUE
Le totem, c'est la télévision
Le modèle, c'est l'entreprise
La cathédrale, c'est le réseau
Trois pistes pour le « supplément d'homme » au foisonnement technologique ou le « triple impératif catégorique »

III – Habiter, communiquer : la ville à domicile

« Entre "TIC" et "puces", le fantôme du cybernanthrope », Philippe Dard
La référence imaginaire de l'homologie homme-machine
La domotique, une réalité indécise
La domotique, un projet indécis
L'OPERATION « PHI », POUR HABITER INTERACTIF

Qu'est-ce que PHI ?
Des expérimentations, avec qui ?
Quatre familles d'application
POUR UN PRAGMATISME METHODIQUE
Sur la nature de l'habitat
Deux classes de services
Marché privé et marché public
Trois voies de développement technique
Systèmes et objets
QUATRE COUPLES DE SIGNIFICATIONS D'USAGE
Les services domotiques et les autres
Tableaux : 1, 2, 3, 4

« TVHD, les enjeux techniques, économiques et sociaux », Daniel Le Conte de Floris
Ce qu'est et ce que n'est pas la TVHD
Les équipements de production
Les équipements de diffusion-réception
Les applications et les usages de la HD
Les enjeux de la TVHD
La stratégie japonaise
La stratégie européenne
Europe : une technique sans programme?
Le discours de la TVHD

« Relecture de la société de l'information », Josiane Jouët
Le halo idéologique
L'individualisation et l'autonomie des pratiques
Les nouvelles formes de l'échange social
L'empreinte de la technique

IV – Usages d'objets

« Historique des usages de la télématique », Yves Toussaint
Expérimentations et définition des usages
Espaces publics et niches privées : Kiosque et 36 15
L'environnement imaginaire et social du minitel
L'idéalisation imaginaire initiale et l'épreuve de réalité
L'imaginaire du minitel
Congruence de la technique et du social : le consommateur est-il un acteur ?

« Téléphonie cellulaire : le primat du réseau intelligent », Chantal de Gournay

« Le visiophone, un artefact interactionnel », Michel de Fornel
Le visiophone comme « machine à communiquer »
Une situation de co-présence virtuelle
Interaction face à face et interaction visiophonique
La distorsion de la communication en face à face

La création d'un segment transactionnel commun
Une égalité de partition
Cadrage et représentation écranique
La fragilité du cadre interactionnel partagé
La reconfiguration du savoir-faire ordinaire
Un artefact interactionnel

« Autopsie d'un télécopieur », Marc Guillaume

« La machine et la peur », Véronique Le Goaziou

« La carte de paiement à mémoire », Albert Gueissaz
Le prix de la mobilité
L'échange, le lien social et la réalité
L'abstraction du système des paiements
Un mode de paiement très « personnel »
Nouvelles cartes, anciens jeux ?

V – Conclusion

« Communication, décision et pouvoir », Lucien Sfez
Un exemple : la décision sur les centrales nucléaires
D'où une seconde lecture
Troisième lecture
Un autre exemple : la réforme des PTT
Signer l'avance du signe
Une structure identique

Bibliographie des auteurs
Index des noms propres

FICHE CRITIQUE :

Cet ouvrage rassemble différentes contributions de chercheurs appartenant à la sociologie des usages, intervenus lors du colloque « Machines à Communiquer » organisé en 1991 à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette. A partir d'une analyse critique des discours postulant l'avènement de la « société de communication », les divers articles analysent le double décalage, temporel et substantiel, entre l'idéologie techniciste et les pratiques sociales et culturelles effectives.
En donnant une attention particulière à l'appropriation sociale des nouvelles technologies d'information et de communication, aux pratiques des utilisateurs et aux différentes logiques des acteurs concernés, à l'appui de recherches ethnographiques ; en mettant l'accent sur l'analyse concrète du rapport aux objets, les différentes contributions cet ouvrage collectif tentent de faire le point sur la relation entre la diffusion de ces dispositifs et les bouleversements sociaux contemporains, avec comme problématique centrale la question de la modification du lien social. Rejetant l'existence d'un lien direct entre technique et société, les auteurs insistent sur les médiations, notamment symboliques, qui affectent la relation sociale aux TIC.

L'ouvrage se divise en quatre parties. Dans la première, transversale, Louis Quéré, Jean-Marie Charon et Dominique Wolton rendent compte de quelques traits majeurs qui spécifient « la société de communication » en les rapportant aux débats en cours en France.

Louis Quéré propose tout d'abord une épistémologie de la communication en questionnant le processus social de connexion entre des dispositifs techniques, objets concrets définis par un fonctionnement opératoire, et des entités abstraites comme celles de communication ou d'espace public. Appuyé sur les travaux de Gilbert Simondon et de Georges H. Mead, ainsi que sur ses précédentes recherches sur la notion d'événement, il montre que les objets techniques acquièrent une « intériorité » et une identité sociale par incorporation à nos pratiques et nos discours. Inscrits dans des univers sémantiques particuliers, rattachés à des réseaux conceptuels, les objets concrets sont convertis en entités discursives, croisés avec des croyances, des valeurs, des normes et par là, investis de la capacité de les servir ou de les menacer. Ainsi, l'appellation « machines à communiquer », utilisée couramment pour désigner les dispositifs techniques tels que le téléphone ou le minitel, doit être analysée comme construction sociale, comme hybridation entre des objets et le domaine sémantique de la communication.

De son côté, Jean-Marie Charon analyse les conditions de mise en oeuvre et de socialisation des techniques à partir de l'exemple du plan câble en France (1982). Il s'attache à décrire les écarts et les retournements entre les problématiques et l'idéologie des ingénieurs, les applications pronostiquées ou souhaitées, et la réalité sociale, les pratiques effectives. Poussés par leur mépris des médias de masse (télévision hertzienne notamment) et l'idéologie du progrès portée par la nouvelle offre technique, les ingénieurs responsables du projet ont mal évalué l'importance de la dimension sociale dans la réussite de l'intégration de cette innovation technique. Multipliant les erreurs lors de la mise en oeuvre du projet et des expérimentations sociales, faisant l'impasse ou court-circuitant certaines logiques d'acteurs, évaluant mal le public et ses attentes, les ingénieurs ont vu leur approche se briser sur la réalité sociale et dû faire le constat que les formes d'usages du public étaient finalement à l'inverse de celles qu'ils avaient imaginés.

Enfin, Dominique Wolton propose à son tour une critique de l'idéologie techniciste qui a prévalu au développement de la télévision interactive. Mue par l'utopie de la communication active, la promesse de l'interactivité et de la communication individuelle en rupture avec les traits principaux de la société de consommation, la nouvelle génération d'outils audiovisuels était investie d'un désir de changement profond, appelée à être un facteur décisif de changement social. Or, cette « révolution des nouveaux médias » s'est soldée par un échec (réalisations et services revus à la baisse, absence de besoins manifestés, frein de la demande sociale, rentabilité moindre que celle escomptée, limites de la politique de déréglementation). D. Wolton montre que, comme souvent dans l'histoire, l'idéal normatif n'a finalement aboutit qu'à un changement fonctionnel. Plus encore, les enjeux liés au développement des TIC se situent en réalité aux antipodes du discours moderniste et libératoire ayant accompagné leur apparition : contrairement aux utopies techniciste, les changements sociaux induits sont beaucoup plus minimes, conflictuels et problématiques que prévu.

Dans la seconde et la troisième partie de l'ouvrage, les différentes contributions s'attachent à éclairer la diffusion des TIC dans un champ particulier, d'abord celui de l'éducation et de la culture, puis celui des pratiques domicilaires.
Pierre Lévy s'interroge sur les nouvelles cultures et configurations du savoir introduites par les systèmes à base de connaissance, les simulations graphiques et les hypertextes. Selon lui, ces nouvelles formes d'écriture dynamique induisent de nouvelles formes de rapport au savoir en rupture avec les formes d'écriture et de pensée classique. Jacques Perriault, lui, montre l'utilité de l'introduction des nouvelles technologies de communication dans le dispositif d'enseignement à distance (CNED). Pour cet auteur, ces dispositifs favorisent l'affirmation des identités individuelles et permettent de transformer positivement le système de distribution des savoirs et savoir-faire. Enfin, Pierre Musso questionne les rapports entre la culture et les nouvelles techniques de communication à l'appui d'un article synthétisant les modalités de l'introduction des usages des TIC dans la vie quotidienne. Après avoir souligné la médiatisation de plus en plus fréquente de nos pratiques culturelles par la technique, détaillé les caractéristiques principales des usages des TIC (individualisés, interactifs, mobiles, inscrits dans un *continuum* domicile / travail), et les traits principaux du rapport social aux machines à communiquer (primat de l'offre technique sur la demande sociale, imprévisibilité des usages, torsion et perversion fréquentes de l'usage programmé, machines à communiquer médiatrices et non plus seulement intermédiaires), il s'attache à montrer qu'à cet « encombrement des techniques » correspond l'évacuation du politique, dictée par la religion communicationnelle de la transparence et du consensus véhiculée par les tenants du discours sur l'avènement de la « société de communication ».
Philippe Dard ouvre la troisième partie de l'ouvrage avec un article consacré à la domotique, l'imaginaire systémique et cybernanthropique auquel elle est associée et les réalisations beaucoup plus modestes dont elle a fait l'objet (il s'attarde notamment sur les caractéristiques du projet national « Pour un Habit Interactif »). Daniel Le Conte de Floris décrit ensuite les enjeux techniques, économiques et sociaux de la Télévision Haute Définition (TVHD) pour enfin laisser la place à Josiane Jouët qui, elle, se demande si nous sommes réellement entrés dans la société de l'information. A partir de l'observation sociologique des usages des TIC dans la vie quotidienne des individus, elle tente de définir de façon précise les paramètres du changement social liés à l'innovation technique. Après avoir rappelé que l'idéologie de la nouvelle communication repose sur les idées d'émancipation nouvelle de l'individu, son autonomie sociale, le renouvellement du lien social grâce à une démocratisation des systèmes de communication et la possibilité d'un branchement continu, elle montre qu'effectivement les pratiques médiatisées par la technique tendent à conférer à l'individu une certaine autonomie sociale à travers l'individualisation de ses pratiques et permettent son insertion dans de nouveaux réseaux sociaux. Plus encore, elle démontre l'existence d'une empreinte de la technique sur les pratiques sociales : les principes de programmation, de logiques séquentielles, les procédures opératoires des dispositifs techniques deviennent, selon elle, partie intégrante de l'architecture mentale des individus, désormais porteuse des valeurs de rationalité et de performativité. Ainsi, elle tend à reconnaître la réalité des effets des nouvelles technologies sur les actes de communication et les pratiques quotidiennes. Toutefois, elle relativise ce constat positif en soulignant en conclusion le caractère minoritaire et non représentatif des individus acculturés au changement technique.

Enfin, la quatrième partie de l'ouvrage illustre la constitution des usages à partir de quelques cas spécifiques d'objets de communication. Yves Toussaint, qui se penche sur l'histoire des usages de la télématique, souligne le décalage entre la fonctionnalité des applications prévues par les concepteurs (service public informationnel à domicile) et ses usages réels (annuaire électronique et messageries conviviales et/ou érotiques). Il montre que les significations d'usage du minitel, en rupture avec l'idéalisation imaginaire initiale promue par les ingénieurs, ont conféré à cet objet sa place sociale : l'accrochage de ce terminal à la pratique du téléphone (annuaire électronique) et sa consommation rapidement généralisée (distribution gratuite des terminaux) ont d'abord permis sa banalisation ; la pratique des messageries interpersonnelles inscrite dans un imaginaire du désir et de l'autonomie sociale en congruence avec l'évolution des formes de sociabilité contemporaines, la recherche de liens électroniques intenses et éphémères permettant une certaine souplesse dans la définition des identités individuelles et sociales, le mélange d'hyperfonctionalité et d'archaïsme permis par la médiation technique, ont durablement inscrit la pratique du minitel dans la vie quotidienne et sociale des individus. Chantal de Gournay, pour sa part, s'attache à la question de l'hypertéléphonie mise en oeuvre par le développement d'un réseau intelligent de communication mobile : permettant désormais de localiser en tout lieu et à tout moment le correspondant, ce « téléphone du troisième type » ouvre la voie à de nouveaux usages. Michel de Fornel quant à lui analyse les pratiques du visiophone expérimenté à Biarritz et montre, dans une perspective ethnométhodologique, que cet instrument de communication n'est pas seulement un outil, un ensemble de contraintes techniques, mais un artefact interactionnel qui conditionne, modifie et révèle les modalités de construction d'un espace virtuel partagé entre les deux interlocuteurs. Marc Guillaume propose ensuite une autopsie du télécopieur, suivi d'un article de Véronique Le Goaziou consacré aux systèmes d'alarme dans lequel elle s'attache à décrire la situation de dépannage comme une épreuve à l'encontre de la compétence de l'usager. Enfin, Alain Gueissaz conclut cette partie avec un article consacré aux cartes de paiement à mémoire qui, selon lui, déréalisent la transaction monétaire et instaurent un déséquilibre entre le porteur et les autres partenaires de l'échange.

En conclusion de l'ouvrage, Lucien Sfez, commissaire général de l'exposition, propose une réflexion sur la mise en équivalence contemporaine entre communication et décision.

Soucieux de faire la part des choses entre les idéologies technicistes, les politiques volontaristes, les discours prophétiques sur l'avènement de la société de communication et les usages réels des technologies d'information et de communication, les auteurs rassemblés ici dressent un bilan de l'état des pratiques, des changements sociaux en cours et de la réflexion en sciences sociales dix ans après les premières expérimentations mises en place par la Direction Générale des Télécommunications. Reflet distancié des inquiétudes de l'époque relatives à la dissolution du lien social, à l'atomisation individuelle de la société française, à la fragmentation des publics, mais aussi regard dépassionné sur ces nouveaux dispositifs techniques, ce recueil d'articles de qualité inégale offre un bon témoignage de l'état de la réflexion scientifique française sur l'usage des TIC, il y a maintenant plus de dix ans.

MOTS-CLES :

Sociologie des usages, Société de communication, Usages, Pratiques, Intégration sociale des techniques, Minitel, Téléphonie mobile, Télécopieur, Vidéo-surveillance, Visiophone, Télévision interactive, Hypertextes, Education, Culture, Domicile, Objets, Carte de paiement, Individu, Lien social, Socialité, Individualisation, Fragmentation, Espace public, Idéologie, Utopie techniciste, Ingénieurs, DGT, Expérimentation, Habitat, Domotique, Machines à communiquer, Messageries.

GRAS Alain, JOERGES Bernward, SCARDIGLI Victor, (sous la responsabilité de), (1992), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, Collection « Logiques Sociales », 312 p.

DISCIPLINES : Sociologie (des techniques de la vie quotidienne), sociologie (des usages), sociologie (du changement social).

RESUME :

« Les techniques ont envahi l'univers quotidien de l'homme moderne, et l'étude de cet aspect de la réalité sociale est restée fort longtemps négligée par les sciences sociales. Cet ouvrage présente le résultat de recherches menées en Allemagne et en France. Les textes éclairent, dans une perspective à long terme, la manière dont la société contemporaine dépend dans son développement d'une technologie qui, de plus en plus, pénètre notre intimité et s'insère dans notre imaginaire. Ils proposent ainsi une réflexion critique sur notre environnement quotidien. » (Quatrième de couverture)

STRUCTURE :

- **Préambule**
- **Introduction : « Les techniques de la vie quotidienne et l'institution imaginaire du temps, du changement et du progrès », Alain GRAS**

I – LES POSITIONS FRANÇAISES ET ALLEMANDES

- **« Technologie, quotidien, lebenswelt », Ilona OSTNER**
- **« Le cheminement de l'usage au cours du temps », Jacques PERRIAULT**
- **« Le temps de la technique et le quotidien du temps », Karl HORNING**
- **« La socialisation au monde informatique : la rencontre "jeunes enfants-ordinateurs" dans la vie quotidienne », Claude JAVEAU**
- **« Techniques du quotidien et macro-systèmes techniques », Ingo BRAUN, Bernward JOERGES**
- **« Appropriations quotidiennes : du téléphone à l'aéronautique », Victor SCARDIGLI**

II – LE TEMPS, L'ESPACE, LE FOYER

- **« Téléviseurs contre machines à laver, ou l'influence du sexe sur l'évolution technique », Sybille MEYER et Eva SCHULZE**
- **« L'intégration des objets techniques dans la vie quotidienne », Victor SCWACH**
- **« Les nouveaux modèles de consommation et les tendances technologiques de la production et de la distribution », Kurt MONSE**
- **« Les substituts sociaux au travail domestique », Claudette SEZE**
- **« "Territorialités" de socialisation de la communication : intégrer le point de vue de l'acteur-utilisateur », Christian WECKERLE**

- **« Technique et répartition des tâches au foyer », Gisela DORR et Karin PRINZ**
- **« Choix techniques et types de familles », Heidrun MOLLENKOF**
- **« Trois terreurs : imaginaire technique et éclairage domestique », Pascal AMPHOUX**

III – LE CORPS, LES SENS, LA VIE

- **« Technologie des sentiments : la vidéo érotique et autres écrans », Roland ECKERT**
- **« Les techniques et le corps humain : le corps sur-numéraire », David LE BRETON**
- **« L'entretien du linge : uniformité de l'équipement, diversité des pratiques », Sylvette DENEFLE**
- **« Les résistances au lave-vaisselle », Jean-Claude Kaufmann**
- **« Incidence des nouvelles techniques de reproduction humaine sur la vie quotidienne des femmes et des couples », François LABORIE**
- **« Les Fitness-Centers : le retour au corps », Ilse HARTMANN-TEWS**

IV – L'ESPRIT, LA MACHINE, L'AUTOMATE

- **« Imaginaire d'usage et informatique : le public de la bibliothèque publique d'information du centre Georges Pompidou », Joëlle LE MAREC**
- **« Télécommuniquer avec la machine », Pierre-Alain MERCIER**
- **« Modes d'emploi : réinvention et traduction des techniques par l'usager », Dominique BOULLIER**
- **« L'enfant reste lui-même ou la technique dans l'univers quotidien de l'enfant », Detlef DISKOWSKI, Christa PREISSING et Roger PROTT**
- **« Les enfants et l'ordinateur – Apprentissage du futur métier ? », Hans Rudof LEU**
- **« L'ordinateur au quotidien, ou la socialisation d'une technologie », Wolfang BOHM**
- **« Existe-t-il un mode de socialisation propre aux informaticiens ? », Philippe BRETON**
- **« Matériel – Immatériel – Médiatique : les liens enchevêtrés de la technique et du quotidien », Werner RAMMERT**

- **Bibliographie des textes traduits de l'allemand**
- **Auteurs et leurs publications**

FICHE CRITIQUE :

Cette collection d'articles résulte d'un colloque franco-allemand s'étant déroulé à Paris en 1990, alors que la vie quotidienne est marquée par l'arrivée récente des techniques dans la sphère domestique.

Malgré la variété des contributions qui le compose, cet ouvrage se situe clairement dans le paradigme émergent de la sociologie des usages, mettant au centre des analyses la diversité culturelle et sociale des appropriations de la technique, les stratégies des

micro-acteurs et le rôle des modèles culturels pour modeler l'appréhension des technologies, rejetant ainsi de façon quasi-unanime une approche en terme de déterminisme technique.
S'attachant à décrire les divers usages sociaux des techniques dans la vie quotidienne, les systèmes de représentations et de significations mobilisés ou confrontés, cet ouvrage tente de répondre à la question centrale du sens de la technique dans le cadre théorique général d'une sociologie du changement social. Cherchant à analyser la « nouvelle donne culturelle » (Alain Gras) engendrée par la technicisation du quotidien, les auteurs de ce livre abordent, chacun à leur manière, les bouleversements anthropologiques produits ou accompagnés par ces évolutions techniques. Nonobstant un fonds théorique commun, cet ouvrage collectif permet un croisement de regards et d'interprétations contradictoires sur le sens du progrès dans la vie quotidienne et le rôle plus ou moins déterminant de la technique dans les mutations de la vie quotidienne des individus.

Dépassant la problématique des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne* dresse un panorama de l'état des recherches, de l'un et de l'autre côté du Rhin, au début des années quatre-vingt dix, sur la relation technique/quotidien. Les travaux rassemblés dans ce volume englobent à la fois une analyse de la présence domestique de machines à communiquer telles que le téléphone (Scardigli, Weckerle), les automates (Scardigli), l'informatique (Javeau, Le Marec, Leu, Böhm) ou les outils interfaces (Mercier), et celle d'outils techniques tels que le lave-vaisselle (Kaufmann), le lave-linge (Denèfle), les systèmes de régulation de chauffage (Joerges) et d'éclairage domestiques (Amphoux) ou encore les bio-technologies médicales de reproduction (Laborie).

Rassemblant, à la fois des développements théoriques à caractère généralisant et transversaux aux différentes technologies – dans des directions aussi variées que la question des temporalités (Perriault, Hörning), des émotions (Eckert) ou du corps (Le Breton) ; l'analyse des modèles d'intégration et modes d'appropriation sociale des techniques (Scardigli, Schwach, Böhm, Rammert) ; la fonction anthropologique des outils techniques (Seze), la proposition de réflexions critiques sur les notions de « progrès » (Gras), de « nouveauté » (Le Marec), de « technique » (Rammert), d' « interface » (Mercier) ; ou encore l'analyse de la rencontre entre culture technique et cultures du quotidien (Boullier, Schwach) ; et des résultats d'enquêtes plus spécifiques à certains thèmes – les enfants et les technologies (Javeau ; Diskowski, Preissing & Prott ; Leu), la technicisation du foyer et la modification des rôles sexuels (Meyer & Schulze ; Seze ; Dorr & Prinz), le rôle des milieux familiaux dans l'intégration des technologies (Mollenkoff, Leu), cet ouvrage livre une collection de textes d'une grande rigueur analytique.

CITATIONS :

p. 11 : « *Les interprétations du sociologue se font toujours dans le temps, elles sont donc toujours autant historiques que prospectives et la réflexion sur les techniques de la vie quotidienne doivent être replacées dans le cadre plus général de l'interrogation sur le changement social, problème fondamental de la sociologie, interrogation qui ne peut se faire qu'à travers l'exploration d'un imaginaire qui accompagne la description des faits. Or, si l'entrée des techniques dans l'univers domestique est assez récente, comme*

on pourra en juger, la société dite de consommation plonge ses racines dans un passé lointain qui donne à notre modernité un visage bien plus âgé qu'il ne paraît au premier abord. C'est dans le long terme qu'il faut juger les techniques et dans le long terme qu'il faut les voir se mettre en place.
Les réflexions complexes et contradictoires que suggère la croissance de la société de consommation (par exemple nouvelle forme de domination ou processus continu de libération ?), valent évidemment pour les technologies de la vie quotidienne puisque celles-ci fondent l'existence de celle-là. Elles font resurgir d'une nouvelle manière l'interrogation qui habite la sociologie depuis sa fondation et accompagne celle du changement, à savoir celle du statut de l'individu dans le social (…). » (Alain GRAS, « Introduction »)

MOTS-CLES :

Technologies et modes de vies, Quotidien, France, Allemagne, Habitat, Sphère domestique, Famille, Enfants, Usages, Appropriations, Représentations, Insertion culturelle et sociale des techniques, Téléphone, Informatique, Outils techniques du quotidien.

AKRICH Madeleine, (1993), « Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action », dans CONEIN Bernard, DODIER Nicolas et THEVENOT Laurent (textes réunis par), *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire,* Paris, EHESS, Raisons Pratiques n°4, pp. 35-57.

DISCIPLINES : Sociologie de l'innovation, sociologie des techniques, sociologie de l'action

RESUME :

« Madeleine Akrich propose une voie de passage entre une sociologie des sciences et des techniques qui nous montre des objets techniques saisissant les humains, et une sociologie du jugement et de l'action qui s'intéresse à la façon dont l'utilisateur saisit les objets dans des appréciations et des usages. L'enquête sur la conception d'un coffret d'abonné ouvrant l'accès à domicile à un réseau multimédia permet d'étudier les exigences de coopération entre le dispositif et l'usager, et d'analyser les moyens par lesquels se construisent l'ajustement, différent selon le degré de ccordination, et la répartition des capacités. » (Conein, Dodier & Thevenot, « Présentation », p. 9)

STRUCTURE :

Le traitement des objets dans la sociologie des techniques
Les représentations de l'action dans le processus de conception
Les équipements chez l'usager : le cadre de l'action
Les équipements de commande : l'interaction et la coopération dispositif – usager
Les équipements d'usager : l'action comme coordination
Les objets techniques dans l'action
La définition des actants, ou les contraintes de la coopération
La relation entre actant et posture, ou les contraintes de la traduction
De l'actant à l'acteur, ou les contraintes de la coordination
Conclusion
Bibliographie

FICHE CRITIQUE :

Dans ce numéro spécial de la revue *Raisons pratiques* consacré aux « Objets dans l'action », Madeleine Akrich tente d'ouvrir de nouvelles perspectives à la recherche, et notamment à l'étude des usages des dispositifs techniques, en établissant une continuité entre la sociologie de l'innovation et la sociologie de l'action.

Traditionnellement, la sociologie de l'innovation s'intéresse peu aux objets dans l'action. Héritière du programme, des méthodes et des ambitions de la nouvelle sociologie des sciences (Latour, Callon...), cette discipline se consacre principalement à l'étude du processus d'innovation en s'attachant tout particulièrement aux situations

d'échec et de controverse. Définissant le processus d'innovation comme construction d'un réseau d'association entre entités hétérogènes, ce courant de recherche considère l'objet technique comme l'aboutissement non problématique de l'extension du réseau crée par l'innovateur. Situation limite de stabilisation des incertitudes, l'utilisation de l'objet intervient lorsque les différentes descriptions qu'en fournissent les acteurs convergent, lorsque que les choix effectués précédemment se naturalisent. Dans cette perspective, l'objet dans l'action n'est que le résultat consensuel des hypothèses émises lors du travail de construction et d'alignement des réseaux, il n'est donc pas, pour ce courant, sociologiquement pertinent. Ainsi, en donnant de l'épaisseur au processus d'élaboration de l'objet, la sociologie de l'innovation laisse peu de place aux modèles d'acteur et d'action. L'utilisateur des techniques n'est perçu qu'à travers sa confrontation, problématique ou non, avec l'objet ; il n'est donc que peu « acteur ».

Afin d'échapper à ce travers qui marque la limite de sa discipline, Madeleine Akrich propose deux angles d'attaque permettant d'enrichir l'approche de l'objet dans l'action. Puisant à la fois dans les outils analytiques de la sociologie de l'action et de l'innovation, elle illustre sa démarche de données issues d'une enquête menée avec Dominique Boullier sur la conception d'un coffret d'abonné, élément central d'un nouveau dispositif multimédia mis au point par le CNET au début des années quatre-vingt.

Tout d'abord, elle enrichit l'approche de l'objet en décrivant selon quelles modalités les innovateurs intègrent les représentations de l'utilisateur au cours de la conception du dispositif technique, toute décision technique faisant intervenir des considérations relatives à l'action de l'usager. Loin de se limiter à une confrontation décontextualisée entre l'objet et son utilisateur, elle montre que les concepteurs développent une définition « riche » de l'action, pas seulement limitée à ses dimensions techniques, mais qui prend en compte à la fois l'environnement spécifié dans lequel est placé l'objet (le cadre de l'action) et les compétences cognitives, psychomotrices et sociales des acteurs.

Ensuite, à l'appui de trois notions décomposant le concept d'acteur – la posture, l'actant et l'auteur – elle enrichit l'analyse de l'action des apports de la sociologie de l'innovation. Illustrant son propos de situations d'usages problématiques, elle rapporte ces trois figures à trois types particuliers de contraintes qu'engage l'action avec des objets techniques, à savoir l'exigence de coopération entre l'utilisateur et le dispositif technique autorisant le bon fonctionnement de l'appareil, celle de la mise en place d'une chaîne de traduction permettant la mobilisation des différents registres associés à l'action technique, et enfin celle de coordination entraînant l'enchaînement d'actions hétérogènes par les différents acteurs du dispositif (concepteurs, opérateurs du réseau, gestionnaires, services comptables...).

Cette coopération nouvelle entre sociologie de l'innovation et sociologie de l'action apporte selon Madeleine Akrich deux grands résultats :

En premier lieu, elle a montré au fil de son propos que la préparation de l'action, la définition de ses repères, son déroulement et sa signification se constituent dans l'interaction entre les dispositifs, les acteurs et l'environnement. Porter un intérêt à la façon dont l'action est répartie entre ces différentes entités constituent pour elle un préalable méthodologique à toute sociologie des usages.

Ensuite, elle confirme l'hypothèse initiale selon laquelle l'objet technique n'est pas seulement un dispositif de traduction, mais aussi un objet-frontière (Star & Griesemer)

qui sépare et coordonne les différents espaces du réseau constitué par l'innovateur (espace privé de consommation, espace marchand, espace technique du réseau....). Trois façons différentes d'effectuer le lien entre conception et usage – coopération, traduction et coordination – doivent donc être pris en compte.

CITATIONS :

p.55 : « *En définissant quelques outils d'analyse, j'ai essayé de construire une voie de passage entre la sociologie de l'innovation et la sociologie de l'action. Attentive au déplacement de certaines compétences humaines ou sociales dans les objets techniques, la première a souvent laissé de côté les mécanismes par lesquels se réalise le renversement, caractéristique d'une action réussie, qui réattribue à l'acteur la paternité de l'action tout en ramenant son rapport au dispositif technique à une relation instrumentale. Mais, à l'opposé, prendre ce résultat comme point de départ conduit à ignorer l'ensemble des conditions, inscrites dans la matière, qui autorisent l'action en même temps qu'elles la contraignent.* »

MOTS-CLES :

Sociologie de l'innovation, Sociologie des techniques, Sociologie de l'action, Conception, Usage, Dispositifs socio-techniques, Traduction, Coopération, Coordination, Objet-frontière, Usager, Action.

JOUET Josiane, (1993), « Pratiques de communication : figures de la médiation », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-les-Moulineaux, Hermès Science, n°60 « Les médiations ».

DISCIPLINES : Sociologie de la communication, sociologie des usages

RESUME :

« Comment analyser les pratiques de communication transformées sous l'incidence de l'arrivée des technologies informatisées et de l'évolution du système télévisuel ? Cet article propose une double grille de lecture : celle de la médiation technique et de la médiation sociale. L'empreinte de la technique se manifeste dans le calquage des pratiques sur sa logique et sa performance et dans la technicisation accrue du procès de communication. L'emprise du social se lit à travers une individualisation et personnalisation des usages, une conjugaison de la rationalité technique et de la subjectivité. Néanmoins, le lien social demeure l'horizon de référence qui donne sens aux pratiques. L'évolution des modes de vie et les discours des usagers témoignent également de l'interrelation de la technique et du social qui forme l'approche théorique de cette analyse des pratiques de communication. » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

Introduction

LA MEDIATION TECHNIQUE
La technicisation du procès de communication
L'infiltration des valeurs de la technique dans les pratiques
La singularité des modes de faire

LA MEDIATION SOCIALE
De l'individualisation à la personnalisation des pratiques
Rationalité et subjectivité
Le lien social

L'INTERRELATION DE LA TECHNIQUE ET DU SOCIAL
Les modes de vie
Les discours
Retour sur la médiation

Références

FICHE CRITIQUE :

S'attachant à décrire les pratiques de communication engendrées par l'usage des technologies informatisées et des médias traditionnels, Josiane Jouët refuse les schémas

déterministes et se donne au contraire pour tâche de montrer comment ces pratiques s'élaborent à travers une double médiation technique et sociale. Pour ce faire, elle examine tout d'abord les faits sociaux qui attestent du poids de la technique dans la structuration des pratiques sociales, puis les faits sociaux qui témoignent de l'influence du social sur la formation des mobiles, des formes d'usages et du sens accordé aux pratiques de communication, pour enfin illustrer de deux exemples la complexité des interrelations entre technique et social.

Dans une première partie consacrée à la médiation technique, elle montre comment l'architecture technique des outils de communication et les valeurs qu'ils véhiculent pénètrent les pratiques communicationnelles. D'une part, le respect de l'architecture de la technique (notamment de sa nature informatique, digitale ou interactive) conduit l'utilisateur à acquérir des savoir-faire spécifiques, à apprendre les procédures opérationnelles adéquates, à construire une connaissance minimale des fonctionnalités de l'outil, bref, à plier sa pratique aux impératifs techniques des outils. C'est ce qu'elle nomme la « technicisation des procès de communication ». D'autre part, les outils de communication informatisés sont porteurs de valeurs spécifiques, comme celles de rationalité, de performance, d'ordre et de cohérence, qui pénètrent les pratiques. Cette empreinte de la technique sur les pratiques conduit à l'émergence de nouveaux modes de relation aux objets et de nouveaux modèles d'action. Toutefois, la souplesse d'usage de ces outils permet, malgré le respect de la rationalité technique, l'élaboration de modes de faire personnalisés, la mise en place d'une relation spécifique et individualisée entre l'homme et la machine, l'adaptation des médias aux usages particuliers des individus.

Dans la seconde partie du texte, Josiane Jouët illustre cette fois de quelle façon les pratiques communicationnelles se ressourcent dans le corps social. Voulant démontrer l'influence des modèles culturels sur les pratiques de communication, elle s'appuie sur l'importance de la figure de l'individu « actif et autonome » dans nos sociétés contemporaines et sur l'émergence d'une nouvelle philosophie du sujet, pour expliquer les nouvelles tendances des pratiques des *mass média* désormais individuelles et non plus collectives, actives et non passives, communicatives plutôt que spectaculaires. Poussant plus loin cette analyse de l'inscription sociale des expériences communicationnelles, l'auteure s'appuie ensuite sur trois exemples de pratiques de communication informatisées : l'utilisation d'applications professionnelles à domicile, la pratique de la programmation informatique amateur et celle des messageries conviviales sur minitel. Bien que ces différentes conduites soient empruntes de fortes subjectivités, qu'elles soient individualisées, pratiquées dans le contexte d'un isolement physique et qu'elles répondent à un besoin tout à fait spécifique d'accomplissement personnel, elles n'en sont pas pour autant exemptes de toute dimension sociale (reconnaissance professionnelle, appartenance à un groupe culturel, relations interpersonnelles...). Ainsi, malgré leur caractère subjectif et personnalisé, les pratiques de communication des usagers prennent donc sens dans et par le social et débouchent bien souvent sur la production d'un lien social.

Afin d'illustrer la convergence entre évolutions technologiques et changement social, Josiane Jouët s'appuie ensuite sur deux aspects des pratiques de communication : leur intégration dans la vie quotidienne et la production de discours chez les usagers. Les

technologies confortent le rôle croissant de la sphère domestique comme centre de loisirs, d'information et de communication interpersonnelle, tout comme leurs usages conduisent à une redéfinition des frontières entre espaces public et privé, à un entremêlement de leurs temporalités. Mais ces technologies n'ont pas été le facteur causal unique de ces évolutions dans les modes de vie, des changements profonds étant déjà engagés de façon plus globale dans nos sociétés. Les discours proférés à l'encontre des outils techniques, partie prenante des pratiques de communication, témoignent de l'hybridation entre l'adhésion aux valeurs de l'idéologie technicienne et la persistance des valeurs traditionnelles de l'humanisme occidental. Ainsi, les pratiques de communication s'accompagnent d'une réflexivité sociale et les discours sont chargés d'une ambivalence qui témoigne de l'interrelation qui se joue entre la technique et le social. Une relation dialectique entre les innovations techniques et les innovations sociales s'instaure dans la construction sociale des usages des techniques de communication : si les techniques jouent un rôle organisateur sur la production sociale, il se produit en même temps une socialisation de ces outils qui leur donne forme.

A l'appui de nombreux exemples, Josiane Jouët fournit dans cet article un bilan théorique clair et richement illustré, qui pose les jalons épistémologiques d'une sociologie des usages des outils d'information et de communication encore émergente.
Actualisant les recherches antérieures prenant en compte la double médiation technique et sociale (Calon & Latour, Flichy, Quéré, anthropologie de la technique), mobilisant les études les plus innovantes consacrées à la réception des mass media (Blumer & Katz, Chambat & Ehrenberg, Dayan, Liebes & Katz, Morley), des travaux plus spécifiques dédiés aux pratiques de communication médiatées par les écrans (Bidou, Guillaume & Prevost, Chabrol & Périn, Proulx, Turkle) ainsi que des textes plus généraux sur les techniques et la communication modernes (Quéré, Scardigli, Breton & Proulx), ce texte est représentatif des avancées scientifiques du début des années quatre-vingt dix. Très cité, il servira de référence pendant plusieurs années aux chercheurs de ce domaine, il fait désormais partie des écrits essentiels dans le champ des TIC.

CITATIONS :

p. 1 « *Les pratiques de communication sont souvent analysées comme le produit des transformations des systèmes et des appareils de communication qui définiraient* de facto *la façon dont les individus les utilisent. Il convient d'éviter le piège de ce déterminisme technique. Mais il importe tout autant de réfuter le schéma réducteur du déterminisme social qui fait l'impasse sur la place de l'objet technique et voit,* a contrario*, dans le changement social l'élément majeur de la construction des pratiques de communication.*
Les pratiques de communication s'élaborent en effet autour d'une double médiation. Cette dernière est à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique, mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressourcent dans le corps social. Il se produit une rencontre ente les évolutions techniques et le changement social, et les pratiques de communication constituent un terrain d'observation privilégié pour cerner le tissage de cette convergence. »

MOTS-CLES :

Médiation, Pratiques de communication, Outils informatisés, Médias de masse, Interrelation technique & social, Usages, Modes de vie, Discours, Usagers, Informatique, Minitel, Télévision, Magnétoscope, Zapping, Interactivité, Public & privé, Déterminisme, Individu.

Réseaux. Communication, Technologie, Société « La communication itinérante », dossier coordonné par Chantal DE GOURNAY, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, 1994, n°65.

DISCIPLINES : Sociologie, anthropologie, philosophie politique

RESUMES :

« En attendant les nomades, téléphonie mobile et modes de vie », Chantal de Gournay
« L'essor des communications mobiles porte à croire à un changement plus global de la société, à la formation d'un mode de vie plus nomade. Le vecteur technique n'est pas le seul critère qui permette d'attester l'émergence d'un nouveau nomadisme. Cet article tente d'analyser les dimensions quasi anthropologiques qu'implique un tel phénomène, les mutations du mode de travail et de la notion même d'outil appliquée à l'activité de communication en situation de mobilité. Enfin, le concept de réseau est appelé à évoluer avec la dissémination des terminaux mobiles. Jusqu'alors associé à la rationalité étatique et au contrôle du territoire, comment le réseau peut-il échapper à l'Etat sans changer de nature ? » (*Réseaux*)

« Le téléphone mobile », Marc Guillaume
« En devenant portable et mobile, le téléphone s'émancipe des contraintes du domicile ou du bureau. Il devient totalement urbain, c'est à dire qu'il réalise l'idéal de la ville, fondé sur la commutation, la mobilité, l'insertion individuelle dans de multiples réseaux. L'espace urbain (la rue comme les transports collectifs) devra donc accueillir ces nouveaux usages, pour permettre en particulier des formes originales d'activités ambulatoires. Ces activités seront facilitées en outre par la transformation du téléphone en ordiphone, résultat de l'hybridation du micro-ordinateur portable et du téléphone. Cette prothèse de communication totale devra aussi s'adapter rapidement à de nouveaux besoins (de "décommunication", de commutation sélective) pour aboutir à une "hyper-communication" intelligente. » (*Réseaux*)

« Sociologie du téléphone cellulaire : le modèle nordique », J.-P. Roos
« Le téléphone cellulaire est une innovation technologique qui aura certainement d'importantes conséquences sociales. Son évolution n'a pas été égale dans différents pays industrialisés et, mystérieusement, les pays scandinaves sont en tête de peloton dans ce domaine. Ceci peut s'expliquer par des facteurs économiques, techniques, géographiques ou politiques, mais aucun d'eux ne se rapporte exclusivement aux pays scandinaves. Un sondage auprès des utilisateurs de téléphones cellulaires montre que la popularité de ces appareils s'appuie sur deux causes opposées : l'accessibilité totale et l'intimité perçue comme étant immédiate, qui peuvent se résumer par le terme "téléphone personnel". » (*Réseaux*)

« Les mobiles de l'indépendance », Marie-France Kouloumdjian & Roland Raymond

« L'objectif de la recherche était de repérer les différents *patterns* en jeu dans les pratiques professionnelles des indépendants, en rapport avec la question de l'emploi des radio-téléphones, de les expliquer, d'évaluer leur pertinence et de rendre compte des postures communicationnelles. Avec une approche méthodologique adéquate à la spécificité de l'objet d'étude, on a mis en évidence chez les "indépendants" du bâtiment (artisans, architectes), des figures de fonctionnement stable associant trois types de représentation du radio-téléphone liées à des modalités différenciées d'utilisation, à des types de positionnement vis à vis de la communication à distance. La recomposition de l'indépendance par le jeu du radio-téléphone apparaît comme une notion clé, aussi bien par rapport aux partenaires externes et internes que par rapport aux tentatives de définition de soi en terme d'indépendant. » (*Réseaux*)

« Entre sédentarité et nomadisme : le savoir-communiquer des migrants », Alain Tarrius & Lamia Missaoui

« Les auteurs ont réexploité de nombreux documents de recherche concernant les professionnels migrants en corrélant usages du téléphone et typologie des migrants. Trois formes ou catégories de circulants internationaux suggèrent des modes de communiquer originaux : les élites professionnelles internationales, circulant à l'initiative de leurs entreprises, les entrepreneurs en déplacement pour affaires et appartenant à des populations diasporiques, et enfin les commerciaux membres de réseaux nomades ethniques. Tous ces circulants opposent à l'indiscrétion, au caractère illimité de la portée du téléphone, les limites imposées par les formes conventionnelles d'expression d'un lien social qui rend cependant le nomadisme possible. Pour certains, irréductibles d'un savoir-communiquer qui n'est autre qu'un savoir être en relation, l'usage du téléphone durant le déplacement n'est envisageable qu'à leur seule initiative : comme s'il s'agissait d'affirmer le pouvoir nomade sur le sédentaire en maîtrisant seul l'espace des échanges, donc des communications, qui relie un lieu de sédentarité à un autre. » (*Réseaux*)

« Les mobilisations de l'auditeur-baladeur », Jean-Paul Thibaud

« L'usage du baladeur musical en milieu urbain relève d'une nouvelle forme de mobilité qui questionne les catégories habituelles de notre entendement. En prêtant son corps aux voix du walkman, l'auditeur-baladeur adopte des pratiques spatio-phoniques qui jouent des interférences complexes entre conduites spatiales, conduites perceptives et conduites sociales. Son expérience du public peut être lue de différentes manières : en terme de discrimination de l'environnement sonore, de recomposition des seuils du public et de déstabilisation des situations sociales. En outre, l'écoute au casque opère un dérèglement de l'appareil perceptif de l'auditeur, instrumente une disjonction entre le visible et l'audible et conduit à une instabilité des formes perçues et exprimées. Cette pratique singulière participe d'une "sociabilité publicative" et permet de poser la question : comment du social peut-il être sensible ? » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

Dossier « La Communication itinérante », coordonné par Chantal de Gournay :

Présentation, Patrice Flichy et Chantal de Gournay

« En attendant les nomades, téléphonie mobile et modes de vie », Chantal de Gournay
Les néo-nomades
L'espace éclaté : du local au tribal
La communication nomade : du réseau au rhizome
L'entreprise nomade et le travail sauvage
Identification d'un objet nomade : le radiotéléphone

« Le téléphone mobile », Marc Guillaume
Un objet devenu nomade
Le travail ambulatoire
Le corps appareillé
Le réseau permanent
Une prothèse de communication totale

« Sociologie du téléphone cellulaire : le modèle nordique », J.-P. Roos
Pourquoi la Finlande ?
L'histoire des téléphones mobiles en Finlande
Les utilisateurs du téléphone mobile
Enquête sur les utilisateurs du téléphone mobile

« Les mobiles de l'indépendance », Marie-France Kouloumdjian & Roland Raymond
Indépendance et recours au mobile téléphonique dans le milieu du bâtiment
LES MODALITES DE L'ENQUETE
Logiques d'activité
Les formes de communication et l'utilisation des mobiles
Le rapport à l'espace et au temps
Les fondements d'une utilisation des mobiles
Conclusion

« Entre sédentarité et nomadisme : le savoir-communiquer des migrants », Alain Tarrius & Lamia Missaoui
Elites professionnelles circulantes
Entrepreneurs en diaspora
Dispositifs commerciaux nomades

« Les mobilisations de l'auditeur-baladeur », Jean-Paul Thibaud
Discernement de l'environnement sonore
Première conduite
Deuxième conduite
Troisième conduite
Quatrième conduite
Recomposition des seuils
Déstabilisation des situations sociales
Perspective par défaut
Perspective dirigée
Renversement de perspective

Une « sociabilité publicative »
Premièrement
Deuxièmement
Troisièmement
Quatrièmement

FICHE CRITIQUE :

Le dossier « Communication itinérante » regroupe six contributions sociologiques qui répondent à l'apparition des nouvelles technologies de communication mobiles et portables. Pas encore stabilisés, leurs usages restent en grande partie à cette époque le fait de certaines catégories de professionnels. Nouvellement diffusées, ces technologies n'en sont alors qu'à leurs balbutiements : conjuguant encore rarement portabilité et mobilité, ces dispositifs de communication sont reliés à des réseaux encore peu optimisés.

Les différents auteurs qui contribuent à ce dossier tentent de mettre en perspective les changements sociaux, en cours ou à venir, liés à la diffusion de ces objets nomades de communication dans les pratiques quotidiennes, urbaines en particulier.

Ils distinguent d'emblée les caractéristiques de portabilité et de mobilité et leurs conséquences réciproques. Tout d'abord, la portabilité, liée à la miniaturisation des terminaux et à leur détachement par rapport à une source énergétique, tend à transformer le corps communicant évoluant désormais dans deux espaces distincts, l'espace urbain et l'espace virtuel de la communication (Guillaume). Contribuant à renforcer l'individualisation de la communication (Roos) déjà engagée, la portabilité est susceptible de modifier le lien social (Tarrius et Missaoui) et les modalités du contrôle social (De Gournay, Guillaume). De son côté, la notion de mobilité, davantage liée à la performance du réseau investi de la capacité de localiser un abonné en n'importe quel point du territoire (Flichy et De Gournay), touche les modalités pratiques de l'évolution dans l'espace (De Gournay, Guillaume), notamment chez les professionnels circulants (Tarrius et Missaoui, Kouloumdjian et Raymond). Instaurant un nouveau rapport à la spatialité et à la temporalité, la communication mobile demande également un réexamen des notions de sédentarité et de nomadisme (De Gournay, Tarrius et Missaoui).

En filigrane des différentes contributions se dessine une interrogation plus globale sur le type de société vers laquelle nous tendons en emportant dans nos déplacements nos prothèses de communication : Chantal de Gournay comme Jean-Pierre Roos questionnent les caractéristiques de la téléphonie mobile pouvant être assimilées à un ordre post-moderne. Pour ce dernier, conjuguant immédiateté de la communication et possibilité de déplacement, les objets de communication nomades créent une situation paradoxale typiquement post-moderne conjuguant éloignement physique et présence continuelle. Chantal de Gournay se demande quant à elle si l'utilisation de la téléphonie mobile rompt avec l'ordre moderne de notre société, lié à l'organisation étatique et sédentaire du territoire. Enfin, Marc Guillaume fait l'hypothèse que nous tendons vers l'idéal de la ville en devenant tous des noeuds de commutation nomades, des cellules communicantes mobiles affranchies des contraintes de distance et exerçant notre sociabilité uniquement en fonction de critères affinitaires.

Les deux premiers articles du dossier abordent la question des télécommunications itinérantes de façon assez générale, en pointant les grandes évolutions sociales qu'elles

pourraient mettre en place ou appuyer. Chantal de Gournay ouvre le dossier en questionnant la réalité de l'avènement d'un mode de vie plus nomade sous l'influence des télécommunications mobiles dans nos sociétés étatiques modernes. Marc Guillaume, de son côté, explore les modifications profondes de notre rapport à l'environnement, de nos modes de sociabilité et de nos pratiques professionnelles, ainsi que la transformation du statut des objets de communication et du sujet communicant engendrée par les télécommunications itinérantes.
Les trois articles suivants soulignent la diversité des usages possibles de ces nouvelles machines à communiquer, et insistent sur le sens donné à ces pratiques dans les contextes sociaux et culturels particuliers dans lesquelles elles s'inscrivent. Pour sa part, Jean-Pierre Roos fournit des éléments d'informations sur les facteurs du développement rapide de ces technologies en Finlande, ainsi que des éléments d'information sur les premiers usages constatés, les utilisateurs et le sens conféré à l'usage des mobiles dans ce pays. Marie-France Kouloumdjian et Roland Raymond tentent, eux, d'identifier les postures communicationnelles de différents professionnels indépendants du bâtiment et de montrer de quelle façon leurs usages des télécommunications mobiles s'accordent à leurs activités, à leur mode d'organisation et à la définition de soi des chefs d'entreprises, notamment dans le cadre d'une (re)composition de leur statut d'indépendant. S'attachant, là encore, à l'étude des pratiques professionnelles du téléphone, Alain Tarrius et Lamia Missaoui se penchent ensuite sur trois catégories de professionnels migrants. Ils montrent de quelle façon ces professionnels soumettent l'utilisation du téléphone aux conventions et normes d'expression du lien social des réseaux particuliers dans lesquels ils prennent place.
Enfin, le dernier texte, un peu à part, aborde de façon remarquable un autre « objet nomade » : le walkman. Jean-Paul Thibaud analyse la mobilité particulière de l'usager du walkman se déplaçant en milieu urbain et les couplages qu'il opère entre lui, la source sonore de son baladeur et les environnements sonores, spatiaux et humains qu'il traverse.

Ce numéro spécial de Réseaux est le premier recueil de textes sociologiques consacré aux pratiques itinérantes de communication. Alors que les recherches au début des années quatre-vingt dix répondent principalement aux questionnements soulevés par l'introduction des nouvelles technologies de communication dans les foyers et la quotidienneté des ménages, ce dossier, en se consacrant exclusivement aux moyens de communication mobiles et portables, s'affranchit de la problématique domiciliaire pour aborder l'évolution des pratiques des individus dans un contexte professionnel et urbain.

Pour plus de détails sur les thèmes abordés dans ce numéro, voir aussi les fiches spécifiques consacrées à certains des articles de ce dossier : « En attendant les nomades, téléphonie mobile et modes de vie », Chantal de Gournay ; « Le téléphone mobile », Marc Guillaume ; « Les mobilisations de l'auditeur-baladeur », Jean-Paul Thibaud.

MOTS-CLES :

Télécommunications, Mobile, Portable, Itinérant, Ville, Prothèses, Individualisation, Changement social.

CHAMBAT Pierre, (1994), « Usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : évolution des problématiques », *Technologies de l'Information et Société*, Québec, Vol.6, n°3 « Technologies et mode de vie », pp.249-270.

DISCIPLINES : Epistémologie, Sociologie de la sociologie, sociologie des usages

RESUMES :

« Synthèse des différentes problématiques sociologiques sur l'usage des technologies de l'information et de la communication. Trois problèmes sont ainsi mis en exergue (la technologie, les objets, le quotidien) auxquels répondent trois approches sociologiques (la diffusion, l'innovation, l'appropriation). Cette synthèse démontre le glissement de la sociologie vers l'usager. » (INIST)

« L'article vise à présenter les problématiques employées dans la littérature en langue française relative à la sociologie des usages des TIC. Il soutient que les débats s'articulent depuis une quinzaine d'années autour de trois problèmes : la technique, les objets et le quotidien et que, selon les modalités de leur agencement, trois approches sociologiques peuvent être dégagées : la diffusion, l'innovation et l'appropriation. L'évolution des problématiques a connu un déplacement conceptuel analogue à celui rencontré dans la sociologie des communications de masse qui est passé de l'analyse des effets à celle de la réception. Dès lors qu'elle n'est plus résiduelle et subordonnée à la technique, la notion d'usage révèle une complexité qui soulève le problème de la représentation des usagers dans le processus d'innovation. » (*Technologies de l'Information et Société*)

STRUCTURE :

LES QUESTIONS NODALES
Le statut de la technique
Le statut des objets
Le statut du quotidien

LES PROBLEMATIQUES DE REFERENCE
Sociologie de la diffusion
Sociologie de l'innovation
Sociologie de l'appropriation
Le développement des services
Sur le rôle productif de l'usager
Sur les écarts par rapport à une norme d'usage, inscrite dans l'offre technique
Sur les significations d'usage, autrement dit les représentations et les valeurs qui s'investissent dans l'usage d'une technique et d'un objet
Sur l'intérêt porté à la durée dans la formation des usages

CONCLUSION

FICHE CRITIQUE :

Alors qu'à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt dix semble se constituer une communauté de recherche se dédiant à l'analyse sociologique des usages des TIC, cet article tente de dresser un tableau analytique de cette mosaïque de perspectives, aux confins de la sociologie de la technique, de la communication et des modes de vie.
La sociologie des TIC s'organise selon Pierre Chambat, autour de trois questions nodales.
1) La première est relative au statut de la technique. Les recherches se rapportant à cette première interrogation (les travaux de Mc Luhan en particulier, mais aussi de Pierre Lévy) analysent les impacts sociaux et les enjeux des techniques plus que leurs usages, et soulignent l'influence du déterminisme technique (le caractère normatif et prescriptif de l'offre technique) sur ceux-ci.
Ayant tendance à privilégier une perspective économiste et techniciste, ce questionnement tend à surévaluer l'objet d'étude, à déduire le social de la technique et à ignorer la dimension symbolique des objets techniques en réduisant leur analyse à une schéma de causalité linéaire et univoque.
2) La deuxième question nodale est relative au statut des objets. Dans cette perspective, les TIC sont abordés en tant qu'objets mis sur le marché, c'est à dire à la fois comme outils, comme signes sociaux plus ou moins distinctifs et comme dispositifs impliquant un relatif assujettissement à des normes sociales. De ce point de vue, la société de communication est appréhendée comme une culture matérielle spécifique.
3) La troisième question se rapporte au statut du quotidien. Celle-ci lie l'étude de la diffusion des TIC à l'ensemble plus général des pratiques quotidiennes des individus, en s'attachant à la dimension subjective du vécu.

La sociologie des usages des TIC ne constitue pas, selon l'auteur, une sous-discipline homogène mais correspond à une préoccupation commune. Elle tente, selon diverses voies, de répondre aux questions précédemment décrites. Au sein de ce champ ouvert, l'auteur distingue trois manières différentes de répondre à ces questions et d'analyser la relation « offre technique/demande sociale ».
1) La première problématique s'apparente à une sociologie de la diffusion. Calquée sur les méthodes utilisées en sociologie de la consommation, celle-ci étudie les taux d'équipement, les conditions et les disparités d'utilisation pour tenter de repérer les variables explicatives de l'inégale affectation de ces objets parmi les ménages. Ce premier type d'analyse repose principalement sur un paradigme de la distinction, mais, se limitant à un recensement quantitatif d'inspiration économique, laisse sous silence la dimension sociale et symbolique de la technique.
2) Ensuite, en opérant une rupture avec le problème de la causalité technique/social, la sociologie de l'innovation analyse le processus rétroactif de conception des objets techniques. Elle souligne le caractère négocié des processus d'innovation et le lien dialectique entre offre et usage à travers le paradigme de la traduction. (Akrich, Calon, Latour)

Bien qu'elle ait tendance à rester enfermée dans le processus de conception des objets techniques, cette sociologie a le mérite de mettre en lumière les logiques qui régissent, en amont, l'usage des objets. En replaçant la compréhension de l'usage dans une vision macrosociale, elle tend à mettre au jour les imaginaires techniques, notamment dans le milieu des ingénieurs, et à donner des éclairages sur les représentations dans le processus d'élaboration de l'offre. Elle débouche donc sur des analyses plus politiques concernant la question des choix collectifs en matière d'orientation technologique (Gras *et alii*, 1992 ; Vedel et Vitalis, 1993)
3) Enfin, la sociologie de l'appropriation, à laquelle l'auteur consacre une plus grande importance, analyse comment se constituent des usages différenciés des TIC selon les groupes sociaux et les sens qu'ils revêtent pour eux. Mettant en évidence les significations des pratiques et des biens, ce courant, à l'appui d'enquêtes qualitatives, micro-sociologiques ou ethnographiques, remet en cause le schéma déterministe et met au contraire en relief, sous l'influence des écrits de Michel de Certeau, l'inventivité populaire, les écarts pratiques vis à vis des normes d'usage, ainsi que le rôle productif de l'usager.

L'auteur, pour conclure, souligne l'orientation progressive des problématiques vers une plus grande attention pour l'usager. Comme en sociologie de la consommation de masse, les recherches ont glissé d'une sociologie de la diffusion s'intéressant aux impacts à une sociologie de l'appropriation mettant l'accent sur la construction du sens et l'interactivité homme/machine.

CITATIONS :

pp.263-264 : « *Alors que la question des usages occupe une place importante, voire croissante, dans la sociologie des TIC, le contenu et le statut théorique de la notion sont loin de faire consensus. Il serait vain de prétendre en apporter ici une définition, car sa signification résulte d'options théoriques qui la dépassent : elle participe en effet de débats qui opposent, en sociologie, l'agent et l'acteur, les niveaux micro et macro, la technique et le social, l'empirisme et la théorie critique. Elle constitue donc moins un point d'appui de l'analyse qu'un noeud de difficultés, d'autant que s'ajoutent les incertitudes sur la communication comme objet scientifique. Notion carrefour, l'usage peut cependant être l'occasion de confrontations entre les disciplines qui se partagent le champ de la communication. Encore faut-il dépasser le stade de l'accumulation des monographies sur telle ou telle technique particulière et sortir d'un schéma linéaire plaçant les usagers en bout de course.*
A cet égard, l'effort de conceptualisation de la notion passe sans doute par une double réflexion. La première porte sur la validité des différenciations opérées par les recherches dans les usages selon les situations d'usage (...), selon les technologies (...), selon les types de pratiques (...), selon les formes de communication (...). La seconde consiste à différencier les diverses figures de l'usager engagées dans la pénétration des TIC dans les pratiques sociales, plutôt qu'à rechercher une définition consensuelle. »

MOTS-CLES :

Sociologie des usages, Bilan scientifique, Technique, Objets, Quotidien, Diffusion, Innovation, Appropriation, Usager.

DE GOURNAY Chantal, (1994), « En attendant les nomades : téléphone mobile et changement social et modes de vie », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°65 « La Communication itinérante », pp.9-26.

DISCIPLINES : Philosophie politique, sociologie politique, anthropologie

RESUME :

« L'essor des communications mobiles porte à croire à un changement plus global de la société, à la formation d'un mode de vie plus nomade. Le vecteur technique n'est pas le seul critère qui permette d'attester l'émergence d'un nouveau nomadisme. Cet article tente d'analyser les dimensions quasi anthropologiques qu'implique un tel phénomène, les mutations du mode de travail et de la notion même d'outil appliquée à l'activité de communication en situation de mobilité. Enfin, le concept de réseau est appelé à évoluer avec la dissémination des terminaux mobiles. Jusqu'alors associé à la rationalité étatique et au contrôle du territoire, comment le réseau peut-il échapper à l'Etat sans changer de nature ? » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

Les néo-nomades
L'espace éclaté : du local au tribal
La communication nomade : du réseau au rhizome
L'entreprise nomade et le travail sauvage
Identification d'un objet nomade : le radiotéléphone

FICHE CRITIQUE :

Face à la multiplication des discours annonçant l'avènement d'un mode de vie plus nomade dans nos sociétés sous la double influence de la diffusion des moyens de communication mobiles et du contexte de libéralisme économique et de mondialisation des échanges, Chantal de Gournay tente d'examiner si réellement les changements induits par l'utilisation de ces nouvelles technologies instaurent une instabilité existentielle propre à la structure nomade.
Etablissant une distinction entre la circulation, la mobilité, les objets nomades et le nomadisme, l'auteure construit ici un cadre analytique permettant de penser plus finement les pratiques contemporaines et les évolutions sociétales qu'elles impliquent.

A l'appui des travaux de Deleuze et Guattari utilisant la métaphore du jeu d'échecs et du jeu de Go pour décrire les différences qui séparent la logique, la structuration sociale et spatiale, et les stratégies des sociétés nomade et moderne, Chantal de Gournay explore les dimensions quasi anthropologiques qui régissent réciproquement ces deux

types d'organisation collective, et s'efforce de pointer les tendances qui rapprochent notre existence moderne du nomadisme.
Une nomadisation de nos modes de vie impliquerait, selon elle, une rupture avec les principes ordonnant la société moderne, associée au modèle politique de l'Etat et reposant sur une conception sédentaire du territoire. Cette transition sociétale remettrait nécessairement en cause trois principes fondamentaux, corollaires de l'intervention étatique : tout d'abord l'identité locale et son inscription territoriale, ensuite la structure en réseau, vecteur d'organisation du territoire étatique et garant de son intégrité, et enfin le fonctionnement de l'entreprise, son mode productif d'organisation du travail et son rapport spécifique aux objets techniques.
Avant d'examiner les changements en cours ou à venir dans chacun de ces domaines, elle questionne la pertinence de la désignation courante de « néo-nomades » utilisée à l'encontre des groupes sociaux et professionnels à l'avant-garde (professionnels itinérants, *Yuppies*, *Golden Boys*, *Jet Set*...). Bien qu'elle souligne l'artificialité d'un tel amalgame, Chantal de Gournay reconnaît que les élites professionnelles du monde moderne, libéral et mondialisé, sont plus authentiquement nomades qu'il n'y paraît : conquérants d'un nouveau genre, obligés de s'étendre pour survivre et d'investir l'espace pour communiquer, leur stratégie d'expansion territoriale peut être rapprochée de la logique guerrière de conquête des nomades authentiques, tous deux évoluant dans des territoires non clos en extension virtuelle et défiant les règlements étatiques.

La nomadisation du cadre de vie entraînerait en premier lieu une instabilité accrue du domicile et une transformation du cadre de référence local. Alors que la société à Etat repose sur une forme locale et un principe sédentaire d'organisation des identités différenciées sur un espace clos (issue du principe d'allégeance propre à la féodalité occidentale) ; la société nomade est attachée à une forme tribale reposant sur un principe d'association (captation de valeurs allogènes et création d'alliances extérieures au groupe d'appartenance) prenant place dans un espace ouvert. Alors que la première se réfère nécessairement à un tiers objectif, une cause commune et un lieu commun, le principe associationniste de l'existence nomade ne le rend pas indispensable, et la rapproche plutôt d'une organisation de type corporatiste. La recomposition de la solidarité humaine de nos sociétés étatiques modernes vers une forme plus nomade, impliquerait la remise en cause de la référence à un lieu commun, la construction de sociabilités nouvelles de forme plus « tribales » que « locales ». Or, même si des auteurs comme Mc Luhan ou Debray décrivent l'affaissement de l'identité nationale dans le cadre d'une globalisation des échanges et de la communication, ils postulent tout de même un retour de l'appartenance locale, tendance qui empêche de confirmer l'avènement d'une société nomade entièrement détachée de cette contingence territoriale.

Ensuite, Chantal de Gournay explore la logique différenciée des mouvements dans l'espace chez les nomades et les sédentaires. Deleuze et Guattari introduisent une distinction fondamentale entre l'espace sédentaire moderne organisé en réseau et l'espace chaotique des nomades, proche de l'expansion anarchique des rhizomes. Alors que le réseau (de transport, de communication, d'énergies...) est un principe d'organisation qui instaure visiblement un marquage et un codage du territoire tendant vers l'autonomie, le rhizome est une structure imprévisible, non hiérarchisée et peu visible se ressourçant dans l'hétéronomie. Ainsi, selon Deleuze, le dirigisme de la raison sédentaire s'oppose à l'opportunisme de la raison nomade en ce qui concerne

l'ordonnancement de la spatialité. L'ère du nomadisme annoncée par Attali ou les auteurs postmodernistes comme Lyotard, Baudrillard ou Virilio, repose sur l'hypothèse de croissance des phénomènes d'imprévisibilité, sur la fin de l'ordre moderne de maîtrise du temps et du territoire. La déréglementation programmée des réseaux étatiques, la remise en cause des modèles nationaux en économie et la fin des institutions stabilisées permettant jusque-là à l'individu de guider son action, et le poussant désormais à adopter une stratégie d'action opportuniste, sont peut-être en ce sens les premiers signes d'une mutation politique et sociale en cours.

Enfin, Chantal de Gournay examine en troisième lieu l'évolution des modèles dans le monde du travail puis le glissement s'opérant actuellement dans le rapport culturel à la technicité. Définissant le nomadisme non plus à partir du critère de mobilité *stricto sensu*, mais par son rapport critique, problématique et distancié au régime productif et localisé de travail propre au modèle moderne, elle soutient que la crise actuelle du monde professionnel et le développement des techniques nomades comme le radiotéléphone ou la téléphonie mobile transforment la notion de travail, le rapport aux objets dans nos sociétés et rapproche de cette façon les travailleurs contemporains de véritables nomades.

Selon elle, tout d'abord, l'entreprise contemporaine, contrairement à l'entreprise industrielle paternaliste, ne nécessite plus pour son organisation de dimensions identitaires et locales. Virtuellement transnationale, l'entreprise œuvre aujourd'hui pour la délocalisation et la désinstitutionnalisation et se ménage la possibilité de surgir en n'importe quel point du globe selon les opportunités. En ce sens, elle obéit à une stratégie d'inspiration nomade. Reprenant ensuite la distinction établie par Deleuze et Guattari entre outil et arme, Chantal de Gournay fait l'hypothèse que l'entreprise contemporaine établit une rupture avec l'outil, technique sédentaire anciennement associée à la finalisation d'un savoir-faire selon des critères de productivité, pour préférer l'arme, associée à l'organisation nomade. Instrument concourant à l'action plus qu'au faire et permettant au travailleur de s'impliquer dans des situations relationnelles mouvantes, hors des institutions, les nouvelles machines à communiquer transforment notre régime de technicité. Montrant à partir des résultats d'une enquête que deux utilisations des nouvelles machines à communiquer par les professionnels sont possibles : soit comme outil accompagnant le déplacement, soit comme arme permettant au sujet communiquant de faire de ses déplacements un instrument de force, l'auteure montre que se dessine chez certains dirigeants d'entreprise aujourd'hui une attitude approchant les stratégies d'action nomades.

En conclusion, elle souligne l'ambiguïté du statut actuel de la téléphonie mobile qui hésite à se détacher complètement de la fonctionnalité de l'outil pour devenir un médium à part entière, une arme mobilisée stratégiquement pour se rendre disponible à l'action et à l'interaction.

« En attendant les nomades » replace la diffusion des technologies mobiles dans le contexte des réflexions sur les mutations civilisationnelles de nos sociétés. Cet exercice de philosophie politique fait suite à « L'âge du citoyen nomade » (1992, *Esprit*, voir la fiche), qui articulait déjà l'usage des technologies mobiles au nomadisme. Etablissant comme ici une distinction entre mobilité, nomadisme et « communication nomade », Chantal de Gournay mobilisait alors principalement la notion de nomadisme comme forme de pratique de l'espace, qu'elle opposait à l'espace déréalisé des mondes virtuels. Attachée aux valeurs humanistes d'espace, de temps et de corps, préservant l'incertitude

et l'aventure, l'éthique nomade établit un rapport plus ténu au lieux et territoires que la circulation dans les espaces virtuels de l'information numérisée. Comparant le territoire du nomade à l'espace public de nos sociétés modernes, elle craignait sous l'influence du paradigme numérique la disparition de la pratique nomade au profit d'un despotisme de la circulation jalonnée de terminaux informatiques, mais postulait en revanche le maintien possible d'une éthique nomade avec les télécommunications mobiles, leur usage rappelant sans cesse la matérialité de l'espace-temps. Ici son utilisation du nomadisme comme modèle analytique est beaucoup plus multiforme et complexe, il apparaît comme mode total d'organisation des sociétés. Naviguant en marge des grandes assertions postmodernes sur l'avènement d'une société de communication nomade, Chantal de Gournay offre une relecture de l'outillage analytique fourni par Deleuze et Guattari sur les sociétés moderne et nomade pour penser le changement social.

Voir aussi la fiche du dossier « Communication itinérante » (*Réseaux*, 1994, n°65), coordonné par Chantal de Gournay, dans lequel s'intègre cet article.

CITATIONS :

p. 11 : « *Considérant les transformations accélérées de la technologie et de notre propre environnement professionnel, nous avons tendance à préjuger d'un changement plus profond et plus radical de la société, de ses valeurs, de ses modes de vie. La prolifération des terminaux mobiles n'est pas seulement perçue comme un progrès des moyens de communication mais plutôt comme l'annonce d'une instabilité existentielle qui inquiète tout un chacun. Aussi faut-il envisager le sens global de cette mutation dans laquelle la technique a sa part sans toutefois en constituer le moteur. C'est pourquoi ce texte tente de mettre en perspective, par une approche combinant un recul historique et une démarche prospective, l'ensemble des paramètres qui définissent la structure nomade dans laquelle la société aperçoit le présage de son devenir. Cette structure nomade ne serait-elle qu'une projection fantasmatique de nos inquiétudes ? Aurait-elle au contraire quelque fondement organisationnel qu'on peut identifier par l'observation des pratiques sociales et des réalités économiques ?* »

p. 24 « *Dans cet écart qui se creuse entre l'action et l'activité, entre la réalisation et le faire, entre la relation et son simulacre, entre l'interaction et l'interactivité... se joue et se rejoue l'immémorial antagonisme du nomade et du sédentaire. Est virtuellement nomade celui qui sait se soustraire aux impératifs de la gestion de l'information pour se rendre disponible à l'action et à la relation. Telle est l'attitude des acteurs dominants de l'organisation, les décideurs, qui témoignent d'un rapport dégagé avec les systèmes techniques pour mieux privilégier l'intelligence relationnelle et ménager le dialogue en temps réel. De ce point de vue, la culture télécom rejoint la culture orientale des arts martiaux : celui qui détient la puissance des armes (en l'occurrence le pouvoir du média) apprend d'abord à ne pas avoir à s'en servir.* »

REFERENCES THEORIQUES :

Deleuze et Guattari

MOTS-CLES :

Télécommunications mobiles, Nomadisme, Modernité, Changement social, Philosophie politique, Economie, Sociologie, Etat.

GUILLAUME Marc, (1994), « Le téléphone mobile », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Sciences, n°65 « La Communication itinérante », pp.27-33.

DISCIPLINES : Sociologie et ethnologie de la communication, sociologie et ethnologie urbaines

RESUME :

« En devenant portable et mobile, le téléphone s'émancipe des contraintes du domicile ou du bureau. Il devient totalement urbain, c'est à dire qu'il réalise l'idéal de la ville, fondé sur la commutation, la mobilité, l'insertion individuelle dans de multiples réseaux. L'espace urbain (la rue comme les transports collectifs) devra donc accueillir ces nouveaux usages, pour permettre en particulier des formes originales d'activités ambulatoires. Ces activités seront facilitées en outre par la transformation du téléphone en ordiphone, résultat de l'hybridation du micro-ordinateur portable et du téléphone. Cette prothèse de communication totale devra aussi s'adapter rapidement à de nouveaux besoins (de « décommunication », de commutation sélective) pour aboutir à une « hyper-communication » intelligente. » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

Un objet devenu nomade
Le travail ambulatoire
Le corps appareillé
Le réseau permanent
Une prothèse de communication totale

FICHE CRITIQUE :

Faisant de l'individu un terminal de commutation mobile, les télécommunications itinérantes bouleversent profondément notre rapport à l'environnement, nos modes de sociabilité et nos pratiques professionnelles, tout comme elles transforment le statut des objets de communication et celui du sujet communicant. Marc Guillaume s'efforce ici d'identifier et de décrire ces changements sociaux impulsés par la téléphonie devenue portable et mobile, tout en proposant quelques hypothèses prospectives. Visionnaire, il aborde ici pour la première fois des évolutions sociales qui seront par la suite abondamment traitées par la recherche française.

Désormais nomade, le téléphone mobile modifie tout d'abord notre rapport à l'environnement sensible et nos modes de sociabilité. En donnant les moyens technologiques à l'individu d'articuler la communication naturelle avec son environnement immédiat à une télécommunication avec un autre espace mental et physique, il permet de doubler et de trouer la réalité. Equipé de ces nouvelles machines à communiquer, l'individu devra désormais parvenir à cohabiter dans deux espaces

simultanément, à ponctuer sa sociabilité en co-présence d'ouvertures sur un ailleurs médiatique.
Selon Marc Guillaume les individus équipés de ces prothèses communicantes réaliseront demain l'idéal de la ville en rendant possible une sociabilité dégagée de toute contrainte de distance. Grâce aux télécommunications mobiles, les individus n'auront plus à faire dépendre le choix de leurs proches d'un critère de proximité (propre à la sociabilité rurale) mais des seuls facteurs d'affinité et de rencontre, caractéristiques de la sociabilité urbaine.

Plus encore, la diffusion des télécommunications à la fois mobiles et portables, risque de modifier en profondeur nos pratiques professionnelles et nos conditions de travail. Permettant d'être disponible qu'elle que soit la situation géographique, les télécommunications itinérantes vont permettre la généralisation d'une forme ambulatoire du travail, moins attachée à la fixité du bureau. Mais, contrairement aux hypothèses parfois avancées, le développement des communications itinérantes ne devrait pas entraîner une réduction des déplacements. Tout au contraire, en accroissant la puissance de commutation disponible, elles ouvriront des potentialités nouvelles d'échange, nécessitant des déplacements supplémentaires. Ainsi, plutôt qu'une baisse des temps de transports, on va assister selon l'auteur à une meilleure utilisation de ces temps « perdus » pour des activités professionnelles. Ces changements dans les pratiques de communication professionnelles nécessiteront la mise en place de mesures de compensation (la prise en compte du temps de transport comme temps de travail), de nouvelles formes de régulation (que figure le passage d'une société disciplinaire (Foucault) liée au confinement vers une société de contrôle (Deleuze) permettant la circulation continue des personnes) et de nouvelles formes de sociabilité (coexistence sans interférence d'une double identité sociale).

En troisième lieu, la télécommunication portable change le statut du sujet communiquant. En devenant portable, le téléphone s'associe au corps comme une prothèse. Grâce à cet équipement, chaque sujet devient une cellule communicante, un être hybride appartenant à deux espaces en même temps. A la fois entité sociale de référence et noeud élémentaire de commutation, l'individu devient un terminal interactif mobile.
Mais si le téléphone portable tend vers la réalisation de l'idéal du branchement permanent, cette capacité à être joint à tout moment, aujourd'hui considérée comme un confort, pourrait demain se transformer en gêne et donner lieu au développement de dispositifs techniques permettant une communication sélective. En réponse à la pression d'une communication généralisée on peut s'attendre au couplage du téléphone avec des appareils de communication asynchrone.
Plus encore, Marc Guillaume prédit à terme la convergence entre les dispositifs informatique et téléphonique. Point d'aboutissement entre deux lignes d'évolutions technologiques – la miniaturisation répondant à une recherche de portabilité et la tendance au rapprochement des objets nomades en une seule prothèse d'hyper-communication intelligente –, l'ordiphone fera de l'individu un terminal nomade de communication totale, réalisant à la fois le stockage, l'organisation, le traitement et l'échange des informations.

Voir aussi la fiche du dossier « Communication itinérante » (*Réseaux*, 1994, n°65), coordonné par Chantal de Gournay, dans lequel s'intègre cet article.

CITATIONS :

p. 30 « *Avec un téléphone portable la réalité n'est pas doublée, elle est trouée, ouverte sur un autre espace. A tout moment, cet autre espace est réellement ou potentiellement coprésent à l'environnement immédiat.* »

p. 30 « *C'est donc une nouvelle ponctuation urbaine que les usages devront acclimater (...). Et lorsque les citadins seront ainsi équipés, ils deviendront alors des citadins absolus, réalisant complètement l"idéal de la ville. La ville est, en effet, par excellence, un ensemble enchevêtré de commutateurs : de transport, de télécommunications, de commerces (...), de rencontres et d'échanges en tout genre. C'est ce qui fait la puissance d'attraction – et bien sur aussi les encombrements, les risques et les nuisances – des villes. C'est aussi ce qui leur confère leur socialité propre, qui n'est plus fondée sur une métrique géographique, à l'image de la socialité rurale (...). Or, jusqu'à maintenant, cette socialité spécifiquement urbaine était en panne dans les lieux publics, dans les transports en commun : la ville se réduisait à une foule en transit vers les espaces de commutation, bureaux, magasins, domiciles. Demain, les citadins branchés pourront vivre en* public *leur socialité* privée, *faire coexister la métrique géographique et celle de leurs proches. L'idéal de la ville pourra se réaliser au niveau du piéton, de la particule urbaine élémentaire.* »

p. 31 « *En réalité, les télétechnologies ont permis une amélioration de la qualité et de la rapidité des services rendus, mais pas du tout – sauf rares exceptions – une réduction des déplacements. Tout au contraire, en accroissant la puissance de commutation disponible pour les personnes et les entreprises, elles ouvrent des potentialités nouvelles qui nécessitent des déplacements supplémentaires.* »

p. 31 « *Devenant portable, le téléphone s'associe au corps comme une prothèse. Il rejoint la panoplie de l'homme moderne – montre, lunettes, walkman, cartes à puces... Grâce au téléphone "cellulaire", chacun devient une cellule communicante, un être hybride qui appartient à deux espaces en même temps, celui de l'environnement immédiat et celui de l'espace virtuel de tous les réseaux potentiels. Le corps ainsi appareillé n'appartient plus seulement à son environnement naturel, il y a production d'une nouvelle entité sociale, définie par le réseau des processus et des flux interconnectés.* »

p. 32 « *Devenant portable, le téléphone réalise également une sorte d'idéal de branchement permanent. Pour les opérateurs de réseaux, l'objectif est évidemment que tous les abonnés soient branchés en continu et qu'ainsi tous les appels aboutissent. Pour les abonnés, cette permanence est un confort (...), et un signe de statut social dans certains cas. Mais (...) le confort peut se transformer en gêne : les moments d'isolement se réduisent, le harcèlement téléphonique se généralise, soumettant chacun à la pression de la double socialité évoquée précédemment. C'est pourquoi l'excès de communication ne peut manquer d'engendrer une demande de* décommunication *(pour reprendre un néologisme introduit par Pierre-Alain Mercier et Yves Toussaint).* »

p. 33 « *Le téléphone, en devenant mobile est en mesure d'être l'*attracteur *de l'ordinateur devenu lui-même portable, et même, dans une certaine mesure, l'attracteur des terminaux des médias irradiants (livres, journaux, radios, télévision). Alors que certains pronostiquent la "fin du téléphone", dissous dans des multi-médias encore peu définis mais centrés autour de la télévision et de l'ordinateur, j'imagine plutôt des dispositifs "multilangages" fondés sur les réseaux et les ordiphones numériques. (...) Ainsi se dessinent les linéaments d'une nouvelle course aux équipements visant la diffusion de prothèses d'hyper-communication (écriture, lecture, navigation dans des hypertextes et des télé-hypertextes) à la fois légères et complètes, faisant de chacun d'entre nous un individu-terminal, se déplaçant à la fois dans l'espace géographique et dans les espaces virtuels de tous les réseaux.* »

MOTS-CLES :

Télécommunication, Portabilité, Mobilité, Prothèse, Objet nomade, Espace, Environnement, Ville, Travail, Corps, Réseau, Noeud, Cellule communicante, Société de contrôle, Sociabilité, Terminal, Décommunication, Hyper-communication.

JAUREGUIBERRY Francis, (1994), « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et Sociétés*, n°74-75 « Les nouveaux territoires de la prospective », pp.117-133.

DISCIPLINES : Sociologie de la sociologie, sociologie politique, sociologie de la communication, sociologie de l'espace, sociologie urbaine, sociologie des usages

RESUME :

« La généralisation des outils de télécommunication s'est soldée, à la fin des années soixante-dix, par une brusque inflation des études prospectives destinées à cerner en quoi et comment l'extension de l'ubiquité médiatique allait agir sur les modalités de production de nos sociétés. Presque toutes ces études ont alors prédit le futur remplacement des espaces territoriaux du lien social par une télé-socialité non-spatialement définie. Les identifications établies à partir d'un espace physique de référence devaient disparaître au profit d'échanges médiatiques noués autour de thèmes agglutinants. Or, quinze ou vingt ans plus tard, qu'observe-t-on parmi ceux qui sont au plus proche de la situation d'ubiquité médiatique alors imaginée ? Un surprenant appel à ce qui semblait précisément voué à la disparition dans une société de communication : la proximité physique et le local. Seulement cette proximité change de nature, et c'est sur elle qu'il s'agit désormais de s'interroger. » (*Espaces et Sociétés*)

STRUCTURE :

1. Utopies et contre-utopies technicistes : les approches en terme d'impacts
2. Réponses « sociologistes » : hiérarchie des espaces et reproduction du social
3. De la prospective comme révélatrice d'attentes sociales
4. Les limites de l'ubiquité médiatique
5. Le syndrome du zappeur
6. Du local comme métaphore spatiale de la stabilité
7. L'aporie de l'authenticité locale

FICHE CRITIQUE :

A l'issue d'une série de recherches menées au début des années quatre-vingt dix auprès de gros utilisateurs de terminaux de télécommunication (visiophone, téléphone, radio-téléphone, alphapage et fax), Francis Jaureguiberry décrit dans cet article les transformations du rapport à l'espace engendrées par la généralisation et l'approfondissement des situations d'ubiquité médiatique.
Prenant le contre-pied des études prospectives ayant fleuri à la fin des années soixante-dix postulant la fin de la détermination spatiale de l'organisation sociale dans une perspective techniciste, il souligne les apports et les limites des travaux sociologiques pris dans le paradigme inverse de la reproduction sociale et annonçant le redoublement des hiérarchisations et ségrégations spatiales avec le développement des réseaux

électroniques, puis montre ensuite comment l'utilisation intensive des outils de télécommunication confère à la présence physique et à la localité une survaleur inédite.

Avant tout, Francis Jauréguiberry introduit son propos en rappelant les modalités de l'évolution de l'ubiquité médiatique au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles technologies de communication. Bien que l'homme ait toujours été capable de s'abstraire des milieux physiques dans lesquels il évoluait par l'intermédiaire de la pensée, de la rêverie, le développement des TIC a permis la création d'une double présence non plus seulement mentale et sensitive, mais aussi auditive et visuelle (radio, télévision), puis interactive (téléphone, visiophone). En théorie, ces outils de télécommunication relativisent le déterminisme spatial des sociabilités, la distance territoriale n'étant plus un obstacle à la communication, ils permettraient donc, idéalement, une émancipation vis à vis de la proximité physique.
Fort de ce constat, un certain nombre d'auteurs ont, à la fin des années soixante-dix, multiplié les écrits prospectifs annonçant l'avènement d'une nouvelle société de communication, affranchie des contraintes spatiales et des confrontations physiques *in situ*, pour le pire et pour le meilleur. L'auteur fait l'examen critique de ces écrits, de leur contenu et des attentes sociales auxquels ils renvoient.
Francis Jauréguiberry distingue les visions optimistes (Toffler, Servan-Schreiber, De Rosnay, Breton, Virilio) des visions négatives (Baltz, Boullier, Bonetti et Simon, Sennett) parmi ces hypothèses relatives aux « nouvelles proximités médiatiques ». Il montre que, d'un côté, les auteurs imaginent la fin de la centralité et des hiérarchies spatiales, la résolution des problèmes d'aménagement du territoire et plus généralement des problèmes causés par l'hypertrophie urbaine, la fin du déterminisme spatial grâce à la mise en place d'un système réticulaire non hiérarchisé, ainsi que la fin des intermédiaires et l'avènement de l'autogestion ; et que, de l'autre, selon un point de vue plus catastrophiste, ces auteurs multiplient les craintes face à l'accélération de la déliquescence du lien social, la perte du vécu anthropologique de l'espace et des repères d'identification sociaux, l'étouffement de la vie publique, le déclin de l'urbanité et de la *res publica* comme conséquence de la désertification des lieux publics de sociabilité, du repli sur la sphère privée, de l'atomisation et de l'isolement individuel rendu supportable par les TIC, de l'enfermement dans un mode de communication à distance narcissique et sélectif.
Refusant de souscrire à ces points de vue, selon lui prisonniers d'un déterminisme technique, F. Jauréguiberry leur reconnaît toutefois la capacité de révéler les attentes sociales d'une époque et souligne à ce propos la pertinence de leur prise en compte dans l'analyse.

Dans une seconde partie, l'auteur examine, à l'inverse, les thèses sociologistes postulant l'incapacité des innovations technologiques à engendrer le changement social, écrits soulignant cette fois la force absolue de la reproduction et le conditionnement social du développement des TIC. Des auteurs comme Jean-Pierre Garnier, Gérard Claisse ou Gabriel Dupuy soulignent dans leurs travaux l'effet de redoublement des hiérarchisations, ségrégations et centralisations spatiales opéré par les réseaux électroniques. Selon eux, ces architectures médiatiques ne font que reproduire, voire consolider la structuration inégalitaire de l'espace social et renforcent de ce fait les disparités spatiales. Relevant, selon F. Jauréguiberry, d'une sociologie critique, ces écrits insistent sur les effets aliénants des TIC, qui rendent plus supportables les

phénomènes de ségrégations socio-spatiales et désamorcent de ce fait toute velléité d'action, toute mobilisation visant le changement.
Reconnaissant l'intérêt de ces travaux, l'auteur critique toutefois leur trop grande soumission au déterminisme social. Il reproche à ces chercheurs de ne pas prendre en compte le rôle des innovations technologiques comme support possible de stimulation du changement social.

Une fois la critique de ces différents travaux achevée, F. Jaureguiberry, développe ses propres conclusions quant aux modifications des rapports à l'espace dans le contexte d'une utilisation généralisée des moyens de télécommunication. A l'appui de ses enquêtes auprès de professionnels ayant recours de façon intensive à divers outils de communication, qu'il désigne comme des individus « multidirectionnels », il montre par quels mécanismes s'opère la « vengeance spatiale du lien social », comment une « survaleur » est conférée à la présence physique et à la localité.
D'une part, il montre que, dans un environnement d'ubiquité médiatique, lorsque la communication ne suppose pas seulement l'échange d'information mais sous-tend une relation intersubjective, le déplacement physique, l'effort fait par les individus pour aller à la rencontre de l'autre, acquièrent une importance toute particulière : l'échange en face à face est dorénavant investit d'une résonance nouvelle, il revient à signifier à son interlocuteur qu'on lui accorde une attention spécifique et privilégiée. A l'inverse, l'absence de déplacement, la seule communication médiatisée produit un déficit relationnel : on ne fait « que » téléphoner.
Ainsi, selon l'auteur, plus il y aura de télécommunications et plus les déplacements physiques visant à « concrétiser », « préciser », « vivre » ou réparer l'échange seront fréquents. Il en conclut alors que paradoxalement, les déplacements physiques augmenteront avec le développement des télécommunications et que ceux-ci changeront de nature : moins motivés par des nécessités d'ordre instrumental, ces déplacements répondront de plus en plus au désir de créer des relations d'intersubjectivité partagée.
D'autre part, après avoir décrit ce qu'il nomme le « syndrome du zappeur » : « *tension difficilement vécue par certains entre une rationalisation instrumentale croissante de la vie (efficacité) et une sorte de déficit en sentiments (affect) révélée par cette trop grande ou trop unique rationalisation* », F. Jauréguiberry montre comment chez les personnes rencontrées, très engagées dans la modernité médiatique et souvent atteintes par ce syndrome, la localité acquiert une nouvelle valeur : « *Chez l'hyper-branché, chez l'individu multidirectionnel, le local est souvent imaginé (toujours avec une charge émotive), comme lieu unique [...] censé incarner une forme de vérité, d'authenticité et de sensibilité. Le local est d'emblée présenté dans sa capacité de résister au "tout équivalent territorial" produit par le zapping. Pour l'individu multidirectionnel, vivant l'expérience d'ubiquité et souffrant du syndrome du zappeur, l'appel au local est avant tout un désir de paix, de stabilité et de permanence.* » Dans ces conditions, le local est pensé par ces individus comme un refuge, comme la métaphore spatiale de la stabilité, opposé au monde utilitariste et aux lieux interchangeables de la vie professionnelle.

Avant de conclure en soulignant l'importance croissante et le caractère incontournable de la localité dans un univers d'ubiquité médiatique, plutôt que son évacuation ; l'auteur imagine à son tour deux scénarios prospectifs dessinant les conséquences possibles d'un tel retour du local. La première vision, qu'il espère ne pas voir se concrétiser, se caractériserait par un partage très marqué entre, d'un côté, des

lieux publics, des « non-lieux », des « lieux zappés » où dominent l'objectif d'efficacité, la rationalité et les stratégies instrumentales, et de l'autre, des localités où se déploieraient la vie privée, l'authenticité et l'affectivité des individus, c'est à dire une situation dans laquelle cohabiteraient une utilisation rentabiliste de réseaux universels et un enfermement communautaire localisé. La seconde vision, plus optimiste, correspondrait à la naissance d'une nouvelle solidarité locale, au renouveau de l'engagement et de l'ancrage territorial des individus, permettant le renforcement de leur personnalité, et leur offrant la possibilité de se percevoir comme acteurs.

Ce texte, inscrit implicitement dans le cadre d'une sociologie des usages, rejette à la fois les déterminismes technique et social. L'observation des pratiques et le recueil des discours de grands utilisateurs d'outils de télécommunication permet à Francis Jaureguiberry de se détacher des récits prospectifs des années soixante-dix et quatre-vingt pour amorcer une nouvelle réflexion sur l'avenir du lien social et le devenir des espaces physiques de rencontre dans le contexte du déploiement rapide et diversifié des TIC.
Offrant une approche inédite visant à lier ce contexte d'innovations avec les pratiques individuelles et les constructions symboliques de l'espace par les acteurs, les hypothèses émises ici, relatives à la survaleur de la rencontre, de la localité et à l'augmentation des déplacements concomitante de celle de l'usage des télécommunications, seront reprises par de nombreux chercheurs (François Ascher, Marc Guillaume, Chantal de Gournay, Pierre-Alain Mercier, Hervé Le Bras, Edward E. Leamer & Michael Storper, etc...) et maintes fois démontrées tout au long des années quatre-vingt dix. Précurseur dans le domaine de la réflexion sur l'évolution du rapport à l'espace et plus particulièrement des espaces d'urbanité, Francis Jaureguiberry signe avec cet article le début d'une réflexion fine sur la modification des modes de vie urbains en relation avec le développement de la télécommunication. C'est pourquoi, ce travail constitue, aujourd'hui encore, un des textes incontournables de ce champ de recherche.

CITATIONS :

p. 118 « *(...) cet article présentera ce que l'on pourrait appeler la "vengeance spatiale" du lien social. Pourquoi "vengeance" ? Parce que presque toutes ces études [prospectives ayant fleuri à la fin des années 70] ont prédit le futur remplacement des espaces territoriaux du lien social par une média ou télé-socialité non spatialement définie. Les identifications établies à partir d'un espace physique de référence devaient disparaître au profit d'échanges médiatiques noués autour de thèmes agglutinants. Or quinze ou vingt ans plus tard, qu'observe-t-on parmi ceux qui sont au plus proche de la situation d'ubiquité médiatique alors imaginée? Un surprenant (si l'on ne perd pas de vue l'horizon des études prospectives ci-dessus évoquées) appel à ce qui semblait précisément voué à la disparition dans une société de communication : la proximité physique et locale. Seulement cette proximité change de nature, et c'est sur elle qu'il s'agit désormais de s'interroger.* »

p. 127 « *Les médiatisations électroniques ne remplacent donc totalement les déplacements physiques que lorsque ces derniers sont motivés par une stricte délivrance instrumentale d'informations formalisées. Dans tous les autres cas, elles produisent, à des degrés chaque fois divers, un déficit que seul le déplacement physique*

peut combler. D'où une conclusion à première vue paradoxale : plus il y aura de télécommunications, et plus il y aura de déplacements physiques. Mais ces derniers changeront alors de nature. Ils seront motivés de moins en moins par des nécessités d'ordre instrumental (les téléinformations les remplaceront très économiquement dans ce cas) et de plus en plus par le désir de vivre les échanges comme création d'intersubjectivité partagée. »

p. 132 « *Quoi qu'il en soit, il faut s'attendre à ce que le local, loin d'être évacué par l'ubiquité médiatique et le développement des transports physiques, se mue au contraire en un élément incontournable de la pratique et de l'analyse sociales.* »

MOTS-CLES :

Ubiquité médiatique, Espace, Local, Prospective, Déterminisme technique, Déterminisme social, Utilitarisme, Echange, Sociabilité, Subjectivité, Usages, Représentations, Urbanité.

MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994), « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société,* Québec, Vol.6, n°4, pp.315-335.

DISCIPLINES : Sociologie des usages, sociologie de l'innovation, sociologie appliquée

RESUME :

« Cet article a pour objet de présenter une grille d'analyse sociologique de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), élaborée à partir d'une synthèse de travaux que nous avons effectués au cours de la dernière décennie (sur les significations d'usages : du magnétoscope grand public, de Télétel 3V dans l'expérimentation de Vélizy, du Minitel – annuaire électronique –, de la micro-informatique en milieu professionnel urbain et rural, du Minitel à usage professionnel – organisme de gestion de l'habitat social, organismes agricoles –, de produits et services de téléformation interactive, de serveurs Minitel grand public et professionnels, d'un CD-Rom à usage professionnel, etc.).
Face à un nouveau dispositif technologique, de manière plus ou moins explicite et consciente, les usagers effectuent une sorte de procès en légitimité de son usage. De l'issue de ce procès dépendront les conditions de l'intégration sociale de la nouvelle technologie de l'information et de la communication.
Ces travaux ont montré en effet que l'insertion sociale d'une NTIC, son intégration à la quotidienneté des usagers, dépendaient moins de ses qualités techniques "intrinsèques", de ses performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur était proposé. » (*Technologies de l'information et société)*

STRUCTURE :

Introduction

LES DEUX RATIONALITES : LES COUPLES D'OPPOSITION CONCEPTUELLE
LES CONCEPTS ET PROCESSUS

Banalisation-idéalisation
Des exemples de banalisation
Des exemples d'idéalisation
L'efficacité comparée de deux processus

Hybridation-substitution
L'hybridation
La substitution

Evolution sociale – révolution sociale

L’évolution sociale
La révolution sociale

Identité active – identité passive
Identité active
Identité passive

CONCLUSION : L’EPREUVE DE LA GRILLE D’ANALYSE FACE A LA MISE EN USAGE DE NTIC

FICHE CRITIQUE :

A la suite de quinze années de recherches empiriques ayant eu pour objet l’analyse de la relation entre offre technique et demande sociale dans les processus d’intégration des NTIC aux pratiques quotidiennes (magnétoscope grand public, Minitel, CD-ROM, Télétel 3V à Vélizy, informatisation rurale....), Philippe Mallein et Yves Toussaint proposent dans cet article de synthèse une grille d’analyse sociologique des usages des nouvelles technologies de l’information et de la communication.

Prenant en compte à la fois les pratiques réelles et les représentations sociales des techniques, et à l’appui d’un double mouvement théorique allant d’aval en amont (des usages vers la conception) et d’amont en aval (de la conception aux usages), les auteurs dégagent deux types de rationalité à l’œuvre dans la conception des NTIC. Ces deux rationalités et les concepts-clés qui leurs sont associés constituent la structure de la grille d’analyse proposée.
La première rationalité, de cohérence socio-technique, implique une démarche de rétro-action entre social et technique. Selon cette perspective, l’usage des NTIC est conçu comme une négociation entre offre technique et demande sociale (conception et utilisation). Cette façon de procéder prend en compte les pratiques sociales préexistantes à la diffusion de la NTIC et conçoit un usage et une adoption souples et diversifiés de l’outil. Cette rationalité repose sur quatre concepts clés : celui de la banalisation – la diffusion de la NTIC étant directement dépendante de sa banalisation sociale – ; celui de l’hybridation – la NTIC va se greffer à un ensemble de pratiques préexistantes – ; celui de l’évolution sociale – l’usage de la NTIC est en phase avec les évolutions plus globales des formes de sociabilité de la société dans laquelle elle est introduite – ; et enfin celui d’identité active – l’usage conçu de la NTIC est suffisamment souple pour s’adapter aux besoins spécifiques et formes inédites d’usages des acteurs sociaux.
A l’opposé de cette rationalité, correspond la rationalité de la performance techno-sociale. A l’inverse de la première, celle-ci tend à imposer l’outil technique à l’usager, conçu selon des normes d’usage idéal. Ici, l’innovation technique est envisagée par ses concepteurs uniquement en terme d’impact sur la société. En miroir des concepts-clés détaillés précédemment, cette rationalité techniciste correspond à quatre autres concepts : celui d’idéalisation – la NTIC est conçue par ces concepteurs comme révolutionnaire et s’adresse à une figure d’usager idéal – ; celui de substitution – plutôt que de se greffer à des pratiques préexistantes, la NTIC est conçue dans la perspective de l’éradication des pratiques anciennes au profit d’usages radicalement nouveaux – ; celui de révolution sociale – grâce à son impact révolutionnaire, la NTIC est conçue pour

significativement transformer la société – ; enfin le concept d'identité passive souligne que les concepteurs ont préconfiguré une figure d'usage idéal, contraignant ainsi l'usager réel à se conformer ou à rejeter l'innovation technique.

A l'appui d'exemples concrets issus de leurs travaux de terrain, les auteurs démontrent tout au long de la présentation de cette grille d'analyse théorique opposant deux types de rationalité, l'échec récurrent de l'intégration sociale des NTIC mise au point à partir de la seconde démarche et, à l'inverse, le succès des innovations conçues à partir d'un principe de rétroaction socio-technique et de négocation. Leurs travaux montrent en effet que l'insertion sociale d'une NTIC dans les pratiques quotidiennes dépendait moins de ses qualités techniques « intrinsèques », de ses performances et de sa sophistication que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur était proposé.
Soulignant l'intérêt heuristique de cette grille d'analyse théorique, les auteurs, en conclusion, mettent également en évidence les visées pragmatiques qu'elle peut satisfaire. Utilisée dans le cadre d'une collaboration entre ingénieurs-concepteurs et sociologues, elle s'avère être un outil méthodologique efficace dans le processus de création technologique.

CITATIONS :

p. 319 « *Nos travaux ont montré en effet que l'insertion sociale d'une NTIC, son intégration à la quotidienneté des usagers, dépendaient moins de ses qualités techniques "intrinsèques", de ses performances et de sa sophistication que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur était proposé. Face à un nouveau dispositif technologique, d'une manière plus ou moins explicite et consciente, les usagers effectuent une sorte de procès en légitimité de son usage. De l'issue de ce procès dépendront les conditions de l'intégration sociale de la NTIC. Une telle façon de poser le problème de l'usage exprime une nouvelle forme d'interaction offre-demande relative aux NTIC.* »

pp. 330-331 « *Rompant avec la tradition, notre grille d'analyse peut avoir quelque utilité en accompagnant le plus en amont possible, dès la conception, le processus de réalisation et de "mise en usage" du nouveau produit/service. (...) Nous avons pu constater que notre grille d'analyse constituait un outil méthodologique efficace pour une bonne collaboration entre ingénieurs et sociologues.*
Le modèle d'analyse que nous proposons se distingue en effet des discours globalisants sur la relation que la société entretient à la technique, que ces discours soient panégyriques – et prônent l'accomplissement des personnes et la réactivation du lien social – ou apocalyptiques – et stigmatisent l'individualisme et la perte du lien social.
Notre problématique rend compte de la complexité du processus de socialisation des NTIC, car elle se fonde sur l'épreuve des faits. L'approche empirique ne réduit toutefois en rien sa portée théorique. L'observation fine des usages nourrit la réflexion et engendre la construction de nouveaux concepts. »

MOTS-CLES :

Sociologie des usages, Sociologie de l'innovation, Synthèse théorique, Recherche finalisée, Grille d'analyse, Conception, Innovation technique, Famille, Grand public, Rationalité, Intégration sociale des NTIC.

SCARDIGLI Victor, (1994), « Déterminisme technique et appropriation culturelle : l'évolution du regard porté sur les technologies de l'information », *Technologies de l'Information et Société*, Québec, Vol.6, n°4, pp.299-314.

DISCIPLINES : Epistémologie, sociologie et histoire des sciences sociales, sociologie de l'information et de la communication, sociologie des usages, sociologie des modes de vie

RESUME :

« Les technologies de l'information entretiennent un rapport étroit avec les modes de vie ; mais ce rapport donne lieu à des évaluations qui varient selon le modèle de causalité adopté par le chercheur. L'article explicite ces modèles au sein des sciences sociales. Les premiers – le volontarisme ou l'évolutionnisme – postulaient souvent que les techniques nouvelles allaient inéluctablement transformer la société dans le sens prévu par leurs concepteurs. Cette analyse peut être remise en cause par des observations plus récentes, qui suggèrent des modèles d'appropriation par les micro-acteurs ou d'insertion culturelle et qui font parfois apparaître un fossé entre la "vision du monde et de l'homme" de la population et la culture cartésienne des concepteurs de l'innovation scientifico-technique. » (*Technologies de l'Information et Société*)

FICHE CRITIQUE :

Au terme de deux décennies d'observation de la mise en place des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans nos sociétés, Victor Scardigli s'attache, dans cet article, à dresser un bilan de l'évolution du regard porté sur la relation technique/société. Il dégage quatre modèles interprétatifs et descriptifs structurant chronologiquement la réflexion sur le rôle des innovations techniques dans le changement social.

Les deux premiers modèles, très prégnants à la fin des années soixante-dix, postulaient selon une « techno-logique », un déterminisme exclusif ou dominant de l'innovation technique. Le premier modèle, volontariste, développé par les grands acteurs – Etats et grandes entreprises –, convoquait une analyse causale en terme d'impact : c'est l'offre technique qui devait impulser les changements sociaux. Mais alors qu'en terme macroéconomique ce modèle semblait opérant, il ne parvenait pas à expliquer l'immobilisme des modes de vie quotidiens. Un deuxième modèle, évolutionniste, fut donc mobilisé pour justifier l'échec de l'implantation sociale de certaines innovations. Postulant un décalage temporel entre l'industrie et les consommateurs, ce modèle mettait en relief le nécessaire délai pour qu'une innovation trouve une « niche écologique » lui permettant de s'implanter. Selon cette logique, pertinente pour le sociologue dans certains cas, par exemple pour l'histoire de l'implantation résidentielle du téléphone, l'innovation technique vient répondre à des besoins nouveaux résultant de changements sociétaux préalables : ainsi, le téléphone connaît le succès au cours des Trente glorieuses alors que la société de consommation

se développe, que les liens sociaux se sont distendus et que les individus se sont repliés sur la sphère privée de leur habitat, il vient donc pallier un vide relationnel en créant de nouvelles modalités d'échange.
Mais ces explications purement mécaniques s'avèrent insuffisantes pour comprendre les liens complexes entre technique et société, notamment la diversité des formes d'usages des technologies développées par les acteurs sociaux.

S'attachant désormais à la description qualitative de l'évolution des modes de vie plus qu'aux changements structuraux, les sociologues abandonnent progressivement ces premiers modèles explicatifs « techno-logiques » pour leur préférer un paradigme « socio-logique » mettant en avant le rôle actif des micro-acteurs et prenant en compte l'importance de la particularité de leur vision du monde pour analyser l'insertion sociale des TIC. Pour les modèles de la « micro-appropriation sociale » et de « l'insertion culturelle » des techniques, ce n'est plus la technique qui mène le changement, mais les acteurs sociaux qui s'emparent des innovations pour en orienter les utilisations en fonction de leur culture.
Ces nouveaux modèles, développés dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, font ressortir les causes de la disparité de l'implantation des innovations technologiques et de leurs appropriations en s'attachant à observer les logiques et les représentations des différents acteurs concernés. En remettant en cause la centralité de l'objet technique pour mettre l'accent sur les résistances, les détournements des usagers ainsi que sur les confrontations entre les modèles culturels des ingénieurs-concepteurs et de la population, cette approche fait passer l'analyse du produit à celle du sujet et dénote par conséquent d'un changement fondamental de perspective analytique.

Victor Scardigli présente ici une synthèse extrêmement claire des différents modèles explicatifs ayant dominé la réflexion sur les interrelations entre innovations, usages sociaux des TIC et changement social. Bien qu'on puisse lui reprocher ici une présentation quelque peu évolutionniste de ces différents paradigmes, qui à nos yeux se sont tout autant juxtaposés que succédés, il offre un bilan incontournable dans le champ de recherche sur les TIC, qui rejoint les remarques de Philippe Mallein et Yves Toussaint (Mallein, Toussaint, 1994 – voir la fiche) et s'inscrit dans la continuité de son œuvre scientifique. On y trouvera notamment plusieurs descriptions d'études de cas issues de ses propres travaux, notamment des remarques relatives à l'analyse de l'implantation d'un système télématique à Marne-La-Vallée dans les années quatre-vingt (Scardigli, 1992).

CITATIONS :

p. 299 : « *Depuis bientôt deux décennies, les sciences sociales accumulent les observations sur la mise en place des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elles ont été interrogées d'abord quant à l'"impact" de ces techniques sur les modes de vie ; puis, progressivement, le questionnement s'est déplacé vers la dynamique du changement social, dans laquelle s'intègrent ces innovations techniques. Mais dans l'un et l'autre cas, il s'agit bien de comprendre les liens qui unissent technique et société. Dans l'article qui suit, nous allons proposer un bilan de ces observations.* »

p. 300 : « *Les observations faites peuvent ainsi être classées selon quatre modèles descriptifs et explicatifs. Les uns postulent un déterminisme exclusif ou prédominant de l'innovation technique : volontarisme des grands acteurs-promoteurs des technologies de l'information ou simple effet du temps long qui, à la manière de l'évolutionnisme, impose inéluctablement les innovations socialement utiles. Les autres privilégient la dynamique sociale, par laquelle les micro-acteurs sociaux s'approprient le progrès technique ou insèrent l'innovation dans leur culture quotidienne. (...) Mais ces modèles explicatifs se succèdent, plus qu'ils ne se juxtaposent : ce qui nous conduit à souligner un renouvellement du regard porté sur les technologies de l'information.* »

p. 309-310 : « *Les modalités de diffusion sociale des nouvelles technologies et les changements dans le mode de vie liés à cette diffusion peuvent donc être décrits et interprétés selon quatre modèles sensiblement différents. Mais, on l'aura remarqué, cette typologie décrit, en même temps une évolution du regard de notre société sur la technique durant la même période.*
Les années 70 constituaient la fin de la longue période de l'après-guerre, pendant laquelle la priorité incontestée allait à la croissance économique, elle-même assurée par la technicisation progressive de tous les domaines de l'activité industrielle et sociale. Dans ce prolongement s'inscrivent encore les chercheurs qui considèrent que les très grands systèmes techniques imposent leur forme aux sociétés de demain (Mayntz et Hugues, 1988). Et de fait, cette période voyait se développer un rapport de force très inégal entre les grands acteurs qui portaient cette priorité (...) ; c'est pour cette raison que nous parlons d'une "techno-logique" du changement social pour décrire les deux modèles explicatifs de cette période. Mais pourquoi les premières observations semblaient-elles confirmer le bien-fondé de pareils modèles ? Parce que les sciences sociales s'attachaient à décrire des changements choisis parmi les dimensions du mode de vie que l'on jugeait, à l'époque, les plus importantes : celles liées à l'activité économique. (...)
Les années 80 et 90 voient une remise en cause progressive de ce consensus. (...) Le chercheur s'applique désormais à découvrir le sens que chaque micro-acteur social entend donner à sa vie, ce qui se traduit par des recherches sur les comportements de refus ou de dysfonctionnement, les contournements d'usage imposés et les détournements de sens ; ou, plus largement, sur la sociologie de l'appropriation sociale de la technique dans la vie quotidienne, mais aussi sur l'action collective autour de la mise en place de telle ou telle technique à l'échelon du quartier ou de l'atelier. (...)
C'est un passage du "produit" – bien ou service qui intègre la nouvelle technologie – à la personne, à la fois consommateur, travailleur, habitant d'une cité. »

MOTS-CLES :

Sociologie de l'information et de la communication, Sociologie de l'insertion sociale et culturelle des techniques dans la vie quotidienne, Bilan, Modèles interprétatifs et explicatifs, Relation technique / société, Changement social, Modes de vie, Micro-usager, Culture, Appropriation sociale.

THIBAUD Jean-Paul, (1994), « Les mobilisations de l'auditeur-baladeur : une sociabilité publicative », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°65 « La communication itinérante », pp.71-83.

DISCIPLINE : Anthropologie et sociologie urbaine, praxéologie de la perception

RESUME :

« L'usage du baladeur musical en milieu urbain relève d'une nouvelle forme de mobilité qui questionne les catégories habituelles de notre entendement. En prêtant son corps aux voix du walkman, l'auditeur-baladeur adopte des pratiques spatio-phoniques qui jouent des interférences complexes entre conduites spatiales, conduites perceptives et conduites sociales. Son expérience du public peut être lue de différentes manières : en terme de discrimination de l'environnement sonore, de recomposition des seuils du public et de déstabilisation des situations sociales. En outre, l'écoute au casque opère un dérèglement de l'appareil perceptif de l'auditeur, instrumente une disjonction entre le visible et l'audible et conduit à une instabilité des formes perçues et exprimées. Cette pratique singulière participe d'une "sociabilité publicative" et permet de poser la question : comment du social peut-il être sensible ? » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

Discernement de l'environnement sonore
Première conduite
Deuxième conduite
Troisième conduite
Quatrième conduite

Recomposition des seuils

Déstabilisation des situations sociales
Perspective par défaut
Perspective dirigée
Renversement de perspective

Une « sociabilité publicative »
Premièrement
Deuxièmement
Troisièmement
Quatrièmement

FICHE CRITIQUE :

A partir d'une enquête de terrain auprès d'usagers américains du walkman en milieu urbain, Jean-Paul Thibaud observe les types de liaison et de couplage qu'opère l'auditeur-baladeur entre ses conduites spatiales, ses conduites perceptives et ses conduites sociales, avec pour objectif de mettre en lumière les modes opératoires implicites de l'activité pratique. L'utilisation du baladeur musical, objet de médiation entre l'usager et son milieu, introduit selon lui, une nouvelle forme de mobilité urbaine et questionne le sens même de cette notion. La mobilité de l'usager du walkman ne consiste plus seulement à cheminer dans l'espace avec son corps, mais à se situer « entre-deux », à articuler sa présence aux espaces traversés.
Jean-Paul Thibaud analyse ainsi trois modes opératoires spatio-phoniques sur lesquels repose la mobilité de l'usager du walkman dans l'espace public et examine par ce biais 1) son rapport à l'environnement sonore et sa capacité dynamique à discerner les ambiances sonores différenciées de la ville ; 2) son rapport au territoire urbain et sa capacité à recomposer des seuils, notamment entre espace privé et espace public ; 3) son rapport à autrui et sa capacité à déstabiliser les situations sociales.

Jean-Paul Thibaud questionne tout d'abord les types de couplage qu'opère l'usager entre les sons diffusés dans son casque et l'environnement sonore de la ville dans laquelle il évolue, autrement dit entre son oreille et son pas. Il distingue quatre façons de se constituer une double enveloppe sonore, urbaine et musicale, allant de l'ouverture manifeste au monde sonore environnant (enveloppe poreuse, écoute musicale perméable aux bruits de la ville) à la fermeture intégrale (enveloppe musicale quasi-imperméable masquant le bruit ambiant), en passant par deux stades intermédiaires d'articulation (enveloppe filtrante constituée par ajustement ponctuel du niveau sonore pour permettre l'écoute de certains bruits urbains, et une enveloppe dédoublée permettant une bonne écoute constante des deux sources sonores en fonction des aléas du cheminement.) Ces différentes pratiques de couplage fonctionnent, selon l'auteur, comme un formidable instrument de discernement de l'environnement sonore : en articulant ces deux sources, l'usager du walkman révèle la diversité des ambiances sonores urbaines.

L'auteur examine ensuite les moments de transition spatiales de l'auditeur-baladeur et les différentes utilisations du walkman qui y correspondent. Il observe et analyse en particulier le moment privilégié du passage de l'espace domiciliaire à la rue. A partir de ses observations, il identifie trois types de transitions spatio-phoniques structurant l'accès à l'espace public : le walkman est utilisé soit comme « porte sonore » et mis en route dès la pénétration dans la rue, soit comme « pont sonore » établissant un *continuum* entre la source sonore du domicile (radio par exemple) et l'écoute au casque dans la rue, ou comme « échangeur sonore » ajusté constamment aux différents ambiances sonores traversées. Les attitudes typiques des auditeurs-baladeurs dans les moments de transitions révèlent ainsi la conscience implicite chez les citadins d'un cadre de participation spécifique aux espaces publics, et mettent en lumière les modalités sensibles sur lesquelles repose l'accès aux espaces de la rue.

Enfin, Jean-Paul Thibaud, dans une perspective interactionniste, étudie les rapports de l'auditeur-baladeur avec son environnement humain. L'écoute au casque crée une coque phonique (Goffman) qui instrumente une disjonction entre ce qu'entend l'usager et ce que les autres voient de lui. Situé à la lisière de la société, à la fois présent et absent, déjouant et déplaçant les codes sociaux par son attitude imprévisible,

inintelligible et ambiguë (fredonnement, pas dansé, grésillements sonores...), l'usager du walkman incarne, selon l'auteur, les deux figures contemporaines de l'étranger (Simmel) et du délinquant. L'ambiguïté de ce qu'il donne à voir et à entendre laisse à autrui la possibilité de reconstituer hypothétiquement la cohérence de ses actions, à interpréter de façon différente son attitude. Dans le langage de l'ethnométhodologie, l'écoute au casque met en place « une médiation intersubjective limitant la réciprocité (Schutz) », elle maintient dans l'indétermination les conduites sociales de l'usager et dans le flou son degré de participation à la situation publique. En transgressant les codes sociaux établis, en donnant matière à une série d' « expériences déstabilisantes » (Garfinkel), l'auditeur-baladeur rend ainsi visible ce qui habituellement passe inaperçu dans les rapports de trafic et agit de cette façon comme un bon révélateur des implicites sociaux.

Finalement, les conduites spatio-phoniques de l'auditeur-baladeur participent, selon l'auteur, d'une nouvelle manière d'être et d'apparaître en public. Cette « sociabilité publicative » 1) rend manifeste l'existence de discordances entre l'expérience de l'usager et celle d'autrui et révèle par ce biais les conditions de possibilité implicites des expériences urbaines partagées, 2) remet en cause la réciprocité et l'interchangeabilité des points de vue et souligne de ce fait la variabilité et la complexité des positionnements intersubjectifs, 3) produit des situations sonores infra-conversationnelles révélant l'opérationnalité sociale du non-verbal, dimension traditionnellement peu étudiée dans les travaux sur l'espace public urbain. 4) Enfin, cette sociabilité publicative construit une écologie sonore du territoire urbain spécifique aux auditeurs-baladeurs. Reposant sur des conduites minoritaires partagées mais non concertées, elle mobilise un certain nombre de procédures communes d'évitement, de détour, d'accélération d'allure, de marquage de seuil.

A travers ce travail, Jean-Paul Thibaud entend ouvrir la voie à une praxéologie de la perception qui expliciterait comment des mises en formes sensibles participent de la construction des relations en public.
Ce texte dédié à l'usage du walkman met en place des interrogations qui seront plus tard appliquées aux télécommunications mobiles en milieu urbain, on pense notamment aux travaux de Francis Jaureguiberry, de Richard Ling et de Julien Morel, analysant à leur tour les interactions entre le sujet communicant et son environnement urbain et les pratiques particulières que cet usage impose. Extrait d'un travail de thèse, cet article inaugure dans la revue *Réseaux* les études ethnographiques dédiées à l'introduction des objets de communication nomades dans les espaces publics de la ville.

CITATIONS :

p. 73 : « *L'usage du baladeur musical en milieu urbain relève d'une nouvelle forme de mobilité qui questionne les catégories habituelles de notre entendement. (...) Plutôt que de saisir l'activité de l'auditeur-baladeur à partir d'un concept central et unificateur, il paraît préférable d'interroger les types de liaison et de couplage qu'elle opère. Qu'en est-il de l'entraînement du pas par l'oreille ? De l'articulation de la perception musicale au regard porté sur autrui ? De l'appréhension de l'environnement sonore urbain* via *l'écoute au casque ? Ces interférences complexes entre conduites spatiales, conduites perceptives et conduites sociales demandent à être interrogées à partir d'un*

cadre de référence dynamique qui corresponde à la logique de cette expérience singulière. Le problème consiste à rendre manifestes, et à mettre en oeuvre dans la théorie, les modes opératoires implicites de l'activité pratique. »

p. 73-74 « *L'auditeur-baladeur vit la ville dans ses interstices – entre le public et le privé, entre la présence au lieu et sa mise à distance – à la fois ici et ailleurs, présent et absent. Marcher en musique relève en fait de cette "esthétique pluraliste de la situation" dont parle M. Serres (1972). Ainsi, se déplacer avec des écouteurs sur les oreilles ne se donne pas seulement comme une forme parmi d'autres de mobilité mais questionne le sens même de cette notion. Pour l'auditeur-baladeur, être mobile ne consiste pas simplement à cheminer dans l'espace avec son corps ; cela signifie plus fondamentalement se situer "entre-deux", opérer la conjonction et la coordination de registres hétérogènes de l'expérience (déplacement, écoute, interaction avec autrui), déstabiliser des repères pour en trouver d'autres. (...) Plus que l'état du parcours ou la cartographie du trajet, c'est l'action de cheminer en musique, de se laisser traverser par elle et de prêter son corps aux voix du baladeur qui donne la teneur du déplacement.* »

REFERENCES THEORIQUES :

Augoyard, Goffman, Garkinkel, Schutz.

MOTS-CLES :

Walkman, Mobilité, Perception, Déplacement, Relations sociales, Intersubjectivité, Espaces publics, Situation, Sociabilité, Interaction, Ecologie urbaine.

FLICHY Patrice, (1995), *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, Editions La Découverte, Collection « Sciences et Société », 255 p.

DISCIPLINES : Epistémologie, sociologie et histoire des sciences sociales, sociologie des innovations, sociologie de la technique

RESUME :

« Comment naît l'innovation technique ? N'est-elle qu'un génial *Eurêka* auquel on associe un processus de diffusion ? N'est-elle pas au contraire un processus complexe de confrontation, de négociation qui associe de nombreux acteurs techniques mais aussi les usagers ? Comment se réadapte un projet technique en fonction des multiples variations de l'environnement ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles entend répondre ce livre.
Pour ce faire, l'auteur présente d'abord un panorama critique – clair et synthétique – des différentes théories de l'innovation proposées par les différentes sciences sociales (sociologie, histoire, économie, anthropologie). Il montre que traditionnellement, nombre d'entre-elles ont reposé sur une coupure radicale entre la technique et la société.
Patrice Flichy propose au contraire une nouvelle approche, unifiée, de l'action socio-technique des différents acteurs de l'innovation, notamment des concepteurs et des usagers. Il étudie la succession des événements techniques, l'irréversibilité des choix effectués mais également l'évolution des représentations, des utopies techniques et sociales.
Ouvrage de réflexion, *L'innovation technique* s'adresse autant aux spécialistes qui y trouveront de nouvelles perspectives d'étude de cette question qu'aux non-initiés – en particulier les étudiants en gestion – qui pourront ainsi accéder à une excellente synthèse critique des recherches en sciences sociales sur la technique. » (Quatrième de couverture)

STRUCTURE :

Avant-propos

I – LES THEORIES STANDARDS

1. DE LA TECHNIQUE IGNOREE AU TOUT TECHNIQUE
Le résidu de l'analyse économique
Les économistes et la diffusion de l'innovation
Les sociologues et la diffusion de l'innovation
Le monde clos de l'histoire technique des techniques
Le tout-technique

2. DETERMINISME TECHNIQUE / DETERMINISME SOCIAL

L'origine de l'innovation chez les économistes : pression de l'offre ou induction par la demande
La question du déterminisme en histoire
La problématique des effets en sociologie et en histoire de la communication
La question du déterminisme en sociologie du travail

II – UNE APPROCHE SOCIO-TECHNIQUE

3. ANTHROPOLOGIE DE LA TECHNIQUE.
PENSER ENSEMBLE LE TECHNIQUE ET LE SOCIAL
La technologie culturelle
La technique comme artefact social
La technoscience et ses réseaux
Le réseau
L'acteur
Le contexte
Les limites des réseaux

4. ACTION SOCIO-TECHNIQUE ET CADRE DE REFERENCE
Les formes de l'action scientifique et technique
De la négociation entre les mondes sociaux à l'objet frontière
Le cadre de référence socio-technique
Action socio-technique et innovation
Action socio-technique ordinaire
L'action des usagers

III – UNE HISTOIRE SOCIO-TECHNIQUE

5. LE TEMPS DE LA TECHNIQUE
Temps et choix technologique
L'évolutionnisme
Rupture et changement de paradigme
Les cycles longs

6 – L'IMAGINAIRE TECHNIQUE
L'illusion généalogique
La longue genèse des cadres de références
L'imaginaire social de la technique
Les producteurs d'imaginaire
Le discours de l'imaginaire
La place de l'imaginaire dans le processus d'élaboration technologique

7 – LA GENESE DES CADRES SOCIO-TECHNIQUES
De l'imaginaire technique au cadre de fonctionnement
De l'imaginaire social au cadre d'usage
Le cadre de référence socio-technique
Les trois temps de l'innovation
Histoires parallèles

L’objet-valise
L’objet-frontière
La stabilité du cadre socio-technique

Conclusion
Bibliographie
Index

FICHE CRITIQUE :

Cet ouvrage essentiel propose à la fois une synthèse critique des différentes recherches en sciences sociales sur la technique, et une nouvelle démarche d’analyse de l’innovation technique, à l’appui d’apports conceptuels glanés à la frontière des disciplines historique, économique, sociologique et anthropologique. Lecture indispensable pour toute personne souhaitant reconstruire l’histoire scientifique de la pensée sur l’innovation, cet ouvrage offre une grille de lecture, une série de questionnements et des clés d’analyse incontournables.

Afin d’apporter les éléments théoriques nécessaires à la présentation de sa propre méthode de recherche, l’auteur entraîne tout d’abord le lecteur dans un parcours critique approfondi des différents courants traitant de l’innovation technique. En soulignant pour chaque école de pensée les traits dominants de son approche, ses limites et ses apports théoriques, il collecte au fur et à mesure des chapitres les éléments contribuant à l’édification de son modèle d’analyse.
Après avoir, dans la première partie de l’ouvrage, critiqué les théories standards établissant une rupture radicale entre technique et société (économie néo-classique, économie et sociologie de la diffusion, histoire technique des techniques) ou articulant uniquement ces deux termes dans une perspective causale impliquant soit un déterminisme technique soit un déterminisme social (controverses en économie entre la domination de l’offre technique ou de la demande sociale, la question de l’inéluctabilité des innovations en histoire, la domination d’un modèle déterministe en sociologie du travail et la focalisation sur l’étude des effets des médias en histoire et sociologie de la communication), Patrice Flichy examine ensuite de façon plus approfondie le modèle de la technologie culturelle française (Leroy-Gourhan), l’approche constructiviste de la nouvelle sociologie anglo-saxonne de la science (Thomas Kuhn et ses continuateurs David Bloor, Harry Collins ainsi que Trevor Pinch & Wiebe Bijker) et le parti-pris associationniste de la nouvelle sociologie française de la science et de la technique (Latour, Callon et le Centre de Sociologie de l’Innovation de l’Ecole des Mines de Paris), qui tous trois tentent de mieux articuler le couple technique/société. Enfin, c’est à l’appui des concepts développés par l’ethnométhodologie (Garfinkel, Gerson & Star, Suchman) et la sociologie interactionniste (Goffman, Strauss, Hughes, Becker) que l’auteur jette les bases de sa méthode d’analyse.

L’approche des innovations techniques que souhaite développer Patrice Flichy obéit à quatre objectifs principaux : 1) intégrer dans une même analyse la technique et la société, sans ignorer ou privilégier l’un ou l’autre terme et en organisant une articulation complexe, interactive et détachée de tout déterminisme ; 2) mettre la technique au centre de l’analyse, c’est à dire ne pas faire l’impasse sur l’analyse de la technologie et de la

science lorsque l'on étudie l'activité des ingénieurs-concepteurs, l'activité quotidienne des laboratoires ou les usages ordinaires des artefacts techniques ; autrement dit, éviter de traiter la technique comme une « boîte noire », une entité antérieurement définie, déjà-là et inchangeable, mais au contraire comme un construit social ; 3) porter son attention non sur le fait technique, mais sur l'action technique, c'est à dire à la fois sur les intentions, projets et délibérations précédant l'action, sur le déroulement de celle-ci, ainsi que sur les interactions multiples entre les différents acteurs de l'innovation, les acteurs et l'artefact technique : adopter de cette façon une perspective processuelle et interactionniste, intégrant dans la recherche les phénomènes de négociation, de compromis et de définition commune, aussi bien au stade de la conception des objets techniques qu'à celui de leur diffusion et de leur utilisation.

Pour mener à bien ce projet scientifique, Patrice Flichy s'appuie sur le concept central de cadre de référence socio-technique. Postulant que toute innovation se situe dans un cadre de référence, comme toute action sociale est structurée par un cadre (Goffman) et que chaque monde social est porteur d'un cadre particulier ; dès qu'il faut prévoir des interactions entre mondes sociaux différents, s'établit une négociation pour élaborer un cadre de référence commun, un cadre-frontière. Ainsi, selon sa définition, le cadre doit être suffisamment rigide pour maintenir la cohérence des acteurs et suffisamment flexible pour tenir compte des projets spécifiques de chaque acteur. Le cadre de référence socio-technique se subdivise en deux cadres distincts, articulés l'un à l'autre : le cadre de fonctionnement, qui définit un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables dans l'activité technique ; et un cadre d'usage, proche de la notion de valeur d'usage en économie. Le cadre de référence socio-technique ne détermine pas l'action technique, mais constitue plutôt un point d'ancrage, un ensemble de contraintes qui permet l'activité technique. Il permet de structurer les interactions qu'un individu développe avec les artefacts techniques et avec les autres hommes, organise les interprétations et délibérations qu'il tient face à lui-même.

Poussant plus loin la réflexion, Patrice Flichy entreprend ensuite de se pencher sur le problème complexe de la genèse des cadres socio-techniques des innovations. Après avoir, là encore, passé en revue les différents courants traitant ce problème et souligné leurs limites, l'auteur définit trois temps structurant la genèse des cadres de fonctionnement et d'usage, puis leur stabilisation : le premier correspond à la préhistoire de l'innovation durant laquelle diverses histoires parallèles non liées entre elles se déploient : celles liées aux communautés techniques (cadre de fonctionnement) et celles relatives à des ensembles sociaux beaucoup plus larges, correspondant à ce que l'on a appelé l'histoire des mentalités, des imaginaires sociaux, l'histoire de la longue durée (cadre d'usage). Le second temps, période particulièrement instable où se superposent des projets parfois contradictoires et où convergent des éléments utopiques et imaginaires, correspond à une phase d'indétermination dans les choix techniques, Patrice Flichy la nomme la phase de l'objet-valise. Enfin, le troisième temps, la phase de l'objet-frontière, est une phase de levée des ambiguïtés, de passage de l'utopie à la réalité, de l'abstraction à la concrétisation, où s'affrontent et négocient différents acteurs pour trouver un accord et stabiliser le cadre socio-technique. Alors que le second temps correspond à un temps d'incertitude et d'ouverture, le troisième aboutit généralement à un phénomène de verrouillage technologique.

Afin d'étudier correctement ces périodes de gestation, de genèse puis de stabilisation des cadres de référence des innovations techniques, l'auteur invite les chercheurs à

prendre en compte à la fois les évolutions paradigmatiques dans le champ des sciences et techniques, les imaginaires sociaux et techniques structurant l'action des innovateurs et des utilisateurs, ainsi que les cycles longs de l'histoire des sociétés.

Cet ouvrage absolument incontournable à nos yeux, offre, en sus d'une présentation extrêmement concise et précise des différentes approches scientifiques de l'innovation technique, et d'une magistrale démonstration théorique, quantité d'études de cas et d'exemples historiques.

CITATIONS :

p. 10 « *Comment les sciences sociales se posent-elles la question de l'innovation, des rapports entre technique et usage ? Voilà le point de démarrage de cet ouvrage.*
Bien entendu, on ne peut prétendre dresser en deux cent cinquante pages un panorama complet de la littérature en sciences sociales sur le sujet. Mais tel n'est pas le propos. Mon objectif est différent, il s'agit de faire une lecture critique de différents travaux pour pouvoir élaborer une nouvelle démarche d'analyse de l'innovation technique. »

p. 207-208 : « *L'histoire de la technique et de ses usages se construit selon trois lignes entremêlées : celle du hasard, de la nécessité et du vouloir humain, individuel et collectif. (...) Parmi les faisceaux de causes qui peuvent expliquer un événement technique, on trouve, comme l'a montré Paul David, toute une série de choix passés qui sont devenus irréversibles. Plus on est en amont du processus innovatif, plus les choix sont ouverts. Les solutions retenues dépendent du hasard et de l'action des acteurs stratégiques. Plus on est en aval, plus les choix sont fermés, plus ils sont déterminés par le passé. Bien entendu, un dispositif technique complexe associe des éléments pour lesquels le choix est ouvert et d'autres pour lesquels il est plus fermé. (...) Quand s'élabore un cadre de référence [socio-technique], d'autres alternatives existent. Expliquer des choix, c'est être capable d'analyser les alternatives qui n'ont pas été retenues et d'expliquer pourquoi.* »

p. 219 : « *Une innovation ne devient stable que si les acteurs techniques ont réussi à créer un alliage entre le cadre de fonctionnement et le cadre d'usage. Comme dans tout alliage, la force de l'articulation est telle que l'on ne peut plus retrouver les composantes initiales dans le produit final. Le cadre socio-technique n'est pas la somme du cadre de fonctionnement et du cadre d'usage, mais une nouvelle entité.* »

p. 223-224 : « *Une fois le cadre socio-technique stabilisé, les acteurs considèreront l'essentiel du cadre comme une boîte noire. Ils sont néanmoins susceptibles d'intervenir activement sur tel ou tel élément : le laboratoire et les industries sur le cadre de fonctionnement, les services de marketing et les usagers sur le cadre d'usage. On se retrouve alors dans une situation où l'interaction entre les deux cadres devient plus faible.*
Pour terminer cette réflexion sur l'élaboration du cadre socio-technique, rappelons que le processus de stabilisation est lent. Au début, le cadre est encore très fragile. La formule de l'alliage n'est pas encore parfaite et elle peut facilement être modifiée. Petit à petit, la communauté technicienne se convertit à ce nouveau cadre. L'offre se diversifie, d'autres constructeurs apparaissent ; les vendeurs, les réparateurs sont

convaincus de l'intérêt des nouveaux cadres et, dès lors, de plus en plus d'usagers l'adoptent. L'alliage devient plus solide, les cadres alternatifs sont abandonnés. On entre dans la « dynamique vertueuse » des rendements croissant d'adoption (cf. supra, chapitre 5). Se combinent alors les effets de l'apprentissage par la pratique productive et des économies d'échelle, ceux de l'apprentissage par l'usage, des économies externes de réseau, du rendement croissant de l'information et des complémentarités techniques. Au bout d'un certain temps, le cadre socio-technique s'étant définitivement imposé, on assiste, comme on l'a dit, au verrouillage technologique.
Le cadre socio-technique stable n'est pas seulement celui d'un artefact unique, mais celui de tout un système technique. »

p. 236 : « *En définitive, le processus innovatif consiste à stabiliser des relations entre les différents composantes d'un artefact d'une part, entre les différents acteurs de l'activité technique d'autre part. Le cadre socio-technique ordonne ces différentes relations, il permet d'ajuster les actions individuelles. Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, l'innovation n'est pas l'addition d'un génial Eurêka et d'un processus de diffusion. Elle est bien au contraire processus de rapprochement d'histoires parallèles, ajustement successif, confrontation et négociation, réduction de l'incertitude. Ce processus de stabilisation concerne tout autant le fonctionnement opératoire de la machine que ses usages, les concepteurs que les utilisateurs, les fabricants que les vendeurs. L'enjeu d'une sociologie de la technique est de savoir comment se construit le lien social dans et par la machine.* »

MOTS-CLES :

Innovations, Techniques et société, Bilan scientifique, Courants scientifiques, Economie, Histoire, Anthropologie, Sociologie, Cadre de référence socio-technique, Cadre de fonctionnement, Cadre d'usage.

BOULLIER Dominique, (1996), « Les automates de Montparnasse. Les transactions, les agents ... et les usagers ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, Plan urbain / Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, n°71 « Gares en mouvement », pp.101-112.

DISCIPLINES : Anthropologie urbaine, anthropologie de l'action, anthropologie de la technique, anthropologie des rapports homme/technique

RESUME :

« Les proliférants appareils automatiques de distribution de billets, d'information, de gâteaux, de boisson mettent à l'épreuve les compétences des voyageurs. L'échange muet avec les machines dispersées aux quatre coins de la gare remplace dès lors le dialogue au guichet devant une file d'attente impatiente. L'évitement est au principe de la gestion des grands flux de personnes. Mais la variété des régimes d'action entre usagers, machines et lieux, pour le voyage ou le séjour, laisse encore une grande place aux relations sociales. » (*Les Annales de la Recherche Urbaine*)

STRUCTURE :

Automates d'hier et d'aujourd'hui
Mettre en ordre parcours et séjours
Du parcours du couloir au séjour dans la salle
Réinventer un « automate de flux »
Urbanité et technicité
Favoriser les flux mais aussi les tactiques d'opportunité
Modèle et conditions de la transaction automatisée
Une économie de services
Automate ou assistant : une redéfinition des frontières
La mise au travail de l'usager
Un espace public sans paroles
Foules, flux et insécurité
La variété des régimes d'ajustement
Des automates déclinés par les voyageurs

FICHE CRITIQUE :

Issu d'une recherche menée en 1995 pour le Plan Urbain, la SNCF et la RATP, cet article examine les modifications des régimes d'ajustement des hommes et des machines ainsi que la transformation de la fonction des gares dans le contexte de l'automatisation de ces espaces, en prenant pour exemple la gare Montparnasse (Paris).

L'automatisation des gares – la mise en place d'Automates Points de Vente (APV), de distributeurs de nourriture, de Points Argent, de cabines téléphoniques, de photomatons... – oblige leurs concepteurs-gestionnaires à conjuguer deux logiques dominantes : une logique de service liée à la fonction urbaine des gares, et une logique de flux qui réduit celles-ci à l'impératif de transit en en faisant des « espaces-mouvement ».
La gestion des gares sur le mode du flux implique une redéfinition des espaces afin de segmenter les axes de circulation et de séjour, pour ainsi mieux répondre aux impératifs de mouvement, de vitesse. L'instauration de voies d'accès à sens unique fournit un cadre contraignant à l'usager, le conduit à se comporter uniquement en voyageur, en « acteur-mouvement », et à passer en mode « automatique », guidé par la foule, c'est à dire à adopter un régime général d'action relevant de la familiarité (Thévenot), caractérisé par l'absence de réflexivité et de délibération. Dans cette perspective, les automates doivent intégrer dans leurs propriétés physiques et techniques le programme de flux : placés en batterie dans les axes de circulation, orientés de biais à 30° afin d'accentuer l'ouverture sur le voyageur qui passe et permettre une lecture immédiate de leur disponibilité, sans porte, les APV et les distributeurs de nourriture répondent explicitement aux impératifs de transit et de réduction de séjour.
Pourtant, la gare possède aussi une fonction urbaine à laquelle doit répondre l'offre de service. Ainsi, il est possible de distinguer plusieurs familles d'automates en fonction de leur dominante, « voyage/flux » ou « urbaine/séjour » : alors que les APV et les distributeurs de nourriture sont placés dans les flux, les cabines téléphoniques et les Point Argent en sont voisins mais situés un peu à l'écart, et les photomatons et autres services automatisés, eux, implantés nettement plus en marge des flux principaux.
L'enjeu commercial des flux oblige ainsi les automates à conjuguer deux logiques contradictoires : celle du flux, mais aussi une logique d'opportunité. Le voyageur, de façon fonctionnelle, choisit la ligne droite, mais doit aussi pouvoir déroger à ce régime d'ajustement automatique pour réagir à des sollicitations commerciales imprévues. Les automates doivent donc, par leur visibilité, l'explicitation de leur offre et leur pouvoir d'attraction parvenir à faire sortir l'usager des axes de circulation principaux et l'inciter à séjourner dans la gare pour y consommer.
Par ailleurs, la gare agrégeant des usagers-voyageurs très différents et de façon très provisoire, les automates de vente de billets doivent pouvoir prendre en charge des fonctions de plus en plus complexes et diversifiées. Ainsi, de même que les voyageurs adoptent un mode automate de comportement, ou mode « replié » d'ajustement, doit-on envisager un statut de machine « automate » non automatique, capable de proposer des procédures à choix multiples, de faire appel à des ressources non-locales et de s'adapter à des demandes particulières, c'est à dire en mesure de développer un mode « déplié » d'ajustement permettant une transaction assistée.

Ainsi, la transformation de l'espace public induite par la présence généralisée des automates se traduit par la disparition des files d'attentes, le travail accru de l'usager – qui devient l'opérateur des transactions dans lesquelles il s'engage – et son gain d'autonomie, mais aussi par la disparition des interactions verbales au profit d'un « bavardage » opérationnel homme/machine et d'ajustements silencieux entre « acteurs-mouvements ». L'automatisation accompagne donc la réduction de la dimension publique de ces espaces à la dimension de foule et de flux. L'instauration du mouvement comme unique principe régulateur risque d'aller à l'encontre du caractère

urbain des gares en faisant l'économie de l'intersubjectivité et en polarisant l'attention des usagers sur les objets, ceci n'étant pas sans poser des problèmes de sécurité « civile ».
Pourtant, comme le souligne Dominique Boullier dans la dernière partie de son article, à l'encontre du souhait des concepteurs de différencier dans les espaces les régimes dominants d'interaction et d'ajustement, les usagers, grâce à leur capacité de réinvention, continuent de faire varier leur régime d'action malgré la fixité des dispositifs techniques et spatiaux. Ainsi l'auteur en conclut que l'unicité actuelle du statut, technique et spatial, des automates ne répond pas à la diversité des usages mis en oeuvre par les usagers des gares.

CITATIONS :

p. 101 : « *La gare supportera-t-elle encore longtemps les usagers ? C'est une question paradoxale qui peut se poser avec l'introduction massive des automates dans ces espaces. (…) La question est plus souvent posée de l'éventuelle disparition des agents sous la pression des automates : des gares automatiques sont déjà opérationnelles lorsque la fréquentation est faible. Mais si nous observons dès aujourd'hui l'agent-automate, pourquoi n'imaginerait-on pas un futur voyageur-automate ? Certes nous abusons de l'absence de définition du vocable « automates », mais c'est pour mieux faire sentir que la procédure d'automatisation peut s'étendre au-delà des évidences habituelles : en fait, le voyageur-automate est déjà inscrit dans les machines et dans les espaces, il se manifeste déjà dans de nombreux comportements car il s'agit selon nous d'un régime d'ajustement qui relève en partie du régime de la familiarité étudié par L. Thévenot, d'un ajustement spécifique auquel contribuent humains et machines, les uns et les autres pouvant échanger leurs modes automates et leurs modes délibératifs.* »

p. 111 : « *L'espace automatisé des "lieux-mouvements" tend à produire un "acteur-mouvement" défini avant tout par son statut de voyageur et par l'impératif de la fluidité. Cette transformation de l'espace public se traduit par la disparition espérée des files d'attente, par un travail accru de l'usager, travail solitaire face à une machine et travail muet, économisant les coûts de l'intersubjectivité. Pour parvenir à cet "effet mouvement" généralisé, il a fallu aussi transformer les automates eux-mêmes pour les doter de propriétés plus adaptées aux flux, décourageant tout séjour, tout en leur gardant leur pouvoir d'attraction. "Acteur-mouvement" et "automate de flux" se renforcent à tel point que l'on peut s'interroger sur qui est le plus automate des deux ! L'apparition de nouveaux automates à prestation complexe et personnalisée renforce cette incertitude des frontières : il serait sans doute plus judicieux de parler, pour les humains (agents et voyageurs) comme pour les machines, de mode replié ou de mode déplié d'ajustement entre l'offre et la demande, entre les environnements réciproques : l'automate à réponse immédiate et standard (replié) est alors fort différent de l'assistant (déplié) qui peut traiter une demande personnalisée complexe. Le maintien d'un statut unique, technique et spatial, pour tous ces automates ne répond pas à la diversité des usages mis en oeuvre par les voyageurs.* »

REFERENCES THEORIQUES :

Latour, De Certeau, Simmel, Goffman, Thévenot

MOTS-CLES :

Automates, Gares, Espaces publics, Régimes d’ajustement.

JAUREGUIBERRY Francis, (1996), « De l'usage des téléphones portatifs comme expérience du dédoublement et de l'accélération du temps »*, Technologies de l'Information et Société*, Québec, Vol.8, n°2, pp.169-188.

DISCIPLINES : Sociologie de la communication, sociologie et anthropologie de la perception, sociologie des modes de vie.

RESUME :

« L'originalité de la rentabilisation du temps permise par l'usage du téléphone portatif réside dans le fait qu'elle est obtenue non seulement de façon "classique", par la densification du temps grâce à une meilleure organisation des tâches dans leur déroulement et leur succession, mais aussi de façon inédite, par le dédoublement du temps grâce à la superposition simultanée d'un temps médiatique à un temps physique. Si ce dédoublement du temps est bien rendu possible par le téléphone portatif, il n'en n'est pas le produit. Ce qui lui donne vie, c'est un désir d'ubiquité, de gain de temps, de multiplication d'opportunités et donc, en filigrane, de puissance. Ce désir alimente une logique d'action utilitariste et rentabiliste qui n'est pas, dans sa forme (la vitesse, le zapping), sans procurer une certaine jouissance. Mais cette logique ne saurait résumer à elle seule l'expérience du dédoublement du temps. Face à la dispersion et à l'égarement, que celui-ci peut engendrer, à l'aléatoire trop souvent côtoyé, à l'éphémère renouvelé dans une sorte d'éternel présent, une réaction apparaît. Elle renvoie à une logique d'action critique qui vise à ne pas se laisser déposséder de sa propre temporalité, de ses propres rythmes au profit d'une mise en synchronie universelle qui unirait "en temps réel" tous les communicants du "grand réseau" dans une sorte de compulsion totalisante. » (*Technologies de l'Information et Société)*

STRUCTURE :

Le dédoublement du temps
La relativisation du déjà prévu
Le stress de la déconnexion
La distorsion du temps
La contagion de l'urgence
Le syndrome du zappeur
Trois types de conduites : le refus, la fuite en avant, la ruse
Le refus
La fuite en avant
La ruse
Retrouver le temps
Les techniques du filtre
Conclusion

FICHE CRITIQUE :

Selon Francis Jauréguiberry, le téléphone portatif, en généralisant la simultanéité médiatique, nous introduit dans une société d'ubiquité médiatique. A partir de données tirées d'une recherche (intervention sociologique) menée en 1994 auprès de gros utilisateurs du Bi-Bop à Paris et Strasbourg, l'auteur s'interroge sur la nature des changements apportés par l'utilisation des télécommunications portables, tout particulièrement dans l'appréhension du temps.

Selon les utilisateurs interrogés, le téléphone portatif est avant tout un outil de réaménagement du temps : il permet non seulement de le rentabiliser en densifiant les activités, mais aussi de le dédoubler grâce à la superposition simultanée d'un temps physique et d'un temps médiatique. Comme le souligne l'auteur, le dédoublement du temps a toujours existé – chacun pouvant s'extraire des situations par le recours à l'imagination, au rêve ou à la construction intellectuelle – mais le téléphone portatif apporte, de façon inédite, un dédoublement du temps non plus seulement mental, mais sensitif et verbal.

En plus d'économiser les déplacements nécessités par les rencontres physiques désormais remplaçables par la présence médiatique, les téléphones portatifs instaurent un nouveau mode de gestion de l'urgence. Permettant la modification des emplois du temps en fonction d'information ou d'aléas de dernière minute, ils introduisent un mode d'organisation plus souple et plus changeant. Mais cette logique de « l'alternative permanente » produit du même coup une nouvelle précarité face aux événements, non dénuée d'éléments anxiogènes.

La possibilité d'entrer en communication à tout moment, tend à modifier l'origine du stress professionnel. Alors que le téléphone portable permet d'évacuer une partie des angoisses liées à l'attente, la situation de déconnexion, volontaire ou involontaire, provoque en revanche une inquiétude inédite résultant de la peur diffuse de manquer un appel important.

Plus encore, l'utilisation du téléphone portatif engendre une distorsion du temps. La possibilité, par exemple, de prévenir d'un retard ou d'un changement d'emploi du temps au dernier moment produit imperceptiblement un raccourcissement général des délais, chacun organisant son temps au plus juste. L'instauration de cette immédiateté dans la gestion du temps soumet ainsi le mode d'organisation des individus et des entreprises aux ordres de l'urgence : dans l'entreprise, les choix s'exposent de plus en plus à devenir réactifs, aléatoires, improvisés, la rapidité d'intervention devenant un critère de compétitivité qui soumet de plus en plus les professionnels à la tyrannie de l'immédiateté ; par effet de contagion, ce souci de rentabilisation et d'intensification temporelle touche petit à petit l'espace privé, le téléphone portable répondant parfaitement au désir latent de mieux « gérer » son temps de loisirs.

Par conséquent l'individu, confronté à une surabondance de sollicitations, mû par le désir de répondre aux exigences de l'éternel présent, risque de se noyer dans cet état d'urgence permanent. En parant au plus pressé, il est amené à remplacer ses temps de réflexion par des impulsions réactives ; dépassé par ce tourbillon communicationnel, il s'expose à l'anxiété, au stress et à la sensation d'être harcelé, et risque d'être atteint du « syndrome du zappeur », état d'agitation extrême du « branché » dépossédé du sens de ses actions et plongé dans une situation d'insatisfaction permanente. En étant sans cesse soumise aux impératifs de l'urgence, l'action de l'individu tend ainsi à être de moins en moins stratégique et de plus en plus tactique, c'est à dire contrainte de s'adapter constamment à des situations changeantes et non contrôlées.

Toutefois, si ce « syndrome du zappeur » représente un horizon négatif extrême utile à l'analyse, aucune des personnes interrogées ne se reconnaît dans cette figure idéale-typique. Les trois types de conduites liées à l'expérience d'ubiquité médiatique que dégage l'auteur tentent toutes, malgré leur hétérogénéité, d'échapper à cet ensemble de symptômes. La première conduite, solution brutale et expéditive, correspond à un refus de télécommunication et se traduit par la déconnexion totale du domicile. Répondant à une logique de préservation de l'individu, elle réalise une pleine dissociation entre l'espace-temps privé et les lieux soumis à la logique utilitariste et opportuniste. La deuxième conduite, qui obéit à une logique inverse, aboutit à une fuite en avant : l'espoir qu'a l'individu de toujours mieux maîtriser les flux d'information le conduit à exacerber son désir technique, autrement dit à être toujours à l'affût des nouveautés en matière de télécommunications et à se soumettre de plus en plus à la logique de rentabilisation du temps. Enfin, la troisième conduite, la ruse, que l'auteur aborde de façon plus détaillée, correspond à une logique d'action distanciée et renvoie à toute une série de techniques d'évitement et de filtre visant à mieux maîtriser le flux de communication et à préserver des « respirations temporelles » face à la menace d'un temps médiatique synchrone.

Ainsi, pour conclure, l'auteur souligne que la possession du téléphone portatif ne s'accompagne pas toujours d'un contact médiatique direct et constant. L'idéal de transparence réticulaire porté par les opérateurs de réseaux n'est pas entièrement partagé par les utilisateurs qui, paradoxalement, s'ils souhaitent pouvoir joindre leurs partenaires à tout moment, se réservent le pouvoir de se déconnecter ponctuellement.
En ce sens, avec la généralisation des moyens de communication portables dans notre société dominée par la culture de l'immédiat et de l'urgence généralisée, le « droit à la déconnexion » et la préservation de certaines « respirations temporelles » risquent de devenir des privilèges et des enjeux sociaux d'importance.

CITATIONS :

pp. 169-170 : « *En généralisant la simultanéité médiatique, et surtout en lui donnant un caractère tangible, le téléphone et ses dérivés nous ont introduits dans une société d'ubiquité médiatique. Mais jusqu'à l'apparition des téléphones portatifs, cette ubiquité était singulièrement limitée : les télécommunications ne pouvaient avoir lieu qu'entre des points fixes préalablement définis : bureaux, domiciles et cabines publiques. Au total, il fallait donc se déplacer pour communiquer sans se déplacer. Les téléphones cellulaires portatifs donnent un goût autrement plus corsé à cette ubiquité médiatique. Ils permettent en effet d'être en même temps physiquement là où l'on se trouve et médiatiquement là où l'on veut. C'est la nature de ce "en même temps" qui sera ici questionnée.* »

p. 181 : « *Le tourbillon du syndrome du zappeur attire. Il attire parce que son mouvement est mû par la force d'un désir qui habite, à degrés divers, tout utilisateur du téléphone portatif : un désir d'ubiquité, de gain de temps, de multiplication d'opportunités et donc, en filigrane, de puissance. Ce désir alimente une logique d'action utilitariste et rentabiliste qui n'est pas, dans sa forme – la vitesse, le zapping –, sans procurer une certaine jouissance. C'est elle qui, la première, se donne à voir lorsqu'on observe et questionne des utilisateurs de téléphone portatif.*

Mais cette logique d'action ne saurait résumer à elle seule l'expérience du branché. Il existe aussi, on vient de le voir, une volonté de ne pas s'y laisser enfermer. Mener sa vie selon une pure logique rentabiliste reviendrait en effet à se laisser aspirer par le tourbillon du zappeur, chose que la majorité des membres de nos groupes ont déclaré vouloir éviter. Face au danger de ce tourbillon, à la dispersion et l'égarement qu'il peut engendrer, à l'aléatoire trop souvent côtoyé, à l'éphémère renouvelé dans une sorte d'éternel présent, une réaction apparaît. Elle renvoie à une logique d'action critique, qui vise à ne pas se laisser déposséder de sa propre temporalité, de ses propres rythmes au profit d'une mise en synchronie universelle qui unirait en temps réel tous les branchés du grand réseau dans une sorte de compulsion totalisante. Elle vise à réintroduire l'épaisseur du temps de la maturation, de la réflexion et de la méditation là où le heurt de l'immédiat et de l'urgence nous oblige à réagir trop souvent sous le mode de l'impulsion. Ce temps est celui du passé, du souvenir, du retour sur soi ; le temps aussi de l'attente, du différé, du rêve, de l'anticipation et de l'espoir. Une distance qui permet à l'individu de se retrouver, de vivre une certaine autonomie par rapport à son rôle de gestionnaire efficace que tout le monde – y compris une part de lui-même – s'accorde à lui voir jouer. »

p. 185 : « *Le dédoublement du temps physique/médiatique permis par les téléphones portatifs agit comme une sorte de révélateur, au sens chimique du terme. Il indique que, derrière l'apparence trompeuse du temps unique – celui des heures de la montre, des jours de l'agenda et des mois du calendrier –, le temps est hétérogène. Il n'y a pas un temps mais des temps. Face à l'entrée massive de notre société dans une culture de l'immédiat, de l'impulsion et de l'urgence généralisée, il y a des moments qui résistent à l'accélération, des durées qui ne sauraient être brusquées, et des instants qui échappent à la logique rentabiliste. Ces "respirations temporelles" relèvent de l'unique, de l'incomparable, du non quantifiable : elles ne peuvent pas être réduites au temps universel synchrone. Il s'agit d'un temps non superposable, non susceptible d'être dédoublé, d'un temps indispensable à la formation de soi comme sujet, c'est-à-dire comme acteur capable de construire sa vie de façon autonome.*
A l'heure où, (...) l'urgence est devenue un modèle (...), la préservation de ce temps risque de très vite se muer en enjeu : celui de réajustements culturels visant l'instauration de nouvelles règles de civilité qui permettraient aux individus de se couper de la pression sociale sans qu'ils soient, pour cela, contraints d'avoir recours à des pratiques de fuite ou d'enfermement. »

REFERENCES THEORIQUES :

Michel De Certeau.

MOTS-CLES :

Téléphone portable, Ubiquité médiatique, Décommunication, Déconnexion, Temps médiatique, Dédoublement, Accélération, Rentabilisation, Bi-Bop.

Chapitre 2.2 « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1997, pp.229-267.

DISCIPLINES : Sociologie et ethnologie urbaine, anthropologie, sociologie de la communication, sociologie des usages

STRUCTURE :

Chapitre 2.2 « Mobilités, temporalités et technologies de communication »

« Articulation entre les échanges immatériels : présentation », Marc Guillaume

« Du téléphone et du congélateur : le communiquer frais », Chantal de Gournay
La contradiction entre ville et médias concernant la valeur de l'immédiateté
Ville permanente et programme permanent
Communication différée : la perte de l'oralité
Téléphonie mobile : l'inertie du contexte français
La communication privée : singularisation des pratiques ou survivance de la grégarité familiale ?

« Télécommunications citadines », Pierre-Alain Mercier
Les représentations : se déplacer, télécommuniquer, travailler
Les pratiques de télécommunication et de mobilité
Les changements liés à la diffusion du téléphone mobile
Réinterrogations

« Le travail, la ville et le virtuel », Thierry Pillon
Zéro papier, zéro contact
Sociabilité de travail
Inquiétude et travail : la ville comme ressource

« Les temporalités de l'immobilité », Yves Toussaint
Quelle place pour les objets et les techniques : déterminée ou déterminante ?

FICHE CRITIQUE :

Les cinq textes résumés ici sont des transcriptions de communications orales présentées au Colloque International de Cerisy "Entreprendre la ville". Constituant un sous-chapitre dédié à la question des mobilités urbaines dans le contexte du développement des télécommunications, cet ensemble de textes à le mérite de rassembler quatre des chercheurs français les plus renommés sur cette question et de faire le point sur l'état des connaissances acquises et des réflexions scientifiques de l'époque. Bien qu'elles soient relativement courtes, et parfois de forme plus littéraire

que scientifique, ces contributions contiennent néanmoins un certain nombre d'hypothèses de poids concernant l'usage urbain des télécommunications.

Dans son texte de présentation, Marc Guillaume dresse un panorama conceptuel des différentes fonctions remplies par les télétechnologies.

Elles permettent tout d'abord d'abolir la distance, ou tout au moins de réduire le temps, le coût et la difficulté de transport. Ensuite, elles autorisent des mises en relation selon des modalités nouvelles, que l'auteur désigne sous le terme de « commutation » : toute opération, le plus souvent programmée et automatisée car fondée sur une classification, un regroupement, une structuration hiérarchique préalables, de recherche et de mise en relation d'éléments d'un ensemble quelconque (...).

La fonction de commutation est présente dans tous les domaines de la communication (téléphonie – d'où ce terme est emprunté –, courrier postal, annuaires, index, dictionnaires, bases de données, hypertextes, ordinateurs...) mais pas seulement : la ville est, elle aussi, par excellence, un système de commutation puisqu'elle forme un système complexe de réseaux de transports, de télécommunications, de commerces, de rencontres, d'échanges ... Il est donc nécessaire d'approfondir cette notion pour mieux comprendre les conséquences urbaines des télécommunications, en particulier les évolutions dans le domaine du transport.

En effet, on constate une évolution des modalités du transport matériel avec le développement du transport immatériel. Mais si une partie du transport est substitué par le télé-transport, les demandes en transport traditionnel perdurent : les activités présentielles acquièrent une valeur nouvelle face à la multiplication et à la banalisation du traitement à distance (effet de compensation) ; pour être efficace, l'échange distanciel requiert une certaine dose de présence (effet de complémentarité) ; "*enfin et surtout, la fonction de commutation fait surgir de nouvelles opportunités et donc de nouvelles attentes*" : puisque les potentialités d'échange augmentent et que ceux-ci requièrent toujours une part minimale de co-présence, mathématiquement, le développement des télécommunications induit un accroissement des déplacements, qui surcompense les déplacements économisés par le télétraitement.

Ainsi, il semble important à Marc Guillaume de modéliser ces tendances contraires qui aboutissent à l'attractivité contemporaine croissante des villes et des réseaux de villes ("hyperurbain"), et infirment les hypothèses prospectives qui postulaient l'avènement de la "téléville". Il lui paraît nécessaire également de réfléchir aux problèmes posés par la cohabitation de socialités traditionnelles et de socialités de l'hyperville, de pratiques et d'usage urbains hétérogènes, tout particulièrement aux ruptures crées par l'opposition forte entre l'espace semi-public des réseaux téléphoniques et informatiques et les divers espaces publics de transport dont la rencontre génère des discontinuités, des temporalités contrastées, des usages différenciés de l'espace, etc.

Dans sa contribution, Chantal de Gournay se propose d'examiner les interactions entre usage des télécommunications et évolution des temporalités urbaines, en se penchant tout particulièrement sur le phénomène d'extension des flexibilités temporelles individuelles, sur le recours de plus en plus fréquent à la communication différée, et sur la permanence des conventions horaires de la communication familiale.

Tout d'abord, reprenant en partie les termes d'un débat classique opposant le développement des médias à la culture urbaine de l'immédiateté et annonçant de façon

récurrente la mise en danger du rôle moteur de la cité dans la construction du lien social par le déploiement des télécommunications, Chantal de Gournay se demande si la "*fréquentation continue de la ville, libérée du poids jusqu'ici excessif de la circulation pour motifs économiques ou professionnels, nourrit encore le théâtre de rencontre fugitives et des sensations éphémères qui composaient le butin du flâneur baudelérien (...)*", et se demande si la sublimation de l'altérité, au coeur même de la socialité urbaine peut encore avoir lieu dans ces conditions nouvelles de fréquentation de la ville où toute sortie s'anticipe, se programme à l'avance par le biais des moyens de communication et d'information. Car, selon elle, la planification communicationnelle n'est pas favorable à l'épanouissement de l'interaction sociale.

Par ailleurs, paradoxalement, alors que les emplois du temps s'assouplissent et que le téléphone mobile est censée améliorer l'accessibilité dans l'espace et le temps, on assiste selon Chantal de Gournay à une indisponibilité chronique croissante des individus : "*La désynchronisation des occupations individuelles accroît les facteurs d'incertitude quant à la localisation des individus alors que le téléphone mobile est supposé les corriger*". Les significations communes attachées aux repères temporels volent en éclat avec la réorganisation contingente et individuelle des emplois du temps. Cette déstabilisation des conventions temporelles semble beaucoup plus importante aux yeux de l'auteur que les bouleversements spatiaux permis par le développement des nouvelles technologies. A ses yeux, ce phénomène de désynchronisation comporte de forts risques de désocialisation. "*Une attention toute particulière doit donc être portée sur les phénomènes de désynchronisation imputables aux télécommunications (...). L'empire de la communication différée, dite "asynchrone", à interaction limitée et décalée, est appelé à s'étendre et à révolutionner les pratiques de communication au même titre que la téléphonie mobile. D'ores et déjà, ses vertus "écologiques" sont présentées auprès des usagers soucieux de défendre leur "territoire" communicationnel contre la saturation des communications intempestives et indésirables. Répondeur, fax, messagerie et courrier électronique font partie d'une nouvelle génération d'outils dont la vocation n'est pas seulement de transmettre des messages mais de contrôler la réception (...)*"

Filant la métaphore entre la capacité du congélateur à conserver les aliments et à différer leur consommation, l'auteure souligne la fonctions des outils de communication asynchrones : conserver les messages et différer la communication. Bien que cette nouvelle maîtrise du temps, cette capacité de "*faire reculer sans cesse la sphère du périssable* [Ascher, 1995]" constitue pour elle un enjeu sociétal capital, la communication interpersonnelle différée reste un impensé des sciences sociales.

La multiplication actuelle, parfois redondante, de ces outils de communication asynchrones opère une synergie entre mobilité et désynchronisation : grâce aux messageries, il est désormais possible de s'absenter sans jamais manquer un appel. Mais si cette perspective paraît réjouissante, elle n'en comporte pas moins le risque de réduire toujours plus l'échange en temps réel au profit de messages "emballés", "réfrigérés", d'augmenter sans cesse la part des interfaces homme/machine par rapport aux interactions humaines, d'assujettir l'oralité aux formats prédéterminés des répondeurs et d'aboutir finalement à une juxtaposition de monologues. Toutefois, Chantal de Gournay conclue cette réflexion par une note plus optimiste : "*Cette évolution n'est peut-être pas si négative puisqu'on peut faire l'hypothèse qu'elle redonnera le goût du face-à-face dans les contacts sociaux, les individus étant las de ne pouvoir exprimer leurs émotions par l'interface téléphonique*."

Ensuite, l'auteure s'interroge sur les causes de l'inertie du contexte français en matière d'intégration sociale de la téléphonie mobile et se demande si la prédominance de l'écrit sur l'oral dans les pratiques communicationnelles et culturelles françaises ne constitue pas un frein. Elle préconise dans ce contexte, le couplage des transmissions vocales et écrites plutôt que la prédominance exclusive du terminal vocal. Cette hypothèse, que l'on pouvait croire invalidée par l'essor futur de la téléphonie mobile en France, semble finalement confirmée par le succès actuel des messages écrits envoyés à partir de terminaux mobiles (texto, SMS...).

Pour conclure et nuancer les propos précédemment résumés, l'auteure souligne finalement que malgré la désynchronisation des emplois du temps individuels et l'individualisation des univers de communication, les actes de communication familiaux continuent à s'ordonner autour de créneaux horaires conventionnels extrêmement rigides et prescriptifs.

Pierre-Alain Mercier explore dans son article les problèmes et les bouleversements induits par le développement des télécommunications citadines.

Après avoir soulevé la contradiction apparente entre présence en ville et télécommunication et rappelé les liens complexes unissant mouvement et télécommunication, l'auteur se demande de quelle manière les outils mobiles de télécommunication peuvent s'insérer dans "l'entre-deux urbain", dans quelle mesure ils exercent une incidence sur la liberté de mouvement, les relations aux autres, les potentialités de rencontre, bref, en quoi ils modifient les relations à l'espace, au temps, aux autres et plus généralement à la ville.

Le propos présenté ici prend appui sur deux enquêtes empiriques – "*La première* [Mercier, Toussaint, 1994] *a exploré les pratiques et les attentes des "travailleurs pendulaires" en matière de télécommunication. La seconde* [De Gournay, Mercier, 1996] *portait sur les pratiques de partage et de mélange dans la vie quotidienne entre télécommunications professionnelles et télécommunications privées*" – et présente trois axes de réflexion sur : 1) l'articulation des trois dimensions de la quotidienneté urbaine : se déplacer, télécommuniquer et travailler ; 2) la perception et l'utilisation des outils de télécommunication par les citadins ; 3) le rôle, la pertinence et l'influence des terminaux "mobiles" dans la ville.

En premier lieu, Pierre-Alain Mercier examine les raisons qui conduisent les usagers des transports en commun interrogés à rejeter comme non pertinente la pénétration dans les réseaux de transport des réseaux de télécommunication. Selon lui, pour ces citadins "pendulaires", les temps de transport offrent quotidiennement un espace de déconnexion apprécié, un moment de laisser-aller durant lequel ils peuvent plonger dans un état de demi-conscience. La connexion permanente aux réseaux de télécommunication leur apparaît donc comme une intrusion dans un espace-temps jusqu'ici protégé. En revanche, la possibilité d'utiliser les outils de communication mobiles en voiture semble plus acceptable puisque la conduite automobile est d'ores et déjà une suite de décisions, d'initiatives : le recours aux outils efficaces de connexion aux réseaux peut donc s'inscrire assez naturellement dans cette pratique.

Selon les résultats de son étude, le rattachement des transports collectifs aux réseaux de télécommunication aurait tendance à nier le caractère informationnel et communicationnel de cet univers, à nier "*la proximité physique propre à la ville en permettant, malgré leur dispersion géographique, le maintien de "tribus" closes sur elles-mêmes (...) [relevant] d'une logique de ségrégation, de protection, de non-*

contamination", à réduire le milieu du transport à un simple contexte. Plus encore, étant donnée l'association croissante entre travail et téléphonie mobile, toute extension de l'espace téléphonique pourrait être perçue comme une colonisation de la sphère professionnelle sur les autres sphères.

En deuxième lieu, l'auteur montre comment l'inscription des outils de communication dans les situations de mobilité amène les utilisateurs à redécouvrir quelques évidences et à prendre du recul vis-à-vis de l'injonction toujours plus grande à communiquer : 1) tout d'abord, ils semblent redécouvrir la dissymétrie entre joindre et être joint, et les enjeux que représentent l'initiative de la communication et la notion d'urgence. L'usage des outils de communication asynchrones permet une prise de distance et une relativisation de l'urgence : les détenteurs de mobiles, conscients de l'agression que peuvent constituer les appels entrant intempestifs, tendent à s'en protéger par l'utilisation du répondeur. 2) Ensuite, l'introduction de ces outils de communication asynchrones permet de réactiver la distinction entre information et communication. 3) Enfin, elle permet de reposer la question des contenus de la communication : l'aspect purement phatique ou convivial de la conversation téléphonique, bien établi au domicile et au travail, semble problématique en situation de mobilité et de visibilité.

Ainsi, pour Pierre-Alain Mercier, la principale révolution dans les pratiques de communication est constituée par le recours sélectif et alterné aux outils de communication asynchrones, par les pratiques de décommunication qui instaurent une discontinuité voulue et maîtrisée des espaces et des temps de communication.

Finalement, l'auteur met en lumière la minceur des éléments permettant de savoir de quelle façon le portable s'inscrira dans la mobilité urbaine mais se demande tout de même si celui-ci ne risque pas "*d'achever l'effritement de systèmes d'échanges traditionnels, fondés à la fois sur la proximité physique et l'aléa propres à la ville, et de ruiner la potentialité – théorique sinon actualisée – de vivre et de se mouvoir dans un milieu et non "sur" des réseaux ?* "

Thierry Pillon, quant à lui, s'interroge sur les modalités de la solidarité entre communication et ancrage urbain.

Après avoir présenté quelques réflexions historiques sur les transformations de l'usage des bâtiments de travail et de la ville, et leur relation avec l'évolution des techniques de communication, l'auteur présente les résultats d'une étude de cas menée dans une grande banque parisienne dans laquelle il a distingué trois groupes représentant chacun une forme singulière de pratique de l'espace et de la ville.

Le premier groupe est constitué d'employés se déplaçant rarement et cultivant une sociabilité du lieu de travail traditionnelle. Alors qu'ils utilisent abondamment les moyens de télécommunication pour joindre l'extérieur, ils préfèrent, en interne, se déplacer physiquement pour sauvegarder une sociabilité de contact. Le deuxième groupe est constitué de cadres anciens parvenus à ce statut par progression interne. Faibles utilisateurs des moyens de communication modernes, ils sont très attachés et très respectueux de la symbolique du lieu de travail. Comme dans le premier groupe, ils fondent leur rapport à la ville sur les critères traditionnels de distinction entre travail et hors-travail. Enfin, le troisième groupe est celui de jeunes cadres mobiles pour qui l'occupation de l'espace est relativement contingent par rapport à l'activité. Evoluant sans cesse dans divers lieux de travail, ils sont équipés d'ordinateurs portables. "*Cette possibilité offerte par les télécommunications et l'exigence d'un travail décentré par*

rapport à un lieu fixe déterminent une forme singulière de sociabilité au travail qui inclut bien plus que pour les deux autres groupes un usage de la ville." Pour ce groupe, les frontières entre l'espace-temps du travail et du hors-travail ont tendance à s'effacer, tout espace rencontré (bars, hôtels, gares, etc.) peut potentiellement devenir un espace de travail, et cette sollicitation continue à travailler peut être facteur d'inquiétude.

L'auteur, qui s'attarde sur ce dernier groupe, va ensuite montrer de quelle façon son usage singulier de la ville participe à réduire la solitude et l'inquiétude dans lesquelles les plonge ce "bureau virtuel". La ville est, pour eux, utilisée à la fois comme archive et comme ressource : *"Comme ressource quand elle permet de se retrouver dans des lieux éprouvés, comme les cafés, des lieux connus de longue date, souvent depuis les études (...), quand elle autorise toutes les formes d'appropriation et de requalification des lieux en lieux de travail (...). La ville est une ressource en raison même de cette possibilité toujours offerte de requalification des lieux prenant appui sur des espaces de rencontre et de sociabilité établies, ce que la stricte fonctionnalité de l'entreprise ne permet pas. (...) Mais pour les travailleurs mobiles, la ville est aussi une archive, une mémoire qu'il est toujours possible d'activer (...). (...) la ville, lieu d'ancrage des sociabilités traditionnelles, est rassurante pour ceux dont l'espace de travail est éclaté et distendu. Dans l'espace lisse des télécommunications, où se trouvent trop souvent isolés ceux qui travaillent en permanence, la métropole offre des lieux qui sont autant de noeuds de communications, des pôles de compétence et de lien social*."

A contre-pied des autres textes, la contribution d'Yves Toussaint se penche sur les télécommunications immobiles installées à domicile ou plutôt sur les pratiques de télécommunication qui immobilisent l'usager devant son écran.

Après avoir brièvement rappelé et critiqué les grandes tendances des analyses des quinze années précédentes, postulant le domicile comme terminal ultime de la communication et annonçant des bouleversements dans les pratiques de mobilité dans l'espace public ("ville à domicile") et les modes de vie ("télétravail", "télé-enseignement"), Yves Toussaint se demande quelle va être la place des nouvelles technologies multimédia et les conséquences de leur utilisation, en s'appliquant à rejeter tout déterminisme technique.

Il souligne en ce sens la dualité de l'usager des NTIC, porteur de tension entre la mobilité et l'immobilité, la présence et l'absence et l'insertion nécessaire des nouvelles technologies dans les pratiques préexistantes.

Pour conclure ce bref article et mettre en garde contre les hypothèses postulant trop vite l'impact unilatéral des innovations techniques, il insiste sur l'intégration sociale toujours nuancée et ambivalente des outils de communication : "*Toute technologie qui rapprochera donnera naissance à des formes de mise à distance qui s'appuieront sur des pratiques traditionnelles. Toute technologie de l'immédiateté, de l'instantanéité donnera naissance à des formes de différé*."

Au sein de chacune de ces contributions s'affirment les hypothèses majeures de l'oeuvre scientifique des différents auteurs, dont les travaux jalonnent le champ de la recherche française sur les usages urbains des TIC : on retrouve une réflexion conceptuelle sur la commutation chère à Marc Guillaume, les hypothèses anthropologiques de Chantal de Gournay sur la redéfinition des rapports à l'espace, au temps et à la ville, les résultats des enquêtes de Pierre-Alain Mercier sur la communication en situation de mobilité et la part croissante des pratiques de

déconnexion, les remarques d'Yves Toussaint, spécialiste des usages de l'écran. Par ailleurs, on découvre également les travaux inédits de Thierry Pillon sur les interrelations entre communication et pratiques urbaines.
Néanmoins, bien que cet ensemble présente un concentré des réflexions des scientifiques français sur cette question, on ne manquera pas de remarquer le caractère quelque peu daté de certaines de leurs analyses, parfois parties prenantes d'un déterminisme social dominant.

Quoi qu'il en soit, la présentation de ces quelques travaux au colloque de Cerisy, dont la qualité et la renommée des participants ont fait date, apporte la preuve d'une certaine reconnaissance par le milieu de la recherche de ce champ d'étude et permet *a posteriori* de prendre la mesure de l'importance croissante de ces réflexions dans la recherche urbaine française.

CITATIONS :

p. 229 : « *L'approche des pratiques urbaines à partir des innovations technologiques ont marqué, depuis une vingtaine d'années, les usages de communication et d'information. La télématique, le répondeur, le fax, le téléphone mobile et les réseaux de type Internet ont modifié les pratiques domestiques et professionnelles mais aussi les formes de mobilité et les potentialités diverses d'une ville.* »
p. 231 : « *Plus les potentialités des réseaux s'accroissent, plus le nombre de partenaires (au sens large : sous-traitants, fournisseurs, coproducteurs, usagers, etc.) s'élève. Les interrelations croissantes qui en résultent et qui impliquent un présentiel incompressible induisent donc un accroissement des déplacements qui surcompense les déplacements économisés par le télétraitement.* »
p. 232 : « *En conclusion provisoire, nous constatons l'importance des transformations induites par les échanges immatériels. Leur développement est vital pour tous les acteurs économiques et leur généralisation massive est prévisible à court terme. Mais la vie ne se réduit pas au vital (la présence, la lenteur restent indispensables ou désirables) et, pour que le virtuel se réalise, il faut que les conditions matérielles s'y adaptent.* » (Marc Guillaume)

p. 234 : « *La prospective des télécommunications, lorsqu'elle prend en compte la dimension urbaine, a souvent tendance à ne considérer que la question de la distance et de la mobilité. Or le cadre de vie comporte une dimension temporelle indissociable de la dimension spatiale et on ne peut analyser l'incidence des techniques uniquement en fonction des paramètres de l'éloignement et de la dispersion des activités, en laissant de côté les modalités de leur synchronisation ou désynchronisation. La flexibilité horaire introduite dans le monde du travail a autant pesé sur les modes de vie que la possibilité de travailler ou de communiquer à distance. (...) Or le rôle des télécommunications quant à l'extension de cette flexibilité temporelle a été jusqu'ici peu analysé.* »
p. 235 : « *La question qu'on se pose invariablement dès qu'il s'agit d'analyser les relations entre ville et nouvelles technologies renvoie presque toujours à la problématique chère à Virilio : les télétechnologies, en encourageant la posture statique du confinement devant l'écran, vont-elles réduire la fréquentation de la ville (les prétextes aux déplacements non professionnels étant diminués), marginaliser la consommation de spectacles vivants et l'intérêt des événements en direct, dévaloriser*

enfin les circonstances de rassemblement humain qui constituaient la portée politique de la cité et des rituels communautaires ? (...)
A cet égard, F. Ascher, parmi tant d'autres chercheurs, a apporté des éléments de réponse : non seulement la mobilité et la nécessité du déplacement n'ont pas décru ces dernières années, mais encore la culture de l'« immédiateté» faisant appel à l'expérience directe des sens non médiatisables gagne du terrain (...).
Ce qui fait problème, c'est de comprendre si cette fréquentation continue de la ville, libérée du poids jusqu'ici excessif de la circulation pour motifs économiques ou professionnels, nourrit encore le théâtre des rencontres fugitives et des sensations éphémères qui composaient le butin du flâneur baudelairien ou du "passant considérable" selon l'expression d'Isaac Joseph. Cette sublimation de l'altérité que nous conte la légende urbaine est-elle encore au rendez-vous des flux et reflux de la circulation ? » (Chantal de Gournay)

p. 245 : « *Plus précisément, mouvement et télécommunication sont associés par des pratiques que l'on pourrait qualifier de télécommunications de proximité. Au-delà des hypothèses traditionnelles (et contestées) de substitution (on appelle plutôt que de se déplacer – ou l'inverse), on envisage ici des liens de cumul et d'articulation (prendre, confirmer, déplacer un rendez-vous, par exemple) ; de réparation (prévenir d'un retard, d'un impondérable) ; de "seuil" (appeler pour avoir le code de la porte d'un immeuble (...)) ; de pilotage (c'est alors la télécommunication qui va donner son sens – aux divers sens du sens – au déplacement). Soit, dans une formulation plus mécaniste, selon les cas : – la télécommunication suscite le mouvement, – le mouvement crée le besoin de télécommunication, – les deux se mêlent intimement, – le mouvement se substitue à la télécommunication, – la télécommunication se substitue au mouvement (sans oublier bien sûr, les cas inévitables où les deux n'ont rien à voir ensemble).* »
p. 246 : *« Aujourd'hui, se diffusent donc les machines à communiquer mobiles ou portables. Comment ces machines s'installent-elles dans l'entre-deux urbain ? Quelle est leur incidence sur la liberté de mouvement, les relations aux autres, les potentialités de rencontre qui semblent attachées à l'idée même de vie urbaine ? En quoi – et à qui – ces nouvelles potentialités de télécommuniquer offrent-elles davantage de liberté ? En quoi – et qui – emprisonnent-elles (empoisonnent-elles) davantage ?*
Il ne sera pas seulement question ici des terminaux mobiles ; la diffusion croissante d'autres modes de télécommuniquer, en particulier des systèmes asynchrones, messageries, répondeurs, etc., venant s'articuler dans les pratiques avec les mobiles, changent aussi les relations à l'espace, au temps, aux autres : à la ville. » (Pierre-Alain Mercier)

p. 257 : « *Les prévisionnistes qui voyaient dans l'informatisation et les télécommunications la fin des déplacements, la disparition des contacts, des proximités et des sociabilités urbains, au profit d'une réalité nouvelle faite d'échanges immatériels, de circulations abstraites, surdéterminant l'organisation matérielle de la vie sociale et son ancrage dans des espaces concrets, ont été largement démentis. Nous savons que l'usage des télécommunications se fait dans des espaces réels, pétris d'habitudes anciennes, de sociabilités établies qui apparaissent comme des conditions de possibilités pour un usage singulier de ces nouvelles techniques. Si l'on s'en tient aux espaces de travail, c'est-à-dire essentiellement aux activités tertiaires, aux bureaux des grandes métropoles, particulièrement Paris, la solidarité entre communication et*

ancrage urbain s'illustre assez bien ; la ville apparaît alors comme une ressource contre l'inquiétude inhérente au travail moderne. » (Thierry Pillon)

p. 267 : « *De nombreuses études anthropologiques menées, depuis maintenant une trentaine d'années, sur les usages des nouvelles technologies montrent que l'être humain contemporain, usager des techniques, ne se laisse par enfermer dans un univers monovalent mais qu'il est porteur de dualité, de tension entre la mobilité et l'immobilité, la présence et l'absence. Les technologies de communication n'abolissent pas l'espace et le temps mais permettent d'être ici et ailleurs, d'être présent et absent. Elles s'insèrent dans l'univers clos et isolé du logement, du repli sur soi qui devient ainsi en permanence relié à l'extérieur grâce à la télévision, la radio, le fax et le téléphone. Ce dernier média ne réduit pas la distance entre deux territoires, mais il leur permet également d'être autonomes. (...) On peut faire l'hypothèse que les futurs médias intègreront le paysage, le territoire, car ils se grefferont sur lui, comme ceux d'aujourd'hui qui ont moins structuré la famille qu'ils ne se sont greffés sur elle. Avec les NTIC on assistera sans doute au même mouvement. Toute technologie qui rapprochera donnera naissance à des formes de mise à distance qui s'appuieront sur des pratiques traditionnelles. Toute technologie de l'immédiateté, de l'instantanéité donnera naissance à des formes de différé. »* (Yves Toussaint)

REFERENCES THEORIQUES :

François Ascher

MOTS-CLES :

Ville, Espace urbain, Espace public, Commutation, Réseaux, Mobilité, Mouvement, Immobilité, Temporalité, Flexibilité temporelle, Conventions temporelles, Individu, Transport, Communication mobile, Portables, Usages, Décommunication, Communication asynchrone, Immédiateté, Différé.

Réseaux. Communication, Technologie, Société, « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », dossier coordonné par Patrice FLICHY, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, 1998, n°90.

DISCIPLINES : Sociologie de la communication, sociologie urbaine, ethnologie

RESUMES :

« Les communications mobiles. Une analyse transversale des enquêtes menées aux Etats-Unis », James Katz et Philip Aspden
« L'article analyse l'état de la communication mobile aux USA, lesquels comptent actuellement près de 120 millions de mobiles. Il porte sur la répartition démographique, les comportements et la situation sociale des utilisateurs, sur la base de données empiriques et s'interroge sur les conséquences du développement technologique sur le bonheur individuel, l'égalité sociale, la réussite économique et la sécurité des personnes. » (*Réseaux*)

« La téléphonie mobile : une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France », Jean-Philippe Heurtin
« Nous nous proposons dans cette note de recherche d'examiner deux figures d'usage des mobiles, en France : dans le monde professionnel d'une part, dans celui des résidentiels d'autre part. On cherchera, pour l'essentiel, à construire des hypothèses concernant les usages du téléphone mobile en les rapportant à leurs contextes professionnels et familiaux. Ainsi les formes de diffusion et les figures d'usage que l'on pourra commencer de dessiner apparaîtront sans doute moins déterminées par les spécificités de l'instrument mobile de communication que par les transformations profondes qu'ont connues d'un côté le monde du travail (notamment avec l'introduction de nouvelles formes de management) et, de l'autre, les familles (en particulier avec une complexification des liens familiaux). » (*Réseaux*)

« “On peut parler de mauvaises manières !” Le téléphone mobile au restaurant », Richard Ling
« Parce qu'elle est devenue l'une des modalités qui nous servent à définir le comportement socialement approprié ou au contraire inconvenant, l'utilisation du téléphone mobile dans diverses situations nous amène à reconsidérer comment nous construisons nos mondes sociaux. L'utilisation du portable appelle à une réévaluation des allant-de-soi de la vie quotidienne. Cet article examine la conduite de personnes confrontées à un emploi déplacé du téléphone mobile, en particulier dans les restaurants. Il s'appuie également sur les notions goffmaniennes de drame et de mise en scène. Sur cette base l'auteur explicite d'abord les raisons pour lesquelles les restaurants sont des lieux particulièrement délicats pour utiliser un téléphone mobile et il examine ensuite des situations où des acteurs sont placés simultanément sur le devant de plusieurs scènes ainsi que des situations d'écoute clandestine forcée. Enfin, il décrit des stratégies destinées à faire face à des situations “menaçantes”. » (*Réseaux*)

« Revêtir des technologies », Leopoldina Fortunati
« Avec l'apparition de fibres synthétiques et de prothèses médicales de plus en plus sophistiquées dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, le corps, longtemps expression même de la « naturalité » en dépit d'innombrables recours à l'artifice, a connu une première association intime avec l'artificiel proprement dit. L'introduction ultérieure, dans les accessoires vestimentaires ou perçus comme tels, de l'électronique et de nouvelles technologies communicationnelles dont le paradigme est le téléphone portatif a représenté une rupture esthétique bien plus profonde, qui n'est pas sans effets sur les rapports sociaux. Sauf à manquer leur cible, la mode et son langage devront désormais prendre en compte cette transformation progressive, internationale et inexorable de l'être humain en individu-machine. » (*Réseaux*)

« Lieux publics, téléphone mobile et civilité », Francis Jauréguiberry
« La nature des réactions à l'usage des téléphones mobiles dans un lieu public permet de qualitativement désigner ce lieu selon un mode de catégorisation inédit. Plus ces réactions seront nombreuses et négatives, et plus la réputation du lieu renverra à une civilité sensible, à une attention partagée, à une atmosphère de sympathie sociale, à une ambiance positivement vécue, bref au plaisir de goûter au lien social en public. Le mode « d'être-ensemble » dans ces lieux relèvera alors, au mieux d'une urbanité exquise et au pire d'une civilité appréciée. À l'inverse, moins les réactions seront nombreuses et impérieuses, et plus la réputation du lieu renverra à sa simple disposition fonctionnelle, à une approche instrumentale de ses services, à une vision utilitariste de ses ressources, à une relation concurrentielle avec ceux qui le fréquentent, bref à la nécessité de les pratiquer selon une logique utilitariste. Le mode « d'être-ensemble » dans ces lieux relèvera alors, au mieux d'un ajustement bien compris, au pire d'une brutalité urbaine ». (*Réseaux*)

STRUCTURE :

Dossier : « Quelques aperçus sur le téléphone mobile » :

Présentation, Patrice FLICHY

« Les communications mobiles : Une analyse transversale des enquêtes menées aux Etats-Unis », James KATZ et Philip ASPDEN
Une littérature restreinte
Perspectives de recherches
Les limites de cette étude
Méthodologie
Résultats
L’utilisation d’un *pager* associé à un mobile se répand plus vite que l’utilisation du seul mobile
Utilisation exclusive d’un mobile : pas de différence entre les sexes ; les utilisateurs de *pager* sont surtout des hommes
Moins d’utilisateurs de mobiles chez les personnes plus âgées ; les utilisateurs de pager sont surtout des jeunes
La population-échantillon disposant des plus gros revenus et ayant reçu la meilleure instruction est la plus à même de posséder un mobile

Nombre d'enfants
Race/Groupe ethnique
Les personnes les plus mobiles socialement ou professionnellement sont plus susceptibles d'être équipées en moyens mobiles de communication
Les individus ayant besoin de joindre autrui sont plus susceptibles d'être équipés en moyens mobiles
La population la plus touchée par le stress est la plus susceptible de posséder un *pager*
Les individus qui utilisent les communications mobiles sont plus susceptibles de posséder un ordinateur personnel (PC)
Modélisation du possesseur de pager *et de mobile*
Analyse
Une ligne de partage numérique ?
Le syndrome du "suivisme" et les besoins réels de communication
La "prolétarisation" des *pager* ?
Le critère du sexe
Le critère de l'âge
Le critère des races et des ethnies

« La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France », Jean-Philippe HEURTIN
Une spécificité de la communication mobile au regard de la communication fixe ?
Téléphone mobile et transformation des civilités téléphoniques
DELOCALISATION DES ENTREPRISES ET EQUIPEMENT EN TELEPHONE MOBILE
Une téléphonie moins de mobilité que d'indépendance
Dé-localisation des entreprises et synchronisation des interactions professionnelles
Omniprésence ou décommunication : esquisse d'une typologie de la communication mobile
COMMUNICATION FAMILIALE ET COMMUNICATION MOBILE : LA PERSONNALISATION DE LA TELEPHONIE ET LES NOUVEAUX LIENS FAMILIAUX
Famille nucléaire et frein à l'usage de la téléphonie mobile
La transformation des interactions familiales et le développement de la téléphonie mobile résidentielle

« "On peut parler de mauvaises manières !" Le téléphone mobile au restaurant », Richard LING
METHODE D'ENQUETE
L'UTILISATION DEPLACEE DU TELEPHONE MOBILE
Le restaurant, une situation sociale spécifique
Les frontières dans les restaurants
Sauver la face
L'utilisation des téléphones dans les restaurants
La sonnerie
Parler fort
Se trouver simultanément sur plusieurs scènes
Etre contraint à une écoute clandestine
Le portable comme métaphore de la vulgarité

Des stratégies de gestion
L'inattention civile
Défis et réponses
L'attribution

« Lieux publics, téléphone mobile et civilité », Francis JAUREGUIBERRY
L'envol du branché
Quand le lieu ne fait plus lien
Clivage de l'espace et seuil d'incivilité
Le téléphone mobile comme révélateur d'urbanité
Développement et ajustement des pratiques nomades

« Revêtir des technologies », Leopoldina FORTUNATI
Corps et accroissement de la puissance communicationnelle

FICHE CRITIQUE :

Pour la seconde fois, la revue *Réseaux* consacre un dossier entier aux pratiques mobiles de télécommunication (voir la fiche de lecture relative au n°65 « La communication itinérante », 1994). Mais, alors que l'adoption des téléphones portables se réduisait, quatre ans auparavant, pour une grande part, à des catégories spécifiques de professionnels, elle s'étend en 1998, à une frange beaucoup plus diversifiée de la population. Les cinq articles de ce dossier intitulé « Quelques aperçus sur le téléphone mobile » témoignent du chemin parcouru durant ces quatre années de diffusion progressive puis massive de cet outil de communication.
Les perspectives adoptées par les chercheurs invités dans ce numéro reflètent à la fois 1) la confirmation du phénomène d'adoption de cet outil, sa stabilisation technique et son ancrage dans la vie quotidienne des individus – le ton adopté se situe, en effet, du côté du constat et de la description des usages plutôt que du côté de la prospective, voire de la spéculation politico-philosophique, qui caractérisait une bonne partie des textes du dossier de 1994 ; 2) l'ancrage des usages dans des domaines de la vie sociale beaucoup plus diversifiés : le monde professionnel, la sphère domestique et le contexte urbain sont tour à tour analysés ici, alors que seul le monde professionnel faisait l'objet d'analyses approfondies auparavant ; le monde urbain apparaissant, en 1994, comme décor plutôt qu'en tant que véritable contexte d'usage des mobiles ; 3) la spécificité d'une période de mise en place des règles d'usage, de tâtonnement social vis-à-vis de cette pratique nouvelle, pas encore tout à fait banalisée ; et enfin 4) la jeunesse d'un champ d'étude encore peu exploré, tant en France que dans le reste de l'Europe et aux Etats-Unis, dont témoigne le titre même de ce dossier, emprunt de modestie.

Dans sa présentation introductive, Patrice Flichy choisit de se pencher sur l'évolution des dénominations désignant les outils mobiles de télécommunication. Il souligne qu'en abandonnant les qualifications telles que « radiotéléphonie » ou « téléphonie cellulaire » pour adopter les termes de « téléphone portable » ou « mobile », nous sommes passés, en quelques années, d'une définition technique à la présentation d'un environnement de communication et à la description d'une relation spécifique entre ce nouvel objet et ses utilisateurs : contrairement au téléphone fixe, rattaché à un lieu, qui permet d'abolir les distances, le téléphone portable, tend, lui, à faire « disparaître » les lieux, et s'associe

intimement au corps de l'individu pour devenir une « prothèse communicante » [Guillaume 1994], un attribut de la personne (Fortunati).
Ainsi, l'évolution des termes de désignation révèle, selon cet auteur, que c'est non seulement le cadre de fonctionnement qui change avec ce nouveau mode de communication, mais aussi son cadre d'usage [Flichy, 1995]. Ce numéro se donne donc pour objectif d'examiner ces nouveaux usages de la téléphonie mobile en France, mais aussi aux Etats-Unis (Katz & Apsden), en Norvège (Ling) et en Italie (Fortunati), grâce à la traduction de trois textes produits par des chercheurs étrangers.

Le premier texte, de James Katz et Philip Aspden, se veut être à la fois un bilan scientifique et le résultat d'une enquête visant à identifier les facteurs démographiques et comportementaux susceptibles d'expliquer l'équipement en téléphonie mobile et en *pager*. Avant de présenter les résultats obtenus à la suite d'une enquête d'opinion par téléphone, les auteurs font l'examen des études et des problématiques abordées dans le domaine des interactions entre société et technologies de communication mobile. Selon eux, « *la littérature consacrée à ce thème peut être répartie en trois catégories : la première porte sur les attentes et les comportements des usagers. La seconde concerne l'usager replacé dans son contexte social et professionnel, et aborde divers sujets tels que la fonction et la représentation symbolique des communications mobiles (...). La troisième catégorie relève de la sociologie : elle traite de l'impact des communications mobiles sur l'ensemble des relations sociales.* » Ces études montrent, selon ces deux auteurs – qui soulignent à cette occasion la minceur générale des données disponibles et le peu d'intérêt des spécialistes face à ce phénomène en comparaison des études sur l'ordinateur personnel – que la perception sociale du portable s'est modifiée au fil des années : de gadget il est passé au statut d'objet de grande consommation, tout en restant un outil de distinction sociale.
Après avoir présenté en détail les principaux résultats de leur étude, à l'aide notamment de tableaux statistiques, Katz & Aspden tentent de dresser le profil de l'utilisateur-type : il semblerait que le revenu soit la principale variable expliquant l'équipement en mobile et *pager* ; par contre, ils remarquent, à l'encontre des idées généralement admises, que les taux de possession varient peu en fonction du sexe et de l'âge, bien que les hommes et les femmes fassent un usage différent des mobiles. Enfin, et c'est l'un de leurs résultats les plus pertinents, il s'avère que l'origine ethnique joue un rôle important dans la possession de ces outils technologiques : les noirs et les latinos-américains sont plus équipés que les blancs, à l'inverse du micro-ordinateur. Les auteurs expliquent ce résultat par la dimension prestigieuse de cet « objet de luxe accessible », ainsi que par les pratiques de sociabilité particulièrement intenses dans ces communautés.

Le second texte est une note de recherche rédigée par Jean-Philippe Heurtin à l'appui des résultats fournis par les rares recherches françaises disponibles sur les télécommunications mobiles. Après avoir critiqué la notion de nomadisme, trop souvent utilisée pour désigner les télécommunications mobiles et rappelé que loin de s'inscrire dans des espaces indéterminés celles-ci se déploient le plus souvent dans le contexte d'une mobilité discontinue et balisée, souligné les spécificités de la téléphonie mobile au regard de la téléphonie filaire et émis quelques remarques relatives aux contraintes pesant sur la communication lorsque celle-ci prend place dans l'espace public, l'auteur se propose d'examiner deux figures d'usages des téléphones mobiles dans les domaines professionnels et familiaux. Son hypothèse principale va à l'encontre des discours

technicistes : pour lui, les usages apparaissent moins déterminés par les spécificités de l'instrument que par les transformations profondes que connaissent ces deux mondes sociaux.
Tout d'abord dans l'entreprise, la raison principale de l'équipement en mobiles semble moins être la mobilité des professionnels que la mise en place de nouvelles formes de management (nouvelles modalités d'exercice du pouvoir, de l'indépendance et du contrôle) et d'organisation des activités (fonctionnement par projets, système de flux tendus, collaboration avec des partenaires de plus en plus nombreux, nécessité d'une plus grande synchronisation, injonction toujours plus impérieuse d'accessibilité et de réactivité, nouveau rapport à l'urgence). Fort de cette analyse, Jean-Philippe Heurtin distingue deux idéaux-types d'usages de la communication mobile professionnelle : le premier est caractérisé par un impératif de joignabilité, le possesseur, souvent subalterne, étant plus appelé qu'appelant, le second par un impératif d'omniprésence, l'usager, plus souvent dirigeant, contrôlant l'accès des appelants et maintenant la possibilité continue d'accéder à son réseau d'interlocuteurs.
Dans le cadre familial, l'auteur fait le constat d'un phénomène contemporain de complexification des organisations et des formes d'interaction avec, notamment, l'émergence de familles recomposées, l'évolution vers un mode d'association plus contractuel, et l'allongement relatif de la durée de cohabitation des enfants sous le toit des parents. Dans ce contexte, la communication mobile semble parfaitement répondre aux nouveaux besoins d'autonomie et d'indépendance des différents membres de la famille, en particulier des enfants.
Il en conclut donc, que la principale caractéristique du téléphone mobile, n'est pas tant d'être « portable », mais de permettre une communication plus personnelle. Individuelle, cette communication n'est pas pour autant toujours choisie, les résultats suggèrent au contraire que le facteur principal de disparité des usages réside dans la capacité à contrôler son accessibilité. Ainsi, le mobile peut, selon les cas, être un instrument contraignant de subordination ou au contraire devenir l'instrument privilégié d'une décommunication et d'une autonomie individuelle.

Léopoldina Fortunati, quant à elle, propose, par le biais d'un court article, d'examiner les conséquences de l'incorporation du téléphone au corps des individus. Bien que l'homme ait toujours eu recours aux artifices pour éloigner son corps de la naturalité animale, la période contemporaine à introduit de façon inédite des matières artificielles au corps (tissus synthétiques, prothèses médicales puis instruments de communication portables). Le mobile marque, pour elle, une nouvelle étape dans l'association de l'artifice au corps humain car il permet, de façon originale, d'instaurer une communication circulaire à distance tout en constituant un élément visible et audible de distinction sociale.
Le téléphone, associé au corps, n'est pas seulement, comme le vêtement, un objet communicationnel de type non verbal, susceptible de fournir de façon diffuse des informations sur le statut social de son propriétaire (Goffman) mais un objet ostensiblement et explicitement communicationnel. Ainsi, « *avec lui, l'habillement qui avait toujours eu un langage silencieux, s'est mis à parler* ». Permettant une communication verbale audible par tous, le mobile redéfinit le contact entre intimité et corps : l'intime, qui jusque ici, à l'instar de la lingerie, avait su resté discret, caché, aujourd'hui s'affiche.

C’est en raison de ces caractéristiques que le mobile a, dès ses premiers usages, instauré, selon l’auteure, une violente rupture esthétique en Italie, en mettant à mal le mimétisme subtil entretenu jusque-là par les classes aisées vis-à-vis des classes moyennes. Cette exhibition soudaine et ostentatoire de leur statut social supérieur lui a valu sa mauvaise réputation initiale. Puis, alors que l’usage du mobile se généralisait et qu’il pénétrait l’ensemble des espaces publics italiens, cette rupture esthétique et éthique a fait place, selon elle, à une rupture communicationnelle en bouleversant le cadre de la communication publique.

Enfin, les deux articles de Francis Jauréguiberry et de Richard Ling examinent les raisons pouvant expliquer la forte réactivité des individus face à l’intrusion des télécommunications mobiles dans les espaces publics urbains.
Pour sa part, le chercheur norvégien Richard Ling examine les réactions dans les restaurants, où les télécommunications sont jugées particulièrement inconvenantes et même, devenues un symbole de vulgarité. A partir de données issues de réunions de groupes thématiques et de discussions électroniques, l'auteur analyse la mise en place des normes d'usage de la téléphonie mobile dans son pays, à l'appui de l'approche dramaturgique goffmanienne.
Il souligne au début de son article le caractère variable de l'acceptation du téléphone mobile en fonction des lieux : d'après les données recueillies, dans les restaurants (cafétérias, restaurants pour enfants, restaurants populaires...) dans lesquels il est habituel de subir un certain empiètement des espaces personnels (musique, bruits de fond...), l'usage du mobile passe inaperçu et n'est pas considéré comme inconvenant. Par contre, dans les restaurants dans lesquels les frontières entre les groupes sont clairement définies et où l'on s'attend à se focaliser exclusivement sur l'ici et maintenant, les restaurants chics notamment, celui-ci est décrit comme étant particulièrement impoli et vulgaire.
L'auteur distingue ensuite plusieurs ensembles de critiques adressées aux utilisateurs de mobiles. La première série de reproches répond au sentiment de violation de l'espace personnel et à la mise en danger de la face de l'usager et de ses commensaux. Elle concerne les aspects audibles de la téléphonie mobile et plus spécifiquement deux types de bruits intrusifs : la sonnerie et la conversation à voix haute. La second série de considérations critiques concerne les difficultés inhérentes à la juxtaposition rendue possible de plusieurs scènes sociales d'interaction : la conversation de l'appel téléphonique se combine de façon problématique avec la conversation tenue à table. Ainsi, la gestion de cette situation de juxtaposition sociale peut s'avérer fort complexe pour l'usager du mobile, mais, plus encore, pour les convives en présence, à qui elle confère, pendant toute la durée de l'appel, un statut fort stressant. Mis en attente, ou contraints à une écoute clandestine de la conversation malgré eux, les convives se voient forcés de développer des stratégies d'inattention et de contrôle des frontières pouvant être vécues comme perturbatrices et délicates.
Enfin, l'auteur dénombre trois stratégies réactives : l'inattention civile, la sanction par le défi et l'attribution de stéréotypes.
Pour conclure il souligne que les dispositifs techniques comme le téléphone mobile, le visiophone ou l'Internet font pression sur les comportements allant de soi de la vie quotidienne et nous amènent par conséquent à reconsidérer la façon dont nous construisons nos mondes sociaux.

De son côté, Francis Jaureguiberry aborde, de façon plus générale, les modalités d'ajustement des conduites des individus témoins de pratiques d'ubiquité médiatique dans les lieux publics.

L'auteur insiste tout d'abord sur le caractère doublement « déplacé » de l'irruption d'un ailleurs médiatique dans un lieu public physique. Non seulement le télécommuniquant déplace son attention vers un point inaccessible aux co-présents, mais, dans un sens figuré, rompt également les règles tacites de civilité associées à ce lieu. La civilité publique, jusqu'ici construite implicitement, fait dès lors l'objet d'interrogations et d'ajustements. Provocant les réactions, l'intrusion du téléphone mobile est ainsi considérée par l'auteur comme un bon révélateur des formes tacites de l'être-ensemble propres aux lieux publics. Mais il montre ensuite, que si l'usage du téléphone mobile suscite de vives réactions négatives dans certains endroits (certains cafés, couloirs ou fumoirs de salles de spectacle, galeries ou musées...), il ne suscite aucune opposition dans d'autres (quais de gare, salles d'embarquement, rues passantes...). Francis Jaureguiberry fait alors l'hypothèse que le facteur discriminant expliquant ces divergences de réactions est le « degré d'urbanité » associé aux lieux. Selon lui, moins la présence dans un lieu est déterminée par une nécessité fonctionnelle ou utilitaire, plus elle est motivée par le plaisir de la co-présence et de la sociabilité, plus les réactions seront virulentes face à l'intrusion d'un ailleurs médiatique. Au contraire, dans les espaces purement fonctionnels, ceux que Marc Augé a définit comme « non-lieux », où le mode d'être-ensemble se caractérise par un ajustement mutuel minimal, l'usage des mobiles ne suscite pas de réactions, et tend au contraire à se généraliser, l'ailleurs médiatique semblant alors répondre à la volonté diffuse de se détacher de ces espaces de fréquentation obligatoire, au désir de s'extraire d'un environnement négativement perçu. En ce sens, le mobile fonctionne, là encore selon l'auteur, comme un révélateur : son usage suscite des réactions divergentes qui mettent en lumière les « réputations d'urbanité » différentielles des lieux.

Pour plus de détails sur le contenu de ces deux derniers articles, qui lient de façon originale la problématique du changement social sous l'impact des TIC et une perspective urbaine, on se reportera aux fiches de lecture leur étant spécifiquement dédiées.

Comme le laissaient déjà percevoir les contributions du dossier « La communication itinérante » en 1994, la téléphonie cellulaire, de part ses caractéristiques originales de mobilité et de portabilité, fait naître dans le champ d'étude consacré aux relations entre usage des TIC et changement social, des interrogations nouvelles. Parmi ces questionnements, deux thématiques semblent ici dominer les réflexions et/ou s'inscrire en filigrane des différents textes.

Tout d'abord, en abolissant théoriquement l'ancrage spatial des interlocuteurs, ou plutôt en autorisant une connexion permanente aux réseaux de sociabilité des usagers, quel que soit leur positionnement géographique, la téléphonie mobile pose un certain nombre de questions relatives aux nouvelles pratiques de l'espace, aux liens entre « branchés » et lieux. Toutes les contributions de ce numéro abordent d'une manière ou d'une autre, peut-être à l'exception de l'article de Katz & Aspden, cette problématique : selon des degrés variables, les chercheurs invités ici se penchent sur les conséquences du dédoublement spatial de la présence de l'usager – ici et ailleurs à la fois –, les perturbations entraînées sur les interactions en face-à-face, et plus généralement sur le bouleversement des règles de comportement tacitement admises en situation de co-

présence, tout particulièrement en milieu urbain. Parmi les auteurs, certains font l'examen critique de notions fort usitées telles que celles de mobilité ou de nomadisme (Heurtin), décrivent les pratiques de relocalisation (Heurtin, Jaureguiberry), voire formulent des hypothèses sur la sur-valeur conférée aux espaces de rencontre physique (Jaureguiberry, Ling) ou sur la capacité des mobiles à révéler la qualité d'urbanité de certains lieux publics (Jaureguiberry).
Une autre préoccupation récurrente se déploie autour de l'individualisation de la communication permise par le téléphone portable (Heurtin), et sur les effets sociaux de son association au corps humain (Fortunati). Devenant pour certains l'instrument de leur autonomie et de leur indépendance (Heurtin), il marque aussi une nouvelle étape dans le couplage homme-machine. Cette « prothèse communicante », qui se greffe désormais à la panoplie d'objets personnels dont s'entoure l'homme dans ses déplacements, devient un accessoire de mode, un « objet de luxe accessible » (Katz & Aspden), un signe ostensible et potentiellement violent de distinction sociale, un apparat vestimentaire « qui parle » et transforme le rapport à l'intimité (Fortunati), et qui confère, très visiblement, à ses propriétaires un statut social, parfois ambigu ou dépréciatoire (Ling).
Ces deux thèmes, intrinsèquement liés aux caractéristiques techniques des machines à communiquer mobiles, déjà en germe dans la réflexion d'autres chercheurs français – Marc Guillaume, Chantal de Gournay, Marie-France Kouloumdjian et Roland Raymond, Pierre-Alain Mercier, Dominique Boullier, pour ne citer qu'eux ... – continueront, durant les années suivantes, d'occuper les chercheurs en sciences sociales. En ce sens, ce numéro spécial de *Réseaux*, « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », marque le champ d'étude consacré aux TIC en rassemblant un certain nombre d'hypothèses devenues dominantes.

MOTS-CLES :

Téléphone mobile, Usages, Diffusion, Changement social, Monde professionnel, Famille, Ville, Milieu urbain, Individualisation de la communication, Mobilité, Portabilité, Incorporation, Lieux publics.

JAUREGUIBERRY Francis, (1998), « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.72-84.

DISCIPLINE : Sociologie et ethnologie urbaine, sociologie des usages

RESUME :

« La nature des réactions à l'usage des téléphones mobiles dans un lieu public permet de qualitativement désigner ce lieu selon un mode de catégorisation inédit. Plus ces réactions seront nombreuses et négatives, et plus la réputation du lieu renverra à une civilité sensible, à une attention partagée, à une atmosphère de sympathie sociale, à une ambiance positivement vécue, bref au plaisir de goûter au lien social en public. Le mode « d'être-ensemble » dans ces lieux relèvera alors, au mieux d'une urbanité exquise et au pire d'une civilité appréciée. À l'inverse, moins les réactions seront nombreuses et impérieuses, et plus la réputation du lieu renverra à sa simple disposition fonctionnelle, à une approche instrumentale de ses services, à une vision utilitariste de ses ressources, à une relation concurrentielle avec ceux qui le fréquentent, bref à la nécessité de les pratiquer selon une logique utilitariste. Le mode « d'être-ensemble » dans ces lieux relèvera alors, au mieux d'un ajustement bien compris, au pire d'une brutalité urbaine ». (*Réseaux*)

STRUCTURE :

L'envol du branché
Quand le lieu ne fait plus lien
Clivage de l'espace et seuil d'incivilité
Le téléphone mobile comme révélateur d'urbanité
Développement et ajustement des pratiques nomades

FICHE CRITIQUE :

Cet article, inclus dans le dossier de la revue *Réseaux* intitulé « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », présente le résultat d'une série de recherches menées durant près de quatre ans auprès des premiers utilisateurs de téléphones portatifs dans plusieurs grandes villes de France. Francis Jauréguiberry se penche ici sur les modalités d'ajustement des conduites des individus confrontés à l'expérience inédite d'ubiquité médiatique dans les lieux publics, sur l'improvisation de leurs réponses en situation alors qu'aucune règle n'existait pour guider leur comportement. Témoin tout d'abord d'une phase égoïste transitoire, il a assisté ensuite à la construction progressive d'usages et de règles d'utilisation des mobiles en public.
D'après les observations de ce chercheur, l'usage des téléphones mobiles dans les lieux publics, en offrant la possibilité de s'extraire d'un espace partagé tout en y restant, « *d'y être sans y être* », suscite des réactions, souvent négatives, qui visent à dénoncer l'empiètement médiatique individuel sur l'espace physique public. Or, ces réactions

négatives ne s'observent, selon lui, que dans certains lieux. Fort de ce constat, il tente de réfléchir sur les facteurs discriminants qui peuvent être à l'origine de cette disparité dans les réactions.

Après quelques remarques préalables sur les caractéristiques de la téléphonie mobile et de l'ubiquité médiatique, l'auteur insiste sur le caractère doublement « déplacé » de l'irruption d'un ailleurs médiatique dans un lieu public physique. Non seulement le télécommuniquant déplace son attention vers un point inaccessible aux co-présents, mais, dans un sens figuré, rompt également les règles tacites de civilité associées à ce lieu : « *le branché, par sa prise de distance ostentatoire, déchire le fragile tissu de sociabilité qui unissait les physiquement présents malgré leur silence et qui habillait leur sentiment d'exister ensemble dans leurs différences* ». Ainsi, le comportement de l'usager constituerait une menace envers le code de civilité implicite régissant les lieux publics.
Dans un deuxième temps, Francis Jauréguiberry se penche sur les notions de « civilité publique », de « lieu public » puis de « réputation d'urbanité » afin de mieux analyser les perturbations causées par l'irruption de l'ubiquité médiatique dans les lieux publics urbains.

S'appuyant tout d'abord sur les travaux de Sennett et Quéré & Brezger dans la lignée d'une sociologie simmelienne des interactions publiques, l'auteur rappelle que la « civilité » repose sur un équilibre subtil entre la prise en compte de la présence de l'autre et une attitude « d'inattention civile » permettant de créer une distance entre les co-présents. Cette « étrangeté mutuelle attentionnée », constituant la norme comportementale des relations en public, est rompue par le « branché prenant son envol » qui, plutôt que de donner à voir une distance attentionnée, crée une absence intentionnée. En faisant fi de sa présence publique pour vivre son absence privée, il rompt la réciprocité des perspectives, condition de partage d'un environnement commun (Schutz). Alors que la perspective du branché est sensitivement dédoublée (ici et ailleurs à la fois), celle des témoins de sa télécommunication demeure unique : ce qui est vécu médiatiquement par l'usager échappe aux autres personnes présentes. Non seulement ce détachement peut être vécu comme un déni et entraîner des réactions négatives, mais il fait perdre à l'ici sont statut d'évidence commune, il déstabilise et relativise la sociabilité en co-présence.
La civilité publique, jusqu'ici construite implicitement, fait dès lors l'objet d'interrogations et d'ajustements. Provocant les réactions, l'intrusion du téléphone mobile est ainsi considérée par l'auteur comme un bon révélateur des formes tacites de l'être-ensemble propre aux lieux publics.

Par la suite, Francis Jauréguiberry mène plus loin encore son raisonnement. Selon lui, les lieux publics sont associés, chacun à leur manière, à une « ambiance », à une « atmosphère » particulières. Cette face attractive et positive de l'être-ensemble des lieux publics, « le plaisir de cette participation collective », correspond d'après l'auteur à l'urbanité des lieux. Or, les usagers des télécommunications mobiles perturbent cette urbanité, et, en bousculant ainsi soudainement les comportements généralement admis, questionnent la réputation d'urbanité de ces lieux publics.
Alors que l'usage du téléphone mobile suscite de vives réactions négatives dans certains endroits (certains cafés, couloirs ou fumoirs de salles de spectacle, galeries ou

musées...), il ne suscite aucune opposition dans d'autres (quais de gare, salles d'embarquement, rues passantes...). Francis Jauréguiberry fait alors l'hypothèse que le facteur discriminant expliquant ces divergences de réactions est le degré d'urbanité associé aux lieux, autrement dit, leur « réputation d'urbanité ». Selon lui, moins la présence dans un lieu est déterminée par une nécessité fonctionnelle ou utilitaire, plus elle est motivée par le plaisir de la co-présence et de la sociabilité, plus les réactions seront virulentes face à l'intrusion d'un ailleurs médiatique. Au contraire, dans les espaces purement fonctionnels, ceux que Marc Augé a définit comme « non-lieux », où le mode d'être-ensemble se caractérise par un ajustement mutuel minimal, l'usage des mobiles ne suscite pas de réactions, et tend au contraire à se généraliser, l'ailleurs médiatique semblant alors répondre à la volonté diffuse de se détacher de ces espaces de fréquentation obligatoire, au désir de s'extraire d'un environnement négativement perçu. En ce sens, le mobile fonctionne, là encore, comme un révélateur : son usage suscite des réactions divergentes qui mettent en lumière les différents degrés d'urbanité associés aux lieux.

L'auteur souligne enfin qu'au fil de ses années d'enquête, avec la diffusion grandissante de ces outils de communication, les usagers des mobiles semblent prendre conscience des violations opérées dans certains lieux à forte réputation d'urbanité, et tendent à ajuster progressivement leurs comportements, notamment à travers le développement de tactiques de discrétion, de retrait ou la mise en place de dispositifs de réparation de l'échange.
Pour conclure, il avance que ces nouveaux indicateurs de la volonté de préserver l'ambiance de certains lieux investissent ces espaces d'une « survaleur » d'urbanité : la déconnexion médiatique devient, dans ce contexte, le symbole d'une victoire de l'ici-présent sur l'utilitarisme de l'environnement professionnel.

Cet article, qui fait suite à d'autres travaux de Francis Jauréguiberry interrogeant les conséquences de l'usage des téléphones mobiles sur les comportements individuels et tout particulièrement sur la perception de l'espace et du temps (voir les fiches consacrées à ces articles de 1994 et 1996), interroge de façon originale les perturbations causées par ces nouveaux usages sur la sociabilité urbaine.
Cet article, qui reprend les principales hypothèses développées dans ses précédents travaux (« ubiquité médiatique », « survaleur » de la co-présence et de la localité crée par l'usage des télécommunications, enjeu de la déconnexion...), ancrent cette fois-ci les réflexions dans un contexte d'usage explicitement urbain, à la suite d'un autre texte, plus court et moins aboutit, paru en 1997 dans *Les Annales de la Recherche Urbaine* (« L'urbanité blessée par la brutalité médiatique? L'usage des téléphones portables dans les cafés »), qui esquissait déjà cette problématique novatrice. Faisant le lien entre la sociologie et l'ethnologie urbaines classiques et la sociologie de l'usage des TIC, Francis Jauréguiberry ouvre ici une voie de recherche encore peu explorée dans le domaine francophone. Aujourd'hui encore, il est un des rares chercheurs français à mettre en relation explicite TIC et modes de vie urbains.
Pourtant, on peut lui reprocher ici de conférer aux espaces urbains et aux interactions sociales une valeur symbolique idéaliste qui ne lui permet pas d'anticiper la banalisation future de ces télécommunications publiques quelques années plus tard, et l'adaptation ingénieuse des usagers de mobiles. Ce parti-pris essentialiste dessert quelque peu son propos dont la pertinence dans la longue durée est ainsi remise en cause. On pourra à ce

propos consulter le texte de Julien Morel « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics » (2002, voir fiche), qui propose une approche critique de cette perspective de recherche.

Voir également la fiche consacrée à la globalité du dossier « Quelques aperçus sur le téléphone mobile » (*Réseaux*, 1998) dans lequel est inclus cet article.

CITATIONS :

pp. 73-74 : « *La façon qu'ont les utilisateurs des mobiles de s'extraire d'espaces partagés tout en y restant, ce pouvoir qu'ils s'octroient donc "d'y être sans y être", suscite dans leur entourage au mieux une neutralité désabusée ou un détachement amusé, au pire une attitude offusquée ou une réaction hostile. Nous avons pu observer que plus ces réactions sont spontanées et démonstratives, plus elles sont négatives. Elles visent alors à dénoncer l'empiètement médiatique individuel sur l'espace physique public. Non pas que le branché produise une nuisance sonore (...), ni même visuelle, mais parce que son attitude rompt avec "l'être-là", "l'être-ensemble" du lieu et dénonce par là même la forme de civilité qui lui était jusqu'alors associée.*
Toutefois nous verrons que ces réactions négatives ne concernent que certains lieux publics. Il en est d'autres où l'usage des téléphones mobiles semble parfaitement toléré. Pourquoi cette disparité ? A quels facteurs discriminants peut-on se référer pour comprendre la différence de ces réactions selon les lieux ? Je me propose de montrer dans les pages qui suivent comment l'usage du téléphone mobile fonctionne en la matière comme une sorte de révélateur : il est certains lieux qui font subjectivement lien et d'autres pas. Plus le caractère fonctionnel d'un lieu explique la présence de ceux qui le fréquentent, plus l'utilitarisme et l'individualisme y prédominent, et moins l'usage du téléphone mobile a de chance de gêner. A l'inverse, plus la présence dans un lieu public déborde une simple explication fonctionnelle ou utilitariste, plus ce lieu renvoie à une "ambiance", à une "atmosphère" ou à une "climat" positivement vécus, et plus les réactions à l'usage du téléphone mobile risquent d'être négatives. »

pp. 80-81: « *Un facteur discriminant semble présider le rapport entre réactions et lieux fréquentés. L'hypothèse ici défendue est que ce facteur est le degré d'urbanité spontanément associé à un lieu, autrement dit sa réputation d'urbanité.*
L'ensemble des matériaux que j'ai pu recueillir autour de cette question permet de proposer un mode de catégorisation des lieux publics selon le type de réaction qu'une conduite ostentatoire d'ubiquité médiatique peut susciter : toutes choses égales par ailleurs (...), plus les réactions seront nombreuses et négatives, et plus la réputation du lieu renverra à une civilité sensible, à une attention partagée, à une atmosphère de sympathie sociale, à une ambiance positivement vécue, bref à un goût du lien social en public, autrement dit à un fort degré d'urbanité. (...) A l'inverse, moins les réactions seront nombreuses et négatives, et plus la réputation du lieu renverra à une simple disposition fonctionnelle, à une approche instrumentale de ses services, à une vision utilitariste de ses ressources, à une relation concurrentielle entre ceux qui le fréquentent, bref à la nécessité de les pratiquer selon une logique utilitariste. Il s'agit alors moins de lieux que, pour reprendre le terme de Marc Augé, de "non-lieux", c'est-à-dire d'endroits n'évoquant pour ceux qui les fréquentent rien d'autre que leur pure fonctionnalité. »

p. 81-83 « *Durant les quatre dernières années, une nette évolution a pu être observée dans les réactions à l'utilisation du téléphone mobile en public. D'abord, les téléphones mobiles se sont multipliés (...). Mais ce sont surtout les regards des branchés sur eux-mêmes qui ont changé : au fur et à mesure que l'usage des téléphones mobiles se généralisait, les branchés sont en effet devenus leurs propres spectateurs et ... leurs propres plaignants. (...) Ce mouvement de distanciation et de prise de conscience, par effet miroir, des branchés envers leurs propres pratiques est observable dans de nouveaux comportements qui consistent à ajuster au mieux un désir individualiste d'ubiquité avec une volonté de ne pas trop violemment rompre la réputation d'urbanité de certains lieux publics. Ces comportements vont de l'apparition de petits signes de politesse visant à maintenir "l'être-ensemble" du lieu malgré un "envol" téléphonique, au refus pur et simple de se servir d'un téléphone mobile. (...) Les tactiques de discrétion, la brièveté des appels ou des réponses, les attitudes de retrait sont autant d'indicateurs sur la volonté de préserver l'ambiance de civilité de certains lieux publics. Il en est même où ces comportements, lorsqu'ils sont systématiques, investissent l'espace d'une "sur-valeur" d'urbanité.* »

REFERENCES THEORIQUES :

Simmel, Quéré, Joseph, Augoyard, Augé

MOTS-CLES :

Communication, Téléphone portable, Espace public, Lieux publics, Utilisation, Réaction, Relations sociales, Civilité, Urbanité, Utilitarisme.

LING Richard, (1998), « “On peut parler de mauvaises manières !”. Le téléphone mobile au restaurant. », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.51-70.

DISCIPLINES : Sociologie et ethnologie urbaine, sociologie de la communication

RESUME :

« Parce qu'elle est devenue l'une des modalités qui nous servent à définir le comportement socialement approprié ou au contraire inconvenant, l'utilisation du téléphone mobile dans diverses situations nous amène à reconsidérer comment nous construisons nos mondes sociaux. L'utilisation du portable appelle à une réévaluation des allant-de-soi de la vie quotidienne. Cet article examine la conduite de personnes confrontées à un emploi déplacé du téléphone mobile, en particulier dans les restaurants. Il s'appuie également sur les notions goffmaniennes de drame et de mise en scène. Sur cette base l'auteur explicite d'abord les raisons pour lesquelles les restaurants sont des lieux particulièrement délicats pour utiliser un téléphone mobile et il examine ensuite des situations où des acteurs sont placés simultanément sur le devant de plusieurs scènes ainsi que des situations d'écoute clandestine forcée. Enfin, il décrit des stratégies destinées à faire face à des situations “menaçantes”. » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

METHODE D’ENQUETE
L’UTILISATION DEPLACEE DU TELEPHONE MOBILE
Le restaurant, une situation sociale spécifique
Les frontières dans les restaurants
Sauver la face
L’utilisation des téléphones dans les restaurants
La sonnerie
Parler fort
Se trouver simultanément sur plusieurs scènes
Etre contraint à une écoute clandestine
Le portable comme métaphore de la vulgarité
Des stratégies de gestion
L’inattention civile
Défis et réponses
L’attribution

FICHE CRITIQUE :

Dans cet article, inclus dans le dossier de la revue Réseaux intitulé « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », le chercheur norvégien Richard Ling examine la

façon dont les individus réagissent face à l'intrusion du téléphone mobile dans les lieux publics et plus spécifiquement dans les restaurants, où elle est jugée particulièrement inconvenante et même, devenue un symbole de vulgarité. A partir de données issues de réunions de groupes thématiques – composés d'un panel d'hommes et de femmes représentatifs de la population norvégienne –, et de discussions électroniques, l'auteur analyse la mise en place des normes d'usage de la téléphonie mobile dans son pays, à l'appui de l'approche dramaturgique goffmanienne des interactions sociales en public.

Les remarques recueillies aux cours des différentes discussions font état de réactions presque viscérales à l'encontre de l'utilisation du téléphone mobile dans certaines situations publiques et au restaurant tout particulièrement. Afin de comprendre l'origine de cette irritation, l'auteur examine la signification sociale du repas au restaurant en faisant appel aux notions goffmaniennes relatives à l'organisation territoriale des individus et à la préservation de leur face.
Le restaurant présente la particularité d'être un lieu public pouvant se découper en territoires privés de façon temporaire : les clients ont la possibilité, le temps d'un repas, d'établir des barrières symboliques d'ignorance mutuelle leur permettant de maintenir un semblant d'intimité malgré l'accessibilité relative de ces territoires situationnels flexibles.
D'autre part, le restaurant est aussi une scène dynamique sur laquelle sont exhibées les faces des commensaux. Manger au restaurant s'apparente donc de ce point de vue à une performance sociale où chacun se doit de respecter les règles attenantes à son statut et s'efforcer de maintenir une image convenable de lui-même. En ce sens, le repas au restaurant comporte un nombre important de règles et de rituels à respecter, mais il est aussi une scène sociale d'apparition dont la bonne gestion peut s'avérer délicate.

A la lumière de cette lecture interactionniste de l'enjeu social du repas au restaurant, Richard Ling analyse ensuite les différents types de violations qu'opère l'utilisation des mobiles au restaurant, perçue comme un cas particulièrement flagrant de rupture de la courtoisie.
Il souligne au préalable le caractère variable de l'acceptation du téléphone mobile en fonction des lieux : d'après les données recueillies, dans les restaurants (cafétérias, restaurants pour enfants, restaurants populaires...) dans lesquels il est habituel de subir un certain empiètement des espaces personnels (musique, bruits de fond...), l'usage du mobile passe inaperçu et n'est pas considéré comme inconvenant. Par contre, dans les restaurants dans lesquels les frontières entre les groupes sont clairement définies et où l'on s'attend à se focaliser exclusivement sur l'ici et maintenant, les restaurants chics notamment, celui-ci est décrit comme étant particulièrement impoli et vulgaire.

L'auteur distingue plusieurs ensembles de critiques adressées aux utilisateurs de mobiles. La première série de reproches répond au sentiment de violation de l'espace personnel et à la mise en danger de la face de l'usager et de ses commensaux. Elle concerne les aspects audibles de la téléphonie mobile et plus spécifiquement deux types de bruits intrusifs : la sonnerie et la conversation à voix haute. La nécessité de remplacer la gestualité visuelle propre à la conversation en face-à-face par une « gestuelle verbale », incite les utilisateurs de téléphone mobile à parler plus fort. Cette inclination à hausser le ton en sus de l'annonce préalable de l'échange téléphonique par la sonnerie, rend aisément identifiable et potentiellement perturbateur ce type de conversation.

La second série de considérations critiques concerne les difficultés inhérentes à la juxtaposition rendue possible de plusieurs scènes sociales d'interaction : la conversation de l'appel téléphonique se combine de façon problématique avec la conversation tenue à table. Dans ce contexte, l'interlocuteur doit non seulement choisir à quelle conversation il doit donner priorité (notion d' « accréditation » chez Goffman), mais aussi gérer deux scènes de front dans lesquelles les comportements appropriés peuvent diverger. Ce dédoublement interactionnel peut créer, selon l'auteur, une sorte de « cubisme verbal » : comme dans une toile cubiste, l'utilisateur du portable est vu sous deux perspectives différentes, parfois dissonantes ou incompatibles. Ainsi, la gestion de cette situation de juxtaposition sociale peut s'avérer fort complexe pour l'usager du mobile, mais, plus encore, pour les convives en présence, à qui elle confère, pendant toute la durée de l'appel, un statut fort stressant. Mis en attente, ou contraints à une écoute clandestine de la conversation malgré eux – ce qui constitue, selon l'auteur, une violation manifeste de la règle tacite d' « inaccessibilité contrôlée » (Gullestad, 1994) normalement en vigueur –, les convives se voient forcés de développer des stratégies d'inattention et de contrôle des frontières pouvant être vécues comme perturbatrices et délicates.

Une fois l'infraction commise, lorsqu'une « figuration » (Goffman) est nécessaire pour réparer l'atteinte faite à la face, les clients disposent de plusieurs stratégies pour réagir contre cette situation menaçante. L'auteur en dénombre trois : l'inattention civile, la sanction par le défi et l'attribution de stéréotypes.
L'une des stratégies les plus utilisées pour traiter une offense relativement mineure, telle une conversation sur un mobile, consiste à s'engager dans ce que Goffman appelle l' « inattention civile » : l'offensé refuse de voir la conduite qui représente une menace potentielle pour la face, il ne montre aucune réaction, dans le but de ne pas perturber la scène et de minimiser la portée de l'offense.
Il peut, par contre, choisir de sanctionner le contrevenant en le regardant fixement, en manifestant une ignorance appuyée, ou encore en intervenant auprès de lui ou d'un tiers (serveur par exemple) pour se plaindre. Contrairement à la première stratégie de réponse, celle-ci est susceptible d'envenimer la situation, et de mettre plus encore la face en danger.
Enfin, la dernière stratégie consiste à dénigrer tout utilisateur de téléphone mobile dans un lieu public à l'aide de stéréotypes *ex post facto*. Ces stéréotypes – portant sur le statut du contrevenant, la futilité et la vacuité de ses conversations, et sur sa personnalité douteuse – aident à forger une attitude générale envers les utilisateurs de mobiles, à édifier de nouvelles normes sociales générales, à formuler des sanctions préventives, bref, à donner du sens à cette nouvelle pratique et à renforcer le lien social.

En conclusion, l'auteur souligne que les dispositifs techniques comme le téléphone mobile, le visiophone ou l'Internet font pression sur les comportements allant de soi de la vie quotidienne et nous amènent par conséquent à reconsidérer la façon dont nous construisons nos mondes sociaux.

Cet article, qui adopte une perspective interactionniste ancre l'analyse de la construction des normes d'usage de la téléphonie mobile en Norvège dans un contexte urbain de relations en public. Offrant une analyse très fine des perturbations causées par l'intrusion de cette nouvelle pratique de télécommunication dans les restaurants

norvégiens, l'auteur souligne bien la capacité des sociétés à adapter leurs règles de bienséance aux nouvelles offenses auxquelles elles sont confrontées.
Malgré cette mobilisation assez féconde d'une lecture goffmanienne des interactions publiques, on peut regretter que cette recherche ne repose pas sur une observation ethnographique en situation, mais sur le recueil de commentaires d'individus convoqués à des réunions de discussion ou d'internautes. Enfin, on peut se demander si les réactions épidermiques suscitées par le téléphone portable, décrites dans cet article, ne sont pas, en dernier ressort, corrélatives aux appartenances sociales spécifiques des premiers utilisateurs en Norvège (*Yuppies*, nouveaux riches, jeunes "délinquants" et dealers), négativement perçus par la population (voir à ce propos l'article de Jean-Pierre Roos dans le dossier de *Réseaux* « La communication itinérante », 1994), plutôt qu'à des offenses interactionnelles.

Voir également la fiche consacrée à la globalité du dossier « Quelques aperçus sur le téléphone mobile » (Réseau 1998) dans lequel est inclus cet article.

CITATIONS :

p. 53 : « *La grande majorité d'entre nous ont déjà vu ou entendu quelqu'un se servir d'un téléphone mobile dans un bus, un ascenseur ou au restaurant. (…) Le caractère délicat de ces situations nous met sur la voie d'un réexamen ou même d'un redéploiement de nos conceptions de la convenance.*
Dans cet article, j'examine la façon dont les gens font sens de ces changements. De plus, je montre où l'on place les bornes entre le convenable et l'inconvenant lors de l'utilisation de mobiles. Parce qu'elle est devenue un symbole de vulgarité, j'accorde une attention particulière à l'utilisation du téléphone mobile dans les restaurants. Le développement de cette métaphore ne devrait pas trop surprendre un sociologue. Après tout, c'est dans les restaurants que l'on voit le plus clairement les gens se préoccuper de questions de présentation de soi, de problèmes de frontières, d'étiquette et de gestion de la mise en scène. »

p. 55 : « *Les données issues des groupes thématiques font état d'une réaction presque viscérale contre l'utilisation déplacée du téléphone mobile. Les répondants rapportent des sanctions verbales clairement formulées et fidèlement réitérées contre ceux qui utilisent des mobiles de façon inconvenante. Sur un plan plus général, la rapidité avec laquelle ces formulations sont apparues indique que la provocation se situe plutôt au niveau social qu'individuel. En outre, cela montre que le débat porte sur les normes d'usage du téléphone, à un niveau social plus général et que nous sommes en train de façonner nos manières de faire face à ce problème.* »

p. 57 : « *Dans cet article, j'ai montré comment les gens font sens de l'utilisation déplacée du téléphone portable, en particulier dans les restaurants. On a ainsi examiné comment la technologie a déplacé les frontières sociales. Des dispositifs tels que le visiophone et l'Internet nous amènent à reconsidérer comment nous construisons nos mondes sociaux. Ils font pression sur les comportements allant de soi de la vie quotidienne. (…) Mais l'apparition de nouvelles possibilités s'accompagne de l'essor de nouvelles complications. En classant celles-ci nous pourrons être en mesure de*

traiter des effets de ces technologies sur les relations de pouvoir, des différences de sexe ou d'âge. »

REFERENCES THEORIQUES :

Goffman

MOTS-CLES :

Téléphone mobile, Lieux publics, Restaurants, Politesse, Vulgarité, Règles de comportement, Frontières, Face, Réactions, Interactions, Stratégies.

PASTINELLI Madeleine, (1999), « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle : le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de chat », *Terminal*, n°79, pp. 41-60.

DISCIPLINE : Ethnologie de la communication

RESUME :

« Alors que l'on glose souvent sur les nouvelles sociabilités à distance, le travail de Madeleine Pastinelli, jeune chercheuse québécoise, nous offre un point de vue sur les modalités d'échange et la construction de langages particuliers. L'Internet Relay Chat apparaît comme un espace sur lequel s'engagent des communications entre les personnes présentes à un moment donné. On peut alors se demander si le terme espace est plus recommandé que celui de temps car il s'agit plutôt pour les utilisateurs de rencontrer des interlocuteurs présents dans un temps donné, et non pas seulement sur un espace.
On trouve peut-être ici une forme d'appropriation du réseau, d'un réseau, pour créer une forme particulière de relation.
La création de codes particuliers, de modes d'expression, peut constituer autant d'indices de la création d'une nouvelle scène d'échange social. » (Thomas Lamarche – *Terminal*)

STRUCTURE :

Spécifications techniques sur le fonctionnement de l'IRC
La langue de l'IRC
La cohésion du groupe
Les règles
L'expression de l'appartenance au groupe
Le site web et la consécration du groupe
A propos de village global...
Est-ce que quelqu'un parle le français ?
Mets ton chapeau pis viens à Dolbeau
Modalités d'une nouvelle sociabilité
Une délocalisation relative

FICHE CRITIQUE :

Face aux travaux ayant prédit l'avènement de vastes réseaux sociaux délocalisés (Laïdi (Dir.), 1997 ; Touraine, 1992 ; Maffesoli, 1997) grâce au développement des nouvelles technologies d'information et de communication, Madeleine Pastinelli entreprend dans cet article de livrer les résultats d'une recherche ethnographique salvatrice sur les usages de l'*Internet Relay Chat* (IRC). La rareté des études empiriques et la prégnance des extrapolations relevant de ce qu'elle nomme « le mythe Internet » ont décidé cette jeune chercheuse québécoise (Université de Laval) à entreprendre cette enquête afin de relativiser les discours postulant l'abolition des distances et des

ancrages spatiaux, et de mesurer empiriquement les changements advenus dans les relations sociales.

Après avoir succinctement présenté les caractéristiques de l'IRC et son mode de fonctionnement, l'auteur décrit, tout d'abord, les spécificités linguistiques de ces échanges *on-line*, puis les modalités d'organisation des groupes de discussion, pour, enfin, aborder la question de la localisation des usagers de l'IRC.

Madeleine Pastinelli décrit avec détail les stratégies utilisées par les internautes pour (re)localiser leurs interlocuteurs au cours des séances de *chat*. Elle montre en premier lieu que les groupes de discussion se forment très généralement autour d'une pratique langagière commune : non seulement sur le partage d'une même langue (le français par exemple), mais plus encore sur le partage d'un même accent (dont les spécificités sont reproduites à l'écrit) et de mêmes habitudes orales (Québécoises, Marocaines, ...). Madeleine Pastinelli montre ainsi, à l'appui de plusieurs exemples, les différentes stratégies langagières visant à exclure les personnes n'appartenant pas à la sous-communauté majoritaire du canal de discussion.
Ainsi, l'utilisation de références linguistiques et culturelles régionales crée un premier enracinement dans un espace culturel localisé et constitue une barrière efficace pour limiter les échanges entre internautes n'appartenant pas à une même aire culturelle.

En second lieu, l'auteur fait mention de la fréquence importante des références territoriales dans les canaux de *chat* – à la fois à travers les surnoms (« pseudos ») que se donnent les internautes et au travers des discussions qu'ils engagent –, et souligne que l'apparition de « guerres régionales » n'est pas rare. Même si elle insiste sur le caractère profondément ludique de ces revendications d'appartenance locale, Madeleine Pastinelli prend note de l'importance symbolique de ces référents identitaires.

En outre, elle montre que la plupart des canaux de *chat*, sans être eux-mêmes localisés, le sont par leur appellation (ex. : #quebec25+, #maroc, #france, etc.), et, partant, par ceux qui les fréquentent régulièrement.

Ainsi, elle en conclut : « *Que le canal soit situé ou non, les internautes, eux, prennent toujours le soin de se localiser linguistiquement, culturellement et géographiquement et de situer de la même façon leurs interlocuteurs.* » (p. 56).

Une fois ces pratiques de localisation établies, l'auteur tente de comprendre leur origine et leur sens. Selon elle, l'explication réside dans le fait que, pour les internautes, la sociabilité de l'IRC n'est pas une fin en soi : l'investissement dans l'interaction est pour eux proportionnelle à la possibilité d'une rencontre *de visu*. Ainsi, le choix des correspondants se fait en fonction de la possibilité effective de se rencontrer, et implique donc que les partenaires vivent dans des régions relativement proches géographiquement.

Toutefois, même si la pratique de l'IRC tend constamment à être relocalisée, elle délocalise au moins partiellement les internautes, en comparaison avec l'échelle très locale au sein de laquelle se déploie habituellement leur sociabilité. Si cette pratique de communication médiatisée ne transcende pas l'espace, elle opère néanmoins une réduction des distances, ou, pour le dire avec les mots de l'auteur, est un facteur d'élargissement géographique du réseau de relations personnelles des internautes.
L'IRC permet, par exemple, à deux québécois vivant à plusieurs centaines de kilomètres l'un de l'autre de faire connaissance puis de se rencontrer, alors que leurs réseaux

habituels d'interconnaissance les auraient confiné dans l'espace limité de leur ville de résidence.
Ainsi, selon l'auteure, l'IRC contribuerait au désenclavement relatif des réseaux de sociabilité, « *à une certaine contraction de l'espace de sociabilité* ».

Finalement, pour Madeleine Pastinelli, l'IRC donne un exemple résolument concret au « *déboîtement de l'espace par rapport au lieu* » dont parlait Giddens (1994) : le canal de discussion en ligne est un « lieu » (au sens qu'en donne M. Augé, 1994), auquel les internautes s'identifient collectivement mais qui, physiquement et spatialement, n'existe jamais pour personne. Néanmoins, puisque ce lieu est construit par les internautes qui le fréquentent, il ne saurait s'affranchir complètement des contraintes spatiales et identitaires, puisque ces inscriptions sont mobilisées avec insistance.

Ainsi, si techniquement, la sociabilité peut dorénavant se délocaliser et se globaliser grâce aux nouveaux moyens de communication numériques, cette « libération » spatiale semble, dans le cadre de l'IRC et sous l'éclairage de cette enquête empirique, encore largement relever de l'ordre du virtuel.

Remarquable article faisant date dans le paysage francophone des études en sciences sociales sur Internet, ce travail, ancré dans une solide enquête empirique, présente, dans un langage clair et une écriture simple, un certain nombre de faits et de postulats allant à l'encontre des écrits fantaisistes gorgés de préjugés technicistes qui peuplent ce champ d'étude. L'auteur démontre à l'appui de nombreux exemples de conversations enregistrées sur Internet la prégnance des ancrages territoriaux au sein de ces nouvelles sociabilités. Publiée en 1999, cette recherche reste unique en son genre : aucune des références répertoriées dans ce bilan ne semble aborder la question de l'espace, de la localisation et du territoire dans les usages d'Internet sous cet angle, même si l'on peut retrouver ça et là dans des textes plus récents certains des arguments développés relatifs à l'ancrage local et au caractère provisoire des relations établies grâce au *chat* (voir en particulier l'article d'E. Raux, 2002). En ce sens, et bien qu'il soit succinct, ce texte mérite toute notre attention.

CITATIONS :

p. 42 : « *Certes l'IRC et l'Internet fonctionnent de façon "a-spatiale", les serveurs ne connaissant ni l'espace ni les distances, mais est-ce vraiment suffisant pour délocaliser l'internaute qui est face à l'écran ?* »

p. 56 : « *Que le canal soit situé ou non, les internautes, eux, prennent toujours le soin de se localiser linguistiquement, culturellement et géographiquement et de situer de la même façon leurs interlocuteurs.* »

p. 58 : « *La sociabilité sur IRC n'est pas délocalisée et elle ne saurait l'être, puisque les interactions sur IRC ne sont pas une fin en elles-mêmes, elles ne sont qu'un moyen utilisé pour parvenir à une sociabilité réelle, par opposition à une sociabilité dite "virtuelle", qui demeure confinée au non-espace qu'est l'IRC.* »

p. 59 : « *Si le commerce, la gestion et l'information peuvent s'organiser à distance, il semble bien que là où la sociabilité ne répond qu'au besoin d'être reconnu par les autres, là où elle est "gratuite" ou ludique, le besoin d'"être ensemble" détermine le "possible" et dicte les limites d'un mode de sociabilité qui semblait techniquement sans limite, hormis bien sûr celle de l'accès à la technologie.* »

REFERENCES THEORIQUES :

Augé, Giddens

MOTS-CLES :

Internet, *Internet Relay Chat* (IRC), *Chat*, Sociabilité, Localisation, Espace, Identité, Ancrage territorial.

JOUET Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n° 100 « Communiquer à l'ère des réseaux », pp. 487-521.

DISCIPLINES : Epistémologie, sociologie de la sociologie, sociologie de la communication, sociologie des usages

RESUME :

« Quelle évaluation peut-on faire d'une vingtaine d'années de recherches consacrées à la sociologie des usages des objets de communication ? A partir d'un point de vue critique, cet article retrace l'archéologie de ce courant (caractéristiques des chercheurs et des équipes, modalités de financement de la recherche...) qui a émergé avec le développement des technologies de l'information et de la communication et s'est étendu ensuite à l'étude d'autres médias et de dispositifs de communication diversifiés. Cette démarche heuristique nous conduit à retracer les origines théoriques de la sociologie des usages et à identifier les problématiques qui ont contribué à sa genèse puis à son évolution. Par delà la diversité des études et des approches, le projet tente de dégager les principaux apports de la sociologie des usages à la compréhension des phénomènes de communication. Cet examen nous permet, en dernier lieu, de nous interroger sur les perspectives de la sociologie des usages et, face à la montée de l'empirisme, de plaider pour une inscription forte dans les sciences sociales. » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

Introduction

LA GENESE
La construction du champ
L'interdisciplinarité

APPORTS CROISES
La généalogie des usages
L'appropriation
Le lien social
Usages et rapports sociaux

LIGNES DE TENSION

FICHE CRITIQUE :

Dans cet article de synthèse, Josiane Jouët tente, selon un parti pris critique, d'identifier les spécificités de la tradition française de sociologie des usages des technologies de l'information et de la communication (TIC), et de résumer ses apports dans le domaine de la communication.

Dans un premier temps elle retrace la genèse de ce champ de recherche s'intéressant à la construction sociale des usages des nouveaux objets techniques (au départ le vidéotex (Minitel) et la micro-informatique résidentielle). Elle s'attache à détailler l'origine disciplinaire des premiers chercheurs, les ruptures opérées vis-à-vis des champs dominants de la sociologie de la communication et des médias de masse, à désigner les cadres de financement de la recherche, ainsi qu'à retracer à gros traits les principaux objets d'études et les parti pris épistémologiques initiaux. Soulignant les apports pluridisciplinaires ayant progressivement nourri la réflexion en sociologie des usages, elle dresse un tableau des principaux cadres théoriques constituant le champ : tout d'abord une problématique articulant autonomie de l'individu et innovation sociale, issue de la sociologie du changement social post-1968, qui fait émerger la figure fondamentale du pratiquant actif ; ensuite une préoccupation pour l'insertion sociale des TIC dans tous les domaines de la vie, rassemblée autour de la problématique transversale des modes de vie ; puis l'apport d'une réflexion médiane rejetant à la fois le déterminisme technique et social et insistant plutôt sur la double médiation technique et sociale des TIC ; les quelques emprunts conceptuels à l'ethnométhodologie, la socio-linguistique et la sociologie de l'innovation, permettant d'aborder les usages en situation et d'étudier les phénomènes de négociation entre l'homme et l'outil ; et enfin, un souci plus macro-social ayant pour objet d'analyser les effets socio-politiques de l'usage des TIC.

Fort de ce premier panorama historique et théorique, l'auteur tente ensuite de dresser une synthèse des travaux menés ces vingt dernières années en mettant en lumière les dénominateurs communs de ce domaine de recherche hétéroclite. Avant de détailler les grands axes de la recherche en sociologie des usages des TIC, elle rappelle tout d'abord le postulat fondamental du champ de la sociologie des usages : l'usage est un construit social, il ne saurait y avoir d'autonomie de la technique vis-à-vis de la société dans laquelle elle est déployée.
Elle détaille en premier lieu la façon dont les chercheurs du domaine se sont penchés sur la généalogie des usages des TIC : leur insertion dans les pratiques existantes, l'élaboration progressive des usages dans le temps, l'identification des différentes phases concourant à leur inscription sociale (adoption, découverte, apprentissage, banalisation) et leur lien avec les constructions symboliques et imaginaires des machines à communiquer ; ainsi que l'examen de la relation entre anciens et nouveaux outils techniques de communication (greffe, hybridation, complémentarité). Elle évoque ensuite la problématique de l'appropriation qui a occupé les chercheurs en sociologie des usages à la fois dans sa dimension subjective et collective, cognitive et empirique et sous l'angle de la mise en jeu des identités personnelles et sociales de l'individu. Un troisième axe de recherche analyse la façon dont les usages des TIC élaborent et/ou redéfinissent les formes de l'échange social, soit en créant de nouveaux collectifs de pratiquants, soit en favorisant l'apparition de nouvelles modalités d'échange en réseau. Enfin, un dernier axe s'attache, selon elle, à l'observation des usages des TIC et leur incidence sur les rapports sociaux : d'une part comment les usages sont façonnés par les rapports sociaux leur préexistant (rapports de domination, de pouvoir, ...), et d'autre part, à l'inverse, comment les usages inédits des TIC recompose les rapports sociaux (nouveaux rôles, modifications des rapports sociaux anciens, ...).

Pour parachever ce bilan, Josiane Jouët aborde en dernier lieu les deux dangers principaux guettant actuellement la sociologie des usages des TIC : la montée de l'empirisme des travaux, contraints par l'infléchissement des financement publics et la forte demande sociale et industrielle de résultats pragmatiques, et l'importance croissante de la perspective communicationnelle confondant société et communication. Rappelant en conclusion l'intérêt d'une approche qualitative enrichie d'une perspective quantitative, et mettant en garde contre l'émiettement du champ face à la multiplication des objets d'études, elle appelle la sociologie des usages à maintenir sa perspective pluridisciplinaire et plaide pour sa reconnaissance au sein des sciences sociales.

Ce texte de synthèse théorique et historique, à la fois bien écrit et extrêmement clair, résume bien les différents partis pris, les principaux axes de recherche et les apports heuristiques de la sociologie des usages. Tant du point de vue de la qualité de ses analyses que pour les différents exemples d'études qu'elle présente, cette publication apparaît centrale dans le champ de recherche sur les TIC, et sa lecture incontournable.

CITATIONS :

p. 489 : « *Comment aborder en quelques pages l'apport de la sociologie des usages au champ de la communication ? Ne sommes-nous pas confrontés à un empilement de plus en plus vaste de travaux, à un corpus de recherches très diversifiées qui n'a pas encore fait l'objet d'une véritable sédimentation ? Le projet de dresser un bilan exhaustif des travaux pouvant se ranger sous l'étiquette "sociologie des usages" dépasse largement le cadre de ce court article et conduirait à une masse de références tout comme à l'inévitable risque d'oublis devant le volume d'études réalisées. Le lecteur l'aura compris, l'optique est de faire l'économie d'un recensement systématique des travaux au profit d'une approche synthétique et critique.* »

p. 491 : « *Le souci de cerner l'identité de la sociologie des usages exige de se livrer à son archéologie, d'analyser sa construction en prenant en compte les facteurs qui ont présidé à son émergence (caractéristiques des chercheurs, équipes de recherche, modalités de financement de la recherche...). Cette démarche heuristique nous conduit aussi à retracer les origines théoriques de la sociologie des usages, à identifier les diverses problématiques qui ont contribué à sa genèse puis à son évolution. Par delà la diversité des études et des approches, le projet tente de dégager les principaux apports de la sociologie des usages à la compréhension des phénomènes de communication. Cet examen nous permettra, en dernier lieu, de nous interroger sur les perspectives de la sociologie des usages et, face à la montée des sirènes de l'empirisme, de plaider pour son inscription forte dans les sciences sociales.* »

MOTS-CLES :

Sociologie des usages, Bilan historique, Bilan théorique, Axes problématiques, Origines disciplinaires, Apports, Axes de recherche, Construction sociale des usages, Dangers.

Réseaux. Communication, Technologie, Société, « Mobiles », dossier coordonné par Christian LICOPPE et Marc RELIEU, Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, 2002, n°112-113.

DISCIPLINE : Sociologie de la communication

RESUMES :

« Présentation » , Christian Licoppe, Marc Relieu

Dossier « Mobiles »

I – Format des échanges et analyse des interactions

« Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », Marc Relieu
« Au cours de conversations, il arrive que des locuteurs se localisent spontanément ou à la suite de demandes de leurs interlocuteurs. Cet article est consacré à l'étude de localisations produites au cours de conversations téléphoniques passées depuis des téléphones mobiles. Nous distinguons d'abord plusieurs types de localisation en fonction de leur placement dans les échanges. Puis nous présentons une analyse des localisations présentes dans les ouvertures et les clôtures de conversation, en montrant comment elles traitent deux types de problèmes : l'appel d'un proche depuis un numéro inconnu ; l'incertitude quant à la disponibilité d'un locuteur. Ensuite, nous montrons que la compréhension des localisations multiples produites dans des contextes de coordination et de guidage à distance des déplacements requiert de localiser les conversations elles-mêmes dans des séries d'échanges. » (*Réseaux*)

« Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », Julien Morel
« Cet article propose d'examiner la façon dont s'intègre la pratique de la téléphonie mobile dans les lieux publics. Les premières recherches consacrées à la nomadisation du téléphone ont rapidement identifié une série d'interférences entre l'usage de cet objet technique et les attentes normatives des individus partageant quelque cadre public. A partir d'un grand nombre d'observations ethnographiques entreprises de façon "naturaliste", nous examinons la manière dont les individus (utilisateurs ou non, seuls, accompagnés...) procèdent pour ajuster leur pratique en fonction de différents contextes publics (rues, halls de gare, wagons de train, cafés et restaurants). » (*Réseaux*)

« Emergentes, divergentes ? Les cultures mobiles », Ikka Arminen
« S'appuyant sur les résultats d'études statistiques menées en Finlande et sur ses propres recherches qualitatives concernant l'utilisation du téléphone mobile, et notamment les services Wap et SMS, l'auteur s'interroge sur les lenteurs d'adoption du Wap et, plus généralement, sur l'usage interactionnel des services mobiles, malgré un contexte d'adoption rapide des technologies dans ce pays. Il tente également d'analyser les nouvelles tendances que sont le recentrage stratégique vers une technologie du consommateur, le glissement des services mobiles autonomes vers des services de

support utilisateur et la diversification des plates-formes et services technologiques, parallèlement à l'extension des segments de consommation. » (*Réseaux*)

« Messages visuels mobiles. Nouvelle technologie et interaction », Ilpo Koskinen, Esko Kurvinen
« Dans les scénarios-types de la future société mobile, l'envoi de photographies sous forme de cartes postales et de vidéo-clips est une activité courante. Selon ces scénarios, les "images" mobiles seront, dans quelques années, encore plus intégrées dans notre vie quotidienne que les SMS aujourd'hui. Cet article propose une étude des interactions médiatisées par des images mobiles – des photographies numériques envoyées à travers un réseau sans fil – qui vise à décrire comment cette technologie est utilisée. Nous avons également comparé ces utilisations à d'autres usages plus traditionnels des photographies, afin de mieux cerner la spécificité des images mobiles. Ces analyses nous permettent de resituer la communication par l'image dans le cadre plus général de la société mobile émergente. La thèse que nous développons s'inspire en partie de l'ethnométhodologie et de l'analyse conversationnelle. Notre analyse montre que la production d'images mobiles est une pratique finement organisée et ajustée aux contextes. Les images mobiles sont largement utilisées pour partager des expériences et des émotions plutôt que dans des buts d'organisation et de contrôle des activités et des relations. » (*Réseaux*)

« La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », Carole-Anne Rivière
« L'espace d'écriture du mini-message a crée les conditions d'une appropriation ludique de ce mode de communication à travers des formes d'écriture plurielles et créatives qui se combinent en répondant à un souci d'efficacité pratique mais aussi à un désir de partager un univers complice et original avec ses correspondants privilégiés. La discrétion et la distance réflexive empruntées au code écrit, associées à la rapidité, l'instantanéité et la joignabilité du support mobile expliquent une valeur d'usage des mini-messages dans toutes les circonstances où l'on souhaite éviter une conversation téléphonique, ne pas déranger son environnement ou celui de l'autre, où il est impossible de parler. En autorisant une communication permanente et sans ostentation, le mini-message participe aussi à la construction de règles sociales adaptées aux exigences de civilité exigées dans les lieux publics d'interaction. » (*Réseaux*)

II – Usages des mobiles, répertoires interactionnels et systèmes de relations

« Sociabilité et technologies de communications. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », Christian Licoppe
« L'objectif de cet article est d'identifier deux configurations d'usages idéal typiques concernant la gestion des liens téléphoniques entre proches, à l'articulation de deux échelles d'observation des usages, celles des interactions médiées et celle des relations interpersonnelles. La première de ces modalités est faite de conversations ouvertes, souvent longues, où l'on prend le temps de discuter, passées à des moments propices. L'ouverture des dialogues, le fait de s'installer dans l'échange téléphonique constituent le signe de l'engagement dans le lien. L'autre est composées d'appels courts, fréquents, où le contenu peut jouer un rôle secondaire par rapport au simple fait d'appeler. Le

caractère continuel de ce flux d'échanges ponctuels permet d'entretenir le sentiment d'une connexion permanente, l'idée que l'on peut ainsi éprouver à chaque instant l'engagement de l'autre dans la relation. A travers plusieurs enquêtes portant successivement sur le téléphone de maison, le téléphone mobile, et les mini-messages sur mobiles, on observera comment chaque dispositif offre des prises différentes dans la pratique à ces répertoires d'entretien des liens interpersonnels (sans en déterminer complètement l'usage) et contribue à une plus grande netteté et généralité des représentations que s'en font les utilisateurs. » (*Réseaux*)

« Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », Olivier Martin, François de Singly

« Le téléphone portable, objet à forte valeur technologique, est-il suffisamment imposant pour que ses usages soient connus uniquement en considérant l'appareil lui-même ? Contrairement aux discours contre les nouvelles technologies, les individus disposent de ressources, y compris réflexives, pour user comme ils le veulent de cet outil. C'était l'hypothèse de notre enquête par questionnaires auprès d'adultes vivant en couple. Les résultats la vérifient fortement : il existe une grande diversité des usages et donc des fonctions du téléphone portable. Certains individus l'utilisent pour maintenir un lien fort et quasi permanent avec leur conjoint ; d'autres s'en saisissent pour disposer d'un monde à eux, qui échappe à la vie conjugale. Une seconde hypothèse structurait notre questionnement : à savoir l'existence d'une relation entre le degré d'usage individualisé du téléphone portable et le degré d'individualisation de chacun au sein du couple. Les données démontrent que les couples dont les modes de vie et la conception de la vie à deux sont individualisés sont ceux qui utilisent le portable de façon très individualisée, et inversement, les couples les plus fusionnels utilisent leur portable comme outil de maintien et de renforcement de leur lien conjugal. Toutefois, cette relation n'est pas serrée, puisque certains individus ont à la fois une vie conjugale très communautaire et un usage individualisé de leur portable. On essaie de saisir la spécificité, sociale et culturelle, de ces différentes configurations. » (*Réseaux*)

« Qui surveille qui ? Contrôler et rendre des comptes dans les relations de téléphonie mobile », Nicola Green

« Ce texte examine comment, avec l'adoption rapide et généralisée des technologies de téléphonie mobile, des rapports, comme ceux qui impliquent un contrôle et une obligation de rendre des comptes réciproques, sont reconstruits et redéfinis. En s'inspirant d'une enquête ethnographique qualitative auprès d'adolescents du Royaume-Uni, il expose, d'une part, le contrôle institutionnel et réglementaire auquel sont soumis ces jeunes gens (contrôle auquel ils s'opposent) et, d'autre part, la réciprocité d'un contrôle qu'ils exercent personnellement entre eux. Il soutient que, pour comprendre l'apparition de ces relations de contrôle, il faut porter son attention non seulement sur la surveillance institutionnalisée qu'exercent, sur les groupes sociaux, l'Etat ou des organismes de technologies mobiles, mais également sur le libre-contrôle réciproque de ces mêmes groupes. Ainsi comprise, la "surveillance" est, dans son contexte, localisée et définie, comme elle est, dans sa continuité, négociée et repoussée. » (*Réseaux*)

« L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », Richard Ling

« Ce texte examine la diffusion en Norvège, du téléphone mobile, plus précisément parmi les adolescents, groupe social au taux d'équipement proche de 100 %. L'intérêt

de cette situation est de pouvoir nous révéler les mécanismes d'une telle adoption. L'auteur étudie les travaux de Rogers, ceux de Silverstone et Haddon et leur perspective d'applications domestiques. Les côtés positif et négatif de leurs approches sont examinés à la lumière de l'expérience récente des téléphones mobiles. L'intérêt de Rogers repose sur ses arguments relatifs aux mécanismes sociaux qui sous-tendent la diffusion et sur son travail concernant la masse critique de l'équipement en communication. En revanche, ses prémisses dans l'univers du marketing et celles d'une diffusion progressive peut-être simpliste sont mises en question. L'approche alternative, celle d'un usage domestique, est plutôt considérée comme une analyse globale des adoptions a posteriori. L'auteur nous offre ici une approche compréhensive de la façon dont les innovations changent les contextes sociaux tout en étant changées par eux et conclut en esquissant plusieurs domaines de recherches complémentaires. » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

« Présentation » Christian Licoppe, Marc Relieu

Dossier « Mobiles » :

I – Format des échanges et analyse des interactions

« Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », Marc Relieu
ETUDIER DES CONVERSATIONS MOBILES ENREGISTREES : DELOCALISATION ET RE-LOCALISATION DES ECHANGES
LE TAMIS DE LA CONVERSATION
LOCALISER LE DISPOSITIF D'ENREGISTREMENT DANS LES CONVERSATIONS
LOCALISER LES LOCALISATIONS DANS LA CONVERSATION
Demandes de localisation dans les ouvertures
Localisations dans les clôtures : donner un motif pour la fin de l'appel
LES CONVERSATIONS DEDIEES A LA LOCALISATION DES LOCUTEURS
CONCLUSION
ANNEXE : CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

« Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », Julien Morel
Les utilisateurs en déplacement
Mobilités
Immobilités
La forme informe
Les utilisateurs et les lieux de sociabilité
Les interrelations comme variables influentes de la pratique
Territorialité et étiquette
Usage privé public et esquisse d'une sociabilité extra téléphonique
Etat des lieux

« Emergentes, divergentes ? Les cultures mobiles », Ikka Arminen
Caractéristiques générales de l'utilisation du téléphone portable en Finlande

Introduction et adoption du Wap et des services mobiles
Visions interactionnelles sur les problèmes du wap
Les tendances émergentes
Conclusion

« Messages visuels mobiles. Nouvelle technologie et interaction », Ilpo Koskinen, Esko Kurvinen
Photographier dans un monde digital
Les messages visuels mobiles comme interactions situées
Données et méthodes
Structure des messages visuels mobiles
Messages visuels mobiles et interaction : le “theming” ou création de thème
Voyager dans les messages visuels mobiles par les images : un cas déviant
Conclusion

« La pratique du mini-message. Une double stratégie d’extériorisation et de retrait de l’intimité dans les interactions quotidiennes », Carole-Anne Rivière
LE MINI-MESSAGE : UNE FORME DE COMMUNICATION ENTRE ECRITURE ET ORALITE
Des formes plurielles et créatives de communication non verbale
L’efficacité pratique et sociale de l’écriture phonétique et abrégée
LES PRATIQUES DU MINI-MESSAGE DANS LA VIE QUOTIDIENNE
Eviter une conversation téléphonique
Ne pas déranger son environnement et celui de l’autre
Continuer à communiquer lorsqu’une conversation téléphonique est impossible ou difficile
Extérioriser et exprimer des émotions
Passer le temps, s’amuser, se distraire
LE MINI-LESSAGE : UNE DOUBLE STRATEGIE D’EXTERIORISATION ET DE RETRAIT DE L’INTIMITE
CONCLUSION

II – Usages des mobiles, répertoires interactionnels et systèmes de relations

« Sociabilité et technologies de communications. Deux modalités d’entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », Christian Licoppe
Interactions interpersonnelles médiatisées : quelques lignes de force pour une typologie comparée
Des relations outillées par les dispositifs de communication
L’analyse des réseaux sociaux et la question des technologies de l’information
Un projet à l’échelle de la relation : deux modalités d’entretien du lien
Maintenir le lien à distance en prenant le temps de la conversation téléphonique : un répertoire d’usages bien observable dans le cas du téléphone de maison
Maintenir le lien à distance par une présence téléphonique “continue” : un répertoire d’usage centré sur la connexion
Le développement des SMS, une nouvelle ressource pour le répertoire du lien “connecté”

Conclusion

« Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », Olivier Martin, François de Singly
LE TELEPHONE PORTABLE, EQUIPEMENT CONJUGAL OU PERSONNEL ?
La mesure de l'individualisation du portable
Les grandes variations de l'individualisation
LES USAGES DU PORTABLE SELON SON DEGRE D'INDIVIDUALISATION
Motifs et interlocuteurs privilégiés
Un interlocuteur particulier : le conjoint
L'intensité de l'usage
L'INDIVIDUALISATION DU PORTABLE ET L'INDIVIDUALISATION DES RELATIONS CONJUGALES
LES SURPRISES DU PORTABLE
LES FORMES DE L'INDIVIDUALISME RELATIONNEL

« Qui surveille qui ? Contrôler et rendre des comptes dans les relations de téléphonie mobile », Nicola Green
Surveillance et téléphonie mobile
Qui observe et surveille qui ?
Contrôle et régulation par les adultes
Quand les adolescents se contrôlent mutuellement
Surveillance et observabilité

« L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », Richard Ling
L'ADOPTION DES TELEPHONES PORTABLES EN NORVEGE
L'ADOLESCENCE
Relation de l'adolescence au portable
Relation des parents au portable
Relation du groupe au portable
L'évaluation de la popularité et l'établissement du statut
EDUCATION ET EXAMEN
Le rôle de l'individu dans l'éducation
Le téléphone portable dans le système éducatif
DEMOCRATIE
Le rôle de la protestation en démocratie
Les effets du téléphone portable sur la démocratie
LA BUREAUCRATIE
Les institutions bureaucratiques dans les sociétés modernes
La bureaucratie face à l'adoption du téléphone portable
CONCLUSION

FICHE CRITIQUE :

Pour la troisième fois, la revue *Réseaux* consacre un dossier au téléphone mobile (voir *Réseaux*, n° 65 « La communication itinérante », 1994 et *Réseaux*, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », 1998, faisant également l'objet d'une fiche de lecture). Comme les deux numéros précédents, ce double volume témoigne de

l'état de la diffusion et de l'insertion sociale de cette technologie, ainsi que des questionnements sociologiques, historiquement datés, que soulèvent ses usages.

Comme le précisent Christian Licoppe et Marc Relieu dans leur texte de présentation, les différentes contributions de ce dossier s'articulent autour de trois caractéristiques transversales du téléphone mobile, qui concernent tant l'objet en lui-même que les modalités de son inscription sociale. Tout d'abord, il s'agit d'un objet portable, « *qui redistribue et minimise les investissements nécessaires à la mise en relation* » (Licoppe, Relieu, p.10) ; plusieurs des articles de ce numéro (Rivière, Licoppe) mettent en exergue le renforcement des opportunités de contact qu'il génère, et l'incidence de cette accessibilité sur la mise en forme des relations sociales entre proches, qui tendent à s'instaurer sur un mode répété, continu, impulsif et phatique. La seconde caractéristique transversale correspond à la dimension personnelle de cet outil de communication, qui avait déjà été mise en relief dans un dossier antérieur (Heurtin, 1998). En effet, le téléphone mobile fait, le plus souvent, l'objet d'une appropriation individuelle et permet le déploiement des réseaux de sociabilité à partir d'un terminal mobile transporté avec soi, évitant par là la médiation par un lieu ou par un tiers, ce qui recquiert une grande importance pour les adolescents (Green, Ling). Malgré une nuance apportée par Olivier Martin et François de Singly concernant le degré d'individualisation du téléphone portable selon les usagers, celui-ci semble permettre l'instauration d'un territoire personnel, d'un espace à soi inédit (Martin et de Singly), une nouvelle gestion de la surveillance parentale et de l'autonomie (Green, Ling), voir une décentralisation du pouvoir dans les institutions sociales (Ling). Enfin, en troisième lieu, les contributeurs de cette nouvelle livraison de la revue Réseau se penchent sur le caractère multifonctionnel du mobile, devenu "un couteau suisse de l'information et de la communication", en étudiant les nouveaux services qu'il propose, tout-à-tour les mini-messages ou SMS (Rivière), le Wap ou internet mobile (Arminen), les photographies (Koskinen, Kurvinen).

Les articles de ce volume proposent tous de mesurer les changements sociaux, advenus ou en cours, que l'usage du mobile génère ou favorise (nouvelles formes d'interactions, nouvelles règles de savoir-être en public, évolution des modalités d'entretien du lien social, nouveau partage de l'autonomie et du contrôle social, individualisation des relations sociales, bouleversement des modes d'exercice du pouvoir...), de comprendre le sens social conféré à ce objet (outil de distinction sociale et indicateur de popularité, lieu ludique de transgression symbolique, lieu de reconnaissance et outil de construction identitaire, espace personnel ou territoire communautaire, moyen de surveillance ou clé des champs, instrument de mobilisation ou contre-pouvoir ...), tout en se gardant d'assigner à ce seul outil technique la capacité de produire du sens et du changement social, et en rappelant de manière récurrente la nécessité de replacer ces constats dans le cadre d'une sociologie des usages (Licoppe, Martin et de Singly, Ling). Ce point de vue est loin d'être nouveau dans les travaux de sciences sociales consacrés aux TIC, qui ne cessent de répéter cette mise en garde depuis vingt ans, mais peut-être le contexte était-il favorable à une nouvelle envolée des prédictions déterministes ? Toujours est-il que les travaux des chercheurs ayant contribué à ce numéro démontrent la malléabilité des usages et des significations relatifs au téléphone mobile.

La première partie de ce double dossier est consacrée aux nouvelles formes d'interaction que permet l'usage du portable.

Les deux premiers articles se consacrent plus particulièrement aux interactions nouées avec les lieux, les milieux, les environnements, et sur leurs incidences dans le comportement des utilisateurs et dans le contenu des conversations.

Dans une perspective ethnométhodologique, Marc Relieu examine les procédures de localisations opérées dans les conversations sur téléphone mobile, ainsi que leurs sens spécifiques pour la conversation. En effet l'usage de la téléphonie mobile induit des évolutions sur la possibilité de localiser les locuteurs, les occasions de passer et de recevoir des appels, les lieux depuis lesquels cela est possible et les procédures qui précèdent le départ de la conversation. En ce sens, l'auteur se demande si la forme conversationnelle et la dynamique interactionnelle sur mobile présentent des caractéristiques reconnaissables, et dans quelle mesure ces changements ont affecté la conversation elle-même.

Pour le savoir, il se penche sur la façon dont les locuteurs filtrent et sélectionnent des événements se produisant dans leur environnement pour les transformer en événements-pour-la-conversation : comment, au cours leur conversation téléphonique mobile, ils sélectionnent des éléments contextuels pertinents pour sa progression et sa cohérence, leur assigne des places spécifiques, et en ce sens créent un processus de relocalisation. Ainsi, il analyse tour à tour les localisations 1) dans les ouvertures conversationnelles, leur reconnaissant un statut de préface et de guide pour l'orientation de la conversation à venir ; 2) dans les clôtures : ces localisations, souvent génériques, pouvant être utilisées de plusieurs manières (réparation, modification du cours de la conversation, clôture de l'échange, etc.) et requérir plusieurs sens, puisqu'elles renvoient, non seulement à une localisation géographique, mais aussi à des implications normatives indicatrices de la disponibilité du locuteur et des possibilités de poursuite de la conversation ; 3) dans certaines conversations mobiles entièrement consacrées à la localisation d'un ou plusieurs locuteurs.

Marc Relieu en conclut que les localisations opérées lors de conversations sur téléphone mobile n'ont pas de fonction univoque (elles peuvent, selon les circonstances, renvoyer à la disponibilité de l'appelé, au contrôle social potentiel par des tiers, à des besoins de coordination...), et qu'elles doivent être resituées dans l'activité conversationnelle, puisque c'est à travers elle qu'elles acquièrent une pertinence.

Julien Morel quant à lui, examine minutieusement les pratiques de la téléphonie mobile dans les lieux publics.

Il analyse tour à tour l'inscription de la téléphonie mobile 1) dans des espaces dédiés à la circulation et /ou l'attente (rues, places publiques, halls de gare....) en mettant l'accent sur les modalités pratiques du rapport à l'espace, 2) dans des lieux dits de sociabilité (retaurants, cafés), pour lesquels il offre une description des stratégies d'interaction avec les personnes présentes ou avec le téléphone lui-même, puis examine les différents aspects problématiques de l'introduction de conversations téléphoniques, et enfin, 3) dans les wagons de train, où il se penche cette fois sur la sociabilité spécifique crée par l'introduction de ces conversations dans un lieu généralement caractérisé par le respect du silence.

En conclusion, Julien Morel insiste sur quelques points importants qu'a permis d'établir son travail. Premièrement, ses observations révèlent une pluralité de manières de faire et de multiples pratiques d'ajustement en fonction du type de lieu public et des configurations sociales dans lesquelles sont insérés les utilisateurs, ce qui tend à remettre en cause le caractère intrusif des mobiles tant décrit et au contraire à mettre en évidence la capacité d'ajustement des acteurs. Deuxièmement, même si l'on observe des

attitudes comportementales inédites, voire saugrenues, chez les téléphonistes, on ne peut toutefois pas parler de « formes autistiques » de présence. Au contraire, selon l'auteur, l'ensemble des stigmates qui singularisent les utilisateurs de mobiles ont plutôt tendance à montrer au public les « formes normales de l'être ensemble » dans un jeu subtil de coprésence et de différenciation. Enfin, la pratique du mobile dans les lieux publics ne s'impose pas en faisant fi des lieux et des relations sociales. On assiste au contraire à la production de savoirs-faire, d'astuces et de stratégies d'inscription de la part des utilisateurs et il est possible de déceler un effort conjoint des individus, téléphonistes ou non, pour orchestrer leurs interactions quotidiennes.

Les deux contributions suivantes de cette première partie intitulée « Format des échanges et analyse des interactions », se consacrent plus spécifiquement à l'étude des usages de nouveaux services, successivement l'internet mobile puis les photographies mobiles.

Ikka Arminen s'interroge sur les lenteurs d'adoption du WAP en Finlande malgré un contexte d'adoption rapide des technologies mobiles dans ce pays. En effet, malgré les effets d'annonce, les nouveaux services liés à l'Internet mobile restent très peu utilisés, les usagers se limitant en grande majorité aux fonctionnalités basiques de leur téléphone portable.

Afin de mieux comprendre les raisons présidant à cette restriction des usages, l'auteur étudie les interactions entre différents types d'utilisateurs (novices et expérimentés) et le WAP, et met en relief les faiblesses techniques de ce dernier, son manque de fiabilité, sa lenteur et la moindre qualité de ses contenus, pour finalement en conclure que ce service, dans sa fonction actuelle, ne permet pas d'éprouver la liberté « mobile » qu'il promettait.

Pour clore son article, l'auteur met en relief trois défis interdépendants qui devront être relevés pour permettre d'envisager le développement de ce type de service mobile : 1) opérer un changement stratégique en centrant désormais les innovations sur leurs usages possibles et non plus sur elles-mêmes ; 2) concevoir dorénavant des services ouverts sur les utilisateurs ; 3) diversifier les plates formes techniques et les services afin de répondre à la multiplication et à la segmentation des types de consommateurs.

Au travers d'une expérience menée au sein de leur Département de Design Stratégique, à l'Université d'Art et de Design d'Helsinki, Ilpo Koskinen et Esko Kurvinen tentent d'étudier comment les photographies prises à partir de téléphones mobiles sont utilisées pour entretenir des liens sociaux de nature amicale.

Les résultats de cette étude montrent que, globalement, les usages des images mobiles se font sur les mêmes bases méthodiques de production que la photographie traditionnelle – notamment la fonction « carte postale » et le récit en image –, et qu'en cela elles ne font que prolonger ou remplacer les pratiques existantes. Néanmoins, les photographies, dans ce nouveau contexte de communication, participent, de la même façon que la parole ou le texte, à l'interaction. Par ailleurs, grâce au couplage avec l'informatique, elles peuvent faire l'objet de manipulations numériques et se plier à des utilisations ludiques. Ainsi, les photographies mobiles semblent pouvoir s'ancrer, de façon inédite, dans les interactions quotidiennes et contribuer à créer un nouvel ordre interactionnel.

Enfin, dans le dernier article de cette première partie, Carole-Anne Rivière offre une combinaison des approches développées dans les quatre contributions précédentes. En

effet, à travers trois angles d'analyse, elle s'interroge sur la forme de communication particulière qu'instaure le mini-message et ses effets sur la construction sociale du lien interpersonnel, mais questionne aussi l'insertion du téléphone mobile dans les espaces publics et introduit une réflexion sur les nouveaux langages et types d'interaction avec l'objet communicant que provoque le développement des SMS.
Tout d'abord, elle explore les caractéristiques spécifiques de ce nouveau format de communication hybride (« écriture parlée », orthographe phonétique, abréviations...). Elle décrit les modes d'appropriation ludique, pratique et intime du mini-message et montre en quoi il permet un usage désacralisé et créatif de l'écriture, avant d'insister sur la fonction identitaire de ces nouveaux langages : les expressions utilisées reflétant la personnalité sociale des utilisateurs et ne pouvant être comprises par tous, le mini-message fonctionne comme espace de transgression symbolique et comme lieu de reconnaissance qui renforce, notamment chez les adolescents, l'impression d'appartenir à une communauté distincte.
En second lieu, elle se demande comment ce format de communication s'inscrit dans les situations quotidiennes, en renforçant notamment les occasions de contact entre proches, et montre que le mini-message trouve sa logique d'usage dans toute situation où le besoin de communiquer ne peut être satisfait par une communication orale, téléphonique ou en face-à-face.
Enfin, elle propose une hypothèse relative à l'adéquation de l'usage des mini-messages aux situations de co-présence dans les espaces publics : grâce à l'efficacité, la concision et la discrétion du mode écrit couplé avec la rapidité de transmisson et l'accessibilité du terminal mobile, le mini-message permet l'extériorisation impulsive, mais peu ostentatoire, d'émotions et de sentiments, quel que soit le contexte extérieur et les situations sociales dans lesquelles se trouvent les interlocuteurs. Ainsi, les SMS semblent permettent de satisfaire au désir de maintenir une continuité de la relation interpersonnelle tout en contrôlant, mieux qu'avec le portable, les débordements émotionnels en public. Ils participent donc, selon l'auteure, par les comportements qu'ils engendrent, à la création de nouvelles règles de savoir-vivre en public.

Dans la seconde partie de ce dossier « Mobiles », les auteurs s'attachent à l'analyse des systèmes de relation et à leur redéploiement dans le contexte de l'usage de la téléphonie mobile.

Dans une perspective interactionniste et à l'appui de trois enquêtes sur le téléphone de maison, le téléphone mobile et les mini-messages sur mobile, Christian Licoppe identifie deux configurations relationnelles « idéales typiques » concernant la façon d'entretenir les liens entre proches, en partie modelées par l'outil de communication utilisé.
Le premier répertoire d'usage dégagé, qu'il intitule « mode conversationnel », se traduit par de longues conversations téléphoniques au dialogue ouvert, passées à des moments propices, voire selon un rythme ritualisé, majoritairement à partir du téléphone de maison. Ces coups de fil permettent, le plus souvent, de pallier à l'éloignement géographique des interlocuteurs, l'installation dans le dialogue signalant l'engagement dans le lien. La seconde modalité d'entretien du lien, que l'auteur nomme « mode connecté », est, à l'inverse, constituée d'appels ponctuels, ciblés et répétés dans lesquels le contenu joue un rôle secondaire par rapport au fait d'appeller. Cette succession constante de communications très courtes, donne aux interlocuteurs, souvent intimes, le

sentiment d'une connexion permanente, l'illusion d'une conversation continue et permet de renforcer le mode de présence, de réaffirmer constamment le lien qui les unit.
Même si l'auteur relativise son propos en refusant de relier de manière univoque un mode de communication à un dispositif technologique particulier, il souligne néanmoins les affinités particulières qu'entretient ce mode de relation « connecté » avec le téléphone mobile : la multiplication de ces petits gestes de communication, en tous lieux et à tous moments, semble facilité par l'accessibilité et la minimisation des efforts permis par cet outil. Bien que le mode « conversationnel » tende à se développer sur mobile et, qu'à l'inverse, on observe l'apparition par glissement, du mode connecté à partir de téléphones fixes, bien que ces deux modes ne soient pas exclusifs l'un de l'autre ; le mobile, et plus encore les SMS, semblent laisser prise de manière privilégiée à ce type de répertoire relationnel et à orienter les usages vers un mode « connecté » de communications interpersonnelles.

Dans leur article, Olivier Martin et François de Singly questionnent la relation entre les usages du portable et les manières de vivre en couple. A partir de variables permettant de construire des indicateurs empiriques fiables, ils s'interrogent sur la convergence entre une logique d'utilisation individualisée du portable (recevoir ou non des appels pour son conjoint sur son portable, lui prêter ou non son portable, répondre à sa place, connaître son code PIN) et le degré d'invidualisation des personnes au sein du couple (posséder ou non un compte commun, des amis communs, des amis personnels, partir ou non en vacances ensemble....). En effet, alors que le portable est souvent analysé comme un outil permettant l'instauration d'une communication personnelle, plutôt que comme une technologie mobile (Heurtin, 1998), les auteurs se demandent si ce désir d'individualisation des liens sociaux est effectif et semblable dans tous les couples.
Les résultats de leur enquête montrent que, dans la majorité des cas, l'utilisation du portable n'échappe pas à la logique générale du fonctionnement conjugal et fait l'objet d'un usage qui s'inscrit dans la continuité des habitudes du couple (usage communautaire dans les couples fusionnels et individualisé dans les couples autonomes). Cependant, ils observent deux exceptions notables à la marge de ce constat global : en effet, apparaissent deux groupes d'usagers pour lesquels la logique d'utilisation du portable va à l'inverse de la logique conjugale. Le premier groupe correspond à des femmes jeunes ayant une vie conjugale très individualisée et une grande autonomie, qui font un usage très fusionnel de leur portable avec leur conjoint. Le second correspond à des hommes en fin de carrière, ayant une vie conjugale très fusionnelle mais faisant un usage très individualisé de leur téléphone portable. Les auteurs en déduisent la fonction de compensation et de réequilibrage que peut jouer le portable dans certains couples. Il semble permettre de retrouver ce que la vie de couple n'offre pas habituellement : de la fusion chez les plus individualistes – il contribue à tisser un lien conjugal particulier -; de l'individualisation chez les plus fusionnels – le portable permet ici d'offrir un territoire à soi, un espace personnel et autonome, séparé de la vie communautaire du couple.
Olivier Martin et François de Singly insistent donc en conclusion sur la non détermination technologique et sociale des usages du portable et soulignent la capacité d'invention du sens de cet outil chez les utilisateurs.

Les deux articles suivants utilisent les adolescents comme catégorie sociale avant-gardiste et révélatrice, pour nourrir un propos plus général sur les évolutions à prévoir dans les systèmes de relations interpersonnelles, notamment en ce qui concerne les modalités d'exercice du contrôle social et du pouvoir.

Nicola Green questionne l'aptitude des technologies mobiles à devenir des outils de « surveillance ». A partir des résultats d'une enquête qualitative menée auprès d'adolescents britanniques utilisateurs de téléphones mobiles, de leurs parents et de leurs professeurs, il tente de repérer les nouveaux rapports interpersonnels de confiance, de contrôle mutuel, de justification, et de collecte de renseignements noués par le biais du téléphone mobile, tout en proposant d'explorer les contours et les limites du concept de « surveillance » pour décrire ces activités.

Il montre que les adolescents sont soumis à une double surveillance. L'une, initiée par l'institution scolaire et par leurs parents, que les adolescents rejettent et contournent par diverses stratégies, vise, d'une part, à maîtriser leur usage du téléphone mobile, à restreindre leurs communications et à contrôler leurs interlocuteurs, et d'autre part, dans le cas des parents, à vérifier leur état et leur localisation. Le second type de surveillance, dont les adolescents sont à la fois objet et participant, s'apparente à un contrôle entre pairs : ils utilisent les mobiles pour se solidariser et se différencier mutuellement par le biais de la valeur économique et culturelle qu'ils confèrent à cet objet, mais aussi par la valeur performative des fonctionnalités du portable dont ils font un usage plus ou moins intensif. Les adolescents font ainsi de leur mobile un lieu matériel et symbolique de construction des différences et des alliances.

Au regard de ces analyses, l'auteur suggère que le concept de surveillance, classiquement dédié à la description du contrôle institutionnel et bureaucratique (Foucault) doit évoluer pour inclure ces nouvelles formes de contrôle interpersonnel contextualisé, introduites par l'usage des nouveaux outils de communication mobile.

Enfin, Richard Ling étudie dans son article les transformations « institutionnelles » générées par l'utilisation du téléphone portable sur l'adolescence, l'éducation, la démocratie et la bureaucratie, à partir d'une relecture des travaux classiques sur ces quatre domaines de la vie sociale, et des résultats d'enquêtes menées en Norvège auprès d'adolescents.

Tout d'abord, il montre comment le portable modifie les dynamiques de l'adolescence et le processus d'émancipation : premièrement, son adoption change la façon dont la famille coordonne ses activités – il permet l'inscription du jeune dans un réseau de relations et d'activités qui échappe au contrôle des parents, mais permet également d'étendre les relations de surveillance parentale au-delà de leur terrain de prédilection habituel – ; deuxièmement, le portable participe à la construction du statut social de l'adolescent auprès de ses pairs, contribue à modifier la façon dont le groupe planifie ses activités et instaure ses interactions.

Ensuite, dans le cadre du système éducatif, l'auteur montre en quoi le téléphone portable remet en cause l'aspect panoptique de la surveillance en permettant l'intensification de la communication illégale durant les examens scolaires et en réduisant la potentialité de se faire repérer.

Puis, Richard Ling examine les effets de l'utilisation du téléphone portable sur la démocratie, notamment dans le cadre du fonctionnement des groupes de pression. Il montre, entre autres, que cet appareil possède un potentiel dans le développement de réseaux parallèles de communication. En permettant une interaction directe entre les

différents membres du groupe, il peut remettre en cause l'organisation centralisée de la diffusion de l'information et de l'exercice du pouvoir. Ainsi, l'auteur en conclut que le téléphone portable peut contribuer à une meilleure coordination de l'action des groupes militants, mais peut aussi mener au développement de factions et de canaux de communication parallèles pouvant rendre plus complexe l'obtention d'un consensus et retarder le passage à l'action.
Enfin, il analyse les effets variés que peut avoir cet outil sur l'organisation bureaucratique : il peut tout autant augmenter l'efficacité des communications et participer positivement au fonctionnement de l'institution, qu'aller à son encontre en permettant le développement d'une communication court-circuitant la hiérarchie centralisée, et l'essor d'activités alternatives.
En conclusion, Richard Ling souligne les réajustements contradictoires que provoque le portable dans ces quatre institutions en instaurant une communication directe entre les individus : dans certains cas, ils remettent en cause l'organisation des relations de pouvoir, dans d'autres, ils contribuent à la rationalisation de son fonctionnement.

Bien que l'on puisse repérer une certaine continuité des approches méthodologiques et des questionnements des chercheurs depuis le n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », paru en 1998 ; les contributions de ce numéro semblent s'inscrire tout à fait en miroir de la banalisation sociale de l'usage du téléphone mobile opérée en quatre ans. Plus nuancées, moins technophobes, décrivant de manière plus détachée les adaptations sociales à l'oeuvre, et non plus seulement les problèmes posés par « l'intrusion » du téléphone portable dans notre quotidien, les analyses présentées ici font état de l'insertion culturelle et de l'adaptation des acteurs sociaux à la présence et à l'usage de cet outil de communication, qui n'est déjà plus nouveau.
Ainsi, les articles de ce double volume acquièrent une pertinence nouvelle à être insérés dans la perspective historique de l'évolution du regard des chercheurs sur le téléphone mobile, même si la qualité scientifique des présentes contributions reste très inégale : on peut, en effet, reprocher une proximité parfois un peu trop palpable entre les travaux présentés et les intérêts des opérateurs de communication employant ces chercheurs, notamment une tendance à l'analyse ergonomique et à l'étude stratégique des niches d'usage.

Pour plus de détails sur les perspectives originales adoptées dans ce volume, voir aussi les fiches spécifiques consacrées à certains des articles de ce dossier :
- « Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », Marc Relieu
- « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », Julien Morel
- « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », Carole-Anne Rivière.

MOTS-CLES :

Téléphone mobile, Usages, Echanges, Interactions, Réseaux interpersonnels, Localisation, Délocalisation, Lieux, Espaces publics, Services mobiles, WAP, SMS, Photographies numériques mobiles, Emotions, Intimité, Contacts, Réseaux interpersonnels, Relations, Couple, Individualisation, Contrôle, Surveillance, Adolescents, Innovations techniques, Innovations sociales.

BARDIN Laurence, (2002), « Du téléphone fixe au portable. Un quart de siècle de relations interpersonnelles médiatisées en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp.97-122.

DISCIPLINES : Sociologie, psychosociologie de la communication et des usages de la téléphonie, histoire de la sociologie.

RESUME :

« Une réelle généralisation du téléphone en France, outil technique de médiation de la communication interpersonnelle ordinaire, date, après une longue gestation, d'une génération. Revisiter les enquêtes et analyses sur les usages sociaux du téléphone pendant le quart de siècle écoulé facilite, en prenant du recul, le suivi de l'évolution d'une appropriation, par les français, qui ne fut pas seulement technique, mais culturelle. Ce travail de remémorisation et de synthèse d'une révolution invisible préalable à la visibilité soudaine du téléphone portable dans les médias et les espaces publics s'appuie sur les jalons suivants : processus de diffusion dans la société ; alternative au courrier et au face-à-face ; représentations sociales ; mécanismes de compétence interlocutoire ; normes et tactiques d'usage ; différenciation du genre masculin *vs* féminin ; usages privés sur le lieu de travail ; visite à distance ; réseaux de sociabilité ; répondeur ; téléphone mobile. » (*Cahiers Internationaux de Sociologie*)

FICHE CRITIQUE :

Laurence Bardin retrace dans cet article vingt-cinq années d'implantation du téléphone en France, durant lesquelles elle a menée diverses études relatives à l'appropriation sociale et culturelle de cet outil de communication et de ses divers adjuvants (répondeur en particulier), jusqu'à sa forme mobile et portable la plus contemporaine. Grâce au recul permis par ce quart de siècle d'enquêtes, elle met en perspective les problématiques abordées, les questionnements récurrents, ainsi que les résultats obtenus.

A la fois panorama des travaux de recherches réalisés, tableau de synthèse des évolutions des usages de la téléphonie et réflexion théorique sur les modalités nouvelles du lien social, ce riche et dense article s'avère, non seulement passionnant, mais aussi très révélateur de l'évolution toute relative des moeurs suite à l'apparition du téléphone portable : l'auteur démontre, au fil d'un propos très argumenté, que cette appropriation nouvelle avait été préparée par palliers successifs.

Le questionnement de fond qui trame la réflexion de Laurence Bardin a trait à l'évolution des pratiques de sociabilité : « *En quoi cet outil technique de médiation (...) a-t-il pu accompagner, ou modifier ou même franchement induire une évolution des relations entre membres d'une même société ?* (p. 98) ». Pour y répondre, elle examine les vingt-cinq années (de la fin des années soixante-dix à 2002) qui ont été celles de l'installation du téléphone dans les mœurs françaises, en commençant par brosser les grandes étapes de cette pénétration.

A l'issu d'une longue période de gestation, de son invention en 1876 à la reconnaissance de son intérêt par les pouvoirs publics et les usagers dans les années soixante-dix, le téléphone fait l'objet d'une politique volontariste qui aboutit, entre 1985 et 1995, à une augmentation spectaculaire des usages. Cette première période est ensuite suivie par l'apparition puis la généralisation de l'usage du téléphone portable. Selon l'auteure, plusieurs conditions ont crée un terrain propice à l'appropriation massive de l'outil téléphonique en France : la modification de la stratification socio-économique et socio-culturelle nationale ; le phénomène d'urbanisation du territoire, facteur de demande d'échange médiatisé ; l'accroissement de la mobilité des familles, source de délocalisation et de désir de maintenance des liens ; l'indépendance croissante des jeunes prêts à consommer des biens culturels ; et enfin, la généralisation des ouvertures sur le monde et le développement de nouvelles formes de sociabilité.

Une fois ces grandes lignes tracées, Laurence Bardin entre dans une description détaillée des enquêtes que son équipe, et d'autres, ont mené depuis la fin des années soixante-dix.

Dans les années soixante-dix, les premières enquêtes consacrées aux usages de la consommation du téléphone, mettent en relief une représentation majoritairement positive de cet outil associé à la modernité, mais aussi et surtout le nécessaire apprentissage culturel et cognitif de savoir-faire communicationnels nouveaux provoqué par la modification des règles habituelles de l'interlocution. Face à cette acquisition de compétences relationnelles nouvelles, les recherches révèlent que tous les français ne sont pas également dotés : le niveau socio-culturel, l'âge, la « *composante relationnelle personnelle* » ainsi que le sexe (deux fois plus d'hommes que de femmes déclarent souffrir du manque de présence visuelle) apparaissent comme facteurs déterminant du degré d'adaptation et d'aisance.

Durant la même période, les chercheurs, en plus d'analyser la répartition des motifs des appels, se sont également attachés à questionner les mobiles invoqués par les abonnés pour justifier leur raccordement : la motivation première est relative à la sécurité et à la possibilité d'avoir recours à une aide extérieure en cas d'urgence. Ce leitmotiv sécuritaire, qui va s'accentuer au cours des décennies quatre-vingt et quatre-vingt dix, y compris dans les motivations pour s'équiper en téléphone mobile, semble, pour Laurence Bardin, révélateur de la mutation d'un tissu social en cours de relâchement : le recours à l'extérieur par le téléphone court-circuite les solidarités de proximité (de voisinage par exemple) au profit d'une assistance de plus en plus institutionnalisée.

Au début des années quatre-vingt, alors que le raccordement des ménages au téléphone se généralise par phénomène de contagion, les enquêtes s'approfondissent et s'affinent, bien que le téléphone reste le parent pauvre des études sur les moyens de communication. Selon les résultats obtenus, les conditions d'intensification des actes de communication sont toujours les mêmes : d'une part, l'urbanisation apparaît comme un facteur majeur – « *le degré d'urbanisation accroît le nombre d'actes de communication, d'interlocuteurs et la fréquence des relations. La ville, creuset d'une population déplacée et d'origine sociale plus élevée, communique plus facilement que les campagnes, quel que soit le mode d'échange* » (p.108) – et, d'autre part, le désir de sociabilité toujours plus grand joue un rôle de levier très puissant. Par ailleurs, les chercheurs constatent, à cette époque, une nette répartition des rôles familiaux : la

femme, qui use deux fois plus du téléphone que l'homme, semble assumer « *le ministère de la parole et des relations extérieure au sein du ménage* ».

A partir du milieu des années quatre-vingt, dès lors que la quasi totalité des français est équipée, la recherche fondamentale multiplie les études ciblées, bien qu'elle soit parfois numériquement et symboliquement éclipsée par les nombreuses enquêtes vouées à l'étude de la micro-informatique. Laurence Bardin s'attache à détailler les principaux résultats des travaux qui l'ont occupé, ou ont retenu l'attention d'autres chercheurs, durant cette période de banalisation de l'usage du téléphone fixe.

Elle évoque, d'une part, ses propres recherches sur les communications téléphoniques initiées à partir du bureau (Bardin (Dir.), 1986), à propos desquelles elle conclut de la façon suivante : « *Le maniement d'un espace professionnel, pour téléphoner hors intimité du domicile, pour des communications personnelles, met en relief des tactiques relationnelles, d'intégration ou d'évitement, ainsi que de cloisonnement entre partenaires de communication. (...) Des variations de mise en scène, ou à l'inverse d'occultation, des appels devant les collègues, se manifestent. Des contrôles tactiques entre le numéro du bureau, et celui du domicile, que l'on choisit ou non de donner aux appelants potentiels, ainsi que des opérations de filtrage, préfigurent les conduites qui apparaîtront à l'ère du portable. Au niveau des rites, normes et stratégies, l'enquête se révéla fort instructive*. » (p. 113)

L'auteure revient, par ailleurs, sur les divers travaux relatifs aux usages sociaux du répondeur téléphonique et au développement de la communication asynchrone (Bardin (Dir.), Herpin, 1985 ; Mercier, 1997). En pleine expansion, cette dernière révèle, selon Laurence Bardin, l'émergence d'un nouveau type de structure relationnelle personnelle : une forte appétence relationnelle – associée au désir d'être joignable en permanence malgré une absence momentanée – s'alterne avec des besoins de retrait ; profil qui aura tendance à se développer, comme en témoignent aujourd'hui la généralisation du portable et du courrier électronique.

Laurence Bardin fait également mention des travaux consacrés aux formes de maintenance des liens familiaux – entre pères divorcés et leurs enfants (Castelain-Meunier, 1997), entre un vieil homme hospitalisé et ses enfants (Akers-Poppini, 1997), ou au sein de familles immigrées (Calogirou, André, 1997)- ; reprend les résultats des recherches relatives à la répartition sexuelle des rôles (Rivière, 2000 ; Smoreda, Licoppe, 2000), ainsi qu'aux structures des réseaux de sociabilité (Rivière, 2000), en donnant à chaque fois un éclairage interprétatif personnel sur ces analyses.

Enfin, Laurence Bardin achève cet article en faisant part de ses réflexions sur la diffusion contemporaine de l'usage du téléphone portable. Selon elle, l'appropriation culturelle récente de ce nouvel outil de communication a été préparée, à la fois grâce aux paliers précédents constitués par l'implantation puis la banalisation du téléphone fixe et de ses adjuvants, mais aussi par certaines évolutions de notre société. Finalement, sous couvert de nouveauté, ce sont des motifs déjà présents lors de la démocratisation du téléphone fixe qui se font jour avec le téléphone portable : réponse à l'urgence et joignabilité permanente doublées d'une possibilité de mise en veille, nécessité de resynchronisation et de relocalisation virtuelle d'une vie quotidienne de plus en plus fragmentée, accès rapide et efficace à des réseaux d'interlocuteurs nombreux, cloisonnés et variés, etc.

Mais, bien que Laurence Bardin reconnaisse dans ce « supertéléphone » un formidable outil de réponse et d'amplification de ces demandes sociales, elle n'en décèle pas moins certains motifs de résistance : « *(...) la concurrence du courrier électronique via l'ordinateur, la fatigue ou le risque corporel occasionnés par un outil aux capacités limitées et aux conséquences insuffisamment démontrées, ainsi que la prise de conscience, déjà en marche, même chez les "fans", de la nécessité de se ménager des espaces "pour soi", ou encore de savoir communiquer en profondeur lors de moments plus humains en présence d'autrui, auront peut-être tendance à limiter ses usages.* » (p. 122).

Ce bilan scientifique, inclus dans un numéro spécial des *Cahiers Internationaux de Sociologie* intitulé « Communication et liens sociaux », présente l'avantage remarquable de resituer historiquement les questionnements et les usages de la téléphonie, et, ainsi, de prendre de la distance vis-à-vis des changements sociaux soi-disant induits par l'introduction de technologiques nouvelles. En nous faisant part des résultats obtenus à propos des usages du téléphone fixe et du répondeur, l'auteur met en lumière la genèse de comportements qui trouvent aujourd'hui une nouvelle visibilité avec l'avènement du téléphone portable, et nous permet d'ancrer la réflexion sur les évolutions du lien social en France dans une perspective à moyen terme, moins tributaire des effets déformant du discours sur la nouveauté. En ce sens, et parce qu'il constitue un bon résumé des usages et des recherches sur le téléphone en France depuis vingt-cinq ans, ce travail trouve une place tout à fait centrale dans le champ d'étude consacré au TIC.

CITATIONS :

pp. 105-106 : « *Par le biais de la perturbation apportée par une nouvelle médiation technique à assumer, se manifeste le caractère fondamentalement culturel des relations de communication interpersonnelle. Par culturel nous entendons ici – et de nombreux travaux, les nôtres ou ceux de chercheurs, ethnométhodologues ou linguistes par exemple – une extrême maîtrise, non seulement de l'outil de communication dans sa technicité, mais aussi des mécanismes très subtils et complexes de l'échange social par interlocution. Pour communiquer vocalement dans la réciprocité, il est nécessaire de mettre en oeuvre des savoir-faire composés de micro-actions d'enchaînement et de rythme. Comme il est préférable de s'adapter aux composantes des actes de communication de celui qui est en face. Or, lorsque l'autre n'est pas "en face" justement, mais au bout du fil, à "la voix et à l'oreille", la modification des règles du jeu habituel impose alors de nouvelles compétences, qui sont également rituelles et stratégiques. Or, si certains (...) sont à même de s'adapter et, par conséquent, atteignent facilement à l'aisance, voire au plaisir, en faisant usage de ce nouveau moyen de communication, d'autres, manifestement, butent sur des difficultés (...).* »

p. 115 : « *(...) à mi-parcours des années 1990 (...) le thème de la maîtrise du temps personnel, perturbé par la montée en puissance du téléphone, au sein d'une société où les rythmes individuels semblent de plus en plus fragmentés, s'accentue dans les réponses des enquêtés. A la fin du XX^{e} siècle, la pression téléphonique devient en effet, parmi d'autres bombardements inhérents à la société de l'information et de la communication, une "injonction" à être connecté. (...) Cette obligation de présence perpétuelle au monde de l'information, et de l'interaction, entraîne l'usager, sur-*

sollicité, à des parades via *le répondeur telles que filtrage, délégation de présence, stockage et accès différé, reprise du contrôle de la connexion/déconnexion.*
A notre avis, le répondeur, greffé sur le téléphone fixe, atteint à cette période son apogée d'outil complémentaire. Il manifeste et réalise le mythe du désir d'ubiquité de l'homme : être là et ailleurs, être présent et absent, ouvert et retranché. Fonction qui sera assurée ensuite par le téléphone mobile grâce à la messagerie vocale intégrée, et contribuera probablement à l'engouement pour celui-ci. »

pp. 120-121 : « *Mais l'appropriation culturelle du téléphone mobile a été préparée (...), d'une part grâce aux paliers précédents de l'usage du téléphone fixe ou de ses adjuvants téléphoniques et, d'autre part, par certaines évolutions de la société allant dans le sens d'une préparation, voire d'une nécessité compensatoire, à faire usage du portable.*
Sous les habits neufs de la mise en scène du progrès s'expriment à nouveau (...) des motivations à l'usage du mobile déjà présentes lors de la démocratisation du téléphone fixe. Par exemple, la justification de réponse à l'urgence et la raison de sécurité étaient également un motif primaire d'accès au téléphone filaire. Par contre, le thème de la possibilité d'une prise de risque accrue semble propre au portable. Le désir de joignabilité permanente s'était déjà manifesté chez les usagers du répondeur téléphonique. Quant au levier du processus de consommation ostentatoire avec fonction de distinction sociale, il n'est pas spécifique à la communication interpersonnelle même si le recours à une médiation technique marchande l'amplifie. Le contrôle accru du temps et de l'espace par les individus ou les groupes sociaux dominants non plus. Néanmoins, le succès du téléphone portable, dans les usages réels ainsi que dans la symbolique mythique des discours ambiants, manifeste probablement – et les signes avant-coureurs de la gestion individuelle des coups de téléphone privés sur le lieu de travail étaient, parmi d'autres, des repères – une nécessité impérative de resynchronisation et de relocalisation, au moins virtuelle, d'une vie quotidienne où spatialité et temporalité sont de plus en plus éclatées. Le portable serait alors un vecteur parmi d'autres de possibilité accrue, ou de compensation nécessaire, à une certain retour du nomadisme dans un univers à la fois surpeuplé et vide (De Gournay 1994).
Ainsi que pour le téléphone filaire mais en plus accentué, les pratiques de sociabilité favorisées par le téléphone mobile relèvent en partie d'une logique culturelle issue de la sphère professionnelle de notre civilisation : nécessité d'être rapide, fonctionnel et bref, d'avoir accès à des réseaux d'interlocuteurs nombreux, cloisonnés et variés. Sur ce registre, le portable est un formidable outil de réponse, mais aussi d'amplification, pour le meilleur et pour le pire... »

MOTS-CLES :

Téléphone fixe, Répondeur, Téléphone portable, Usage, Apprentissage, Bilan scientifique, Lien social, Sociabilité.

MOREL Julien, (2002), « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°112-113 « Mobiles », pp.49-77.

DISCIPLINES : Ethnologie urbaine, sociologie des usages

RESUME :

« Cet article propose d'examiner la façon dont s'intègre la pratique de la téléphonie mobile dans les lieux publics. Les premières recherches consacrées à la nomadisation du téléphone ont rapidement identifié une série d'interférences entre l'usage de cet objet technique et les attentes normatives des individus partageant quelque cadre public. A partir d'un grand nombre d'observations ethnographiques entreprises de façon "naturaliste", nous examinons la manière dont les individus (utilisateurs ou non, seuls, accompagnés...) procèdent pour ajuster leur pratique en fonction de différents contextes publics (rues, halls de gare, wagons de train, cafés et restaurants). » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

Les utilisateurs en déplacement
Mobilités
Immobilités
La forme informe
Les utilisateurs et les lieux de sociabilité
Les interrelations comme variables influentes de la pratique
Territorialité et étiquette
Usage privé public et esquisse d'une sociabilité extra téléphonique
Etat des lieux

FICHE CRITIQUE :

Dans cet article le jeune chercheur Julien Morel examine minutieusement les pratiques de téléphonie mobile dans les lieux publics à l'aide d'un véritable arsenal descriptif (notes, schémas des déplacements des téléphonistes, photographies, enregistrements sonores et vidéo), avec pour objectif de produire une étude quasi-éthologique des séquences comportementales des utilisateurs.

Souhaitant adopter une démarche dépassionnée et résolument empirique (Quéré) de la manière dont les individus procèdent pour intégrer les usages du mobile dans la pluralité de lieux, de moments, de situations dans lesquels ils évoluent, il fait appel à l'approche « naturaliste non systématique » de Goffman et commence tout d'abord par critiquer les travaux antérieurs faisant l'examen des aspects problématiques de l'intrusion du téléphone portable dans l'espace public (notamment ceux de F. Jaureguiberry, R. Ling et J. Lohisse) .

En partant d'une approche techno-centrée des conversations mobiles et d'une vision idyllique et *a priori* des interrelations en public, ces auteurs ont développé, d'après Julien Morel, un postulat théorique selon lequel les utilisateurs de mobiles « s'évaderaient » de l'espace physique et social, et créeraient un « espace cellulaire » [Lohisse, 1999] relativement autonome se substituant aux relations en co-présence. Ils ont eu tendance par conséquent à se focaliser sur les points de tension crées par la téléphonie mobile publique, et a insister tout particulièrement sur la série de problèmes et de situations déstabilisantes affectant « l'être-ensemble » et la texture des lieux.
Selon l'hypothèse de Julien Morel, contrastant avec celles des recherches antérieures, les utilisateurs de mobiles ajustent leur pratique et organisent leurs usages en fonction des attentes normatives, de leurs activités en cours et du cadre public dans lequel ils évoluent. Il souhaite montrer à l'appui de descriptions détaillées de leurs actions et de leurs interactions, que les usagers produisent en contexte des techniques et des savoirs qui structurent leurs pratiques de communication. A partir de ce point de vue, il souhaite mettre en évidence les aspects singuliers de ces comportements (déambulation, regards, postures...) qui offrent une rupture sensible avec les façons habituelles de vivre dans l'espace public, mais aussi et surtout la capacité d'adaptation des individus, utilisateurs de mobiles ou non.

Dans cet article, il analyse tour à tour l'inscription de la téléphonie mobile 1) dans des espaces dédiés à la circulation et/ou l'attente (rues, places publiques, halls de gare...) en mettant l'accent sur les modalités pratiques du rapport à l'espace, 2) dans des lieux dits de sociabilité (restaurants, cafés), pour lesquels il offre une description spécifique des stratégies d'interaction avec les personnes présentes ou avec le téléphone lui-même, puis examine les différents aspects problématiques de l'introduction de conversations téléphoniques, et enfin, 3) dans les wagons de train, où il se penche cette fois plus particulièrement sur la sociabilité spécifique crée par l'introduction de ces conversations dans un lieu généralement caractérisé par le respect du silence.

Dans la première partie du texte, Julien Morel s'attache à reproduire les trajectoires de déplacement de téléphonistes, ou « topologographies », à l'aide de schémas. Il repère au sein de son corpus quatre « actomes de mobilité » [Moles, 1982] ou trajectoires types : droites, errantes, géométriques et en surface restreinte.
Il souligne d'abord que les caractéristiques physiques des différents lieux conditionnent les trajectoires empruntées : « *plus l'espace est vaste et plus la trajectoire en communication prend une forme complexe* », les lieux d'attentes semblant particulièrement propices aux déambulations les plus singulières. Mais il montre aussi l'influence de la coprésence des pairs sur le comportement territorial des utilisateurs. Ainsi, il distingue deux pratiques typiques des utilisateurs accompagnés : ceux-ci observent soit un retrait relatif, soit un démarquage sensible vis-à-vis des personnes les accompagnant. L'auteur fait ainsi l'hypothèse que les usagers font une distinction plus ou moins consciente et explicite entre leur ancienne activité et leur conversation téléphonique.
Il s'attache ensuite à décrire plus spécifiquement la tendance des téléphonistes à utiliser des espaces réduits, à créer un espace périmétré et restreint de communication : les usagers semblent en effet créer fréquemment un espace de communication dédié, soit complètement virtuel et imaginaire, sans bornes matérielles visibles, soit en utilisant le mobilier urbain, pour se mettre à l'abri des flux, des bruits, des tiers.

Ainsi, l'auteur en conclut, d'une part, que les téléphonistes opèrent des modifications sensibles de leur comportement, prenant en compte la présence de leurs pairs et leur environnement spatial, et, d'autre part, que leurs pratiques corporelles en communication explicitent leur changement de régime d'activité et témoignent de la baisse potentielle de leur attention vis à vis des situations dans lesquelles ils évoluent (tendance à provoquer des obstructions sur la voie publique, à s'exposer à des situations délicates ...).

Dans la deuxième partie, Julien Morel, se penche sur les interactions entre le téléphoniste et son entourage. Selon lui, les interrelations jouent un rôle sensible sur la pratique téléphonique mobile. Le premier axe déterminant est le type de relation (nombre de co-présents, degré de familiarité réciproque, structure de l'échange) dans lequel est inséré l'utilisateur.

Afin d'affiner son analyse, l'auteur propose l'examen de trois configurations types : 1) Lorsque l'utilisateur est seul : le mobile fait alors l'objet d'attentions particulières (regards, préhensions, « caresses », manipulations...), le contact avec le mobile semble continuellement recherché, il est manipulé dans un rapport quasi-charnel. Selon l'auteur, plus qu'un simple téléphone, il devient un véritable objet technique permettant d'occuper la solitude. 2) Lorsque l'usager est en situation de face-à-face : son utilisation est dans ce cas plus contraignante car elle rompt la « réciprocité des perspectives » (Schutz) entre les deux co-présents en posant le problème du double engagement (physique et médiatique) de l'utilisateur. On observe fréquemment dans ce cas des pratiques d'ajustement et des tactiques permettant de faire accepter l'intrusion ; le regard et les attitudes corporelles réparateurs ou les techniques permettant d'articuler la conversation téléphonique et la position interactionnelle prennent alors toute leur importance. 3) Enfin, lorsqu'il est en groupe, la conduite de l'utilisateur oscille entre les deux cas précédents, en fonction de la structure de l'échange en cours.

L'auteur examine ensuite trois aspects mal vécus de l'utilisation du mobile dans les lieux de sociabilité : 1) l'augmentation du volume sonore de la conversation : comme l'avaient déjà souligné Richard Ling et Francis Jauréguiberry, les utilisateurs de mobiles enfreignent souvent la règle tacite de circonspection sonore en augmentant le volume de leur échanges verbaux. Les conversations et les sonneries créent ainsi des « interférences sonores » (Goffman) qui peuvent être vécues comme des nuisances si l'environnement est d'ordinaire moins bruyant. 2) Les sonneries intempestives : d'après les « tests sonnerie » opérés par l'auteur dans plusieurs cafés, il semblerait que plusieurs sonneries sans réponse sèment le trouble et déclenchent chez les personnes présentes des recherches visuelles, des commentaires, une crispation. 3) La connotation négative de l'utilisation du mobile dans certains lieux de sociabilité : Julien Morel a pu observer des signes de désapprobation produits à l'encontre des utilisateurs de téléphones portables. A la suite de Francis Jauréguiberry, il fait l'hypothèse que l'usage du mobile peut être vécu comme une offense par les présents, car l'utilisateur « *fait fi de sa présence publique pour vivre son absence privée* » [Jauréguiberry, 1990] et par cet acte dénie l'étiquette de l'établissement dans lequel il se trouve. Toutefois, l'auteur souligne que ces « sanctions diffuses » [Ogien, 1990] semblent en voie de disparition alors que la diffusion du portable s'est spectaculairement généralisée ces dernières années.

Enfin, dans une troisième partie, Julien Morel s'attache à montrer de quelle façon l'introduction d'une conversation téléphonique dans un lieu public peut produire des formes de sociabilité inédites. Alors que la mise en évidence, dans les parties précédentes, des procédés et savoir-faire révélant l'adaptation collective de la pratique

téléphonique en fonction des contextes locaux avait déjà mis en cause le point de vue théorique qui présentait généralement les communications mobiles comme des conversations d'ordre privé rompant avec l'être-ensemble de l'espace public, ici, l'auteur va plus loin en relevant des cas de « partage » des communications par mobiles entre usagers et public dans des wagons de train. Alors que dans ces espaces, ordinairement silencieux, se fait entendre une tranche de vie, le public est incité à s'immiscer activement dans l'échange. Le recours au mobile est ainsi parfois l'occasion d'introduire un peu de sociabilité, souvent sur un mode ludique.
L'auteur note pourtant que ces événements doivent être insérés dans le cadre plus large de la vie publique, dans laquelle les téléphonistes n'ont pas le monopole de la publicisation de l'intime (Exemple : écoute d'une conversation entre deux personnes). Ce qui est inédit selon lui, c'est le format communicationnel rendu public (des moitiés de conversation) et la nouvelle faculté des individus à se mettre à parler en l'absence d'un interactant.

En conclusion, Julien Morel insiste sur quelques points importants qu'a permis d'établir son travail.
Premièrement, ses observations révèlent une pluralité de manières de faire et de multiples pratiques d'ajustement en fonction du type de lieu public et des configurations sociales dans lesquelles sont insérés les utilisateurs, ce qui tend à remettre en cause le caractère intrusif des mobiles tant décrit et au contraire à mettre en évidence la capacité d'ajustement des acteurs.
Deuxièmement, même si l'on observe des attitudes comportementales inédites, voire saugrenues, chez les téléphonistes, on ne peut toutefois pas parler de « formes autistiques » de présence. Au contraire, selon l'auteur, l'ensemble des stigmates qui singularisent les utilisateurs de mobiles ont plutôt tendance à montrer au public les « formes normales de l'être ensemble » dans un jeu subtil de coprésence et de différenciation.
Enfin, la pratique du mobile dans les lieux publics ne s'impose pas en faisant fi des lieux et des relations sociales. On assiste au contraire à la production de savoir-faire, d'astuces et de stratégies d'inscription de la part des utilisateurs et il est possible de déceler un effort conjoint des individus, téléphonistes ou non, pour orchestrer leurs interactions quotidiennes.

Ce texte, inclus dans le dossier « Mobiles » de la Revue *Réseaux* (n°112/113, 2002) témoigne d'un changement de regard sur la téléphonie mobile dans les lieux publics. Tout comme dans l'article de Carole-Anne Rivière, inclus dans le même volume, on voit ici apparaître un vocabulaire décrivant l'adaptation, l'ajustement des conduites des utilisateurs et les interactions avec leur environnement social et spatial, permettant l'intégration de la téléphonie mobile dans l'espace public urbain, et non plus un vocabulaire critique détaillant l'intrusion des portables, la rupture des usagers avec leur entourage, et le bouleversement des règles de comportement habituellement admises – vocabulaire qui dominait dans les articles du dossier consacré au téléphone mobile, dans la même revue, quatre ans auparavant, notamment ceux de Richard Ling, Francis Jauréguiberry et Leopoldina Fortunati (*Réseaux* « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », n°90, 1998). La diffusion, l'adoption et la banalisation de la téléphonie mobile depuis 1998 conduit les chercheurs comme Julien Morel à constater une meilleure acceptation de cet outil de communication, la création de nouvelles normes de

sociabilité et l'amène à remettre en cause le discours inquiet et alarmiste des travaux antérieurs.

Dès l'introduction, Julien Morel se démarque de cette littérature qui, nourrissant un point de vue très critique vis-à-vis de cette nouveauté technologique, avait eu tendance à idéaliser la sociabilité urbaine, à caricaturer le détachement des téléphonistes à l'encontre de leur environnement, à insister sur les perturbations crées et enfin, à surévaluer les aspects inédits de cette nouvelle pratique de communication. Il souligne en effet que la publicisation de l'intime dans l'espace public, thème important dans les recherches sur l'impact des TIC sur la vie urbaine, n'est pas chose nouvelle, mais quelle a toujours existé, notamment par le biais des conversations privées entre co-présents prenant place dans les lieux publics, que le détachement des utilisateurs vis-à-vis de ce qui les entoure n'est pas non plus le fruit exclusif de la téléphonie embarquée, il se demande d'ailleurs s'il y a grande différence entre l'abstraction environnementale des téléphonistes et celle d'une personne en train de lire, ou d'un couple en train de s'embrasser. Enfin, comme l'avait déjà remarqué Jean-Paul Thibaud en 1994 à propos du walkman (voir la fiche lui étant consacrée), les usagers de mobiles, ne font pas complètement fi de l'espace public qui les entoure, mais au contraire interagissent avec lui.

Julien Morel, malgré ce détachement, n'est pas en complète rupture avec les chercheurs s'étant penchés sur la question de l'introduction de la téléphonie mobile dans les lieux urbains, et reprend d'ailleurs nombre de leurs observations relatives à la problématique de la double présence et aux gênes pouvant être occasionnées.

Mais, à trop vouloir rompre avec une vision critique, et malgré sa revendication de neutralité, on peut reprocher à cet auteur, de verser dans la direction inverse, et de porter un regard trop favorable à l'encontre des irruptions téléphoniques dans l'espace public. La dernière partie de son texte témoigne de cette lecture peut-être trop indulgente : alors que l'immiscion du public dans les conversations téléphoniques entendues dans les trains sont décrites ici comme une nouvelle forme de sociabilité et une occasion nouvelle de créer du lien social, elles auraient pu être incluses dans l'ensemble des « sanctions diffuses » mises en place par les individus pour faire part de leur mécontentement.

Nonobstant ce parti pris pouvant jouer en sa défaveur, ce texte rend compte, de façon originale et à partir de matériaux empiriques variés, de pratiques de communication qui aujourd'hui emplissent le quotidien de nos villes et qui pourtant sont peu explorées par la recherche en sciences sociales.

Pour un panorama plus complet des travaux récents sur ce thème, on se reportera aux fiches des articles de Marc Relieu (*Réseaux* « Mobiles », n°112/113, 2002) et Carole-Anne Rivière (*Réseaux* « Mobiles », n°112/113, 2002), ainsi qu'à celle, générale, consacrée à l'ensemble de ce double numéro de *Réseaux.*

CITATIONS :

p. 51-52 : « *Jusqu'à présent, ce sont surtout les aspects problématiques de l'intégration du mobile dans l'espace public qui ont guidé de nombreuses recherches. Généralement, trois niveaux de tension avec "l'écologie" de l'espace public sont signalés. Un premier niveau relève des productions sonore des utilisateurs : des mélodies, des bips intempestifs, des conversations trop bruyantes peuvent interférer avec les acoustiques*

locales. Il semble que cela soit particulièrement le cas dans des lieux de sociabilités comme certains restaurants (Ling), cafés ou encore, dans des espaces culturels (cinéma, opéra...). F. Jauréguiberry note que ces signaux, et plus généralement le seul fait de téléphoner, ont d'autant plus de "chance" d'être perçus comme des offenses, des gênes, que le lieu où l'on se trouve présente des formes particulières "d'urbanité" (au sens de respect mutuel, de civilité, d'ambiance partagée). Un deuxième niveau tient aux modes d'engagement et de relation dans l'espace public. Discuter, envoyer des messages écrits de façon synchrone/asynchrone... à des personnes absentes physiquement reconfigure les modes de présence, les capacités d'action et en somme, les interactions dans l'espace public. Enfin, à un troisième niveau, on relève fréquemment des remarques sur les "nouveaux" partages de l'espace public opérés par l'utilisation du mobile : en considérant les communications relevant du "privé", on a tôt fait de conclure que le recours au mobile a tendance à annexer l'espace public.
Quels que soient les rapports qu'entretiennent ces propositions avec les pratiques concrètes, on peut avoir l'impression que le recours à la téléphonie mobile entraîne toutes sortes de problèmes et d'expériences déstabilisantes affectant le "désordre ordonné","l'être ensemble", voire la texture même des lieux publics. La tendance à se focaliser sur certains points de tension plus ou moins effectifs (et à théoriser dans la foulée), a conduit à négliger les "pratiques ingénieuses" des acteurs comme se plaît à les nommer H. Garfinkel. Selon nous, une étrange conception des interrelations de l'espace public et une vision "techno-centrée" de l'activité des utilisateurs expliquent ces restitutions problématiques de l'intégration du mobile dans la "vie publique". En effet, on considère souvent qu'un individu téléphonant "s'évade" de l'espace physique et social. En vertu de cette faculté à communiquer avec une personne non présente physiquement ou d'accéder à des informations sur écran (l'Internet mobile), il se crée des "espaces cellulaires" (Lohisse) relativement autonomes se substituant aux relations de l'espace public. A partir de cette idée, on peut penser que les individus ne téléphonant pas partagent (au sens fort) les cadres publics, selon une manière et une perspective communes. (...) Le lecteur de journal, le couple qui s'embrasse ou le marcheur solitaire sont-ils davantage "ici" ? La question n'a pas vraiment lieu d'être, sauf pour défendre une certaine conception a priori (idyllique ?) des interrelations de l'espace public.
Ainsi, nous nous sommes efforcés d'aborder "avec aussi peu de présuppositions que possible et de la façon la plus dépassionnée qui soit" (Heritage) les modes d'articulation de la téléphonie mobile dans les différents lieux publics. De la rue au restaurant chic, cette "orientation résolument empirique" (Quéré) vise à rendre compte globalement de la manière dont les individus (utilisateurs ou non, seuls, accompagnés...) procèdent pour intégrer les usages du mobile dans une pluralité de lieux, de moments, de situations. »

p. 53 : « *Si le recours au mobile dans l'espace public ne va pas forcément de soi, notre hypothèse est que les usagers, avec la participation éventuelle des personnes co-présentes, vont ajuster la pratique en fonction de leur contexte. Que l'observation des usages fasse apparaître des éléments problématiques (ce qui arrive) ou non (ce qui est finalement fréquent) importe assez peu. Dans les deux cas, nous chercherons à montrer comment les individus, dans le détail d'actions et d'interactions, définissent et organisent les usages du portable en fonction des attentes normatives qu'ils entretiennent entre eux, au regard de leurs activités en cours et, plus largement, selon*

leur cadre public. A partir de cette reconnaissance des techniques et des savoirs contextuels organisant la pratique, nous souhaitons montrer quelques aspects singuliers liés à l'utilisation du mobile. Un premier niveau relèvera des modes de traitement des usages, par la reconnaissance de "tactiques" relativement inédites. Un second niveau consistera à extraire un certain nombre de comportements d'utilisateurs (déambulations, postures, regards...) rompant sensiblement avec les façons "habituelles" de vivre dans l'espace public. »

p. 75 : « *Singulière, étrange parfois, la pratique de la téléphonie est loin de s'imposer sur la scène publique comme faisant fi des lieux, des relations sociales... On constate la production de savoir-faire, d'astuces, d'inscriptions particulières des utilisateurs dans l'espace urbain auxquels peuvent répondre les individus spectateurs/acteurs. On relève un effort conjoint des individus, téléphonistes ou non, pour orchestrer leurs interactions quotidiennes. Cette musique du quotidien dans laquelle les "bip-bip" et les "bla-bla" du portable viennent enrichir la partition est finalement l'occasion de vérifier la solidité du lien social et d'en apprécier quelques mécanismes. Face à la crise des lieux mentionnés ça et là, nous constatons qu'ils sont bien gardés.* »

MOTS-CLES :

Espace urbain, Téléphonie mobile, Ethnographie, Interaction, Environnement, Pratiques, Déplacement, Spatialité, Relations, Sociabilité, Ajustement.

RAUX Elodie, (2002), « Le jeu du *chat* et de la souris dans un cybercafé parisien », *Socio-anthropologie*, Paris, n°11 « Attirances », pp.13-30.

DISCIPLINES : Ethnologie urbaine, sociologie urbaine

STRUCTURE :

Un microcosme favorisant une prise de distance
Un espace favorisant les rencontres
Le jeu du "chat" et de la souris
Le cybercafé comme maison initiatique
Internet, vecteur d'une sociabilité répondant aux exigences de la vie urbaine

FICHE CRITIQUE :

Cet article, qui s'insère dans le champ des travaux questionnant l'évolution du lien social et son éventuelle fragilisation dans le contexte du développement des relations sociales médiatisées par ordinateur, présente l'ethnographie d'un cybercafé, ce « *rare espace où les internautes peuvent avoir des échanges virtuels en présence physique d'autres usagers auxquels ils peuvent s'adresser.* »
Dans ce texte, Elodie Raux, de façon tout à fait originale, conjugue l'analyse des pratiques de communication en ligne avec celle des usages de ce lieu urbain, pour produire une recherche inédite sur ces sociabilités émergentes.

L'enquête de terrain relatée ici a été menée dans un cybercafé parisien situé à proximité des Halles, EasyEverything, un mois après son ouverture. Premier cybercafé géant ouvert jour et nuit implanté dans la capitale, il se distingue par sa grande capacité d'accueil (375 internautes), son accès bon marché et une esthétique épurée, bref par une politique « discount » de l'accès à Internet. Il est majoritairement fréquenté par des jeunes âgés de 16 à 30 ans, souvent en bandes.
La pratique du *chat* occupant 80 % de la clientèle de ce lieu, l'auteure débute son article par une typologie tripartite des logiques d'utilisation du *chat*, qu'elle a pu observer dans ce lieu. Elle distingue tout d'abord deux logiques « classiques » d'utilisation qui peuvent être généralisées à d'autres lieux de connexion et à d'autres moyens de communication à distance (comme le minitel) : une logique de socialisation, dans laquelle les forums de discussion apparaissent comme autant de scènes permettant d'expérimenter certains comportement asociaux sous couvert d'anonymat (changement d'identité et de sexe, jeux de séduction, déchaînement pornographique, insultes...), et une logique plus instrumentale utilisant le *chat* comme nouveau moyen plus performant pour provoquer la rencontre amoureuse ou sexuelle, l'anonymat jouant là encore le rôle de désinhibiteur. Puis, elle fait apparaître un nouveau type d'usage du *chat*, consistant à raconter et commenter collectivement, hors ligne, dans le cybercafé, les expériences vécues dans le cyberespace. Cette nouvelle pratique, propre au cybercafé, rompt avec l'acte solitaire de mise en relation virtuelle pour devenir une pratique de groupe, doublement ancrée dans le réel et dans le virtuel.

Elodie Raux fait l'hypothèse que le cybercafé dans lequel elle a mené son enquête, de par son organisation socio-spatiale, favorise, d'une part, une prise de distance avec les espaces sociaux habituels (la rue, le café, etc.) et les normes de conduite qui leur sont associées, et, d'autre part, l'établissement de contacts, les relations interpersonnelles.
Elle montre tout d'abord comment, à l'appui d'un arrangement spatial et d'une décoration fonctionnels et minimalistes créant une atmosphère impersonnelle – en plus de favoriser l'appropriation personnalisée de l'espace par les clients –, ce cybercafé produit une impression de dépaysement et d'étrangeté qui vient s'inscrire en miroir de l'imaginaire universaliste et a-territorial d'Internet, procurant ainsi à la clientèle un sentiment de liberté comportementale et d'autonomie, conforté par la quasi-absence de personnel et de contraintes règlementaires. De plus, l'implantation des locaux en sous-sol, en rupture avec les flux urbains et leur ouverture en continu jour et nuit tendent à produire un « *microcosme enclavé et décalé* », l'impression d'un monde à part. Lieu intermédiaire (entre public et privé, individu et collectif, anonymat et sociabilité, relations virtuelles et réelles) et inclassable, il ne correspond à aucune catégorie de comportement déjà existante et suscite ainsi la production de comportements inédits en rupture avec les normes sociales habituelles, caractérisés par une certaine absence de retenue.
L'auteur décrit ensuite les facteurs favorisant la prise de contact sur cette « *plate-forme intermédiaire* » : les règles de sociabilité très souples, le sentiment de faible contrainte généré par l'isolement du lieu, les grandes salles et multiples recoins garantissant à la fois la visibilité réciproque des clients et la possibilité de se retirer, la liberté de déplacement permise dans les grandes allées, la présence libératrice d'une foule d'internautes en permanence ainsi que l'aléatoire du placement concourent à instaurer les conditions d'un contact simple et informel entre les co-présents. Plus spécifiquement, la présence d'écrans et l'objectif commun d'établissement d'une communication virtuelle constituent un alibi, confèrent une certaine contenance à l'individu, tout autant qu'ils indiquent des goûts en commun et rassemblent autour d'une activité similaire les individus qui se côtoient physiquement, favorisant ainsi les prises de contact.

EasyEverything est en effet reconnu comme lieu de drague : les clients viennent y chercher, sur le *chat* et dans le cybercafé, des partenaires amoureux ou sexuels. Le cybercafé est construit comme le prolongement des expériences faites en ligne, qui ont pour objectif ultime d'être concrétisées. Les canaux de *chat* étant localisés géographiquement, les chances sont nombreuses pour que les personnes avec qui les clients conversent en ligne soient elles aussi présentes dans le cybercafé. S'organise alors à l'intérieur d'EasyEverything un véritable jeu de cache-cache qui se déploie à la fois sur Internet et dans les salles.
Elodie Raux relate les stratégies des garçons pour connaître les pseudos des filles présentes – en espionnant les écrans ou par l'intermédiaire du personnel –, feindre une rencontre fortuite en ligne, puis faire apparaître progressivement dans la conversation qu'ils se trouvent dans le cybercafé, ou encore pour identifier dans la salle, parmi des centaines d'internautes, la fille avec qui ils viennent de converser en ligne. Les filles, de leur côté, s'ingénient à ne jamais faire aboutir cette « *chasse amoureuse* », en dévoilant toujours trop peu d'éléments pour être reconnues.

Faire le plus de rencontres, si possible avec une conclusion physique devient un défi collectivement partagé sur lequel repose la cohésion des groupes en présence. Un autre défi organise également la sociabilité des internautes : celui de rester le plus longtemps possible sur les canaux de *chat*, parfois pendant plusieurs jours et nuits, sans discontinuer. Ces séances de discussion frénétiques et interminables permettent de tester les capacités physiques et morales des uns et des autres, ainsi que leur prise de distance par rapport aux contraintes extérieures.
En ce sens, et selon l'hypothèse de l'auteure, le cybercafé s'apparente à une maison initiatique, et ces pratiques à des rites de passage et d'initiation pour une clientèle en pleine période de transition vers l'âge adulte. Le salon virtuel de *chat* apparaît comme le terrain de micro-rites d'inversion permettant l'instauration d'un désordre toujours confiné dans le domaine du virtuel, tandis que le cybercafé s'incarne comme « *espace tampon entre le monde social dominant incarnant l'ordre, et le cyberespace, scène de carnaval par excellence, de retournement des valeurs engendrant des pratiques hors norme* (…). »
Mais, comme tout défouloir symbolique, les pratiques hors norme développées en ligne sont rarement reproduites dans le réel, et il est peu fréquent que les jeux de séduction entrepris aboutissent au résultat concret escompté. De plus, ce divertissement se concluant le plus souvent par une déception et une défaite, il devient passager, puisqu'au bout d'un certain temps la lassitude des joueurs s'installe. Elodie Raux, pour illustrer la fragilité des activités, des relations et des groupes formés dans le cybercafé, donne pour exemple l' « ensemble *populationnel d'ultra-compulsifs* » réuni pendant des jours et des nuits autour de conversation très intimes et méconnaissant complètement leurs vies extérieures, qui était déjà en voie de désagrégation à la fin de son enquête. Ainsi, elle constate le caractère éphémère de ces pratiques de séduction et de fréquentation du cybercafé, ce qui renforce son impression qu'elles correspondent à une période de passage.

Pour conclure, l'auteure de cet article souligne, sur le modèle d'une sociologie simmelienne, le caractère proprement urbain des sociabilités érigées autour d'Internet et établies dans ce cybercafé, qui expriment une tension contradictoire entre le besoin d'être ensemble, quasi fusionnel, et le maintien d'une forme minimale d'engagement.
Elodie Raux parle, à la suite de Pierre Bouvier (2000) d'une forme typiquement urbaine d' « *exister-ensemble* », l' « *être-seul-ensemble* » : les individus sont les uns à côté des autres, réunis par une pratique commune qui sert d'unique prétexte à leur agrégation, mais restent seuls et prêts à s'isoler à nouveau dès que cette activité prend fin. Ainsi, selon l'auteure, les sociabilités observées dans EasyEverything renvoient à la double nature paradoxale du lien social, fait de proximité et de distance.

Dans ce texte, à l'instar d'autres recherches récentes encore trop rares, cette jeune chercheuse met en lumière la double inscription des pratiques médiatisées dans l'espace virtuel et dans l'espace urbain réel. Comme le fait Julien Morel à propos du téléphone portable (Morel, 2003) ou Carole-Anne Rivière pour l'échange de textos (Rivière, 2003), elle détaille les stratégies que développent les individus pour naviguer dans ces deux univers, sans pour autant les opposer. Véritable enquête d'ethnologie urbaine, cette recherche d'Elodie Raux parvient avec une grande pertinence à analyser les nouvelles sociabilités mises en place dans le cybercafé, sans pour autant faire l'impasse sur la spécificité des relations sociales en ligne. Réconciliant la thématique urbaine avec

celle des usages des technologies d'information et de communication, ce texte, unique en son genre dans le paysage francophone des travaux publiés entre 1992 et 2002, sera, par la suite, pris comme référence (voir en particulier Delpal, 2003).

CITATIONS :

p. 17 : « *Il nous semble qu'en plus de la désinhibition produite par l'anonymat des relations virtuelles et le fait que le cybercafé rassemble physiquement des individus partageant une même occupation, le cadre d'EasyEverything comporte des caractéristiques spécifiques interdépendantes qui vont favoriser l'émergence d'une sociabilité autour de cette utilisation originale du "chat".* »

p. 18-19 : « *Microcosme enclavé et décalé, EasyEverything donne l'impression de pouvoir chavirer dans un monde à part, plus libre et convivial, temporaire et lointain. Cette prise de distance vis-à-vis des normes extérieures est accentuée par le côté inclassable de cet espace intermédiaire, situé entre public et privé, individuel et collectif, anonymat et sociabilité. Lieu public avec sa capacité d'accueil inégalée pour un café, il nous fait pourtant entrer dans un monde plus intime en rupture avec celui que nous quittons : la rue, l'extérieur. Ne rentrant dans aucune catégorie prédéfinie à laquelle correspondrait un corpus de comportements à adopter, il place l'usager en situation productrice et non de reproduction ; les normes d'usage y sont en devenir. S'y juxtapose une scène interactionnelle virtuelle répondant à des codes différents et au sein de laquelle le brouillage du cadre spatiotemporel, entraîne celui des identités. Pris dans ce microcosme suspendu dans le temps et l'espace, les individus, peuvent se livrer collectivement à une certaine absence de retenue. (...) [Les clients] construiront le cybercafé comme un "chez soi" où ils pourront s'adonner à des pratiques plus ou moins intimes en décalage avec la norme de rigueur dans les lieux publics (...).*
Ce défoulement général et en groupe résulte aussi du partage d'une même pratique à visée relationnelle, par un grand nombre d'individus qui ne se connaissent pas forcément mais se trouvent très proches physiquement. »

p. 21-22 : « *L'unité de temps, de lieu et d'action, l'effervescence de la promiscuité et des frottements individuels, à quoi s'ajoute l'anonymat, sont donc les ingrédients d'une alchimie débridante qui favorise l'autorégulation par le groupe, la baisse du degré d'autocontrôle individuel et de contrôle social collectif. La pratique du "chat" n'y est donc pas un acte solitaire entre deux interactants en présence virtuelle par le biais de leurs écrans. Ici, les individus recherchent souvent le contact physique et parfois le trouvent. Un glissement s'opère rapidement et le réel reprend ses droits. Exercer au même moment, au même endroit, une même pratique, dont le but est d'avoir un échange avec d'autres individus devient prétexte à engager une conversation hors du cadre de cette pratique. L'échange en ligne se fait vecteur d'échange hors ligne, et le cybercafé devient le terrain de jeux de séduction.* »

p. 29 : « *Dans le cybercafé, les individus élaborent des tactiques qui visent à fournir une efficacité aux rencontres comme à leurs évitements ponctuels. L'autre est recherché autant que fui, comme le montre le jeu de cache-cache décrit plus haut. Les filles aiment être courtisées, tout en restant inaccessibles. Les sociabilités observées reposent sur un besoin contradictoire d'être-ensemble et d'agrégation d'une part, et, d'autre part, sur*

une recherche de mise à distance au profit d'une indépendance, c'est-à-dire une absence totale d'engagement. Elles passent par une recherche d'anonymat qui s'appuie sur une divulgation des éléments révélateurs de l'identité sociale et un refus de rencontre physique en s'en tenant à un mode de relation virtuel.
On pourrait parler d'"être-seul-ensemble" pour décrire cette forme d'"exister-ensemble" (Bouvier 2000) qu'on retrouve dans les balades à rollers : les individus sont les uns à côté des autres, chacun dans leur monde, mais tous réunis par la pratique d'une activité commune qui sera l'unique prétexte de sociabilité agrégeante reposant sur une logique affinitaire, hors du cadre de laquelle les individus ne partagent plus rien. Ce régime de distance/proximité est un mode d'existence du lien social typiquement urbain (déjà décrit par Simmel à travers la figure de l'étranger) : chacun, un fois inscrit dans un univers singulier isolé, peut échanger intimement et intensément avec autrui sans se mettre en danger. Kant parle d' « insociable sociabilité » pour illustrer le fait que les hommes sont à la fois attirés et repoussés par autrui. Easy Everything nous renvoie à la double nature paradoxale du lien social. »

MOTS-CLES :

Cybercafé, Internet, *Chat*, *Internet Relay Chat* (IRC), Rencontres, Séduction, Anonymat, Foule, Co-présence, Normes de conduite, Liberté, Sociabilité virtuelle, Sociabilité urbaine.

RELIEU Marc, (2002), « Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », *Réseaux. Communication, Technologie, Société,* Issy-Les-Moulineaux, Hermès Science, n°112-113 « Mobiles », pp.17-47.

DISCIPLINE : Ethnométhodologie

RESUME :

« Au cours de conversations, il arrive que des locuteurs se localisent spontanément ou à la suite de demandes de leurs interlocuteurs. Cet article est consacré à l'étude de localisations produites au cours de conversations téléphoniques passées depuis des téléphones mobiles. Nous distinguons d'abord plusieurs types de localisation en fonction de leur placement dans les échanges. Puis nous présentons une analyse des localisations présentes dans les ouvertures et les clôtures de conversation, en montrant comment elles traitent deux types de problèmes : l'appel d'un proche depuis un numéro inconnu ; l'incertitude quant à la disponibilité d'un locuteur. Ensuite, nous montrons que la compréhension des localisations multiples produites dans des contextes de coordination et de guidage à distance des déplacements requiert de localiser les conversations elles-mêmes dans des séries d'échanges. » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

ETUDIER DES CONVERSATIONS MOBILES ENREGISTREES : DELOCALISATION ET RE-LOCALISATION DES ECHANGES
LE TAMIS DE LA CONVERSATION
LOCALISER LE DISPOSITIF D'ENREGISTREMENT DANS LES CONVERSATIONS
LOCALISER LES LOCALISATIONS DANS LA CONVERSATION
Demandes de localisation dans les ouvertures
Localisations dans les clôtures : donner un motif pour la fin de l'appel
LES CONVERSATIONS DEDIEES A LA LOCALISATION DES LOCUTEURS
CONCLUSION
ANNEXE : CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

FICHE CRITIQUE :

Dans une perspective ethnométhodologique, Marc Relieu examine dans cet article les procédures de localisations opérées dans les conversations sur téléphone mobile, ainsi que leurs sens spécifiques pour la conversation. Alors que les sociologues semblent de plus en plus s'intéresser aux caractéristiques significatives de la pratique du téléphone mobile, Marc Relieu à choisi de constituer comme objet d'étude spécifique un de ses aspects – paradoxalement – les moins analysés : la conversation téléphonique elle-même. Ce texte fait état des premiers résultats d'une analyse d'un corpus de conversations mobiles enregistrées, avec pour objectif d'élucider certaines

« caractéristiques des activités concrètes des locuteurs telles qu'elles apparaissent depuis la dynamique des échanges de paroles. »

Alors qu'il est facile de reconnaître une conversation téléphonique, l'auteur se demande si la conversation sur mobile présente des différences repérables. En effet l'usage de la téléphonie mobile induit des évolutions quant à la possibilité de localiser les locuteurs, les occasions de passer et de recevoir des appels, les lieux depuis lesquels cela est possible et les procédures qui précèdent le départ de la conversation. En ce sens, l'auteur se demande si la forme conversationnelle et la dynamique interactionnelle sur mobile présentent des caractéristiques reconnaissables, et dans quelle mesure ces changements ont affecté la conversation elle-même.

Avant de présenter les résultats de son analyse conversationnelle, Marc Relieu, met en place un certain nombre de mises en garde et de justifications méthodologiques relatives à l'étude des conversations téléphoniques mobiles. Tout d'abord, il souligne les limites d'une « délocalisation » des locuteurs, « localisés » uniquement dans l'espace-temps de la conversation : l'analyse exclusive des enregistrements audio tend à réduire l'activité téléphonique à l'entre-deux conversationnel, à extraire les locuteurs de leur contexte physique et à passer sous silence ce qui se passe avant, pendant et après les appels au sein de l'environnement de chacun des conversants.
Toutefois, ce qui intéresse Marc Relieu ici est d'examiner de quelle façon les événements se produisant dans l'environnement de chacun des locuteurs sont formulés et transformés en « événements-pour-la-conversation ». De son point de vue, la conversation téléphonique – activité pleine et entière qui dispose de sa propre régulation et de son propre mode d'organisation – filtre et sélectionne les caractéristiques sociales ou territoriales susceptibles de devenir pertinentes pour la conversation. Ainsi, même si la conversation téléphonique mobile délocalise les locuteurs vis à vis de leur environnement, celle-ci sélectionne des éléments contextuels pertinents pour sa progression et sa cohérence, leur assigne des places spécifiques dans la conversation, et en ce sens crée un processus de relocalisation.

Dans la première partie de ce texte, Marc Relieu examine tout d'abord la médiation spécifique opérée par le dispositif d'enregistrement qui, en perturbant le déroulement normal des conversations, révèle un des aspects importants et singulier des conversations téléphonique sur mobiles. En effet, le dispositif d'enregistrement utilisé oblige l'appelant à composer le numéro d'une plateforme intermédiaire avant de composer le numéro de son correspondant. En raison de cette médiation, l'appelé voit s'afficher sur son mobile non pas le numéro de son interlocuteur, mais celui – inconnu – de la plateforme. Marc Relieu, plutôt que de considérer cette perturbation technique comme un obstacle, analyse la façon dont les conversations témoignent de la présence de ce dispositif qui « délocalise » l'appelant. Il montre que cette méthode révèle certaines procédures de localisation et d'identification propres aux appels sur mobiles, notamment l'attente normative d'identification préalable de l'appelant, qui a des répercussions sur le format interactionnel des appels téléphoniques en donnant un certain contrôle à l'appelé qui peut choisir ou non de prendre l'appel.
Dans la seconde partie de l'article, Marc Relieu examine de quelle manière interviennent les éléments de contextualisation territoriale dans les conversations mobiles. Selon lui, l'apparition du mobile a considérablement augmenté la fréquence des occasions de faire d'une caractéristique issue de l'environnement d'un des

locuteurs, une caractéristique de la conversation. Mais, selon lui, pour apprécier ce phénomène, il est nécessaire de le rapprocher de l'organisation générale de l'interaction conversationnelle téléphonique. C'est pourquoi l'auteur examine tour à tour les localisations : dans les ouvertures conversationnelles (1), dans les clôtures (2), puis dans les conversations exclusivement dédiées à la localisation territoriale réciproque des locuteurs (3).

1) Les demandes de localisation de l'appelé précédant l'introduction de la raison de l'appel sont fréquentes dans les appels vers des mobiles, certainement en raison de l'incertitude dans laquelle se trouvent les utilisateurs de mobile vis à vis de la localisation de leur interlocuteur. Ces demandes de localisation interviennent généralement en position ordinaire d'introduction de la raison de l'appel, et semblent avoir un statut de préface qui guide l'orientation des développements thématiques, en donnant des informations sur la présence éventuelle d'auditeurs non ratifiés, l'engagement de l'appelé dans des activités parallèles ou les risques d'interruption de l'échange (ex. : « Tu es au bureau là ? »).

2) L'utilisation des opportunités offertes par l'irruption d'un événement lié à l'environnement spatial des locuteurs peut être de plusieurs sortes : elle peut donner lieu à une procédure de réparation (ex. : « excuse-moi je ne t'entends pas, un train passe à côté »), modifier le cours de la conversation ou entraîner la proposition d'une terminaison anticipée de l'échange (ex. : « je te laisse parce que je suis dans la rue »...). Certaines catégories génériques de lieu (le rue, le bureau....) mobilisées dans la conversation renvoient à un savoir commun relatif aux implications normatives de cette localisation sur la conversation (présence de tiers, de bruits, interdiction de l'usage du téléphone...). Ainsi, le sens des localisations dans la conversation mobile ne se limite pas uniquement à l'identification et à la localisation géographique, mais charrient au contraire des implications normatives sur la disponibilité du locuteur et la poursuite de la conversation. Ainsi, ces localisations sont destinées à traiter, sous la forme d'un objet dans la conversation, la façon dont les éléments du contexte dans lequel se trouve un locuteur affectent l'échange.

3) Certaines conversations mobiles sont entièrement consacrées à la localisation d'un ou plusieurs locuteurs. Dans ce contexte, grâce à une série de localisations successives, l'usage du mobile donne la possibilité aux personnes s'approchant d'un lieu de rendez-vous de se guider mutuellement. Ici, l'appel devient un préliminaire à la rencontre et donne naissance à une nouvelle forme de relation entre conversation et activités tierces.

Marc Relieu en conclut que les localisations dans les échanges téléphoniques mobiles n'interviennent pas nécessairement comme un régulateur de la conversation, mais qu'il faut au contraire pouvoir montrer comment ces caractérisations environnementales sont pertinentes dans la conversation en fonction de leur exploitation communicationnelle. Les localisations n'ont pas de fonction univoque (disponibilité de l'appelé, contrôle social potentiel par des tiers, coordination...), mais doivent être resituées dans l'activité conversationnelle, puisque c'est à travers elle qu'elles acquièrent une pertinence, qu'elles deviennent des ressources pour l'échange.

Le sens de la localisation n'est donc pas, selon l'auteur, imposé par la technologie mais construit et donné par les locuteurs. Les références territoriales font l'objet d'un « *travail visible et organisé de mise en forme et de mise en sens (...) pour cette conversation, à cette place de la conversation*. »Ainsi, il est important pour Marc Relieu

de renoncer à envisager la localisation comme une action isolée, dont le but serait clair et univoque, afin d'analyser comment elle-même est localisée dans l'échange de parole.

Avec cet article, Marc Relieu tente de façon tout à fait originale de relativiser le caractère inédit de certaines pratiques mobiles, en replaçant cet usage communicationnel nouveau dans le contexte d'une analyse des tours de paroles. Il montre de quelle façon, les références territoriales apparaissent dans les conversations, non de façon anodine et systématique, mais plutôt en fonction de leur pertinence pour la conversation.
Représentatif d'une orientation scientifique récente visant à analyser les pratiques communicationnelles dans toute leur complexité, cet article de Marc Relieu offre une analyse salutaire des références à la spatialisation dans les conversations sur mobile, et ouvre de nouvelles perspectives à la recherche sur les TIC.

CITATIONS :

p. 32 : « *L'épaisseur organisationnelle de la conversation agit comme un dispositif de filtrage des éléments qu'elle prend en compte. Ce filtrage consiste à la fois en un processus de visibilité, qui fait apparaître un événement comme un aspect pour la conversation et que les interlocuteurs doivent gérer ici et maintenant, en une opération de sélection des éléments contextuels pertinents pour sa progression et sa cohérence, et en un processus de relocalisation qui introduit ces éléments à des places spécifiques dans la conversation.* »

pp. 43-44 : « *Nous avons ainsi analysé quand et comment des activités conversationnelles mobilisaient, de l'intérieur même de leur progression, des caractéristiques contextuelles comme le lieu ou la technologie utilisée. Parfois, les locuteurs nomment explicitement des lieux ou des emplacements ; parfois ils mentionnent des événements issus de l'environnement dans lequel ils se trouvent. Mais ces localisations doivent elles-mêmes être resituées dans l'activité en cours, car c'est à travers elle qu'elles acquièrent une pertinence. Il serait vain d'attribuer aux localisations une ou plusieurs fonctions univoques, comme par exemple l'évaluation de la disponibilité de l'appelé, le contrôle social sur les proches ou la coordination. Certes, les demandes de localisation adressées sur le mobile de l'appelé, comme les localisations introduites, en cours de conversation, par des appelants sur mobile constituent bien des traces d'une évolution technologique qui rend incertaine l'identification spatiale des locuteurs. Pourtant ces localisations n'acquièrent de valeur déterminée qu'une fois rapportées aux usages astucieux, localisées dans le moment de l'échange, que les conversants font des ressources génériques de la catégorisation et des procédures conversationnelles. Cet accomplissement du sens des localisations ne s'effectue donc pas plus par hasard, qu'il n'est crée ou négocié par les locuteurs à partir de leurs propres désirs ou qu'il n'est causé par des facteurs extérieurs ou imposé par une technologie. Il consiste au contraire en un travail visible et organisé de mise en forme et de mise en sens de la pertinence des localisations pour cette conversation, à cette place de la conversation, mais qui mobilise les ressources génériques de l'organisation du parler-en-interaction. Aussi il est important de renoncer à envisager la localisation comme une action isolée, dont le but serait clair et univoque, afin d'analyser comment elle est elle-même localisée dans l'échange de paroles. C'est*

pourquoi seule une analyse capable de rendre compte à la fois du détail, de la singularité des activités conversationnelles et du caractère générique et formel des ressources qu'elles mobilisent est susceptible d'éclairer la question de la spécificité des usages du mobile. »

REFERENCES THEORIQUES :

Garfinkel, Sacks, de Fornel

MOTS-CLES :

Téléphone mobile, Ethnométhodologie, Analyse conversationnelle, Localisation, Délocalisation, Evénement-pour-la-conversation, Epaisseur conversationnelle.

RIVIERE Carole-Anne, (2002), « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.139-168.

DISCIPLINE : Sociologie de la communication, sociologie des usages

RESUME :

« L'espace d'écriture du mini-message a crée les conditions d'une appropriation ludique de ce mode de communication à travers des formes d'écriture plurielles et créatives qui se combinent en répondant à un souci d'efficacité pratique mais aussi à un désir de partager un univers complice et original avec ses correspondants privilégiés. La discrétion et la distance réflexive empruntées au code écrit, associées à la rapidité, l'instantanéité et la joignabilité du support mobile expliquent une valeur d'usage des mini-messages dans toutes les circonstances où l'on souhaite éviter une conversation téléphonique, ne pas déranger son environnement ou celui de l'autre, où il est impossible de parler. En autorisant une communication permanente et sans ostentation, le mini-message participe aussi à la construction de règles sociales adaptées aux exigences de civilité exigées dans les lieux publics d'interaction. » (*Réseaux*)

STRUCTURE :

LE MINI-MESSAGE : UNE FORME DE COMMUNICATION ENTRE ECRITURE ET ORALITE
Des formes plurielles et créatives de communication non verbale
L'efficacité pratique et sociale de l'écriture phonétique et abrégée

LES PRATIQUES DU MINI-MESSAGE DANS LA VIE QUOTIDIENNE
Eviter une conversation téléphonique
Ne pas déranger son environnement et celui de l'autre
Continuer à communiquer lorsqu'une conversation téléphonique est impossible ou difficile
Extérioriser et exprimer des émotions
Passer le temps, s'amuser, se distraire

LE MINI-LESSAGE : UNE DOUBLE STRATEGIE D'EXTERIORISATION ET DE RETRAIT DE L'INTIMITE

CONCLUSION

FICHE CRITIQUE :

La récente apparition et l'important développement de l'usage des mini-messages, notamment chez les jeunes, révèle l'efficacité sociale de ce nouveau mode de communication écrit qui permet la continuité des interactions interpersonnelles en autorisant une expression émotionnelle à la fois plus fréquente et moins ostentatoire. Inscrit dans le prolongement des utilisations du téléphone mobile visant à assurer la permanence de la connexion technologique et sociale et à donner le sentiment d'une durabilité des liens sociaux, l'envoi et la réception de mini-messages crée cependant un nouvel arbitrage relationnel permettant d'éviter à la fois la non-réponse à l'appel et une réponse engageant une communication orale synchrone.
Grâce à l'efficacité, la concision et la discrétion du mode écrit couplé avec la rapidité de transmission et l'accessibilité du terminal mobile, le mini-message se plie à une demande de communication opportuniste et impulsive, à la fois distanciée (puisque celle-ci n'implique pas la voix et la réponse simultanée du correspondant) et permanente (puisqu'elle multiplie les opportunités de mise en présence symbolique).

A partir des résultats de deux enquêtes menées en 2000 et 2001 auprès des premiers utilisateurs de mini-messages sur téléphone mobile, Carole-Anne Rivière s'interroge, dans cet article, sur la forme de communication particulière qu'instaure le mini-message et ses effets sur la construction sociale du lien interpersonnel, à travers trois angles d'analyse. Tout d'abord, elle explore les caractéristiques spécifiques de ce nouveau format de communication hybride, qui conjugue les propriétés de l'écriture et de l'oralité, et les formes singulières d'échange qu'il permet, en insistant sur son mode d'appropriation ludique, pratique et intime. En second lieu, elle se demande comment ce format de communication s'inscrit dans les situations quotidiennes, en renforçant notamment les occasions de contact entre proches. Enfin, elle propose une hypothèse relative à l'adéquation de l'usage des mini-messages aux situations de co-présence dans les espaces publics.

Dans la première partie de son article, Carole-Anne Rivière démontre comment, par sa forme d'écriture « parlée », le mini-message autorise un usage désacralisé et créatif de l'écriture.

Puisque les contraintes techniques n'autorisent pas une conservation illimitée des messages, une relativisation de la valeur absolue de l'archive écrite s'opère, tout en lui conservant sa fonction mémorielle – certains messages peuvent être conservés, l'écrit restant moins volatile que la parole. La contrainte posée par la limitation du nombre de caractères par message crée les conditions propice à l'introduction d'une nouvelle forme d'écriture, proche du langage oral et de ses segmentations phonétiques, libérée des conventions grammaticales et orthographiques. Plutôt qu'un appauvrissement du langage, l'auteure suggère que l'utilisation des mini-messages démocratise l'usage de l'écriture – classiquement associée aux élites –, et suscite l'appropriation de nouvelles formes plurielles, créatives et ludiques de communications non verbales : inventées, singularisées, stylisées, codifiées, les expressions utilisées par les utilisateurs de mini-message permettent de préserver l'intégrité de leur personnalité sociale et l'expression de leur créativité.

D'autre part, Carole-Anne Rivière rend compte des diverses stratégies utilisées pour abréger l'écriture et montre en quoi cette pratique est non seulement liée au désir d'efficacité et de rapidité chez les personnes interrogées, mais devient aussi jubilatoire, car elle participe à la création de nouveaux langages éloignés des conventions habituelles, qui, plus ils s'avèrent indéchiffrables pour les personnes extérieures, et

notamment pour les adultes, plus ils fonctionnent comme lieux de reconnaissance et de complicité réciproque entre ceux qui les partagent. En ce sens, le mini-message peut, selon l'auteur, constituer un espace de transgression symbolique qui renforce l'impression, en particulier chez les adolescents, d'appartenir à une communauté distincte du monde des adultes.

Afin d'éclairer la place occupée par les mini-messages dans les interactions quotidiennes, l'auteure s'attache, dans la deuxième partie de son propos, à définir les caractéristiques spécifiques de ce mode de communication – souplesse d'utilisation et de joignabilité du mobile, efficacité et concision du mode écrit contrastant avec les conversations téléphoniques, discrétion du mode de réception et asynchronisme du message rompant avec la perception intrusive de la communication téléphonique orale (« *renforçant les occasions d'entrer en relation tout en réduisant leur manifestation ostentatoire* ») –, puis à distinguer cinq motivations sociales génériques mobilisées par les utilisateurs pour justifier le recours aux mini-messages : éviter une conversation téléphonique, ne pas déranger son environnement et celui de l'autre, maintenir la communication lorsque l'échange oral semble délicat, exprimer ses émotions – l'écrit semblant exercer un effet désinhibiteur –, passer le temps et se distraire grâce à l'instauration de joutes interactives à distance.
Finalement, le mini-message semble trouver sa logique d'usage dans toute situation où le besoin de communiquer ne peut être satisfait par une communication orale, téléphonique ou en face-à-face.

Enfin, dans la troisième et dernière partie de ce texte, Carole-Anne Rivière se demande qu'elle peut être la signification de ce mode de communication dans le maintien des liens interpersonnels et avance à ce propos quelques hypothèses.

En premier lieu, reprenant le constat fait par des psycho-sociologues comme K. Scherer, l'auteure tente de montrer en quoi l'échange de mini-messages, en renforçant les occasions de contacts, multiplie les incidences sur la vie émotionnelle : support privilégié des relations intimes, le mini-message permet l'extériorisation impulsive d'émotions et de sentiments qui peuvent s'exprimer discrètement quels que soient le contexte extérieur et les situations sociales dans lesquelles se trouvent les interlocuteurs.

En second lieu, de façon apparemment contradictoire avec le constat précédent, l'auteure illustre en quoi la pratique du mini-message permet aussi un mouvement de double retrait : retrait de soi dans la solitude du rapport à l'écrit et retrait de l'intimité de la scène publique. En effet, C.-A. Rivière souligne le lien dialectique qui unit extériorisation des émotions et retrait : « *Au terme d'une période où le téléphone portable aura entraîné une exhibition des émotions et de l'intimité allant à contre-courant de la civilisation des moeurs au sens où l'a décrite Norbert Elias, l'échange de mini-messages canalise l'émotion spectacle, tout en offrant la possibilité d'exprimer des émotions authentiques* ». Ainsi, comme le montre l'auteur, à l'appui des concepts goffmaniens de conservation de la face et de préservation du territoire, les SMS permettent de satisfaire au désir de maintenir une continuité de la relation interpersonnelle tout en contrôlant, mieux qu'avec le portable, les débordements émotionnels en public. Ils participent ainsi, par les comportements qu'ils engendrent, à la création de nouvelles règles de savoir-vivre en public.

Dans une perspective que l'on peut rapprocher de celle de Julien Morel (Morel, 2002 – article inclus dans le même numéro de la revue *Réseaux*), C.-A. Rivière fait ici état de la capacité d'adaptation des usagers de téléphonie mobile vis-à-vis des conventions sociales propres aux espaces publics, et amorce une réflexion sur les nouveaux modes de communication attachés à cet outil mobile, en rupture avec les travaux plus anciens dénonçant l'*intrusion* de la communication médiatisée et la publicisation de l'intime dans l'espace urbain.
Sans être entièrement consacrée à l'insertion urbaine de ces nouveaux modes d'interaction, cette recherche prodigue néanmoins des éclairages pertinents pour penser l'évolution des modes de vie urbains dans le contexte du développement de la communication interpersonnelle médiatisée, en plus de renseigner sur les évolutions contemporaines dans la gestion et l'arbitrage des liens interpersonnels, notamment l'émergence d'un mode "connecté" de relations.

CITATIONS :

p. 141 : « *Depuis l'engouement des premiers adeptes il y a deux ans, le mini-message s'est installé comme pratique de communication à part entière et redéfinit l'interaction interpersonnelle liée au mobile dans le sens d'une expression des émotions à la fois plus excessive mais moins ostentatoire. (...) En créant les conditions d'une communication aussi rapide et instantanée que la transmission par e-mail, aussi immédiate et facile de réception et d'envoi que le téléphone mobile avec l'efficacité, la concision et la discrétion du mode écrit, le mini-message a trouvé une place originale dans toutes sortes de lieux et de circonstances d'interactions quotidiennes.* »

p. 153 : « *L'efficacité pratique n'est pas le seul élément d'explication des formes hybrides d'écriture des mini-messages. Il existe une véritable jubilation, en particulier chez les plus jeunes, à inventer un langage qui s'éloigne de l'écriture conventionnelle. Dans ce cas, il semble que l'on puisse parler d'efficacité sociale du mini-message au sens où il devient un espace de transgression symbolique, par lequel les adolescents se créent un univers commun inaccessible à ceux qui n'auraient pas le code, entre autres les adultes, mais qui fonctionne comme un lieu de reconnaissance et de complicité réciproque entre ceux qui le partagent.* »

p. 157 : *« L'idée de ne pas faire de bruit et de ne pas déranger son environnement constitue un deuxième motif d'usage du mini-message. Dans cette circonstance, les avantages sont la discrétion du signal sonore à la réception et surtout celle du mode écrit qui permet un échange silencieux favorisant la confidentialité. Afin de gérer sa propre disponibilité pour parler et anticiper celle de l'autre, afin de ne pas imposer à l'entourage le contenu d'une conversation personnelle, tout en la préservant de son caractère intime, le mini-message a trouvé sa place tant dans les lieux publics que dans les plages horaires inhabituelles ou encore, dans toutes les situations où en compagnie d'amis, les codes de bienséance veulent qu'une conversation téléphonique vous ferait passer pour un mal élevé.*
Il est intéressant de noter dès à présent, qu'au moment où se multiplient les téléphones portables entraînant parfois un débordement du seuil de tolérance sociale face aux excès des manifestations du privé exposées publiquement dans des espaces neutres d'interactions sociales, le mini-message traduit une forme de retrait de la

communication-spectacle, sans pour autant imposer le renoncement à l'acte de communication. »

REFERENCES THEORIQUES :

Goffman

MOTS-CLES :

Téléphone mobile, Mini-message, Communication écrite, Nouvelles formes d'écriture, Communication permanente, Communication impulsive, Expression des émotions, Espace de transgression symbolique, Complicité, Intimité, Discrétion, Lieux publics, Adolescents.

CORPUS BIBLIOGRAPHIQUE

GUIDE DE LECTURE
DES REFERENCES BILIOGRAPHIQUES

Les listes bibliographiques qui suivent constituent l'ensemble du corpus sur lequel nous nous sommes appuyés pour établir ce rapport.

Toutes ces publications n'ont pas fait l'objet d'un traitement similaire : alors que certaines ont été lues et résumées, d'autres ont été uniquement lues, d'autres encore ont été abordées exclusivement à partir des résumés fournis par les moteurs de recherche, les quatrièmes de couverture ou les périodiques dans lesquelles elles ont été publiées, d'autres enfin, nous sont restées inconnues.

Afin que le lecteur puisse avoir un aperçu objectif de l'état de nos lectures et une meilleure idée de la façon dont nous avons procédé, nous avons établi un code de présentation différencié en fonction du traitement propre à chaque référence.

LEGENDE

- Les références dont nous n'avons pas pris connaissance apparaissent dans une couleur claire.

Ex. : CLAISSE Gérard, ROWE Frantz, (1993), « Téléphone, communication et sociabilité : des pratiques résidentielles différenciées », *Sociétés Contemporaines*, n°14-15, pp.165-189.

- Les références sur lesquelles nous avons travaillé à partir de résumé apparaissent en caractères simples.

Ex. : MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1992), « Diffusion, médiation, usage des TICs », *Culture Technique*, n°24, pp.219-226.

- Les références que nous avons simplement lues apparaissent en gras.

Ex. : **SCARDIGLI Victor, (1992), *Le sens de la technique*, Paris, PUF.**

- Les références qui ont fait l'objet d'une fiche de lecture sont soulignées :

Ex. : **CHAMBAT Pierre (Dir.), (1992), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes, 289 p.**

- Lorsque des articles inclus dans des ouvrages collectifs ou des périodiques n'ont pas spécifiquement fait l'objet d'une fiche, mais sont évoqués à l'occasion d'une fiche globale relative au volume, ils sont présentés de la manière suivante.
Ex. : **CHAMBAT Pierre, (1992), « Technologies à domicile », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 99-112.**

- Enfin, lorsqu'une publication incluse dans un volume collectif a fait l'objet d'une double fiche – l'une concernant la globalité de l'ouvrage, l'autre spécifique à cette référence –, elle est doublement soulignée.
- Ex. : **DE GOURNAY Chantal, (1994), « En attendant les nomades. Téléphonie mobile et modes de vie », *Réseaux*, n°65 « La communication itinérante », pp. 9-26.**

Afin d'offrir au lecteur, à la fois un bon aperçu du rythme des publications et de leur ordonnancement chronologique, et à la fois une idée précise de l'œuvre de chaque auteur, nous avons choisi de présenter de deux façons différentes le corpus de références constitué. Il consultera donc, selon ses préférences et besoins spécifiques, soit la liste chronologique, soit la liste alphabétique.

Enfin, il pourra également prendre connaissance d'une liste spécifiquement dédiée aux numéros thématiques des périodiques scientifiques consacrés aux TIC.

NB : Certaines références précises citées dans le rapport n'apparaissent pas dans ces listes, notamment lorsqu'il s'agit de contributions issues d'ouvrages collectifs. En revanche, de nombreuses références, qui n'ont pas été mobilisées à l'occasion de la synthèse, apparaissent ici.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DE PARUTION

AVANT 1992

- SCHAEFFER Pierre, (1971-1972), *Machines à communiquer*, Paris, Le Seuil (Deux tomes).
- BABOULIN J.C., GAUDIN J.P., MALLEIN Ph., (1983), *Le magnétoscope au quotidien : un demi-pouce de liberté*, Paris, Aubier INA/Res Babel.
- BOULLIER DOMINIQUE, (1984), *Propositions de recherche autour de « sociabilité urbaine et nouvelles technologies de communication »*, Paris, Plan Urbain, Rapport, 37 p.
- **MARCHAND Marie, ANCELIN Claire (Dir.), (1984), *Télématique : promenade dans les usages*, Paris, La Documentation Française, 207 p.**
- MERCIER Pierre-Alain, PLASSARD François, SCARDIGLI Victor, (1984), *Société digitale : les nouvelles technologies au futur quotidien*, Paris, Seuil, Collection « Science ouverte », 218 p.
- SANSOT Pierre, CHALAS Yves, TORGUE Henry, (1984), *L'imaginaire technique ordinaire*, Rapport, Equipe de sociologie urbaine, Grenoble, 96 p.
- TURKLE Sherry, (1984), *Les enfants de l'ordinateur : un nouveau miroir pour l'homme*, Paris, Denoël.
- BARDIN Laurence (Dir.), HERPIN N., (1985), *Les usages sociaux du répondeur téléphonique*, Contrat CNRS/CNET, ATP « Image et son », Rapport, 1985.
- BOULLIER D., (1985), *«L'effet micro» ou la technique enchantée. Rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, Rennes, LARES, Rapport pour le CCETT.
- **BONETTI Michel, SIMON Jean-Paul, (1986), « Les transformations urbaines », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**
- **BOULLIER DOMINIQUE, (1986), « Vol au dessus d'une bande de citoyens », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**
- **CLAISSE GERARD, (1986), « L'espace et son double », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**
- **DE GOURNAY CHANTAL, (1986), « Le petit créateur infatigable », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**
- GUILLAUME Marc, (1986), *Le téléphone et au-delà*, Paris, IRIS.
- GUILLAUME Marc, (1986), *Les technologies de la communication ordinaire. Les*

services de communication du futur, Montpellier, IDATE.
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1986), *Technologie et modes de vie : Modes de vie, communication et développement*, Cahier n°3, Paris, MCD/CNRS.
- MERCIER Pierre-Alain, SCARDIGLI Victor, TOURREAU Roland, (Eds.) ; MOUGIN Chantal & CHEVIGNON Marie-Odile (collab.), (1986), *Télématique et vie locale : l'expérience ASPADIE à Marne la Vallée*, Rapport CNRS-MCD, 382 p.
- JOUËT Josiane, (1987), *L'écran apprivoisé. Télématique et informatique à domicile*, Issy-Les-Moulineaux, CNET, Collection « Réseaux ».
- KOKOREFF Michel, (1987), *Télétechnologies et pratiques sociales. Contribution à l'étude de l'espace temps télématique*, Thèse, Dir. P. ANSART, Paris VII.
- MERCIER Pierre-Alain (Ed.), SCARDIGLI Victor (Ed.), TOURREAU Roland (Ed.), MOUGIN Chantal (coord.), (1987), *Technologie et mode de vie (Séminaire 1985/1986*), Paris, IRESCO-CNRS, 106 p.
- WECKERLE C., GUILLAUME M., JEUDY H.P., VITALIS A., BALTZ C., (1987), « Imaginaire, espace et interface », *Technologie et mode de vie*, n°5, pp.5-106.
- BOULLIER Dominique, (1988), *Connecter n'est pas instituer. Nouvelles technologies de communication et autres dispositifs pousse-au-jouir*, Rennes, Laboratoire de recherches en sciences sociales, 176 p.
- DE GOURNAY Chantal, MUSTAR Philippe, MEADEL Cécile, (1988), *Les télécommunications à la recherche de l'habitat. La maison et la ville au temps des médias*, Créteil, Institut d'Urbanisme et d'Architecture, 226 p.
- BRETON Philippe, (1989), « Les amateurs sont-ils plus proches de l'informatique que ses professionnels eux-mêmes ? », *Cahiers d'Histoire et de Philosophie des Sciences*, n°27 « Les amateurs de sciences et de techniques », pp.139-142.
- BRETON Philippe, PROULX Serge, (1989), *L'explosion de la Communication*, La Découverte, Paris.
- DE GOURNAY Chantal, (1989), *L'errance communicationnelle. Ville, mobilité et communication*, Paris, Plan Urbain, 36 p.
- GRAS Alain, POIROT-DELPECH Sophie (Dir.), (1989), *L'imaginaire des techniques de pointe, au doigt et à l'œil*, Paris, L'Harmattan.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1989), *Un goût d'ubiquité. Usages sociaux du visiophone*, IRSAM / CNRS.
- PERRIAULT J., (1989), *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion.
- PROULX S., TAHON M.B., (1989), « La machine infernale: l'expression des peurs chez des usagers de micro-informatique », *Technologies de l'information et société*, Montréal, pp. 71-92.
- DEREZE G., (1990), « Eléments pour une ethnosociologie des objets domestico-médiatiques », *Recherches sociologiques*, Vol. XXI, n°3, pp. 307-321.
- FISCHER Claude S., (1990), « 'Gardez le contact !' L'industrie du téléphone découvre la sociabilité », *Flux*, n°2, pp.5-24.

- GUEISSAZ Albert, (1990), *La carte bancaire et ses utilisateurs : une approche anthropologique*, Rapport CAESAR, Paris X – GIE CB – DGCCRF.
- JOUËT Josiane, COUDRAY S., (1990), « Les nouvelles technologies de la communication : orientations de la recherche », *Etudes et documents d'information*, UNESCO, n°105.
- LEVY Pierre, (1990), *Les technologies de l'intelligence : l'avenir de la pensée à l'ère informatique*, Paris, La Découverte, 233 p.
- SANTERRE L., (1990), « La formation des usagers de la micro-informatique domestique : le rôle des consommateurs », *Technologies de l'information et de la société*, Vol.2, n°2, pp.71-87.
- ERBES-SEGUIN S. (Ed.), (1991), *Les sociologues dans le débat social en Europe*, Tome 2 : *Les usages sociaux des technologies*, CNRS / IRESCO, 73 p.
- **FLICHY Patrice, (1991), *Une histoire de la communication moderne, espace public et vie privée*, Paris, La Découverte / Poche, 280 p.**
- JOUËT Josiane, (1991), « L'amour sur minitel », Communication présentée au Colloque « Paroles d'Amour », Paris, Ed. Syros/Alternative.

1992-2002

1992

- ALBERTINI Jean-Marie, (1992), *Nouvelles technologies, nouvelles connaissances*, Villeurbanne, Programme Rhône-Alpes Recherches en sciences humaines, 295 p., [Contient des textes de communications présentées aux 3e et 4 e Entretiens du Centre Jacques Cartier à Lyon en 1990 et 1991].
- **CHAMBAT Pierre (Dir.), (1992), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes, 289 p.**
- **CHAMBAT Pierre, (1992), « Technologies à domicile », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 99-112.**
- **DE GOURNAY Chantal, (1992), « L'âge du citoyen nomade », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 113-126.**
- **GRAS A, JOERGES B, SCARDIGLI Victor (Eds.), (1992), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 312 p.**
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1992), « Diffusion, médiation, usage des TICs », *Culture Technique*, n°24, pp.219-226.
- **SCARDIGLI Victor, (1992), *Le sens de la technique*, Paris, PUF.**
- TOUSSAINT Yves, (1992), « Communication : l'usage diffère de l'offre », *Avancées scientifiques et techniques*, n°6, pp.19-22.
- **TOUSSAINT Yves, (1992), « La parole électronique. Du minitel aux nouvelles 'machines à communiquer' », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles**

frontières du privé et du public », pp. 127-139.
- **AKRICH Madeleine, (1993), « Les objets techniques et leurs utilisateurs, de la conception à l'action », dans CONEIN Bernard, DODIER Nicoles, THEVENOT Laurent (Textes réunis par), *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, EHESS, Collection « Raisons pratiques », n°4, pp. 35-57.**

1993

- BRUNET Jean, (1993), « Les représentations de l'informatique parmi les usagers de micro-ordinateurs », *Technologies de l'information et société,* Vol.5, n°3, pp.275-300.
- **CHAMBAT Pierre, TOUSSAINT Yves, (1993), « Maisons, immeubles, villes 'intelligents' », dans SFEZ Lucien (Ed.), *Dictionnaire de la communication*, Paris, PUF, pp. 346-349.**
- CLAISSE Gérard, ROWE Frantz, (1993), « Téléphone, communication et sociabilité : des pratiques résidentielles différenciées », *Sociétés Contemporaines*, n°14-15, pp.165-189.
- JOBERT A., (1993*), Vieillissement, technologie et vie quotidienne*, Rapport pour le groupe de référence français du programme européen COST A5, sous la direction de H. Gardent, Paris, FNG.
- **JOUËT Josiane, (1993), « Pratiques de communication : figures de la médiation », *Réseaux*, n°60 « Les médiations ».**
- **JOUËT Josiane, (1993), « Usages et pratiques des nouveaux outils », dans SFEZ Lucien (Ed.), (1993), *Dictionnaire critique de la Communication*, Tome 1 « Les données de base – Les théories opérationnelles », Paris, PUF, pp. 371-376.**
- LE GOAZIOU VERONIQUE, (1993), *Le rapport entre l'homme et la technique dans le monde moderne et la vie quotidienne*, Thèse de doctorat (Sociologie – Paris I), sous la direction de Alain GRAS.
- **MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1993), *Répertoire d'institutions et de chercheurs sur l'usage des NTIC dans l'Union Européenne, la Norvège, la Suède et la Suisse*, CERAT-IRIS pour le MRT, 51 p.**
- **MERCIER Pierre-Alain, (1993), « Technicisation de la culture, acculturation de la technique », dans SFEZ Lucien (Ed.), *Dictionnaire critique de la communication*, Tome 1 « Les données de base – Les théories opérationnelles », Paris, PUF, pp.331-334.**
- SANTERRE L., (1993), « La formation des usages sociaux de la micro-informatique domestique », *Cahier de recherche sociologique*, n°21, pp.171-175.
- TOUSSAINT Yves, (1993), « Ecriture électronique et courrier postal. Aspects sociologiques », Communication au Congrès annuel de l'Association Internationale des Etudes et Recherche sur l'Informatique, 25 juin 1993.

1994

- BEILLAN V., (1994), « Innovation technologique et pratiques domestiques : analyse d'une expérience domotique », *Sociétés contemporaines*, n°17, pp.91-102.
- BOULLIER Dominique, CHEVRIER Stéphane, (1994), *Quels liens au loin ? Publiphonie et mobilité chez les grands voyageurs*, Rapport, Rennes, Euristic Media, CNET, 172 p.
- **CHAMBAT Pierre, (1994), « Une nouvelle communication », *Informations sociales*, n°33 « Espaces publics », pp. 18-26.**
- **CHAMBAT Pierre, (1994), « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, Vol.6, n°3, pp.249-270.**
- CHAMBAT Pierre, (1994), *Annuaire de la recherche en sociologie de la communication*, Rapport, MESR, 51 p.
- **DE GOURNAY Chantal, (1994), « En attendant les nomades. Téléphonie mobile et modes de vie », *Réseaux*, n°65 « La communication itinérante », pp. 9-26.**
- GREENFIELD Patricia M, (1994), « Les jeux vidéo comme instrument de socialisation cognitive », *Réseaux*, n°67.
- **GUILLAUME Marc, (1994), « Le téléphone mobile », *Réseaux*, n°65 « Communication itinérante », pp. 27-33.**
- JARVINEN J, (1994), « Pour une première approche du "cybersexe" », *Sociétés*, n°46, pp.441-449.
- **JAUREGUIBERRY Francis, (1994), « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et Sociétés*, n° 74-75 « Les nouveaux territoires de la prospective », pp.117-133.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (1994), *Une expérience d'ubiquité médiatique. Usages du Bi-Bop à Paris et à Strasbourg*, Rapport CNET / CNRS.
- JOUËT Josiane, TOUSSAINT Yves, (1994), « Le courrier électronique privé : une nouvelle forme de communication interpersonnelle », dans PELACHAUD Guy (Ed.), *Systèmes et réseaux d'informations, acteurs sociaux et collège invisible [Actes de la Conférence internationale, Dublin, juin 1993]*, AIERI, pp.125-129.
- **KOULOUMDJIAN Marie-France, RAYMOND Roland, (1994), « Les mobiles de l'indépendance », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».**
- **MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994), « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société*, Vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie », pp. 315-335.**
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994), « Technologies de l'information et de la communication : une sociologie pour la conception assistée par l'usage », *Communications et Stratégies*, Vol.15, 3e trimestre, pp.77-99.

- MERCIER Pierre-Alain, TOUSSAINT Yves, (1994), *Pratiques, représentations et attentes en matière de communication dans les situations de migrations quotidiennes alternées*, Paris, IRIS-Conseil, CNET-UST.
- **MUSSO Pierre (Dir.) / DATAR, (1994), *Communiquer demain. Nouvelles technologies de l'information et de la communication*, Paris, DATAR, Editions de l'Aube.**
- PELACHAUD Guy (Ed.), (1994), *Systèmes et réseaux d'informations, acteurs sociaux et collège invisible [Actes de la Conférence internationale, Dublin, juin 1993]*, AIERI.
- PRONOVOST Gilles, (1994), « Aux frontières de l'information et de la Communication : l'objet social », dans LAFONTAINE Danielle (Dir.), *Nouvelles Technologies de l'information et société : un débat sur l'intelligence à notre époque*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, pp.63-83.
- PRONOVOST Gilles, (1994), « Médias : éléments pour l'étude de la formation des usages sociaux », *Technologies de l'information et société*, Vol.6, n°4 « Technologies d'information et modes de vie », pp.377-400.
- PRONOVOST Gilles, SCARDIGLI Victor (Eds), (1994), « Modes de vie », *Technologies de l'information et société*, Vol.6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie ».
- **ROOS Jean-Pierre, (1994), « Sociologie du téléphone cellulaire : le modèle nordique finlandais », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante », pp. 35-44.**
- ROUX M.A., (1994), *Un Micro-ordinateur à la maison. Le micro-ordinateur et la construction des identités familiales*, Paris, L'Harmattan.
- **SCARDIGLI Victor, (1994), « Déterminisme technique et appropriation : l'évolution du regard porté sur les technologies de l'information », *Technologie de l'information et société*, Vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie », pp.299-314.**
- **SCARDIGLI Victor, (1994), « Sociologie de l'information et de la communication », dans DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, (1989), 1994, pp.553-570.**
- **TARRIUS Alain, MISSAOUI Lamia, (1994), « Entre sédentarité et nomadisme : le savoir-communiquer des migrants », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».**
- **THIBAUD JEAN-PAUL, (1994), « Les mobilisations de l'auditeur-baladeur », *Réseaux*, n°65 « Communication itinérante », pp.71-83.**
- TOUSSAINT Yves, (1994), « Electronic mail and correspondence by screen : sociological aspects », dans PELACHAUD Guy (Ed.), (1994), *Systèmes et réseaux d'informations, acteurs sociaux et collège invisible [Actes de la Conférence internationale, Dublin, juin 1993]*, AIERI, pp.131-137.
- TOUSSAINT Yves, MERCIER Pierre Alain, (1994), *Scénarios prospectifs d'usages*

d'objets et de réseaux de communication, Rapport, IRIS, 49 p.
- TOUSSAINT Yves, MERCIER Pierre-Alain, (1994), « Les usages », dans MUSSO Pierre (Dir.), *Communiquer demain. Nouvelles technologies de l'information et de la communication*, Paris, DATAR, Editions de l'Aube, pp.83-92.

1995

- **ASCHER François, (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 346 p.**
- BOULLIER Dominique, (1995), *L'usager, l'utilisateur et le récepteur : douze ans d'exploration dans les machines à communiquer*, Habilitation à diriger des recherches.
- CERIA U., (1995), « Les messageries-Minitel : jeu, masque, fiction », *Sociétés*, n°47, pp.91-97.
- **CHAMBAT Pierre, (1995), « Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique », dans PAILLIART Isabelle, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, pp.65-98.**
- FERNANDES Y FREITAS Rosa Lucila, (1995), « Les relations fictives au minitel », *Sociétés*, n°49, pp.313-322.
- **FLICHY Patrice, (1995), *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte, 255 p.**
- FRENETTE Micheline, (1995), « L'influence des préconceptions dans le processus d'appropriation des technologies », dans LACROIX J.G, TREMBLAY G., *Les autoroutes de l'information.Un portrait de la convergence*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp.435-465.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1995), « La société d'ubiquité : riche en informations, pauvre en communication », *Communication et langages*, n°104, pp.72-79.
- KAUFMANN Jean-Claude, (1995), « Savoir familial et nouvelles technologies », *Gérontologie et société*, n°75, pp.127-132.
- LEMOS André, (1995), *La cyberculture. Les nouvelles technologies et la société contemporaine*, Thèse, Paris V.
- LEVY Pierre, (1995), *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du Cyberespace*, Paris, La Découverte.
- MALLEIN Philippe, ARNAL N., *et al.*, (1995), *Pour une prospective de l'usage des nouvelles technologies d'information et de communication : une grille d'analyse sociologique et trois exercices d'application*, Rapport CERAT, 52 p.
- MERCIER Pierre-Alain, TOUSSAINT Yves, (1995), « Usages et territoires des télécommunications – Une vision prospective », dans MUSSO Pierre, RALLET Alain (Dir.), *Stratégies de communication et territoires*, L'Harmattan, Paris.
- MOLLENKOPF H., (1995), « Familles et technologies : des usages sociaux

différenciés », *Gérontologie et société*, n°75, pp.107-126.
- **PAILLIART Isabelle, (1995), « La question du territoire dans les travaux de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) », *Annales de Géographie*, Vol.104, n°585-586 « Réseaux de communication », pp. 595-598.**
- PROULX Serge, SENECAL M., (1995), « L'interactivité technique, simulacre d'interaction sociale et de démocratie ? », *Technologies de l'information et société*, Vol.7, n°2, pp.239-255.
- ROZENBLATT P., (1995), « L'urgence au quotidien », *Réseaux*, n°69 « Entreprise et lien social ».
- SANTERRE L., (1995), « L'appropriation de la culture informatique : entre plaisir et nécessité », *Communication* (Montréal), Vol.16, n°2, pp.177-188.
- **SCARDIGLI Victor, (1995), « Les technologies de l'information changent-elles les structures de la vie en société ? », dans FREEMAN C., MENDRAS H., *Le paradigme informatique : Technologies et évolution sociale*, Paris, Ed. Descartes et Cie, pp.61-76.**
- WENDENBAUM C., (1995), *Les cinquante ans et plus et la télématique*, Strasbourg, Agira.

1996

- **AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile, (1996), *Anthropologie de la télésurveillance en milieu privé*, Rapport, CSI / PIRVilles CNRS et IHESI (non publié), 97 p.**
- **BOULLIER Dominique, (1996), « Les automates de Montparnasse. Les transactions, les agents… et les usagers ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°71, pp.100-111.**
- BOULLIER Dominique, (1996), *L'être-automate. Espaces, machines et voyageurs à Montparnasse*, EURISTIC-MEDIA, CHANTEPIE, 209 p.
- **CASALEGNO Federico, (1996), « Cyberespace : un nouveau territoire pour interagir dans un temps magique », *Sociétés*, Vol. 1, n°51 « Technosocialités », 8 p.**
- DARD PH., LAUMONIER C., MALLEIN PH., TOUSSAINT Y., (1996), *Réseaux de communication et services résidentiels*, Paris, Rapport PCA / CSTB.
- DARD Ph.,LAUMONIER C., MALLEIN Ph., TOUSSAINT Yves, (1996), *Télésurveillance et gestion de l'habitat public*, Rapport pour le Pirville-IHESI, collaboration CSTB-CERAT, CNRS – IRIS, 75 p.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1996), *Téléphone, lieux et milieux. Usages privés / usages professionnels*, Rapport CNET / PAA / TSA / UST.
- DESJEUX D., BERTHIER C., JARRAFOUX S., ORHANT I., TAPONIER S., (1996), *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne*

en France, Paris, L'Harmattan.
- FERNANDES Y FREITAS Rosa Lucila, (1996), « Le Minitel et l'Internet, les nouvelles maisons de nos vieux fantômes », *Sociétés*, n°51 « Technosocialité », pp.49-57.
- **JAUREGUIBERRY Francis, (1996), « De l'expérience des téléphones portatifs comme expérience du dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'information en sociétés*, Paris, Dunod, Vol. 8, n°2, pp.169-188.**
- LIVINGSTONE Sonia, (1996), « La signification des technologies domestiques. Une analyse des constructions mentales individuelles dans les relations familiales entre les sexes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°79 « Recherches anglaises », pp.39-56.
- MONJARET Anne, (1996), « Les communications téléphoniques privées sur les lieux de travail, partage sexué des rôles dans la gestion des relations sociales et familiales », *Traverses, revue d'histoire* (Suisse), pp.53-63.
- PRONOVOST Gilles, (1996), *Médias et pratiques culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 103 p.
- PRONOVOST Gilles, CLOUTIER Jacinthe, (1996), « Rapports intergénérationnels et dynamique familiale. L'exemple des nouvelles technologies de l'information et de la communication », ALARY Jacques, ETHIER Louise (Dirs.), *Comprendre la famille, [Actes du 3e symposium Québécois de recherche sur la Famille]*, Québec, Presses de l'Université de Québec, pp.333-350.

1997

- AKERS-PORRINI Ruth, (1997), « La visite téléphonique », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.71-100.
- AUZIOL E., (1997), « La double communication dans les situations d'usage des nouvelles technologies », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine.
- BABAYOU P., (1997), « Vers le cyber-consommateur ? », *Consommation et modes de vie*, n°116.
- BOJILOV J., RIST Gilbert (Ed.), (1997), « L'ailleurs, miroir d'ici », *Les Nouveaux Cahiers de l'institut Universitaire d'études du Développement*, n°6, pp.137-140.
- BOULLIER Dominique, (1997), « Les usages comme ajustements : services propriétaires, moteurs de recherche et agents intelligents sur Internet », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, pp.334-346.

- BOULLIER Dominique, CHARLIER Catherine, (1997), « A chacun son internet : Enquête sur des usagers ordinaires », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°86, pp.159-181.
- BOULLIER Dominique, CHARLIER Catherine, (1997), *Les premiers usages ordinaires d'Internet en Bretagne. Etude sociologique sur un groupe d'abonnés de CITELIS*, Rennes, Université de Rennes 2 [Rapport pour le Conseil Régional de Bretagne], 73 p.
- CALOGIROU Claire, ANDRE Nathalie, (1997), « Les usages du téléphone dans les familles d'origine immigrée », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.187-204.
- CASALEGNO Federico, (1997), « Corps dématérialisé et cyber-corps : la technologie dans nos rapports et nos rapports avec la technologie », *Cultures en mouvement*, Paris, n°3 (mars).
- CASTELAIN-MEUNIER Christine, (1997), « Le cordon paternel : des liens téléphoniques entre des pères « non gardiens » et leurs enfants », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.169-186.
- CERIA U., (1997), « De l'interaction à la réciprocité : notes sur la communication dans les messageries minitel », *Sociétés*, n°55, pp.99-101.
- CLAISSE Gérard, (1997), *L'abbaye des télémythes*, Lyon, Editions Aléas, 358 p.
- COLLECTIF, (1997), *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, 512 p.
- **CORBALAN J.A., (1997), « Le téléphone portable : usages et usagers », *Communication et langages*, n°113 « Multimédia : progrès ou régression », pp.90-103.**
- CORMINBOEUF C., (1997), « Internet : l'illusion de la connaissance pour tous », *Les nouveaux cahiers de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement*, n°6 « La mondialisation des anti-sociétés : espaces rêvés et lieux communs », pp.173-183.
- **DE GOURNAY Chantal, (1997), « C'est personnel… la communication privée hors de ses murs », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, « Usages de la téléphonie », n°82-83, pp.21-40.**
- **DE GOURNAY Chantal, (1997), « Du téléphone et du congélateur : le communiquer frais », dans OBADIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Ed. de l'Aube, pp.234-244.**
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1997), « Entre la vie privée et le travail : décloisonnement et nouveaux partages », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques

et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1997), « La communication et son cadre spatio-temporel », *Flux*, Noisy le Grand, n°25, pp.5-14.
- DUBOST Franck, LE GALL Didier, (1997), « Cybersexe : l'union des amants désunis; le 'sexappeal de l'inorganique' ou le désespoir d'Eros », *Mana*, n°3 « Approches sociologiques de l'intime », pp.271-285.
- FERJANI R., (1997), « Usage des nouvelles technologies d'information et de communication, de la médiation sociale », *Al magallat al Tunisiyyat li 'ulum al ittisal* (Tunisie), n°32 « Espace de communication et médiateurs culturels : mutations et enjeux », pp.25-41.
- FERNANDES Y FREITAS Rosa Lucila, (1997), *L'inconnu et l'imaginaire sur les réseaux de télécommunication : téléphone, minitel et internet*, Thèse, sous la direction de Michel MAFFESOLI, Paris V.
- FIZE M., (1997), « Les adolescents et l'usage du téléphone », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp. 219-230.
- **FLICHY Patrice, (1997), « Perspective pour une sociologie du téléphone », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.5-20.**
- **GUILLAUME Marc (Dir.), (1997), *Où vont les autoroutes de l'information ?*, Paris, Descartes & Cie.**
- **GUILLAUME Marc, (1997), « Articulation entre les échanges immatériels : présentation », dans OBABIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp. 229-233.**
- HARGREAVES AG, MAHDJOUB D., (1997), « Antennes paraboliques et consommation télévisuelle des immigrés », *Hommes et migrations*, n°1210, pp.111-119.
- **JAUREGUIBERRY Francis, (1997), « L'urbanité blessée par la brutalité médiatique ? L'usage des téléphones portables dans les cafés », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 77 « Emplois du temps », pp. 59-62.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997), « La méthode d'intervention sociologique appliquée à l'étude des usages », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997), « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.149-165.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997), *Proximité médiatique et prise de distance*, Rapport CNET / CNRS.

- LEVY Pierre, (1997), *La cyberculture*, Rapport au Conseil de l'Europe., Paris, Ed. Odile Jacob.
- **MANCERON Vanessa, (1997), « Tous en ligne ! Usages sociaux et modes d'interaction au sein d'un réseau de jeunes parisiens », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.205-218.**
- **MERCIER Pierre-Alain, (1997), « Dopo ze bip : quelques observations sur les usages du répondeur téléphonique », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.41-69.**
- **MERCIER Pierre-Alain, (1997), « Télécommunications citadines », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp. 245-256.**
- MIEGE Bernard, (1997), *La Société conquise par la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- MILLERAND F., GIROUX L., (1997), « Appropriation et usages sociaux d'une technologie interactive dans l'espace domiciliaire : le cas du système UBI au Québec », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, pp.369-378.
- MONJARET Anne, (1997), « Ethnographie des pratiques téléphoniques de cadres parisiens ou un univers de relations paradoxales », *Réseaux*, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.101-128.
- PEDLER E., (1997), « Une petite histoire des retentissements technologiques : de la 'révolution' de la *domestic technology* aux promesses du cyberspace », *Degrés*, Vol.25-26, n°92-93 « Penser le multimédia ».
- PICON Antoine, (1997), « Le temps du cyborg dans la ville territoire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n° 77 « Emplois du temps », pp.72-77.
- **PILLON Thierry, (1997), « Le travail, la ville et le virtuel », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp.257-263.**
- SEGUY Françoise, (1997), « Produits culturels sur CD-Rom recherchent utilisateurs pour une première rencontre et plus si affinités. Internautes bienvenus », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, pp.48-57.
- **TOUSSAINT Yves, (1997), « Les temporalités de l'immobilité », dans OBADIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 :**

« Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Ed. de l'Aube, pp.264-267.

1998

- AKOUN André, (1998), « L'imaginaire et le réel dans la communication face à face et dans les relations virtuelles », *Sociétés*, n°59 « Technocommunautés », pp.5-9.
- CARON, A.H. et MEUNIER, D., (1998), « Dynamique familiale et habitudes techno-médiatiques : une question de médiation », CARON, A.H., (1998), *L'environnement techno-médiatique des jeunes à l'aube de l'an 2000. Présence de la télévision et du micro-ordinateur au foyer*, Groupe de recherche sur les jeunes et les médias, Université de Montréal, Montréal, 136 p.
- DE GOURNAY Chantal, (1998), *La Ruche et le réseau. Travail et communication au foyer*, Rapport CNET.
- **FLICHY Patrice, (1998), « Présentation », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 5-10.**
- **FORTUNATI Leopoldina, (1998), « Revêtir les technologies », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 85-94.**
- **HEURTIN Jean-Pierre, (1998), « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 37-50**
- HIERNAUX JP, REMY J, (1998), « Entre écologie et internet : le statut du corps dans l'échange social », *Recherches Sociologiques*, Vol.29, n°1, pp.19-36.
- **JAUREGUIBERRY Francis, (1998), « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.71-84.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (1998), « Telecommunication et généralisation de l'urgence », *Sciences de la société*, n°44 « Urgence et décision », pp.83-96.
- JEANNERET Y., (1998), *Internet, média dans les médias. Internet et les chercheurs*, Paris, Rapport, Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, ENS Paris, pp.82-87.
- JOUËT Josiane, (1998), « Les messageries », dans *Actes du Colloque « Les technologies de l'information et de la communication pour quelle société ? »*, Université Technologique de Compiègne.
- **KATZ James, ASPDEN Philip, (1998), « Les communications mobiles : une analyse transversale des enquêtes menées aux Etats-Unis », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.11-35.**
- LAJOIE Jacques, (1998), « Les moteurs de recherche du réseau Internet comme indicateurs des besoins intimes », *Revue québécoise de psychologie*, Vol.19, n°2, pp.207-229.

- **LING Richard S, (1998), « "On peut parler de mauvaises manières !" Le téléphone mobile au restaurant », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.51-70 (Traduction Française).**
- MEADEL Cécile, (1998), *Recension bibliographique à propos de messagerie électronique*, CSI-CNET, (non publié).
- MONSAVOIR Magali, (1998), *Pour une compréhension sociologique du numérique ; mise en sens du numérique au travers de la communication télévisuelle et sociale*, Thèse, sous la direction de André AKOUN, Paris V.
- PROULX Serge, BARDINI Thierry, (1998), « Entre publics et usagers : La construction sociale d'un nouveau sujet communicant », dans *Médiations sociales systèmes d'information et réseaux [Acte du Congrès de Metz]*, pp.267-274.
- *Revue québécoise de psychologie*, Vol.19, n°1, pp.151-171.
- ROBSON, PARTNERS, (1998), *Etude sur le Tamagotchi, ses usages, sa dimension psychologique et ses interactions sociales*, Rapport CNET, pour le projet CréaNET.
- SMOREDA Z., LICOPPE C., (1998), *Effets du cycle de vie et des réseaux de sociabilité sur la téléphonie*, Rapport CENT.
- TOUSSAINT Yves, DUBOIS M., MALLEIN P., (1998), *Etude socio-cognitive des usages du multimédia*, Rapport définitif, Grenoble, CENT, 287 p.
- TREMBLAY Gaëtan, (1998), « Réseaux de communication, culture et société. Virtualité et matérialité », Communication au Colloque « Politiques et pratiques culturelles. Exploration des liens entre la culture et le changement social », Ottawa 3-4 juin 1998.
- WADE Philippe, FALCAND Didier, (1998), « Consommer », *Autrement*, n°176 « Cyberplanète, notre vie en temps virtuel ».

1999

- BEAUDOUIN V., VELKOVSKA J., (1999), « Constitution d'un espace de communication sur Internet (Forums, pages perso, courrier électronique…) », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°97, pp.121-177.
- BONNEVILLE Luc, (1999), « Le processus d'informatisation sociale : un regard sur la représentation de la temporalité », *Hermès, Revue critique*, n°4 (printemps-été 1999).
- BOUCHAYER Françoise, ROZENKIER Alain (Coord.), (1999), *Evolutions technologiques, dynamique des âges et vieillissement de la population : programme pluri-annuel de recherche en sciences sociales*, Paris, MIRE.
- **BOULLIER Dominique, (1999), *L'urbanité numérique. La troisième ville en 2100*, Paris, L'Harmattan, 185 p.**
- BRAS J.-P., (1999), « Les paradoxes de la parabole : images et identités au Maghreb », *Hermès*, n°23-24 « La cohabitation culturelle en Europe », pp.235-242.
- CARADEC Vincent, (1999), « Vieillissement et usage des technologies. Une

perspective identitaire et relationnelle », *Réseaux*, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.45-96.
- CARMAGNAT Fanny, ROBSON Elisabeth, (1999), « Qui a peur du Tamagotchi ? Etude des usages d'un Jouët virtuel », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.343-364.
- CASTELLS Manuel, (1999), *L'ère de l'information*, Tome 1 : *La société en réseaux*, Tome 2 : *Le pouvoir de l'identité*, Tome 3 : *Fin de Millénaire*, Paris, Fayard, 613 p., 538 p., 492 p.
- CHAILLEY M., (1999), « Enfants aux écrans », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.465-486.
- CHIARO Marina, FORTUNATI Leopoldina, (1999), « Nouvelles technologies et compétence des usagers », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.147-182.
- CLEMENT Serge, DUBREUIL Christine, MILANOVIC Fabien, (1999), « Figures de la vieillesse et technologie de la vigilance », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.121-144.
- DROTNER Kirsten, (1999), « Internautes et joueurs : la nouvelle culture des loisirs chez les jeunes danois », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.133-172.
- GHITALLA Franck, (1999), « NTIC et nouvelles formes d'écritures », *Communication et langages*, n°119, pp.91-105.
- HERT P., (1999), « Quasi-oralité de l'écriture électronique et sentiment de communauté dans les débats scientifiques en ligne », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°97, pp.211-259.
- JOUËT Josiane, PASQUIER Dominique, (1999), « Les jeunes et la culture de l'écran : Enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.25-102.
- LEE Sang Gill, (1999), *Médias et expérience de l'espace public. Etude sur les usages sociaux du vidéotex résidentiel en France*, Thèse, sous la direction de Michel MAFFESOLI, Paris V.
- LELEU Pascal, (1999), *Sexualité et Internet*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 138 p.
- LING Richard S., (1999), « 'C'est bien d'être joignable !' : L'usage du téléphone fixe et mobile chez les jeunes norvegiens », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.261-291.
- LIVINGSTONE Sonia, (1999), « Les jeunes et les nouveaux médias : Sur les leçons à tirer de la télévision pour le PC », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.103-132.
- LIVINGSTONE Sonia, GAMBERINI M.-C. (Trad.), (1999), « Une enquête européenne : les jeunes et l'écran », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.19-23.
- LOHISSE Jean (1999), « L'anthropologie, la communication et leurs lieux »,

Recherches en communication, Université Catholique de Louvain, 1999, n°12 « Anthropologie des lieux de communication », pp. 13-25.
- MONDADA M., (1999), « Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion. Une approche conversationelle de l'interaction sur internet », *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication*, n°2, [revue en ligne : alsic.uni-fcomte.fr].
- **PASTINELLI Madeleine, (1999), « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle : le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de chat », *Terminal*, n°79, pp.41-60.**
- RIVIERE C.-A., (1999), *La sociabilité téléphonique. Contribution à l'étude des réseaux de relations personnelles et du changement social*, Thèse de doctorat, IEP, Paris.
- SEGALEN Martine, (1999), « Le téléphone des familles : communication et personnes âgées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.15-44.
- **SOUCHIER E, JEANNERET Y., (1999), « L'automate bancaire : un multimédia très ordinaire », *Communication et langages*, n°122, pp. 86-102.**
- SPECHT Maryline, SPERANDIO Jean-Claude, DE LA GARZA Cécilia, (1999), « L'utilisation réelle des objets techniques du quotidien par les personnes âgées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.97-120.
- VERVILLE D., LAFRANCE J.-P., (1999), « L'art de bavarder sur Internet », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°97, pp.179-209.
- WEISSBERG Jean-Louis, (1999), « Dispositifs de croyance », *Hermès*, Paris, CNRS, n°25, pp.169-178.
- WEISSBERG Jean-Louis, (1999), *Présences à distance. Déplacement virtuel et réseaux numériques : pourquoi nous ne croyons plus la télévision*, Paris, L'Harmattan, 301 p.

2000

- **AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile, PARAVEL Véréna, (2000), « Le temps du mail : écrit instantané ou oral immédiat », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.154-171.**
- **ASCHER François, GODARD Francis, (2000) « Demain une autre ville ? Les technologies de l'information ouvrent un débat de société », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 6-7.**
- BARDINI Thierry, (2000), « Les promesses de la révolution virtuelle : genèse de l'informatique personnelle, 1968-1973 », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.57-72.
- BARDINI Thierry, PROULX Serge, (2000), « Présentation : Les promesses du

cyberspace », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.3-8.

- BONNEVILLE Luc, (2000), « La représentation de la temporalité des utilisateurs du réseau Internet », *COMMposite*, Vol.1 (mai 2000).
- **BOULLIER Dominique, (2000), « Processeur et réseau : les nouveaux formats de l'être-urbain », *Les Cahiers du Numérique*, n°1 « La ville numérique », Vol.1, pp.171-190.**
- BRETON Philippe, (2000), « A propos du "monde solaire" d'Asimov : les technologies de l'information dans le contexte du nouvel individualisme », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.123-134.
- BRETON Philippe, (2000), *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte, 127 p.
- CASALEGNO Federico, (2000), « Imaginaires et réalités de nos rapports avec les technologies de communication : entre la dématérialisation du corps en réseau et la matérialisation des cybercorps », *Actes du Colloque de Caen*, Mai 2000.
- CASALEGNO Federico, (2000), « Le GRETECH, Groupe de Recherche sur la Technologie et le quotidien – et la recherche sur la Cyberculture », *Sociétés*, Paris, Vol.1, n°67 « La socialité postmoderne ».
- **CHAMBAT Pierre, (2000), « Vers une agora d'internautes ? Internet et le Web ne vont pas forcément bouleverser la vie de la cité », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.62-65.**
- CLAISSE Gérard, (2000), « Identités masculines et féminines au téléphone : des rôles, des pratiques, des perceptions contrastées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.51-90.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre Alain, (2000), *Mobilité géographique, téléphonie et sociabilité*, Rapport CNET / ATIS.
- FLICHY Patrice, (2000), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, Editions La Découverte, Collection « Sciences et Société », 276 p.
- **GODARD Francis, (2000), « Les temps urbains réinventés. Une dynamique complexe de désynchronisation et de resynchronisation », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 26-29.**
- **GUILLAUME Marc, (2000), « La nouvelle sociabilité des hypervilles. Les technologies rendent les mégalopoles plus urbaines ? », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 8-11.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (2000), « Le moi, le soi et Internet », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.136-152.
- **JAURÉGUIBERRY Francis, (2000), « Le portable : haine ou indifférence ? Les téléphones mobiles fonctionnent comme révélateur d'urbanité », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 39.**
- **JOUËT Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*,**

Issy-Les-Moulineaux, n°100 « Communiquer à l'ère des réseaux », pp. 487-521.

- **LE BRAS Hervé, (2000), « Le paradoxe de l'enracinement local. La "renucléation" des villes anciennes se confirme », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 20-21.**
- **LE BRETON Eric, (2000), « Vers une télématique des déplacements », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 44-45.**
- **LEAMER Edward E., STORPER Michael, (2000), « La poignée de main résistera à Internet », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.57-61 .**
- LELONG B., THOMAS F., (2000), « Familles en voie de connexion », *La Recherche*, Paris, n°328, « Spécial Internet », pp.79-81.
- LEVY Pierre, (2000), « La montée vers la noosphère », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.19-30.
- LICOPPE Christian, SMOREDA Zbigniew, (2000), « Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone, de l'analyse quantitative de la durée des conversations à l'examen des interactions », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.253-276.
- **LORRAIN Dominique, (2000), « Après la mégapole, la gig@city. Les réseaux dessinent l'histoire des rapports entre ville et techniques », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 12-13.**
- **MIEGE Bernard, (2000), « Les apports de la recherche des sciences de l'information et de la communication », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°100 « Communiquer à l'ère des réseaux ».**
- **MOATI Philippe, (2000), « Risques et promesses du e-commerce. Il réduira les déplacements et renouvellera le commerce de proximité », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 36-38.**
- MUSSO Pierre, (2000), « Le cyberspace, figure de l'utopie technologique réticulaire », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.31-56.
- **OCQUETEAU Frédéric, « Les caméras nous menacent-elles ? », », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.50-51.**
- **ORFEUIL Jean-Pierre (entretien avec), (2000), « Conduire, demain », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.46-47.**
- **RALLET Alain, (2000), « Communication à distance : au-delà des mythes », *Sciences Humaines*, n°104, pp.26-30.**
- RIVIERE C.-A, (2000), « Hommes et femmes au téléphone : un chassé-croisé entre les sexes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol. 18, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.21-49.
- RIVIERE C.A., (2000), « Réseaux de sociabilité téléphonique », *Revue Francaise de*

Sociologie, Vol.41, n°4, pp.685-718.
- SEGUY Françoise, (2000), *Du 3615 au .com : treize ans de recherche sur le développement des nouveaux médias*, Habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Bernard Miège, LERASS, 148 p.
- SMOREDA Z., LICOPPE C., (2000), « Identités sexuées et statuts interactionnels : de la gestion de la durée des conversations téléphoniques », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol. 18, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.119-141.
- VITALIS A.., TËTU J.-F., PALMER M., CASTAGNA B. (Sous la direction de), (2000), *Médias, temporalités et démocratie*, Editions Apogée, 269 p.

2001

- BONNEVILLE Luc, (2001), « Temporalité et Internet : réflexion sur la psychologie du temps à la lumière des pratiques domiciliaires », *COMMposite*, Vol.1 (mai 2001).
- BREDA Isabelle, (2001), « Les jeunes et internet : quels usages ? », Agora Débats/Jeunesse, n°26 « Les jeunes dans la société de l'information ».
- CASALEGNO Federico, (2001), « Mémoire collective et existence poétique. Eléments pour la compréhension des rapports entre nouvelles technologies, communauté et mémoire », *Médiation et Information*, n°15 « Anthropologie et communication », Paris, L'Harmattan.
- CASTELLS Manuel, (2001), *La Galaxie Internet*, Paris, Fayard, 365 p.
- **DE GOURNAY Chantal., SMOREDA Z., (2001), « Technologies de communication et relations de proximité », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n°90 « Seuils du proche », pp. 67-76.**
- EVE M., SMOREDA Z., (2001), « Jeunes retraités, réseaux sociaux et adoption des technologies de communication », *Retraite et Société*, n°33.
- GUICHARD Eric (Ed.), (2001), *Comprendre les usages d'Internet*, Editions Rue d'Ulm, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 262 p.
- JAURÉGUIBERRY Francis, PROULX Serge, (Dir.), (2001), *Internet, nouvel espace citoyen ?*, Paris, L'Harmattan.
- LAJOIE Jacques, Eric GUICHARD, (Dir.), (2001), *Odyssée Internet – Enjeux sociaux*, Presses de l'Université du Québec.
- LATZKO-TOTH Guillaume, (2001), « Un dispositif construit par ses utilisateurs ? Le rôle structurant des pratiques de communication dans l'évolution technique de l'Internet Relay Chat », *Actes du Colloque International sur les Usages et les Services des Télécommunications, Paris, 12-14 juin*, p.556-564.
- **LE BRETON David, (2001), « La délivrance du corps, Internet ou le monde sans mal », *Revue des Sciences Sociales*, n°28 « Nouve@ux mondes », pp.20-26.**
- **LELONG B., THOMAS F., (2001), « Usages domestiques de l'Internet, familles et sociabilités : une lecture de la bibliographie », dans GUICHARD Eric (Ed.), (2001), *Comprendre les usages d'Internet*, Editions Rue d'Ulm, Presses de l'Ecole**

Normale Supérieure, pp. 196-206.

- LICOPPE Christian, (2001), « Faire ses courses par téléphone ou par internet. Médiations technologiques, formes des échanges, de la relation commerciale et de la consommation », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°106 « Internet et commerce électronique », pp.73-102.
- MANCERON V., LECLERC C., HOUDART S., LELONG B., SMOREDA Z., (2001), « Processus de hiérarchisation des relations sociales et diversification des modes de communication au moment de la naissance du premier enfant », *Actes ICUST'2001 : International Conference on the Uses and Services in Telecommunication, Paris, 12-14 juin 2001*.
- **MERCIER Pierre-Alain, (2001), « Tout contre… », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n°90 « Seuils du proche », pp. 43-45.**
- MICHEL Eve, SMOREDA Zbigniew, (2001), *Réseaux de communication et vieillissement : transformation des réseaux sociaux et des usages de la télécommunication à la retraite*, Paris, Rapport PUCA 96, 112 p.
- PASQUIER Dominique, (2001), « 'La famille c'est un manque'. Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°107 « Médias et migrations », pp.181-208.
- PRONOVOST Gilles, SAINT-AMAND Magali, (2001), « Usages et usagers d'Internet : l'état des lieux », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n°2.
- RALLET Alain, (2001), « Commerce électronique et localisation urbaine des activités commerciales », *Revue Economique*, n°52, pp.267-288.
- **SCHMOLL Patrick, (2001), « Les Je on-line, l'identité du sujet en question sur Internet », *Revue des Sciences Sociales*, n°28 « Nouve@ux mondes », pp.12-19.**

2002

- AKOUN André, (2002), « Nouvelles techniques de communication et nouveaux liens sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXII « Communication et liens sociaux », pp.7-15.
- **ARMINEN Ikka, (2002), « Emergentes, divergentes ? Les cultures mobiles », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.79-106.**
- **BARDIN Laurence, (2002), « Du téléphone fixe au portable. Un quart de siècle de relations interpersonnelles médiatisées en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp. 97-122.**
- BOULLIER Dominique, (2002), « Objets communicants, avez-vous donc une âme ? Enjeux anthropologiques », *Les Cahiers du Numérique*, n°3, Vol.4, pp.45-60.
- **DE GOURNAY Chantal, (2002), « Le Bunker communicationnel. Vers un apartheid des cercles de sociabilité ? », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.347-373.**

- **GREEN Nicola, (2002), « Qui surveille qui ? Contrôle et de rendre des comptes dans les relations de téléphonie mobile », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.249-274.**
- KINTZIG Claude, POULAIN Gérard, PRIVAT Gilles, FAVENNEC Pierre-Noël (Dirs.), (2002), *Objets communiquants*, Teckne, 399 p.
- **KOSKINEN Ilpo, KURVINEN Esko, (2002), « Messages visuels mobiles. Nouvelles technologies et interaction », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.107-138.**
- LE DOUARIN Laurence, (2002), « Le micro-ordinateur dans l'espace conjugal », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp.169-202.
- **LICOPPE Christian, (2002), « Sociabilité et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.171-210.**
- **LING Richard S., (2002), « L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 275-311.**
- **MARTIN Olivier, De SINGLY François, (2002), « Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 211-248.**
- **MOREL Julien, (2002), « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 49-77.**
- PAILLIART Isabelle, (2002), « Citoyens, usagers, consommateurs : quelles pratiques ? », dans MUSSO Pierre (Ed), CROZET Yves (Collab.), JOIGNAUX Guy (Collab.), *Le territoire aménagé par les réseaux, énergie, transports et télécommunications*, La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, Groupe de prospective Réseaux, services et usages, DATAR 2002, Collection « Monde en cours – Bibliothèque des territoires », 275 p.
- **RAUX Elodie, (2002), « Le jeu du chat et de la souris dans un cybercafé parisien », *Socio-anthropologie*, Paris, n°11 « Attirances », pp.13-30.**
- RAUX Elodie, (2002), « Les intimités anonymes du cybercafé : à l'ombre d'Internet », *Champ psychosomatique* (Grenoble), n°27 « L'intime », pp. 53-67.
- **RELIEU Marc, (2002), « Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.17-47.**
- **RIVIERE C.A., (2002), « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.139-168.**

- UHL Magali, (2002), « Intimité panoptique. Internet ou la communication absente », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp.151-168.

AU-DELA DE 2002

- **BOASE Jeffrey, CHEN Wenhong, WELLMAN Barry, PRIJATELJ Monica, (2003), « Y-a-t-il du territoire dans le cyberespace ? Usages et usagers des lieux d'accès publics à Internet », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités », pp.5-20.**
- **DELPAL Christine, (2003), « Tisser la toile à son image, les cybercafés de Beyrouth », dans MERMIER Franck (Dir.), *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Maisonneuve & Larose, Paris, pp.205-232.**
- DUMORTIER Brigitte, MENAUT Marie, (2003), « La société de l'information au cœur de la ville : les cybercafés à Dublin », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités ».
- JAUREGUIBERRY Francis, (2003), « Hyper-mobilité et télécommunication », Communication au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- LICOPPE Christian, (2003), « Formes de la présence et ingénieries de la rencontre. Le développement des usages des technologies de communication mobiles / Les mobilités urbaines à l'heure du portable », Communication(s) au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- **MANCEBO François, DURAND-TORNARE Florence, (2003), « Entre espace tangible et espace virtuel : inscription territoriale des accès publics parisiens à Internet », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités ».**
- **MERCIER Pierre-Alain, (2003), « Présentation de mes travaux », Communication au Forum « Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et transformation urbaine », Semaine de la Ville, Université François Rabelais – Maison des Sciences de la ville, Tours, le 6 mars 2003.**
- RALLET Alain, (2003), « Commerce électronique et mobilité urbaine : diminution ou accroissement ? », Communication au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- VENDINA Olga, (2003), « Accès public à Internet et espace public à Moscou », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités ».
- WILLIAMS Kate, ALKALIMAT Abdul, (2003), « L'espace public numérique à Toledo (Ohio) », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics

à Internet et nouvelles sociabilités », pp.41-64.
- KAPLAN Daniel, LAFONT Hubert (Dir.), (2004), *Mobilités.net. Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, LGDJ, Collection « Questions numériques », 380p.
- **BORDREUIL Samuel, (2005), « NTIC : l'éclairage de la pragmatique de la communication », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).**
- **BOULLIER Dominique, (2005), « La portabilité des réseaux d'appartenance. Pour une théorie de l'habitèle », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).**
- **DELPAL Christine, MERMIER Franck, (2005), « NTIC et espaces urbains dans l'Orient arabe », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES AUTEURS

- AKERS-PORRINI Ruth, (1997), « La visite téléphonique », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.71-100.
- AKOUN André, (1998), « L'imaginaire et le réel dans la communication face à face et dans les relations virtuelles », *Sociétés*, n°59 « Technocommunautés », pp.5-9.
- AKOUN André, (2002), « Nouvelles techniques de communication et nouveaux liens sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXII « Communication et liens sociaux », pp.7-15.
- **AKRICH Madeleine, (1993), « Les objets techniques et leurs utilisateurs, de la conception à l'action », dans CONEIN Bernard, DODIER Nicoles, THEVENOT Laurent (Textes réunis par), *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, EHESS, Collection « Raisons pratiques », n°4, pp. 35-57.**
- **AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile, (1996), *Anthropologie de la télésurveillance en milieu privé*, Rapport, CSI / PIRVilles CNRS et IHESI (non publié), 97 p.**
- **AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile, PARAVEL Véréna, (2000), « Le temps du mail : écrit instantané ou oral immédiat », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.154-171.**
- ALBERTINI Jean-Marie, (1992), *Nouvelles technologies, nouvelles connaissances*, Villeurbanne, Programme Rhône-Alpes Recherches en sciences humaines, 295 p., [Contient des textes de communications présentées aux 3e et 4 e Entretiens du Centre Jacques Cartier à Lyon en 1990 et 1991].
- **ARMINEN Ikka, (2002), « Emergentes, divergentes ? Les cultures mobiles », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.79-106.**
- **ASCHER François, (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 346 p.**
- **ASCHER François, GODARD Francis, (2000) « Demain une autre ville ? Les technologies de l'information ouvrent un débat de société », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 6-7.**
- AUZIOL E., (1997), « La double communication dans les situations d'usage des nouvelles technologies », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine.

- BABAYOU P., (1997), « Vers le cyber-consommateur ? », *Consommation et modes de vie*, n°116.
- BABOULIN J.C., GAUDIN J.P., MALLEIN Ph., (1983), *Le magnétoscope au quotidien : un demi-pouce de liberté*, Paris, Aubier INA/Res Babel.
- BARDIN Laurence (Dir.), HERPIN N., (1985), *Les usages sociaux du répondeur téléphonique*, Contrat CNRS/CNET, ATP « Image et son », Rapport, 1985.
- **BARDIN Laurence, (2002), « Du téléphone fixe au portable. Un quart de siècle de relations interpersonnelles médiatisées en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp. 97-122.**
- BARDINI Thierry, (2000), « Les promesses de la révolution virtuelle : genèse de l'informatique personnelle, 1968-1973 », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.57-72.
- BARDINI Thierry, PROULX Serge, (2000), « Présentation : Les promesses du cyberspace », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.3-8.
- BEAUDOUIN V., VELKOVSKA J., (1999), « Constitution d'un espace de communication sur Internet (Forums, pages perso, courrier électronique…) », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°97, pp.121-177.
- BEILLAN V., (1994), « Innovation technologique et pratiques domestiques : analyse d'une expérience domotique », *Sociétés contemporaines*, n°17, pp.91-102.
- **BOASE Jeffrey, CHEN Wenhong, WELLMAN Barry, PRIJATELJ Monica, (2003), « Y-a-t-il du territoire dans le cyberespace ? Usages et usagers des lieux d'accès publics à Internet », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités », pp.5-20.**
- BOJILOV J., RIST Gilbert (Ed.), (1997), « L'ailleurs, miroir d'ici », *Les Nouveaux Cahiers de l'institut Universitaire d'études du Développement*, n°6, pp.137-140.
- **BONETTI Michel, SIMON Jean-Paul, (1986), « Les transformations urbaines », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**
- BONNEVILLE Luc, (1999), « Le processus d'informatisation sociale : un regard sur la représentation de la temporalité », *Hermès, Revue critique*, n°4 (printemps-été 1999).
- BONNEVILLE Luc, (2000), « La représentation de la temporalité des utilisateurs du réseau Internet », *COMMposite*, Vol.1 (mai 2000).
- BONNEVILLE Luc, (2001), « Temporalité et Internet : réflexion sur la psychologie du temps à la lumière des pratiques domiciliaires », *COMMposite*, Vol.1 (mai 2001).
- **BORDREUIL Samuel, (2005), « NTIC : l'éclairage de la pragmatique de la communication », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).**
- BOUCHAYER Françoise, ROZENKIER Alain (Coord.), (1999), *Evolutions technologiques, dynamique des âges et vieillissement de la population : programme*

pluri-annuel de recherche en sciences sociales, Paris, MIRE.
- BOULLIER Dominique, (1984), *Propositions de recherche autour de « sociabilité urbaine et nouvelles technologies de communication »*, Paris, Plan Urbain, Rapport, 37 p.
- BOULLIER Dominique, (1985), *«L'effet micro» ou la technique enchantée. Rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, Rennes, LARES, Rapport pour le CCETT.
- **BOULLIER Dominique, (1986), « Vol au dessus d'une bande de citoyens », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**
- BOULLIER Dominique, (1988), *Connecter n'est pas instituer. Nouvelles technologies de communication et autres dispositifs pousse-au-jouir*, Rennes, Laboratoire de recherches en sciences sociales, 176 p.
- BOULLIER Dominique, (1995), *L'usager, l'utilisateur et le récepteur : douze ans d'exploration dans les machines à communiquer*, Habilitation à diriger des recherches.
- **BOULLIER Dominique, (1996), « Les automates de Montparnasse. Les transactions, les agents… et les usagers ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°71, pp.100-111.**
- BOULLIER Dominique, (1996), *L'être-automate. Espaces, machines et voyageurs à Montparnasse*, EURISTIC-MEDIA, CHANTEPIE, 209 p.
- BOULLIER Dominique, (1997), « Les usages comme ajustements : services propriétaires, moteurs de recherche et agents intelligents sur Internet », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, pp.334-346.
- **BOULLIER Dominique, (1999), *L'urbanité numérique. La troisième ville en 2100*, Paris, L'Harmattan, 185 p.**
- **BOULLIER Dominique, (2000), « Processeur et réseau : les nouveaux formats de l'être-urbain », *Les Cahiers du Numérique*, n°1 « La ville numérique », Vol.1, pp.171-190.**
- BOULLIER Dominique, (2002), « Objets communicants, avez-vous donc une âme ? Enjeux anthropologiques », *Les Cahiers du Numérique*, n°3, Vol.4, pp.45-60.
- **BOULLIER Dominique, (2005), « La portabilité des réseaux d'appartenance. Pour une théorie de l'habitèle », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire), Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).**
- BOULLIER Dominique, CHARLIER Catherine, (1997), « A chacun son internet : Enquête sur des usagers ordinaires », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°86, pp.159-181.
- BOULLIER Dominique, CHARLIER Catherine, (1997), *Les premiers usages*

ordinaires d'Internet en Bretagne. Etude sociologique sur un groupe d'abonnés de CITELIS, Rennes, Université de Rennes 2 [Rapport pour le Conseil Régional de Bretagne], 73 p.
- BOULLIER Dominique, CHEVRIER Stéphane, (1994), *Quels liens au loin ? Publiphonie et mobilité chez les grands voyageurs*, Rapport, Rennes, Euristic Media, CNET, 172 p.
- BRAS J.-P., (1999), « Les paradoxes de la parabole : images et identités au Maghreb », *Hermès*, n°23-24 « La cohabitation culturelle en Europe », pp.235-242.
- BREDA Isabelle, (2001), « Les jeunes et internet : quels usages ? », Agora Débats/Jeunesse, n°26 « Les jeunes dans la société de l'information ».
- BRETON Philippe, (1989), « Les amateurs sont-ils plus proches de l'informatique que ses professionnels eux-mêmes ? », *Cahiers d'Histoire et de Philosophie des Sciences*, n°27 « Les amateurs de sciences et de techniques », pp.139-142.
- BRETON Philippe, (2000), « A propos du "monde solaire" d'Asimov : les technologies de l'information dans le contexte du nouvel individualisme », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.123-134.
- BRETON Philippe, (2000), *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte, 127 p.
- BRETON Philippe, PROULX Serge, (1989), *L'explosion de la Communication*, La Découverte, Paris.
- BRUNET Jean, (1993), « Les représentations de l'informatique parmi les usagers de micro-ordinateurs », *Technologies de l'information et société*, Vol.5, n°3, pp.275-300.

- CALOGIROU Claire, ANDRE Nathalie, (1997), « Les usages du téléphone dans les familles d'origine immigrée », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.187-204.
- CARADEC Vincent, (1999), « Vieillissement et usage des technologies. Une perspective identitaire et relationnelle », *Réseaux*, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.45-96.
- CARMAGNAT Fanny, ROBSON Elisabeth, (1999), « Qui a peur du Tamagotchi ? Etude des usages d'un Jouët virtuel », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.343-364.
- CARON, A.H. et MEUNIER, D., (1998), « Dynamique familiale et habitudes techno-médiatiques : une question de médiation », CARON, A.H., (1998), *L'environnement techno-médiatique des jeunes à l'aube de l'an 2000. Présence de la télévision et du micro-ordinateur au foyer*, Groupe de recherche sur les jeunes et les médias, Université de Montréal, Montréal, 136 p.
- **CASALEGNO Federico, (1996), « Cyberespace : un nouveau territoire pour interagir dans un temps magique », *Sociétés*, Vol. 1, n°51 « Technosocialités »,**

8p.

- CASALEGNO Federico, (1997), « Corps dématérialisé et cyber-corps : la technologie dans nos rapports et nos rapports avec la technologie », *Cultures en mouvement*, Paris, n°3 (mars).
- CASALEGNO Federico, (2000), « Imaginaires et réalités de nos rapports avec les technologies de communication : entre la dématérialisation du corps en réseau et la matérialisation des cybercorps », *Actes du Colloque de Caen*, Mai 2000.
- CASALEGNO Federico, (2000), « Le GRETECH, Groupe de Recherche sur la Technologie et le quotidien – et la recherche sur la Cyberculture », *Sociétés*, Paris, Vol.1, n°67 « La socialité postmoderne ».
- CASALEGNO Federico, (2001), « Mémoire collective et existence poétique. Eléments pour la compréhension des rapports entre nouvelles technologies, communauté et mémoire », *Médiation et Information*, n°15 « Anthropologie et communication », Paris, L'Harmattan.
- CASTELAIN-MEUNIER Christine, (1997), « Le cordon paternel : des liens téléphoniques entre des pères « non gardiens » et leurs enfants », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.169-186.
- CASTELLS Manuel, (1999), *L'ère de l'information*, Tome 1 : *La société en réseaux*, Tome 2 : *Le pouvoir de l'identité*, Tome 3 : *Fin de Millénaire*, Paris, Fayard, 613 p., 538 p., 492 p.
- CASTELLS Manuel, (2001), *La Galaxie Internet*, Paris, Fayard, 365 p.
- CERIA U., (1995), « Les messageries-Minitel : jeu, masque, fiction », *Sociétés*, n°47, pp.91-97.
- CERIA U., (1997), « De l'interaction à la réciprocité : notes sur la communication dans les messageries minitel », *Sociétés*, n°55, pp.99-101.
- CHAILLEY M., (1999), « Enfants aux écrans », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.465-486.
- **CHAMBAT Pierre (Dir.), (1992), *Communication et lien social : usages des machines à communiquer [Actes du Colloque « Machines à communiquer », Paris-La Villette, 1991]*, Paris, Editions Descartes, 289 p.**
- **CHAMBAT Pierre, (1992), « Technologies à domicile », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 99-112.**
- **CHAMBAT Pierre, (1994), « Une nouvelle communication », *Informations sociales*, n°33 « Espaces publics », pp. 18-26.**
- **CHAMBAT Pierre, (1994), « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, Vol.6, n°3, pp.249-270.**
- CHAMBAT Pierre, (1994), *Annuaire de la recherche en sociologie de la communication*, Rapport, MESR, 51 p.
- **CHAMBAT Pierre, (1995), « Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique », dans PAILLIART Isabelle, *L'espace public et l'emprise de la***

***communication*, Grenoble, Ellug, pp.65-98.**
- **CHAMBAT Pierre, (2000), « Vers une agora d'internautes ? Internet et le Web ne vont pas forcément bouleverser la vie de la cité », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.62-65.**
- **CHAMBAT Pierre, TOUSSAINT Yves, (1993), « Maisons, immeubles, villes 'intelligents' », dans SFEZ Lucien (Ed.), *Dictionnaire de la communication*, Paris, PUF, pp. 346-349.**
- CHIARO Marina, FORTUNATI Leopoldina, (1999), « Nouvelles technologies et compétence des usagers », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.147-182.
- **CLAISSE GERARD, (1986), « L'espace et son double », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**
- CLAISSE Gérard, (1997), *L'abbaye des télémythes*, Lyon, Editions Aléas, 358 p.
- CLAISSE Gérard, (2000), « Identités masculines et féminines au téléphone : des rôles, des pratiques, des perceptions contrastées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.51-90.
- CLAISSE Gérard, ROWE Frantz, (1993), « Téléphone, communication et sociabilité : des pratiques résidentielles différenciées », *Sociétés Contemporaines*, n°14-15, pp.165-189.
- CLEMENT Serge, DUBREUIL Christine, MILANOVIC Fabien, (1999), « Figures de la vieillesse et technologie de la vigilance », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.121-144.
- COLLECTIF, (1997), *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, 512 p.
- **CORBALAN J.A., (1997), « Le téléphone portable : usages et usagers », *Communication et langages*, n°113 « Multimédia : progrès ou régression », pp.90-103.**
- CORMINBOEUF C., (1997), « Internet : l'illusion de la connaissance pour tous », *Les nouveaux cahiers de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement*, n°6 « La mondialisation des anti-sociétés : espaces rêvés et lieux communs », pp.173-183.

- DARD PH., LAUMONIER C., MALLEIN PH., TOUSSAINT Y., (1996), *Réseaux de communication et services résidentiels*, Paris, Rapport PCA / CSTB.
- DARD Ph., LAUMONIER C., MALLEIN Ph., TOUSSAINT Yves, (1996), *Télésurveillance et gestion de l'habitat public*, Rapport pour le Pirville-IHESI, collaboration CSTB-CERAT, CNRS – IRIS, 75 p.
- **DE GOURNAY Chantal, (1986), « Le petit créateur infatigable », *Réseaux*, Issy les Moulineaux, CNET, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**

- DE GOURNAY Chantal, (1989), *L'errance communicationnelle. Ville, mobilité et communication*, Paris, Plan Urbain, 36 p.
- **DE GOURNAY Chantal, (1992), « L'âge du citoyen nomade », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 113-126.**
- **DE GOURNAY Chantal, (1994), « En attendant les nomades. Téléphonie mobile et modes de vie », *Réseaux*, n°65 « La communication itinérante », pp. 9-26.**
- **DE GOURNAY Chantal, (1997), « C'est personnel… la communication privée hors de ses murs », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, « Usages de la téléphonie », n°82-83, pp.21-40.**
- **DE GOURNAY Chantal, (1997), « Du téléphone et du congélateur : le communiquer frais », dans OBADIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Ed. de l'Aube, pp.234-244.**
- DE GOURNAY Chantal, (1998), *La Ruche et le réseau. Travail et communication au foyer*, Rapport CNET.
- **DE GOURNAY Chantal, (2002), « Le Bunker communicationnel. Vers un apartheid des cercles de sociabilité ? », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.347-373.**
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1996), *Téléphone, lieux et milieux. Usages privés / usages professionnels*, Rapport CNET / PAA / TSA / UST.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1997), « Entre la vie privée et le travail : décloisonnement et nouveaux partages », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (1997), « La communication et son cadre spatio-temporel », *Flux*, Noisy le Grand, n°25, pp.5-14.
- DE GOURNAY Chantal, MERCIER Pierre-Alain, (2000), *Mobilité géographique, téléphonie et sociabilité*, Rapport CNET / ATIS.
- DE GOURNAY Chantal, MUSTAR Philippe, MEADEL Cécile, (1988), *Les télécommunications à la recherche de l'habitat. La maison et la ville au temps des médias*, Créteil, Institut d'Urbanisme et d'Architecture, 226 p.
- **DE GOURNAY Chantal., SMOREDA Zbigniew, (2001), « Technologies de communication et relations de proximité », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n°90 « Seuils du proche », pp. 67-76.**
- **DELPAL Christine, (2003), « Tisser la toile à son image, les cybercafés de Beyrouth », dans MERMIER Franck (Dir.), *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Maisonneuve & Larose, Paris, pp.205-232.**
- **DELPAL Christine, MERMIER Franck, (2005), « NTIC et espaces urbains dans l'Orient arabe », *Actes du Colloque de clôture de l'ACI-Ville* (titre provisoire),**

Paris, 1-3 mars 2004 (à paraître).

- DEREZE G., (1990), « Eléments pour une ethnosociologie des objets domestico-médiatiques », *Recherches sociologiques*, Vol. XXI, n°3, pp. 307-321.
- DESJEUX D., BERTHIER C., JARRAFOUX S., ORHANT I., TAPONIER S., (1996), *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, Paris, L'Harmattan.
- DROTNER Kirsten, (1999), « Internautes et joueurs : la nouvelle culture des loisirs chez les jeunes danois », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.133-172.
- DUBOST Franck, LE GALL Didier, (1997), « Cybersexe : l'union des amants désunis; le 'sexappeal de l'inorganique' ou le désespoir d'Eros », *Mana*, n°3 « Approches sociologiques de l'intime », pp.271-285.
- DUMORTIER Brigitte, MENAUT Marie, (2003), « La société de l'information au cœur de la ville : les cybercafés à Dublin », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités ».

- ERBES-SEGUIN S. (Ed.), (1991), *Les sociologues dans le débat social en Europe*, Tome 2 : *Les usages sociaux des technologies*, CNRS / IRESCO, 73 p.
- EVE M., SMOREDA Z., (2001), « Jeunes retraités, réseaux sociaux et adoption des technologies de communication », *Retraite et Société*, n°33.

- FERJANI R., (1997), « Usage des nouvelles technologies d'information et de communication, de la médiation sociale », *Al magallat al Tunisiyyat li 'ulum al ittisal* (Tunisie), n°32 « Espace de communication et médiateurs culturels : mutations et enjeux », pp.25-41.
- FERNANDES Y FREITAS Rosa Lucila, (1995), « Les relations fictives au minitel », *Sociétés*, n°49, pp.313-322.
- FERNANDES Y FREITAS Rosa Lucila, (1996), « Le Minitel et l'Internet, les nouvelles maisons de nos vieux fantômes », *Sociétés*, n°51 « Technosocialité », pp.49-57.
- FERNANDES Y FREITAS Rosa Lucila, (1997), *L'inconnu et l'imaginaire sur les réseaux de télécommunication : téléphone, minitel et internet*, Thèse, sous la direction de Michel MAFFESOLI, Paris V.
- FISCHER Claude S., (1990), « 'Gardez le contact !' L'industrie du téléphone découvre la sociabilité », *Flux*, n°2, pp.5-24.
- FIZE M., (1997), « Les adolescents et l'usage du téléphone », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp. 219-230.
- **FLICHY Patrice, (1991), *Une histoire de la communication moderne, espace public et vie privée*, Paris, La Découverte / Poche, 280 p.**
- **FLICHY Patrice, (1995), *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte,**

255 p.

- **FLICHY Patrice, (1997), « Perspective pour une sociologie du téléphone », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.5-20.**
- **FLICHY Patrice, (1998), « Présentation », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 5-10.**
- FLICHY Patrice, (2000), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, Editions La Découverte, Collection « Sciences et Société », 276 p.
- **FORTUNATI Leopoldina, (1998), « Revêtir les technologies », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 85-94.**
- FRENETTE Micheline, (1995), « L'influence des préconceptions dans le processus d'appropriation des technologies », dans LACROIX J.G, TREMBLAY G., *Les autoroutes de l'information.Un portrait de la convergence*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp.435-465.

- GHITALLA Franck, (1999), « NTIC et nouvelles formes d'écritures », *Communication et langages*, n°119, pp.91-105.
- **GODARD Francis, (2000), « Les temps urbains réinventés. Une dynamique complexe de désynchronisation et de resynchronisation », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 26-29.**
- **GRAS Alain, JOERGES Bernward, SCARDIGLI Victor (Eds.), (1992), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 312 p.**
- GRAS Alain, POIROT-DELPECH Sophie (Dir.), (1989), *L'imaginaire des techniques de pointe, au doigt et à l'œil*, Paris, L'Harmattan.
- **GREEN Nicola, (2002), « Qui surveille qui ? Contrôle et de rendre des comptes dans les relations de téléphonie mobile », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.249-274.**
- GREENFIELD Patricia M, (1994), « Les jeux vidéo comme instrument de socialisation cognitive », *Réseaux*, n°67.
- GUEISSAZ Albert, (1990), *La carte bancaire et ses utilisateurs : une approche anthropologique*, Rapport CAESAR, Paris X – GIE CB – DGCCRF.
- GUICHARD Eric (Ed.), (2001), *Comprendre les usages d'Internet*, Editions Rue d'Ulm, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 262 p.
- **GUILLAUME Marc (Dir.), (1997), *Où vont les autoroutes de l'information ?*, Paris, Descartes & Cie.**
- GUILLAUME Marc, (1986), *Le téléphone et au-delà*, Paris, IRIS.
- GUILLAUME Marc, (1986), *Les technologies de la communication ordinaire. Les services de communication du futur*, Montpellier, IDATE.
- **GUILLAUME Marc, (1994), « Le téléphone mobile », *Réseaux*, n°65 « Communication itinérante », pp. 27-33.**
- **GUILLAUME Marc, (1997), « Articulation entre les échanges immatériels : présentation », dans OBABIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Colloque de***

***Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp. 229-233.**

- **GUILLAUME Marc, (2000), « La nouvelle sociabilité des hypervilles. Les technologies rendent les mégalopoles plus urbaines ? », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 8-11.**

- HARGREAVES AG, MAHDJOUB D., (1997), « Antennes paraboliques et consommation télévisuelle des immigrés », *Hommes et migrations*, n°1210, pp.111-119.
- HERT P., (1999), « Quasi-oralité de l'écriture électronique et sentiment de communauté dans les débats scientifiques en ligne », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°97, pp.211-259.
- **HEURTIN Jean-Pierre, (1998), « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp. 37-50**
- HIERNAUX J.-P., REMY J., (1998), « Entre écologie et internet : le statut du corps dans l'échange social », *Recherches Sociologiques*, Vol.29, n°1, pp.19-36.

- JARVINEN J, (1994), « Pour une première approche du "cybersexe" », *Sociétés*, n°46, pp.441-449.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1989), *Un goût d'ubiquité. Usages sociaux du visiophone*, IRSAM / CNRS.
- **JAUREGUIBERRY Francis, (1994), « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et Sociétés*, n° 74-75 « Les nouveaux territoires de la prospective », pp.117-133.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (1994), *Une expérience d'ubiquité médiatique. Usages du Bi-Bop à Paris et à Strasbourg*, Rapport CNET / CNRS.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1995), « La société d'ubiquité : riche en informations, pauvre en communication », *Communication et langages*, n°104, pp.72-79.
- **JAUREGUIBERRY Francis, (1996), « De l'expérience des téléphones portatifs comme expérience du dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'information en sociétés*, Paris, Dunod, Vol. 8, n°2, pp.169-188.**
- **JAUREGUIBERRY Francis, (1997), « L'urbanité blessée par la brutalité médiatique ? L'usage des téléphones portables dans les cafés », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 77 « Emplois du temps », pp. 59-62.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997), « La méthode d'intervention sociologique appliquée à l'étude des usages », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement

et des Recherches en Aquitaine.
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997), « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.149-165**.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (1997), *Proximité médiatique et prise de distance*, Rapport CNET / CNRS.
- **JAUREGUIBERRY Francis, (1998), « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.71-84.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (1998), « Telecommunication et généralisation de l'urgence », *Sciences de la société*, n°44 « Urgence et décision », pp.83-96.
- JAUREGUIBERRY Francis, (2000), « Le moi, le soi et Internet », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.136-152.
- **JAURÉGUIBERRY Francis, (2000), « Le portable : haine ou indifférence ? Les téléphones mobiles fonctionnent comme révélateur d'urbanité »*, La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 39.**
- JAUREGUIBERRY Francis, (2003), « Hyper-mobilité et télécommunication », Communication au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- JAURÉGUIBERRY Francis, PROULX Serge, (Dir.), (2001), *Internet, nouvel espace citoyen ?*, Paris, L'Harmattan.
- JEANNERET Yves, (1998), *Internet, média dans les médias. Internet et les chercheurs*, Paris, Rapport, Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, ENS Paris, pp.82-87.
- JOBERT A., (1993*), Vieillissement, technologie et vie quotidienne*, Rapport pour le groupe de référence français du programme européen COST A5, sous la direction de H. Gardent, Paris, FNG.
- JOUËT Josiane, (1987), *L'écran apprivoisé. Télématique et informatique à domicile*, Issy-Les-Moulineaux, CNET, Collection « Réseaux ».
- JOUËT Josiane, (1991), « L'amour sur minitel », Communication présentée au Colloque « Paroles d'Amour », Paris, Ed. Syros/Alternative.
- **JOUËT Josiane, (1993), « Pratiques de communication : figures de la médiation », *Réseaux*, n°60 « Les médiations ».**
- **JOUËT Josiane, (1993), « Usages et pratiques des nouveaux outils », dans SFEZ Lucien (Ed.), (1993), *Dictionnaire critique de la Communication*, Tome 1 « Les données de base – Les théories opérationnelles », Paris, PUF, pp. 371-376.**
- JOUËT Josiane, (1998), « Les messageries », dans *Actes du Colloque « Les technologies de l'information et de la communication pour quelle société ? »*, Université Technologique de Compiègne.
- **JOUËT Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°100 « Communiquer à l'ère des réseaux », pp. 487-521.**

- JOUËT Josiane, COUDRAY S., (1990), « Les nouvelles technologies de la communication : orientations de la recherche », *Etudes et documents d'information*, UNESCO, n°105.
- JOUËT Josiane, PASQUIER Dominique, (1999), « Les jeunes et la culture de l'écran : Enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.25-102.
- JOUËT Josiane, TOUSSAINT Yves, (1994), « Le courrier électronique privé : une nouvelle forme de communication interpersonnelle », dans PELACHAUD Guy (Ed.), *Systèmes et réseaux d'informations, acteurs sociaux et collège invisible [Actes de la Conférence internationale, Dublin, juin 1993]*, AIERI, pp.125-129.

- KAPLAN Daniel, LAFONT Hubert (Dir.), (2004), *Mobilités.net. Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, LGDJ, Collection « Questions numériques », 380p.
- **KATZ James, ASPDEN Philip, (1998), « Les communications mobiles : une analyse transversale des enquêtes menées aux Etats-Unis », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.11-35.**
- KAUFMANN Jean-Claude, (1995), « Savoir familial et nouvelles technologies », *Gérontologie et société*, n°75, pp.127-132.
- KINTZIG Claude, POULAIN Gérard, PRIVAT Gilles, FAVENNEC Pierre-Noël (Dirs.), (2002), *Objets communiquants*, Teckne, 399 p.
- KOKOREFF Michel, (1987), *Télétechnologies et pratiques sociales. Contribution à l'étude de l'espace temps télématique*, Thèse, Dir. P. ANSART, Paris VII.
- **KOSKINEN Ilpo, KURVINEN Esko, (2002), « Messages visuels mobiles. Nouvelles technologies et interaction », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.107-138.**
- **KOULOUMDJIAN Marie-France, RAYMOND Roland, (1994), « Les mobiles de l'indépendance », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».**

- LAJOIE Jacques, (1998), « Les moteurs de recherche du réseau Internet comme indicateurs des besoins intimes », *Revue québécoise de psychologie*, Vol.19, n°2, pp.207-229.
- LAJOIE Jacques, Eric GUICHARD, (Dir.), (2001), *Odyssée Internet – Enjeux sociaux*, Presses de l'Université du Québec.
- LATZKO-TOTH Guillaume, (2001), « Un dispositif construit par ses utilisateurs ? Le rôle structurant des pratiques de communication dans l'évolution technique de l'Internet Relay Chat », *Actes du Colloque International sur les Usages et les Services des Télécommunications, Paris, 12-14 juin*, p.556-564.
- **LE BRAS Hervé, (2000), « Le paradoxe de l'enracinement local. La "renucléation" des villes anciennes se confirme », *La Recherche*, Paris,**

Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 20-21.

- **LE BRETON David, (2001), « La délivrance du corps, Internet ou le monde sans mal », *Revue des Sciences Sociales*, n°28 « Nouve@ux mondes », pp.20-26.**
- **LE BRETON Eric, (2000), « Vers une télématique des déplacements », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 44-45.**
- LE DOUARIN Laurence, (2002), « Le micro-ordinateur dans l'espace conjugal », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp.169-202.
- LE GOAZIOU VERONIQUE, (1993), *Le rapport entre l'homme et la technique dans le monde moderne et la vie quotidienne*, Thèse de doctorat (Sociologie – Paris I), sous la direction de Alain GRAS.
- **LEAMER Edward E., STORPER Michael, (2000), « La poignée de main résistera à Internet », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.57-61 .**
- LEE Sang Gill, (1999), *Médias et expérience de l'espace public. Etude sur les usages sociaux du vidéotex résidentiel en France*, Thèse, sous la direction de Michel MAFFESOLI, Paris V.
- LELEU Pascal, (1999), *Sexualité et Internet*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 138 p.
- LELONG Benoît, THOMAS Franck, (2000), « Familles en voie de connexion », *La Recherche*, Paris, n°328, « Spécial Internet », pp.79-81.
- **LELONG Benoît, THOMAS Franck, (2001), « Usages domestiques de l'Internet, familles et sociabilités : une lecture de la bibliographie », dans GUICHARD Eric (Ed.), (2001), *Comprendre les usages d'Internet*, Editions Rue d'Ulm, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, pp. 196-206.**
- LEMOS André, (1995), *La cyberculture. Les nouvelles technologies et la société contemporaine*, Thèse, Paris V.
- LEVY Pierre, (1990), *Les technologies de l'intelligence : l'avenir de la pensée à l'ère informatique*, Paris, La Découverte, 233 p.
- LEVY Pierre, (1995), *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du Cyberespace*, Paris, La Découverte.
- LEVY Pierre, (1997), *La cyberculture*, Rapport au Conseil de l'Europe., Paris, Ed. Odile Jacob.
- LEVY Pierre, (2000), « La montée vers la noosphère », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.19-30.
- LICOPPE Christian, (2001), « Faire ses courses par téléphone ou par internet. Médiations technologiques, formes des échanges, de la relation commerciale et de la consommation », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°106 « Internet et commerce électronique », pp.73-102.
- **LICOPPE Christian, (2002), « Sociabilité et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du**

déploiement des dispositifs de communication mobiles », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.171-210.

- LICOPPE Christian, (2003), « Formes de la présence et ingénieries de la rencontre. Le développement des usages des technologies de communication mobiles / Les mobilités urbaines à l'heure du portable », Communication(s) au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- LICOPPE Christian, SMOREDA Zbigniew, (2000), « Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone, de l'analyse quantitative de la durée des conversations à l'examen des interactions », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.253-276.
- **LING Richard S., (1998), « "On peut parler de mauvaises manières !" Le téléphone mobile au restaurant », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », pp.51-70 (Traduction Française).**
- LING Richard S., (1999), « 'C'est bien d'être joignable !' : L'usage du téléphone fixe et mobile chez les jeunes norvegiens », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.261-291.
- **LING Richard S., (2002), « L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 275-311.**
- LIVINGSTONE Sonia, (1996), « La signification des technologies domestiques. Une analyse des constructions mentales individuelles dans les relations familiales entre les sexes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°79 « Recherches anglaises », pp.39-56.
- LIVINGSTONE Sonia, (1999), « Les jeunes et les nouveaux médias : Sur les leçons à tirer de la télévision pour le PC », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.103-132.
- LIVINGSTONE Sonia, GAMBERINI M.-C. (Trad.), (1999), « Une enquête européenne : les jeunes et l'écran », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°92-93 « Les jeunes et l'écran », pp.19-23.
- LOHISSE Jean (1999), « L'anthropologie, la communication et leurs lieux », *Recherches en communication*, Université Catholique de Louvain, 1999, n°12 « Anthropologie des lieux de communication », pp. 13-25.
- **LORRAIN Dominique, (2000), « Après la mégapole, la gig@city. Les réseaux dessinent l'histoire des rapports entre ville et techniques », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 12-13.**

- MALLEIN Philippe, ARNAL N., *et al.*, (1995), *Pour une prospective de l'usage des nouvelles technologies d'information et de communication : une grille d'analyse sociologique et trois exercices d'application*, Rapport CERAT, 52 p.
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1986), *Technologie et modes de vie : Modes de vie, communication et développement*, Cahier n°3, Paris, MCD/CNRS.

- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1992), « Diffusion, médiation, usage des TICs », *Culture Technique*, n°24, pp.219-226.
- **MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1993), *Répertoire d'institutions et de chercheurs sur l'usage des NTIC dans l'Union Européenne, la Norvège, la Suède et la Suisse*, CERAT-IRIS pour le MRT, 51 p.**
- **MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994), « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société*, Vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie », pp. 315-335.**
- MALLEIN Philippe, TOUSSAINT Yves, (1994), « Technologies de l'information et de la communication : une sociologie pour la conception assistée par l'usage », *Communications et Stratégies*, Vol.15, 3e trimestre, pp.77-99.
- **MANCEBO François, DURAND-TORNARE Florence, (2003), « Entre espace tangible et espace virtuel : inscription territoriale des accès publics parisiens à Internet », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités ».**
- **MANCERON Vanessa, (1997), « Tous en ligne ! Usages sociaux et modes d'interaction au sein d'un réseau de jeunes parisiens », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.205-218.**
- MANCERON Vanessa, LECLERC C., HOUDART S., LELONG B., SMOREDA Z., (2001), « Processus de hiérarchisation des relations sociales et diversification des modes de communication au moment de la naissance du premier enfant », *Actes ICUST'2001 : International Conference on the Uses and Services in Telecommunication, Paris, 12-14 juin 2001*.
- **MARCHAND Marie, ANCELIN Claire (Dir.), (1984), *Télématique : promenade dans les usages*, Paris, La Documentation Française, 207 p.**
- **MARTIN Olivier, De SINGLY François, (2002), « Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 211-248.**
- MEADEL Cécile, (1998), *Recension bibliographique à propos de messagerie électronique*, CSI-CNET, (non publié).
- MERCIER Pierre-Alain (Ed.), SCARDIGLI Victor (Ed.), TOURREAU Roland (Ed.), MOUGIN Chantal (coord.), (1987), *Technologie et mode de vie (Séminaire 1985/1986)*, Paris, IRESCO-CNRS, 106 p.
- **MERCIER Pierre-Alain, (1993), « Technicisation de la culture, acculturation de la technique », dans SFEZ Lucien (Ed.), *Dictionnaire critique de la communication*, Tome 1 « Les données de base – Les théories opérationnelles », Paris, PUF, pp.331-334.**
- **MERCIER Pierre-Alain, (1997), « Dopo ze bip : quelques observations sur les usages du répondeur téléphonique », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°82-83**

« Usages de la téléphonie », pp.41-69.

- **MERCIER Pierre-Alain, (1997), « Télécommunications citadines », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp. 245-256.**
- **MERCIER Pierre-Alain, (2001), « Tout contre… », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n°90 « Seuils du proche », pp. 43-45.**
- **MERCIER Pierre-Alain, (2003), « Présentation de mes travaux », Communication au Forum « Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et transformation urbaine », Semaine de la Ville, Université François Rabelais – Maison des Sciences de la ville, Tours, le 6 mars 2003.**
- MERCIER Pierre-Alain, PLASSARD François, SCARDIGLI Victor, (1984), *Société digitale : les nouvelles technologies au futur quotidien*, Paris, Seuil, Collection « Science ouverte », 218 p.
- MERCIER Pierre-Alain, SCARDIGLI Victor, TOURREAU Roland, (Eds.) ; MOUGIN Chantal & CHEVIGNON Marie-Odile (collab.), (1986), *Télématique et vie locale : l'expérience ASPADIE à Marne la Vallée*, Rapport CNRS-MCD, 382 p.
- MERCIER Pierre-Alain, TOUSSAINT Yves, (1994), *Pratiques, représentations et attentes en matière de communication dans les situations de migrations quotidiennes alternées*, Paris, IRIS-Conseil, CNET-UST.
- MERCIER Pierre-Alain, TOUSSAINT Yves, (1995), « Usages et territoires des télécommunications – Une vision prospective », dans MUSSO Pierre, RALLET Alain (Dir.), *Stratégies de communication et territoires*, L'Harmattan, Paris.
- MICHEL Eve, SMOREDA Zbigniew, (2001), *Réseaux de communication et vieillissement : transformation des réseaux sociaux et des usages de la télécommunication à la retraite*, Paris, Rapport PUCA 96, 112 p.
- MIEGE Bernard, (1997), *La Société conquise par la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- **MIEGE Bernard, (2000), « Les apports de la recherche des sciences de l'information et de la communication », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°100 « Communiquer à l'ère des réseaux ».**
- MILLERAND F., GIROUX L., (1997), « Appropriation et usages sociaux d'une technologie interactive dans l'espace domiciliaire : le cas du système UBI au Québec », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, pp.369-378.
- **MOATI Philippe, (2000), « Risques et promesses du e-commerce. Il réduira les déplacements et renouvellera le commerce de proximité », *La Recherche*, Paris,**

Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp. 36-38.

- MOLLENKOPF H., (1995), « Familles et technologies : des usages sociaux différenciés », *Gérontologie et société*, n°75, pp.107-126.
- MONDADA M., (1999), « Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion. Une approche conversationelle de l'interaction sur internet », *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication*, n°2, [revue en ligne : alsic.uni-fcomte.fr].
- MONJARET Anne, (1996), « Les communications téléphoniques privées sur les lieux de travail, partage sexué des rôles dans la gestion des relations sociales et familiales », *Traverses, revue d'histoire* (Suisse), pp.53-63.
- MONJARET Anne, (1997), « Ethnographie des pratiques téléphoniques de cadres parisiens ou un univers de relations paradoxales », *Réseaux*, n°82-83 « Usages de la téléphonie », pp.101-128**.**
- MONSAVOIR Magali, (1998), *Pour une compréhension sociologique du numérique ; mise en sens du numérique au travers de la communication télévisuelle et sociale*, Thèse, sous la direction de André AKOUN, Paris V.
- **MOREL Julien, (2002), « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp. 49-77.**
- **MUSSO Pierre (Dir.) / DATAR, (1994), *Communiquer demain. Nouvelles technologies de l'information et de la communication*, Paris, DATAR, Editions de l'Aube.**
- MUSSO Pierre, (2000), « Le cyberspace, figure de l'utopie technologique réticulaire », *Sociologie et sociétés* (Canada), Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace », pp.31-56.

- **OCQUETEAU Frédéric, « Les caméras nous menacent-elles ? », », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.50-51.**
- **ORFEUIL Jean-Pierre (entretien avec), (2000), « Conduire, demain », *La Recherche*, Paris, Ministère de la Recherche, Supplément au n°337 « Ville.com », pp.46-47.**

- **PAILLIART Isabelle, (1995), « La question du territoire dans les travaux de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) », *Annales de Géographie*, Vol.104, n°585-586 « Réseaux de communication », pp. 595-598.**
- PAILLIART Isabelle, (2002), « Citoyens, usagers, consommateurs : quelles pratiques ? », dans MUSSO Pierre (Ed), CROZET Yves (Collab.), JOIGNAUX Guy (Collab.), *Le territoire aménagé par les réseaux, énergie, transports et télécommunications*, La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, Groupe de prospective

Réseaux, services et usages, DATAR 2002, Collection « Monde en cours – Bibliothèque des territoires », 275 p.

- PASQUIER Dominique, (2001), « 'La famille c'est un manque'. Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.19, n°107 « Médias et migrations », pp.181-208.
- **PASTINELLI Madeleine, (1999), « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle : le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de chat », *Terminal*, n°79, pp.41-60.**
- PEDLER E., (1997), « Une petite histoire des retentissements technologiques : de la 'révolution' de la *domestic technology* aux promesses du cyberspace », *Degrés*, Vol.25-26, n°92-93 « Penser le multimédia ».
- PELACHAUD Guy (Ed.), (1994), *Systèmes et réseaux d'informations, acteurs sociaux et collège invisible [Actes de la Conférence internationale, Dublin, juin 1993]*, AIERI.
- PERRIAULT J., (1989), *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion.
- PICON Antoine, (1997), « Le temps du cyborg dans la ville territoire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n° 77 « Emplois du temps », pp.72-77.
- **PILLON Thierry, (1997), « Le travail, la ville et le virtuel », dans OBADIA Alain (Dir.), *Entreprendre la ville [Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Editions de l'Aube, pp.257-263.**
- PRONOVOST Gilles, (1994), « Aux frontières de l'information et de la Communication : l'objet social », dans LAFONTAINE Danielle (Dir.), *Nouvelles Technologies de l'information et société : un débat sur l'intelligence à notre époque*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, pp.63-83.
- PRONOVOST Gilles, (1994), « Médias : éléments pour l'étude de la formation des usages sociaux », *Technologies de l'information et société*, Vol.6, n°4 « Technologies d'information et modes de vie », pp.377-400.
- PRONOVOST Gilles, (1996), *Médias et pratiques culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 103 p.
- PRONOVOST Gilles, CLOUTIER Jacinthe, (1996), « Rapports intergénérationnels et dynamique familiale. L'exemple des nouvelles technologies de l'information et de la communication », ALARY Jacques, ETHIER Louise (Dirs.), *Comprendre la famille, [Actes du 3e symposium Québécois de recherche sur la Famille]*, Québec, Presses de l'Université de Québec, pp.333-350.
- PRONOVOST Gilles, SAINT-AMAND Magali, (2001), « Usages et usagers d'Internet : l'état des lieux », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n°2.
- PRONOVOST Gilles, SCARDIGLI Victor (Eds), (1994), « Modes de vie », *Technologies de l'information et société*, Vol.6, n°4 « Technologies de l'information

et modes de vie ».
- PROULX S., TAHON M.B., (1989), « La machine infernale: l'expression des peurs chez des usagers de micro-informatique », *Technologies de l'information et société*, Montréal, pp. 71-92.
- PROULX Serge, BARDINI Thierry, (1998), « Entre publics et usagers : La construction sociale d'un nouveau sujet communicant », dans *Médiations sociales systèmes d'information et réseaux [Acte du Congrès de Metz]*, pp.267-274.
- PROULX Serge, SENECAL M., (1995), « L'interactivité technique, simulacre d'interaction sociale et de démocratie ? », *Technologies de l'information et société*, Vol.7, n°2, pp.239-255.

- **RALLET Alain, (2000), « Communication à distance : au-delà des mythes », *Sciences Humaines*, n°104, pp.26-30.**
- RALLET Alain, (2001), « Commerce électronique et localisation urbaine des activités commerciales », *Revue Economique*, n°52, pp.267-288.
- RALLET Alain, (2003), « Commerce électronique et mobilité urbaine : diminution ou accroissement ? », Communication au Colloque « Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines », Cerisy, 12-19 juin 2003.
- **RAUX Elodie, (2002), « Le jeu du chat et de la souris dans un cybercafé parisien », *Socio-anthropologie*, Paris, n°11 « Attirances », pp.13-30.**
- RAUX Elodie, (2002), « Les intimités anonymes du cybercafé : à l'ombre d'Internet », *Champ psychosomatique* (Grenoble), n°27 « L'intime », pp. 53-67.
- **RELIEU Marc, (2002), « Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.17-47.**
- RIVIERE C.-A, (2000), « Hommes et femmes au téléphone : un chassé-croisé entre les sexes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol. 18, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.21-49.
- RIVIERE C.-A., (1999), *La sociabilité téléphonique. Contribution à l'étude des réseaux de relations personnelles et du changement social*, Thèse de doctorat, IEP, Paris.
- RIVIERE C.A., (2000), « Réseaux de sociabilité téléphonique », *Revue Francaise de Sociologie*, Vol.41, n°4, pp.685-718.
- **RIVIERE C.A., (2002), « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.20, n°112-113 « Mobiles », pp.139-168.**
- ROBSON, PARTNERS, (1998), *Etude sur le Tamagotchi, ses usages, sa dimension psychologique et ses interactions sociales*, Rapport CNET, pour le projet CréaNET.
- **ROOS Jean-Pierre, (1994), « Sociologie du téléphone cellulaire : le modèle nordique finlandais », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante », pp. 35-44.**

- ROUX M.A., (1994), *Un Micro-ordinateur à la maison. Le micro-ordinateur et la construction des identités familiales*, Paris, L'Harmattan.
- ROZENBLATT P., (1995), « L'urgence au quotidien », *Réseaux*, n°69 « Entreprise et lien social ».

- SANSOT Pierre, CHALAS Yves, TORGUE Henry, (1984), *L'imaginaire technique ordinaire*, Rapport, Equipe de sociologie urbaine, Grenoble, 96 p.
- SANTERRE L., (1990), « La formation des usagers de la micro-informatique domestique : le rôle des consommateurs », *Technologies de l'information et de la société*, Vol.2, n°2, pp.71-87.
- SANTERRE L., (1993), « La formation des usages sociaux de la micro-informatique domestique », *Cahier de recherche sociologique*, n°21, pp.171-175.
- SANTERRE L., (1995), « L'appropriation de la culture informatique : entre plaisir et nécessité », *Communication* (Montréal), Vol.16, n°2, pp.177-188.
- **SCARDIGLI Victor, (1992), *Le sens de la technique*, Paris, PUF.**
- **SCARDIGLI Victor, (1994), « Déterminisme technique et appropriation : l'évolution du regard porté sur les technologies de l'information », *Technologie de l'information et société*, Vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie », pp.299-314.**
- **SCARDIGLI Victor, (1994), « Sociologie de l'information et de la communication », dans DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, (1989), 1994, pp.553-570.**
- **SCARDIGLI Victor, (1995), « Les technologies de l'information changent-elles les structures de la vie en société ? », dans FREEMAN C., MENDRAS H., *Le paradigme informatique : Technologies et évolution sociale*, Paris, Ed. Descartes et Cie, pp.61-76.**
- SCHAEFFER Pierre, (1971-1972), *Machines à communiquer*, Paris, Le Seuil (Deux tomes).
- **SCHMOLL Patrick, (2001), « Les Je on-line, l'identité du sujet en question sur Internet », *Revue des Sciences Sociales*, n°28 « Nouve@ux mondes », pp.12-19.**
- SEGALEN Martine, (1999), « Le téléphone des familles : communication et personnes âgées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.15-44.
- SEGUY Françoise, (1997), « Produits culturels sur CD-Rom recherchent utilisateurs pour une première rencontre et plus si affinités. Internautes bienvenus », dans *Penser les usages [Actes du Colloque International « (Télé)communications 97 », Arcachon, 27-29 mai 1997]*, Société des Electriciens et des Electroniciens / Institut de Recherches Economiques et Sociales sur les Télécommunications / Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches en Aquitaine, pp.48-57.
- SEGUY Françoise, (2000), *Du 3615 au .com : treize ans de recherche sur le développement des nouveaux médias*, Habilitation à diriger des recherches, sous la

direction de Bernard Miège, LERASS, 148 p.
- SMOREDA Zbigniew, LICOPPE Christian, (1998), *Effets du cycle de vie et des réseaux de sociabilité sur la téléphonie*, Rapport CENT.
- SMOREDA Zbigniew, LICOPPE Christian, (2000), « Identités sexuées et statuts interactionnels : de la gestion de la durée des conversations téléphoniques », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol. 18, n°103 « Le sexe du téléphone », pp.119-141.
- **SOUCHIER Emmanuel, JEANNERET Yves, (1999), « L'automate bancaire : un multimédia très ordinaire », *Communication et langages*, n°122, pp. 86-102.**
- SPECHT Maryline, SPERANDIO Jean-Claude, DE LA GARZA Cécilia, (1999), « L'utilisation réelle des objets techniques du quotidien par les personnes âgées », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, Vol.17, n°96 « Communication et personnes âgées », pp.97-120.

- **TARRIUS Alain, MISSAOUI Lamia, (1994), « Entre sédentarité et nomadisme : le savoir-communiquer des migrants », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°65 « Communication itinérante ».**
- **THIBAUD Jean-paul, (1994), « Les mobilisations de l'auditeur-baladeur », *Réseaux*, n°65 « Communication itinérante », pp.71-83.**
- TOUSSAINT Yves, (1992), « Communication : l'usage diffère de l'offre », *Avancées scientifiques et techniques*, n°6, pp.19-22.
- **TOUSSAINT Yves, (1992), « La parole électronique. Du minitel aux nouvelles 'machines à communiquer' », *Esprit*, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public », pp. 127-139.**
- TOUSSAINT Yves, (1993), « Ecriture électronique et courrier postal. Aspects sociologiques », Communication au Congrès annuel de l'Association Internationale des Etudes et Recherche sur l'Informatique, 25 juin 1993.
- TOUSSAINT Yves, (1994), « Electronic mail and correspondence by screen : sociological aspects », dans PELACHAUD Guy (Ed.), (1994), *Systèmes et réseaux d'informations, acteurs sociaux et collège invisible [Actes de la Conférence internationale, Dublin, juin 1993]*, AIERI, pp.131-137.
- **TOUSSAINT Yves, (1997), « Les temporalités de l'immobilité », dans OBADIA Alain (Coord.), *Entreprendre la ville [Actes du Colloque de Cerisy]*, Chapitre 2.2 : « Mobilités, temporalités et technologies de la communication », Ed. de l'Aube, pp.264-267.**
- TOUSSAINT Yves, DUBOIS M., MALLEIN P., (1998), *Etude socio-cognitive des usages du multimédia*, Rapport définitif, Grenoble, CENT, 287 p.
- TOUSSAINT Yves, MERCIER Pierre Alain, (1994), *Scénarios prospectifs d'usages d'objets et de réseaux de communication*, Rapport, IRIS, 49 p.
- TOUSSAINT Yves, MERCIER Pierre-Alain, (1994), « Les usages », dans MUSSO Pierre (Dir.), *Communiquer demain. Nouvelles technologies de l'information et de la*

communication, Paris, DATAR, Editions de l'Aube, pp.83-92.
- TREMBLAY Gaëtan, (1998), « Réseaux de communication, culture et société. Virtualité et matérialité », Communication au Colloque « Politiques et pratiques culturelles. Exploration des liens entre la culture et le changement social », Ottawa 3-4 juin 1998.
- TURKLE Sherry, (1984), *Les enfants de l'ordinateur : un nouveau miroir pour l'homme*, Paris, Denoël.

- UHL Magali, (2002), « Intimité panoptique. Internet ou la communication absente », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol.CXII « Communication et liens sociaux », pp.151-168.

- VENDINA Olga, (2003), « Accès public à Internet et espace public à Moscou », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités ».
- VERVILLE D., LAFRANCE J.-P., (1999), « L'art de bavarder sur Internet », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, n°97, pp.179-209.
- VITALIS A.., TËTU J.-F., PALMER M., CASTAGNA B. (Sous la direction de), (2000), *Médias, temporalités et démocratie*, Editions Apogée, 269 p.

- WADE Philippe, FALCAND Didier, (1998), « Consommer », *Autrement*, n°176 « Cyberplanète, notre vie en temps virtuel ».
- WECKERLE C., GUILLAUME M., JEUDY H.P., VITALIS A., BALTZ C., (1987), « Imaginaire, espace et interface », *Technologie et mode de vie*, n°5, pp.5-106.
- WEISSBERG Jean-Louis, (1999), « Dispositifs de croyance », *Hermès*, Paris, CNRS, n°25, pp.169-178.
- WEISSBERG Jean-Louis, (1999), *Présences à distance. Déplacement virtuel et réseaux numériques : pourquoi nous ne croyons plus la télévision*, Paris, L'Harmattan, 301 p.
- WENDENBAUM C., (1995), *Les cinquante ans et plus et la télématique*, Strasbourg, Agira.
- WILLIAMS Kate, ALKALIMAT Abdul, (2003), « L'espace public numérique à Toledo (Ohio) », *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités », pp.41-64.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
DES NUMEROS THEMATIQUES DE PERIODIQUES

- *Agora Débats Jeunesse*, 2001, n°26 « Les jeunes dans la société de l'information ».
- *Autrement (*Série « Sciences en société »), 1992, n°3 « Technologie du quotidien ».
- *Autrement*, 1998, n°176 « Cyberplanète, notre vie en temps virtuel ».
- ***Cahiers Internationaux de Sociologie*, 2002, Vol. CXII « Communication et liens sociaux ».**
- *Communication et Langages*, 1997, « Multimédia : progrès ou régression », n°113.
- *Degrés*, 1997, vol.25-26, n°92-93 « Penser le multimédia »
- ***Esprit*, Paris, 1992, n°186 « La télématique ou les nouvelles frontières du privé et du public ».**
- ***Géographie et Cultures*, 2003, n°46 « Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités »**
- *La Recherche*, Paris, 2000, n°328 « Spécial Internet »
- ***La Recherche*, Paris, 2000, Suppl. n° 337 « Ville.com »**
- ***Les cahiers du numérique*, 2000, Vol.1, n°1 « La ville numérique »**
- *Quaderni*, 1989, « Téléville ».
- *Raisons pratiques*, 1997, n°8 « Cognition et information en société ».
- ***Réseaux*, Issy-les-Moulineaux, 1986, n°20 « Communication et dynamique urbaine ».**
- ***Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1994, n°65 « Communication itinérante ».**
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1996, n°77 « Usages d'Internet ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1997, n°82-83 « Usages de la téléphonie ».
- ***Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1998, n°90 « Quelques aperçus sur le téléphone mobile ».**
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1999, n° 92-93 « Les jeunes et l'écran »
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1999, n°96 « Communication et personnes âgées ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 1999, n°97 « Internet, un nouveau mode de communication ? » / « Internet, usages et réception grand public ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 2000, n°103 « Le sexe du telephone ».
- *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 2000, n°106 « Internet et le commerce électronique »
- ***Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, 2002, n°112-113 « Mobiles ».**
- ***Revue des sciences sociales* , 2001, n°28 « Nouve@aux mondes ? ».**
- *Revue Européenne de Sciences Sociales*, 1997, Tome XXV, n°108 « Sciences et techniques dans la société », (XIIIe colloque annuel du gpe d'étude pratiques sociales

et théories), Ed. Librairie Droz. Genève-Paris
- *Sciences Humaines* (Hors série), 200, n°32 « La société du savoir : l'impact des nouvelles technologies sur la vie quotidienne, l'éducation, l'école, la formation, la démocratie ».
- *Sociétés*, Paris, 1996, n°51 « Techno-socialité ».
- *Sociétés*, Paris, 2000, n°68 « Technoliens ».
- *Sociologie et sociétés*, Canada, 2000, Vol.32, n°2 « Les promesses du cyberspace : médiations, pratiques et pouvoir à l'heure de la communication électronique ».
- ***Technologies de l'information et société*, Canada, 1994, vol. 6, n°4 « Technologies de l'information et modes de vie ».**